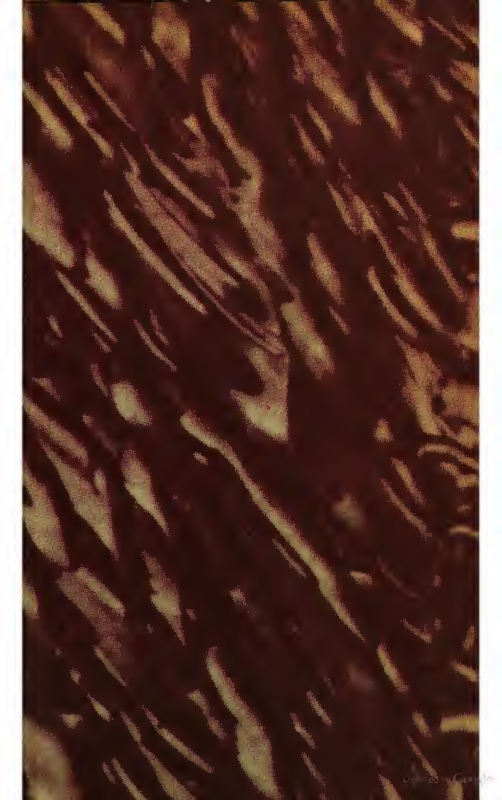


DICTIONNAIRE

CONTENANT

LES ANECDOTES HISTORIQUES

DE L'AMOUR,

Depuis le commencement du Monde jusqu'à ce jour.

CAR = GEN.

DICTIONNAIRE

CONTENANT

LES ANECDOTES HISTORIQUES

DE L'AMOUR,

Depuis le commencement du Monde jusqu'à ce jour.

SECONDE ÉDITION

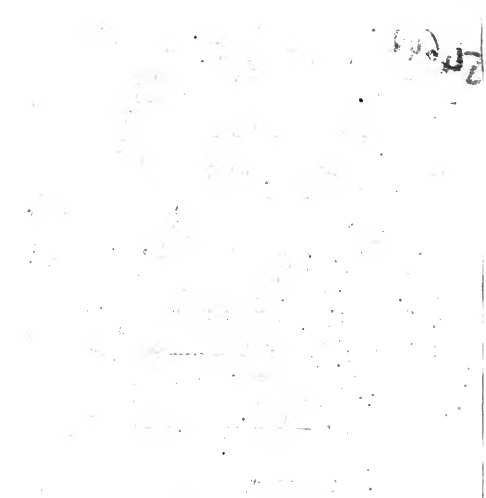
Revue, corrigée et augmentée par l'Auteur.

Amour, amour, quand tu nous tiens,
On peut bien dire : adieu prudence.
LA FONTAINE.

TOME II.

A TROYES,
Chez GOBELET, Imprimeur - Libraire, près l'Hôtel - de - ville, N.° 206.

1811.



DICTIONNAIRE

CONTENANT

LES ANECDOTES HISTORIQUES

DE L'AMOUR,

Depuis le commencement du Monde, jusqu'à ce jour.

CARLOS. (Dom)

DOM CARLOS était fils de *Philippe II*, Roi d'Espagne, et de *Marie* de Portugal, fille de *Jean III* et de *Catherine*, quatrième sœur de *Charles-Quint*. La Reine *Marie* étant morte en couches, un an après son mariage, *Philippe* donna sa main en secondes noces à *Marie*, Reine d'Angleterre, comme on peut le voir à l'article de cette Princesse; et après sa mort, *Philippe* épousa *Elisabeth* de France, * qui avait été promise à *Dom Carlos* pendant une trève conclue entre *Philippe* et *Henri II*, Roi de France. *

« Je tiens de bon lieu, dit Brantôme, que *Dom*
» *Carlos* ayant vu cette Princesse, en devint si amoureux
» et si plein de jalousie, qu'il la porta grande toute sa
» vie à son père, et fut si dépité contre lui, pour lui
» avoir soustrait sa proie, qu'onques bien il ne l'en
» aima, jusqu'à lui dire et reprocher qu'il lui avoit
» fait un grand tort et injure de lui avoir ôté celle qui lui
» avoit été promise si solennellement par un bon accord

» de paix. Aussi dit-on que cela fut cause de sa mort » en partie, avec d'autres sujets que je ne dirai point à » cette heure ; car il ne se pouvoit garder de l'aimer en » son ame, l'honorer et révérer, tant il la trouvoit » aimable et agréable à ses yeux, comme certes elle » l'étoit en tout. » Ce récit exige quelques développemens.

La Princesse *Elisabeth*, qui fut cause de la mort de *Dom Carlos*, était fille de *Henri II*, Roi de France, et de *Catherine de Médicis*. Le jeune Prince à qui elle avait été promise, en était devenu amoureux sur son portrait. « * Elle était petite, mais très-belle; elle avait le visage » rond, les yeux gais et brillans, les cheveux noirs, et » la peau également fine et blanche. » « Son visage, » dit un autre historien, étoit beau, et ses cheveux noirs » qui adombroient son teint, et le rendoient si attirant, » que j'ai ouï dire en Espagne que les Seigneurs ne » pouvoient la regarder, de peur d'en être épris, et en » causer jalousie au Roi son mari, et par conséquent eux » courir fortune de la vie. » *

La vue de cette Reine charmante que *Dom Carlos* vit passer dans les bras de *Philippe*, son père, augmenta ses regrets et son désespoir. Il est à présumer que la Princesse qui n'avait pas été contente de l'échange, et qui, à coup sûr, ne pouvait pas trouver une grande satisfaction à être l'épouse d'un Prince cruel par principe, asservi aux gênantes cérémonies de l'étiquette, et froid par caractère, laissa quelquefois échapper des soupirs devant *Dom Carlos*.

* Il avait été au-devant de la Princesse, lorsqu'on l'amenait à Madrid, il fut ébloui de sa beauté; peut-être il fit la même impression sur le cœur d'*Elisabeth*, qui n'avait pas vu sans chagrin qu'on eût substitué le père au fils. La scène muette qui se fit entr'eux pendant le voyage, causa à la Princesse un tel embarras, qu'elle n'en put sortir en arrivant auprès du Roi; elle le regarda fixement, et d'une manière si peu ordinaire, que *Philippe* lui demanda avec assez de chagrin si elle regardait qu'il

avait déjà des cheveux blancs. Elle ne s'en aperçut peut-être que trop, sur-tout en faisant la comparaison de son mari avec *Dom Carlos.*

Bientôt sa vertu fut mise à de plus rudes épreuves. S'étant trouvée seule, un jour, avec le jeune Prince, il profita habilement de l'occasion, pour retracer aux yeux de la Reine le plaisir qu'il avait goûté, lorsqu'il avait eu l'espérance de l'épouser; la douleur qu'il avait ressentie en la voyant passer dans les bras de son père; l'impression vive et profonde qu'avait produite sur lui, et dans son cœur, sa beauté. La Reine, malgré le plaisir qu'elle goûtait à entendre le Prince, eut assez de force pour rompre cet entretien qui devenait trop pénible pour son cœur; mais, depuis ce tems, elle crut pouvoir écouter *Dom Carlos*, lorsque l'occasion se présentait; et si elle ne se permit rien qui pût offenser sa vertu, elle n'osa pas se refuser le plaisir d'établir entr'elle et le Prince une intimité, une confidence qui flattait infiniment son cœur.

Ces deux amans étaient dans cette position qui avait bien ses douceurs, quoiqu'elle ne procurât pas ces plaisirs vifs qui sont une suite ordinaire de l'amour, lorsque plusieurs incidens vinrent troubler cette tranquillité.

Ruy Gomez, favori de *Philippe II*, était gouverneur de *Dom Carlos.* Il avait épousé la Princesse d'*Eboli*, femme qui ne cédait en beauté qu'à la Reine, qui était extrêmement aimable, et qui fort peu attachée à son époux, cherchait à plaire à d'autres objets qui pussent satisfaire sa vanité et son ambition. D'abord elle essaya de captiver le cœur du Roi; mais ce Prince très-amoureux de la Reine, ne voulut se prêter à aucune démarche. Alors elle tenta de plaire à *Dom Carlos* : elle le voyait souvent; elle lui était même utile, pour appaiser les querelles fréquentes qui s'élevaient entre lui et son gouverneur. Après avoir mis en usage toutes les agaceries d'une coquette, elle fit des avances plus décidées. Le Prince dont le cœur n'était occupé que de la Reine, reçut

mal, et même avec mépris, les avances de cette femme belle et impérieuse, qui se promit bien de se venger d'un affront qu'on pardonne rarement.

Dans le même tems, *Dom Juan d'Autriche*, fils naturel de *Charles-Quint*, parut à la cour. C'était l'homme le mieux fait et le plus ambitieux. La beauté de la Reine lui fit une vive impression, et il lui fit une cour assidue. Il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il avait un rival dangereux dans *Dom Carlos;* restait à savoir s'il était heureux. La Reine était trop intéressée à cacher ses sentimens, pour qu'on pût les deviner. *Dom Juan* s'adressa à une de ses femmes, qui était Française, jolie, et paraissait avoir la confiance d'*Elisabeth*; il n'en put tirer aucun éclaircissement. Alors le Prince jetta les yeux sur la Princesse *d'Eboli* : l'union la plus intime fut bientôt établie entr'eux. *Dom Juan* toujours occupé de son objet, découvrit à sa maîtresse ce qu'il soupçonnait sur la liaison de *Dom Carlos* avec la Reine. La Princesse *d'Eboli* enchantée de cette ouverture, comprit le motif de la conduite de *Dom Carlos* avec elle, et, sans découvrir à son amant l'intérêt qu'elle avait de pénétrer un secret aussi important, elle lui promit de faire toutes les démarches nécessaires pour connaître la vérité. Un accident qui arriva alors à *Dom Carlos*, la mit dans le cas de fortifier ses soupçons.

On sait que *Charles-Quint*, en mourant, fut soupçonné d'avoir pris du goût pour les sentimens des protestans, qu'il avait si vivement persécutés. L'inquisition, ce tribunal de sang qui si souvent a fait frémir l'humanité, qui ne peut inspirer que l'horreur et l'indignation, l'inquisition fit mettre en prison les trois personnes en qui l'Empereur avait paru avoir le plus de confiance, l'Archevêque de Tolède, un Docteur, et Constantin Ponce, son Directeur. Cette entreprise hardie excita l'indignation la plus forte dans le cœur de *Dom Juan* et de *Dom Carlos*. Ayant encore toute la franchise de la jeunesse et toute l'impétuosité de cet âge, ces jeunes Princes s'exprimèrent assez énergiquement, pour attirer sur eux la colère des inquisiteurs. *Philippe II* qui avait une politique sombre

et noire, et qui connaissait tout l'empire que l'inquisition avait sur l'esprit du peuple, après avoir eu la faiblesse de laisser brûler le Docteur Cacalla, crut devoir éloigner les Princes pendant quelque tems; il les envoya à l'université d'Alcala. Au milieu des exercices qu'ils y firent, *Dom Carlos* ayant voulu monter un cheval fougueux, fut renversé et blessé à la tête si dangereusement qu'on désespéra de sa vie. Il envoya à la cour le Marquis *de Posa*, son favori, pour porter à la Reine ses derniers adieux. La discrétion et la prudence de la Princesse l'abandonnèrent dans ce moment; elle ne put dissimuler l'impression affreuse que lui faisait l'accident du Prince, et la Princesse *d'Eboli*, qui était accourue auprès de la Reine, plus intéressée que tout autre à examiner les mouvemens qui agitaient son ame, n'eut pas de peine à deviner ce qui s'y passait. La Reine fit plus, elle donna au Marquis *de Posa* une lettre pour *Dom Carlos*, dans laquelle « elle » lui marquait tout ce que l'amitié et le désespoir peu» vent suggérer de plus tendre et de plus touchant. » Le confident avait ordre de rapporter la lettre, si le Prince était mort.

Cette précieuse faveur de la part d'*Elisabeth* fut un baume salutaire pour *Dom Carlos*; il se rétablit, et revint à la cour. La Reine lui redemanda instamment sa lettre, mais jamais il ne voulut la rendre.

C'était alors que la politique, sous le voile de la religion, exerçait son empire en France. On commençait à y jetter les fondemens de cette fameuse ligue à laquelle on donna si improprement le nom de *Sainte*, et qui a fait verser tant de sang. Les Guise, comme chefs des catholiques, entretenaient une correspondance intime avec les Ministres Espagnols. On forma le projet d'arrêter *Jeanne d'Albret*, Reine de Navarre, mère de *Henri IV*, qui était regardée comme le chef et le soutien des huguenots, et de la livrer avec toute sa famille au redoutable tribunal de l'inquisition. Il est inutile de faire remarquer que la politique avait plus de part à ce projet, que la religion. L'Espagne y gagnait la Navarre, et les

Guise se débarrassaient du jeune *Henri*, qu'ils prévoyaient devoir être un obstacle à leur ambition. On avait confié l'exécution à un Capitaine, nommé *Dominique*, qui, étant tombé dangereusement malade à Madrid, soit dans le transport que lui causa sa maladie, soit par un effet de confiance, découvrit à son hôte la commission dont il était chargé. Cet hôte était Français et Officier de la Reine; il crut devoir en prévenir cette Princesse, qui fit avertir secrètement la cour de Navarre, et, par ce moyen, fit échouer le projet.

Le Duc d'Albe et *Ruy Gomez* qui en étaient les auteurs, ne pouvaient deviner comment on avait pénétré leurs intentions. Le hasard les servit mieux qu'ils ne l'espéraient. La Reine ne put s'empêcher de tout avouer à *Dom Carlos*, et ce jeune Prince qui détestait une pareille politique, dit, un jour, en présence de *Dom Juan* et de la Princesse *d'Eboli*, qu'il punirait, dans la suite, cruellement ceux qui donnaient au Roi de si lâches conseils. La Princesse *d'Eboli*, qui ne cherchait qu'à se venger des mépris du Prince, ne manqua pas de rapporter à son mari ce qu'elle avait entendu. Le favori concerta avec le Duc d'Albe les moyens de perdre *Dom Carlos*, qu'ils craignaient tous deux. Celui qui leur parut le meilleur, fut d'avertir *Philippe* de la trahison de la Reine: n'osant se charger de cette commission ni l'un ni l'autre, ils jettèrent les yeux sur *Antonio Perez*, Secrétaire d'État, et lui en firent la proposition. Il était alors amoureux de la Princesse *d'Eboli*, et n'avait pu encore en obtenir aucune faveur. Ayant su qu'elle n'était pas du secret, il promit aux deux ministres de faire ce qu'ils désiraient, parce qu'il espéra qu'en satisfaisant la curiosité de sa maîtresse, il obtiendrait d'elle ce qu'il demandait depuis si long-tems. Son espérance ne fut point trompée. Alors il découvrit au Roi ce qu'il savait. Ce Prince ne forma d'abord aucun soupçon contre la vertu de la Reine; il attribua son action à l'attachement qu'elle avait conservé pour sa famille; mais il fit de grands changemens dans la maison de cette Princesse, et, entr'autres, il donna

une des premières charges à la Princesse *d'Eboli* qui, par cet arrangement, fut à portée d'épier les actions de *Dom Carlos*, et de pénétrer dans son cœur.

Ce premier pas une fois fait par les ministres contre un Prince qui les haïssait, ils profitèrent de toutes les occasions, et même en firent naître, pour achever de le perdre. Les troubles commençaient alors à se faire sentir dans les Pays-Bas. *Dom Carlos* qui avait formé une liaison assez étroite avec le Comte *d'Egmont*, et qui était désiré par les révoltés, demanda au Roi le commandement de l'armée qui devait marcher contr'eux. Le Duc d'Albe, de concert avec *Ruy Gomez*, redoubla ses efforts pour empêcher le Roi d'accorder cette permission; ils lui conseillèrent de faire semblant lui-même de marcher à la tête de ses troupes : pour le faire croire, on fit les préparatifs les plus immenses pour ce voyage; mais une feinte maladie suspendit tout.

Dom Carlos s'aperçut bien qu'on le jouait. Dans un moment d'humeur, étant chez la Reine avec *Dom Juan* et la Princesse *d'Eboli*, dont il ne se défiait pas, il écrivit sur un livre ces mots: *Les grands et admirables voyages de* Dom Philippe; *le voyage de Madrid à l'Escurial; le voyage de l'Escurial à Tolède, de Tolède à Madrid, de Madrid à Aranjuez, d'Aranjuez au Pardo, du Pardo à l'Escurial.* La Reine en rit d'abord; faisant ensuite réflexion sur les suites que cette amère plaisanterie pourrait avoir, elle jetta le livre dans un cabinet. La Princesse *d'Eboli* eut le talent de se le procurer, d'en faire faire un pareil, sur lequel on contrefit l'écriture du Prince, et l'ayant remis à la place du véritable, elle se saisit de ce dernier. Il s'agissait de le faire voir au Roi; l'occasion s'en présenta bientôt.

L'assassinat du Marquis *de Posa*, dont je parlerai dans un instant, fit sentir à *Dom Carlos* qu'on cherchait à le perdre. Les révoltés des Pays-Bas, qui étaient instruits de tout ce qui se passait à la cour, pressaient vivement le Prince de venir se mettre à leur tête. Il voulut auparavant renouveller ses instances auprès de son père, pour obtenir

la permission d'aller dans les Pays-Bas : les Ministres voyant que le Roi commençait à balancer, lui montrèrent le livre en question. Dès ce moment il refusa durement à son fils ce qu'il lui demandait. Alors le Prince prit enfin le parti de se retirer vers les rebelles. En attendant, il avait fait un amas d'armes de toute espèce; mais trahi par la Princesse *d'Eboli* qui épiait toutes ses démarches, ayant eu le malheur de se brouiller avec *Dom Juan*, il fut arrêté dans sa chambre, pendant qu'il dormait. On saisit tous ses papiers, dans lesquels on trouva ses relations avec les chefs des révoltés, et même avec *Jean Miquez*, favori du Grand-Seigneur. Ce qui frappa plus vivement *Philippe*, ce fut cette lettre que la Reine avait écrite au Prince lors de son accident à Alcala. *

Comme *Dom Carlos* connaissait la sévérité inflexible de son père, il n'espéra aucune grâce; d'ailleurs la roideur de son caractère ne lui permettait pas même d'en demander. Dans cet état, il résolut de se laisser mourir de faim, et déjà depuis quelques jours il n'avait rien voulu prendre. Cependant la Reine *Elisabeth* ayant trouvé le moyen de lui faire dire qu'elle voulait qu'il vécût et qu'il implorât les bontés du Roi, il ne put résister aux volontés de cette Princesse qu'il adorait; il fit prier *Philippe* de venir le voir. Ayant obtenu cette faveur, il se jetta à ses genoux, et le pria de considérer que c'était son sang qu'il allait répandre. « Quand j'ai du mauvais sang, » dit le barbare *Philippe*, je donne mon bras au chirur- » gien pour le faire tirer. » *Dom Carlos* indigné de la dureté de cette réponse, et furieux de s'être humilié sans succès, répondit au Roi : « Si des personnes pour qui » ma complaisance ne doit finir qu'avec mes jours, ne » m'avaient forcé de vous voir, je n'aurais pas eu la » lâcheté de vous demander grâce, et je serais mort plus » glorieusement que vous ne vivez. »

Cette réponse n'était pas faite pour appaiser le Roi sa jalousie y vit au contraire l'intelligence de son fils avec la Reine, et la force de sa passion pour cette Princesse : la perte de ces deux amans infortunés fut dès lors résolue

La mort de *Dom Carlos* fut annoncée peu de jours après, la Reine ne tarda pas à le suivre, elle ne lui survécut que de dix jours. *Philippe*, après avoir joué long-tems la comédie aux yeux du public, tantôt en faisant paraître toute la tendresse d'un père, tantôt en disant qu'en qualité de Roi, il se devait tout à ses sujets; qu'en qualité de Ministre de Dieu, il ne pouvait et ne devait pas même épargner son propre sang, il abandonna son fils au jugement des inquisiteurs, que ce jeune Prince avait vivement offensés et beaucoup menacés. Ils le condamnèrent à perdre la vie.

* On lui laissa le choix de sa mort, et il se mit dans un bain, où il se fit ouvrir les veines, « puis prenant dans » sa main un portrait de la Reine, il demeura les yeux » attachés sur cette peinture, jusqu'à ce que le frisson de » la mort le surprit dans cette douce contemplation, et » il perdit ainsi la connaissauce et la vie. » Ce Prince fut infiniment regretté de tout le royaume, et le peuple voulut payer la dépense de ses obsèques qui furent magnifiques.

J'ai lu quelque part que *Philippe V*, au commencement de son règne, eut la curiosité de voir les tombeaux des Rois d'Espagne, qui sont à l'Escurial; il les trouva divisés par tiroirs avec une inscription dessus. Il fit ouvrir celui de *Dom Carlos*, à qui l'on trouva la tête coupée, qu'on avait mise à ses pieds. *

Ceux qui prétendent que *Dom Carlos* avait la tête un peu dérangée, disent que ce jeune Prince faisant ses études à Alcala, occupait une partie du fameux palais bâti par le Cardinal *Ximenès*. Une Comtesse qui demeurait au rez-de-chaussée de ce palais, avait parmi ses femmes une jeune fille dont la beauté fut remarquée par le Prince, et fit impression sur son cœur. Tandis qu'il cherchait les moyens de pouvoir satisfaire ses désirs, il découvrit derrière la tapisserie un escalier dérobé qui conduisait dans l'appartement d'en bas. Il fit part de cette découverte à un de ses menins, et voulant en profiter pendant la nuit, le pied lui ayant glissé au premier

escalier, il tomba du haut en bas. Cette chute lui fit à la tête une blessure qui fit craindre pour ses jours. Il guérit; mais il lui en resta, dit-on, une faiblesse qui fut peut-être cause des imprudences dont son père le punit si cruellement.

* Si l'on en croit Brantôme, ce jeune Prince était très-mal élevé, opiniâtre et méchant. « Quand, dit cet auteur, il y alloit par les rues quelque belle dame, et fust-elle des plus grandes du pays, il la prenoit, et la baisoit de force devant tout le monde, et il l'appelloit putain, bagasse, chienne, et force autres injures leur disoit-il. Celles qui le venoient baiser à l'amiable, quand il leur disoit: *putain, baisez-moi*, il les caressoit plus modestement, en leur disant qu'elles estoient fort gracieuses putains et vesses; bref, il leur faisoit mille petits affronts; car il avoit une très-méshaute opinion des femmes, et plus encore des grandes dames que des autres, les tenant pour très-hypocrites et traistresses en amour; qu'en cachette, et sous les rideaux, elles estoient plus putains que les autres; bref, il estoit le fléau de toutes, fors de la reyne, que j'ay veu qu'il honoroit fort et la respectoit; car estant devant elle, il changeoit du tout d'humeur et de naturel, voire de couleur. » *

Suivant un historien très-connu, la mort d'*Elisabeth* fut décidée, non pas tant à cause de la jalousie de *Philippe*, qu'à cause de la haine qu'avaient conçu contre *Dom Carlos* les Ministres du Roi. Comme ils craignaient que la Reine n'obtînt par ses caresses la grâce du Prince, ils voulurent persuader au Roi que la Princesse avait une maladie qui pouvait se communiquer, et le faire périr. Cette première calomnie ne leur ayant pas encore paru suffisante; pour empêcher que le Roi s'approchât de la Reine, « comme son cœur étoit déjà ulcéré d'une cha-
» grine et mortelle jalousie, ils se servirent de la mé-
» chante langue d'une demoiselle Françoise qui étoit
» dans la maison de la Reine. Cette femme indignée de
» ce que la Reine avoit donné la place vacante de sa
» dame-d'atours à une autre de ses compagnes, quoi-

» qu'elle la lui eut promise, donna à connoître au Roi » que sa maîtresse avoit de trop particulières familiarités » avec le Marquis *de Posa*, de la maison de la Reine. » Or il s'imprima aisément cette opinion dans la cervelle, » parce que ce Chevalier étoit le plus gentil et le plus » adroit de la cour, et qu'il entretenoit souvent la Reine » de plaisans contes et de galanteries, dont elle rioit » plus librement que ne le permet la gravité Espagnole. » * Il y avait réellement une grande liaison entre ce Seigneur et la Reine, parce que, comme on vient de le voir, il était le confident de la passion de *Dom Carlos* pour cette Princesse, ce qui lui donnait un facile accès chez elle, et toutes les marques d'une faveur particulière. * Les Ministres, de leur côté, envenimèrent encore davantage l'esprit de *Philippe*, en lui faisant remarquer et en interprêtant malignement les paroles, les actions et les gestes de la Reine. Enfin le Marquis *de Posa* fut assassiné au sortir de chez lui.

Peu de tems après, le Roi fit donner du poison à la Reine, et voyant que l'effet n'en était pas assez prompt, il lui envoya une médecine. Comme elle faisait difficulté de la prendre, il vint dans son appartement, et lui dit: *Il la faut prendre, madame. Ah! monsieur*, répondit-elle, *puisqu'il le faut, je le veux; oui, je reçois ce présent de votre main.* Bientôt elle accoucha d'une fille qui avait cinq mois, et elle mourut après, à l'âge de vingt-quatre ans.

* On accusa *Philippe*, dit un historien, d'avoir encore sacrifié cette victime à sa jalousie. D'autres disent que la Reine mourut de douleur de la perte de *Dom Carlos*. Cet événement a fourni au poëte Campistron le sujet de sa tragédie d'*Andronic*, où il n'a fait que déguiser les noms Espagnols.

« On parle fort sinistrement de sa mort, (d'*Elisabeth*) » dit un auteur contemporain, pour avoir été avancée. » On dit qu'un jésuite, fort homme de bien, un jour, » au sien sermon, parlant d'elle et louant ses rares vertus, » charités et bontés, lui échappa de dire que ç'avoit été

» fort méchamment de l'avoir fait mourir, et si innocem-
» ment, dont il fut banni jusqu'au plus profond des Indes
» d'Espagne. Cela est très-vrai, à ce qu'on dit. Il y a
» d'autres conjectures plus grandes qu'il faut taire. » An 1564.

On sait que *Philippe II* était fils de *Charles-Quint*; qu'il se déshonora par des cruautés en tout genre, sous le voile et le prétexte de la religion, ce qui lui fit perdre la Hollande, et lui fit donner le surnom odieux de *Démon du midi*. Il eut pour successeur *Philippe III*. *

CARLOS.

Dom Carlos était le second fils du Marquis *du Guast*, Général des armées de l'Empereur *Charles-Quint*, et filleul de ce Prince. C'était un jeune Seigneur beau et bien fait; de sorte que, comme dit Brantôme, « parmi les
» dames étoit-il bien venu, ce qui lui cuida coûter cher
» en Espagne; car pour l'amour d'une dame en la Cour,
» ayant pris querelle et fait quelques excès, il étoit per-
» du de la Justice, sans que s'aidant du privilège des
» églises de là, il se jetta dans une, et, par ce moyen, il
» se garantit; et y ayant demeuré quelques jours, il se
» sauva tellement quellement par l'Espagne, et ayant ga-
» gné la mer, se sauva vers Naples, où ayant lu sa sen-
» tence, il fallut qu'il s'en allât en exil à l'île de Lipari. »
Il y demeura plusieurs années, et n'en fut retiré que par *Dom Juan d'Autriche*, qui lui porta son rappel, et l'emmena avec lui sur mer, où il se trouva à la fameuse bataille de Lépante. Brantôme l'abandonna dans cet endroit, et ne donne pas d'autres éclaircissemens. * An 1540. *

CARNÉADE.

Carnéade, célèbre philosophe Grec, * était de Cyrène en Lybie, et fonda la troisième Académie. * Il ne croyait pas, * comme *Arcésilas*, son prédécesseur, * qu'il y eût aucune certitude, ni aucune évidence. Il ne niait pas

qu'il y eût des vérités ; mais il soutenait qu'on ne pouvait les comprendre, de sorte qu'il réduisait tout à des probabilités. Ce philosophe avait pourtant une concubine qu'il aimait : vraisemblablement il avait trouvé en elle de fortes probabilités qui l'avaient déterminé. Un jour il trouva cette femme couchée avec un de ses disciples nommé *Mentor*, celui qu'il aimait plus que tous les autres. C'était bien le cas assurément de faire usage de sa philosophie ; mais *Carnéade* ne disputa point alors sur la probabilité, ni sur l'incompréhensibilité; il prit pour une chose évidente et certaine ce qu'il comprenait très-bien, et ce que ses yeux lui montraient sur l'infidélité de sa concubine et l'ingratitude de son disciple. Depuis ce moment il rompit avec *Mentor* * qui devint son antagoniste, et opposa subtilités à subtilités.

C'est à l'occasion de cette action de *Mentor*, dont l'exemple se renouvelle si souvent, qu'un historien fait la réflexion suivante : « On ne peut assez déplorer les déré-» glemens de l'amour ; c'est une passion brutale qui » étouffe tous les sentimens de la gratitude et de la géné-» rosité. Vous voyez des gens qui, pour rien du monde, » ne déroberaient à leur ami la valeur d'un sou ; ils sen-» tiraient des remords insupportables, s'ils se pouvaient » reprocher de l'avoir trahi en la moindre chose : la plus » belle générosité se conserve dans leur ame à tout autre » égard ; mais ils ne font nul scrupule de lui dérober sa » femme ou sa fille ; il n'y a point d'amitié qui tienne » contre le démon de l'impureté; tout lui paraît de bonne » prise. Les droits de l'hospitalité, si sacrés, si inviolables, » ne l'arrêtent point ; il y trouve au contraire ses prépa-» ratifs et l'avancement de ses affaires. »

On dit que *Carnéade* vécut quatre-vingt-dix ans, et mourut l'an 4 de la 162.e Olympiade. *

CAROUGE.

JEAN DE CAROUGE, autrement *Carrouges*, était Officier de *Pierre II*, Duc d'Alençon. On dit que sa femme

étoit une beauté ; l'histoire ajoute qu'elle était fidelle. Si elle eut le même sort que *Lucrèce*, elle ne l'imita pas, en se donnant la mort ; mais elle se vengea d'une manière éclatante.

Le sieur *de Carouge* étant obligé d'aller en Écosse avec l'Amiral *Jean de Vienne*, * d'autres disent à la Terre-Sainte, * laissa sa femme dans son château d'Argenteuil, sur les frontières du Perche. Ce fut pendant cette absence que quelqu'un s'étant introduit dans le château, viola madame *de Carouge*, * au moins fit une breche à son honneur ; car on prétend que violer une femme n'est pas chose aisée. *

Au retour de son époux, elle lui raconta sa triste aventure, accusant du crime *Jacques le Gris*, écuyer du Duc d'Alençon. Elle disait que cet Officier s'étant fait conduire par elle au donjon du château, et n'ayant pu obtenir de bon gré ce qu'il demandait, avait employé la violence, « et, disait-elle, l'ayant embrassée et jettée à terre sur » les carreaux, en avait fait sa volonté, ce qu'elle n'avait » pu empêcher, *Jacques le Gris* étant homme fort et dur. »

Jean de Carouge ne doutant pas de la vérité du récit de sa femme, porta d'abord ses plaintes au Duc d'Alençon ; mais n'ayant pu obtenir la justice qu'il demandait, il eut recours au Parlement qui, faute de preuves convaincantes, ordonna que les deux parties videraient leur querelle dans un champ de bataille, seul à seul. Le Roi *Charles VI*, avec toute sa Cour, voulut être présent à ce combat qui se donna à Paris, en la place Sainte-Catherine, derrière le Temple.

Avant que de combattre, *Carouge* dit à sa femme : *Dame, pour votre querelle je vais aventurer ma vie, et combattre Jacques le Gris; vous savez si ma cause est juste et loyale. -- Il est ainsi*, répondit-elle, *combattez tout sûrement, car la cause est bonne.* « Il la baisa, lui prit la » main, se signa et partit. * La dame, dit Brantôme, » étant venue à l'espectacle du combat dans un chariot, » le Roi l'en fit descendre, l'en jugeant indigne, puis- » qu'elle étoit criminelle (grande pitié pourtant) jusques » à la preuve de son innocence, et la fit monter sur un

» échafaud, attendant la miséricorde de Dieu, et la fa-
» veur des armes qui lui furent à l'un et à l'autre si secou-
» rables. » *

Le Gris blessa d'abord son adversaire; mais il tomba malheureusement, et n'ayant pas voulu se confesser coupable, *Carouge* lui passa son épée au travers du corps; son cadavre fut livré au bourreau qui le traîna et le pendit à Montfaucon.

Il était difficile qu'on ne regardât pas alors comme coupable *Jacques le Gris*. Une femme qui disait l'avoir reçu chez elle, en avoir été violée, avait eu le tems de l'envisager et de le reconnaître : il avait été vaincu, preuve non équivoque, dans ce tems-là, de son crime; il était cependant innocent. Quelques années après, on arrêta un malfaiteur qui s'avoua coupable du viol imputé à *le Gris*. *Carouge* était alors passé en Afrique, d'où il ne revint pas. Son épouse connaissant la témérité et la fausseté de son accusation, consacra le reste de sa vie à la pénitence, et finit ses jours dans une cellule. An 1386.

CARTISMANDUA.

Cet article étant le même que celui de Vénusius, on ne conservera que ce dernier.

*CASIMIR III.

Casimir III, Roi de Pologne; fut le dernier Prince de la famille de *Premislas*. Livré à ses plaisirs, *Casimir* avait une épouse qui ne s'accommodait point de son inconstance, et qui lui faisait souvent sentir les effets de sa jalousie. Pour se délivrer d'un témoin aussi importun et d'un censeur aussi sévère, le Roi qui ne voulait point être gêné, relégua la Reine dans un château. Alors il contracta un autre mariage avec une jeune personne qui avait su le captiver. Ce n'était à la vérité, de la part de ce prince voluptueux, qu'un artifice pour obtenir des faveurs qu'on ne voulait lui accorder qu'à ce prix. Cette maîtresse vertueuse et fière, qui, pour arriver au trône, résistait avec adresse

aux poursuites de son amant, exigea encore que cet hymen se fit en présence de l'évêque de Cracovie; comme si la présence de ce Prélat eût pu légitimer une semblable union, pendant qu'un premier mariage subsistait. Mais cette femme qui paraîssait vouloir prendre tant de précautions, fut encore trompée dans celle-ci; car n'ayaut jamais vu le Prélat, ce fut l'abbé *de Tinieck* qui, gagné par le monarque, joua le rôle de l'évêque.

Cette malheureuse victime de l'amour et de la fourberie de *Casimir*, s'aperçut bientôt de son erreur. Le Monarque dégoûté par la jouissance et par son inconstance naturelle, abandonna sa prétendue épouse pour une jeune Israélite qu'il trouvait plus à son gré, et qui au moins lui présentait l'agrément de la nouveauté. Il paraît que cette maîtresse sut enfin fixer son volage amant; ce qu'il y a de sûr, c'est que profitant adroitement de l'empire qu'elle prit sur sou cœur et sur son esprit, elle procura à sa nation les plus grands avantages. *Casimir*, à sa sollicitation, accorda aux Juifs des privilèges qui ont fait appeller la Pologne leur paradis. Ils y passèrent de la Germanie, dont ils ont conservé le langage, et ils s'y étaient tellement multipliés, qu'avant la révolution qui a anéanti la Pologne, ils y formaient presque le quart du Royaume. On les regardait comme les plus riches habitans du pays dont ils s'étaient en quelque façon rendus les fermiers. Devenus les agens de la Cour et des Grands, ils fournissaient au Roi et au Sénat les sommes dont ils avaient besoin dans les plus pressantes nécessités; ils vendaient chèrement aux nobles ce qui convenait à leur luxe, et achetaient à vil prix les productions de leurs terres, qu'ils transportaient chez l'étranger. Ils vivaient dispersés dans les villes, les campagnes et les bourgs, exerçant publiquement toute sorte de commerce, occupant les boutiques et les cabarets, et pratiquant librement leur religion. Tels étaient les avantages que procurèrent à la nation Juive les grâces, la beauté et l'adresse d'une Israélite.

Casimir III eut pour successeur *Louis de Hongrie*, son neveu. *

CASIMIR IV.

* CASIMIR IV.

Sigismond III, Roi de Pologne, laissa, en mourant, deux fils, *Uladislas et Jean Casimir.* L'histoire ne nous offre que trop d'exemples de frères qui, en pareil cas, ont cherché à se supplanter, et n'ont pas craint de faire verser des torrens de sang pour satisfaire leur ambition. On vit heureusement arriver le contraire après la mort de *Sigismond.* Quoique *Casimir*, qui était le cadet, fût porté sur le trône par les vœux et les intrigues de sa mère, il se joignit aux partisans d'*Uladislas*, et aida beaucoup à lui faire mettre la couronne sur la tête.

Pendant le règne de ce frère chéri, *Jean Casimir* ayant voulu porter les armes pour l'Espagne contre la France, sans avoir eu que peu de succès, s'était retiré à Rome, et avait pris l'habit de Jésuite. Il était Cardinal, lorsque les Polonais, après la mort d'*Uladislas*, l'élurent pour leur Roi. Le Pape le releva de ses vœux; il laissa son chapeau de Cardinal à Rome, et alla recevoir la couronne à Cracovie, où il épousa la veuve de son frère, la célèbre *Marie de Gonzagues*, dont on peut voir l'histoire curieuse à l'article *Boisdauphin.*

Casimir IV trouva la Pologne attaquée de toutes parts par les Cosaques et les Tartares. Il parvint à appaiser ces peuples féroces et guerriers; mais malheureusement cette paix ne fut pas de longue durée, et ce fut l'amour qui excita les Cosaques à reprendre les armes. Un Seigneur Polonais, nommé *Jérôme Radziejowsky*, Vice-Chancelier de la couronne, avait une épouse jeune, belle et sensible. *Casimir IV* était aimable, il était Roi; il aima et il sut plaire. Cette intrigue qui bientôt devint publique, mit la rage et le désespoir dans le cœur du mari jaloux. Ne pouvant se venger par lui-même de l'outrage qu'on lui faisait, il alla trouver les Cosaques, et parvint facilement à soulever ce peuple léger, accoutumé à ne vivre que dans la guerre et le pillage. Ils s'unirent aux Russes, s'emparèrent de la Lithuanie, et ayant encore attiré dans leur parti les Tartares, ils rava-

gèrent les frontières du Royaume. Les Suédois conduits par Charles Gustave, et auxquels se joignit *Ragotsky*, Vaivode de la Transilvanie, vinrent augmenter les maux et les désastres de la Pologne. Enfin le traité d'Oliva pacifia ces troubles.

Casimir IV, dégoûté du trône et des embarras qui l'environnaient, abdiqua et se retira en France, où on lui donna les Abbayes de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Martin-de-Nevers. On verra, à l'article *l'Hôpital*, que ce Prince épousa secrètement une femme célèbre par la fortune et les honneurs que ses charmes lui procurèrent.

Les Polonais donnèrent pour successeur à *Casimir IV Michel Coributh Wisnowiesky*. An 1669.

Au reste on peut voir sur cet article un roman intitulé *Casimir*. *

* CASSEPOT.

Cassepot, ce nom est le sobriquet de M. de *B.....*, qui n'est pas désigné autrement par madame de *Sévigné*, dans le narré qu'elle fait de l'anecdote suivante. C'est elle qui va parler, et le lecteur sera fort aise de l'entendre.

« Écoutez un peu ceci, ma fille : connaissez-vous M. de *B.....*, le berger extravagant de Fontainebleau, autrement *Cassepot* : savez-vous comme il est fait ? Grand, maigre, un air de fou, sec, pâle : tel que le voilà, il logeait à l'hôtel de l'Yonne, avec le Duc et la Duchesse de..... madame de *V.....* et mademoiselle de *V.....* Cette dernière alla, il y a deux mois, à Sainte-Marie du faubourg Saint-Germain : on crut que c'était le bonheur de sa sœur qui faisait cette religieuse. Savez-vous ce que faisait ce *Cassepot* à l'hôtel de l'Yonne ? L'amour, ma fille, l'amour avec mademoiselle de *V.....* tel que je vous le figure, elle l'aimait. *Benserade* dirait là-dessus comme madame de.... qui aimait son mari : *Tant mieux si elle aime celui-là, elle en aimera bien un autre.* Cette petite fille de dix-sept ans a donc aimé ce dom Quichotte, et hier il alla avec cinq ou six gardes de M. de *Gèvres*,

enfonce la grille du couvent avec une bûche et des coups redoublés; il entre, avec un homme à lui, dans ce couvent, trouve mademoiselle de *V*...... qui l'attendait, la prend, l'emporte, la met dans un carrosse, la mène chez M. *de Gèvres*, fait un mariage sur la croix de l'épée, couche avec elle; et, ce matin, dès la pointe du jour, ils sont disparus tous deux, et on ne les a pas encore trouvés. En vérité, c'est là qu'on peut dire encore: *Agnès et le corps s'en sont allés ensemble.* Le Duc de.... crie et se plaint qu'il a violé les droits de l'hospitalité, et madame de *V*.... veut lui faire couper la tête. M. de *Gèvres* dit qu'il ne savait pas que ce fût mademoiselle de *V*.... Tous les *B*.... font quelque semblant de vouloir empêcher qu'on ne fasse le procès à leur sang. Voilà, mon enfant, l'évangile du jour: vous connaissez cela; que dites-vous de l'amour? Je le méprise, quand il s'amuse à de si vilaines gens.

« M. de *Lamoignon*, dit madame *de Sévigné* dans une autre lettre, a été mêlé de tous les côtés dans l'affaire de *Cassepot* et de cette *V*..... Il est parent de cette dernière et de M. de *Gèvres*, lequel après avoir donné du secours à cette horrible action, courut à Versailles dire au Roi, qu'étant ami de M. de *B*..., il n'avait pu se dispenser de le servir: le Roi le gronda, et lui dit qu'il ne lui avait pas donné le gouvernement de Paris pour un tel usage. M. de *Gèvres* demanda pardon, le Roi s'est adouci. Pour M. de *B*...., il peut s'en aller où il voudra; mais si on le prenait, et qu'on lui fit son procès, homme vivant ne pourrait le sauver. Toute la famille des *B*.... l'empêchera de se représenter. M. de *Lamoignon* a ramené la fille chez sa mère qui pensa crever en la revoyant; la fille dit qu'elle n'est point mariée, elle a pourtant passé deux nuits avec ce vilain *Cassepot*. On dit qu'elle est mariée il y a quatre mois, qu'elle l'a écrit au Roi: rien n'est si extravagant que toute cette affaire. Le Duc de.... est outré qu'un homme qu'il logeait si généreusement, ait ainsi blessé et outragé l'hospitalité: ils se prirent de parole le Duc de *C*. et lui; c'était le jour de Notre-Dame; le Duc de.... poussait un peu loin les reproches et les menaces, et ne ménageait

point les termes. Le Duc de C.... pétillait, et lui dit: Monsieur, si je n'avais pas communié aujourd'hui, je vous dirais cela et cela, et cela encore. Le Duc de.... montait aux nues; mais rien n'était si plaisant que de dire tout cela, croyant ne rien dire. Songez que voilà son style le jour de communion, qu'aurait-ce été un autre jour? »

An 1698.

CASSIUS.

Il serait difficile de désigner exactement les noms de tous ceux auxquels *Jules César* a donné le privilège d'être admis dans l'immense catalogue des cocus. On connaît son incontinence, et la facilité qu'il eut à la satisfaire. On peut distinguer dans le grand nombre *Caius Cassius Longinus*, qui fut l'un des meurtriers du Dictateur, et celui qui dit à un de ses complices: Frappe, quand ce devrait être à travers de mon corps. C'est lui qu'on a appellé le dernier des Romains.

Cassius avait épousé *Junia Tertia*, sœur de *Brutus*, et fille de *Servilie*. *Junia*, suivant Cicéron, fut une des maîtresses de *César*; mais sa complaisance et celle de sa mère furent bien payées, en se faisant adjuger à vil prix les biens des proscrits. C'est à cette occasion que Cicéron, dans une de ses lettres, dit, en parlant des biens adjugés à *Servilie*: *Quo melius emptum sciatis? * Comparavit Servilia hunc fundum, Tertia deducta est. * Filia autem Serviliæ erat Junia Tertia, eademque C. Cassii uxor, lasciviente Dictatore, tam in matrem quam in puellam. **

La finesse de la plaisanterie ne tombe que sur le mot *Tertia*, nom de la fille de *Servilie*, et ne peut être rendu en français. Ainsi *Cassius* étant un des assassins de *César*, se vengeait, peut-être sans s'en douter, de l'injure que le Dictateur lui avait faite.

On sait que *Cassius* soutint et défendit ardemment, avec *Brutus*, la liberté de sa patrie, après la mort de *César*, et qu'ayant été vaincu, il se donna la mort, ou se la fit donner par un de ses affranchis. * An de Rome 709.

On voit à l'article *Caligula* un autre *Cassius* qui avait épousé *Drusille*, sœur et concubine de ce Prince.

CASTELLAN.

Pierre Castellan qui fut Grand Aumonier de France, était un homme savant et d'un grand mérite. Il vécut long-tems à Basle avec Érasme, et il ne quitta ce grand homme que lorsque la religion catholique fut détruite dans cette ville. *Castellan* vint alors à Dijon; ce fut là que l'amour lui fit oublier pendant quelque tems le Grec et le Latin. Tandis qu'il donnait des leçons publiques sur le texte Grec de l'Épître de Saint-Paul aux Romains, la fille de son hôte lui donnait des leçons plus aisées à comprendre. * « Elle le tenta et le cajola si fort, qu'il ne put résister à des avances si dangereuses; » * il y céda tellement que la fille devint grosse. La fortune de *Castellan* était perdue, si cette aventure fût devenue publique. Heureusement la mère de la jeune fille agit en femme prudente; elle fit accoucher si secrètement sa fille, que son père même n'en sut rien. Un an après ses couches elle fut mariée, srns qu'on soupçonnât la perte de sa virginité et sans peut-être que son mari s'en doutât; car quelqu'un a dit avec beaucoup de raison que « trois choses, voire quatre, » sont merveilleusement difficiles à discerner; la trace » de l'aigle en l'air, la trace du serpent sur un rocher, le » chemin du navire au milieu de la mer, et la trace de » l'homme en la p........ »

* Un excellent anatomiste, en donnant à ses auditeurs une leçon d'anatomie, leur disait: « Messieurs, si vous » ne trouvez point d'obstacle au passage, ou que la défaite » ne soit point sanglante, ne soupçonnez rien pour cela au » désavantage de vos femmes; croyez-moi, dans cette occa- » sion comme dans beaucoup d'autres, une erreur agréable » vaut mieux qu'une vérité fâcheuse. »

Castellan qui se nommait en français *Pierre Chatel*, et qui était né à Langres, fut connu de *François I.er* qui l'aima beaucoup. Il fit l'Oraison funèbre de ce Prince; ensuite

il fut Évêque de Tulle, puis de Mâcon, et ce fut *Henri II* qui lui donna la place de Grand Aumonier. Il mourut étant Evêque d'Orléans, l'an 1552. *

* CASTRO.

Les Ducs de Parme possédaient depuis long-tems Castro et Romiglione, lorsque *Rainuce*, l'un d'eux, fils du célèbre *Alexandre Farnèse*, emprunta de grosses sommes au Mont de Piété. Son fils *Odoard*, qui lui succéda, se trouvait dans l'impossibilité de payer les intérêts que son père avait laissé accumuler. *Urbain VIII* qui avait l'ambition naturelle à tous les Papes, crut pouvoir profiter de l'embarras du Duc de Parme, pour illustrer sa famille. Il lui proposa de lui donner en mariage sa nièce *Barbarini* ou *Barbarina*, avec promesse d'accorder une diminution sur les intérêts qu'il devait au Mont de Piété. Le Duc ne s'en éloignait pas, il alla même à Rome pour conclure; mais, soit que la nièce lui déplût, soit qu'il fût rebuté de la hauteur et de l'insolence des deux neveux d'*Urbain*, il se retira, et épousa une Médicis. A ce motif de dispute s'en joignit un autre pour du bled. Enfin *Urbain* gouverné par ses neveux, suivant l'usage, excommunia *Odoard*, et incaméra le Duché de Castro. « *Incamérer* est un mot de la » langue particulière à la chambre des Apôtres : cela signi» fie prendre, saisir, s'approprier, s'appliquer ce qui ne » nous appartient point du tout. » On arma de part et d'autre; la guerre ne fut ni longue ni sérieuse : un traité de paix conserva au Duc de Parme, Castro, et leva l'excommunication.

Innocent X, qui succéda à *Urbain*, eut plus de succès, et le prétexte dont il se servit pour colorer cette usurpation, a encore plus de rapport au sujet que je traite. Je ne puis mieux faire que d'employer les expressions du célèbre écrivain qui a transmis cette anecdote.

« *Innocent X*, dit-il, voulut donner à Castro un Évêque » fort décrié par ses mœurs, et qui fit trembler tous les » citoyens de Castro qui avaient de belles femmes et de

» jolis enfans. L'Évêque fut tué par un jaloux. Le Pape, » au lieu de faire chercher les coupables, et de s'entendre » avec le Duc pour les punir, envoya des troupes, et fit » raser la ville. On attribua cette cruauté à *Dona Olimpia*, belle-sœur et maîtresse du Pape, à qui le Duc avait » eu la négligence de ne pas faire de présens, lorsqu'elle » en recevait de tout le monde. Démolir une ville était » bien pis que de l'incamérer. Le Pape fit ériger une petite pyramide sur les ruines, avec cette inscription : » *Qui fuit Castro.* Cela se passa sous *Rainuce II*, fils d'*Odoard Farnèse.* On recommença la guerre, qui fut encore » moins meurtrière que celle des Barberins. Le Duché de » Castro et Romiglione resta toujours confisqué au profit » de la chambre des Apôtres, jusques sous le pontificat » d'*Alexandre VII.* »

Alors ce Pontife ayant déplu à *Louis XIV*, fut obligé de s'humilier, et il n'obtint son pardon qu'à condition qu'il rendrait au Duc de Parme Castro et Romiglione; mais la Cour de Rome fit habilement insérer dans le traité qu'on ne rendrait ce Duché que moyennant une somme d'argent équivalente à-peu-près à celle que la maison *Farnèse* devait au Mont de piété. Cette somme n'ayant point été acquitée, Castro et Romiglione sont toujours demeurés incamérées.

« Il n'y a jamais eu, continue l'auteur que je viens de » citer, d'usurpation plus manifeste. Qu'on s'en rapporte » à tous les Tribunaux de judicature, depuis ceux de la » Chine jusqu'à ceux de Corfou, y en a-t-il un seul où le » Duc de Parme ne gagnât sa cause? Ce n'est qu'un compte » à faire : Combien vous dois-je? Combien avez-vous tou» ché par vos mains? Payez-moi l'excédent, et rendez» moi mon gage. An 1662. »

Il ne sera pas inutile de faire connaître cette *Dona Olimpia* dont on vient de parler. Elle avait tant de crédit, et craignait tellement de le voir diminuer, qu'elle fit exiler son fils, le Cardinal *Pamphili*, qui étant devenu amoureux de la Princesse *de Rossane*, jeune veuve, avait résigné son chapeau pour épouser sa maîtresse. La faute était d'autant

plus pardonnable, que la Princesse avait pour elle le rang, la fortune et la beauté; mais *Dona Olimpia* qui redoutait toutes ces qualités, fit exiler son fils et son épouse, en 1646.

Cependant les pasquinades qui se multipliaient à Rome sur la conduite de la belle-sœur du Pape, qui vendait au plus offrant les charges politiques et ecclésiastiques, et sur ses familiarités avec le Pape, engagèrent le Pontife à éloigner ce motif de scandale. Alors il fit revenir son neveu et son épouse. On prétend que cette jeune personne remplaça *Dona Olimpia* dans le cœur du Pape. Ce fut elle, dit-on, qui fit donner le chapeau de Cardinal au fameux Cardinal de Retz; mais sa belle-mère parvint encore à la chasser, et à rentrer dans les bonnes grâces d'*Innocent* qui mourut l'an 1655. *Alexandre VII*, son successeur, voulut faire faire le procès à *Dona Olimpia*; mais elle mourut de la peste. *

* CATALAN.

Déja plusieurs fois les Catalans et les Génois avaient essayé leurs forces. La rivalité du commerce entre ces deux peuples ne leur permettait pas d'observer long-tems les traités de paix qu'ils faisaient; l'animosité leur mettait les armes à la main, aussitôt qu'ils croyaient avoir trouvé une occasion favorable. C'était les Catalans qui étaient presque toujours les premiers agresseurs. Profitant d'un moment où les Guelphes et les Gibelins avaient excité une guerre civile dans Gènes, ils armèrent une flotte assez considérable, vinrent piller et saccager les côtes de cette république, et bravèrent leurs ennemis jusques dans le port de la capitale. Les deux partis qui divisaient Gènes s'étant réunis à cause du danger, on arma des vaisseaux, dont on donna le commandement à *Salagro Négro.*

Ce brave Génois, après avoir poursuivi long-tems quatre gros bâtimens ennemis, et jetté même dans la mer une partie de ses provisions, pour donner plus de légèreté à ses galères, s'empara enfin des vaisseaux qu'il poursuivait: on fit un grand butin. Il recommanda sur-tout à ses



soldats de respecter le sexe, et de mettre les femmes en lieu de sûreté.

Un Catalan qui avait une très-belle femme, qu'il adorait, et dont il était jaloux jusqu'à la fureur, voyant que la victoire se déclarait pour les Génois, compta peu sur la générosité du vaiqueur, et craignant tout pour l'objet de sa tendresse et de sa jalousie, il forma le dessein atroce de sauver son honneur aux dépens d'une vie si chère, aimant mieux poignarder lui-même ce qu'il aimait que de la voir passer dans les bras d'un vainqueur effréné. Il regarde sa femme en pleurant; sa beauté allume encore plus sa fureur et sa jalousie; il l'embrasse pour la dernière fois, et tirant son épée: « Pardonne, lui dit-il, cher et funeste » objet de ma tendresse, mais je dois sauver ton honneur » et le mien. » A ces mots, détournant la tête, il lui enfonce son épée dans le sein.

« Ce crime, ajoute l'historien, n'est point sans exemple, et on pourrait peut-être le pardonner dans de pareilles circonstances à l'amour jaloux et réduit au désespoir. »

Salagro ne pensa point de même. Il apprit avec colère et avec indignation l'action cruelle de ce *Catalan*, la regardant comme un outrage qu'il avait fait à la vertu de son vainqueur; il fit venir devant lui ce malheureux époux, et après lui avoir reproché amèrement le doute injurieux qu'il avait formé sur les sentimens et la retenue de son ennemi, et lui fit sur-le-champ trancher la tête.

« *Salagro*, dit l'historien, n'avait point aimé. » An 1334. *

* CATALOGNE. (les Cordeliers de)

On connaît le conte des *Cordeliers de Catalogne* inséré dans les Nouvelles de la Reine de Navarre, (*a*) renouvellé et embelli par le charmant et naïf La Fontaine. La plupart

(*a*) Cette Princesse, auteur de l'*Heptameron*, était sœur de *François Ier*; elle fut mère de *Jeanne d'Albret*, et aïeule de *Henri IV*.

de ceux qui ont lu cette historiette, l'ont regardée comme un conte inventé par la Princesse, pour peindre les désordres du clergé, et sur-tout des moines qu'elle n'aimait pas. Un auteur assez exact dans ses recherches, prétend que les Nouvelles contenues dans l'*Heptameron* sont entièrement, ou presque entièrement historiques, et voici ce qu'il dit sur les *Cordeliers de Catalogne.*

« Croirait-on que l'aventure des *Cordeliers de Catalogne* » aurait un fondement réel, et que l'on eût persuadé à » des femmes que la dîme des plaisirs du mariage était » due aux religieux d'un monastère, si ce fait n'était con- » firmé par des auteurs très-graves ? Chasseneux, dans » son commentaire sur la coutume de Bourgogne des » droits appartenans à gens mariés, en parlant du pouvoir » du mari sur la femme, pose quelques espèces, et décide, » d'après les canonistes, qu'une femme qui se couperait » les cheveux par dévotion, malgré son mari, est excom- » muniée; qu'elle ne pourrait pas faire vœu de ne jamais » ôter sa chemise dans le lit. Ce sont là, dit-il, de ces fan- » taisies auxquelles il est bien difficile de remédier; et si » une femme s'avisait de faire vœu d'aller chaque jour » chez un chanoine, ou chez un prêtre, il faudrait bien » prendre patience, parce que ce serait par un motif de » dévotion qu'elle le ferait, c'est-à-dire, pour aller à con- » fesse; or il n'est pas défendu d'aller souvent à confesse: » cependant, ajoute ce commentaire, ces dévotions ont » été dangereuses de tous tems. » *

* CATHERINE. (Sainte)

L'Empereur *Galère* avait été élevé à ce haut rang par *Dioclétien*; mais sa reconnaissance ne dura qu'autant qu'il craignit son bienfaiteur. Devenu puissant et orgueilleux par une victoire qu'il remporta sur les Perses, il força *Dioclétien* à quitter la pourpre, et nomma *César Maximin*, son neveu. Ce dernier élevé parmi les barbares, où il avait pris naissance dans la classe la plus basse du peuple, conserva sur le trône la rudesse de son caractère; et les

plaisirs même auxquels il se livrait brutalement, portaient presque toujours l'empreinte de sa cruauté. Jamais il ne connut les douceurs de l'amour; il ne savait employer que la violence, pour se procurer des faveurs qui ne devraient être accordées qu'à la tendresse. « Il ôta la vie à » plusieurs femmes à qui il n'avait pu enlever l'honneur.»

« Étant à Alexandrie, ses émissaires attentifs à lui chercher et à lui procurer des objets pour assouvir sa brutalité, découvrirent une femme distinguée par sa beauté, sa naissance, ses richesses, et encore plus par sa science, ce qui n'était pas sans exemple entre les femmes d'Alexandrie; ce tyran épris d'amour, tenta de la séduire; il employa les promesses, et sur-tout les menaces; mais cette femme vertueuse se montrant prête à perdre la vie plutôt qu'à le satisfaire, il ne put cependant se résoudre à la livrer au supplice; il se contenta de confisquer ses biens et de la bannir d'Alexandrie. Ce trait, ajoute l'historien, fut regardé dans *Maximin* comme un effort de clémence, que l'amour seul pouvait produire. » Le Cardinal *Baronius* prétend que cette femme est celle que l'Eglise catholique honore sous le nom de *Sainte Catherine*. An 311.

Maximin mourut misérablement, deux ans après, comme on peut le voir à l'article *Licinius*. *

CATILINA.

La conspiration de *Catilina*, qui manqua de bouleverser Rome, dut en partie son commencement à l'amour, et ce fut ce petit dieu qui en procura la découverte.

Lucius Sergius Catilina, dont la naissance était illustre, ne parut presque occupé qu'à ternir la gloire que lui avaient transmise ses ancêtres. Ministre des cruautés de *Sylla*, il avait acquis, par cet infâme moyen, de grandes richesses qu'il dissipa bientôt dans la débauche. Livré à ses passions dès l'âge le plus tendre, il séduisit une jeune personne d'une grande naissance, qui devint ensuite sa belle-mère; il en avait eu une fille, et il n'eut pas honte de l'épouser,

Il eut aussi la hardiesse d'adresser ses vœux à la Vestale *Fabia Terentia*, * sœur de la femme de *Cicéron*, * et le talent qu'il avait pour la séduction ne lui fit point éprouver de refus. On sait combien les Romains étaient sévères sur les fautes des Vestales; il fallut tout le crédit de *Catulus*, pour sauver *Terentia* et son amant.

Catilina devint ensuite éperdument amoureux d'*Aurélia Orestilla*, illustre Romaine, veuve alors, et qui avait un enfant de son premier mari. *Catilina* la pressait vivement de l'épouser; mais la tendresse qu'elle avait pour son enfant l'empêchait de céder. Son amant n'était pas homme à s'effrayer pour un crime, lorsqu'il s'agissait de contenter ses passions; il empoisonna l'enfant qui était un obstacle à ses désirs, et épousa la mère. Bientôt ses débauches et ses prodigalités le réduisirent à la misère : cet état fâcheux le mit au désespoir; pour en sortir, il s'abandonna au délire de son imagination.

Associé avec une foule de débauchés réunis comme lui, *Catilina* crut qu'il fallait bouleverser sa patrie, pour rémédier au délabrement de sa fortune. Ses liaisons avec la jeunesse la plus brillante de Rome, même avec plusieurs colonies romaines d'Italie, lui firent espérer que ses projets auraient un heureux succès. Ce qui lui donna encore plusieurs complices, ce fut un grand nombre de jeunes femmes débauchées, dégoûtées de leurs maris, et livrées au désordre. On distingue, parmi ces femmes, *Sempronia* qui avait épousé *Junius Brutus*. Jamais femme n'eut plus de talent qu'elle pour gagner les cœurs : à une beauté rare elle joignait une voix charmante, tous les agrémens de l'esprit. Ce fut de son école que *Catilina* tira plusieurs de ses associés. Il ne s'agissait de rien moins que d'assassiner les Consuls, et sur-tout *Cicéron*, l'un d'eux, de mettre le feu aux quatre coins de Rome, de massacrer une grande partie des Patriciens, de s'emparer de leurs richesses et du Gouvernement de la République.

Plusieurs fois les conjurés fixèrent le jour et l'heure pour exécuter leurs projets; toujours ils s'aperçurent qu'on prenait des précautions contre leurs entreprises. Enfin la

conjuration fut découverte ; *Cicéron* le dit à *Catilina* au milieu du Sénat. Ce fut alors que ce prince des orateurs prononça quelques-unes de ses harangues qui feront l'admiration de tous les siècles. *Catilina*, quoique découvert, ne perdit pas toute espérance; il sortit de Rome, et alla se mettre à la tête des troupes qu'il avait fait lever en Italie, comptant que ses amis qu'il laissait à la ville, et qui n'étaient pas connus, exécuteraient ce dont ils étaient convenus, et lui faciliteraient l'entrée de Rome. Son espérance fut vaine, *Cicéron* parvint à avoir les preuves les moins équivoques de tout le plan de la conjuration ; quatre des principaux conjurés furent mis à mort. *Catilina* poursuivi par les légions romaines, donna bataille, et voyant son armée faiblir, il n'écouta que son désespoir, se jetta au milieu de ses ennemis et fut tué. Ainsi finit, avec le chef, cette fameuse conjuration * dont la découverte fit tant d'honneur à *Cicéron*, et lui procura le titre si honorable et si flatteur de *Sauveur de sa patrie*.

Du nombre des conspirateurs était un nommé *Quintus Curius*, qui avait été chassé du Sénat pour plusieurs crimes. Passionnément amoureux d'une femme, nommée *Fulvie*, il avait dissipé avec elle tout son bien, de sorte qu'il était réduit à la plus grande indigence. *Fulvie*, semblable à toutes les femmes de son espèce, n'avait plus pour lui les mêmes égards, le même attachement. *Curius* enchanté du projet de *Catilina*, qui devait bientôt le mettre dans le cas de plaire plus que jamais à *Fulvie*, eut la faiblesse de faire pressentir à cette femme son bonheur futur ; mais il garda le plus grand secret sur tout le reste. Il est rare, dit-on, de trouver une femme qui ne soit pas curieuse, et il est au moins aussi rare de voir un amant qui ait la force de taire quelque chose à sa maîtresse. *Fulvie* fut bientôt instruite de tout ce qu'elle voulait savoir. Alors soit par légèreté, soit par vanité, elle fit part du secret à quelques-unes de ses amies, en leur recommandant, comme c'est l'usage, de n'en pas parler. Cependant *Cicéron* en fut averti ; il fit venir en secret *Fulvie* chez lui,

en obtînt tous les éclaircissemens nécessaires, l'engagea encore à ménager *Curius*, pour savoir de lui, dans le plus grand détail, tout le plan de la conjuration, et ce fut par ce moyen que *Cicéron*, qui s'illustra si fort en cela pendant son consulat, parvint à rompre les funestes projets de *Catilina*, et sauva sa patrie. An de Rome 691.

* Dans sa harangue pour *M. Cælius*, *Cicéron* fait de *Catilina* le portrait suivant : « Sans avoir de grandes » qualités, *Catilina* savait en présenter l'apparence. Il » se donnait pour tout dévoué aux gens de bien, malgré » ses liaisons publiques avec une foule de scélérats. Son » penchant le portait aux plaisirs, son indolence au repos, » son intérêt aux affaires; plus hardi qu'habile, plus » ambitieux que politique, plus capable de former de » pernicieux desseins que de les conduire. Quelque chose » d'étonnant, c'est le talent qu'il avait de se faire » des amis et de les cultiver. En toute rencontre on le » voyait prêt à partager avec eux son crédit, son argent, » ses jouissances, et tous les fruits de ses crimes. Accoutumé » à se plier aux vents des circonstances, il se montrait » réservé avec les sérieux, gai avec les enjoués, grave » avec les vieillards, complaisant avec la jeunesse, en- » treprenant avec les scélérats, débauché avec les libertins. » Un caractère qui se développait sous tant de faces » différentes, devait séduire non-seulement les hommes » pervers et audacieux, mais quelques honnêtes gens » éblouis par de faux dehors. »

On connaît la tragédie de *Catilina* par Crébillon, et celle de Rome sauvée par Voltaire. *

CATON (le Censeur.)

Il est plaisant de voir *Caton le Censeur* sacrifier à l'amour; *Caton*, l'un des plus grands hommes de l'antiquité, *Caton* qui poussa la sévérité des mœurs, pendant sa censure, jusqu'à rayer de la liste des Sénateurs un homme nommé *Manilius*, parce qu'il avait donné un baiser à sa femme en

présence de sa fille. C'est Plutarque qui va nous donner ce morceau curieux.

« *Caton*, dit-il, après que sa première femme fut » morte, maria son fils à la femme de *Paulus Emilius*, » sœur du second *Scipion l'Africain*; et lui qui étoit veuf, » se servoit d'une jeune garce, servante, qui l'alloit à la » dérobée trouver dans sa chambre : toutefois cela ne » se pouvoit faire si secrètement en une petite maison où » il y avoit une jeune dame mariée, qu'on ne s'en aperçût » bien; et comme un jour cette garce par trop anda- » cieusement fut passée devant la chambre du jeune *Caton*, » pour entrer en celle du père, le jeune homme n'en dit » mot; mais son père aperçut bien qu'il en avoit eu » honte, et qu'il l'avoit regardé de mauvais œil; et pour » ce connoissant que cela déplaisoit à ces deux jeunes » personnes, son fils et sa femme, sans s'en plaindre à » eux, ni leur en faire pire chère, il s'en alla un matin, » comme il avoit de coutume. sur la place, avec la troupe » de ceux qui l'accompagnoient par honneur, entre les- » quels étoit un *Salonius* qui avoit autrefois été son » Greffier, et l'accompagnoit comme les autres, par » honneur. *Caton* l'appellant tout haut par son nom, lui » demanda s'il n'avoit point encore marié sa fille. * *Sa-* » *lonius* répondit qu'il ne l'avoit pas encore mariée, » et qu'il n'auroit eu garde de le faire, sans lui demander » son agrément. Puisque cela est, lui répondit *Caton*, » je t'ai trouvé un gendre très-convenable, à moins que » son âge ne fasse de la peine à ta fille ; car du reste il n'y » a rien à redire en lui, mais il est fort vieux. *Salonius* » lui ayant répondu que c'étoit à lui à établir sa fille, et » à la donner à qui il voudroit, puisqu'elle étoit sous sa » protection, et qu'elle avoit grand besoin de ses bontés, » alors *Caton*, sans différer davantage : Le gendre que je » te destine, lui dit-il, c'est moi. » * Et, en effet, il épousa la fille de *Salonius*, et en eut un fils qui fut aïeul de *Caton* d'Utique.

* Lorsque son fils lui demanda pourquoi il se remariait, étant déjà vieux : « Je suis si content de vous, répondit-

» il, que je voudrois bien avoir d'autres fils qui vous
» ressemblassent. »

« *Caton*, dit encore Plutarque, par son second mariage,
» par ce mariage si indigne de lui et si fort hors de son
» âge, a donné grand sujet de l'accuser d'avoir manqué à
» la vertu de tempérance. En effet, étant déjà si vieux,
» et ayant un fils déjà marié, et sa belle-fille chez lui,
» de s'être remarié, et remarié à la fille de son Greffier, à
» la fille d'un père aux gages du public, cela n'est ni beau
» ni honnête. Mais, soit qu'il l'ait fait par un appétit de
» volupté, ou par un esprit de colère et de vengeance,
» pour punir son fils d'avoir vu de mauvais œil sa servante
» qu'il entretenoit, l'action et le prétexte sont également
» honteux et indignes; et quant au discours qu'il tint à
» son fils, pour justifier son mariage, c'est un discours
» ironique et moqueur qui n'a nulle ombre de vérité; car
» s'il vouloit avoir des enfans aussi gens de bien que ce-
» lui-là, il devoit donc épouser une fille de noble maison,
» s'y prendre de meilleure heure, ne pas se contenter
» d'entretenir une fille de mauvaise vie, pendant que ce
» commerce put être caché, et, quand il fut découvert,
» ne pas s'oublier jusqu'à faire son beau-père de celui à
» qui il pouvoit bien commander, mais auquel il ne
» pouvoit s'allier sans honte. »

On peut remarquer comme une chose assez extraordinaire que *Caton* veillait attentivement sur la conduite de ses esclaves. « Mais ayant opinion que ce qui les in-
» citoit à entreprendre et faire les plus grandes mé-
» chancetés, étoit pour accomplir leur volupté avec les
» femmes, il ordonna que les siens pourroient avoir la
» compagnie des serves de sa maison, pour un prix
» d'argent qu'il leur taxa, avec défense expresse de n'avoir
» affaire à autre femme quelconque hors de la maison. »

Un historien rapporte un autre fait assez curieux.
« *Caton*, dit-il, avait épousé une femme fort bien faite,
» et l'histoire remarque que cette femme craignait ex-
» trêmement le tonnerre. Comme elle aimait extrême-
» ment son mari, ces deux passions lui conseillant une
» même

» même chose, elle choisissait toujours son mari pour
» son asyle contre le tonnerre, et se jettait dans ses bras
» au premier murmure du ciel qu'elle s'imaginait d'avoir
» ouï. *Caton* à qui l'orage plaisait, et qui n'était pas
» fâché d'être caressé plus qu'à l'ordinaire, ne put retenir
» sa joie dans son cœur. Il révéla ce secret domestique à
» ses amis, et leur dit un jour, parlant de sa femme,
» qu'elle avait trouvé le moyen de lui faire désirer le
» mauvais tems, et qu'il n'était jamais si heureux que
» quand Jupiter était en colère. »

Caton, surnommé *Marcus* du nom de son père, était de Tusculum; il était du nombre de ceux que les Romains appellaient hommes nouveaux; il était roux et avait les yeux verds. Il mourut la seconde année de la troisième guerre punique qu'il avait si vivement provoquée. *

CATON (d'Utique.)

CATON D'UTIQUE fut, comme son aïeul *Caton le Censeur*, sévère et réglé dans ses mœurs. Il poussa si loin le scrupule à cet égard que, suivant Plutarque, il n'avait jamais connu de femme, lorsqu'il épousa *Attilia*, fille de *Soranus*. * Il avait voulu auparavant se marier avec *Lépida*, qui avait été fiancée à *Scipion Métellus*, ce dernier s'était d'abord retiré, en voyant la recherche de *Caton*; l'amour le ramena de nouveau aux pieds de sa maîtresse qui lui donna la préférence. *Caton* en fut tellement irrité, qu'il s'en vengea par des chansons très-injurieuses contre *Scipion*. *

La sagesse de *Caton*, dans un tems sur-tout où la dissolution des mœurs était de mode à Rome, ne fut pas un exemple assez fort pour retenir *Attilia* dans son devoir; elle s'abandonna au libertinage avec une telle impudeur, que *Caton* fut obligé de se séparer d'elle, après en avoir eu deux enfans. Ce malheur, puisqu'on veut que c'en soit un, aurait dû rendre *Caton* plus sage; cependant il voulut encore tenter l'aventure. Il épousa *Martia*, fille de *Martius Philippus*, et il ne tarda pas à s'apercevoir que

le cœur de sa femme était à *Hortensius*. Prenant alors prudemment son parti, il céda cette femme à son amant, et néanmoins il la reprit après la mort d'*Hortensius*. * C'est à cette occasion que *César* dit : « S'il (*Caton*) avait » besoin de femme, pourquoi la céder à un autre? Et » s'il n'en avait pas besoin, pourquoi la reprendre? Cela » ne montre-t-il pas qu'on s'est servi de ce leurre, afin de » prêter une jeune femme à *Hortensius*, laquelle on re- » couvrerait riche. » Cet *Hortensius* était contemporain de *Cicéron*, et presque aussi grand orateur que lui. »

On sait que *Caton*, après la victoire de *César* en Afrique, contre les partisans de *Pompée*, se fit mourir lui-même à Utique, où il était renfermé, ayant refusé de recevoir la grâce que *César* voulait lui accorder. * Ce fier républicain eut deux sœurs nommées *Servilia*, qui toutes deux donnèrent l'exemple du libertinage, comme on peut le voir aux articles *César Jules* et *Lucullus*. *Porcia*, leur nièce, épouse de *Brutus*, l'un des assassins de *César*, ne leur ressembla pas. * An de Rome 707.

*CAUMONT.

Je n'entreprendrai point de retracer aux yeux du lecteur les horreurs commises dans le massacre de la Saint-Barthelemi; on sait que cette scène effroyable fut ordonnée par *Charles IX*, qui suivit en cela les conseils et la volonté de *Catherine de Médicis*, sa mère. D'ailleurs ce qui s'est passé à Paris dans les premiers jours de Septembre 1793, n'a que trop retracé ce qui avait été fait plus de deux siècles auparavant, et ce qui faisait déjà la honte de la nation Française.

Dans le nombre immense des Seigneurs protestans dévoués à la mort, l'histoire a remarqué *François Nompar de Caumont*. Il était couché dans un même lit avec ses deux fils. Les assassins étant entrés dans cette chambre, donnèrent plusieurs coups de poignard, dont le père et le fils aîné moururent sur-le-champ. Le plus jeune ne fut

que blessé. Comme il nageait dans son sang ; on le crut mort, et les assassins sortirent.

Cet enfant, qui avait à peine douze ans, faisant réflexion que d'autres meurtriers pourraient bien succéder à ceux qui venaient de s'en aller, contrefit le mort, et se cacha le mieux qu'il put sous les corps de son père et de son frère.

Il resta ainsi jusqu'au soir, et, pendant cet intervalle, il entendit des discours de toute espèce, dont plusieurs le firent frissonner d'horreur. Divers assassins étant entrés dans la maison pour égorger ceux qu'ils y trouveraient, se mirent à piller ; et en regardant les corps qui étaient étendus sur le lit, les uns faisaient l'éloge de ce meurtre, en disant que ce n'était pas assez de tuer les mauvaises bêtes, mais qu'il fallait aussi en écraser les petits. D'autres approuvaient la mort du père, qu'ils regardaient comme coupable, puisqu'il était protestant, mais ils étaient fâchés qu'on eût égorgé les enfans, à qui on ne pouvait rien reprocher.

Le jeune *Caumont* qui était depuis long-tems dans une cruelle situation, fut tenté alors de se montrer; cependant il eut la prudence d'attendre encore. Sur le soir, ayant entendu la conversation d'autres personnes qui détestaient entre elles la barbarie des exécutions de cette cruelle journée, il se retira de dessous les corps de son père et de son frère, et levant un peu la tête : Je ne suis pas mort, dit-il. On voulut alors lui faire beaucoup de questions, et on lui demanda sur-tout qui il était. Il répondit qu'il était le fils de l'un de ces deux morts, et le frère de l'autre ; à l'égard de son nom, il ne voulut pas le déclarer, et comme on insistait pour le savoir, il eut la prudence de dire qu'il ne se nommerait que lorsqu'on l'aurait mis en lieu de sûreté.

Il était bien difficile de trouver un asyle assuré dans des conjonctures aussi affreuses. On demanda à cet enfant où il voulait aller : *A l'Arsenal*, dit-il, *je suis parent du Grand-Maître de l'artillerie*, *vous serez bien récompensés.* On l'y conduisit avec le plus de précautions qu'il fut

possible, et enfin on le mit entre les mains de M. *de Biron.*

« Les mémoires du tems, en parlant de ce que l'on vient de raconter sur l'assassinat du Seigneur *de la Force de Caumont* et de ses enfans, rapportent un fait dont les historiens n'ont point fait mention; ils disent que ce meurtre fut commandé en particulier par mademoiselle *de la Chateigneraye*. sœur de *Caumont*. Elle était l'amante de *Larchant*, Capitaine des gardes du Duc d'*Anjou*, et avait apparemment su par son amant le secret de cette horrible journée. Elle eut la barbarie de vouloir profiter de cette conjoncture pour faire égorger ceux qui pouvaient partager avec elle la riche succession de la maison *de Caumont*. Le Duc d'*Anjou*, par amitié pour son favori, entra dans ce noir complot, et ce furent les soldats de sa garde qui firent l'exécution. »

La demoiselle *de la Chateigneraye* apprit avec chagrin qu'un de ses frères avait échappé au massacre. Elle alla elle-même prier M. *de Biron* de lui remettre cet enfant, afin qu'elle en prît soin, et qu'elle fit panser sa blessure; mais *Biron* ne voulut jamais le lui confier. An 1572.

Ce jeune Seigneur, nommé *Jacques Nompar de Caumont*, devint par la suite le chef de la maison *de Caumont de la Force*, par la mort de *Godefroi de Caumont*, son oncle, qui ne laissa qu'une fille, dont il est parlé à l'article *Biron*. *Jacques de Caumont* fut fait Maréchal de France, Duc et Pair, et mourut en 1652. *

CAVADE.

PÉROSE, Roi de Perse, ayant péri avec trente de ses enfans dans la guerre qu'il faisait contre les Nephtalites, ne laissa pour successeur qu'un fils nommé *Cavade*, ou *Cabades*, ou *Kobode*. * Comme il était encore trop jeune pour tenir les rênes du Gouvernement, on donna la régence à *Obale*, autrement *Balafi*, frère de *Pérose*, Prince doux et pacifique, qui ne gouverna pas long-tems.

Une conspiration formée et dirigée par les Mages qu'il avait eu l'imprudence de mécontenter, le détrôna ; on lui creva les yeux, et *Cavade* fut proclamé Roi. *

Ce jeune Prince livré à la fougue de ses passions, et ne voulant trouver aucun obstacle à la satisfaire, fit une loi par laquelle toutes les femmes étaient communes, et il était permis aux femmes les plus distinguées de se prostituer. * Il paraît au premier coup-d'œil, et à en juger d'après nos mœurs, qu'une semblable loi devait plaire au plus grand nombre ; c'est néanmoins ce qui n'arriva pas. Cette nouveauté déplut à presque tous les sujets de *Cavade*, qui lui-même faisait usage de toutes les femmes qui lui plaisaient. * On le déposa, on l'enferma dans une étroite prison, et on mit sur le trône * un autre frère de *Pérose*, nommé *Zamaspés.* * Deux ans s'écoulèrent sans que *Cavade* pût trouver les moyens de briser ses fers. L'amour vint à son secours.

Son épouse qui lui était tendrement attachée, le visitait souvent dans sa prison, et tâchait d'adoucir son sort par ses tendres soins. La beauté de la Princesse avait fait impression sur le gouverneur du château où était renfermé *Cavade*. Comme il croyait que ce Prince était perdu sans ressource, il eut la hardiesse de déclarer sa passion à la Reine ; *Cavade* en fut bientôt instruit. On n'était vraisemblablement pas alors bien délicat sur ce qu'on appelle l'honneur d'un mari, ou la liberté parut préférable à *Cavade* sur ce point d'honneur. Quoi qu'il en soit, il ordonna à sa femme d'écouter l'Officier, même de ne lui rien refuser. L'histoire ne dit pas si la Princesse montra beaucoup de répugnance ; il s'agissait de la liberté de son époux ; le sacrifice qu'on exigeait était nécessaire, elle obéit. Le Gouverneur, dont la passion ne fit qu'augmenter avec la jouissance, donna à la Princesse entière liberté d'entrer dans la prison, et d'en sortir quand elle le voudrait. *Cavade* parvenu à son but, à son honneur près, et sûr qu'un de ses sujets nommé *Seoses*, l'attendait avec des chevaux, prit les habits de sa femme pendant la nuit, passa au milieu des gardes sous ce déguisement sans être

reconnu, et eut le tems de s'échapper avant qu'on se fût aperçu de son évasion. Il rentra bientôt dans son royaume, à la tête d'une armée que lui donna le Roi des Nephtalites.

Zamaspés vaincu et prisonnier, perdit la vie. * Un historien dit au contraire que ce Prince se rendit auprès de son neveu, et lui remit la couronne, préférant les douceurs d'une vie privée aux embarras de la Royauté; il ajoute que *Cavade* le laissa vivre en liberté.

Il est fâcheux que l'histoire ne nous apprenne pas ce que devint l'épouse de *Cavade*, qui avait fait tant de sacrifices pour procurer la liberté à son mari. * Quelques historiens insinuent qu'on usa envers elle plutôt de sévérité que d'indulgence, ce qui ne ferait pas honneur au Roi. Ce Prince mourut sous l'Empire de *Justinien*, et eut pour successeur *Chosroës*, qu'il avait désigné par son testament, et qu'il avait eu d'une fille du Roi des Nephtalites. An 531. *

* CAVANAC.

Parmi la multitude de maîtresses qu'a eu *Louis XV*, on connaît mademoiselle *de Romans*, née en Dauphiné, et qui eut de ce Prince un fils qu'on a appellé l'Abbé *de Bourbon*. On raconte de la manière suivante le commencement et la fin de cette passion, ou pour mieux dire de cette fantaisie.

« *Louis XV* touché des remords de sa conscience, en 1766, avait supprimé le fameux parc aux cerfs. Les vils courtisans qui l'entouraient, effrayés d'une semblable résolution, cherchèrent à la rendre inutile, en offrant aux yeux du Monarque une foule de nouvelles beautés. De ce nombre fut mademoiselle *de Romans* qui résista aux premières caresses, et ne voulut les recevoir qu'à des conditions; le Roi lui fit acheter une maison à Passy, où elle accoucha d'un fils qui fut baptisé sous le nom du Roi, avec promesse de le reconnaître en tems et lieu.

» La demoiselle vivait dans la retraite avec beaucoup de modestie. L'amour vint violer cet asyle. Un Abbé *de Lustrac* s'insinua chez la Sultane, gagna sa confiance, excita son ambition, flatta son orgueil, et la rendit assez imprudente pour apprendre au public ce qu'elle avait promis d'ensevelir dans le silence. Un beau matin on vint l'enlever fort durement, et on la conduisit dans un couvent. On la sépara de son fils que l'on mit dans un collége, sans qu'elle sût où il était, et l'Abbé *de Lustrac* fut resserré étroitement dans un château fort. »

Cette rigueur ne fut pas de longue durée; on rendit la liberté à mademoiselle *de Romans*. Comme elle avait une fortune assez considérable, elle trouva un homme de condition, et Chevalier de Saint-Louis, qui voulut bien l'épouser, il se nommait *de Cavanac* ou *Caveinac*. On sent facilement qu'il était sans fortune, et qu'il eut plus d'égard à celle de sa femme qu'à sa beauté. Il était d'ailleurs un mauvais sujet, et un joueur décidé. Sa femme, de son côté; ne consulta pas son goût en l'épousant; son unique intention était de se donner un nom, et de couvrir par un lien respectable la honte publique de sa conduite.

Dans cette position il est aisé de se persuader que l'amour, l'estime et l'amitié n'existant point entre ces deux époux, chacun d'eux chercha à remplir le but qu'il s'était proposé. M. *de Cavanac* puisait souvent dans la bourse de sa femme, afin de satisfaire sa passion pour le jeu. Celle-ci ne trouvant dans son mari aucune des qualités qui pouvaient lui plaire, s'en dédommageait dans la compagnie qu'elle réunissait chez elle. C'était beaucoup de Prélats et de membres du clergé de toute espèce, à cause du jeune Abbé *de Bourbon*.

Dans ce nombre « un Abbé *de Boisgelin*, Grand » Vicaire d'Aix, Agent Général du clergé, beau, brun » et superbe cavalier, faisait sa cour à la Dame. » Le mari peu jaloux, ou plutôt peu délicat, fermait les yeux sur la conduite de sa femme; mais sa fureur pour le jeu lui ayant fait perdre des sommes considérables, il ne trouva plus les mêmes ressources, parce que madame de

Cavanac craignit d'être ruinée. Alors il s'avisa de désapprouver les visites fréquentes de l'Abbé *de Boisgelin*.

« Un soir cet Abbé s'étant retiré dans la chambre de » madame *de Cavanac*, après avoir soupé seul avec » elle, le mari affecte de rentrer brusquement, de » vouloir entrer chez sa femme, et trouvant quelque » résistance à la porte, il fait grand bruit, il l'enfonce » avant qu'on l'ouvre. Il apostrophe durement madame » *de Cavanac* et l'Abbé : dans sa rage, il paraît en vouloir » à celui-ci et le frapper, l'Abbé fort et vigoureux, le » prévient, et de la pelle du feu le marque au front. » Madame *de Cavanac* ouvre la fenêtre, appelle la garde : » ce dont il résulte un scandale effroyable. La garde et le » Commissaire arrivent, on verbalise. Le lendemain, le » Ministre en est instruit. Monsieur *de Maurepas* mande » l'Abbé *de Boisgelin*, et le réprimande sur ce qu'il se » trouve à pareille heure tête-à-tête avec une jolie » femme. L'Abbé s'excuse; il dit qu'il ne croyait pouvoir » mieux faire que de suivre l'exemple de tel et tel Prélat » qu'il nomme. -- Point du tout, lui observe le Ministre » plaisant ; attendez que vous soyiez Évêque. »

Cette affaire qui avait fait grand bruit, en raison des acteurs, ne pouvait guère être ensevelie. L'Abbé *de Bourbon* qui, comme de raison, prit le parti de sa mère, obtint une lettre de cachet qui envoya M. *de Cavanac* à quarante lieues de Paris. C'était assurément abuser beaucoup de l'autorité ; car ce pauvre mari avait été cocu, battu, et il était seul puni. L'Abbé *de Boisgelin* triompha, n'eut plus de rival, conserva sa place, et devint Évêque.

Mademoiselle *de Romans* était parvenue à faire reconnaître son fils par *Louis XVI*, en lui envoyant l'extrait baptistaire qui constatait que l'enfant avait été baptisé comme fils de *Louis XV*. Elle joignit à cet acte une lettre par laquelle ce Prince promettait à la mère d'avoir soin de l'enfant comme du sien, et de le reconnaître. Cette lettre qu'on avait voulu retirer, avait suscité à mademoiselle *de Romans* de violentes persécutions,

parce qu'elle ne voulut jamais s'en dessaisir, la regardant comme le patrimoine le plus précieux de son fils.

Cet enfant qui ne pouvait prévoir qu'une heureuse destinée, mourut en 1787, de la petite vérole, et on assure qu'il l'avait gagnée de la même manière que *Louis XV*, en couchant avec une grande Dame qui en était atteinte. *

* CAYLUS.

M.r *DE CAYLUS* était l'amant connu et avoué de la Marquise *de Seignelay*. Le Marquis le savait; mais se conformant à l'usage reçu, il n'en regardait pas moins M. *de Caylus* comme son ami, et le traitait de même. Quelques motifs de convenance, et sur-tout d'économie, l'engagèrent à former le projet de passer quelques années dans ses terres; il le proposa à la Marquise qui s'y refusa. Craignant qu'on ne lui soupçonnât quelque motif de jalousie dans cet arrangement, et connaissant l'empire de M. *de Caylus* sur sa femme, il eut recours à lui, et l'engagea à déterminer la dame à se conformer à des arrangemens qui devenaient nécessaires; et du reste, pour ne rien déranger dans les leurs, il proposa à son ami de venir la voir lorsqu'il voudrait. M. *de Caylus* déclara au Marquis qu'il ne pouvait faire ce qu'il désirait; que c'était lui, au contraire, qui avait dissuadé sa femme d'aller ainsi s'enterrer toute vive. Cette réponse qui n'était nullement analogue à la très-grande complaisance du Marquis *de Seignelay*, le mit en colère; il y eut des propos, et finalement un duel dans lequel M. *de Caylus* fut tué, en 1783.

Cette mort, au lieu de ramener au Marquis *de Seignelay* le cœur de son épouse, ne fit que l'aliéner davantage; elle demanda sa séparation en justice. La cause fut plaidée avec un grand appareil, en présence de beaucoup de gens de la cour et de tous les *Béthune* dont la Marquise portait le nom. Elle fut déboutée de sa demande, obligée d'aller vivre dans ses terres, et de s'y enterrer avec un mari qu'à coup sûr elle n'aimait pas.

L'arrêt lui accordait d'abord deux mois; ce délai fut prolongé pendant un an, et, sous prétexte de sa mauvaise santé, elle s'était retirée chez le Marquis *de Bethune*, son père. Sur une requête du mari était intervenu un autre arrêt qui ordonnait provisoirement que la Marquise entrerait dans un couvent, et, sur sa demande de rester chez son père, renvoyait les parties à l'audience. Elle rendit alors plainte de la requête injurieuse et diffamatoire de son mari, et requit de nouveau sa séparation de corps, en articulant des griefs postérieurs. Sur la plaidoierie de M. Gerbier, elle fut admise à la preuve des faits. An 1785. *

* CAYLUS.

Il a paru depuis peu un livre intitulé Souvenirs de M. le Comte *de Caylus.* Ce n'est sûrement pas celui dont il est question dans l'article précédent; car celui-ci est mort en 1785, et l'autre en 1765. Celui dont on va parler était fils de Madame *de Caylus*, qui a laissé aussi des Souvenirs, et de *Jean-Anne de Caylus. Théodore-Agrippa Daubigné* était son bisaïeul. Les Souvenirs du Comte *de Caylus* renferment plusieurs anecdotes qui auraient pu trouver place dans ce Dictionnaire, si l'impression n'en eut pas été si avancée; mais on y trouve une Lettre de M. *de Caylus* à Madame ...... sur *la difficulté de se comporter convenablement, lorsque l'on est c......* comme cela a un grand rapport avec les objets de ce Dictionnaire, j'ai cru devoir donner un extrait de cette lettre.

L'Auteur, après avoir dit qu'il se trouve dans une campagne où sont rassemblées plusieurs personnes, ajoute qu'une d'entre elles nommée *Philinte*, ayant avancé qu'il ne trouvait rien de si difficile que d'éprouver une infidélité conjugale d'une façon convenable, on fit de cette grande difficulté un sujet de plaisanterie, et on convint que chacun, en déguisant les noms, ferait l'histoire de quelque galanterie d'une femme mariée. Cependant la



Comte *de Caylus* ne cite dans sa lettre qu'une seule histoire qu'il met sous les noms de *Pamphile* et de *Melazie*.

« *Pamphile*, vivement sollicité par sa famille, consentit enfin à se marier. Ce consentement une fois donné, comme il ne se mariait, pour ainsi dire, que pour les autres, il n'examina plus rien; car il avait trop d'usage du monde pour croire qu'il fût aisé de juger sainement d'une fille qui ne se connait pas elle-même, en aussi peu de tems qu'il s'en passe pour l'ordinaire entre les conventions et les cérémonies par lesquelles on est éternellement engagé. *Melazie*, qu'on lui destinait, était grande et parfaitement bien faite, avec une figure aimable, douce, et des yeux pleins d'esprit. Elle n'avait que seize ans, *Pamphile* trente. Il parut aimable à *Melazie* : ce n'est pas une chose qui doive beaucoup flatter l'amour-propre, car, sans vouloir répéter les mauvaises plaisanteries si souvent rebattues sur l'envie qu'ont les filles de se marier, dès leur enfance on ne leur fait envisager aucun autre avenir. Les idées de la liberté, celles des spectacles du monde, le désir de quitter un couvent, ou la contrainte domestique, que de raisons pour embrasser un état qui se trouve encore proposé par des parens que l'on ne peut contredire! *Melazie* accepta donc, et les noces furent célébrées au grand contentement des deux familles qui s'assemblèrent à l'ordinaire pour dire beaucoup de lieux communs et se féliciter à tout hasard d'un heureux mariage. Pendant le trouble des premiers jours et l'ennui des soupers donnés et rendus, on peut assurer que *Pamphile* et *Melazie* ne se connaissaient que de vue. Les nouveaux époux, dans la maison qu'ils habitèrent seuls, c'est-à-dire sans personne de leur famille, eurent ensuite le tems de chercher à se connaître. Le mari, qui naturellement aimait à plaire, ne négligea rien pour étudier le caractère de sa femme; et persuadé que la liberté des plaisirs développe plus aisément le caractère que la contrainte, il procura à *Melazie* tous les amusemens qui dépendaient de lui : parures, spec-

tacles, équipages superbes, soupers brillans à la ville comme à la campagne, enfin tout ce qui peut plaire la prévenait toujours et ne la faisait jamais attendre.

» Ce n'était pas de l'amour effréné que *Pamphile* ressentait pour *Melazie*, le commerce des femmes l'avait engagé de bonne heure à se tenir sur ses gardes. *Melazie* touchée de son heureuse situation, charmée de l'esprit et des grâces de son mari, lui disait des choses qu'elle croyait dictées par l'amour; mais *Pamphile* qui s'y connaissait bien, lui répondait : Non, *Melazie*, ce n'est point-là de l'amour, ce sont les expressions que la reconnaissance et la douceur de la société peuvent inspirer à un bon cœur. Nous ne sommes pas maîtres de l'amour : si jamais je vous en inspire, si vous en ressentez, qui le saura mieux que moi? croyez que j'en serai instruit avant vous-même. Au reste je suis content, car enfin vous m'accordez tout ce qui dépend de vous.

» Deux ans se passèrent dans une société véritablement douce et charmante, pendant lesquels tous les sentimens que je viens d'exposer subsistèrent sans aucune altération; mais enfin comme tout a des bornes dans ce monde, *Pamphile* tint à peu près ce discours à *Melazie :*

» Vous devez me connaître, *Melazie*, depuis que nous vivons ensemble, et vous n'ignorez pas que je n'ai travaillé que pour mériter votre amitié aussi bien que votre confiance. Jusqu'à présent vous m'avez accordé l'un et l'autre, mais je sens que je vais les perdre. Quoi! vous croyez...... reprit aussitôt *Melazie*. Ne m'interrompez pas, je vous conjure, ajouta *Pamphile*; n'employez point avec moi cette fausseté que l'on reproche tant aux femmes. Depuis quelque tems vous êtes agitée, vous avez l'esprit occupé, et je remarque les attentions que vous voulez avoir pour moi : vous en avez en effet, mais je vois qu'elles vous coûtent; vous soupirez, vous êtes inégale dans vos désirs, incertaine dans vos démarches, vous cherchez à vous attacher à ce qu'on appelle les dévoirs; vous voulez enfin, quoi qu'il vous en coûte, vous attacher à moi. Convenez au moins que

je ne suis point injuste, et que j'ai très-bien jugé de ce que vous avez pu faire pour résister à l'amour. Enfin vous m'avez touché ; j'ai plus fait, moi-même j'ai partagé vos peines. Ce n'est pas tout encore, *Thélamon*..... à ce nom *Melazie* voulut prendre la parole, et ce ne fut pas sans rougir ; mais *Pamphile* l'interrompant, continua: *Thélamon* est mon ami de tous les tems, et c'est malgré lui qu'il vous aime ; j'ai distingué sans peine le charme flatteur que des cœurs vertueux trouvent à se voir, quand ils croient ne s'aimer point ; j'ai vu votre embarras quand il ne vous a pas été possible de douter de vos sentimens, vous avez rougi, vous avez gémi tous les deux du rôle auquel votre amour m'exposait : j'ai tout vu, je sais tout, et le moment est venu auquel je dois vous parler. Ne craignez rien d'une conversation aussi singulière que celle-ci, ne me déguisez rien ; mais aussi je n'exige pas de vous que vous me fassiez un aveu, tel qu'il fut il serait toujours trop dur et pour vous et pour moi. Voici donc ce que j'exige de vous : premièrement je vous demande un secret inviolable sur ce que je viens de vous dire ; gardez le pour *Thélamon*, cela est indispensable. Secondement je vous recommande d'avoir des ménagemens dans le public ; l'amitié que j'ai toujours eue pour *Thélamon*, et celle qu'il ressentait pour moi long-tems avant mon mariage, nous donne à tous les trois un prétexte suffisant pour nous satisfaire : ayez pour moi la plus tendre amitié, vous l'avez éprouvée, je la mérite, et cette conversation ne doit pas la diminuer ; le reste ne dépend pas de vous.

» Depuis ce tems *Pamphile* a vécu avec sa femme dans la plus grande amitié ; elle a fait de son côté avec le plus grand soin ce qu'il lui avait recommandé, non sans avoir eu bien des troubles et des remords. Mais enfin l'amour ayant repris tous ses droits, ces amis vivent heureux, et *Pamphile*, à mon sens, ne joue pas le plus vilain personnage, puisqu'il est sans remords, et qu'il a satisfait en même tems à ce qu'il devait à sa femme et à ce qu'il se devait à lui-même. »

Lorsqu'on eut raisonné sur cette histoire, *Philinte* dit à la compagnie : je viens de vous citer l'exemple qui m'a paru, dans ce genre, le plus à l'honneur de l'humanité, et que vous acheverez tout comme il vous plaira ; ce n'est pas ce dont il s'agit ici. Vous jugez cependant qu'il manque bien des choses à mon héros, vous dites qu'il a trop fait ou trop peu, à la bonne heure. cela prouve au moins que ces sortes d'affaires sont bien délicates, et qu'à dire vrai, le rôle de c... est impossible à jouer d'une façon convenable.

CENULPH.

Cenulph, qui succéda à *Sigebert* au royaume de Wessex, fut une victime de l'amour. *Sigebert* avait été détrôné par ses sujets mécontens, et *Kinehard*, son frère, avait été exilé. *Sigebert*, dans son infortune, conservait toujours l'espérance de remonter sur le trône : attentif à tous les évènemens, et instruit de tout ce qui se passait à la cour de son successeur, il apprit que *Cénulphe* avait une intrigue avec une jeune femme qui demeurait à Illorton, dans la province de Surrey. L'amour aime le mystère ; lorque *Cénulph* allait voir sa maîtresse, il se faisait accompagner de très-peu de monde. *Kinehard* instruit d'une de ces entrevues secrètes, se rendit sur les lieux, et massacra le Roi avec toute sa suite. Ce crime ne fut pas heureux, car tous ceux qui y avaient participés furent passés au fil de l'épée. An 784.

CÉSAR. (Jules)

Jules César que la fortune éleva au plus haut degré où un homme puisse aspirer, manqua de périr pour une femme, au commencement de sa carrière.

* Il était de la maison Julia, qui prétendait être issue de Vénus par Enée, fils d'Anchise et de cette Déesse. Son père se nommait *Caius Julius Cesar*, et sa mère *Aurelia.* *

Après avoir répudié *Cessucie* âgée de dix-sept ans, sans avoir habité avec elle, *César* épousa *Cornélie*, fille de *Cinna*, illustre par quatre consulats, * et encore plus par son union avec *Marius*, union qui fit couler tant de sang à Rome. * *Sylla*, ennemi de *Marius* et de *Cinna*, était alors Dictateur et tout-puissant. * L'histoire nous a tracé ses fureurs, ses proscriptions; et la révolution française, en les renouvellant d'une manière encore plus atroce, en a démontré la possibilité. Cet homme, ou plutôt ce monstre dont les volontés étaient des ordres absolus, * fit tous ses efforts pour engager *César* à se séparer de *Cornélie*, et ne put y parvenir. Cet attachement si vif et si constant dans un jeune homme ambitieux, lui coûta le sacerdoce, le douaire de sa femme qui était considérable, les successions qui pouvaient lui échoir; enfin *Sylla* étonné et furieux d'une semblable résistance, donna ordre d'arrêter *César*. Pour éviter la mort, il fut obligé de se cacher, de changer de demeure toutes les nuits, quoiqu'il eût la fièvre quarte, et de répandre l'argent à pleines mains, pour éloigner ceux qui avaient ordre de l'arrêter. Il obtint grâce à la sollicitation des Vestales; ce fut alors que *Sylla* prédit la grandeur future de ce jeune romain. On verra que *César*, dans la suite, ne montra pas une semblable constance pour les femmes; il en trouva, dit-on, peu de cruelles; et cependant, malgré sa puissance, son crédit et ses talens, il ne put éviter le sort de beaucoup de maris.

César épousa en troisièmes noces *Pompéia*, fille de *Quintus Pompeius Rufus*. Soit avant, soit après son mariage, *Pompéia* se laissa séduire par le fameux *Publius Clodius*; mais elle était veillée de si près par *César* et par *Aurélia*, sa belle-mère, qu'elle trouvait difficilement une occasion favorable pour voir son amant: elle espéra pourtant y parvenir le jour qu'on célébrerait dans sa maison la fête de Vénus, * autrement de la bonne Déesse. Il n'était permis à aucun homme de s'en approcher, on chassait même de la maison où on la célébrait, tout animal qui n'était pas femelle, et l'on poussait le scrupule jusqu'à

couvrir les tableaux et les statues. *Clodius*, jeune, beau et sans barbe, * s'habilla en femme, et se faisant passer pour une chanteuse, il s'introduisit avec les autres. * D'ailleurs les deux amans avaient mis dans leurs intérêts une femme de chambre qui aida à faire entrer *Clodius*. * Malheureusement on le reconnut. * Tandis qu'il attendait *Pompéia*, une femme d'*Aurélia* le prenant pour une personne de son sexe, voulut badiner avec lui : il se trouble ; l'autre se doutant de quelque chose, le questionne, et le voyant interdit, le fait enfin parler; alors son embarras et sa voix le trahirent, et il fut découvert. Les matrones effrayées d'une telle hardiesse, couvrirent d'un voile l'autel de la Déesse, et chassèrent *Clodius* avec toutes sortes d'imprécations. *

Pompéia fut répudiée. « Ce n'est pas assez pour la femme » de *César*, dit-il en la congédiant, qu'elle soit innocente, » il faut même qu'elle soit exempte de soupçons. » Mais au fond, dit un historien, *César* ne doutait pas que sa femme n'eût fait le saut tout entier. *Suétone* au moins n'en doutait pas, car il n'hésite pas à assurer que *Pompéia* avait commis adultère avec *Clodius*.

César ne se contenta pas d'avoir répudié sa femme, il voulut encore poursuivre son amant. On suspendit d'abord cette poursuite à cause du triomphe de *Pompée* qui revenait d'Asie, mais ensuite *César* agit avec beaucoup de vivacité contre *Clodius*. Heureusement pour ce dernier tout était vénal à Rome, l'argent et l'amour le sauvèrent du nombre de ses juges; les uns furent gagnés par argent, d'autres par leurs maîtresses.

* Parmi les témoins qui déposèrent contre *Clodius*, parut *Cicéron*, ce qui étonna plusieurs personnes, et encore plus le coupable à qui *Cicéron* avait les plus grandes obligations. Le motif qui força ce grand homme à manquer à la reconnaissance et à jouer un rôle aussi méprisable et aussi indigne de lui, mérite d'être connu.

« *Clodius* avait une sœur nommée *Clodia*, douée d'une grande beauté. Touchée du mérite de *Ciceron*, flattée des soins qu'il lui rendait, elle aurait voulu pouvoir l'épouser.

Pour

Pour y parvenir, il fallait auparavant répudier *Térentia*, femme de *Cicéron*, et c'est à quoi travaillait *Clodia* : mais *Térentia* n'était pas femme à souffrir tranquillement les infidélités de son époux ; elle entra dans la plus furieuse colère, elle fit un vacarme horrible dans sa maison, et jamais la vertu et la patience de *Cicéron* ne furent plus éprouvées, ni sa philosophie mieux exercée. Ayant appris l'aventure de *Clodius*, *Térentia* força son mari à déposer contre lui ; c'était, sans doute, faire une grande violence à *Cicéron*, qui n'oubliait pas les obligations qu'il avait à *Clodius*; mais il fallut obéir à l'impérieuse *Térentia*, trop heureux encore de pouvoir, à ce prix, remettre le calme dans sa maison. (*a*) *Clodius* en conserva le ressentiment le plus vif, et lorsqu'il fut Tribun du peuple, il fit exiler *Cicéron*. Ce qui dut encore affecter beaucoup ce dernier sur la honteuse démarche qu'on lui avait fait faire, c'est qu'elle fut inutile ; car *Clodius* fut absous ; il est vrai qu'il fut appuyé par tout le crédit de *Pompée*, et que *César* lui-même parut abandonner la poursuite par lui commencée.*

On peut voir à l'article *Brutus*, l'aventure plaisante qui arriva à *César*, à cause de son amour pour *Servilie*, sœur de *Caton* ; mais il sut aussi quelquefois employer l'amour pour ses intérêts.

Lors de son retour d'Espagne, où il avait enfin soumis tout le pays à la République, il brigua le Consulat. Deux hommes, dans ce tems-là, étaient tout-puissans à Rome, *Pompée* et *Crassus*. *César* eut l'adresse de réunir ces deux hommes, de s'unir avec eux, et de former ce Triumvirat qui finit par détruire la République Romaine. Un des premiers avantages qu'en retira *César*, fut le Consulat.

(*a*) * Cette *Térentia* fut cependant ensuite répudiée sous différens prétextes que *Cicéron* allégua publiquement. On en devina bientôt les motifs, lorsqu'on vit l'orateur romain épouser une jeune personne dont il était fort amoureux ; elle se nommait *Publilia*. *Cicéron* avait alors soixante-deux ans. Il répudia encore celle-ci, parce qu'elle ne parut pas assez triste à la mort de *Tullie*, que son père *Cicéron* passait pour avoir trop aimée. *

Néanmoins le crédit de *Pompée*, dont la gloire était sans bornes, lui faisant ombrage, il entreprit de le gagner absolument, et il réussit. *Julie*, qu'il avait eu de *Cornélie*, avait une beauté extraordinaire, qui était encore relevée par une vertu d'autant plus estimable, que la corruption des mœurs était alors générale à Rome. Plusieurs personnes demandaient la main de *Julie*; *Pompée* se mit sur les rangs, et fut préféré à tous ses rivaux. Dès ce moment, il ne vit plus que par les yeux de sa femme qu'il aimait éperdument, et *Julie* n'eut d'autres volontés que celles de *César*. « Ainsi, dit un historien, par les liens du » cœur, *Pompée* devint l'esclave de *César*, sans s'en » apercevoir. »

L'union de ces deux hommes qui balançaient le sort de la République, subsista pendant la vie de *Julie*, que son mari aima toujours tendrement et constamment; mais cette femme estimable étant morte en couche, *Pompée* et *César* ne tardèrent pas à se brouiller. On sait que le premier, vaincu par *César*, se retira en Egypte, où il fut lâchement assassiné, et que son vainqueur ne put s'empêcher de verser des larmes, en voyant sa tête qu'on lui présenta. Bientôt il manqua lui-même de périr, et l'amour, en lui procurant ses plus douces faveurs, le conduisit au bord du précipice.

Le Royaume d'Egypte, lorsque *César* y arriva, était dans le trouble et la division. *Ptolémée Aulétes*, en mourant, avait ordonné par son testament que *Ptolémée Dyonisius*, son fils le plus âgé, épouserait *Cléopâtre*, l'aînée de ses sœurs, et qu'ils régneraient ensemble. Les Ministres du jeune Prince refusèrent d'exécuter cette dernière clause, parce qu'ils craignaient l'esprit et les talens de la Princesse, et ils la forcèrent d'aller chercher des secours en Syrie. Elle y était encore lorsque *César* débarqua à Alexandrie. Aussitôt qu'elle l'eut appris, elle se hâta de venir le trouver, pour plaider elle-même sa cause, persuadée que ses charmes feraient pancher la balance de son côté. Elle ne se trompa pas. *César* avait un vif penchant pour les femmes, et la vue seule de *Cléopâtre*

était bien faite pour exciter les désirs. A la fleur de son âge, elle avait réuni sur son visage tous les traits qui caractérisent la beauté la plus aimable ; elle joignait à tant d'appas extérieurs un esprit orné et infiniment agréable. Dès qu'elle parut aux yeux de *César*, elle fit sur son cœur toute l'impression qu'elle pouvait désirer

* *Quem, formæ confisa suæ, Cleopatra sine ullis*
Tristis adit lacrymis; simulatum comta dolorem,
Quem decuit, veluti lauros dispersa capillos. *

La jouissance ne fit qu'augmenter l'ivresse de l'heureux amant, et ce Romain, ce héros qui, dans la bataille de Pharsales, venait de conquérir l'univers, dont la présence était absolument nécessaire à Rome, pour détruire le reste des partisans de *Pompée*, s'endormit voluptueusement dans les bras de la belle *Cléopâtre*, paraissant oublier qu'il était *César*, pour ne s'occuper que de ses plaisirs. Dès ce moment le procès intéressant qui existait entre la Princesse et son frère fut bientôt jugé; l'amour donna une Reine à l'Egypte, et *Ptolémée*, malgré les dernières volontés de son père, se vit subordonné à sa sœur. Cet arrêt dicté par le tendre amour mit *César* dans le plus grand danger qu'il eut couru de sa vie.

Achillas, Ministre du jeune Prince, était à la tête d'une armée d'Egyptiens, nombreuse et aguerrie; il était l'ennemi déclaré de *Cléopâtre*, et il jugea que si elle montait sur le trône, il ne devait attendre que la mort. Dans cette situation critique il résolut de faire périr la Princesse avec son amant, et son entreprise lui parut facile.

César qui avait amené avec lui fort peu de troupes, n'était pas en état de tenir tête à *Achillas*. Renfermé dans le palais à Alexandrie, il s'y vit assiéger par l'armée Egyptienne, ayant contre lui tous les habitans de la ville, et sans autre ressource que son bonheur, sa bravoure et son génie. Il aurait pu, à la vérité, s'échapper sur ses vaisseaux; mais laisser à la merci de gens furieux sa chère *Cléopâtre*, cette femme qu'il adorait, c'est à quoi il ne put se ré-

soudre. Ainsi l'amour lui fit exposer au hasard, dans ce moment, le fruit de tant de peines, de travaux et de victoires. L'embarras dans lequel il se trouvait fut bientôt connu des pays voisins; on s'empressa de venir au secours de celui qui allait bientôt donner des lois à l'univers; mais la flotte Egyptienne s'opposait au passage de ce secours; il fallut livrer plusieurs combats, dans lesquels *César* manqua souvent de perdre la vie. La mort de *Ptolémée* mit fin aux troubles; *César* n'eut plus que la douce occupation decouronner *Cléopâtre*; il la déclara Souveraine de l'Egypte, lui donna pour mari son jeune frère, encore enfant, (*a*) et après avoir langui neuf mois dans la mollesse, il se ressouvint enfin que des affaires plus sérieuses l'appellaient à Rome. Il quitta Alexandrie avec peine, laissant *Cléopâtre* enceinte d'un enfant dont elle accoucha peu après, qui eut le nom de *Césarion*, * et qui était le véritable portrait de son père.

« Ce fut proprement, dit un historien, la passion que » *César* conçut pour la Princesse, qui lui attira une guerre » si dangereuse. Son attachement pour *Cléopâtre* le retint » en Egypte beaucoup plus long-tems que ses affaires ne » le demandaient; car quoique tout fût réglé dans ce » pays-là dès la fin de Janvier, il n'en partit que vers la » fin du mois d'Avril. Il passait les nuits entières en » festins avec elle; il avait même résolu de l'emmener » à Rome et de l'épouser. Son dessein était de faire passer » dans l'assemblée du peuple une loi, par laquelle il se» rait permis aux citoyens Romains d'épouser telles et » autant de femmes qu'il leur plairait. *Marius Cinna*, » Tribun du peuple, avoua, après la mort de *César*, » qu'il avait eu une harangue toute prête pour proposer » cette loi, n'ayant pu refuser son Ministère aux vives » sollicitations de *César*. »

« Pour ce qui est de la guerre qu'il (*César*) eut à

(*a*) * Il n'avait que onze ans, et lorsqu'il en eut quatorze, sa sœur le fit empoisonner. *

» Alexandrie, dit Plutarque, les uns disent qu'elle fut
» sans nécessité, et qu'il ne l'entreprit que par l'amour
» qu'il eut pour *Cléopâtre*; ce qui fut aussi honteux pour
» sa réputation, que dangereux pour sa personne. » *

Lorsque *César* fut au comble de la gloire et maître absolu, sous le nom de Dictateur, il n'oublia pas sa chère *Cléopâtre*. Il osa, dit-on, la faire venir à Rome, la loger dans son palais, et parut faire peu d'attention aux murmures qu'excita une conduite aussi scandaleuse. La guerre d'Espagne l'arracha encore une fois des bras de cette femme qu'il idolâtrait; il la renvoya comblée d'honneurs et de présens, * « et peut-être jamais il n'eut besoin de plus de courage que dans cette cruelle occasion. »

On verra à l'article *Antoine Marc*, cette même *Cléopâtre* dans un âge plus avancé, mais toujours belle et plus adroite, subjuguer entièrement ce Triumvir, et enfin être cause de sa perte. *

Je ne finirai pas l'article de *César*, sans rapporter un trait qui prouve combien le Sénat était déjà avili du tems de ce grand homme, puisqu'il mit en délibération si on n'accorderait pas au Dictateur le droit de jouir de toutes les femmes. * On sait qu'il fut assassiné dans le Sénat, et qu'un de ses assassins fut *Brutus*, qu'il regardait comme son fils, à cause de l'étroite liaison qu'il avait eu avec *Servilie*, sa mère, sœur de *Caton le Censeur.*

« *Jules César*, dit un auteur très-connu et très-illustre,
» était à la fois Grand-Pontife, Dictateur, guerrier,
» vainqueur, très-éloquent, très-galant, en tout le
» premier des hommes, et à qui nul moderne ne peut
» être comparé, excepté dans une épître dédicatoire. »
Il fut tué l'an de Rome 710. *

CÉSAR OCTAVE.

Voyez l'article *Auguste*, qui remplace celui-ci.

CÉSI.

Le Comte de *Cési-Sancy*, nommé *Philippe de Harlai*, fit, pour plaire à *Henri IV*, un sacrifice qui, pour

avoir été renouvellé depuis par plusieurs autres, n'en est pas moins honteux et singulier. Il épousa la Comtesse *de Moret*, sœur de la Maréchale *de Guébriant*, et fille de *Réné du Bec*, Marquis *de Vardes;* mais il l'épousa après avoir stipulé par son contrat de mariage qu'il ne toucherait point son épouse, et n'userait point des droits de mari, ce qui fut exécuté. *Henri IV*, qui était amoureux de la Comtesse, exigea ces conditions.

* Le journal de ce Prince s'explique ainsi à ce sujet :

« Le mardi, cinq du mois d'Octobre 1604, à six » heures du matin, mademoiselle *de Bueil*, nouvelle » maîtresse du Roi, épousa à Saint-Maur-des-Fossés, le » jeune *Chanvallon Philippe de Harlay*, Comte *de Cési*, » gentilhomme, bon musicien et joueur de luth ; pietre, » ainsi qu'on disait de tout le reste, même des biens de » ce monde. Il eut l'honneur de coucher le premier avec » la mariée, mais éclairée, ainsi qu'on disait, tant » qu'il y demeura, des flambeaux, et veillée de gentil- » hommes par commandement du Roi qui, le len- » demain, coucha avec elle à Paris au logis de Mon- » tauban, où il fut au lit jusqu'à deux heures après midi. » On disait que son mari était couché en un petit galetas » au-dessus de la chambre du Roi. Et ainsi, dit l'Étoile, » était dessus sa femme, mais il y avait un plancher » entre deux. »

La Comtesse *de Moret*, fit depuis déclarer nul son mariage avec M. *de Cési*, pour raison d'impuissance. Il mourut l'an 1652. *

*CHALONS.

Le Comte *de Châlons* épousa une demoiselle *d'Audian*, jeune et jolie, mais peu fortunée. Elle ne tarda pas à mettre son mari au nombre d'une infinité d'autres, dont l'énumération serait fastidieuse aux yeux du lecteur, qui ne doit fixer ses regards que sur ceux qui ont été distingués par des actes ou des actions dont on ne peut raisonnablement contester l'authenticité. De ce nombre, sans doute,

fût le Comte *de Châlons*. Sa femme, après avoir été la maîtresse connue du Duc *de Coigny*, s'en vit abandonner, ce qui donna lieu à la chanson suivante, sur l'air de *Marlborough* :

Lise (*a*) entra dans le monde
Avec joli pied, gorge ronde,
Lise entra dans le monde;
Mais Lise n'avait rien.

Mais Lise n'avait rien :
Plaire était tout son bien;
Elle enflammait le monde
Avec joli pied, gorge ronde;
Elle enflammait le monde,
Mais en mourant de faim.

Mais en mourant de faim;
Peut-on aimer sans pain?
A la fin son cœur gronde,
Malgré joli pied, gorge ronde,
A la fin son cœur gronde,
Il cherche du secours.

Il cherche du secours:
Dans le sein des amours;
Chacun vient à la ronde
Fêter joli pied, gorge ronde,
Chacun vient à la ronde,
Un seul est accepté.

Un seul bien présenté
Suffit à la beauté.
Damis (*b*) que tout seconde;
Saisit joli pied, gorge ronde,
Damis que tout seconde,
Prend trésor pour trésor.

(*a*) Madame de Châlons.
(*b*) Le Duc de Coigny.

Prend trésor pour trésor;
Lise compte de l'or:
Elle fait dans le monde
Briller joli pied, gorge ronde;
On vante dans le monde
Sa fortune et son cœur.

Sa fortune et son cœur;
Lise croit au bonheur:
Faut-il qu'un cœur se fonde
Sur un joli pied, gorge ronde?
Faut-il qu'un cœur se fonde
Sur un amant trompeur?

Quoi! Damis est trompeur!
Oui, Damis est trompeur:
Pour la plus triste blonde
Il fuit joli pied, gorge ronde;
Oui, la plus triste blonde
Lui dicte un trait si noir.

Lui dicte un trait si noir;
Lise est au désespoir.
Dans sa douleur profonde,
Adieu joli pied, gorge ronde,
Et sa douleur profonde
Est mise dans l'oubli.

Dieux! quel mal que l'oubli!
Il fait naître l'ennui.
Lise veut fuire le monde
Cacher joli pied, gorge ronde;
Mais vivre sans le monde!
Il faudra succomber.

Pour ne pas succomber,
Lise veut y rentrer;
Le plaisir la seconde,
Conduit joli pied, gorge ronde,
Le plaisir la seconde,
Et dirige ses yeux.

Et dirige ses yeux;
Il en sort mille feux.

On revient à la ronde
Baiser joli pied, gorge ronde,
On revient à la ronde;
Tout le monde est content.

Chacun pour son argent
A le titre d'amant.
En trompant tout le monde
Avec joli pied, gorge ronde,
Lise aime tout le monde,
Tout Paris est content.

C'est cette Comtesse *de Châlons* qui, peu de tems après, voyagea en Angleterre avec la Marquise *de Coigny*, et la Comtesse *d'Audlan*; ce qui donna lieu à une chanson qui, dit-on, peignait assez bien ces dames. Je ne citerai que le couplet qui regarde madame *de Châlons* :

Châlons séduit par son ton
Et par son allure :
Sa taille et son pied mignon
Au cœur font blessure.
L'Anglais qui s'y connaît bien,
Voyant son joli maintien,
L'a mise au mercure
O gué,
L'a mise au mercure.

An 1783. *

*CHANOINE.

Monsieur *Bérenger*, auteur des *Soirées Provençales*, fit paraître en vers un Conte assez plaisant, qu'il intitula le Conte de la *Poularde*. On fut très-étonné de voir le Gouvernement faire attention à cette bagatelle, qu'on aurait pu regarder comme un jeu de l'imagination de l'auteur. On sait qu'il ne fallait qu'une proscription, qu'un mandement contre un ouvrage, pour lui donner de la célébrité, pour le faire rechercher avec avidité. C'est ce qui arriva au conte de la *Poularde*; il excita la

curiosité, et on parvint à découvrir que le fond en était vrai, au moins on le raconta ainsi :

« L'époux futur de la nièce d'un *Chanoine* soupçonnant qu'elle pouvait bien coucher avec son oncle, avant de se déterminer, voulut faire une épreuve; il décrocha une *poularde* destinée pour le lendemain, et la cacha dans le lit de la jeune personne. Quand on voulut la mettre à la broche, on ne la retrouva plus. Grand mouvement dans la maison pour savoir ce qu'était devenue cette volaille. Le galant, témoin des recherches, après avoir bien vu leur inutilité, dit qu'il espérait être plus heureux : il alla droit au lit, et trouva la *poularde*. Il en conclut assez naturellement que la demoiselle n'avait pas passé la nuit dans son lit, et non moins naturellement qu'elle l'avait passée dans celui du *Chanoine*; en conséquence il fit ses adieux à l'un et à l'autre, et renonça à cet hymen. »

On prétendit qu'il n'était pas difficile de découvrir les masques par la disposition de l'arrêt rendu contre le Conte, parce qu'il en ordonna l'affiche, spécialement dans la ville d'Orléans. On jugea de là aussi que les gens offensés avaient un grand crédit. On découvrit en effet, peu de tems après, que c'était M. *Henry*, Avocat du Roi au Châtelet d'Orléans, qui devait épouser la nièce d'un Chanoine. Comme on avait eu l'imprudence de le nommer dans le Conte de la Poularde, il le trouva mauvais, et attaqua en justice M. *Bérenger*. Ce dernier avait été professeur au collége d'Orléans, et s'était retiré avec quatre cents livres de pension, qui lui furent ôtées depuis son affaire. Il était devenu précepteur de M.r le Comte *de Valentinois*, et on craignait que ses ennemis ne parvinssent à lui faire perdre cette place. An 1787. *

* CHANTERIE. (la)

Mademoiselle *la Chanterie* était une fille des chœurs de l'Opéra, d'une beauté rare, ingénue, un ange femelle. Les peintres la prenaient pour modèle. Un d'eux chargé



de peindre une mère de Christ pour un maître-autel, avait eu recours à la tête, et l'avait rendue très-ressemblante. Un Anglais qui visitait les curiosités de nos églises; mais qui avait parcouru auparavant celles de nos spectacles et en avait recueilli des fruits amèrs, apercevant cette belle tête calquée sur celle de *la Canterie*, s'écria avec surprise: *Ah! voilà la Vierge qui m'a donné la C.... de P....*

CHARLEMAGNE.

On rapporte que *Charlemagne* devint amoureux d'une femme jusqu'à oublier le soin de toute affaire, et même de sa propre personne. Cette femme étant morte, l'Empereur eut la même passion pour son cadavre, et ne pouvait le quitter. L'Archevêque *Turpin* épiant l'occasion où ce Prince fut obligé, pour quelque besoin, de s'éloigner de cet objet hideux, le visita exactement, et trouva enfin dans la bouche, au-dessous de la langue, un anneau qu'il ôta. Le Monarque, à son retour, fut fort étonné de se trouver auprès d'un cadavre aussi puant, et il ordonna qu'on l'enterrât sur-le-champ. Mais, par une autre folie, il tourna toutes ses pensées, toutes ses affections vers le Prélat, porteur de l'anneau, et le suivait par-tout. *Turpin* l'ayant remarqué, et craignant que cet anneau, qui opérait un effet si merveilleux, ne tombât entre les mains de quelqu'un qui pourrait en abuser, il le jetta dans un lac prochain. Alors *Charlemagne* se trouva si épris de la beauté du lieu, qu'il ne le quitta plus. Il y fit bâtir un palais et un monastère, l'un pour y achever ses jours, et l'autre pour y être enterré; ordonnant de plus par son testament que tous les Empereurs ses successeurs, seraient enterrés en ce lieu. On devine aisément qu'il s'agit d'Aix-la-Chapelle. C'est dommage que le secret de semblables talismans soit perdu depuis ce tems.

* *Charlemagne* eut plusieurs femmes et plusieurs concubines, ce qui était permis dans ce tems-là, et ce qui prouve que ce Prince était sensible aux douceurs de l'amour. Il avait pour cette faiblesse, si toutefois c'en

est une, une indulgence très-grande, non seulement pour lui; mais encore pour ses enfans. Une de ses filles, nommée *Berthe*, eut deux enfans d'un jeune Seigneur nommé *Angilbert*, qui était de l'académie du Roi, sous le nom d'Homère, et qui se fit moine. Une autre Princesse nommée *Hiltrude*, eut des galanteries publiques avec un Seigneur nommé *Odilon*. Enfin une troisième sœur, nommée *Rotrude*, eut du Comte *Roricon* un fils nommé *Louis*, qui fut Abbé de Saint-Denis et Chancelier de France. On peut encore voir l'article *Eginhart*. On dit que *Charlemagne* trouva cependant une femme qui eut assez de vertu pour ne pas céder à ses instances; c'était *Sainte-Amalberge* : il la poursuivait; elle tomba en fuyant de chambre en chambre, et se cassa un bras.

Cet Empereur, dont la réputation est connue, soit comme guerrier, soit comme législateur, était fils de *Pepin le Bref*, qui commença la race des Rois Carlovingiens. Il mourut l'an 814, laissant pour son successeur *Louis le Débonnaire*, son fils, qui ne lui ressembla guères. *

CHARLES III.

Charles III, dit *le Gras* ou *le Gros*, était fils de *Louis le Germanique*, qui fut Empereur d'Occident et Roi de France pendant la minorité de *Charles* dit *le Simple*. Il eut malheureusement l'esprit faible et trop de dévotion, c'est-à-dire, de cette dévotion puérile et minutieuse qui déshonore la divinité; mais un des défauts essentiels qu'il eut, dit-on, et qui a le plus de rapport au sujet que je traite, ce fut l'impuissance. *Richarde*, son épouse, s'en aperçut vraisemblablement. L'histoire ne nous apprend pas comment elle fit cette fâcheuse découverte : quoi qu'il en soit, on pensait que *Lieutard*, Évêque de Verceil, *gouvernait trop familièrement cette Princesse*. Comme *Charles*, depuis quelque tems, malgré sa dévotion, voyait bien ce qu'il en était, *et se mettait dans l'esprit de fort mauvaises fantaisies touchant l'Impératrice*, on le remar-

qua. *Bérenger*, Marquis de Frioul, crut devoir venger l'honneur de son Prince, en pillant les équipages de l'Évêque de Verceil. *Charles* voulut bien encore s'en fâcher, mais, dès la même année, il répudia *Richarde*, en jurant qu'il ne l'avait jamais touchée, quoiqu'il l'eût épousée depuis dix ans : on dit, à la vérité, qu'il était impuissant, et cependant on lui donne un fils bâtard, nommé *Bernard*.

Cet infortuné Monarque se trouva tout-à-coup abandonné, non-seulement de tous ses sujets, mais même de ses domestiques, et réduit à la misère la plus affreuse. *Arnoul*, fils naturel de son frère *Carloman*, qui lui succéda à l'empire, accorda deux ou trois villages pour la subsistance du malheureux *Charles*, son oncle. (*a*) Heureusement il ne vécut pas long-tems, et il mourut, ou de chagrin, ou empoisonné par ses ennemis. L'an 888.

* Quant à *Richarde*, après avoir offert de prouver son innocence par l'épreuve de l'eau bouillante ou du fer chaud, offre qui ne fut point acceptée, elle se retira dans un monastère près de Strasbourg, où elle mourut. An 911. *

CHARLES IV.

CHARLES IV, dit *le Bel*, Roi de France, était fils de *Philippe IV*, dit aussi *le Bel*, et de *Jeanne de Navarre*. Il épousa *Blanche*, fille d'*Otton IV*, Comte Palatin de Bourgogne, et eut de ce mariage *Philippe* qui mourut jeune; mais cette union fit bientôt le désespoir du Prince. *Blanche* fut accusée d'adultère, et enfermée au château d'Andely, après avoir été rasée et tondue. Au bout de sept ans de prison *Charles* la répudia, et la fit transférer au château de Gauroy, près de Coutances; elle n'en sortit que pour prendre le voile en l'abbaye de Maubuisson, où elle passa le reste de ses jours dans la pénitence. *Philippe* et *Gauthier de Launoy*, frères et gentilshommes Normands,

(*a*) * Cet *Arnoul* qui fut depuis Empereur, eut le même sort que son oncle quant au cocuage; car l'Impératrice *Otta*, son épouse, fut accusée d'impudicité. Elle fut mère de *Louis*, Roi de Germanie. *

étaient les amans de *Blanche* et de sa sœur. Ce qui prouve les caprices de l'amour, c'est que ces deux gentilshommes étaient mal faits et d'une figure désagréable, tandis que *Charles* était beau et bien fait. Ce qui aggrava encore le crime des deux coupables, c'est qu'ils étaieut Officiers des Princes outragés. Leur jugement fut pronoucé dans une assemblée convoquée à Pontoise, et ce jugement fut proportionné à l'atteutat de deux domestiques iusolens qui avaient abusé des facilités que leur donnaient leurs places pour corrompre et séduire ces jeunes Princesses; ils fureut échorchés vifs, ensuite traîués dans la prairie de Maubuisson, qui était nouvellement fauchée, puis mutilés des parties qui avaieut péché, décolés, et enfin pendus par dessous les bras à uu gibet. On y attacha avec eux l'Huissier de la chambre qui, pendant trois ans, avait favorisé ce commerce scandaleux. Plusieurs autres personnes des deux sexes, nobles et roturières, complices du crime, furent ou noyées ou étouffées secrètement. Du nombre des accusés fut un Évêque de l'Ordre de Saint-Domiuique; il fut, dit-on, remis aux Frères Prêcheurs de Paris, qui le condamnèrent à une prison perpétuelle.

* La sœur de *Blanche*, dont on vient de parler, se nommait *Jeanne*, et avait épousé *Philippe*, frère de *Charles IV*, qui fut Comte de Poitou, ensuite Roi de France, sous le nom de *Philippe V*, dit *le Long*. *Jeanne* avait aussi été arrêtée et accusée, mais, si l'on en croit un ancien historien, son innoceuce fut reconnue; le Prince son époux alla la retirer de prison, et lui rendit toute sa tendresse.

Une autre Princesse participa au crime de *Blanche*; elle se nommait *Marguerite*, et était fille de *Robert II*, Duc de Bourgogne; elle avait épousé *Louis*, aussi frère de *Charles IV*, qui fut Roi de France, sous le nom de *Louis X*, dit *Hutin*.

On trouve dans un historien un détail assez curieux de cette intrigue amoureuse qui fit tant de bruit, et de la manière dont elle fut découverte. Suivaut lui, *Philippe* et *Gauthier de Launoy* qui étaient tous deux écuyers, l'un de *Louis*, l'autre de *Charles*, accompagnaient souvent les

Princesses dans leurs parties de chasse. Ils étaient aimables, enjoués, ils firent impression sur le cœur de ces jeunes femmes, peut-être négligées par leurs époux, et insensiblement il se forma entr'eux une liaison qui ne tarda pas à devenir criminelle. L'Huissier de la chambre qu'on avait gagné, introduisait les amans dans les appartemens des Princesses. « Tout favorisait leurs désirs : leurs maîtresses » firent toutes les avances, et ainsi il est facile de juger » comment se passèrent de semblables rendez-vous. »

Cependant il n'était pas aisé, au milieu de la Cour, de cacher long-tems cette intrigue ; la crainte d'être découvertes engagea les Princesses à demander la permission d'aller passer la belle saison à Maubuisson : là, entourées de personnes qui étaient dans la confidence, elles se livrèrent entièrement à leurs passions. « Les amans passaient toutes les nuits par dessus les murailles des jardins, et se glissaient dans les chambres de leurs maîtresses. » Rien ne paraissait pouvoir troubler leurs plaisirs, lorsque la jalousie, passion née du véritable amour, mais souvent injuste, presque toujours furieuse et sans réflexion, vint lever le baudeau du mystère.

Une demoiselle de *Morfontaine*, fille d'honneur de la Princesse *Marguerite*, à qui on n'avait pas confié le secret, était, depuis long-tems, liée fort étroitement avec *Philippe de Launoy*. Une promesse de mariage avait obtenu d'elle les dernières faveurs, et la jouissance avait fait oublier la promesse. La bienséance cependant engageait encore *Philippe* à voir quelquefois sa maîtresse ; mais elle s'aperçut facilement que ce n'était plus avec la même ardeur, avec le même empressement. Les femmes, dit-on, sont sur ce point très-clairvoyantes. Soupçonnant que quelqu'une de ses compagnes avait rendu son amant infidèle, elle épia ses démarches avec les yeux de la jalousie. Un escalier dérobé qui donnait dans le jardin, lui facilita le moyen d'examiner le soir tout ce qui se passait ; elle vit un homme passer par dessus les murailles, et croyant, malgré l'obscurité, reconnaître son amant, elle le suivit ; quelle fut sa surprise de le voir entrer dans l'appartement

de la Princesse *Marguerite*, et de s'assurer, en prêtant l'oreille à la porte, que ce rendez-vous était véritablement pour la Princesse! Le premier mouvement de cette amante abandonnée et trahie fut de perdre sa rivale; un reste de tendresse pour le perfide *de Launoy* la retint cependant; mais, peu de tems après, s'apercevant qu'elle portait dans son sein des preuves de sa faiblesse, elle n'écouta plus que sa rage et son désespoir.

Elle fit part de son état et de ce qu'elle avait découvert à une de ses parentes qui était religieuse à Maubuisson; avec les indices qu'elles donnèrent, on surprit les deux frères *de Launoy* dans le lit des deux Princesses, et ils subirent le cruel supplice dont on vient de parler. La Princesse *Marguerite* fut étranglée en prison par ordre de son mari.

« Mademoiselle de *Morfontaine*, ajoute l'historien, » après avoir satisfait si pleinement sa vengeance, fut agi» tée d'un cruel remords qui ne lui laissait plus aucun re» pos, ni la nuit, ni le jour. Elle se représentait à tout » moment son amant dans l'état déplorable où les bour» reaux l'avaient mis, et enfin, après avoir langui plus » d'un an, elle termina ses jours, détestant avec un sincère » repentir les désordres de sa vie passée. »

On voit dans une ancienne histoire que *Marguerite*, Reine de Navarre, *Jeanne*, Comtesse de Poitiers, et *Blanche*, Comtesse de la Marche, qui avaient épousé les trois fils de France, furent accusées d'adultère, et mises prisonnières au château de Gaillard : la première mourut on ignore de quelle manière. C'est, dit l'historien, cette Reine de Navarre dont on dit le tempérament si ardent et si emporté que quand elle voyait un homme de bonne mine, elle le faisait mener dans son appartement, d'où il ne sortait que pour être précipité dans la Seine. Un écolier que l'on n'avait pas bien attaché se sauva et découvrit la vérité. D'autres attribuent ces impuretés despotiques à *Jeanne*, mère de *Louis Hutin*.

Charles IV étant monté sur le trône après la mort de ses frères *Louis X* et *Philippe V*, fit déclarer nul son mariage

riage avec *Blanche*, et épousa *Marie de Luxembourg*, fille de l'Empereur *Henri VII.* Comme elle mourut au bout d'un an sans avoir laissé d'enfans, *Charles* se maria en troisièmes noces avec *Jeanne*, fille de *Louis*, Comte d'Évreux, qui ne lui donna point de postérité; de sorte qu'en lui finit la ligne masculine de *Philippe le Bel*, et commença la branche des *Valois*, dont le premier Roi fut *Philippe VI*, fils de *Charles de Valois*, et petit-fils de *Philippe le Hardi.*

Charles IV mourut en 1328. *

CHARLES VI.

CHARLES VI, qui succéda au royaume de France à *Charles V*, son père, avait épousé *Isabelle de Bavière*, * fille *d'Etienne II*, dit *le Jeune*, Duc de Bavière, et de *Thadée Visconti*, dite de *Milan*, fille de *Barnabon Visconti.* * On sait que *Charles* tomba en démence dans un âge peu avancé. La Reine profita de l'état malheureux de son époux, pour s'abandonner à la débauche la plus scandaleuse avec le Duc d'Orléans, son beau-frère. Cette intrigue fut suivie des catastrophes les plus sanglantes, et qui mirent le Royaume entre les mains des Anglais. Ce qui acheverait de déshonorer la Reine, ce serait, comme on l'en accuse, d'avoir accordé les dernières faveurs au Duc de Bourgogne, l'assassin du Duc d'Orléans, et son ennemi juré. L'infortuné *Charles VI*, dans un moment de raison, fit, dit-on, jetter dans la rivière un amant de la Reine. Enfin les Anglais, que cette Princesse n'avait pas eu honte de rendre maîtres de la France, lui reprochèrent publiquement ses débauches, en disant hautement que *Charles VII* n'était pas fils du Roi. Elle en mourut, dit-on, de douleur. Pour épargner les frais de ses funérailles, les Anglais firent porter son corps à Saint-Denis dans un bateau, * accompagné de quatre personnes seulement, et on la mit en son sépulcre, *ni plus ni moins qu'une simple demoiselle.* *

J'entrerai dans de plus grands détails sur plusieurs faits

insérés dans cet article; (*a*) * mais je ne puis me dispenser de citer une anecdote qui prouve combien la beauté et les grâces ont d'empire sur tous les hommes, même sur ceux qui sont dans un état aussi triste que *Charles VI.*

On fit paraître devant ce malheureux Prince une jeune demoiselle nommée *Odette de Champdion*, fille d'un marchand de chevaux, en qui les agrémens de l'esprit ornaient la beauté. Elle fit une si vive impression sur le cœur de *Charles*, ou pour mieux dire sur ses sens, qu'il se laissait absolument conduire par elle, tandis qu'il résistait aux prières de presque tous ceux qui l'approchaient. Une de ses fantaisies était de ne pas vouloir changer de linge; *Odette* le menaçait de son indifférence ou de sa haine; et, dans la crainte de n'en être plus aimé, il faisait tout ce qu'on voulait. Enfin cette jeune personne, qu'on nommait la *Petite Reine*, calmait les humeurs du Roi, et l'arrachait à ses caprices. *Charles* eut d'elle une fille naturelle, nommée *Marguerite de Valois*, demoiselle de *Belleville*, qui épousa *Jean de Harpedene*, Seigneur de Belleville en Poitou.

La Duchesse d'Orléans, *Valentine de Milan*, belle-sœur du Roi, jeune, belle et insinuante, avait déjà eu le plus grand crédit sur l'esprit de ce malheureux Prince; de sorte qu'il ne connaissait et n'écoutait qu'elle. Cette faveur excita la jalousie de la Duchesse de Bourgogne. « La » querelle des femmes devint celle de leurs maris, comme » cela arrive ordinairement; ce fut là la source de cette » haine furieuse et implacable entre les deux maisons, » qui fut si funeste à la France, et pensa à la fin en causer » la ruine. »

Avant son accident *Charles VI* avait eu un goût décidé pour les femmes, et on prétend que les Princes ses oncles, avaient favorisé ce goût, pour ôter au Roi celui des affaires, et conserver, par ce moyen, toute l'autorité. Le jeune *Charles* revenant d'Avignon, prit la route de Mont-

(*a*) Voyez les articles *Clisson*, *Géac*, *Jean I.er*, *Charles VII*, etc.

pellier. « Un aspect riant, une situation agréable, la dou-
» ceur du climat, l'urbanité des habitans et sur-tout les
» charmes du beau sexe font de cette ville un séjour en-
» chanté. Les attraits des dames de Montpellier ont été
» célébrés dans tous les tems; on prétend même qu'elles
» lui ont imposé leur nom : (*Mons puellarum* signifie
» montagne des filles). Le Roi y passa douze jours dans des
» fêtes continuelles : *si dansoit et caracolloit avec ces*
» *frisques dames de Montpellier*, et les combloit de pré-
» sens. *Il acquit leurs graces*; et lorsqu'il partit, *plusieurs*
» *eussent bien voulu qu'il eût demeuré là plus long-tems.*
» Ce fut au milieu de ces agréables cercles que les Sei-
» gneurs de *Boucicaut*, de *Roye* et de *Saimpy*, animés
» de cet esprit de galanterie qui caractérisait nos anciens
» Chevaliers, se proposèrent de soutenir seuls l'honneur
» des dames contre tous ceux qui se présenteraient. Les
» tenans se rendirent au mois de Mai près de Calais, où
» ils avaient fait dresser leurs tentes; ils y soutinrent, pen-
» dant l'espace de trente jours, les assauts d'une multi-
» tude de Chevaliers de toutes nations. De l'aveu des
» juges, et même de leurs adversaires, ils remportèrent
» tout l'avantage, et furent déclarés vainqueurs. »

Charles VI mourut en 1422, dans le tems que les Anglais étaient maîtres du Royaume, ne laissant pour fils et successeur légitime que *Charles VII.* *

CHARLES VII.

TANDIS QUE, pour venger la mort de *Jean Ier*, Duc de Bourgogne, tué sur le pont de Montereau, son fils n'écoutant que sa rage et son désespoir, * avait aidé les Anglais à se maintenir dans le royaume de France, dont ils s'étaient mis en possession par le mariage de *Catherine*, fille de *Charles VI*, avec *Henri V*, * et que la Reine *Isabelle*, oubliant les sentimens de la nature, se joignait au Duc de Bourgogne pour faire priver du trône *Charles VII*, son fils, ce Prince infortuné, en qui seul résidait l'espérance des bons Français, était à Toulouse dans les bras de

la mort. Une maladie violente l'attaqua, et ne laissa bientôt plus aucune ressource. La providence lui en ménageait une par les suites d'une aventure assez singulière.

Anselme Isalquier, Chevalier, Seigneur de Castelneau, entraîné par le désir de voyager, avait commencé par l'Asie, de là il était passé en Afrique, où l'amour le toucha, à Gage en Nigritie, pour une jeune fille de qualité et tres-riche; il l'épousa. Après quelques années de mariage, soupirant après sa patrie, il passa en France avec *Salucagais*, son épouse: ils abordèrent en Languedoc en 1413, et la jeune femme fut baptisée. *Isalquier* étant mort peu après, une de ses filles épousa *Eugène Faudoas*, et *Salucagais* se fit religieuse avec ses deux autres filles. Du nombre des esclaves nègres qu'*Isalquier* avait amenés, il y en avait un, nommé *Abenclai*, qui possédait dans un très-haut degré la connaissance des simples. Il fut heureusement appellé auprès de *Charles VII*, et plus heureusement encore il parvint à le guérir en peu de jours. On donna à l'esclave mille écus d'or en récompense, somme considérable par rapport à la rareté de l'or et au mauvais état des finances du Prince.

Bientôt *Charles* parut n'avoir été retiré du danger que pour se voir plongé dans un abîme d'infortune. Les Anglais, toujours victorieux, ne cessaient d'étendre leurs conquêtes. Ils assiégèrent enfin Orléans, l'une des principales ressources de l'infortuné *Charles*. Après avoir vu échouer les entreprises qu'il fit pour dégager cette ville importante, n'apercevant plus aucune ressource, il s'abandonna au désespoir, songeant à se retirer avec les débris de ses forces dans le Languedoc et le Dauphiné, retraite qui aurait assuré le royaume aux Anglais. (*a*) *Marguerite d'Anjou*, son épouse, employa tout l'ascendant qu'elle avait sur son esprit, pour ranimer son courage et ses espérances: les représentations de cette Prin-

(*a*) * « On raconte un cas étrange de la situation de *Charles VII*, » dont la Royauté fut, à l'entrée de son règne, bornée de l'enceinte des » murailles de Bourges; c'est qu'ayant dit à un cordonnier qui lui ess

cesse furent appuyées vivement par la belle *Agnès Sorel*, maîtresse *de Charles*, et elle menaça son amant de l'abandonner, s'il laissait échapper le sceptre de ses mains par sa faiblesse et sa pusillanimité. Enfin arriva la célèbre *Pucelle d'Orléans*, dont l'histoire et les actions extraordinaires ne sont pas de mon sujet. * Je me contenterai de rapporter ce que dit à ce sujet un historiographe de France.

Après avoir badiné du miracle que *Jeanne* opéra, il ajoute : « Les uns disent que cette *Jeanne* était la garce de » *Jean Bâtard d'Orléans*, les autres du sieur de *Beaudricourt*, les autres de *Pothon*, lesquels étant fins et avisés, » et voyant le Roi si étonné qu'il ne savait plus que faire » ni que dire, et le peuple, pour les continuelles guerres, » tant abattu, qu'il ne pouvait relever son cœur ni son » espérance, s'avisèrent de se servir d'un miracle composé » d'une fausse religion, qui est la chose du monde qui » plus élève et anime les cœurs, et qui plus fait croire aux » hommes, mêmement aux simples ce qui n'est pas. Ceux » qui croient que c'était une pucelle envoyée de Dieu, » ne sont pas damnés, ne sont pas ceux qui ne le croient » point..... Cette invention de religion feinte et simulée » profita tant à ce royaume, qu'elle releva les courages » perdus et abattus de désespoir. »

Charles VII mourut l'an 1461, laissant la couronne à *Louis XI*, son fils, qui, comme on le verra à son article, lui rendit la vie bien amère.

« *Charles* était d'une taille médiocre, d'une complexion sanguine. Sa physionomie ouverte et agréable était l'expression fidelle de l'honnêteté de son ame. Il aimait surtout les dames, et s'attachait à leur plaire, en leur prodiguant ces marques de respect et de déférence si touchantes pour un sexe délicat et sensible. S'il faut payer le tribut à l'humanité par quelque faiblesse, ce penchant, quand il n'est point excessif, mérite peut-être plus d'indulgence que de sévérité.

» sayait une paire de bottes, qu'il n'avait point d'argent, cet homme » eut la dureté de les remporter. » *

CHARLES VIII.

L'AMBITION engagea *Charles VIII*, Roi de France, et fils de *Louis XI*, à conquérir le Royaume de Naples. * Ses prétentions à cet égard étaient fondées sur une donation faite au Roi son père, par *Charles d'Anjou.* * Cette conquête ne lui coûta que la peine d'aller recevoir le serment de ses nouveaux sujets; mais l'amour fit perdre cet avantage avec la même promptitude.

« *Charles* aima fort les femmes, dit Brantôme, et les » servit bien, voire trop. Car tournant de son voyage de » Naples, très-victorieux et glorieux, il s'amusa si fort à » les servir, caresser, et donner tant de plaisirs à Lyon, » par les beaux combats et tournois qu'il y fit pour » l'amour d'elles, que, ne se souvenant point des siens » qu'il avoit laissés dans le Royaume, les laissa perdre, » et Royaume, villes et châteaux qui tenoient encore » et lui tendoient les bras pour avoir secours. » Le même auteur dit dans un autre endroit, « que ce Prince, » pour trop aimer les dames, perdit le Royaume de » Naples et la vie, et tout bien-tôt après, pour s'y » être trop adonné en sa débile complexion et foible ha- » bitude. » L'historien du Cardinal d'Amboise dit positivement que les dames, plus que toutes choses, épuisèrent ce Monarque.

Les Capitaines et autres Officiers de *Charles VIII* imitaient leur Prince. Ils révoltèrent les Napolitains en caressant leurs femmes et leurs filles. On avait confié à d'*Entragues* le gouvernement de la citadelle de Pise; le Roi avait promis aux Florentins de leur remettre cette citadelle avec la ville. Il était très-essentiel de ménager ces citoyens qui avaient fait une réception magnifique aux Français; mais « d'*Entragues* désirant plaire à une » petite Pisane dont il était éperdument amoureux, » vendit la citadelle aux Pisans moyennant vingt mille » ducats, et il leur vendit encore *Librefate* moyennant » dix mille ducats. » C'était ainsi que l'amour con-

duisait les affaires des Français. Les Florentins en firent de grandes plaintes au Roi; pour toute satisfaction on bannit d'*Entragues* pour quelques jours seulement.

* Cependant, si on en croit quelques historiens, *Charles VIII*, malgré son attachement, peut-être trop vif, pour les femmes, donna à ses Officiers un exemple assez rare de sagesse et de modération. Etant dans la ville d'Ast, il trouva, dit-on, le soir en se retirant dans son appartement, une jeune fille fort belle que des courtisans avaient achetée. Cette jeune innocente se jetta aux pieds du Roi, et le supplia, les larmes aux yeux, d'épargner sa pudeur et de sauver son honneur. *Charles* fit venir ses parens, et ayant su d'eux que leur pauvreté les avait empêché de marier leur fille, il paya sa dot, et la renvoya pénétrée de respect et de reconnaissance.

On prétend néanmoins que, pendant ce voyage, *Charles VIII* devint amoureux d'une jeune demoiselle dont il eut une fille. Pour établir la vérité de ce fait, on cite une lettre d'un Ambassadeur de France à Venise, écrite le 24 Janvier 1546 au Cardinal *de Tournon* : « Il y a ici, » dit l'Ambsssadeur, une dame qu'on croit être issue du » feu Roi *Charles VIII*, que Dieu absolve. Elle s'est » retirée en cette ville depuis dix à douze ans, vivant » religieusement, et solitairement; en tout endroit qu'elle » peut démontrer son zèle envers le Roi et la prospérité » de ses armes, elle ne s'y épargne pas. » Ensuite il supplie le Cardinal de recommander cette dame au Roi, « qu'il lui plaise avoir souvenance d'elle, pour » l'honneur du sang dont elle est descendue. » On la nommait *Camille Palvoisin*. *

Il n'est pas hors de propos de remarquer que ce fut dans ce voyage d'Italie que les Français rapportèrent le mal vénérien, connu d'abord sous le nom de mal de Naples, et dont Voltaire a fait une charmante généalogie.

* *Charles VIII* était fortement excité à retourner en Italie, et il aurait peut-être cédé aux instances qu'on lui faisait, s'il n'eût été retenu en France par l'amour qu'il avait pour une des filles de la Reine. Il mourut en 1498,

et en lui finit la branche des *Valois*. Il eut pour successeur *Louis XII*. *

CHARLES IX.

Charles IX, Roi de France, et fils de *Henri II*, aima, dit-on, fort peu les femmes; Brantôme même est de cet avis. * Il raconte à cet égard une anecdote assez curieuse. « Le Roi, dit-il, étant un jour fort persécuté du » mal de dents, et les médecins ne pouvant y appliquer » aucuns remédes, pour lui en ôter la douleur, il y eut » une grande dame de la cour, et qui lui appartenoit, » qui lui en fit une recepte dont elle avoit usé pour » elle-même, et s'en étoit très-bien trouvée. Mais elle » ne servit de rien à lui, et le lendemain comme elle » lui eut demandé comment il s'en étoit trouvé, et qu'il » lui eut répondu que nullement bien, elle lui répliqua: » Je ne m'étonne pas, Sire, car vous ne portez point » d'affection, et n'ajoutez foi à femmes, et faites plus » de cas de la chasse et de vos chiens que de nous autres. » -- Donc, lui dit-il, avez-vous cette opinion de moi » que j'aime plus l'exercice de la chasse que le vôtre; » et pardieu, si je me dépite une fois, je vous joindrai de » si près toutes vous autres de ma cour, que je vous porterai » par terre les unes après les autres. » *

Vraisemblablement il se dépita; car il est certain que ce Prince, qui mourut avant l'âge de vingt-quatre ans, eut trois maîtresses, dont la plus connue fut *Marie Touchet*, fille, non comme le prétendent quelques-uns, d'un apothicaire, mais de *Jean Touchet*, Lieutenant Particulier au bailliage et siége présidial d'Orléans. Le Roi eut d'elle un fils qui fut successivement Grand Prieur de France, Comte d'Auvergne et de Lauraguais, enfin Duc d'Angoulême et de Ponthieu, et dont il sera parlé plus amplement à l'article de *Henri IV*. Ce fut cette même *Marie Touchet* qui, dit-on, hâta, sans le vouloir, la mort du Roi; car on assure que ce Prince, étant malade, alla voir cette maîtresse, et lui rendit une visite en

homme qui se portait bien, ce qui augmenta la maladie dont il mourut. D'autres disent que ce fut avec la Reine.

* Dans un éloge du Chancelier de l'Hôpital, l'auteur dit en parlant de Charles IX : « Il montrait du penchant » pour les femmes : *Médicis*, sa mère, attise elle-même » ses premières inclinations; invente chaque jour de » nouvelles fêtes, etc. *

On fit deux vers qui étaient une espèce d'épitaphe de ce Prince :

* *Dum simili cultu Venerem, dignorque Dianam,*
Causa Venus mortis, causa Diana fuit. *

On les a traduits ainsi :

Pour aimer trop Diane et Cytherée aussi
L'une et l'autre m'ont mis en ce tombeau ici.

On rapporte une anecdote plaisante à l'occasion de la passion de *Charles IX* pour *Marie Touchet*. Lorsque ce Prince en devint amoureux, elle avait déjà une intrigue sérieuse avec M. *de Monluc*; elle ne discontinua pas son commerce avec ce Seigneur, quoiqu'elle fût aimée du Roi. Ce Prince qui s'en doutait, en était très-jaloux. Il trouva enfin l'occasion de prouver à sa maîtresse son infidélité. On l'avertit qu'elle avait reçu un billet de *Monluc*, et qu'elle l'avait enfermé dans sa bourse; il lui donna à souper avec plusieurs autres dames, et ordonna à *la Chambre*, Capitaine d'une troupe d'Égyptiens, d'amener une douzaine de filous assez habiles pour escamoter les bourses des dames. Cette commission fut faite avec beaucoup d'adresse. Le Roi à qui on remit les bourses, trouva dans celle de mademoiselle *Touchet* le billet qu'il cherchait : il lui en fit les reproches les plus vifs, et néanmoins, semblable en cela à presque tous les amans, il lui pardonna, à condition qu'elle romprait absolument avec *Monluc*. Ce fut alors qu'il la maria avec *François*

Balsac d'Entragues, Gouverneur d'Orléans. De ce mariage naquirent deux filles, dont l'une est cette demoiselle *d'Entragues* qui vendit si cher ses faveurs à *Henri IV*, et l'autre fut la maîtresse de M. *de Bassompierre*.

* *Charles IX* conserva jusqu'à la mort l'attachement le plus sincère pour *Marie Touchet*. Dans les derniers momens de sa vie, il lui fit dire que son plus grand chagrin était de n'avoir rien fait pour sa fortune. « Les auteurs » qui ont parlé de cette femme, conviennent tous que » c'était la plus agréable dame de la cour. Brantôme qui » s'y connaissait très-bien, en dit des merveilles, et » jamais anagramme ne fut plus véritable que la sienne » qui disait : *Je charme tout.* » Il y a des auteurs qui prétendent qu'elle ne se maria qu'après la mort de *Charles IX*.

D'après son portrait au crayon, fait de son tems, elle avait le visage plus rond qu'ovale, les yeux vifs et bien fendus, le front plus petit que grand, le nez d'une juste proportion, la bouche petite, le bas du visage admirable. Son esprit doux, vif et amusant, aussi incomparable que sa beauté, dit le Laboureur, rendait encore ses charmes plus piquans, et il était difficile de se défendre de la séduction des sens auprès d'une personne si dangereuse.

« On rapporte d'elle, dit un historien, un trait bien » étrange et hardi, qu'elle fit un jour à un page de son » mari, qui avait violé, dans le cabinet d'un jardin, » une de ses filles, toute jeune et d'excellente beauté, » par une passion insensée d'amour, c'est qu'elle le poi- » gnarda sur-le-champ, ôtant la vie à celui qui avait ôté » l'honneur à sa fille. » *

La mort de *Charles IX* fit former les plus grands soupçons, sur-tout contre la famille des *Gondy*. Pour accréditer ces soupçons, on disait sourdement à la cour que le Roi épris des charmes de la femme de *Charles de Gondy*, Seigneur de la Tour, n'avait pas eu de peine à la rendre sensible; que, dans les premiers transports de sa passion, le Roi voulant goûter tranquillement le plaisir de la jouis-

sance, éloigna le mari sous quelque prétexte; mais que ce Seigneur qui se doutait de l'intrigue, revint dans un moment où on ne l'attendait pas. *Charles* honteux d'avoir été surpris, fit les plus grandes menaces à M. *de Gondy*, s'il était assez hardi pour punir son épouse de l'affront qu'elle venait de lui faire; ce qui, ajouta-t-on, en imposa pendant long-tems à ce pauvre mari. Bientôt son aventure devint publique, et on prétend que le Duc *de Guise*, qui haïssait le Roi, anima *Charles de Gondy*, et le détermina à se venger d'un Prince qui l'avait publiquement déshonoré, et qu'alors il empoisonna *Charles IX*. On dit encore que le coupable ne porta pas loin la peine de son crime, et qu'il fut lui-même empoisonné, ou par sa femme, ou par le Duc *de Guise*.

* *Charles IX* mourut en 1574, à l'âge de vingt-quatre ans. Il avait épousé *Isabelle d'Autriche*, Princesse sage et vertueuse, qui mourut âgée de trente-cinq ans, sans avoir voulu se remarier avec le Roi d'Espagne. « Elle » aimoit extrêmement le Roi son époux, encore qu'elle » fût d'amoureuse complexion, et qu'il eût des maîtresses » fut ou pour l'honneur, ou pour le plaisir; mais elle ne » lui fit jamais pire chère, ni ne lui en dit aucunes pires » paroles; supportant patiemment sa petite jalousie et » le larcin qu'il lui faisoit. »

On sait que ce fut sous le règne de *Charles IX* que se fit le massacre de la Saint-Barthelemi, barbarie atroce qui fut approuvée du Roi, dans laquelle même, dit-on, il prit part activement, ce qui rendra son nom odieux à la postérité. On trouve dans un auteur contemporain que ce Prince étant au lit de la mort, disait à sa nourrice, qu'il aimait beaucoup: *Ah! ma nourrice, ma mie, ma nourrice, que de sang! que de meurtres! Ah! que j'ai suivi un méchant conseil! O mon Dieu, pardonne-les moi, et me fais miséricorde s'il te plait! Je ne sais où j'en suis, tant ils me rendent perplexe et agité: Que deviendra tout ceci? que ferai-je? Je suis perdu, je le vois bien.*

Charles IX eut pour successeur son fils *Henri III*. *.

CHARLES-QUINT.

L'EMPEREUR *Charles-Quint** était fils de *Philippe I.er*; Roi d'Espagne, et de *Jeanne la Folle*, fille de *Ferdinand* et d'*Isabelle*. * En revenant de sa première expédition d'Afrique, *Charles* aborda en Sicile. Il y distingua d'une manière particulière la Princesse *de Bisignan*, remarquable par sa beauté et sa jeunesse, et qui avait un mari fort âgé. L'Empereur ne soupira pas long-tems; on prétend que la Princesse fit au moins la moitié des démarches. Peu de tems après sa défaite, elle demanda à son amant la grâce d'un homme de qualité condamné à perdre la tête. *Je ne puis l'accorder*, répondit *Charles*. *S'il eut été possible de l'obtenir d'un autre*, répliqua la Princesse, *je ne me serais pas adressé à Votre Majesté.* -- *J'en délibérerai avec Cuevas*, repartit l'Empereur. Le lendemain, ce Prince étant à un bal, et masqué, demanda à la Princesse un bouquet qu'elle tenait; comme elle le reconnut, elle se contenta de répondre : *J'en délibérerai avec Cuevas. Monsieur le masque, voici celui qui le peut*, répliqua l'Empereur en souriant. *J'accepte la grâce, et vous donne le bouquet*, dit la Princesse.

On sait que *Charles-Quint* eut pour enfans naturels *Charles d'Autriche*, connu sous le nom de *Dom Juan d'Autriche*, (*a*) * et une fille nommée *Marguerite*, pour l'établissement de laquelle il donna l'état de Florence aux *Médicis*, en la mariant à *Alexandre de Médicis*. Après la mort de ce Prince, elle épousa *Octave Farnèse*, Duc de Parme.

Il y en a qui donnent encore à *Charles-Quint* deux autres enfans naturels, *Pyrame Conrad*, et un autre *Juan d'Autriche* qui mourut à l'âge de sept ans. Lorsqu'il passa par la France, Brantôme dit, « que le Roi, son bon frère, lui voulut faire chère entière pour lui faire servir une belle

---

(*a*) Voyez l'article *Juan*.

et honneste dame de la cour, pour lors en tirer ce qu'il eu voulut, dont il en a laissé une race après lui. » Cet auteur ne nous dit pas si ce fut un garçon ou une fille.

Brantôme dit que lorsque *Charles-Quint* « couchoit avec » une belle dame, (car il aimoit l'amour et trop pour » ses goutes) il n'en eut jamais parti, qu'il n'en eût » joui trois fois. » Il fut le rival de *François I.er*, et on prétend qu'il le fut en tout, puisqu'on fit courir le bruit qu'il avait la même maladie qui fit mourir le Roi de France.

Charles-Quint dégoûté des honneurs et des embarras du trône, et peut-être par cette envie qu'il eut toujours de faire parler de lui, abdiqua la couronne en faveur de son fils *Philippe II*, qui fut très-ingrat de cette rare générosité; aussi l'Empereur, dit-on, s'en repentit. Il mourut l'an 1558, dans le monastère des Hiéronimites où il s'était retiré. *

CHARLES II.

Lorsque *Charles II*, par un événement très-heureux, eut remonté sur le trône anglais encore teint du sang de son malheureux père, il créa Chancelier du Royaume, et premier Ministre, *Edouard Hyde*, Comte *de Clarendon*, et ce choix fut généralement applaudi. On admirait dans ce grand homme la probité la plus exacte et le zèle le plus ardent pour sa patrie. Errant dans les cours étrangères pendant les infortunes de *Charles II*, il avait servi ce Prince de ses conseils, et avait partagé toutes ses situations. Sa faveur se soutint pendant longtems au plus haut degré; mais son austère sagesse ne lui permettant pas d'entrer dans aucune liaison avec les maîtresses du Roi, il eut le malheur de déplaire à la Duchesse *de Cléveland*, « femme prodigue, rapace, » dissolue, violente et vindicative. Elle ne manqua point » de miner sourdement le crédit de *Clarendon*, et l'événe» ment fit bientôt connaître qu'elle ne s'y employait pas » sans succès. »

Charles subjugué par la Duchesse, conçut insensible-

ment du dégoût, même de l'éloignement pour son premier Ministre. La nation reprochait, à la vérité, quelque chose au Comte; mais ces reproches, la plupart sans fondement, n'auraient fait aucune impression sur l'esprit du Roi, si l'amour et les femmes n'eussent arraché de son cœur l'amitié qu'il avait eue pour *Clarendon*.

Ce Monarque, trop adonné à ses plaisirs, n'avait pu vaincre son dégoût pour la Reine, et la stérilité de cette Princesse augmenta encore le chagrin et l'éloignement de son volage époux. Il était dans cette situation, lorsque la beauté de mademoiselle *Stuart*, fille d'un gentilhomme Ecossois, fit une vive impression sur son cœur. Comme il éprouva une résistance peu ordinaire de la part de cette jeune beauté, il songeait sérieusement à un divorce avec la Reine. Le Chancelier, par zèle pour son maître, peut-être aussi par intérêt pour les enfans de sa fille que l'amour avait mis dans les bras du Duc d'*Yorck*, frère du Roi, engagea le Duc *de Richemont* à se marier avec mademoiselle *Stuart*. Cette démarche secrètement ménagée eut un plein succès, et acheva de perdre le Comte *de Clarendon*. « *Charles II* en eut un ressentiment si vif, » qu'il éloigna de la cour le Duc et la Duchesse, et qu'il » ne pardonna jamais cette ruse au Chancelier. » Le grand sceau lui fut ôté. Ses ennemis n'étant pas encore contens de cette disgrace, obtinrent contre lui un bill de bannissement et d'incapacité, qui fut confirmé par le Roi. *Clarendon* se retira en France, où il employa son loisir à composer l'histoire des guerres civiles de sa patrie, ouvrage qui fait honneur à sa mémoire.

* *Charles II* mourut en 1685, laissant pour successeur *Jacques II*, son frère.

Pope a dit de *Charles II* :

Le Monarque endormi dans sa molle indolence,
Se livrait tout entier aux charmes de l'amour.
Une maîtresse alors gouvernait la cour,
Vendait à prix d'argent la paix ou la guerre,
Et du Prince, à son gré, gouvernait le tonnerre. *

CHARLES D'ANJOU.

Charles d'Anjou, Comte de Provence et frère de *Saint Louis*, fut appellé par le Pape *Urbain IV* au royaume de Sicile. * L'intention du Pontife était de chasser *Mainfroi*, bâtard de *Frédéric*, qui s'était emparé de ce royaume, au préjudice du jeune *Coradin*. Une croisade que le Pape avait fait publier contre *Mainfroi*, n'ayant pas eu de succès, il crut qu'il réussirait mieux en donnant l'investiture du royaume de Sicile à un Prince guerrier et puissant. Deux Princes anglais, auxquels il s'adressa d'abord, ayant refusé, on laissa traîner cette affaire. Enfin *Urbain* jetta les yeux sur *Charles* qui avait épousé *Béatrix de Provence*, troisieme fille de *Raymond Bérenger*, et sœur des Reines de France et d'Angleterre. *Charles*, quoique ambitieux, aurait eu peine à céder aux instances du Pontife, s'il n'eût été décidé par son épouse qui voyait avec douleur qu'elle n'était que Comtesse, tandis que ses deux sœurs étaient Reines. *

On sait avec quelle bravoure héroïque ce Prince s'empara de cette couronne, et se défit, même avec trop de cruauté, de ses ennemis et concurrens. * *Mainfroi* vaincu dans une bataille près de Bénévent, y perdit la couronne et la vie. Le jeune *Coradin*, Duc de Suabe, fils de *Frédéric II*, uni de l'amitié la plus étroite avec *Frédéric*, Duc d'Autriche, après avoir levé une armée assez considérable, vint réclamer, les armes à la main, un héritage qui lui appartenait légitimement. *Henri* frère d'*Alphonse X*, Roi de Castille, se joignit à ces deux Princes qui furent appuyés de toute la faction Gibeline. La fortune ne seconda pas leurs efforts : la bataille se donna dans le champ du Lys, près du lac Fucin ; la victoire la plus complette fut remportée par *Charles*. *Coradin*, *Frédéric* et *Henri* furent faits prisonniers, et, par une politique qui n'était ni dans le caractère du Prince français, ni dans les mœurs de sa nation, il fit périr sur un échafaud *Coradin* et *Frédéric*. Si on pouvait excuser une action aussi injuste

sous tous les rapports, on dirait que *Charles* n'y consentit qu'après avoir consulté le Pape *Clément IV*, qui répondit par ces paroles : *Coradi vita*, *Caroli mors*; *Caroli vita*, *mors Coradi*; ce qui veut dire : *Si Coradin vit*, *Charles mourra*; *et si Coradin meurt*, *Charles vivra*. *

Tranquille possesseur alors d'une couronne qu'il méritait d'ailleurs à tous égards, *Charles* dont l'ambition n'était pas encore satisfaite, songeait à s'emparer réellement du royaume de Jérusalem, dont il avait déjà le titre. Ses vues se portèrent jusques sur l'empire de Constantinople, lorsqu'une révolution rompit tous ses projets, et lui enleva même la couronne de Sicile. L'ambition, sans doute, mais sur-tout l'amour et les femmes furent les causes principales de ce fameux changement.

Les Siciliens portèrent plusieurs fois leurs plaintes au pied du trône, et ces plaintes n'étaient que trop bien fondées. Ils avaient à essuyer de la part des Officiers et soldats français tous les outrages possibles : leurs femmes et leurs filles n'étaient pas en leurs dispositions; elles se voyaient tous les jours exposées et sacrifiées à la brutalité des troupes. *Charles*, dit-on, parut vouloir remédier au mal; mais, ou il le voulut faiblement, ou ses ordres furent mal exécutés. Le sort des Siciliens n'en devint que plus à plaindre. Les choses étaient en cet état en Sicile, lorsqu'il se préparait en Arragon un orage qui menaçait ce royaume.

Dom Pèdre, * ou *Pierre III*, fils de *Jacques Ier*, Roi d'Arragon, * avait épousé *Constance*, fille de *Mainfroi*, que *Charles* avait détrôné, de sorte qu'il avait des prétentions assez fondées sur la Sicile; mais il songeait à peine à les faire valoir, lorsqu'il y fut entièrement décidé par un exilé de Sicile, nommé *Jean de Procida* ou *Prochyta*. Cet homme illustre par sa naissance, avait plusieurs injures à venger. Il jouissait d'un grand crédit sous le règne de *Mainfroi*; néanmoins il ne participa pas au malheur de ce Prince, et il mérita au contraire les bonnes grâces de *Charles*. Quelques regrets qu'il témoigna imprudemment sur le sort de ces anciens Princes, le firent soupçonner; on le dépouilla de ses biens, et on l'exila; mais la plus sensible

sible de toutes les injures dont il se plaignait, était qu'on avait violé sa femme ; injure qui, dans tous les tems, a affecté vivement un Italien, et qui malheureusement n'était pas regardée de même par les Français.

A tous ces motifs de vengeance, *Jean de Procida* joignait tous les talens nécessaires pour exciter et opérer une révolution. Il n'eut pas de peine à faire entrer dans ses vues les Grands de la Sicile, qui avaient peut-être, pour la plupart, reçu de semblables injures. Après avoir ainsi préparé les esprits à la révolte, *Procida* passa en Arragon, et parvint facilement à déterminer *dom Pèdre* à tenter l'entreprise, d'autant plus que ce Prince était peu scrupuleux sur les moyens de satisfaire son ambition : tout parut d'ailleurs favoriser ses desseins. L'Empereur de Constantinople, qui craignait *Charles*, l'aida de sommes considérables ; le Roi de France lui-même, croyant que les préparatifs du Roi d'Arragon n'avaient pour but que le recouvrement de la Terre-Sainte, fournit une somme assez forte. *Charles*, Roi de Sicile, était dans une si grande sécurité, qu'il donna douze mille ducats pour se faire détrôner. Le Pape *Nicolas III* de la maison des Ursins, fut enfin gagné par *Procida*, et ce fut pour une histoire de femme qu'il se déclara contre ce même *Charles*, que ses prédécesseurs avaient appellé au trône de Sicile. Il avait fait demander pour un de ses neveux une petite fille de ce Monarque : « Quoiqu'il ait la chaussure rouge, répondit » le Roi d'un ton railleur, son sang n'est pas devenu plus » digne d'être mêlé avec celui de la maison royale de » France. » Ce refus humiliant aliéna entièrement l'esprit et le cœur de *Nicolas*.

Les choses étaient dans cet état, lorsqu'une occasion singulière, amenée par cette funeste passion qui avait si fort irrité *Procida*, hâta la révolution.

Les habitans de Palerme allant à Vêpres le lundi de Pâques, d'autres disent le mardi, au Saint-Esprit, église située à six cents pas de la ville, les soldats de la garnison eurent ordre d'examiner si le peuple n'était point armé, précaution qui fait voir qu'on avait déjà quelques

soupçons. Un soldat français, nommé *Droguet*, voyant passer une jeune personne d'une rare beauté, fille d'un homme de condition, appellé *Roger de Maitre Ange*, l'insulta brutalement, sous prétexte de chercher s'il n'y avait pas quelque poignard caché sous ses habits. Aux cris que poussa cette femme insultée, son père et son mari accoururent; bientôt les Siciliens se réunirent, et, dans un instant, les soldats de la garnison, leurs femmes, leurs enfans, le Gouverneur lui-même furent massacrés. *Louis de Montpellier*, Gouverneur du château Saint-Jean, fut poignardé par le mari d'une femme qu'il avait enlevée depuis peu de jours: ses soldats furent passés au fil de l'épée. Le Gouverneur de Monon, nommé *Ludulphe*, qui prenait chaque semaine une jeune fille pour servir à ses plaisirs, eut le même sort, ainsi que *Pharamond d'Artois*, commandant de Noto, qui se faisait amener les plus belles femmes de son gouvernement, et les forçait de céder à sa brutalité. La plupart des autres villes imitèrent cet exemple, et le massacre des Français fut presque général. Il finit à Catane, et y fut excité par un jeune Français nommé *Viglemode*, qui ayant voulu embrasser de force *Julie Villanelli*, tua le mari de cette femme, parce qu'il s'y opposait. Le peuple instruit de cette scène horrible, s'arma, et fit périr huit mille Français; c'est ce qu'on appelle les Vêpres Siciliennes.

Le hasard avait opéré ces massacres; le Roi d'Arragon sut bien en profiter. Appellé par les Siciliens qui n'avaient pu obtenir leur pardon de *Charles*, il vint à leur secours, et n'eut pas de peine à se rendre maître de plusieurs villes qui l'attendaient. On prétend qu'au milieu de tant de disgrâces, *Charles* en éprouva une qui lui fut infiniment sensible. Il avait, dit-on, séduit la femme d'un Chevalier français, nommé *Henri de Clermont*; ce gentilhomme outré de cet affront, trouva une des filles du Roi, la viola, et se sauva dans le camp de *dom Pèdre*. Ce fut, ajoute-t-on, ce *Clermont* qui fonda en Sicile l'illustre maison de ce nom, qui joua dans la suite un grand rôle. La plupart des historiens révoquent en doute cette anecdote. On reproche

à la vérité plusieurs défauts à *Charles*, mais jamais il n'a été accusé d'incontinence; au contraire, on a fait les plus grands éloges de sa chasteté.

Quoi qu'il en soit, malgré les foudres de l'église romaine lancés plusieurs fois contre le Roi d'Arragon et contre les Siciliens, malgré la bravoure et l'héroïsme de *Charles*, tout réussit à *dom Pèdre*. Son rival mourut en 1285, avec la douleur de voir la Sicile au pouvoir de son ennemi, et *Charles*, son fils aîné, prisonnier.

* On connait le fameux cartel proposé et accepté par ces deux illustres ennemis. On dit que *dom Pèdre* voulant gagner du tems, et ralentir la première impétuosité des Français, offrit à *Charles* un combat particulier. Le Pape *Martin IV*, qui avait succédé à *Nicolas III*, avait embrassé vivement le parti du Roi Français, et lancé toutes les foudres de l'église contre son compétiteur; il fit les plus grands efforts pour empêcher *Charles* d'accepter le défi; mais ils furent inutiles. On convint que les deux Rois auraient chacun cent hommes avec eux, lesquels combattraient en champ clos, et que celui des deux partis qui aurait l'avantage, acquerrait la Sicile à son chef, sans qu'on pût la lui contester. La ville de Bordeaux qui appartenait alors au Roi d'Angleterre, fut choisie comme pays neutre, et le jour du combat fut fixé au premier Juillet 1283. Dès le mois de Mai la ville fut remplie d'une multitude innombrable de toutes sortes d'étrangers, attirés par la curiosité de voir décider d'une manière aussi extraordinaire de la possession d'un royaume et de la destinée de deux Rois. Les historiens ajoutent que *Charles* parut avec cent cavaliers, et qu'il passa tout le jour indiqué sur la place destinée au combat, sans que *dom Pèdre* s'y fît voir. Ce Prince s'excusa, dit on, sur ce qu'il avait été averti de se donner de garde des embûches des Français, et il laissa au Sénéchal de Bordeaux son casque, son bouclier, sa lance et son épée, pour faire foi qu'il s'était rendu au lieu du combat, dans le tems marqué. *

Il n'est pas de mon sujet d'entrer dans un plus grand détail sur les suites de cette révolution, qui fut toujours

favorable à *dom Pèdre*, et qui a fait périr depuis tant de Français en Italie.

CHARLES IV.

CHARLES IV, Duc de Lorraine, petit-fils de *Charles III* et fils de *François*, Comte *de Vaudemont*, avait épousé la Princesse *Nicole*. Ce mariage lui procura la Lorraine et une femme très-aimable; mais il ne tarda pas à oublier son bonheur, et il cessa d'aimer la Princesse dès qu'elle fut sa femme. Ce qui fortifia et augmenta son indifférence pour cette épouse vertueuse à qui il devait tout, fut l'amour que lui inspira *Béatrix de Cuzance*, Princesse *de Cantecroix*. Il parut alors oublier qu'il avait une femme, et sa maîtresse se conduisit comme si elle n'eût point eu de mari. La mort ayant enlevé le Prince *de Cantecroix*, *Charles* résolut d'épouser sa veuve. La Princesse *Nicole* qui vivait, ne l'arrêta point; sa passion trop vive pour lui permettre d'écouter la raison, lui fit imaginer des moyens qui lui parurent décisifs.

Il soutint que son mariage était nul, parce que le Comte *de Vaudemont*, son père, l'y avait forcé, et que d'ailleurs *Nicole* ayant été baptisée par un sorcier, n'était pas chrétienne, ni lui conséquemment son époux. Il est vrai qu'un nommé *le Chantre*, Aumônier du feu Duc *Henri*, qui avait administré le baptême à *Nicole*, avait été condamné à mort comme coupable de sortilége; mais les preuves de ce prétendu crime avaient été bien faibles, et, dans tous les cas, la Princesse n'aurait pas été moins bien baptisée. *Charles*, sans doute, aurait dû rougir d'employer de semblables moyens, qui peignent parfaitement l'ignorance et la sotte crédulité du siècle; mais entraîné par sa passion, et ne voulant voir et écouter que ce qui pouvait la favoriser, il épousa sa maîtresse, qui le suivit depuis dans ses courses et dans ses expéditions, ce qui la fit appeler en France *sa femme de campagne*, bon mot qui coûta la vie à un des valets de pied de *Charles*; ce malheureux,

pour avoir répété ce nom en badinant, fut pendu à la sollicitation de madame *de Cantecroix*.

La Princesse *Nicole*, pendant ce tems, dévorait en secret sa douleur, lorsque le Cardinal *de Richelieu* intéressé à tracasser le Duc *Charles*, engagea cette Princesse infortunée à demander justice au Pape, en lui promettant de l'appuyer fortement. Ses plaintes étaient encore recommandables par l'intervention du Duc *François*, fils de *Charles IV*. La cour de Rome toujours enchantée de trouver de semblables occasions, pour déployer et faire valoir une autorité que son adroite politique lui avait procurée, fit enjoindre au Duc *Charles* de se séparer de la Princesse *de Cantecroix*, jusqu'à la décision du procès. L'excommunication suivit son refus; elle lui fut signifiée à Bruxelles en 1642. Le Duc fit des protestations contre cette sentence, et néanmoins ayant sollicité son absolution, on la lui accorda à condition qu'il se séparerait de corps et d'habitation de sa femme prétendue. Il obéit sur la séparation de demeure; mais il ne fut pas si docile sur le point essentiel; car il eut encore de la Princesse *de Cantecroix*, *Charles Henri de Vaudemont*. Le Pape *Innocent X* rendit une sentence définitive, par laquelle il déclara le mariage invalide. Ce jugement ne changea rien aux sentimens et à la conduite de *Charles*.

Ce prince ayant été arrêté à Bruxelles par les Espagnols, parut se raccommoder avec la Princesse *Nicole*, parce qu'il crut qu'elle pourrait contribuer à lui procurer la liberté. Il ne la recouvra que lors du traité des Pyrénées; et, après la mort de *Nicole*, rien ne l'empêchait dans ce moment, d'épouser sa maîtresse; mais son inconstance naturelle, d'autres femmes qu'il connut à Paris et dans ses états, changèrent si fort son cœur, qu'il refusa de voir la Princesse et de lui parler, il l'obligea même de se retirer dans une de ses terres en Bourgogne, où le chagrin la réduisit bientôt à l'extrémité. Comme *Charles* craignit alors qu'elle ne disposât de ses biens en faveur de quelqu'autre de ses enfans, il l'envoya visiter par le Prince de Lillebonne, à qui il donna une procuration pour

renouveller le mariage, en cas qu'elle n'eut plus aucune espérance de vivre, et, sous cette restriction que le Pape leur accorderait la dispense nécessaire. La cérémonie qui fut effectuée, rendit la mort moins amère à la Princesse qui expira quelques heures après. * Le Duc avait eu d'elle M. *de Vaudemont* et la Princesse *de Lillebonne*. *

Une des plus singulières fantaisies que l'amour inspira au Duc *Charles*, après celle dont on vient de parler, fut celle de vouloir épouser *Marie-Anne Pajot*, fille d'un apothicaire. Le contrat de mariage qui fut écrit, contient les déclarations les plus extraordinaires de la part du Duc. Le Roi qui en fut averti, et qui était très-interressé à empêcher l'accomplissement d'un mariage aussi indécent, fit enfermer la future dans un couvent.

* On apprit que le Duc voulait escalader les murailles, et qu'il avait déjà tout arrangé pour cela. Le Roi fut obligé d'envoyer un détachement du régiment des gardes, et quelques gardes du corps. Ces obstacles ne permirent pas au Duc de suivre son projet, « il se contenta d'avoir » donné à *Marie-Anne* des pierreries pour vingt mille » écus, et six mille pistoles en argent comptant. »

L'année suivante, *Charles IV* voulut épouser madame *de Ludres*, Chanoinesse *de Poussay*. Enfin il se maria en 1655, avec *Marie-Louise d'Apremont*, de laquelle il n'eut point d'enfant.

On rapporte de ce Prince une action qui prouve combien ses passions étaient vives et ardentes : « Lorsqu'il était à » Bruxelles, il devint éperdument amoureux de la fille » d'un Bourgmestre de cette ville. La mère la veillait de » si près, que le Duc ne put jamais trouver l'occasion de » lui parler. Enfin la mère et la fille s'étant trouvées un » jour à un festin avec le Duc et plusieurs autres per» sonnes de distinction, comme la passion du Duc était » connue, on prit occasion de parler de la demoiselle, » et le Duc pria ceux qui étaient présens d'engager la mère » à lui permettre de dire deux mots à la fille, dans le » salon même et en présence de tous les convives. La » mère le lui ayant refusé, il offrit de ne lui parler

» qu'autant de tems qu'il pourrait tenir un charbon » ardent dans sa main. Il entama la conversation qui » dura si long-tems, que la mère jugea à propos de l'in- » terrompre; mais elle trouva le charbon éteint. Ainsi » on peut juger combien le Duc dut souffrir en le serrant. » La douleur inséparable de la brûlure n'avait pu dé- » tourner l'attention, ni appaiser l'ardeur de sa pas- » sion. »

Charles IV fut un des premiers adorateurs de la Duchesse *de Chevreuse*, qui fit tant parler d'elle pendant la minorité de *Louis XIV*. Il mourut en 1675, et eut pour successeur *Charles V*, son neveu. *

* CHA-SEFI.

CHA-SEFI, Roi de Perse et petit-fils de *Cha-Abas I.er*, venait de visiter la Province de Guilau, lorsqu'il s'arrêta près de Zulpha, dans l'Arménie, pour y prendre pendant quelques jours le plaisir de la chasse. Il est d'usage que les courtisannes suivent la cour, et cherchent à amuser le Roi par leurs danses lascives. Une d'entr'elles qui était parfaitement belle, parut avoir fait une assez vive impression sur le Prince; il la regarda souvent, et lui fit même d'assez beaux présens. Cette distinction suffisait pour engager les Seigneurs de la cour à respecter cette femme. Cependant le fils de *Mahamed, Aligbay Nazar*, ou Grand Maître de la cour, emporté par des désirs qui étaient vifs, en raison de son âge, fit venir dans sa tente cette belle courtisanne, et passa la nuit avec elle. *Mahamed*, son père, qui était extrêmement attaché au Roi, et qui d'ailleurs connaissait les suites que pouvait avoir l'imprudence de son fils, se chargea lui-même de le punir. « Il lui fit donner, à la mode du pays, tant de coups de bâton par tout le corps, que les ongles lui tombèrent des pieds, et son corps entier n'était qu'une meurtrissure, il faillit en mourir; le Roi qui fut informé de l'action du fils, et du châtiment que le père lui avait infligé, se contenta de dire que *Nazar* avait fait sagement de punir lui-

même son fils, et de prévenir la justice qui en aurait été faite. » An 1640. *

CHASTELARD.

Chastelard était un gentilhomme du Dauphiné, et petit-neveu, par sa mère, du Chevalier *Bayard*. * « Sa » figure et sa taille étaient parfaites, et son esprit répondait » à sa figure. » * Comme il se mêlait d'être auteur et poëte, il avait plu à la Reine *Marie Stuart*, veuve de *François II*, et il l'accompagna, lorsqu'elle quitta la France pour retourner en Ecosse. Il fit plusieurs pièces de vers pour cette belle et aimable Princesse; elle les vit avec plaisir, s'amusa à y répondre, et cela lui donnait l'occasion d'entretenir quelquefois *Chastelard*. « Cependant lui s'embrâsa couvertement d'un feu par trop haut, » sans que l'objet en peuve mais; car qui peut défendre » d'aimer! On a bien aimé, le tems passé, des plus » chastes déesses et demoiselles, et aime t-on encore; » voire a-t-on aimé des statues de marbre; mais pour » cela les dames n'en sont à blâmer, si elles n'y adhèrent. » Brûle donc qui voudra sous ces feux couverts. »

Chastelard n'osaut pas alors découvrir sa folle passion, revint en France. Peu de tems après arrivèrent les troubles pour la religion. *Chastelard* était huguenot et attaché depuis long-tems à M. *Damville*, qui fut depuis Connétable de France. Il fallait qu'il combattît ou contre sa religion, ou contre *Damville*; cette dure alternative lui fit désirer de sortir du Royaume pour quelque tems: il se retira en Ecosse, avec des lettres de recommandation pour la Reine qui le reçut avec beaucoup de bonté. La passion de ce gentilhomme se rallumant alors avec plus de vivacité, il perdit la tête; « car forcené d'amour et » de rage, il fut si présomptueux de se cacher sous le lit » de la Reine, lequel fut découvert, ainsi qu'elle se » vouloit coucher : mais la Reine, sans faire aucun » scandale, lui pardonna. . . . . . mais ledit *Chastelard* » non content, et plus que forcené d'amour, y retourna

» pour la seconde fois, ayant oublié sa première faute et
» son pardon. Alors la Reine, pour son honneur, et ne
» donner occasion à ses femmes de parler mal, voire à
» son peuple, s'il le savait, perdit patience, le mit entre
» les mains de la justice, qui le condamna tout aussitôt à
» avoir la tête tranchée, veu le crime du fait, et, le jour
» venu, ayant été mené sur l'échafaud, avant mourir,
» prit entre ses mains les hymnes de M. Ronsard, et,
» pour son éternelle consolation, se mit à lire tout en-
» tièrement l'hymne de la mort. . . . . Il se tourne vers
» le lieu où il pensait que la Reine fut, et s'écria haut :
» *Adieu, la plus belle et la plus cruelle Princesse du monde;*
» et puis fort constamment tendant le cou à l'exécuteur,
» se laissa défaire fort aisément. » An 1561.

*CHASTRE. (la)

Louis de la Chastre, Maréchal de France, était fils de *Claude de la Chastre*, aussi Maréchal de France, et de *Jeanne de Chabot.* Il joignait, dans sa jeunesse, à une figure distinguée, un esprit et un caractère très-séduisant. Son cheval ayant été tué sous lui dans un combat, près d'Yvetot, en 1590, il fut prit et conduit au pont de l'Arche. Il y devint bientôt l'idole de trois ou quatre femmes qu'il sut accorder, ménager et tromper avec tant d'adresse, qu'elles lui facilitèrent les moyens d'y faire entrer trois cents hommes que son père lui envoya, et avec lesquels il se rendit maître de la place où il était prisonnier.

Il fut dangereusement blessé en 1600, au siège de Bourg-en-Bresse. Un curé qui l'avait fait transporter chez lui, et dont les soins avaient beaucoup contribué à sa guérison, s'aperçut, quelques mois après son départ, qu'il avait donné des preuves de sa convalescence à sa sœur et à sa nièce: *Voilà les Français, on m'en avait averti*, disait ce bon ecclésiastique en confiant sa douleur à un de ses amis.

Claude de la Chastre, père de *Louis*, avait épousé en secondes noces cette *Jeanne Chabot* qui était veuve d'*Anne*

d'Anglure, Seigneur de Givry. Elle se conduisit si mal, qu'on trouve dans la bibliothèque de madame *de Montpensier* le titre suivant : *La Rhétorique des Maquerelles, par madame de la Chastre ;* et on lit, dans une Satyre intitulée *Articles de Paix entre le Roi et M. du Maine*, article 16, que M. *de la Chastre* pourra changer de femme, s'il s'aperçoit des déportemens de la sienne.

On accusait *Claude de la Chastre* d'aimer trop tendrement une de ses filles. *

CHATEAUBRIANT.

FRANÇOISE DE FOIX, Comtesse de *Châteaubriant*, était fille de *Phœbus de Grailly*, de la maison *de Foix*, et sœur des Maréchaux de *Lautrec* et *de Foix*. Tous ceux qui ont parlé d'elle, lui ont accordé une beauté rare. L'un d'eux prétend que le plus grand malheur d'un aveugle qui l'aurait vue avant que de l'être, aurait été d'être privé de la voir. Cette beauté si surprenante se fit remarquer dès l'âge de douze ans. Ce fut à cet âge-là que le Comte de *Châteaubriant*, de la maison *de Laval*, la rechercha en mariage, et offrit de l'épouser sans dot : la proposition fut acceptée, et cette jeune beauté passa dans les bras d'un homme qu'elle n'aimait pas. Il faut convenir qu'il ne se conduisit pas de manière à gagner le cœur de son épouse : portant la jalousie à l'excès, il confina cette jeune femme dans un château où elle ne voyait que lui, moyen presque sûr d'inspirer à une femme le désir d'en voir d'autres.

* Les maux les plus cruels ne sont que des chansons.
Près de ceux qu'aux maris cause la jalousie.
Figurez-vous un fou chez qui tous les soupçons
Sont bien venus : quoi qu'on lui die,
Il n'a pas un moment de repos en sa vie.
Si l'oreille lui tinte, ô Dieux ! tout est perdu ;
Ses songes sont toujours que l'on le fait cocu,
Pourvu qu'il songe, c'est l'affaire :
Je ne voudrais pas un tel point garantir ;
Car pour songer, il faut dormir,
Et les jaloux ne dorment guère.

Le moindre bruit éveille un mari soupçonneux.
Qu'à l'entour de sa femme une mouche bourdonne,
C'est cocuage qu'en personne
Il a vu de ses propres yeux,
Si bien vu, que l'erreur n'en peut être effacée.
Il veut à toute force être au nombre des sots :
Il se maintient cocu, du moins de la pensée,
S'il ne l'est en chair et en os.

Si, comme tout le fait présumer, c'était là la situation de M. de *Châteaubriant*, il fut bientôt dans le cas de voir réaliser ses soupçons et ses craintes; * le hasard vint arracher à ce jaloux le trésor qu'il gardait avec tant de soin.

Obligé de se rendre à la Cour de *François I.er*, à l'effet d'y suivre un procès de la plus grande importance pour sa fortune, le Roi demanda au Comte de *Châteaubriant* pourquoi il n'avait point amené sa femme avec lui; il ajouta qu'elle était belle et jeune, et qu'avec ces qualités elle était sûre de faire l'ornement de sa Cour. Le Comte répondit que sa femme haïssait le grand monde, et n'aimait que la retraite. Le Roi insista plusieurs fois, et obtint enfin que le Comte manderait à son épouse de venir le trouver. Il savait bien que cette lettre ne produirait pas l'effet qu'on en attendait, parce que prévoyant les instances qu'on lui ferait, il était convenu avec la Comtesse qu'elle ne partirait que lorsqu'elle verrait un bracelet tissu de ses cheveux, dont elle lui avait fait présent, et le bracelet n'accompagna pas sa lettre, au moins le crut-il ainsi; mais ce jaloux ignorait le pouvoir et l'adresse de l'amour.

M. de *Lautrec*, frère de la Comtesse, aimait une de ses demoiselles; il aurait fort désiré que sa sœur vînt à la Cour, pour y voir sa maîtresse. Cette demoiselle qui le désirait bien autant que son amant, instruite par lui de tout ce qui se passait, lui envoya un bracelet tissu des cheveux de la Comtesse, et semblable à celui qu'elle avait donné à son mari. Ce bracelet fut envoyé à madame de *Châteaubriant* avec la lettre du Comte; aussitôt elle se mit en route avec sa suivante. Elle prouva facilement à son mari étonné de la voir, qu'on l'avait trompée; d'ailleurs le mal était

fait, il ne s'agissait plus que d'empêcher qu'il n'en arrivât un plus grand ; mais M. de *Châteaubriant* perdit la tête : se regardant déjà comme c..., il abandonna sa femme, son procès, et se retira dans son château en Bretagne.

Une femme jeune et belle, qui n'a encore aucune expérience, et qui plait à un Roi aussi aimable et aussi galant que *François I.er*, court grand risque d'oublier sa vertu ; tel fut le cas dans lequel se trouva la Comtesse de *Châteaubriant*. Sa beauté fit une vive impression sur le cœur du Roi, et il ne tarda pas à le faire connaître. La Comtesse fière de sa vertu qui n'avait point encore été attaquée, compta trop sur elle. Quelque résistance qu'elle opposa d'abord, lui fit croire qu'elle ne succomberait pas; mais la partie n'était pas égale, le petit Dieu fut vainqueur.

Le Comte de *Châteaubriant* fut bientôt instruit dans sa retraite que sa femme était la maitresse d'un grand Roi, et qu'elle était la distributrice des grâces et des faveurs. Les frères de la Comtesse, * qui vraisemblablement avaient compté sur cet événement, * crurent devoir profiter de la circonstance, et c'était peut-être un des plus puissans motifs qui les avait engagé à faire venir leur sœur à la Cour; mais le mari furieux refusa tout, et jura intérieurement de venger d'une manière éclatante son déshonneur.

François I.er obligé d'aller en Italie, laissa la Comtesse à la Cour; la bataille de Pavie, où il fut fait prisonnier, éloigna son retour. Pendant cette absence, la Duchesse d'*Angoulême*, mère du Roi, mortifia tellement la Comtesse de *Châteaubriant*, qu'elle aima mieux se retirer auprès de son mari, * ne pouvant d'ailleurs trouver une retraite dans sa famille. L'ainé de ses frères avait été confiné dans la Guyenne, le second avait été tué à la bataille de Pavie, et le troisième avait perdu la vie en recouvrant la Navarre. *

Madame de *Châteaubriant* trouva dans son mari un homme furieux et inexorable; il refusa absolument de la voir, et la fit conduire dans un appartement tendu en noir.

En vain cette femme coupable, mais charmante, écrivit la lettre la plus soumise à son mari, il fut inflexible, et s'il n'ôta pas la vie sur-le-champ à la Comtesse, ce fut par un reste d'amour qu'il avait encore malgré lui. * Il avait permis à sa fille, âgée de sept ans, de manger avec sa mère, « et il ne pouvait lui-même s'empêcher de la regarder » d'un lieu où elle ne le voyait pas, ni de comparer la » beauté naissante de l'une à celle de l'autre qui était dans » le point de perfection. » *

Lorsque le Roi eut recouvré sa liberté, le Comte de *Châteaubriant* craignant que ce Prince n'usât de son autorité, pour faire revenir la Comtesse à la Cour, entra dans l'appartement de cette dame, avec des hommes masqués, pour lui annoncer qu'il fallait mourir. Elle ne disputa pas beaucoup sa vie, et on lui ouvrit les veines. Son barbare époux eut la cruauté de rester jusqu'à ce qu'elle eut rendu le dernier soupir. Après cette dure vengeance il se retira en Angleterre, et ne revint en France qu'après avoir donné la maison de son nom au Connétable de Montmorenci, pour se mettre à l'abri des poursuites que les parens de sa femme faisaient contre lui.

* Il y en a qui prétendent que M. de *Châteaubriant* ne fit point mourir sa femme, et qu'elle vécut encore dix ans après le retour du Roi.

Clément Marot lui fit l'Épitaphe suivante :

Prou de moins.

Sous ce Tombeau gist *Françoise de Foix*,
De qui tout bien tout chacun souloit dire :
Et le disant, onc une seule voix
Ne s'avança d'y vouloir contredire.
De grand' beauté, de grâce qui attire,
De bon savoir, d'intelligence prompte,
De biens, d'honneur, et mieux que ne racompte,
Dieu éternel richement l'estoffa.
O viateur, pour t'abréger le compte,
Cy gist un rien, là où tout triompha.

Point de plus.

Décéda le 19 d'Octobre 1537.

On peut voir l'article de *François I.er* *

CHATEAUNEUF. (M. de)

Charles de l'Aubespine, fils de *Guillaume de l'Aubespine* et de *Marie de la Chastre*, plus connu dans l'histoire sous le nom de *Châteauneuf*, fut élevé page dans la maison de *Montmorenci*. Étant ensuite devenu Garde des Sceaux, il n'eut pas honte de présider au procès du Duc de *Montmorenci* qui fut décapité à Toulouse. La crainte de perdre sa place, et le désir de plaire au Cardinal *de Richelieu*, firent oublier à ce Magistrat ce qu'il devait à la famille de *Montmorenci*. Quatre mois après ce jugement, on lui ôta les Sceaux, et on le mit en prison. Plusieurs historiens donnent des raisons plausibles de sa disgrâce; mais, si l'on en croit un auteur italien, l'amour seul en fut la cause.

M. de *Châteauneuf* aimait la belle Duchesse de *Chevreuse*, dont il sera fait mention dans plusieurs articles de ce Dictionnaire. Il avait pour rival le Cardinal *de Richelieu*. Dans les lettres qu'il écrivait à la Duchesse, il s'amusait aux dépens de son Éminence; il l'appellait *Cul pourri*, à cause de ses hémorroïdes. Une de ses lettres tomba entre les mains du Cardinal, l'homme le plus vindicatif. M. de *Châteauneuf* fut dix ans prisonnier à Angoulême, et il ne recouvra la liberté qu'après la mort de *Louis XIII*.

* « Quelques-uns, dit un historien, veulent que la disgrâce de *Châteauneuf* soit venue de la jalousie du Cardinal *de Richelieu* qui le croyait son rival dans ses amours. Il tomba entre les mains de ce Cardinal des lettres de *Châteauneuf*, écrites à la Duchesse de *Chevreuse*, où il l'appellait *Cul pourri*, à cause de ses hémorroïdes. Cette raillerie réveilla son indignation contre *Châteauneuf*, qui, pendant que le Cardinal était dangereusement malade à Bordeaux, avait dansé au son des violons, pour se réjouir de sa mort qu'on croyait très-prochaine. Le ressentiment *de Richelieu* lui attira toutes sortes de persécutions; on lui ôta les Sceaux, et on le fit emprisonner. » *

On trouve dans un autre auteur assez exact dans ses recherches, une preuve de la passion du Cardinal pour madame de *Chevreuse.* « Le Cardinal *de Richelieu*, dit-il, » fut assez long-tems amoureux de la Duchesse de *Chevreuse*; il lui faisait de beaux présens, et pour lui plaire » davantage, il s'habillait quelquefois en cavalier avec » l'épée au côté et des plumes rouges au chapeau. Un » jour, la Duchesse qui ne l'aimait point du tout, fit cacher la Reine, *Anne d'Espagne*, dans un endroit secret » de son appartement, pour lui donner le plaisir de voir » passer le Cardinal en cet équipage. C'est par où commença la rupture du Cardinal avec la Duchesse. » * Il se vengea d'elle en la faisant exiler.

Cette *Anne d'Espagne*, dont parle l'auteur que je viens de citer, était *Anne d'Autriche*, mère de *Louis XIV*, dont le Cardinal était amoureux, comme on peut le voir à l'article de cette Princesse.

« C'est ainsi, dit un historien, en parlant de l'anecdote que je viens de rapporter, c'est dans leur état naturel que l'on aime à voir et à examiner ces prétendus » grands hommes auxquels la nature parait n'avoir accordé des talens supérieurs que pour le malheur de » leurs semblables, et qui souvent n'acquièrent de la célébrité que par leurs crimes et leur hardiesse. »

M. de *Châteauneuf*, après avoir encore eu les Sceaux, sous la régence d'*Anne d'Autriche*, s'en vit dépouillé peu de tems après, parce qu'il cabalait contre le Cardinal *Mazarin.* Il mourut âgé de soixante-treize ans, en 1653. *

CHATEAUNEUF. (Demoiselle de)

Demoiselle *Rénée de Rieux de Châteauneuf*, l'une des dames de la Reine *Catherine de Médicis*, fut la maîtresse de *Henri III*, tandis qu'il n'était encore que Duc d'Anjou. * Elle était belle comme les amours, et fière comme une Bretonne. On dit que le Duc d'Anjou voulut l'épouser, et sa naissance pouvait lui procurer cet honneur. *

Après le retour de ce Prince qui venait de quitter la

couronne de Pologne, il chercha à marier mademoiselle de *Châteauneuf*, et il la proposa même à *François de Luxembourg*, qui eut assez d'adresse pour éviter une pareille alliance sans mécontenter le Roi. Enfin elle épousa *Antinotti*, Florentin, Comte des galères à Marseille. Cette femme qui avait été la maîtresse publique du Duc d'*Anjou*, ne put pardonner quelques fantaisies à l'homme qui avait bien voulu l'épouser; car elle le tua de sa propre main, l'ayant surpris avec une autre femme. * « C'est elle, » dit Brantôme, qui tua véritablement, et de sa propre » main, *Antinotti*, Florentin, qu'elle avoit épousé par » amourette, et qu'elle surprit couché avec une autre. » * Ha! dit un auteur à cette occasion, si toutes les femmes en agissaient ainsi, grand dieu! qu'il y aurait de veuves! An 1575.

* Mademoiselle de *Châteauneuf* épousa en secondes noces le Baron de *Castellane* qui fut tué par *Henri d'Angoulême*, Grand-Prieur de France. On la connaissait à la Cour sous le nom de *la belle Châteauneuf*; elle était fille de *Jean de Rieux*, d'une illustre maison de Bretagne.

Le poëte Desportes fit sur elle le Sonnet suivant :

Beaux nœuds crespés et blonds, nonchalamment épars,
Dont le vainqueur des Dieux s'emprisonne et se lie;
Front de marbre vivant, table claire et polie,
Où les petits amours vont épuiser leurs dards.

Épais monceau de neige aveuglant les regards,
Pour qoi de tout objet mon œil se désallie;
Et toi, guerrière main, de ma prise embellie,
Qui peut nous acquérir la victoire de Mars.

Yeux pleurant à-la-fois tant d'aise et de martyre,
Souris par qui l'amour entretient son empire,
Voix dont le son demeure au cœur si longuement.

Esprit par qui le feu de notre âge se dore,
Beauté, grâce, discours qui m'allez transformant,
Las! connaissez-vous point comme je vous adore?

Ce Sonnet et d'autres Poésies faites par *Desportes*, pour la

le commerce de galanterie du Duc d'*Anjou* avec mademoiselle de *Châteauneuf*, valurent à ce poëte trente mille livres de rente. *

CHATILLON.

Cet article étant dans la première édition le même que celui d'*Hocquincourt*, on ne laissera subsister que ce dernier.

* CHATELET. (M. du)

Personne n'a ignoré que madame *du Châtelet* avait été pendant long-tems l'amie intime de *Voltaire*. On trouve souvent dans les vers de ce poëte l'éloge de la belle, de la savante *Emilie*; mais cette liaison, quoique publique, en mettant M. *du Châtelet* au nombre des c...., ne présentait rien d'assez saillant, pour en faire un article de ce Dictionnaire ; c'était un de ces événemens communs dont on parle à peine. Il n'en est pas de même d'une anecdote fort plaisante qui a rapport à ce cocuage : elle nous a été transmise par un auteur contemporain, et il va la raconter lui-même.

« Madame *du Châtelet* (la véritable) est grosse ; la dernière personne qu'on a soupçonnée, est son mari, comme l'on croit bien. M. de *Voltaire* n'en est pas coupable non plus, à ce qu'on assure. Tout le monde veut que ce soit M. de *Saint-Lambert* qui ait fait cette âuerie-là. On prétend qu'elle a pris cet Officier pendant une absence de *Voltaire*. »

« Ce changement fit dire, dans le tems, cet ancien proverbe :

> C'est aujourd'hui Saint-Lambert,
> Qui quitte sa place, la perd. »

« Quoi qu'il en soit, elle est grosse, sans avoir pensé qu'elle avait quarante-cinq ans, ou c'est peut-être ce qui l'aura engagée à s'abandonner à la Providence, et ce qui l'aura rendue intrépide sur des suites qu'elle devait médiocrement appréhender.

« Cependant, quand elle a vu qu'elle s'était trompée, il a fallu nécessairement qu'elle cherchât, comme une honnête femme, la compagnie de son mari qui, depuis douze à quinze ans, ne lui avait pas dit un mot plus haut que l'autre, et ça été-là le diable. Il n'était point à Lunéville, où ce beau coup-là s'est fait; elle a été obligée de prier le Roi *Stanislas* de l'y faire venir. Le Roi n'avait nullement envie de la fureur de M. *du Châtelet* qui l'ennuie tant qu'il veut; mais les instances réitérées de sa femme l'ont emporté, il est arrivé.

« Ce n'était pas le tout d'arriver; il était bien aussi difficile de l'amener au but; avec un peu de peine il y est venu, et le tout s'est passé à la satisfaction de cette grande physicienne. Sur cela quelqu'un disait: *Mais quelle diable d'envie a pris à madame du Châtelet de coucher avec son mari! Vous verrez*, répondit-on, *que c'est une envie de femme grosse.* »

Madame *du Châtelet* mourut des suites de cette couche. An 1749. *

CHAULIEU.

GUILLAUME AMFRI DE CHAULIEU, fils d'un Maître des Comptes de Rouen, fut l'élève de l'aimable *la Chapelle*, et devint épicurien comme son maître. L'amour fut une de ses passions favorites, il n'y renonça qu'en mourant.

Il était âgé de plus de quatre-vingts ans, lorsqu'il se déclara l'amant de mademoiselle *de Launay*, qui nous a donné des Mémoires sous le nom de madame *de Staal*. Comme il était devenu aveugle, il prêtait à sa maîtresse les charmes les plus capables de séduire, et ne comptant plus sur les siens, il s'efforçait de se rendre aimable à force de complaisance et d'attentions, et sur-tout à prévenir tout ce que sa maîtresse pouvait désirer. Il proposait souvent d'ajouter des présens à ses hommages. Mademoiselle *de Launay* importunée un jour des vives instances avec lesquelles il la priait d'accepter mille pistoles, lui dit: « Je vous conseille, en reconnaissance de vos offres

» généreuses, de n'en pas faire de pareilles à bien des » femmes, vous en trouveriez quelques-unes qui vous » prendraient au mot. Oh! répondit-il naïvement, je sais » bien à qui je m'adresse. »

* M. de *Chaulieu* était Abbé d'Aumale, Prieur de Saint-Georges en l'île d'Oléron, de Poitiers, de Rénel, de Saint-Estienne, et Seigneur de Fontenay. On a de lui un recueil de poésies. Il mourut à Paris en 1720, âgé de quatre-vingt-un an. *

* CHAUSSERAYE. (Mademoiselle de la)

On sait que ce fut le Père *le Tellier*, Jésuite et Confesseur de *Louis XIV*, qui, après avoir fait détruire Port-Royal, et voulant perdre le Cardinal de *Noailles*, Archevêque de Paris, et ennemi des Jésuites, fit fabriquer la bulle *Unigenitus*, la fit recevoir par quarante Évêques de France, et trouvant toujours la plus forte résistance dans le Cardinal qui était généralement estimé et respecté, décida le Roi à faire enlever ce Prélat, pour l'envoyer à Pierre-en-Cise. Cet acte de despotisme et de fanatisme allait être exécuté, lorsqu'une femme l'empêcha.

Elle se nommait mademoiselle *de la Chausseraye*, était fille d'un gentilhomme Poitevin, et parente, du côté de sa mère, des *Biron*, des *Villeroi*, des *Brissac*. Elle entra en qualité de fille d'honneur chez *Madame*, belle-sœur du Roi. « Comme elle était grande, bien faite, d'une figure agréable, avec beaucoup d'esprit, encore plus de jugement, et une physionomie de candeur et de naïveté, qui est presque toujours sûre de plaire, le Roi la remarqua, et prit pour elle le goût qu'inspirent naturellement celles qu'on nomme vulgairement de bonnes créatures, espèce si rare dans les Cours. Lorsqu'elle se fut retirée de chez *Madame*, dont elle conserva les bontés, elle continua d'aller de tems en tems faire sa cour au Roi, qui lui donnait toutes les audiences particulières qu'elle voulait. »

« Ce fut dans un de ces voyages, qu'étant chez la Duchesse de *Ventadour*, où était le rendez-vous de la cabale

Jésuitique, elle apprit du Cardinal de *Rohan* que l'ordre d'enlever le Cardinal de *Noailles* devait s'expédier le lendemain; elle applaudit à cette sainte violence avec un transport dont *Rohan* fut la dupe, et conçut à l'instant le projet de sauver *Noailles*, pour qui elle avait un grand respect. Elle se procura le jour même un tête-à-tête avec le Roi: elle avait avec lui cette liberté qu'on prend avec quelqu'un qu'on a bien persuadé qu'on l'aime.

« *Sire*, lui dit-elle, *je ne vous trouve pas aussi bon visage qu'hier, je crois qu'on vous donne du chagrin. Tu as raison*, répondit le Roi, *j'ai quelque chose qui me tracasse; on veut m'engager dans une démarche qui me répugne, et cela me fâche. -- Je respecte vos secrets, Sire*, poursuivit-elle, *mais je parierais que c'est pour cette bulle où je n'entends rien. Je ne suis qu'une bonne chrétienne qui ne m'embarrasse pas de leurs disputes. Si ce n'est que cela, vous êtes trop bon, laissez-les s'arranger comme ils voudront; ils ne pensent qu'à eux, et ne s'inquiètent ni de votre repos, ni de votre santé, voilà ce qui m'intéresse, moi, et ce qui doit intéresser tout le royaume. -- Tu fais bien, mon enfant*, dit le Roi en secouant la tête, *j'ai envie de faire comme toi. -- Faites donc, Sire*, dit-elle; *au diable toutes ces querelles de prêtres: reprenez votre santé, et tout ira bien.*

» Ce fut avec de pareils propos que la *Chausseraye* dérangea toute la machine. Le lendemain dès quatre heures du matin elle monte en chaise de poste, et se fait précéder à l'Archevêché par un homme de confiance, un peu plus que son ami, et de qui l'auteur dit tenir ce détail. Elle rendit compte de tout au Cardinal, lui recommanda de ne point sortir de Paris, où l'on craindrait de révolter le public par un acte de violence, repartit aussitôt pour Versailles, et rentra dans sa chambre avant que personne eût encore paru. Vers midi, elle trouva chez la Duchesse la cabale fort consternée, et sut qu'après la prière, le Roi avait dit au Père *le Tellier* qu'il ne fallait plus penser au parti proposé: que le confesseur ayant voulu insister, le Roi avait coupé court si sèchement et avec tant

d'humeur, qu'il n'y avait pas lieu d'y revenir, sans s'exposer à se perdre. *La Chausseraye* instruisit le Cardinal par un courrier, et tout fut fini à cet égard. » An 1714.

Cet homme de confiance dont on vient de parler, se nommait *Duplessis*, et se fit nommer ensuite *Bussy*. Il avait une figure fort aimable, et était très-connu du Régent. On croit que M. *Bussy*, des affaires étrangères, qui a été deux ou trois fois Ambassadeur de France à Londres, et qui passait pour le neveu de ce *Duplessis*, était le fruit de l'intimité domestique de lui et *de la Chausseraye*. Cette demoiselle était aussi très-bien avec le Régent. Elle avait fait des mémoires qui auraient été bien intéressans; son confesseur les lui fit brûler avant sa mort. *

CHAVIGNY.

M.r DE CHAVIGNY-BOUTHILIER, Secrétaire d'État, ne dut sa fortune qu'à l'amour, si l'on en croit des mémoires curieux et assez exacts. « Plusieurs ont cru, dit » l'auteur de ces mémoires, et plusieurs croient encore » que feu M. *de Chavigny*, le Secrétaire d'État, était fils » de M. le Cardinal *de Richelieu*. Cette opinion est fondée » sur trois demi-preuves; la première, que l'abbé *de Richelieu* faisant ses études, demeurait en pension chez » *Claude Bouthilier*, alors Avocat au Conseil, qui avait » une jolie femme de la famille de Bragelogne de Paris, » avec laquelle on disait que l'abbé avait toutes les privautés conjugales; la seconde, que *Léon Bouthilier de* » *Chavigny*, leur fils, ressemblait de taille, de visage, » de mœurs et d'humeur au Cardinal *de Richelieu*; la » troisième, que le Cardinal, durant son ministère, combla les *Bouthilier* d'honneurs, de grâces et de charges, » en procurant la Surintendance des finances au père, la » charge de Secrétaire d'État et le Gouvernement de » Vincennes au fils, avec la survivance de la charge de » Grand-Trésorier des Ordres, tenue par son père; et » l'Archevêché de Tours, avec des Abbayes, au frère du » Surintendant. »

* *Léon Bouthilier de Chavigny* mourut en 1652. *

*CHAVIGNI.

Ce fut une amourette qui fit la fortune de M. de *Chavigni*, si l'on s'en rapporte à un historien moderne. D'abord il prétend que ce M. de *Chavigni* n'était ni fils ni parent de M. de *Chavigny*, qui se distingua dans différentes négociations sous le règne de *Louis XIV*; mais qu'il était le fils de son Intendant qui, dit-on, après la mort de son maître, fabriqua une lettre pour *Louis XIV*, comme si c'eut été M. de *Chavigni* qui l'eût écrite au lit de la mort, et par laquelle il recommandait au Roi les deux seuls parens qu'il eut, désignant les deux fils de son Intendant. Le Roi qui crut à la réalité de cette lettre, fit venir les deux jeunes gens à la Cour, sous le nom de *Chavigni*; il donna un guidon de gendarmerie à l'aîné, et une abbaye au cadet.

Les deux jeunes gens ayant été disgraciés, parce que le Roi découvrit qu'il avait été trompé sur leur naissance, ils passèrent en Hollande, et se retirèrent à la Haye, où l'abbé tomba malade d'une maladie de langueur dont il mourut.

« La servante de l'auberge où ils logeaient lui prodigua tant de soins, que son aîné, qui a toujours conservé le nom de *Chavigni*, lui en témoigna d'abord une vive reconnaissance, la prit bientôt en amitié, et ne tarda pas à s'y attacher, gradation infiniment naturelle. »

« *Louis XIV* était mort, et M. le Duc d'*Orléans* était Régent du royaume. Un jour que *Chavigni* était en rendez-vous avec sa demoiselle dans une chambre de l'hôtellerie, elle entendit la maîtresse qui, en l'appellant, prenait le chemin de cette chambre; elle n'eut que le tems de sortir promptement et de tirer la porte sur elle. La maîtresse lui ordonne de la préparer pour deux Ministres étrangers qui étaient déjà dans l'hôtellerie, et qui allaient y venir déjeûner. La servante embarrassée de soustraire *Chavigni* à tous les regards, s'imagina de le cacher dans une armoire qui était dans la chambre; elle l'y enferma.

Il était tems : à peine en avait-elle tiré la clef, que les deux Ministres entrèrent ; se croyant seuls, ils se mirent à parler des affaires importantes qui les avaient assemblés ; elles roulaient sur la destitution du Duc d'*Orléans* de la Régence du Royaume ; le Cardinal *Albéroni* voulait qu'elle lui fût ôtée. *Chavigni*, de son armoire prêta une oreille attentive à tout ce qui fut dit : entendant que les Ministres, en se séparant, se donnaient rendez-vous à quelques jours de là, pour continuer la conversation, il demanda à la servante, qui ne lui refusa pas, de le cacher au même endroit, lorsque ces messieurs reviendraient, espérant bien de tirer de cette découverte de grands avantages pour sa fortune.

» Après plusieurs conversations entendues de la même manière, *Chavigni*, suffisamment instruit, écrivit à M. le Duc d'*Orléans* qu'il avait des secrets de la dernière importance à lui révéler. Sa lettre eut le sort de toutes celles de ce genre dont les gens en place sont inondés ; elle demeura sans réponse. Une seconde n'eut pas plus de succès ; une troisième ne fut pas mieux accueillie, ce qui l'engagea à venir à Paris où, à force de peines et d'importunités, il obtint une audience de M. le Régent. Il lui révéla tout ce qu'il savait, lui cachant avec soin par quel moyen il était si bien instruit, et l'attribuant aux relations qu'il avait. Le récit de *Chavigni* parut si hors de vraisemblance à M. le Duc d'*Orléans*, qu'il le traita de visionnaire, lui ordonna de sortir de sa présence et de ne le plus importuner. *Chavigni*, sans se déconcerter, soutint ce qu'il avait avancé, et, pour le prouver, pria M. le Régent de le faire mettre à la Bastille, et de l'y retenir toute sa vie, si les choses qu'il avait avancées ne s'effectuaient pas. Ce Prince y consentit.

» Il n'y avait pas trois semaines que *Chavigni* était enfermé, que cette conjuration, sue de tout le monde, à la tête de laquelle était madame la Duchesse *du Maine*, éclata, et que tout ce qu'il avait annoncé s'effectua. M. le Régent frappé de cet événement, conçut de *Chavigni* la plus haute idée ; non-seulement il lui rendit la liberté, mais

il l'employa dans différentes choses, dont il s'acquitta avec intelligence et dextérité. *Chavigni* portant à des vues sur la politique, obtint l'ambassade de Portugal, et M. de *Vergenne*, maintenant Ministre des affaires étrangères, pour son secrétaire de légation. »

Après cette ambassade où M. de *Chavigni* se conduisit bien, on le nomma à celle de Suisse, et comme il était très-considéré de M. *Rouillé*, Ministre des affaires étrangères, il lui persuada d'envoyer en Turquie M. de *Vergenne*, comme simplement chargé d'affaires; ensuite il le fit nommer Ambassadeur. Il y épousa la veuve d'un marchand, assez jolie pour inspirer des désirs, assez traitable pour les satisfaire, et qui avait eu des faiblesses pour plusieurs Ministres. Ce mariage déplut à M. de *Choiseul*, qui rappella M. de *Vergenne*. M. le Duc d'*Aiguillon*, qui avait succédé à M. de *Choiseul*, envoya en qualité d'Ambassadeur en Suède M. de *Vergenne*, et M. de *Maurepas* le fit Ministre des affaires étrangères. Ce fut ainsi qu'une petite intrigue amoureuse avec une servante d'hôtellerie fit la fortune et l'élévation de M. de *Chavigni*, et de son neveu de *Vergenne*. *

* CHÉRÉBERT.

Chérébert, Roi de France, était fils de *Clotaire Ier* et d'*Ingonde*. Il y avait au service de la Reine *Ingoberge*, son épouse, deux filles de basse naissance, appellées l'une *Miroflède*, et l'autre *Marcouefve*. Leur père était ouvrier en laine; mais elles étaient jeunes et belles. L'amour, en pareil cas, est peu délicat sur le hasard de la naissance, et il l'était encore moins dans ce tems-là, où les Rois et les Princes pouvaient avoir sans scrupule plusieurs concubines. Ce qu'il y a de sûr, c'est que *Chérébert* devint amoureux des deux sœurs, et ses soupirs ne furent pas long-tems infructueux.

La Reine, dit-on, fut autant indignée de l'infidélité de son époux que de la bassesse du choix. Pour le faire sentir plus vivement, elle fit venir le père de *Miroflède*, sans

en avertir le Roi, et lui ordonna de travailler à des ouvrages dè son métier. Lorsqu'elle le vit occupé, elle engagea le Prince à entrer dans l'appartement où il était. Vous allez voir, lui dit-elle, un spectacle nouveau. *Chérébert* sur le point d'entrer, et apercevant le père de *Mirofléde*, recula quelques pas. *Eh! pourquoi*, lui dit *Ingoberge*, *ne pas vous donner le plaisir de voir l'adresse avec laquelle votre beau-père démêle la laine*? Le reproche fut très-mal reçu, et encore plus la manière de le faire. Le Roi outré de colère, répudia *Ingoberge*, et mit *Mirofléde* à sa place. La Princesse détrônée fut obligée de prendre le parti de la dévotion. Elle ne mourut qu'après *Chérébert*, en 589. Le Roi avait eu d'elle une fille nommée *Berthe* qui épousa *Ethelbert*, Roi de Kent en Angleterre.

Il ne paraît pas que *Chérébert* éprouva aucune contradiction ni remontrance sur son divorce avec *Ingoberge*, et sur son mariage avec *Mirofléde*. Les ecclésiastiques n'avaient pas encore établi ni acquis ce degré de puissance où ils parvinrent depuis; cependant ils ne gardèrent pas le silence sur la liaison du Roi avec *Marcouefve*. Elle avait fait vœu de virginité; elle était d'ailleurs la sœur de *Mirofléde*: ces obstacles n'ayant pu modérer l'ardeur des désirs de *Chérébert*, ni l'empêcher de les satisfaire avec *Marcouefve*, *Saint-Germain*, Évêque de Paris, les excommunia l'un et l'autre. Cette punition qui alors était peu redoutée, n'intimida point les deux coupables: ils vêcurent ensemble jusqu'à la mort de *Marcouefve* qui, suivant *Grégoire de Tours*, fut frappée d'un juste jugement de Dieu.

Ce qui achève de montrer l'énorme différence des usages de ce tems-là avec les nôtres, c'est que tandis que *Chérébert* vivait avec les deux sœurs comme avec ses épouses, il prit encore pour femme, ou pour concubine, une autre fille nommée *Teudegilde*, d'une naissance aussi vile, dit-on, que les filles du cardeur de laine. Elle eut le titre de Reine, et, après la mort de *Chérébert*, qui arriva l'an 670, se confiant dans sa beauté et dans ses richesses, elle envoya offrir sa main et ses trésors à *Gontran*, frère de *Chéré-*

bert. Ce Prince ayant fait une réponse favorable, *Teudegilde* se hâta de venir à la Cour avec toutes ses richesses. Elle s'aperçut alors de l'erreur que lui avait fait commettre son amour-propre : on s'empara de ce qu'elle avait apporté de plus précieux, et on la relégua dans un monastère à Arles.

Comme cette jeune veuve ne se sentait aucun goût pour la retraite et pour une vie austère, elle parvint à force d'intrigues à se faire aimer d'un Espagnol qui promit de briser ses fers. Malheureusement l'Abbesse fut instruite du projet, et y mit un obstacle invincible. Cette tentative fit resserrer plus étroitement et même maltraiter l'infortunée *Teudegilde* qui, dit-on, en mourut de désespoir. *

* CHERON. (M. de Saint-)

Le sieur de *Saint-Cheron* était fils de *Charles Goubert de Ferrières*, gentilhomme demeurant près de Mantes. L'oisiveté, mère de tous les vices, et sur-tout pernicieuse pour la jeunesse, engagea vraisemblablement le sieur de *Saint-Cheron* à commettre des crimes qui le perdirent. L'historien qui a transmis sa condamnation et sa fin malheureuse, n'est point entré dans le détail des faits qui y donnèrent lieu ; il se contente de dire que le Procureur du Roi en la maréchaussée de Nantes, rendit plainte contre le sieur de *Saint-Cheron*, et l'accusa d'avoir enlevé sa cousine germaine, d'en avoir eu des enfans, d'avoir abusé de *Geneviève Goubert*, sa sœur, et d'avoir supprimé les enfans provenus de ces deux incestes. Il paraît que cette grave accusation fut prouvée, puisque le sieur de *Saint-Cheron* fut condamné aux galères perpétuelles, et *Geneviève*, sa sœur, qui avait pris la fuite, fut condamnée par contumace au bannissement perpétuel. Ce qui augmente l'horreur dans cette procédure, c'est que le sieur de *Saint-Cheron*, en avouant que sa sœur était accouchée, prétendit que l'enfant n'était pas de lui, mais de son père.

Quoi qu'il en soit de ce fait, dont il sera parlé à l'article *Goubert*, le sieur de *Saint-Cheron* n'était encore que trop coupable, aussi il ne se pourvut pas contre le jugement ;

il se contenta de demander au conseil une commutation de peine, et, au lieu des galères, il fut banni à perpétuité. Alors il se mit au service, où il resta pendant trois ans.

Au bout de ce délai, la paix étant faite, le sieur de *Saint-Cheron* crut pouvoir revenir dans sa famille. Il ignorait qu'il avait dans un de ses juges un ennemi acharné à sa perte. Outre la peine des galères prononcée contre lui, il avait été condamné en dix mille livres d'amende, et on avait saisi la terre de *Saint-Cheron*. Le Procureur du Roi, qui était caution du fermier des Domaines, avait jetté des yeux de convoitise sur cette terre, dont il espérait, avec le secours de la chicane, devenir propriétaire; mais le sieur *de Ferrières* père, avait dérangé ses projets, en appellant de la saisie. Cet appel irrita le Procureur du Roi: en conséquence, lorsque le sieur de *Saint-Cheron*, de retour dans sa famille, fut arrêté, on le condamna à être pendu, pour n'avoir pas exécuté son ban, et l'exécution fut faite avec une barbarie affreuse: le corps fut attaché à un arbre, vis-à-vis la porte du père, par le cou et par le milieu du corps, avec des chaînes de fer et des gros clous rivés, afin qu'on ne pût l'enlever. Cette conduite atroce ne satisfit pas encore le Procureur du Roi, il poursuivit le sieur *de Ferrières*, et parvint à le faire périr ignominieusement, comme on le verra à son article. An 1698. *

CHESNAYE. (la)

TANDIS que *Henri IV* disputait, les armes à la main, le royaume de France contre le Duc de Mayenne soutenu par les Espagnols, ce Prince, après la bataille d'Arques, où il avait fait des prodiges de valeur, vint en Normandie. Argentan lui ouvrit ses portes; mais il fut obligé d'assiéger Falaise, ville forte de la province, où commandait le Duc de *Brissac*, l'un des zélés ligueurs. Quelques soldats de *Henri* trouvèrent le moyen de s'introduire dans une tour, et allèrent rompre une porte, pour y faire entrer les leurs. Ce fut là où quelques bourgeois firent beaucoup de résistance, entr'autres deux amans dont la bravoure se

fit admirer du Roi. Le garçon, qui était un marchand, se nommait *la Chesnaye* : accompagné d'une fille qu'il aimait, ils combattirent tous deux avec tant de courage, que *Henri* ordonna qu'on leur sauvât la vie. Ses ordres arrivèrent trop tard; *la Chesnaye* fut tué d'un coup de mousquet, et son amante désespérée, refusant alors toute espèce de quartier, « se jeta à corps perdu dans la foule des » ennemis, d'où elle ne recula point, jusqu'à ce que se sen- » tant blessée à mort de plusieurs coups, elle revint auprès » de son amant mêler le reste de son sang avec le sien, et » rendre les derniers soupirs sur sa bouche, afin qu'une » glorieuse mort conjoignît au lit d'honneur ceux que » l'amour avait unis ensemble pendant leur vie. » An 1590.

CHEVALET.

La fête du *Chevalet*, qui se célébrait tous les ans par la jeunesse de Montpellier, y était établie depuis *Pierre II*, Roi d'Arragon, qui avait épousé *Marie*, fille de *Guillaume*, Comte de Montpellier. Ce Prince devint éperdument amoureux d'une jeune fille nommée *Catherine Rebuffie*, et cette passion lui fit négliger la Reine son épouse. Son aversion pour la Princesse s'augmentant de jour à autre, il y avait tout à craindre que le Roi n'eût point d'héritier, sans le moyen qu'employa généreusement la belle *Catherine*. Elle substitua à sa place, et mit la Reine dans son lit, une nuit qu'elle attendait son amant. *Pierre* ne distingua point l'épouse de la maîtresse, et, dans la suite, il fut ravi de devoir à cet innocent artifice la naissance d'un fils qui lui succéda sous le nom de *Jacques I.er*, et qui fournira un article dans ce Dictionnaire.

Catherine Rebuffie n'en fut que plus considérée de tout le monde, et plus tendrement aimée du Roi. Il poussa même sa passion jusqu'à entrer publiquement dans la ville de Montpellier, sur une haquenée blanche, portant en croupe sa maîtresse. Les habitans flattés de l'honneur qu'avait reçu leur concitoyenne, demandèrent au Roi cette même haquenée, et l'ayant obtenue, ils imposèrent à la

ville la charge de la nourrir et d'en prendre soin. Elle vécut encore près de vingt ans ; elle ne parassait tous les ans qu'au même jour où le Roi avait fait son entrée : on la promenait autour de la ville ; les chemins par où elle passait, étaient parsemés de fleurs, toute la jeunesse l'entourait en chantant et en dansant. Les habitans de Montpellier prirent goût insensiblement à cette fête : après que la haquenée fut morte de vieillesse, ils imaginèrent de remplir de foin sa peau, et de recommencer tous les ans la même cérémonie.

C'est de cette peau empaillée que la fête du *Chevalet* a pris naissance, et s'était continuée jusqu'à la révolution. Un jeune homme monté sur un petit cheval de carton proprement équipé, semblable à ceux qu'on introduit quelquefois dans les ballets, lui faisait faire le manège au son des hautbois et des tambourins ; un de ses camarades tournait autour de lui, ayant un tambour de basque, dans lequel il faisait semblant de vouloir donner de l'avoine au *Chevalet*. L'adresse consistait en ce que le *Chevalet* devait paraître éviter l'avoine, pour ne point se détourner de son exercice, et que le donneur de civades devait le suivre dans toutes ses caracolles, sans s'embarrasser avec lui, ce qui se faisait avec beaucoup d'agilité, et toujours en cadence. Vingt-quatre autres danseurs vêtus tous à la legère, avec des grelots aux jambes, et conduits par deux Capitaines, entouraieut ces deux-ci, et s'entrelaçaient en plusieurs façons, dansant toujours les mêmes rigodons que le *Chevalet*. An 1204.

CHEU.

CHEU, Roi de la Chine, fut le dernier de la famille de *Xanga*, ou de *Chung*. Ce Prince épousa malheureusement toutes les passions de la Reine *Sakia* ou *Taikia*, qu'il adorait, et qui était la plus belle femme de la Chine, mais en même-tems la plus fière et la plus cruelle.

* On rapporte, entr'autres, un trait de la cruauté de *Cheu*. Un de ses Ministres cherchant à gagner ses bonnes

grâces, lui fit présent de sa fille qui était fort belle, mais qui était encore plus vertueuse. Elle résista courageusement aux instances et aux poursuites du Prince, qui, outré de fureur, la massacra de ses propres mains, et l'ayant fait couper en plusieurs morceaux, les fit servir à la table de son père. Tous les Ministres qui osèrent faire des représentations, furent mis à mort. Cependant *Cheu* se contenta de faire mettre en prison son Général *Ven-Vang* dont il respectait encore les talens et la vertu. Pour obtenir sa liberté, on envoya au Monarque une jeune fille d'une grande beauté : c'était prendre *Cheu* par son faible. Séduit par les charmes et par les caresses de cette fille, il céda à ses instances, et il accorda la liberté de *Ven-Vang*. *

Un gouvernement aussi tyrannique devint si insupportable, que les Grands se révoltèrent et donnèrent la couronne à ce même *Ven-Vang* qui avait presque été la victime de la fureur de *Cheu* : il ne la porta pas long-tems, et eut pour successeur son fils *Fau*, ou *Vri-Vang*. Ce jeune Prince gagna une bataille contre *Cheu*, qui n'ayant plus aucune espérance, s'enferma dans son palais, y mit le feu, et périt au milieu des flammes. La Reine *Sakia*, cause de tout le mal, ayant été faite prisonnière, *Fau* lui fit couper la tête, pour venger le sang innocent qu'elle avait fait répandre. * D'autres disent que le Prince la tua lui-même d'un coup d'épée.

Fau fut le premier Empereur de la troisième dynastie nommée *Cheu* ou *Cheva*. An 1122 avant Jésus-Christ. *

CHILDERIC I.er

Grégoire de Tours, et plusieurs historiens après lui, assurent que *Childeric*, fils de *Mérovée*, Roi des Français, fut forcé d'abandonner ses états, ses sujets s'étant révoltés contre lui à cause de ses galanteries. *
« C'était l'homme le mieux fait de son royaume, il avait » de l'esprit, du courage ; mais né avec un cœur tendre, » il s'abandonnait trop à l'amour ; ce fut la cause de sa » perte : les Seigneurs Français aussi sensibles à l'outrage,

» que leurs femmes l'avaient été aux charmes de ce Prince,
» se liguerent pour le détrôner. » *

Childeric, dit-on, se réfugia chez *Basin*, Roi de Thuringe, qui le reçut avec beaucoup de distinction, et chercha à lui procurer tous les agrémens qui dépendaient de lui. La Reine son épouse, qui était une belle femme, seconda ses intentions : elle fit l'accueil le plus gracieux à *Childeric*. Ce Prince crut s'appercevoir qu'un intérêt plus vif que l'honnêteté faisait agir la Reine. Oubliant alors que l'amour était la cause de tous ses malheurs, oubliant qu'il allait violer les droits de l'hospitalité, de l'amitié et de la reconnaissance, il se livra au penchant de son cœur, et tout annonce qu'il ne tarda pas à être heureux. Il fallait que cette liaison fût bien secrète ; car l'histoire ne nous apprend pas que *Basin* s'en fût apperçu pendant le séjour de *Childeric* chez lui, et qui dura huit ans. Au bout de ce tems, les Français rappellèrent leur Roi. On sait que ce Prince fut redevable de cet important service à un ami qu'il avait laissé en France, et qui se nommait *Guyemans* ou *Viomade*. *Childeric* était convenu avec lui de ne revenir que lorsqu'on lui enverrait quelqu'un qui lui remettrait la moitié d'un écu d'or qu'il avait rompu avec son ami.

La Reine *Basine* vit partir avec beaucoup de regret le Prince son amant. Elle espéra que l'absence apporterait quelque soulagement à sa douleur ; mais sa passion ne faisant qu'augmenter, elle abandonna son époux, et vint trouver le Roi de France. Le Prince surpris d'une semblable démarche, demanda à *Basine* le sujet de son voyage : elle répondit fort galamment que c'était pour l'amour de lui, et que « si elle eut connu au-delà des
» mers un Prince qui lui eût été plus propre, elle le serait
» allé trouver. »

Cette galanterie, qui n'est pas encore tout-à-fait dans nos mœurs, était faite pour plaire à *Childeric* ; il épousa *Basine*, et ce fut de ce mariage que naquit *Clovis*.

* Un historien dit que *Basine* fit pire que la belle Hélène, épouse de Pâris, et il le prouve ainsi : « *Basine*,

» mère de *Clovis*, ne se contenta pas d'abandonner son
» honneur à *Childeric I.er*, réfugié auprès du Roi de
» Thuringe, *Bisinus* ou *Basin*, son premier mari;
» elle fit pis qu'Hélène qui, pour le moins, voulut être
» ravie, là où celle-ci vint en France de son seul mouve-
» ment, et avec tant de hardiesse qu'elle osa dire à
» *Childeric*, que si elle eut connu un plus brave homme que
» lui, et plus digne d'être aimé, elle serait allé, pour le
» trouver, jusqu'au bout du monde. On dit qu'ayant prié
» *Childeric* de ne pas coucher avec elle la première nuit
» de leurs noces, elle l'envoya par trois fois dans la cour
» de son palais, le priant d'observer, sans s'effrayer, les
» visions qui se présenteraient devant lui, et que par sa
» science occulte, elle lui fit voir, la première fois, des
» licornes, des lions et des léopards; la seconde des ours
» et des loups; et la troisième des chiens et des chats;
» d'où elle conclut que ces divers animaux présageaient la
» diversité des mœurs de la race qui devait naître de leur
» mariage. On serait d'autant plus persuadé, ajoute
» l'historien, que ce récit n'est qu'une fable inventée à
» plaisir, qu'on a remarqué l'empressement de cette
» Reine pour *Childeric*, qui ne lui permit pas apparem-
» ment d'employer si mal un tems qu'elle pouvait passer
» plus agréablement que de rester seule dans son lit,
» tandis que son amant était occupé à voir ces prétendues
» apparitions. » *

Basin était trop faible pour se venger de l'injure que venait de lui faire le Roi de France, il attendit la mort de ce Prince. Profitant alors du tems où *Clovis I.er* avait conduit une grande partie de ses forces dans les Gaules; il fit une invasion dans la partie de la France de delà le Rhin: n'y trouvant aucune résistance, il ravagea tout, et commit des cruautés inouïes. Les jeunes personnes des deux sexes éprouvèrent particulièrement la fureur et la barbarie de *Basin*. On croit faire plaisir au lecteur, en lui en épargnant le détail révoltant. *Clovis* était trop fier pour souffrir tranquillement cette insulte; il porta ses armes dans la Thuringe, la ravagea, et la conquit toute entière. *Basin* vérifia

vérifia alors à ses dépens une partie du proverbe trivial : *cocu*, *battu* ; mais, à-coup-sûr, non content.

* *Childeric I.er* mourut l'an 481, et eut pour successeur son fils *Clovis I.er* *

CHILPÉRIC I.er

Chilpéric I.er, Roi de France, qui était fils de *Clotaire I.er*, partagea le royaume avec ses frères *Caribert*, *Gontran* et *Sigebert*. Il fut d'abord Roi de Soissons, ensuite de Paris, après la mort de *Caribert* ou *Cherebert* ; il avait épousé *Andovere* ou *Andouere*, de laquelle il eut cinq enfans. Cette Princesse avait au nombre de ses femmes une beauté nommée *Frédégonde*, qui plut au Roi ; elle était née à Havaucourt, d'un paysan. *Chilpéric*, dit-on, l'aimait avant que d'épouser *Andovere* : ce ne fut que par égard pour ses sujets qu'il ne couronna pas alors sa maîtresse. Comme le crédit de cette femme augmentait de jour en jour, et qu'elle aspirait au titre de Reine, *Andovere* fut répudiée, et obligée de se retirer dans un monastère au Mans. Le motif de cette répudiation fut que la Princesse, par le conseil de la perfide *Frédégonde*, tint sur les fonts de baptême un enfant dont *Chilpéric* fut le parrain ; d'autres disent que c'était son propre enfant, * l'appellent *Basine*, et lui font prendre ensuite le voile dans le couvent de Sainte-Croix, à Poitiers. * « Par une » bizarrerie digne du tems, cet acte religieux rendait » le mariage illicite entre les conjoints. On commettait » alors un inceste spirituel, et la mort seule pouvait ex» pier ce crime, le plus grand de tous. »

Chilpéric n'osant pas encore mettre *Frédégonde* sur le trône, épousa *Galsunte* ou *Galsuinte*, fille d'*Athanagilde*, Roi des Wisigohts, et sœur aînée de *Brunehaut*, épouse de *Sigebert*, Roi d'Austrasie. Elle fut bientôt sacrifiée à *Frédégonde*, * « parce qu'elle n'était pas d'humeur à » souffrir que son époux partageât avec une autre un cœur » et des soins qu'elle croyait mériter toute entière. Elle » s'aperçut bientôt de l'amour que son infidèle avait pour

» *Frédégonde*, et fit paraître son ressentiment avec éclat. » *Chilpéric* accoutumé à la patience d'*Andovere*, ne put » s'accommoder des emportemens de *Galsuinte*, et séduit » par *Frédégonde*, il la fit étrangler, ou l'étrangla lui- » même avec ses propres cheveux, étant couché avec » elle. » Quelques historiens disent qu'elle fut empoisonnée. * Alors *Chilpéric* épousa sa maîtresse.

Brunehaut voulant venger la mort de sa sœur, engagea *Sigebert* à déclarer la guerre à *Chilpéric*. Ce dernier, après plusieurs défaites, ne put obtenir la paix qu'en cédant à son frère, le Bourdelais, le Limousin, le Quercy, le Béarn et le Bigorre.

Cette paix ne fut pas de longue durée. *Brunehaut* ne cessait d'aigrir l'esprit du Roi son époux, et *Chilpéric* se conduisait assez mal pour achever d'irriter son frère. On en vint aux mains plusieurs fois : *Chilpéric* vaincu, fut obligé de se renfermer dans Tournay, où il fut bientôt assiégé par les troupes victorieuses de *Sigebert*, et presque sans aucune espérance de pouvoir résister. *Frédégonde*, qui n'était montée sur le trône qu'à force de crimes, n'hésita pas d'en ajouter un pour sauver son époux ; elle fit assassiner *Sigebert* dans son camp.

Pour déterminer les assassins, on dit que *Frédégonde* leur tint ce discours : « Ou bien, leur dit-elle, vous aurez le » moyen d'échapper des mains des Austrasiens, après avoir » assassiné leur Roi, et, dans ce cas, je vous comblerai de » biens, et je vous rendrai les plus riches et les plus grands » Seigneurs de mon royaume ; ou, si vous succombez » après avoir fait ce coup, je ferai dire pour vous tant de » messes, je fonderai même des monastères où l'on » priera tant pour le repos de vos ames, que Dieu vous » pardonnera le crime auquel je vous engage. »

Le malheureux *Sigebert*, victime de la cruauté de *Frédégonde* et du fanatisme, ne laissait qu'un fils âgé de cinq ans, enfermé dans Paris avec sa mère. Tout semblait concourir à leur perte : ce jeune Prince nommé *Childebert II*, fut sauvé heureusement, et reconnu par les Austrasiens pour leur Roi. *Brunehaut* sa mère, fut re-

légnée à Rouen ; ce fut là que l'amour lui donna encore les moyens de se venger de *Chilpéric* et de *Frédégonde*.

Elle n'avait alors, suivant les uns, que vingt-huit ans, et, suivant d'autres, quarante ; mais on convient qu'elle était encore belle. Elle inspira une violente passion à *Mérovée*, fils de *Chilpéric* * et d'*Andovere*. Ce jeune Prince trouvait d'ailleurs son intérêt dans son amour. Le Roi, son père, venait de faire les démarches les moins équivoques pour assurer la couronne aux enfans de *Frédégonde*, au préjudice de ceux qu'il avait eus d'*Andovere*, et c'est ce qui avait engagé *Mérovée* à tâcher de se faire un parti, et à se retirer à Rouen. Il trouvait dans *Brunehaut* un appui, à cause de son fils et de sa haine pour *Frédégonde*. *

Prétextat, Evêque de Rouen, maria ces deux amans. Le Roi *Chilpéric* ne fut pas plutôt informé de cet événement, qu'il rompit une union à laquelle il n'avait pas donné son consentement, et il força son fils à se faire moine dans le monastère connu depuis sous le nom de Saint-Calais. La vocation était forcée ; aussi le jeune Prince s'échappa, se réfugia dans différentes églises qui étaient alors des asiles sacrés, et enfin il voulut aller retrouver *Brunehaut* qui était dans les états de son fils. « Mais, » dit un historien, les Austrasiens qui ne voulaient point » de guerre pour les plaisirs d'une femme, refusèrent de » le recevoir dans leur pays. » (*a*) Errant alors et va-

---

(*a*) * ***Brunehaut***, si l'on en croit quelques historiens, fut accusée d'avoir empoisonné son fils Childebert II. Elle gouverna ensuite sous Théodebert, et, pour contenter son avarice et sa lubricité, elle n'épargna ni le fer, ni le poison. Ayant été chassée de l'Austrasie, elle alla trouver son petit-fils Thierry II, Roi de Bourgogne, qui lui confia toute l'autorité. De peur qu'une épouse légitime ne vînt lui enlever tout son crédit, elle cherchait elle-même, dit-on, et fournissait des maîtresses au jeune Prince. Pendant ce tems, elle avait aussi des amans, et, entr'autres, ***Protade***, qu'elle fit Maire du palais. Saint-Didier, Évêque de Vienne, ayant osé lui faire des remontrances sur ses désordres, qui causaient un scandale public, elle le fit lapider. Enfin, ajoute-t-on, elle empoisonna Thierry II. Tant de crimes la firent con-

gabond, *Mérovée* se laissa tromper par *Gontran Boson*, amant de *Frédégonde*, et se retira à Tournay, d'autres disent à Terronenne, où il fut poignardé. Quelques historiens disent qu'il se tua lui-même.

Il semblait que la mort de ce Prince aurait dû appaiser la fureur de *Frédégonde*, mais il lui fallait encore une victime. *Prétextat* s'était prêté aux désirs de *Mérovée*; sans le consentement du Roi; dès ce moment il devint coupable. *Chilpéric* ayant tenté vainement de faire condamner ce Prélat dans un concile, ou seulement de le faire déposer, *Frédégonde* se chargea de la vengeance; elle fit assassiner le Prélat. * On dit qu'elle ne se porta à commettre ce crime qu'après la mort du Roi, parce que l'Évêque eut alors la hardiesse de lui faire des remontrances sur l'indécence de sa conduite. On ajoute qu'elle eut assez peu de pudeur pour aller voir *Prétextat*, lorsqu'on l'eut rapporté chez lui expirant, et de lui témoigner le désir qu'elle avait de faire punir les auteurs de son assassinat : « Le coupable, lui répondit le Prélat, n'est autre » que la personne qui a rempli le royaume de crimes, qui » a assassiné le Roi et fait couler des torrens de sang in» nocent. » * Cette réponse, si elle est vraie, prouve que le Roi n'était plus.

La mort de trois fils que *Frédégonde* avait eus de *Chilpéric*, porta cette Princesse à se souiller de nouveaux crimes; comme elle y était accoutumée, elle jugeait des autres par elle-même. S'imaginant que *Clovis*, le seul Prince qui restât des enfans d'*Audovere*, avait fait périr ses enfans, elle le persuada à *Chilpéric*, qui ne voyant que par les yeux de son épouse, abandonna à sa fureur l'infortuné *Clovis*, son seul et unique héritier. Il fut poignardé et jetté dans la marne, où des pêcheurs trouvèrent son cadavre peu de tems après.

Ce fut, dit-on, un calomniateur qui accusa *Clovis*

---

damner à une mort cruelle qu'elle subit l'an 613. Mais il y a des historiens qui ont entrepris de la justifier. *

d'avoir fait empoisonner les trois fils de *Frédégonde*, nommés Clodobert, Samson et Dagobert. Pour appuyer une accusation aussi grave, il disait que le jeune Prince était amoureux d'une des filles du palais; que cette fille ayant répondu aux désirs de *Clovis*, ils avaient concerté ensemble le crime, et que la mère de cette fille l'avait commis. D'après cette délation, la fille fut arrêtée et cruellement maltraitée par les ordres de *Frédégonde* qui lui fit couper les cheveux. La mère appliquée à la question, confessa, vaincue par la douleur, un crime qu'elle n'avait pas commis. *Chilpéric* ayant vu cet aveu, et étant d'ailleurs « comme ensorcelé par sa femme, qui ne laissait appro- » cher de lui que des gens qu'elle avait corrompus, et » qui lui étaient tous dévoués, » fit arrêter son fils. Ce Prince infortuné fut ensuite conduit au château de Noisy, où il fut poignardé, et on fit croire au Roi qu'il s'était tué lui-même. Pour finir cette horrible tragédie, la malheureuse femme accusée d'avoir empoisonné les trois Princes fut brûlée vive, en protestant de son innocence et de celle de *Clovis*.

La Reine *Andovere* n'échappa pas à la fureur de *Frédégonde* : on l'empoisonna, et on enferma dans un cloître sa fille *Basine*, après l'avoir fait violer.* D'autres assurent qu'elle fut empoisonnée avec sa mère. *

Il ne manquait plus à *Frédégonde*, pour couronner tant de crimes, que de déshonorer le Roi son époux, et de lui ôter la vie, afin de le récompenser de sa honteuse faiblesse; c'est ce qu'elle fit.

* « Plusieurs amans eurent part à ses faveurs, et en- » tr'autres, *Didier*, *Boson*, et *Balerant*, Archevêque de » Bordeaux; mais celui qui posséda le plus long-tems » son cœur, et avec plus d'attachement, fut *Landry de* » *la Tour*, Maire du palais. Comme il était plus jeune et » mieux fait que les autres, il les obligea à lui céder la » place. Cependant, quoique cette intrigue fût publique » à la cour, le Roi n'en avait aucune connaissance, les » maris étant ordinairement ceux qui sont le plus tard » informés des désordres de leurs maisons. Il découvri

» néanmoins à la fin ce mystère, et cette découverte lui » coûta la vie. * »

Ce Prince qui avait tout fait pour plaire à *Frédégonde*, ne pouvait pas s'imaginer que cette Princesse oubliât ce qu'elle lui devait : le hasard lui fit faire cette désagréable découverte. Il devait partir un matin pour la chasse ; ses chevaux n'étant pas prêts, il monta dans la chambre de la Reine, et la toucha doucement par derrière avec une houssine. *Frédégonde* qui le croyait déjà bien loin, s'imaginant que c'était son amant, dit, sans tourner la tête : *Ah ! ah !* Landry, *est-ce vous ?. . . . Le Roi est-il à la chasse ?* Ou, suivant d'autres : Landry, *mon cher* Landry, *il ne faut pas surprendre ainsi les dames.* Se retournant ensuite, elle reconnut le Roi qui s'en alla sans dire un mot. Elle sentit bien que ce Prince ne lui pardonnerait pas ; en conséquence, elle fit venir *Landry*, lui raconta ce qui venait de se passer, et lui persuada facilement qu'il n'y avait de sûreté pour eux que dans la mort du Roi. Le résultat fut qu'on aposta deux assassins qui tuèrent ce Prince au retour de la chasse.

Tous les historiens conviennent que *Frédégonde* réunissait tous les traits d'une beauté éclatante ; mais tous s'accordent à peindre son ame comme capable de se livrer à toutes les horreurs de la scélératesse.

* « *Lendaste*, Comte de Tours, ennemi de *Grégoire*, » Évêque de cette ville, l'accusa auprès de *Chilpéric* » d'avoir dit que *Frédégonde* commettait adultère avec » *Bertrand*, Évêque de Bordeaux ; quoique l'accusation » parût peu appuyée au Roi, au moins en apparence, » ce Prince fit assembler les Prélats à Braine, à trois » lieues de Soissons, et y fit comparaître *Grégoire* et » *Bertrand* : le premier nia avoir assuré le fait ; mais il » dit l'avoir entendu dire. Les deux Évêques, comme de » raison, se justifièrent facilement, et *Lendaste* fut ex- » communié, comme auteur du scandale. »

Ce fait prouve au moins que la fidélité de la Reine était suspecte, puisqu'on se permettait de semblables accusations.

Chilpéric ne laissait qu'un fils nommé *Clotaire II*, âgé seulement de quatre mois. Sa mère fit donner la régence à *Gontran*, Roi d'Orléans et de Bourgogne, elle le pria même de tenir son fils sur les fonts de baptême. Cependant la conduite qu'avait tenue *Frédégonde* faisait naître des soupçons sur la légitimité de la naissance du jeune Prince. *Gontran* ayant adopté ces soupçons, la Reine lui jura que *Clotaire* était véritablement fils de *Chilpéric*, et fit jurer la même chose par trois Evêques de ses amis, et par trois cents autres témoins; comme si un pareil serment eût pu donner quelque certitude sur la paternité.

Après la mort de *Gontran*, *Frédégonde* eut l'adresse de procurer la régence à *Landry*, son amant. *Childebert II*, Roi d'Austrasie, qui y prétendait à plus juste titre, lui déclara la guerre. Il fut battu par les troupes de *Frédégonde* qui se mit à leur tête avec son fils; elle entra même en Austrasie, et la victoire paraissait la favoriser, lorsque la mort mit fin à ses projets, l'an 597. *Clotaire II*, son fils, devint seul Roi des Français. *

* CHINGU.

Comme la polygamie est permise dans la Chine, l'Empereur a ordinairement un grand nombre de femmes; mais il n'y en a qu'une qui a le titre d'Impératrice, et elle a seule le privilège d'être à table avec l'Empereur. On en compte ensuite neuf du second ordre, et trente du troisième, qui toutes ont la qualité de femmes; après celles-là viennent les Reines, qui sont en effet des concubines, dont le nombre est à la volonté de l'Empereur, et qui ont des appartemens séparés de ceux des autres, à moins qu'il ne prenne du goût pour quelqu'une d'elles, et qu'il ne la fasse entrer dans la cour intérieure: elles sont obligées de servir l'Impératrice quand elle est à table avec l'Empereur.

On rapporte une histoire singulière d'une femme de la dernière classe; elle se nommait *Pana*, Sa beauté, son esprit, sa vertu lui avaient mérité l'estime de l'Empereur *Chingu*; il la distinguait de ses autres compagnes, et l'ai-

mait tendrement. Pour lui donner une preuve particulière de son attachement, et pour l'avoir plus près de lui, il voulut qu'elle vînt loger dans son palais; mais elle refusa cette faveur avec une modestie d'autant plus admirable, qu'elle est infiniment rare, sur-tout parmi les femmes de cette espèce. « Quoique celles de mon sexe, dit-elle à » *Chingu*, soient élevées dans l'ignorance, j'ai appris, » en jettant les yeux sur d'anciennes peintures, que les » bons Princes n'ont approché de leurs personnes que » d'habiles et de prudens Ministres, et que les méchans » au contraire ne se sont environnés que de femmes qui » les entretiennent dans leurs déréglemens. Pourquoi » veux-tu donner à l'Impératrice le chagrin de me voir » logée dans ton palais, et te rendre indigne du rang que » tu tiens, par ce témoignage de mépris pour elle? Je » t'aime avec trop de passion, pour ne pas ménager ton » repos et ta gloire; et bien loin de me reprocher une ac- » tion si honteuse pour toi, je te conjure de n'aimer que la » gloire, et de l'acquérir par la pratique de la vertu. De- » meure seul avec l'Impératrice: elle est ta première et » ta légitime femme, et souffre que je ne sois toujours que » ton esclave et la sienne. »

L'historien qui nous a transmis cette anecdote, ajoute que *Chingu*, malgré sa tendresse pour cette fille estimable, * admira sa grandeur d'ame, céda à ses représentations, et que l'Impératrice, enchantée de sa générosité, lui en témoigua sa reconnaissance. *

CHIOMARE.

Après la défaite d'*Antiochus*, Roi de Syrie, par *Scipion l'Asiatique*, les Romains résolurent de punir les Gallo-Grecs, qui avaient donné des secours au Monarque Syrien, et qui d'ailleurs faisaient de grands ravages dans l'Asie. Le Consul *Manlius*, successeur de *Scipion*, conduisit son armée contre ces peuples, il en trouva une partie réfugiée sur le mont Olympe. La bravoure et la constance des Romains leur firent vaincre la nature et les Gaulois

dont plusieurs furent faits prisonniers. Au nombre de ces derniers se trouva *Chiomare*, épouse d'*Ortiagon*, Roi des Tolistobages, Princesse d'une rare beauté. Le Consul, au milieu du carnage, confia cette intéressante prisonnière à un Centurion. Il était difficile de voir *Chiomare*, sans être épris de ses charmes. Sa situation fit croire au Romain qu'il pouvait tout oser. Honteux d'éprouver les refus les plus obstinés, il employa la violence et satisfit sa brutalité. L'intérêt fit ensuite place à l'amour; il proposa à sa belle captive de lui rendre la liberté, moyennant une certaine somme qu'il fixa. *Ortiagon*, qui en fut instruit, ne tarda pas à faire porter la rançon de son épouse. Il était nuit lorsque le Centurion alla recevoir la somme et remettre la captive entre les mains de ses parens. *Chiomare* occupée à trouver l'occasion de venger son honneur, dit à ses parens, dans la langue de son pays, de tuer le Romain, ce qu'ils firent aussitôt, et la Princesse porta à son époux la tête ensanglantée du Centurion: à ce spectacle *Ortiagon* lui demanda si la fidélité conjugale avait été gardée: « J'atteste » les dieux, répondit cette Reine vertueuse, que si mon » corps a souffert les outrages de la servitude, je les ai » vengés: voici la tête de l'infâme ravisseur de mon hon- » neur et du vôtre. » L'histoire ajoute qu'*Ortiagon* fut enchanté de la vertu et du courage de la Reine, et qu'il l'aima et l'estima encore davantage. An de Rome 564.

* CHOISEUL.

« Le Comte de Dreux, fils de *Robert de France*, et le Sire de *Choiseul* qui, par sa noblesse, ses prouesses et faits d'armes, et sa gentillesse auprès des dames, étoit un des plus renommés Chevaliers de la Cour de *Philippe-Auguste*, avoient été, dès leur plus jeune âge, si francs et loyaux amis, qu'on les citoit comme un exemple de la vraie et cordiale amitié. Tous les deux ayant été mariés au même jour, ils se promirent, si Dieu leur donnoit des enfans de différent sexe, de les marier ensemble, pour perpétuer une union qui leur étoit si chère.

» Le Sire de *Choiseul* eut un fils qui fut nommé *Raynard*, et le Comte de *Dreux* eut une fille qui eut nom *Alix*. Ces enfans furent élevés ensemble, et si bien répondirent aux intentions de leurs parens, qu'à peine savoient-ils parler, que déjà ils se plaisoient ensemble, se cherchoient et commençoient à s'aimer de cœur.

» Tous deux crûrent en toutes sortes de perfections, et en même tems crût leur amour. Le jeune *Raynard* montroit déjà toutes les vertus et qualités de son père; *Alix* étoit un vrai miracle de la nature; elle étoit ornée de toutes les grâces et vertus convenables à son sexe, et réussissoit aussi bien à lancer un javelot. Elle montoit dextrement un palefroi, et, suivie de ses demoiselles, faisoit la guerre aux bêtes sauvages, à côté de son jeune amant; et cela elle l'avoit appris pour ne le point quitter; aussi ne se séparoient-ils jamais, et si n'en prenoit-on ombrage: trop bien connoissoient leurs parens l'honnêteté et discrétion de *Raynard*, et la grande vertu de sa nièce; mais dès qu'ils furent en âge, ils résolurent de les marier, sans plus différer, pour en tirer lignée.

» Il advint pourtant que la belle *Alix* avoit trop plu à *Valéran de Corbie*, qui étoit aussi discourtois Chevalier, que *Raynard* étoit accompli. Quand il entendit cette nouvelle, le désespoir entra dans son cœur, et, comme il avoit déjà demandé plusieurs fois *Alix* à son père, qui doucement l'avoit éconduit, il délibéra que point ne pouvoit espérer rompre ce mariage qu'en ruinant *Raynard* dans l'esprit de sa mie, en lui faisant entendre qu'il avoit faussé la foi à elle donnée, et portoit ailleurs ses amours.

» Mais bien qu'il eut ourdi la trame avec beaucoup de finesse et cautèle; *Alix* n'en prit aucun souci, et ne voulut pas seulement que son ami à elle s'en défendit. Mais *Raynard* ne se contentant pas de porter à sa mie une foi pure, et voulant faire dédire le traître qui l'avoit accusé, il le défia au combat, le désarma et le traîna aux pieds d'*Alix* confesser sa meschanceté. *Valéran* leur cria merci, et les supplia de ne le point honnir, en publiant sa coupable malice. La belle *Alix*, aussi douce que pitoyable, y con-

sentit, et cela aussi lui promit *Raynard*, qui plus n'avoit de fiel, ni de rancune contre ceux qu'il avoit vaincus, et qui en donna sa parole, sans mesme y mettre nulle condition, ainsi que le permettoit la loi des combats. Bien plus heureux, hélas! auroient-ils été, s'ils n'avoient fait cette trop fatale promesse, et qu'en mettant au jour la meschanceté de *Valéran*, ils eussent osté à ce félon Chevalier l'outre cuidance de désormais paroiatre en cette royale Cour, ainsi que les moyens de leur nuire meshuy.

» Ne pouvant se résoudre à voir le spectacle des nopces de nos jeunes amans qui furent faites avec joûtes, tournois, et toute grandeur et magnificence, *Valéran*, désespéré, partit de nuit pour aller guerroyer en étrange pays.

» De retour au bout de cinq ans, sans que rien eût pu chasser de sa fantaisie l'image d'*Alix*, qui toujours y estoit empreinte, il crut la trouver plus belle encore, et plus tendre pour l'heureux *Raynard*. Il ne put voir leur bonheur sans frémir, et la rage entraut de nouveau dans son cœur, sans se ressouvenir de la douceur dont ils avoient usé envers lui, le lâche et félon Chevalier prit le tems où *Raynard* étoit absent pour aller remettre quelques siens vassaux dans le devoir, et se délibéra de tout risquer pour satisfaire sa vengeance.

» Il s'adresse, pour cet effet, à la Royne qui, étant cousine d'*Alix*, à cause du Roi son mari, devoit veiller sur elle. Il l'accuse d'avoir forfait en son honneur, et tant de circonstances ajusta, pour appuyer son dire, que la royne, quoique la chasteté d'*Alix* lui fût cognué, et eut grand soupçon que *Valéran* mentit, elle fit appeller *Alix*, lui déclara ce qu'elle avoit appris du Chevalier félon, lui dit de songer à se laver de ce qu'on lui imputoit, surtout quoi elle ordonna à *Valéran* de garder le silence.

» Qu'on juge de l'affliction de la pauvre *Alix*! non pour tant de ce que lui avoit dit la royne, sur quoi son innocence la rassuroit; mais des risques qu'alloit courir son mari par rapport à elle, sûre que *Valéran* ne se tairoit point, et qu'il s'en ensuivroit entr'eux un combat à outrance. La pauvre *Alix* ne pouvoit clore l'œil un ins-

tant sans voir son cher *Raynard* combattant en champ clos et nageant dans son sang. »

» Tant fut tourmentée et suppliciée par cette épouvantable image, qu'*Alix* enfin crut ne pouvoir et ne devoir s'en délivrer qu'en délibérant de venger elle-même son injure, avant que *Raynard* de retour, et instruit de l'accusation de *Valéran*, ne s'exposât à combattre contre ce desloyal. Elle écrivit en conséquence au Roi, comme si ç'avoit été *Raynard*, et lui mandoit qu'il estoit venu pour soutenir en champ clos l'honneur de sa femme, et que, pour ne la point alarmer, et pour aussi qu'il ne vouloit point se montrer à elle, sans l'avoir vengée, il lui requéroit en grâce d'ordonner jour du combat, sans nommer les combattans, ce que le Roi lui accorda volontiers.

» Le jour fatal arrive; avant de sortir pour le combat, *Alix* prit dans ses bras son fils, unique fruit de son mariage avec *Raynard*, l'embrassa mille et mille fois, le baigna de ses pleurs, et le quitta, le cœur navré par son affliction.

» Sitôt que le Roi, la Royne, et toute leur Cour eurent pris place sur des échafauds dressés à cet effet, et que les juges du camp eurent fait appeller les combattans, alors le Roi fit publier par un héraut leurs noms, leur qualité et le sujet du combat. Les deux combattans partirent au son des trompettes, s'attaquèrent avec fureur, et se portèrent les coups les plus terribles, au point que le succès fut assez long-tems douteux; mais *Alix* méprisant la mort, pourvu qu'elle pût venger sa gloire, s'élançant tout-à-coup, et presque à découvert, sur son ennemi surpris, lui fit une blessure si profonde, qu'il tomba presque suffoqué par son sang. Aussitôt notre amazone court à lui, et menace de l'achever, s'il n'avoue hautement la noirceur de sa calomnie. *Oui*, dit le traître *Valéran*, *la rage seule m'a porté à noircir faussement l'honneur d'Alix, et c'est ainsi qu'elle pousse encore à me venger de son mari.* Le barbare, en disant ces mots, rassemble ce qui lui restoit de force, et d'une dague qu'il cachoit dans son sein, perce celui du combattant, qu'il croyoit être *Raynard*. La malheureuse *Alix* tombe sous le coup; sa chute rompt les courroies de

son casque, et laisse à découvert une tête charmante, qu'on reconnoit, en frémissant, pour celle de cette incomparable et intéressante héroïne.

» Le Roi, la Royne et tous les courtisans volent à son secours. Le Roi sur-tout maudit l'instant où il a permis ce combat, la Reine celui où elle a prêté l'oreille aux calomnies du détestable *Valéran* ; pour comble d'étonnement et d'horreur, *Raynard* qui, dans ce moment arriva, voit son *Alix* expirante, pousse un cri douloureux, tombe sans sentiment aux pieds de sa digne femme, et ne revient à la vie que pour y mettre fin, en se perçant de son propre glaive; mais tandis qu'on retient son bras, la mourante *Alix*, en le regardant tendrement: *Arrête, cher Raynard*, lui dit-elle, *tu sais à quel point je t'aimai toujours; on avoit attaqué ma gloire, tu l'aurois défendue au péril de ta vie, c'est tout ce que je redoutois le plus : je l'ai vengée, et meurs digne de toi...... Mais tu peux adoucir ma mort, et j'en demande ta parole. -- Ah! parle, chère Alix, je jure à Dieu, je jure au Roi que ton désir, et quelqu'il soit, sera suivi par ton Raynard. -- Vis, mon ami, vis pour élever notre enfant, et c'est, après toi, ce que je regrette le plus; sois à la fois sa mère et son père..... à ce prix je regretterai moins la vie.*

» *Raynard* à travers les sanglots qui l'oppressoient, jura de nouveau de remplir son devoir; le Roi se fit son garant, et comme si la pauvre *Alix* n'eut attendu que cette consolation, elle expira l'instant d'après dans les bras de son désespéré mari.

» *Raynard* rappellant toute sa vertu, craignant même que l'excès de sa douleur ne le mît dans le cas de manquer à son serment, donna, pendant plus de vingt ans, tous ses soins à l'éducation de son fils, lui fit faire sous lui les premières armes, en fit, en un mot, un héros, et ne mourut qu'après l'avoir vu recevoir l'Ordre de Chevalerie de la main du Roi même. An 1525. *

*CHRÉTIEN FRÉDÉRIC.

» *CHRÉTIEN FRÉDÉRIC*, né en 1736, Marquis d'Anspach depuis 1757, et de Bareith depuis 1763, était

de la même maison que le Roi de Prusse qui a hérité par anticipation de ces deux Margraviats. Il avait été élevé avec soin ; il ne manquait ni d'esprit ni d'instruction ; il avait ces formes douces et calmes qu'on tient plus encore de la nature que de l'éducation, et qui ne sont pas toujours un indice infaillible de la douceur des mœurs. Il annonce de bonne heure le penchant à la mélancolie, penchant qui, s'il eut été aigri par les contrariétés, eût pu dégénérer, dit-on, en une sorte d'aliénation d'esprit. La dissipation lui était nécessaire ; il s'en trouvait peu dans sa petite Cour. Il avait déjà eu quelques maitresses, lorsqu'il fit un voyage à Paris vers l'an 1771.

» Mademoiselle *Clairon*, quoiqu'enchaînée encore au Marquis de *Valbelle*, fixa l'attention du Prince et bientôt son cœur, à tel point qu'il ne pouvait plus se passer d'elle. Jamais adorateur ne fut plus dévoué ni plus assidu pendant deux hivers consécutifs ; il quittait tout, devoirs de société, cercles, plaisirs bruyans, pour venir terminer auprès d'elle chacune de ses journées. Mademoiselle *Clairon* était pourtant alors dans l'âge qui n'inspire plus de vives passions : de ces charmes qui avaient fait tant de bruit, il ne lui restait plus que de l'élégance dans la taille et une conversation originale et vive. Aussi, quand elle affirme dans ses mémoires qu'elle n'a jamais été que l'amie du Margrave, ceux qui l'ont vue à cette époque, sont disposés à l'en croire sur sa parole ; mais elle avait acquis sur lui l'ascendant irrésistible de son esprit et de son caractère. Le Margrave obligé de s'en séparer trop souvent, pour aller du moins de tems en tems régner, la pressa de venir s'établir dans ses états ; la Margrave joignit ses instances à celles de son époux : mademoiselle *Clairon* n'y résista pas. En renonçant aux goûts, aux liens de toute espèce qui l'attachaient encore à Paris, elle partit pour Anspach au printems en 1773. Elle devait, disait-elle, y passer le reste de ses jours ; elle n'y put pas tenir plus de deux ans. Pendant ces deux ans elle fut, sinon la maîtresse du Margrave, du moins son premier ministre, ministre tout-puissant, mais ministre de paix et de bienfaisance. Plus d'un orage cependant vint troubler cette espèce

de règne. Les courtisans s'intriguèrent, le Margrave s'alarma d'un pouvoir qui n'était pas le sien. Ce Prince, comme tous les hommes faibles, pouvait se laisser subjuguer, mais ne savait pas protéger. Mademoiselle *Clairon* s'éloigna, et promit de revenir; elle devait, disait-elle, partager le reste de sa vie entre Paris et la Cour du Margrave; mais...... on ne voit pas deux fois les rivages d'Anspach.

» Le Margrave fut obligé de venir lui-même retrouver sa transfuge chérie; il lui acheta une belle maison de campagne auprès de Vaugirard, et il y passa avec elle tout le tems dont il pouvait disposer. Cette douce intimité dura plusieurs années; mais on se lasse de tout à la longue, même de la société d'une vieille actrice. Des goûts plus vifs vinrent faire diversion aux goûts paisibles qu'elle avait inspirés; sans avoir ni les droits ni l'excuse de l'amour, elle en eut la jalousie et les emportemens: la rupture fut complette, on rendit lettres et portraits; on rendit la maison de campagne, que la fierté blessée de mademoiselle *Clairon* ne pouvait plus conserver, et cette intimité de dix-sept ans finit par un dépit amoureux, comme elle aurait pu faire aux jours brillans de la jeunesse et de la beauté. Le Margrave se livra dès-lors à sa nouvelle conquête, milady *Craven*, une des femmes les plus spirituelles de l'Angleterre, connue par ses voyages et par la description qu'elle en a donnée: ne voulant plus vivre que pour elle, ennuyé de ses devoirs de Souverain, qui ne furent jamais sa principale affaire, le Margrave abdiqua en 1792, et ne s'en repentit pas comme *Charles-Quint*, comme *Victor Amédée*, comme *Christine*, quoique l'amour seul eût présidé à ce projet rare et extraordinaire: il épousa milady *Craven*, et se fixa en Angleterre, pays conforme à ses goûts et à ses opinions politiques. Il y termina, à l'âge de soixante-neuf ans, sa carrière plus singulière qu'illustre. » An 1806. *

CHRISTIERN II.

CHRISTIERN II, Roi de Dannemarck, * de Suède et de Norwège, avait succédé à *Jean II*, son père. * Il était

devenu passionnément amoureux, avant que de monter sur le trône, d'une fille nommée *Colombule* : elle était née dans les Pays-Bas, et avait pour mère une pauvre femme nommée *Sigebritte*, qui s'était retirée en Norwège.

* « Ce fut, dit un historien, à l'âge de dix-huit ans, et lorsque *Christiern II* alla en Norwège pour appaiser une révolte, qu'il prit à Bergue une violente passion pour une jeune Hollandaise, nommée *Dyvcke*, qui tenait auberge dans cette ville avec sa mère *Sigebritte*. Ces deux femmes étaient nées à Amsterdam, dans la plus basse condition ; mais la nature avait donné à *Dyvcke* la beauté qui soumet d'abord tout à son Empire, et le talent de gouverner les esprits, qui rend durable l'empire de la beauté. *

Ceux qui s'intéressaient à la gloire de *Christiern*, crurent lui rendre service, en faisant disparaître *Colombule* ou *Dyvcke*, qui était devenue odieuse à tout le monde par sa conduite impérieuse : on l'empoisonna ; mais le mal n'en devint que plus grand, le Roi ayant perdu la fille qu'il adorait, devint amoureux de sa mère. Cette femme, vraisemblablement plus adroite que sa fille, s'empara tellement de l'esprit du Monarque, qu'elle devint maîtresse absolue du Gouvernement. « Le souverain, l'état, la re-
» ligion, tout lui était assujetti. Par caprice, elle avait
» introduit plusieurs ouvrages ridicules ; par orgueil, elle
» avait fait porter plusieurs lois injustes ; et par système,
» autant que par avarice, elle avait accablé la nation en-
» tière. On avait cherché à rendre cette tyrannie plus sta-
» ble et plus éclatante, en dressant dans la place publique
» des échafauds où des juges flétris par le seul choix qu'on
» avait fait d'eux, immolaient à leur gré, ou sur la foi
» de quelques délateurs, tout ce qui restait dans l'État de
» gens fermes, riches ou vertueux. *Christiern*, en autori-
» sant toujours les entreprises de sa concubine, avait en-
» couru la haine et le mépris de ses peuples. »

La Reine et les Grands étaient sur-tout indignés de se voir obligés de faire la cour à une créature aussi méprisable que *Sigebritte*. Ils animèrent le peuple déjà irrité ; la révolution fut prompte et décisive : *Christiern* fut détrôné, chassé,

chassé, et on mit sur le trône de Dannemarck *Frédéric Ier*, Duc de Holstein, son oncle. Cette révolution ne put faire changer *Christiern*, ni déraciner de son cœur la passion qui le maîtrisait; il s'enfuit en Hollande avec *Sigebritte* et ses trésors. * « On raconte que cette femme qui le gouver-» nait encore, le consolait, dans ce passage, de la perte de » sa couronne, par l'espérance de la place de Bourgue-» mestre à Amsterdam, qu'il ne pouvait manquer, disait-» elle, d'obtenir par le crédit de *Charles-Quint*, son » beau-frère. * » On ajoute que *Christiern* oublia dans la mollesse, qu'il avait été Roi.

* Cependant un historien prétend que ce Prince, après avoir erré pendant dix ans, fit des efforts pour remonter sur le trône, aidé de quelques troupes hollandaises; mais qu'il fut pris et mis dans une prison, où il finit ses jours dans une vieillesse méprisée et abhorrée. « Il fut renfermé » au château de Sonderbourg, dans l'île d'Alsan, avec un » nain pour toute compagnie. Au bout de onze ans, il ob-» tint de *Christiern III* quelques adoucissemens à son sort; » on lui donna un logement plus commode, avec permis-» sion de sortir quelquefois. Il mourut à l'âge de soixante-» dix-huit ans. An 1559. »

On connaît les cruautés que *Christiern* commit en Suède, et on sait que *Gustave Vasa*, dont il avait fait périr le père, la mère et la sœur, aidé des Dalécarliens, et surtout de ses talens et de son courage, parvint à mettre sur sa tête la couronne de Suède. *

*CHRISTINE.

CHRISTINE, Reine de Suède, était fille de *Gustaphe Adolphe*. Elle s'est fait une réputation par son amour pour les sciences et les arts; par la protection et la faveur qu'elle accorda à *Descartes* et à d'autres savans; mais sur-tout en abdiquant la couronne. Elle s'efforça de persuader à ses contemporains que son dévouement à la religion catholique était le motif de cette démarche éclatante et si rare parmi les têtes couronnées; mais, si l'on en croit un auteur

qui écrivait peu de tems après la mort de cette Princesse, l'amour fut seul la cause de ce grand événement.

En montant sur le trône, le cœur de *Christine* avait distingué d'une manière particulière *Magnus de la Gardie*, et elle n'épargna ni soins, ni attentions, ni faveurs, pour engager ce seigneur à répondre à la passion qu'il lui avait inspirée; elle lui donna l'espérance de partager avec lui sa couronne; mais le Comte aimait alors véritablement et tendrement la sœur de *Charles*, Prince Palatin, et l'ambition ne pouvant le rendre infidèle, il eut la hardiesse et la franchise, pour ne pas tromper une Princesse qui faisait pour lui de si grands sacrifices, de lui faire connaître l'état de son cœur. *Christine*, dont les idées étaient extraordinaires et romanesques, voyant qu'elle ne pouvait par elle-même rendre heureux le seul homme qu'elle aimât, voulut au moins lui prouver qu'elle ne cherchait que son bonheur; en conséquence elle renonça au trône en faveur de *Charles*, Prince Palatin, à condition qu'il donnerait sa sœur en mariage au Comte *de la Gardie*. Ce dernier sacrifice lui coûta peut-être autant que celui d'abdiquer sa couronne, et il faisait infiniment d'honneur à son cœur et à sa tendresse.

Après avoir arrangé toutes choses en Suède, et voulant donner pour prétexte à la démarche qu'elle venait de faire, son attachement pour la religion catholique, *Christine* vint en France; elle y fut reçue avec tous les honneurs dus à une tête couronnée, et sur-tout à une Reine célèbre à tant de titres. Elle n'avait gardé aucun Officier Suédois, à cause de leur religion, et elle ne se faisait servir que par des étrangers catholiques; elle choisit entr'autres pour son écuyer le Marquis de *Monaldeschi*, Italien, à qui elle accorda bientôt toute sa confiance. Étant allée à Fontainebleau, elle découvrit que cet Officier, « pour qui » elle avait des complaisances qui allaient au-delà de » celles qu'une Princesse a accoutumé d'avoir pour un de » ses Officiers, s'en était vanté d'une manière désavan» tageuse à sa réputation. Elle intercepta même les lettres » qu'il en écrivait à ses amis en Italie; elle lui reprocha

» ensuite son ingratitude, et voyant qu'il s'obstinait à
» nier son crime, elle l'en convainquit par des témoins
» irréprochables, après quoi elle le livra à trois autres
» de ses Officiers, qui le tuerent dans la Galerie des Cerfs,
» après qu'elle se fut retirée. »

On assure qu'elle n'était qu'à vingt pas, et à portée de rassassier ses yeux de sa cruelle vengeance; on ajoute que s'étant approchée ensuite du cadavre pour l'insulter, et le malheureux *Monaldeschi* tendant une main tremblante pour demander grâce : *Quoi* ! s'écria-t-elle, *tu respires encore, et je suis Reine* ! Les assassins ayant achevé de le tuer, la Princesse, furieuse, dit : *Non, ma fureur n'est point satisfaite; apprends, traître, que cette main qui versa tant de bienfaits sur toi, te frappe le dernier coup.*

Un Médecin fit sur ce meurtre l'Epigramme suivante:

Dum Regina ferox insanum cœdit amantem,
Et cadit antè suos victima mœsta pedes,
Ombratam miserum flebit gens postera sortem.
Perdidit hic vitam, perdidit illa decus.

On traduisit ainsi en français cette Epigramme.

En punissant dans ta fureur
Un amant indiscret qui devient ta victime,
Cruelle Reine, par ce crime,
L'un perd la vie, l'autre perd l'honneur.

On en trouve une autre dans les œuvres de Montconis.

Peuples, cessez de révérer
Celle qu'on doit abhorrer;
Elle n'a plus de part aux droits du diadême;
Toutes ses actions font voir
Qu'elle a perdu jusqu'au pouvoir
De se commander soi-même.

L'action violente et cruelle de *Christine* fut extrêmement blâmée à la Cour de France, comme étant attentatoire à l'autorité souveraine; le Roi même s'en expliqua d'une manière qui fut rapportée à *Christine*. Elle prit alors

le parti de quitter un royaume où elle ne pouvait plus rester avec décence, et elle se retira à Rome, où le Pape *Innocent X* la reçut très-bien. « Elle prit à son service un » Français nommé *Dalibert* fils du Surintendant de feu » M. le Duc d'Orléans, qui prit dans sa confiance la place » que le Marquis y avait occupée. Elle a toujours depuis » demeuré à Rome, et sa Cour a été fort galante; les » dames Romaines qui la visitaient ayant un peu relâché » en sa faveur de la sévérité qu'on a accoutumé de pratiquer en Italie. »

Christine mourut en 1689, âgée de soixante-trois ans. « On dit que le médecin *Bourdelot* et le chirurgien *Soreau* firent tous deux fortune avec cette Princesse, en sauvant les apparences de sa virginité par des remèdes avortifs. »

On connaît ces vers de Voltaire, qui sont le portrait de *Christine*.

A sa jupe courte et légère,
A son pourpoint, à son collet,
Au chapeau garni d'un plumet,
Au ruban ponceau qui pendait
Et pardevant et par derrière,
A sa mine galante et fière
D'amazone et d'aventurière,
A ce nez de consul romain,
A ce front altier d'héroïne,
A ce grand œil tendre et hautain,
Moins beau que le vôtre, et moins fin,
Soudain je reconnais *Christine*;
Christine des arts le soutien,
Christine qui céda pour rien
Et son royaume et votre église,
Qui connut tout et ne crut rien,
Que le Saint-Père canonise,
Que damne le luthérien,
Et que la gloire immortalise.

On trouve dans des mémoires du tems le portrait suivant de cette Reine: « Elle est blanche, a les yeux bleus : » dans des momens elle les a doux, et dans d'autres fort » rudes; la bouche assez agréable quoique grande, les

» dents belles, le nez grand et aquilin : elle est fort petite ;
» son juste-au-corps cache sa mauvaise taille ; à tout prendre, elle me parut un joli petit garçon. » Dans le détail de son habillement, on voit qu'elle avait une perruque blonde. Lorsqu'elle était à la comédie, dit l'auteur, de ces mémoires, elle jurait Dieu, se couchait dans sa chaise, jettait ses jambes d'un côté et de l'autre, les passait sur les bras de sa chaise; « elle faisait des postures que je n'ai jamais vu faire qu'à *Grivelin* et à *Jodelet*, deux bouffons, » l'un italien, l'autre français. »

J'ajouterai ici le portrait que fit de cette Reine le Duc de *Guise*, qui était allé la recevoir à son entrée en France.

« Cette Princesse, dit-il, n'est pas grande, mais elle a la taille fournie, le bras beau, la main blanche et bien faite, mais plus d'homme que de femme, une épaule haute, dont elle cache si bien le défaut par la bisarrerie de son habit, qu'on en ferait des gageures ; le visage est grand, sans être défectueux : tous les traits sont de même et fort marqués ; le nez aquilin, la bouche assez grande, mais pas désagréable ; les yeux fort beaux et pleins de feu ; le teint, nonobstant quelques marques de petite vérole, assez vif et assez beau ; quelquefois elle porte un chapeau ; elle est chaussée comme un homme, dont elle a le ton de voix et presque toutes les manières ; elle affecte fort de faire l'amazone : elle a pour le moins autant de gloire et de fierté qu'en pouvait avoir le Grand *Gustave*, son père ; elle est fort civile et fort caressante, parle huit langues, principalement la française, comme si elle était née à Paris : elle sait plus que toute notre Académie jointe à la Sorbonne, se connait admirablement en peinture, comme en toutes les autres choses, sait mieux les intrigues de notre Cour que moi. Je crois n'avoir rien oublié à son portrait, hormis qu'elle porte quelquefois une épée avec un corset de buffle. » *

CIMIERS.

De même que *Henri III*, Roi de France, avait ses favoris et ses mignons, le Duc d'*Alençon*, son frère, avait

aussi les siens. Un de ces derniers, nommé *Cimiers*, obligé de suivre son maître, laissa sa femme dans un château ; et, comme il craignait quelque faiblesse de sa part, pendant son absence, il en confia la garde à son frère qui était Chevalier de Malte.

Ce gardien sentit bientôt qu'on avait mis sa fidélité à une trop rude épreuve. Il avait à la vérité bien des motifs pour ne pas succomber à la tentation : abuser de la confiance de son frère dans ce qu'il avait de plus cher, outrager la religion, se manquer à soi-même, il faut croire que le Chevalier de Malte fit toutes ces réflexions ; mais l'amour l'emporta. Sa belle-sœur succomba de même, et bientôt ils vécurent ensemble avec si peu de retenue, que *Cimiers* en fut averti. Il sut même que sa femme, qu'il n'avait pas vue depuis quatorze mois, était enceinte. Pour venger tant d'affronts et de perfidie, il envoya des hommes affidés au château où étaient renfermés les coupables ; le Chevalier ouvrit lui-même la porte, et fut tué sur le champ. Les assassins avaient ordre aussi de tuer la femme ; mais sa grossesse qui était assez avancée, lui fit conserver la vie.

L'histoire ne nous apprend ni le nom de cette femme, ni la manière dont elle mourut ; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle ne vécut pas long-tems après l'aventure dont on vient de parler. M. de *Cimiers* épousa en secondes noces *Louise de l'Hôpital*, qui lui prouva qu'il était prédestiné à être cocu.

On voit dans les amours du *Grand Alcandre* qu'un jeune Seigneur, nommé *Napoléon*, et qu'on croit être M. d'*Humières*, devint vivement amoureux d'une dame nommée *Dioclée*. Les uns prétendent que c'était l'épouse de M. de *Rosny*, si connu sous le nom de Duc de *Sully* ; mais on croit avec plus de vraisemblance que c'était *Louise de l'Hôpital*, femme de M. de *Cimiers*. L'histoire ajoute que le mari, furieux de cette conduite, emmena brusquement sa femme de la Cour, et l'enferma dans un château. Il l'en retira, dit-on, peu après, pour la conduire dans son Gouvernement. M. d'*Humières* qui ne les perdait pas de

vue, profita de l'occasion d'un baptême pour se trouver avec madame de *Cimiers*. Leur entrevue se fit avec toute l'imprudence de deux amans qui ne se sont pas vus depuis long-tems, et qui ne savent pas se contenir. La jalousie de M. de *Cimiers* n'eut plus de bornes, et son épouse fut resserrée très-étroitement. M. d'*Humières* désespéré d'être la cause de cette dure détention, et de ne pouvoir plus voir une femme qu'il aimait beaucoup, se fit tuer d'un coup de feu au siège de Ham en Picardie, qu'il entreprit imprudemment.

On trouve dans la bibliothèque de madame de *Montpensier* ce titre : *La réparation du p....... perdu, par madame de Cimiers.* * Cette dame, avant son mariage avec M. de *Cimiers*, avait beaucoup aimé M. *de Guise*. Peut-être, dit un historien, avait-elle eu pour cet amant des complaisances dont son mari ne s'aperçut pas la première nuit de leurs noces. Ce qui a donné lieu au titre de ce livre. * An 1595.

* CIMON.

Miltiade, Athénien, qui avait sauvé sa patrie, en remportant contre les Perses une victoire infiniment glorieuse, dans la fameuse bataille de *Marathon*; qui avait conquis l'île de Lemnos; qui, en un mot, avait rendu les services les plus importans à ses concitoyens, n'ayant pas réussi dans une entreprise qu'il forma contre l'île de Paros, et où il reçut une blessure considérable, fut accusé de trahison, à son retour à Athènes. En vain son frère qui plaida sa cause, représenta les services qu'il avait rendus, et l'inconstance de la fortune, *Miltiade* fut condamné à une amende de cinquante talens; comme il ne put payer une somme aussi considérable, il fut mis en prison et y mourut. *Cimon*, son fils, fut détenu lui-même en prison, jusqu'à ce qu'il eût payé l'amende de son père. Ce fut l'amour qui lui en procura les moyens, et le mit dans le cas de se faire une réputation qui surpassa celle de *Thémistocle* et d'*Aristide*.

Cimon avait une sœur, nommée *Elpinice*, qui lui était tendrement attachée. Après avoir épuisé inutilement toutes les ressources, pour faire rendre la liberté à son frère, elle eut recours à *Callias*, homme infiniment riche, mais voluptueux et peu délicat. Il ne parut pas éloigné d'accorder à la belle *Elpinice* ce qu'elle demandait ; mais il exigeait que ses faveurs en fussent le prix. Après avoir balancé long-tems entre le soin qu'elle devait avoir de son honneur, et le plaisir de délivrer son frère, l'amitié faternelle l'emporta. *Callias* fut heureux, si toutefois les faveurs d'une femme obtenues à prix d'argent peuvent procurer le bonheur, et *Cimon* vit briser ses fers. Quelques historiens, à la vérité, disent que *Callias* épousa *Elpinice*.

Je n'entrerai pas dans le détail de toutes les grandes et glorieuses actions que fit *Cimon* ; je me contenterai de dire qu'il témoigna la plus vive reconnaissance à sa sœur, pour le sacrifice qu'elle avait fait en sa faveur. Quelques historiens pensent même que cette reconnaissance fut infiniment tendre. Lorsque *Cimon* fut accusé de trahison devant le peuple, et qu'il avait tout à craindre du crédit de *Périclès*, son rival et son ennemi, ce fut encore *Elpinice* qui parvint à appaiser ce dernier, de manière que comme il insista peu sur l'accusation, *Cimon* en fut quitte pour être banni par la voie de l'ostracisme. Quelque tems après *Elpinice* obtint le retour de son frère, « et la réconciliation » entre lui et *Périclès* fut l'ouvrage de cette tendre sœur. »

Enfin les historiens ne font pas difficulté de dire que *Cimon* vécut avec sa sœur dans la plus intime familiarité. *Eupolis*, poëte athénien, fit quelques vers sur ce sujet : « *Cimon*, disait-il, n'était point méchant homme ; mais » il était sujet au vin et très-négligent, et il prenait sou» vent la liberté de découcher pour aller à Sparte, *lais» sant sa pauvre sœur Elpinice toute seule, avec une » grande cruauté.* »

Il y a même plusieurs auteurs qui prétendent que *Cimon* souffrit la peine de l'ostracisme, pour avoir couché avec sa sœur ; d'autres assurent qu'il l'épousa, ainsi que les lois le permettaient, parce qu'elle n'était sa sœur que

de père ; mais qu'il fut puni pour avoir vécu trop familièrement avec elle, avant que de l'avoir épousée.

« Pendant sa jeunesse, dit *Plutarque*, il fut accusé d'a-
» voir un commerce criminel avec sa sœur ; car on assure
» qu'*Elpinice* n'était pas autrement scrupuleuse, et qu'elle
» accorda ses faveurs au peintre *Polygnotus* ; et c'est pour-
» quoi on dit qu'en peignant les captives troyennes dans
» les galeries du portique, il peignit *Laodice* sous le vi-
» sage et sous la forme de sa maîtresse *Elpinice* »

Cimon mourut, ou de maladie, ou d'une blessure qu'il reçut au siège de Citinne, dont il s'empara, l'an 449 avant Jésus-Christ.*

*CLAIRON.

« Mademoiselle *Clairon*, fameuse actrice de la comédie française, connue par ses succès, ses triomphes, sa hauteur et son inconduite, avait pris sous sa protection un jeune homme de seize ans, de la plus jolie figure du monde ; elle en voulait faire un acteur, et lui donnait elle-même des leçons de déclamation ; elle se complaisait à le former : il paraissait répondre à ses vues ; ses talens se développaient ainsi que sa beauté : elle l'avait surnommé l'*Amour* ; il n'était connu que sous ce nom.

» Par une de ces fatalités qui corrompent toutes les joies humaines, ce jeune sujet s'est hasardé à prendre des leçons d'un autre genre et d'une autre maîtresse. La jalousie s'est allumée dans le cœur de la nouvelle *Calipso*, et, dans ses emportemens, elle a renvoyé notre *Amour* nu, comme l'est ce dieu. Une pareille expulsion a donné lieu à beaucoup de commentaires parmi l'ordre des actrices et les filles du haut style ; elles se sont répandues en réflexions les plus malignes sur la conduite de mademoiselle *Clairon*. »

On trouve cette anecdote mise en vers assez plaisans :

De l'auguste *Clairon* le trop commun destin
Vous amusera davantage ;
L'anecdote est plaisante, et le fait très-certain,

D'un tendre adolescent, à la fleur de son âge;
Elle formait le cœur, l'esprit et les talens;
Ceux-ci devaient bientôt être des plus brillans.
La nature, pour le théâtre,
L'avait doué de tous ses dons,
Et de son élève idolâtre,
L'actrice lui donnait nuit et jour des leçons.
Pour en mieux exprimer la beauté douce et fière,
Elle l'avait nommé *l'Amour*,
Et lui, par un juste retour,
Ne l'appellait plus que sa mère;
Mais, comme son patron chéri,
L'enfant volage, ingrat et perfide,
De plaisirs étrangers avide,
A bientôt déchiré le sein qui l'a nourri.
Au lieu de la plaindre, on a ri
Du malheur de la Melpomène;
En vain dans sa jalouse haine,
A-t-elle renvoyé ce dieu traître tout nu;
Nos filles l'ont ainsi trouvé plus ingénu.
Grande émulation entr'elles,
A qui mieux le réchauffera,
A qui lui coupera les ailes,
Et pour soi le conservera,
Au risque des peines cruelles
Que le triomphe, hélas! peut-être leur vaudra.

Mademoiselle *Clairon* avait une basse jalousie contre mademoiselle *Dumesnil*, autre actrice célèbre, qui l'emportait sur elle; mais la Cour entraînée par la Reine, (femme de *Louis XVI*) soutint cette dernière: ce fut à cette occasion qu'on fit les vers suivans:

De la Cour tu voulus en vain
Expulser, ô *Clairon*, ton illustre rivale;
Dumesnil paraît, et soudain
D'elle à toi l'on voit l'intervalle:
Renonce, crois-moi, au dessein
De surpasser cette héroïne;
Ton triomphe le plus certain
Est d'avoir, en débauche, égalé *Messaline*.

An 1770. *

CLAUDE.

L'EMPEREUR *Claude* assis sur le trône des Césars, fut d'une manière plaisante et extraordinaire le jouet et la dupe de presque toutes les femmes qu'il connut. * Ce Prince était fils de *Drusus*, frère de *Tibère*, et d'*Antonia*, fille d'*Octavie*. Il se nomma d'abord *Tiberius Claudius Drusus*, ensuite *Germanicus*, puis *César*; enfin il est connu dans l'histoire sous le nom de *Claude*, qui était celui de sa famille. *

Il épousa *Urgulanille*, petite-fille d'*Urgulanie*, favorite de l'Impératrice *Livie*, et il fut obligé de la répudier à cause de ses impudicités. Des deux enfans qui naquirent de ce mariage, l'un, nommé *Drusus*, mourut jeune, l'autre, qui était une fille nommée *Claudia*, naquit cinq mois après le divorce de sa mère, et fut d'abord reconnue par *Claude*; mais, peu de tems après, il la fit exposer toute nue à la porte de sa mère, en disant qu'elle était fille de *Botio*, son affranchi.

Lorsqu'une femme se livre à la débauche sans aucune retenue, elle nous rappelle le nom de l'infâme *Messaline*, seconde femme de *Claude*. Elle était fille de *Valerius Messala Barbatus*, et de *Lepida*, fille d'*Antoine* et d'*Octavie*, qui, dit-on, fut digne mère d'une pareille fille, * puisqu'elle fut accusée d'avoir eu un commerce incestueux avec *Domitius Œnobarbus*, son frère. * Il serait difficile, sans blesser la délicatesse des oreilles un peu chastes, d'entrer dans le détail des débauches scandaleuses de *Messaline*. Le but que je me suis proposé m'oblige cependant de citer quelques faits. On verra à l'article *Scipion* que cette Princesse fit mourir *Poppée*, à cause du pantomime *Mnester*; mais je dois placer ici un trait unique qui a rapport à ce comédien.

Messaline qui était accoutumée à faire les avances auprès de tous les hommes qui excitaient ses désirs, et qui punissait de mort ceux qui avaient le courage de refuser, trouva pourtant cette résistance dans *Mnester*. Il est vrai

que la crainte seule retenait ce malheureux; car il promit à l'Impératrice de céder à sa volonté, si *Claude* y consentait. La proposition seule était révoltante; mais *Claude* était si stupide, et *Messaline* avait pris un tel ascendant sur son esprit, qu'elle ne rougit pas de se plaindre à lui de la désobéissance de *Mnester*. L'Empereur poussa la faiblesse, pour ne pas dire l'imbécillité, jusqu'à ordonner à cet histrion d'obéir aveuglément à *Messaline* en tout ce qu'elle lui ordonnerait.

* *Claude* avait rappellé d'exil ses nièces *Agrippine* et *Julie*. (*a*) Cette dernière, fière de sa naissance, ne voulait point faire sa cour à *Messaline*; d'ailleurs elle était fort belle, et sa qualité de nièce lui donnant les entrées libres chez son oncle, elle le voyait souvent et à toutes les heures. *Messaline*, qui savait la conduite qu'elle avait tenue avec *Caligula* et autres, offensée et jalouse, jura sa perte. Elle eut la hardiesse de l'accuser d'adultère, et, sans lui permettre de se justifier, elle la fit exiler, et ensuite mettre à mort. *Sénèque*, comme coupable, ou au moins accusé d'un commerce criminel avec *Julie*, fut relégué dans l'île de Corse. Il soutint d'abord sa disgrâce avec assez de fermeté; mais, au bout de trois ans, sa philosophie se démentit; il flatta lâchement un des affranchis de *Claude*, il combla d'éloges cet imbécille Empereur, et, pour obtenir son rappel, il consentit à laisser un nuage sur son innocence. Cependant ce ne fut qu'après la mort de *Messaline* qu'on le rappella, et on sait qu'il fut précepteur de *Néron*. (*b*)

Messaline fit aussi périr une autre *Julie*, fille de *Drusus*, fils de Tibère, laquelle avait épousé en premières noces *Néron*, fils aîné de *Germanicus*.

Après tant de traits de cruauté et d'impudence, *Messaline* ne pouvait plus rougir de rien. Elle jetta les yeux sur *Caius Silius*, l'un des plus beaux hommes de Rome. Après

(*a*) Voyez l'article *Caligula*.
(*b*) Voyez l'article *Sénèque*.

l'avoir forcé de répudier *Julia Silana*, son épouse, femme de la plus haute naissance, elle vécut publiquement avec lui, le comblant de biens et d'honneurs, comme si, dit un historien, l'Empire eût changé de Maître, et elle de mari. Ce qu'il y a de plus plaisant, c'est que *Claude* ne s'en doutant pas, la chose fut encore poussée plus loin.

Silius, soit par ambition, soit parce que son crime étant public, il ne pouvait que s'abandonner au désespoir, engagea *Messaline* à faire mourir l'Empereur, et à se marier ensuite avec lui, pour jouir paisiblement de leurs plaisirs. * Il lui disait pour la décider : « Nous » sommes soutenus d'un nombre de complices qui ont les » mêmes craintes que nous; je ne suis point marié, je » n'ai point d'enfant; je suis prêt à vous épouser et à adop- » ter *Britannicus*; vous conserverez la même puissance, » et vous en jouirez sans inquiétude, pourvu que nous » prévenions *Claude* qui n'est point en garde contre les » embûches, mais dont la colère est brusque et se porte » à une prompte vengeance. » *

Messaline, blâsée dans la débauche, ne désirait plus que ce qui était extraordinaire. Elle ne prit pas son parti sur la mort de *Claude*, « non par affection pour son mari, » mais parce qu'elle appréhendait que son adultère ne la » méprisât, quand il serait maître de l'Empire. » Mais se marier avec *Silius*, du vivant même de son époux, lui parut un rafinement de plaisirs dignes d'elle; en conséquence, profitant d'une absence de l'Empereur, qui était allé à Ostie offrir un sacrifice, elle épousa *Silius* publiquement, avec toutes les formalités ordinaires, et avec la pompe qui accompagnait une Impératrice. Ce fait, dit Tacite, paraîtra incroyable, mais il était notoire et public. Il fit tant d'éclat que l'Empereur en fut informé à Ostie. Ce fut *Narcisse* qui, de concert avec *Calliste* et *Pallas*, tous affranchis, le lui fit apprendre par deux de ses concubines nommées *Calpurnie* et *Cléopâtre*. Le désir de se venger d'un semblable affront le fit revenir promptement à Rome. Les premières victimes de sa colère furent

Silius, *Vectius Valens*, *Pompeius Urbicus*, *Saussins Frogus*, *Decius Calpurnianus*, *Sulpicius Rufus*, *Junius Virgilionus*, *Traulus Montanus*, Chevalier Romain, jeune homme d'une conduite assez rangée, et qui n'avait passé qu'une nuit avec *Messaline*; et l'histrion *Mnester* * qui, pendant qu'on lui déchirait les habits, criait qu'il n'était devenu criminel que malgré lui, et que l'Empereur pouvait se souvenir de l'ordre qu'il lui avait donné d'obéir en tout à *Messaline*. *

Cette Princesse, pendant cette boucherie, était renfermée dans les magnifiques jardins de *Lucullus*, songeant encore aux moyens de sauver sa vie. Elle fit parler à l'Empereur par *Vibidia*, la plus âgée des Vestales, et il est à croire qu'elle aurait obtenu sa grâce, si elle eût pu parvenir à lui parler elle-même; mais *Narcisse* qui avait conduit et dirigé toute cette affaire, ne lui permit pas d'approcher, et la fit mettre à mort, sans que *Claude* en eût donné l'ordre.

* Un fameux satirique a dit de *Messaline*: *Et lassata viris, nondùm satiata recessit.* C'était à l'occasion d'une débauche qui ne pouvait convenir qu'à une semblable femme. Elle s'était déguisée; et accompagnée d'une seule fille, elle était allé dans un mauvais lieu, où elle s'était livrée, sous le nom de la courtisanne *Licisca*, à tous ceux qui s'étaient présentés. *Messalina hoc regalem existimans palmam, elegit in idem certamen vilissimam è prostitutis ancillam, eamque die ac nocte superavit quinto et vicesimo concubitu.*

Pline nous fournit une autre anecdote qui achève de peindre *Messaline*. Quatorze jeunes gens des mieux faits et des plus robustes furent invités par cette infâme Princesse; ils s'épuisèrent dans ses bras; elle résista, et fut déclarée *invicta*.

On vint dire à *Claude*, qui était à table, que c'en était fait de *Messaline*, sans expliquer autrement le genre de sa mort; il ne s'en fit point éclaircir, demanda à boire, et acheva le repas comme il l'avait commencé. *

Restait ensuite à donner une épouse à ce Prince, et sur

cela, comme sur tout le reste, il s'en rapportait exactement à ceux qui le gouvernaient. C'étaient les trois affranchis, *Calliste*, *Pallas et Narcisse*; chacun de ces trois personnages protégeait une femme : le premier appuyait *Lollia Paulina*, qui avait été femme de *Caligula*; *Pallas*, présentait *Agrippine*, fille de *Germanicus*, et dont il est parlé dans les articles *Néron*, *Tibère* et *Caligula*; *Narcisse*, qui venait d'opérer la révolution dans laquelle *Messaline* était périe, soutenait *Œlia Pelina*, de la famille des *Tuberons*, qui avait déjà été femme de *Claude*, et en avait eu deux filles. Sans entrer dans le détail des qualités de ces trois rivales, il suffira de dire que *Pallas* l'emporta sur ses concurrens, et *Agrippine* devint Impératrice. Elle avait eu de son premier mariage avec *Domitius Œnobarbus*, un fils qui ne fut que trop connu sous le nom de *Néron*, et ce fut par des crimes multipliés qu'elle procura le trône de l'univers à ce fils dont elle éprouva l'ingratitude la plus monstrueuse. Je remarquerai seulement que *Claude*, en perdant *Messaline*, n'en fut pas plus heureux, puisque *Agrippine*, pour reconnaître le service que lui avait rendu *Pallas*, *lui accorda les dernières faveurs*, ainsi que Tacite le dit positivement, ce qui engagea cet affranchi à faire adopter par *Claude* le fils d'*Agrippine*, qui portait alors le nom de *Domitius*, comme son père.

Lorsque cette Princesse épousa l'Empereur, elle était veuve de *Crispus Passienus*, * qu'elle fit assassiner ou empoisonner, pour avoir ses biens qu'il lui avait assurés par son testament. On n'a pas oublié que cette Princesse avait été envoyée en exil par son frère *Caligula*, à cause de sa mauvaise conduite. * Comme elle était nièce de *Claude*, il fallut un décret du Sénat qui autorisât le mariage d'un oncle avec sa nièce.

* Pour procurer à son fils l'élévation qu'elle souhaitait, *Agrippine* voulait lui faire épouser *Octavie*, fille de *Claude*; mais comment y parvenir? La jeune Princesse était déjà fiancée avec *Junius Silanus*, jeune homme de la plus illustre naissance, qui avait gagné la faveur du peuple par un triomphe, et par la magnificence d'un combat de gladiateurs donné en son nom.

Vitellius, pour lors censeur, voulant faire sa cour à *Agrippine*, accusa *Silanus* d'être l'amant incestueux de sa sœur *Julia Calvina*, qui surpassait en beauté, plus qu'en modestie, toutes les dames romaines; on l'appellait la *Vénus* de son tems. *Silanus* aimait mieux lui donner le nom de *Junon* : on sait que cette Déessse était la sœur et la femme de *Jupiter*. *Silanus* fut chassé du Sénat, et n'osa plus aspirer à l'alliance d'*Octavie*. Craignant qu'on ne poussât plus loin la vengeance, il se donna la mort; sa sœur fut exilée : elle fut rappellée par *Néron*, et vécut jusqu'au règne de *Vespasien* ; elle descendait en ligne directe d'*Auguste*. On connaît le beau portrait qu'en a fait Racine dans sa tragédie de *Britannicus*.

Octavie était fille de *Claude* et d'*Œlia Pelina*; elle avait une sœur nommée *Antonia*, qui épousa *Lucius Pompeius Magnus*, que *Messaline* fit poignarder dans son lit, sans autre forme de procès. On verra à l'article *Néron* la fin malheureuse d'*Octavie*.

Il paraissait cependant que *Claude*, malgré son imbécillité, commençait à sentir le tort qu'il avait fait à son fils *Britannicus*, en adoptant *Néron* ; il le caressait, il se proposait de lui donner incessamment la robe virile. *Agrippine* alarmée, résolut d'exécuter le criminel projet auquel elle s'était déterminée depuis long-tems ; elle s'adressa à *Locusta*, célèbre empoisonneuse, qui lui donna une poudre dont on mêla une grande quantité avec des champignons que l'Empereur aimait beaucoup; l'effet en fut prompt, on emporta *Claude* dans son lit, et comme on craignit que la force de son tempérament ne le sauvât, *Xenophon*, son médecin, qui était gagné par *Agrippine*, lui enfonça dans la gorge, sous prétexte de le faire vomir, une plume imbibée du poison le plus violent. Il mourut âgé de soixante-quatre ans. An de Rome 806. *

CLÉMACE.

CLÉMACE, homme de qualité d'Alexandrie, * qui avait été Gouverneur de la Palestine, * ayant refusé de céder aux instances de sa belle-mère, qui l'engageait à commettre

commettre un inceste avec elle, cette seconde *Putiphar*, honteuse de l'inutilité de ses avances, accusa *Clémace* d'avoir voulu la violer; elle alla même le dénoncer à *Constantine*, sœur de l'Empereur *Constance*; et pour donner plus de poids à sa dénonciation, elle fit présent à cette Princesse d'un riche collier. *Constantine* ne pouvant soupçonner une femme capable d'en imposer dans un cas aussi grave, et sur-tout envers un beau-fils, donna ordre à *Honorat*, Comte d'Orient, de faire mourir *Clémace* sans l'entendre, ce qui fut exécuté; * « parce que, dit » un historien, les mauvais juges ne sont pas rares sous les » mauvais Princes. »

Constantine qui était fille de *Constantin le Grand*, aurait dû se rappeller que son frère avait été la victime d'une pareille calomnie, comme on peut le voir à l'article *Fausta*. Cette Princesse était veuve d'un Roi, et elle épousa en secondes noces *Gallus*, nommé *César* par *Constance*, et frère de *Julien l'Apostat*. An 553. *

CLÉMENT V.

Après la mort du Pape *Benoît XI*, les Cardinaux assemblés à Pérouse ne pouvaient s'accorder sur le choix d'un nouveau Pontife, la faction française balançait celle du neveu de *Boniface VIII*. Pour sortir de cet embarras, le Cardinal *Dupré*, chef de cette faction, proposa qu'un parti nommerait trois Archevêques d'au-delà des Monts, et que l'autre choisirait celui des trois qu'il voudrait. Cette proposition fut acceptée : les Cardinaux partisans du neveu de *Boniface* eurent le choix des Prélats, et le premier qu'ils nommèrent fut *Bertrand de Got*, Archevêque de Bordeaux, l'ennemi déclaré de *Philippe-le-Bel*, Roi de France. Ce fut cependant celui que les Cardinaux Français choisirent : il est vrai que le Roi avait eu le tems de faire son traité avec lui avant sa nomination, et l'on croit que l'une des conditions de ce traité fut l'extinction de l'Ordre des Templiers. * Les uns disent que le nouveau Pontife ne s'oublia pas dans la dépouille de ces religieux

militaires; d'autres soutiennent que ni le Roi ni le Pape ne profitèrent de leurs biens, qui furent donnés à l'Ordre de Saint-Jean. On connaît la tragédie des Templiers, dans laquelle on veut persuader que la destruction de cet Ordre fut l'ouvrage de l'injustice. *

Le nouveau Pape prit le nom de *Clément V.* Il déclara après son couronnement qu'il resterait en France tant que l'Italie serait déchirée par les factions des Gibelins et des Guelphes. Cette translation du Saint Siège fit beaucoup de peine aux Cardinaux Italiens, qui sentirent bien alors qu'ils avaient été dupes.

« On trouve plusieurs historiens qui n'ont point fait de » scrupule d'attribuer cette translation à l'attachement » que ce Pontife (*Clément V*) avait pour la Comtesse *de* » *Périgord*, fille du Comte *de Foix*, Princesse d'une rare » beauté, et dont apparemment il eut de la peine à se sé- » parer. * Il en était éperdument amoureux, dit un autre » historien, et il la menait toujours avec lui. »

Lors du couronnement de *Clément V* à Lyon, il arriva un accident qui fut infiniment sensible à ce Pontife. Il avait avec lui un neveu, jeune débauché, qui, toutes les nuits, courait les rues, *les honnêtes filles décevant*, surtout celles des bourgeois. Ceux-ci en portèrent leurs plaintes à l'Archevêque qui était leur Seigneur temporel. Le Prélat, qui était de la famille des *Villars*, pria le Pontife de mettre ordre au scandale; il ne fut point écouté. et le désordre continua. Le neveu du Pape se croyant autorisé par son oncle, continua son brigandage. Accompagné un jour d'une troupe de libertins comme lui, il insulta les gens de l'Archevêque; ils se défendirent, et le neveu de *Clément* fut tué avec ceux qui l'accompagnaient. Le Pape n'ayant pu se venger de cette mort, quitta Lyon, et alla établir sa Cour à Avignon.

Les mœurs étaient si corrompues dans ce tems-là, dit un historien, « que les religieuses portaient des étoffes de » soie et des fourrures précieuses; se coiffaient en cheveux « et avec beaucoup de coquetterie, fréquentaient les assem- » blées de danses, se trouvaient dans toutes les fêtes pu-

» bliques, et se promenaient par les rues, même la nuit. »
Clément V mourut en 1314. *

CLÉONYME.

CLÉONYME était frère de *Cléomène II*, Roi de Sparte: étant déjà dans un âge avancé, il eut la hardiesse de se marier, et l'imprudence de choisir une jeune et belle fille; elle se nommait *Chélidonis* ou *Chélidonide*, et était de race royale, comme étant fille de *Léotychide*. Elle s'aperçut bientôt que son mari n'était plus jeune; c'est déjà, dit-on, un malheur lorsqu'une femme fait une semblable remarque. Le dégoût suivit de près, et ne fit qu'augmenter par la comparaison que la jeune femme fit de son époux avec *Acrotate*, fils d'*Aréus*, autre Roi de Lacédémone. On voyait briller dans ce jeune Spartiate tout l'éclat de la jeunesse et la figure la plus séduisante. On sent bien que la balance pencha du côté d'*Acrotate*; il s'en aperçut, et bientôt sa liaison avec *Chélidonide* devint publique.

* « Cette jeune femme, dit un Historien, étant devenue éperdument amoureuse d'*Acrotatus*, fils du Roi » *Aréus*, qui était beau, bien fait et dans la fleur de la » jeunesse, rendit son mariage non-seulement très-triste, » mais encore très-honteux pour son mari *Cléonyme*, que » l'amour et la jalousie transportaient également; car sa » honte était publique, et il n'y avait pas un Spartiate qui » ne sût le mépris que sa femme avait pour lui. » *

A tous les torts qu'il avait déjà eu, *Cléonyme* ajouta celui de se fâcher de la conduite de son épouse. Il crut que la perte de son honneur devait entraîner celle de sa patrie, et peu s'en fallut qu'il ne réussît. Ne croyant pas pouvoir rester décemment dans une ville où son déshonneur était publiquement connu, il sortit de Lacédémone, et se retira chez *Pyrrus*, Roi d'Épire. * L'ambition s'était jointe à sa jalousie : il avait prétendu devoir succéder à son frère *Cléomène II*; mais le peuple avait préféré *Aréus*. Tous ces mécontentemens lui inspirèrent le désir de se venger de ses concitoyens. * Il n'eut pas beaucoup de peine à engager *Pyrrus*, naturellement ambitieux, à porter ses armes contre

les Lacédémoniens; son armée arriva aux portes de Sparte, précisément dans le tems qu'*Aréus* avait emmené presque toutes les troupes; c'était là le moment décisif, et *Cléonyme* fit tous ses efforts pour déterminer *Pyrrus* à attaquer la ville privée de ses défenseurs. Le Prince sentait bien tout l'avantage de sa position; mais craignant que la ville ne fût pillée pendant la nuit, il remit l'attaque au lendemain; ce délai donna le tems aux Lacédémoniens de revenir de leur surprise: les femmes même montrèrent un courage héroïque. * On avait d'abord résolu de les faire passer en Crète: lorsqu'elles furent instruites de cette résolution, elles députèrent au Sénat l'une d'entr'elles, nommée *Archidamie*, qui parla ainsi: « Pourquoi, Seigneurs, » avez-vous si mauvaise opinion des femmes de Sparte, » pour croire qu'elles puissent survivre à la liberté de » leur patrie? Au lieu de délibérer sur l'endroit qui pour» rait nous servir de retraite, soyez persuadés que nous » sommes prêtes à tout entreprendre pour le salut de notre » pays. » *

Il faut pourtant excepter de cet enthousiasme patriotique *Chélidonide* qui, quoique cause des dangers de sa patrie, ne chercha point à la sauver. Accablée par ses remords, craignant sur-tout de tomber entre les mains d'un mari justement irrité, elle s'abandonna au désespoir, et se munit même d'un lacet pour s'étrangler, si la ville était forcée. Peu s'en fallut que ce malheur n'arrivât: déjà *Pyrrus* était entré dans Lacédémone, déjà on combattait dans les rues, lorsque le cheval de ce Prince grièvement blessé, se cabra, le renversa, et ses troupes furent très-heureuses de pouvoir le retirer de la mêlée, et de l'emporter en se sauvant.

Le mauvais succès de cette entreprise délivra pour toujours *Chélidonide* de la crainte de retourner auprès d'un mari qu'elle haïssait et méprisait. Elle ne prit plus alors la peine de déguiser son tendre attachement pour *Acrotate*, et le public y applaudit; car, au retour de l'attaque, où le jeune Prince s'était fort distingué, les vieillards le suivirent avec mille acclamations, en lui disant, selon Plu-

tarque : « Va, gentil *Acrotate*, besogne bien *Chélidonide*, » et engendre de bons enfans à Sparte. * *Perge*, *Acrotate*, » *et coitu cùm Chelidone gignito tantùm egregios filios* » *Spartæ.* »

La jalousie de *Cléonyme* qui manqua de faire détruire sa patrie, était d'autant plus mal placée, que *Lycurgue* avait fait tous ses efforts pour déraciner le germe de cette passion : « Un vieillard, dit Plutarque, qui avait une jeune » femme, et qui connaissait un jeune homme bien fait et » bien né, pouvait, sans blesser les lois ni la bienséance, » le mener coucher avec elle ; et l'enfant qui naissait d'une » race si noble et si généreuse, il pouvait le recevoir et » l'avouer, comme s'il était à lui. D'un autre côté, un » homme bien fait et bien né, qui voyait à un autre une » femme fort belle, fort sage, et d'une taille à porter de » beaux enfans, pouvait de même demander au mari la » permissiou de coucher avec elle, pour avoir des enfans » bien faits et bien formés, qui, des deux côtés, vien- » draient de ce qu'il y avait de meilleur et de plus hon- » nête ; car premièrement *Lycurgue* prétendait que les » enfans n'appartenaient pas en particulier aux pères, » mais à l'État..... D'ailleurs il trouvait beaucoup de » sottise et de vanité dans les ordonnances qu'avaient » faites sur les mariages les autres législateurs, qui cher- » chaient pour leurs chiennes les meilleurs chiens, et » pour leurs jumens les meilleurs étalons, n'épargnant ni » soins ni argent pour les avoir de leurs maîtres, et qui » renfermaient leurs femmes dans leurs maisons, et les » tenaient là captives, afin qu'elles n'eussent des enfans » que d'eux, quoiqu'ils fussent souvent insensés, dans un » âge caduc ou valétudinaires ; comme si ce n'était pas le » malheur et le dommage des pères et des mères, que les » enfans naissent ainsi vicieux et défectueux, pour avoir » été engendrés de personnes tarées, et au contraire leur » bonheur et leur avantage, quand ils naissent beaux, » bien faits, et conditionnés, pour être sortis de parens » bien faits et robustes. »

Acrotate succéda à son père *Aréus*, l'an du monde 3733. *

* CLERCY.

On est toujours surpris de voir un homme dur par caractère, et sans humanité, se livrer aux douces impressions de l'amour, éprouver les sensations délicieuses de cette passion qui amollit les cœurs les plus farouches. Assurément la postérité la plus reculée saura que l'abbé *Terray*, lorsqu'il fut Contrôleur-Général, traita les Français avec une dureté et une barbarie dont aucun de ses prédécesseurs n'avait donné l'exemple. Il s'empara de leurs fortunes avec une hardiesse inconcevable; il fut sourd à leurs plaintes, à leurs gémissemens, et, digne émule, digne ami du Vice-Chancelier *Maupeou*, il était assez déhonté, assez scélérat, pour insulter aux malheureux qu'il faisait. Cependant cet homme barbare parut sensible à l'amour.

Il n'était encore que Conseiller au Parlement, lorsqu'il fit connaissance avec la femme du sieur *Chal de Clercy*, Écuyer, Prévôt-Général des Maréchaussées de France dans les provinces du Lyonnais, Forez et Beaujolais; il en devint amoureux, et sut lui plaire. Cette passion devint si violente, que madame de *Clercy* se sépara de son mari, et vécut publiquement avec et dans la maison de son amant. Lorsqu'il était dans son château de la Motte, près de Nogent-sur-Seine, il la conduisait avec lui chez les Seigneurs voisins, et je l'y ai vue plusieurs fois. Elle était douce, honnête obligeante, et n'était capable que d'inspirer de bons sentimens à l'abbé *Terray*. On ne l'a jamais accusée d'avoir vendu son crédit, pour faire commettre quelque injustice.

Ce fut de cette union scandaleuse que naquit une fille dont l'abbé *Terray*, qui en était le père, voulut aussi en être le parrain. Il fit plus, lorsqu'elle eut atteint l'âge de puberté, il en fit sa concubine; mais voulant imiter, dans son libertinage, la conduite du Roi, il trouva un homme assez peu délicat pour donner son nom à cette jeune personne. Il ne la vit qu'à l'église, et fut obligé de passer sur-

le-champ dans les pays étrangers. Ce vil personnage se nommait *Damerval*, et était frère de la Baronne *de la Garde*, dont on va parler. Pour prix de sa lâche complaisance, on lui donna de l'argent; sa femme eut en dot la terre de la Saulsotte, près de Nogent, et, dans le cas où elle n'aurait point d'enfans, si son mari lui survivait, il devait en avoir la jouissance pendant sa vie. Il y a eu deux enfans, dont l'un vit encore au moment où j'écris cet article. (1802.) Madame *Damerval* dégoûtée des caresses de l'abbé *Terray*, se sauva avec un Officier; mais elle périt victime du monstre qu'elle avait abandonné. Son corps fut exhumé par arrêt du Parlement.

On trouve dans un historien que l'abbé *Terray* persuada à madame *Dubarry* d'imiter la Marquise *de Pompadour*, en fournissant à *Louis XV* quelque jouissance fraiche et nouvelle, et qu'il lui proposa pour cela sa filleule *Damerval* qui était jeune et jolie, mais qui, en raison de son étourderie, ne pouvait être un objet de crainte pour la favorite. La jeune personne plut à madame *Dubarry*, qui lui fit présent d'un collier, et la présenta au Roi; mais on n'a pas su au juste jusqu'où avait été, à cet égard, la fantaisie du Monarque. Ce trafic honteux, de la part du Contrôleur-Général, servit au moins à le mettre plus avant dans les bonnes grâces de la favorite.

Les scènes dégoûtantes et scandaleuses dont on vient de parler, se passèrent lorsque l'abbé *Terray* écrasant le peuple sous le poids de sa tyrannie et de ses vexations, faisait croire à l'indolent et voluptueux *Louis XV* qu'il lui était nécessaire dans ses finances; mais après la mort de ce Prince, l'abbé fut dépouillé d'une place dans laquelle il avait mérité l'exécration des Français et de la postérité. La fureur que le peuple exerça sur son effigie, ne lui laissa pas ignorer. Réduit alors au simple état de particulier, il fut attaqué en Justice par M. de *Clercy*, dont la femme mourut de chagrin, après avoir été vilainement abandonnée par son amant. Il prétendait, dans un mémoire qu'il fit paraître, que sa séparation volontaire avec son épouse devait être annullée; que la vente de sa charge,

faite par l'abbé *Terray*, portant lésion d'outre-moitié, il avait droit d'en réclamer le surplus, soit contre l'acquéreur, soit contre son fondé de procuration; que les agens subalternes des intrigues et des vexations de sa femme et du Ministre ayant enlevé avec effraction ses papiers, titres, contrats et dettes actives, étaient responsables de toutes les pertes qu'il avait faites en ce genre; enfin que le droit et l'équité lui accordaient des alimens dans le besoin, aux dépens de sa femme et de madame *Damerval* qu'il appellait sa fille.

Ce mémoire, assez mal fait, ne fit aucune impression sur l'abbé *Terray*, qui aurait dû en prévenir la publicité, en donnant à l'homme qu'il avait déshonoré une petite portion des immenses richesses qu'il s'était procurées; mais il était tellement endurci contre tous les opprobres, qu'il eut la hardiesse de répondre au mémoire de M. de *Clercy*, et d'amuser ainsi le public à ses dépens; mais, dit l'auteur qui me fournit ces détails, « en triomphant sur » le fonds, il ne pouvait effacer la honte et le scandale ré- » sultant d'un prêtre séduisant la femme d'autrui, met- » tant une étrangère dans sa famille, faisant sa maîtresse » de sa fille, et pour se livrer plus librement à ce commerce » incestueux, la mariant avec des clauses irritantes, des » stipulations civiles, tendantes toutes à soustraire d'a- » vance la jeune personne à l'autorité conjugale, et à lui » conserver la liberté de vivre dans la même infamie que » sa mère. »

Après s'être défait de madame de *Clercy*, l'abbé *Terray* avait pris pour maîtresse une Baronne *de la Garde*, grande et assez bien faite, mais femme sans pudeur et sans honnêteté, qui vendait tout, et qui enfin par ses déprédations, et par le brigandage qu'elle faisait de sa faveur, obligea son amant de la chasser; elle fut exilée en Lorraine. On lui reprochait d'avoir amassé dix-huit cent mille livres depuis l'avènement de l'abbé *Terray* au ministère.

« Cet abbé avait une maison superbe dans la rue N.-D. des Champs. Il la faisait voir un jour à une femme très-aimable, dont ce satyre en rabbat dévorait les appas

Celle-ci cherchait sur-tout un lit magnifique, qu'on évaluait à des sommes exorbitantes ; elle y arrive enfin, et trouve un tableau voilé qui s'ouvre, et offre le plus beau corps de femme nue .... *Ah ! fi donc, monsieur l'abbé*, dit-elle en s'écriant : .... *Madame, c'est le costume*, répondit-il de sang-froid, lui indiquant ainsi ce qu'exigeait cet abbé impudique des malheureuses associées à sa couche. » An 1776. *

*CLERMONT CHATTE.

L'ANECDOTE que je vais rapporter sur la foi d'un auteur contemporain, prouvera combien l'amour est capricieux dans ses goûts, et que souvent, avec lui, la laideur l'emporte sur la beauté, et sur le rang et la naissance.

M. de *Clermont Chatte*, Officier des gardes, ne déplut pas à madame la Princesse de *Conti*, et toutes ses démarches faisaient croire qu'il en était amoureux. Cette Princesse, fille de *Louis XIV* et de madame de *la Valliere*, était belle comme madame de *Fontanges*, agréable comme madame sa mère, avec la taille et l'air du Roi son père, et auprès de laquelle les plus belles et les mieux faites n'étaient pas regardées. Le bruit de sa beauté se répandit jusqu'au Mogol, où son portrait fut porté. La petite vérole qu'elle eut à dix-sept ou dix-huit ans, et qui fit périr son mari à qui elle la donna, lui fit perdre une partie de sa beauté; « mais il lui en restait encore assez pour faire des conquêtes, ce qui était dans son goût ; et d'ailleurs son rang, la faveur dont elle jouissait, tout en un mot devait inspirer de la constance et de la fidélité à M. de *Clermont Chatte*. Cependant il la trahit pour mademoiselle *Chouin*, fille d'honneur de cette Princesse, d'une laideur à se faire remarquer, d'un esprit propre à briller dans une antichambre, et capable seulement de faire le récit des choses qu'elle avait vues ; c'est par ces récits qu'elle plut à sa maitresse, et ce qui lui en attira la confiance. »

On sent bien que M. de *Clermont* avait le plus grand intérêt de cacher l'intrigue qu'il avait avec cette demoi-

selle. Ce secret qu'on n'avait encore pu pénétrer, malgré les yeux clairvoyans de la Cour et la malignité des courtisans, fut découvert d'une manière assez plaisante.

» M. de *Clermont* étant à l'armée, confia un paquet de lettres à un courrier de M. de *Luxembourg.* Ce courrier portant à M. de *Barbesieux* les lettres du Général, le Ministre lui demanda s'il n'avait pas d'autres lettres pour la Cour, à quoi il répondit qu'il n'avait qu'un paquet pour mademoiselle de *Chouin*; qu'il avait promis de lui remettre à elle-même. M. de *Barbesieux* prit le paquet, l'ouvrit et le porta au Roi. On vit dans ces lettres le sacrifice que M. de *Clermont* faisait à sa maîtresse de la Princesse de *Conti*; et le Roi, en les rendant à cette Princesse, augmenta sa douleur et sa honte. Mademoiselle de *Chouin* fut chassée de la Cour; M. de *Clermont* fut exilé, et on lui ôta son bâton d'Exempt. » An 1701.

Si l'on s'en rapporte à d'autres mémoires récemment publiés, cette demoiselle *Chouin* ou *Choin* fut maîtresse de *Louis*, Dauphin, fils unique de *Louis XIV*. L'auteur prétend même que ce Prince finit, comme son père, par un mariage de conscience avec cette demoiselle qui n'était pas jolie, mais qui avait beaucoup d'esprit et un excellent caractère. « Elle n'eut jamais ni maison montée, ni même d'équipage à elle, et s'était bornée à un simple logement chez un receveur-général des finances, près du petit St. Antoine. Le Roi offrit à son fils de voir ouvertement mademoiselle *Choin*, et de lui donner un appartement à Versailles; elle le refusa constamment, et persista dans le genre de vie qu'elle s'était prescrit; au surplus elle paraissait à Meudon tout ce que madame de *Maintenon* était à Versailles, gardant son fauteuil devant le Duc et la Duchesse de *Bourgogne*, et le Duc de *Berry*, qui venaient souvent la voir. La Duchesse de *Bourgogne* faisait souvent à mademoiselle *Choin* les mêmes caresses qu'à madame de *Maintenon*. La favorite de Meudon avait donc tout l'air et le ton d'une belle-mère; et comme elle n'avait le caractère insolent avec personne, il était naturel d'en conclure la réalité d'un mariage. »

Ce qui prouve le désintéressement de cette demoiselle, c'est que le Dauphin, à la veille d'un départ pour l'armée, lui ayant donné à lire un testament par lequel il lui assurait la plus grande fortune, elle le déchira en disant: *Tant que je vous conserverai, je ne puis manquer de rien; et si j'avais le malheur de vous perdre, mille écus de rente me suffiraient.* Elle le prouva à la mort du Dauphin, car elle se retira aussi-tôt dans son ancien et premier logement de Paris, où elle a passé près de vingt-ans dans la pratique de toutes sortes de bonnes œuvres, vivant avec un petit nombre de vrais amis qui lui restèrent, et délivrée d'une foule de plats courtisans qui s'éloignèrent d'elle sans préparatifs et sans pudeur. »

Il est difficile d'accorder ce second récit avec celui qui concerne M. de *Clermont Chatte*; et cependant ces deux auteurs ne se trompent pas sur une demoiselle *Choin*, qu'ils disent tous deux être laide, et avoir été fille d'honneur de madame la Princesse de *Conti-Valliere*, à moins qu'on ne trouve une différence dans la manière d'écrire le nom, l'un mettant *Chouin*, et l'autre *Choin*. *

CLISSON.

L'AMOUR fut une des causes principales de l'assassinat du Connétable *Clisson*, action qui eut les suites les plus funestes pour la France.

Le Duc *d'Orléans*, frère de *Charles VI*, « et dont on parle dans plusieurs autres articles, « était amoureux » d'une jeune bourgeoise de Paris, aussi sage que belle. » Sa résistance irrita la passion du Prince: il aimait *Craon*, » il lui confia sa faiblesse. La Duchesse *d'Orléans* qui » aimait passionnément son mari, soupçonnait une partie » de ses intrigues secretes, et le faisait épier. Elle laissa » entrevoir, dans un bal, sa jalousie et ses chagrins à » *Craon*, qui badinant sur une matière si peu susceptible » de plaisanterie, lui conta la faiblesse du Duc pour la » jeune bourgeoise, apparemment après avoir fait pro- » mettre le secret à la Duchesse. Les honnêtes femmes

» sont aussi jalouses des faveurs que du cœur de leurs
» maris. La Duchesse crut si peu devoir garder le secret
» à *Craon*, qu'elle envoya chercher la jeune fille : elle lui
» dit qu'elle était instruite ; elle la menaça de toute son
» indignation, si elle continuait à voir le Prince. La bour-
» geoise épouvantée, trop heureuse d'être échappée à un
» si grand péril, évita tous les lieux où le Prince pouvait
» la voir, et le fit prier de ne plus venir chez elle, lui
» faisant dire ce qui s'était passé. »

Le Duc *d'Orléans*, qui n'avait confié son secret qu'à *Craon*, ne put soupçonner que lui. Quelques caresses qu'il fit à la Duchesse lui procurèrent l'éclaircissement qu'il désirait. Cette découverte irrita si fort le Prince que, s'étant ouvert au Roi avec lequel il vivait dans l'union la plus intime, il lui déclara le dessein qu'il avait de faire assassiner *Craon*, pour le punir de son indiscrétion. Le Roi détourna son frère d'un projet aussi noir, et le fit consentir au bannissement de son indiscret favori. Ce fut le Connétable *Clisson* qui fit expédier la lettre de cachet par laquelle il était ordonné à *Craon* de se retirer chez lui à Sablé, et de ne plus revenir à la Cour.

Craon, qui ignorait que son indiscrétion fût découverte, et qui était ennemi déclaré du Connétable, n'attribua sa disgrace qu'à la haine de ce dernier. Dès ce moment il résolut de laver cette injure dans le sang de son ennemi. En attendant, il obéit aux ordres du Roi.

Uniquement occupé, dans son exil, des moyens de se venger, il choisit vingt-hommes déterminés, les fit partir pour Paris, les uns après les autres, les suivit lui-même ; et, après avoir fait épier attentivement les démarches de *Clisson*, il indiqua pour l'exécution de son dessein la nuit du jour de la Fête-Dieu, où, après un tournoi, il y eut un bal qui dura bien avant dans la nuit. A deux heures du matin le Connétable sortit de l'hôtel de St. Paul, accompagné de deux pages qui portaient chacun un flambeau, et de six cavaliers. *Craon* qui l'attendait avec sa troupe, l'attaqua ; les flambeaux furent éteints : les six cavaliers effrayés du nombre des assaillans, se sauvèrent ; le Conné-

-table seul se défendit vaillamment et long-tems. * D'abord il pensa que c'était le Duc *d'Orléans* qui voulait le surprendre par une fausse attaque, et se faire un sujet de plaisanterie de sa frayeur. Rempli de cette idée: *Monseigneur*, dit-il, *par ma foi, c'est bien fait; mais je vous le pardonne, car vous êtes jeune, et ce sont tous jeux en vous.* On ne le laissa pas long-tems dans cette erreur : *A mort*, lui cria-t-on d'une voix terrible, *à mort*, *Clisson*, *cy vous faut mourir.** Un coup qu'il reçut sur la tête, le fit tomber de cheval; il se releva, et se sauvait dans la boutique d'un boulanger, lorsqu'il reçut en fuyant trois coups d'épée par derrière, qui le firent tomber à l'entrée de la boutique, nageant dans son sang. Les assassins le croyant mort se sauvèrent.

Le Roi instruit de cet événement, accourt aussitôt. Le triste état du Connétable le fit entrer dans la plus grande fureur, il jura de venger, par un exemple terrible, l'attentat de *Craon*. * *Pensez de vous*, dit le Prince à *Clisson* en le quittant, *et ne vous souciez de rien*, *car onques délit ne fut si cher amendé sur les traîtres*, *comme celui-ci sera; car la chose est mienne.* *

Heureusement les blessures du Connétable ne se trouvèrent pas mortelles, et il en guérit. Le Roi n'en fut pas moins irrité contre le coupable, et fut si outré, si affligé de cet assassinat, qu'il ne fit presque plus rien de sang-froid. Il sortait de son caractère toutes les fois qu'il s'agissait des suites de ce crime et de la punition de *Craon*. » Telle fut l'origine du premier dérangement de l'esprit » de ce Prince, celle de tous les malheurs qui désolèrent » la France pendant cinquante-huit ans, et qui la firent » baigner dans des flots de sang. »

Craon qui fuyait avec toute la vivacité possible, échappa à ceux qui le poursuivaient. Trois de ses complices ne furent pas si heureux, ils eurent la tête tranchée; le concierge de l'hôtel de *Craon* fut pendu; un chanoine de Chartres, qui l'avait reçu chez lui, fut dépouillé de son bénéfice, et réduit au pain et à l'eau dans une prison; *Craon* fut condamné à mort par contumace; on confisqua ses biens, on fit raser son hôtel à Paris, et l'emplacement en fut donné à l'église

de S. Jean-en-Grève. Enfin le Connétable voulant donner un exemple frappant de son crédit et de sa vengeance, anima le Roi contre le Duc de Bretagne qu'il soupçonnait être le complice et le protecteur de *Craon*, parce que ce dernier s'était d'abord retiré en Bretagne, et pour d'autres raisons qu'on peut voir a l'article *Jean V.* On envoya au Duc exprès sur exprès de la part du Roi, pour lui ordonner de livrer *Craon.* Ce Prince eut beau protester qu'il n'avait aucune connaissance du crime, et que le coupable n'était plus dans ses états, *Charles VI* ne reçut aucune excuse: il fit assembler au Mans une armée de quarante mille hommes, pour aller s'emparer des états du Duc de Bretagne.

En vain les Ducs de Berry et de Bourgogne firent des représentations au Roi, leur neveu, pour le détourner de cette entreprise qu'ils regardaient comme injuste, ou au moins précipitée; en vain une grande partie de la noblesse appuya ces représentations; *Charles* n'écoutant que son Connétable, se met à la tête de ses troupes. Arrivé dans une forêt qui conduisait à Angers, il lui apparut tout-à-coup un grand homme d'une figure hideuse, couvert d'un surtout de bure, ayant la tête et les pieds nuds, et qui s'élançant d'entre les arbres, saisit le cheval du Roi par la bride en lui criant d'une voix terrible: *Arrête, noble Roi, tu es trahi.* Cet homme s'échappe en répétant les mêmes paroles. Le Roi, quoique vivement frappé de cette apparition singulière, continua son chemin. La chaleur était excessive; ce Prince s'assoupit sur son cheval; un page qui l'accompagnait, et qui portait sa lance, s'endormit aussi. La lance s'échappe de ses mains, et tombe sur un casque; le bruit réveille le Roi qui, frappé de ce qui venait de lui arriver, et de l'éclat de cette lance, crut qu'il était réellement trahi. Il met l'épée à la main, tue le malheureux page, et poursuit tous ceux qui se présentent devant lui. Quatre gentilshommes perdirent la vie de sa main; le Duc d'*Orléans*, son frère, fut obligé lui-même de fuir; l'épuisement seul de ses forces arrêta le Roi. Je ne m'étendrai pas davantage sur les suites funestes et malheureuses de ce fatal accident,

elles sont trop connues, et d'ailleurs plusieurs articles de ce Dictionnaire en feront mention.

* Quelque tems après, *Richard II*, Roi d'Angleterre, ayant demandé et obtenu la grâce de *Craon*, il revint hardiment à la Cour de France, mais alors le Roi était incapable de gouverner, et le Connétable avait été disgracié par les oncles du Roi.

L'histoire rapporte un autre fait qui ne fait pas honneur à *Craon*. Il s'était attaché à *Louis* d'*Anjou*, et l'avait suivi en Italie, où ce Prince était appellé pour s'emparer du royaume de Naples. Il envoya *Craon* en France pour chercher de l'argent et des secours; mais au lieu de remplir sa mission, le favori se livra à la débauche avec les courtisannes de Venise. Pendant ce tems *Louis* d'*Anjou*, qui l'attendait inutilement, mourut de chagrin. Tout cela s'était passé avant l'assassinat de *Clisson*, lorsque *Craon* obtint la permission de revenir et de demeurer à Paris, sous le sauf-conduit du Duc de Bourgogne. Il fut poursuivi par la Reine de Sicile, en restitution des sommes qu'elle lui avait confiées lors de la première expédition de Naples, et il fut condamné à payer cent mille francs. * An 1392.

CLODIUS PUBLIUS.

Le fameux *Clodius Publius* qui fit exiler Cicéron, qui, pour satisfaire sa haine contre ce grand homme, et obtenir la place de Tribun du peuple, se fit adopter dans une famille Plébéienne; ce *Clodius*, en un mot, le favori du peuple, la terreur du Sénat, et la cause des plus grands désordres dans Rome, ne put en imposer assez à *Fulvie*, son épouse. Elle aimait passionnément *Marc-Antoine*, et ne s'en cachait pas. Après l'assassinat de *Clodius* par Milon, ce fut cet *Antoine* qui plaida contre l'assassin, et on sait que celui-ci fut défendu par Cicéron. Du mariage de *Clodius* avec *Fulvie*, naquit une fille qui épousa *Octave-César*, et qui fut répudiée. *Fulvie* épousa en troisièmes noces le Triumvir *Marc-Antoine* qui avait été son amant,

et il ne tint pas à elle qu'il n'eût le même sort que *Clodius*.
(*a*) An de Rome 701.

* CLUGNY.

» Mr. de *Clugny*, qui posséda si peu de tems la place de Contrôleur-Général, laissa un fils qui fut Maître des Requêtes. Livré à lui-même dans un âge où les passions exercent vivement leur empire, il suivit facilement le torrent qui entraînait alors la jeunesse dans le désordre et le libertinage. Il était passionnément épris d'une fille nommée *Ville*, avec laquelle il vivait, qu'il entretenait, et sur la fidélité de laquelle il avait la bonhomie de se reposer. Un beau jour d'été, il rencontra les deux fils de MM. de *Sartine* et *Amelot*, tous deux Conseillers au Parlement, tous deux aussi jeunes, aussi étourdis que lui. Ils font la partie de souper au bois de Boulogne avec des filles. Une des trois était cette demoiselle *Ville*, maîtresse de M. de *Clugny*. Elle avait, selon l'usage, un amant en sous ordre, et cet amant était un nommé *Nivelon*, joli danseur de l'Opéra, qu'elle préférait infiniment au fils de l'ancien Contrôleur-Général. Le danseur non moins amoureux, et instruit de la partie, ne perd point de vue sa maîtresse. Il l'atteint au bois de Boulogne où elle s'était déjà rendue avec une demoiselle *Urbain* et une autre courtisanne qui devaient figurer au soupé. »

» *Nivelon* emploie les caresses et tout l'empire qu'il a sur mademoiselle *Ville* pour l'engager à ne point aller au rendez-vous; il la détermine. Il avait avec lui *Vestris* et un autre de ses camarades qui n'avaient pas voulu l'abandonner dans son désespoir. On trouva très-plaisant de faire croquer le marmot aux trois fils de Ministres, tandis qu'on soupera et qu'on s'amusera dans le bois. La gaîté renaît, et voilà ces histrions qui engagèrent mademoiselle

(*a*) Voyez les articles *Auguste*, *Antoine Marc* et *Metellus*.

Urbain

Urbain et sa compagne à rester avec eux. On commanda le soupé à Passy, pour n'être pas en concurrence avec les Robins qui s'étaient arrêtés à la porte Maillot. Après le repas on se rendit dans le bois, et on se mit à folâtrer sur l'herbe.

» Cependant MM. de *Clugny*, *Sartine et Amelot* s'impatientaient, sur-tout le premier qui était réellement amoureux. Les deux autres voyant l'heure passée, font toujours servir, et cherchent à distraire M. de *Clugny* en le badinant sur l'exactitude de sa maitresse.

» Le soupé fait, les convives allèrent prendre le frais dans le bois. Tout en cheminant, ils entendirent des éclats de rire qui excitèrent leur curiosité : ils approchèrent de l'endroit ; quel coup de poignard pour M. de *Clugny* ! Il croit reconnaitre la voix de mademoiselle *Ville*. Il ordonne à son laquais et aux autres qui le suivaient d'aller chercher et allumer leurs flambeaux ; puis cernant bien le lieu de la scène, on enveloppa et on reconnut les trois groupes. M. de *Clugny*, furieux, apostrophe mademoiselle *Ville* des termes les plus durs et les plus méprisans. *Nivelon* veut s'en mêler et faire l'insolent ; le Robin ordonne à ses gens de le saisir, et tandis qu'ils le tiennent, il lui casse sa canne sur le corps. MM. de *Sartine* et *Amelot* applaudissaient, pendant que *Vestris* et l'autre tremblaient d'en éprouver autant ; mais ces deux Conseillers n'étaient pas amoureux, et se souciaient peu des filles.

» Cette scène orageuse étant finie, *Nivelon* ne perdit pas la tête ; quoique bien battu et éreinté, il remonta en voiture avec ses camarades, et il alla faire sa déposition chez un Commissaire, où il produisit pour témoins *Vestris* et son camarade. Cette affaire, quoique grave, fut assoupie à force d'argent ; mais elle avait fait assez de bruit pour parvenir aux oreilles du Roi qui fit exiler sur-le-champ M. de *Clugny*, avec ordre de se défaire de sa charge. Les deux autres, moins coupables, furent sauvés par le crédit de leurs parens. » An 1780. *

COCHER. (un)

« Un jeune cocher ne recevait que des marques de mé-

pris d'une fille qu'il amait beaucoup. Un jour il se présente à elle, et la supplie de l'épouser : elle refuse, il tire aussitôt deux pistolets en la regardant d'un air furieux ; elle se sauve. Il a la patience réfléchie de se cacher pour l'attendre, et, à son retour, il lui casse la tête. Ce n'est pas assez pour cet amant furieux, la victime qu'il venait d'immoler à sa rage avait une tante qu'il soupçonnait être cause en partie des refus ; il lui fit éprouver le même sort. An 1776. »

* COGNOT.

Le bon La Fontaine nous dit que *Joconde*, qui était charmant de figure et d'esprit, fut cocufié par un lourdaud de valet ; il ajoute qu'*Astolphe*, Roi de Lombardie, *Prince aussi beau que le jour*, eut le même sort, et en fut redevable au nain de sa Cour. D'après cela, et d'après l'expérience de tous les jours, il faut avoir assez de raison pour s'attendre à tout, quand on se marie. Un vieillard, sur-tout, qui prend femme jeune et jolie, doit avoir une pleine et entière résignation, à moins qu'il n'ait une foi assez vive pour compter sur un miracle ; mais s'il s'aperçoit que le miracle a manqué, il faut qu'il suive l'avis que lui donne La Fontaine :

> Le moindre bruit qu'on peut faire
> En telle affaire,
> Est le plus sûr de la moitié.

Voyons ce que fit le Docteur *Cognot* en pareil cas : il se nommait *Joachim Cognot*, était Docteur en médecine, et, à l'âge de soixante ans il épousa, à Bar-sur-Seine, *Marie Nassier*, âgée de vingt-neuf ans, et pourvue de tous les agrémens qui rendent une femme charmante. De plusieurs enfans qui naquirent de ce mariage, il ne restait qu'un garçon, lorsque le Docteur crut devoir se retirer à Fontenay-le-Comte en Poitou. Il n'emmena pas sa femme avec lui, soit qu'il voulût examiner auparavant si le nouvel établissement qu'il se proposait de faire, pourrait lui convenir, soit, ce qui est plus vraisemblable, qu'il fût déjà tour-

menté par ces inquiétudes trop ordinaires à un vieillard, époux d'une femme jeune et jolie. Quoi qu'il en soit, madame *Cognot* alla rejoindre son mari un an après son départ, et cette réunion fut si tendre, qu'au bout de sept mois et demi le Docteur se vit père d'une fille, mais qu'il ne crut pas lui appartenir. Néanmoins, comme il était sage, et qu'il approuvait le conseil de La Fontaine, il ne fit confidence à personne de ses soupçons; l'enfant fut baptisé sous le nom de *Marie*, fille de *Joachim Cognot* et de *Marie Nassier*.

Peu de tems après, le Docteur, quoique fort âgé, résolut d'aller s'établir à Paris, où il espérait trouver plus facilement les occasions de faire connaître ses talens, et d'en recevoir une récompense plus avantageuse qu'en province. Il parvint en effet à gagner la confiance de la Reine *Marguerite*, ce qui le fit connaître et lui procura bientôt une fortune très-honnête.

Cependant, au milieu de ses succès, il était toujours tourmenté de l'idée fâcheuse que la petite *Marie* n'était pas sa fille; il paraît même que sa femme lui en fit l'humiliant et rare aveu, puisqu'elle consentit à retrancher cet enfant de sa famille et à regarder leur fils comme leur unique héritier. Pour réaliser ce coupable projet, on fit venir à Paris la petite *Marie*, et, sans donner au paysan qui l'apporta le tems de se reconnaître, le Docteur *Cognot* le conduisit au faubourg Saint-Marceau, chez une femme nommée *Françoise Frémont*, qui se chargea de la nourriture de l'enfant, moyennant quatre francs par mois.

Madame *Cognot*, entraînée par la tendresse maternelle, alla au bout de quelque tems voir cet enfant; elle le caressa, versa même quelques larmes, et se promit bien de ne plus y retourner, crainte de trahir son secret.

Plusieurs années s'écoulèrent, sans qu'on payât à la *Frémont* la pension dont on était convenu, et sans qu'elle pût la demander, puisqu'elle ne connaissait ni le nom ni la demeure de ceux qui lui avaient confié cet enfant. Elle en eut, malgré cet oubli, autant de soin que si c'eût été sa fille, quoiqu'elle fût pauvre. Forcée enfin par l'in-

digence de s'en défaire, elle la plaça à l'hôpital de la Trinité, et quelque tems après l'en retira, pour la mettre en condition chez un maître écrivain. Le hasard ayant procuré à cette femme la rencontre du sieur *Cognot*, elle l'arrêta, et lui dit : *Monsieur, vous m'avez donné une fille à nourrir, il y a treize à quatorze ans, qu'en voulez-vous faire ? ne voulez-pas la reprendre et me payer sa nourriture ?* Le Docteur convint du fait ; mais il dit qu'il n'avait d'autre part à ce dépôt que d'avoir accompagné le père de l'enfant. Il demanda ensuite où elle était, et alla lui rendre deux visites, parce qu'elle avait la fièvre.

La *Frémont* enchantée d'avoir trouvé quelqu'un à qui elle pût demander ce qui lui était légitimement dû, se présenta chez le sieur *Cognot*, lui déclara qu'elle voulait être payée et avoir une décharge de l'enfant. On lui dit d'amener la jeune personne, ce qu'elle fit ; mais comme on refusait toujours de la payer, elle eut recours à la justice, et fit assigner le Docteur. Cette demande pouvant donner lieu à des éclaircissemens qui contrariaient ses vues, il assoupit cette affaire par une transaction. La somme due à la *Frémont* fut fixée à quatre cents francs ; on lui en paya cent comptant, avec promesse de lui donner le surplus dans un an ; on la déchargea de la fille, et le Docteur déclara qu'il la prenait à son service.

En effet, le fils pour lequel le sieur *Cognot* avait sacrifié la petite *Marie*, ce fils était décédé. Le prétexte dont il avait fait usage pour déterminer sa femme à l'éloignement de sa fille, ne subsistant plus, elle réclama vivement les droits de ce malheureux enfant ; mais le Docteur *Cognot*, toujours convaincu qu'il n'avait point eu de part à la naissance de *Marie*, chercha à appaiser sa femme, et il y parvint. Il consentit à un don mutuel portant que celui qui survivrait aurait l'usufruit de tous les meubles et conquêts-immeubles qui appartiendraient à la communauté, lors du décès du premier mourant. Comme la femme était beaucoup plus jeune que son mari, et qu'elle ne pourrait profiter du don mutel qu'autant qu'elle n'aurait point d'enfant, l'intérêt étouffa dans son cœur les sentimens de la

nature. Ils se réveillèrent cependant lors de la dispute avec la *Frémont*, et, sans se résoudre à rendre à sa fille la justice qui lui était due, elle obtint de son mari qu'il la recevrait dans sa maison comme une personne de confiance. Elle fut chargée du soin du ménage, sans jamais rendre compte de l'argent qu'on lui remettait; elle avait l'autorité sur la servante; elle était habillée comme aurait pu l'être la fille de la maison; elle mangeait à la table de son père et de sa mère: il ne lui manquait que le nom de *Cognot*. La jalousie d'un côté, et le vil intérêt de l'autre, empêchèrent une reconnaissance que tant de motifs exigeaient.

Le sieur *Cognot*, en mourant, légua par son testament six cents livres à sa fille, qu'il désigna sous le nom de *Marie Croissant*. La veuve conservant toujours la même tendresse, sans vouloir découvrir la vérité, maria la prétendue *Marie Croissant* à un homme honnête, nommé *Auguste de Seine*. Elle lui donna quinze cents francs en mariage, et, dans le contrat, la qualifia sa filleule. Elle lui continua les mêmes soins, les mêmes bontés et la même confiance.

Lisant un jour avec elle des papiers du sieur *Cognot*, on trouva une lettre de sa femme, dans laquelle elle lui disait: *Je vous recommande nos enfans, ayez soin de notre petite Marie, voyez-la souvent*, etc. La jeune femme qui, depuis long-tems, soupçonnait sa filiation, s'écria: *Enfin me voilà éclaircie; je suis votre fille, je suis cette Marie.* Madame *Cognot* pressée, tourmentée par sa tendresse, par la vérité, ne put garder plus long-tems son secret; mais, en embrassant sa fille, elle lui dit qu'ayant été si long-tems sans la reconnaître, elle était obligée, pour son honneur, de continuer à la désavouer. Elle ajouta qu'un religieux de l'Ordre de Saint-François, à qui elle avait fait une confession générale, lui avait dit qu'elle pouvait la désavouer devant le monde, et que néanmoins elle était obligée en conscience de l'assister comme sa fille, et de lui donner tout son bien en mourant.

Une grande partie de ce bien appartenait déjà à la jeune femme, puisque l'aveu de sa naissance rendait nul le don

mutuel ; mais ne voulant pas chagriner sa mère, elle consentit à rester dans l'obscurité où elle avait vécu jusques-là ; elle aurait aussi attendu tranquillement, et avec résignation, que la mort lui donnât les biens de sa mère, si l'amour ne l'eût forcée de renoncer au système de modération qu'elle avait embrassé.

La veuve *Cognot*, âgée de près de soixante ans, épousa un nommé *Nicolas Coquault*, Élu à Reims, ayant beaucoup d'enfans, et absolument sans fortune. *Marie Cognot* ne tarda pas à s'apercevoir que sa mère aimait beaucoup son nouveau mari et ses enfans ; prévoyant les suites de ce changement, elle employa les prières, les larmes, les motifs de religion, pour obtenir de sa mère l'aveu qui lui rendrait le titre de sa naissance et sa fortune ; les refus qu'elle éprouva la déterminèrent à avoir recours à la Justice. Il lui fut facile de prouver sa filiation, tant par titres que par témoins ; aussi malgré les talens du célèbre *le Maitre*, qui se chargea de faire valoir les moyens de la mère, le Parlement annulla le don mutuel, ainsi que tous les actes dans lesquels *Marie Cognot* était nommée *Marie Croissant* ; il la déclara fille légitime de feu *Joachim Cognot* et de *Marie Nassier* ; enjoignit à cette dernière de la reconnaître pour telle. Il ordonna que cette fille jouirait de ce qui lui revenait dans la succession de son père, à compter du jour du décès de ce dernier, avec défense à la veuve *Cognot* de vendre ses biens, ou d'en disposer en aucune façon au préjudice de sa fille ; il condamna les héritiers collatéraux à restituer à *Marie Cognot* les immeubles dont ils s'étaient mis en possession, et deux mille sept cents livres qu'ils avaient reçues de la veuve *Cognot*.

An 1638. *

* COJA-GÉINAL.

Mendez Pinto, Portugais, connu par une relation intéressante de ses voyages, fut témoin d'une scène infiniment tragique, qui se passa dans la ville de Pan, dans les Indes. Il avait été envoyé dans cette ville par le Gouverneur de Malaca, qui l'avait chargé de remettre à son

facteur à Pan dix mille ducats, et de là il devait passer à Patane pour d'autres objets. Déjà il avait rempli sa mission à Pan, et il se disposait à en partir, lorsque l'amour amena l'événement dont je vais rendre compte.

Depuis plusieurs années *Coja-Géinal*, Ambassadeur du Roi de Bornéo, résidait à la Cour de Pan; il y avait amené sa femme. L'historien ne nous dit pas si elle était belle et aimable; mais on peut le supposer, puisqu'elle inspira des désirs violens au Roi de Pan. Ce Prince trouva facilement l'occasion de lui exprimer ses tendres sentimens, et il vit avec plaisir qu'elle y répondait. Chez toutes les nations, parmi tous les peuples, l'amour est rarement prudent. Peut-être le Monarque amoureux se crut dispensé de prendre des précautions que la délicatesse prescrit; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il fut surpris par *Coja-Géinal* avec sa femme, et dans la situation la moins équivoque. Ce mari jaloux et furieux tua le Roi. Le peuple en étant informé, se souleva; il profita de l'occasion pour piller le comptoir Portugais. La sédition fut si violente que, dans une seule nuit, quatre mille personnes perdirent la vie. Le lendemain elle se ralluma avec tant de fureur, que le Facteur du Gouvernement de Malaca, qui avait reçu six coups d'épée, après avoir perdu toute sa fortune et celle qui lui était confiée, montant à cinquante mille ducats en or et en pierreries seulement, n'eut que le tems de s'embarquer pour Patane avec *Pinto*.

Après avoir raconté aux Portugais établis en ce Royaume le malheur qui venait d'arriver, ils se rendirent tous auprès du Roi de Patane, et obtinrent de lui la permission d'user de représailles sur toutes les marchandises du royaume de Pan qui se trouvaient dans ses Etats. Trois jonques chinoises chargées de marchandises pour les habitans de Pan, étant arrivées dans ces entrefaites, furent les victimes de la colère des Portugais. Après un combat opiniâtre, dans lequel ces jonques perdirent soixante-quatorze hommes, elles se rendirent. Cette prise valut aux Portugais trois cent mille ducats.

* COLARDEAU.

Lors de la mort de M. le Duc *de Saint-Aignan*, qui était de l'Académie française, deux concurrens se présentèrent pour lui succéder, *Colardeau* et l'abbé *Millot*. Le premier était connu pour le meilleur versificateur de son tems ; d'ailleurs il était doux, point cabaleur ; il eut la préférence. La mort, l'impitoyable mort vint l'enlever au moment où il était près de s'asseoir dans le fauteuil académique.

On attribua sa mort aux suites d'une passion vive et malheureuse qu'il avait eue pour une courtisanne nommée *Verrière*. Il fut trompé par cette femme ingrate et perfide, et il eut la faiblesse de s'en affecter vivement; mais outre cette douleur qui fut beaucoup trop forte, « il paraît » que mademoiselle *Verrière* lui avait laissé un souvenir » amer de ses embrassemens, et que la santé délicate du » poëte en fut altérée, au point de périr insensiblement. » Il fit une satire sanglante contre cette femme ; mais cette vengeance poétique ne put le guérir des maux que l'amour lui avait faits.

Le cadre dans lequel *Colardeau* enchassa sa satire, était d'une tournure piquante. Il supposait que cette courtisanne, déjà vieille en effet, avait eu un songe qui l'avait effrayée ; qu'elle avait prévu, par anticipation, l'état d'abandon, de décrépitude, de laideur où l'âge l'avait réduite; que, pour prévenir cette époque fatale, elle voulait se retirer au couvent. En conséquence le poëte lui faisait écrire une lettre à l'Abbesse de Saint-Cyr, pour lui demander de la recevoir parmi ses ouailles, et, à cette occasion, elle faisait une confession générale de sa vie, où l'épisode de ses amours, de ses infidélités, de ses perfidies envers *Colardeau* n'était point oublié.

Pour se consoler, autant qu'il était en lui, du chagrin de cette affaire, *Colardeau* vécut depuis, et jusqu'à sa mort, avec la Marquise de *la Viéville*, femme donnant dans le bel esprit et dans la philosophie, qui avait répandu son

protégé parmi les gens de qualité, et l'avait poussé de son mieux. On prétend même qu'elle l'avait ou l'aurait épousé. Il mourut en 1776. *

COLLINS.

« En 1784 un nommé *Jubé Collins* assassina à Bristol une femme nommée *Rebecca Butter*. On raconta ainsi les causes de cet événement. »

« *Collins* avait vécu plus de quatre ans avec cette femme, et en avait eu deux enfans; mais ayant été voyager en pays étrangers, miss *Butter* donna son affection à un autre homme. A son retour, *Collins* fut reçu froidement; il apprit même que sa maitresse allait se marier avec celui qui l'avait remplacé: cette découverte le transporta de rage. *Rebecca Butter* se maria en effet peu de tems après, et, depuis cette époque, *Collins* épia toutes les occasions d'exécuter son horrible dessein. Enfin il saisit un moment où le mari était sorti, monta au second étage, dans la chambre de miss *Butter*, et se jetta sur elle dans l'instant où elle se levait pour se sauver. La malheureuse crie à l'assassin, et descend l'escalier en fuyant; *Collins* la poursuit, en la poignardant, jusqu'au premier étage où il acheva de l'assassiner. On l'arrêta dans la maison même, après quelque résistance, et on le conduisit aux prisons de Newgatte. Il déclara constamment que le seul motif qui l'avait porté à cette horrible action, était la douleur de voir cette femme à un autre. *Collins* était Irlandais. »

COMBABUS.

ANTIOCHUS SOTER, Roi de Syrie, voulant envoyer *Stratonice*, son épouse, dans un lieu fort éloigné, pour y faire bâtir un temple à Junon, ordonna à *Combabus*, jeune Seigneur de la Cour, d'accompagner la Reine. Cet ordre parut à *Combabus* un arrêt de mort: il était jeune et beau; il voyait déjà la calomnie prête à l'accabler. * D'ailleurs quel courage, quelle vertu ne faudrait-il pas avoir pour

résister sans cesse à une Princesse ornée de toutes les grâces de la jeunesse et de la beauté ?* Cependant comme il eût été peut-être dangereux de faire révoquer l'ordre, *Combabus* prit un parti violent, et qui vraisemblablement trouverait peu d'imitateurs, il se coupa ce que la pudeur ne permet pas de nommer, embauma ces parties amputées, les enferma dans une boite qu'il mit entre les mains du Roi, en le priant de la lui garder jusqu'à son retour.

On se met en route. *Stratonice* devient éperdument amoureuse de *Combabus*; mais comme il ne voulait pas s'en apercevoir, il fallut que la Reine vainquît tous les scrupules, et fit les premières démarches. * On prétend même que, pour se donner plus de hardiesse, elle s'enivra, et alla trouver son insensible amant à qui elle découvrit sa passion, l'engageaot à y répondre.* Elle n'éprouva que des refus humilians. Une Reine qui s'est oubliée au point de faire des démarches aussi peu équivoques, ne se contente pas de paroles et d'excuses. *Combabus* craignant enfin que la Princesse ne s'abandonnât au désespoir, comme elle menaçait de le faire, fut forcé de démontrer que ses refus étaient fondés. On dit que, quoique cette preuve convaincante ne fût pas agréable à la Reine, et lui enlevât toutes ses espérances, elle conserva toujours une tendre amitié pour l'infortuné *Combabus*, et elle aimait à être seule avec lui.

Les Courtisans qui ne pouvaient pas deviner ce qu'il en était, soupçonnèrent autre chose, et en donnèrent avis au Roi. *Combabus* reçoit ordre de se rendre à la Cour. Aussitôt qu'il y est arrivé, on le met en prison; on l'accuse d'avoir séduit la Reine. Des témoins affirment qu'ils l'ont vu jouir de son bonheur. Ces témoins qui, au premier coup-d'œil, paraissent être des imposteurs, pouvaient bien avoir vu des choses assez fortes pour leur faire soupçonner la réalité; parce qu'il est à croire que *Combabus* sûr de prouver son innocence, se livrait trop facilement à tout ce que la Reine pouvait tirer de son état. * Peut-être elle lui disait comme celle dont parle Petrone: *Languori tuo gratias*.

*ago; in umbrâ voluptatis diutiùs lusimus.** Quoi qu'il en soit, on condamna à mort l'accusé. Ce fut alors qu'il fit apporter la boite qu'il avait confiée au Roi: l'ouverture qu'on en fit confondit ses ennemis et ses accusateurs qui furent punis. Pour dédommager *Combabus* du cruel sacrifice qu'il avait fait, le Roi le combla de biens et de faveurs.

Lucien, auteur de cette anecdote, dit qu'on éleva à *Combabus* une statue de bronze, habillée en homme, mais dont tous les traits étaient efféminés. * Elle fut mise dans un temple que *Stratonice* fit élever, c'est-à-dire dans celui qui avait été le motif de son voyage. (*a*) On ajoute que *Combabus* quitta les habits d'homme, par égard pour les femmes, parce qu'une étrangère qui l'avait vu, et qui en était devenue follement amoureuse, ayant appris qu'il était eunuque, en fut tellement fâchée qu'elle se donna la mort. (*b*) An 284 avant Jésus-Christ. *

(*a*) * Ce Temple, si on en croit plusieurs historiens, était à Hiéropolis, et s'appellait le Temple de la Déesse de Syrie. On y voyait les statues de *Combabus* et de *Stratonice*. Dans le nombre des prêtres qui desservaient ce Temple, il y en avait qu'on appellait *Galli* ou prêtres eunuques. C'étaient des gens qui se faisaient eux-mêmes cette opération en l'honneur de *Combabus* et de *Junon*. Ils étaient revêtus d'habits et d'emplois de femmes. Aussitôt qu'un homme avait suivi l'exemple de *Combabus*, il courait dans la ville, en tenant à la main ce qu'il venait d'amputer, jusqu'à ce qu'il trouvât l'occasion de le jetter dans quelque maison, qui lui fournissait un habit complet de femme. Ces prêtres eunuques ne laissaient pas cependant de nourrir une espèce de passion pour le sexe, et d'en être aimés à leur tour; ce qui, bien loin d'être scandaleux, était regardé comme une chose sainte et pure. Il ne leur était pas permis d'entrer dans le Temple. Quand quelqu'un de ces *Galli* mourait, ses funérailles ne se faisaient pas en la manière ordinaire; ses compagnons promenaient le corps mort dans les fauxbourgs, où ils le mettaient à terre; ensuite, après lui avoir jetté des pierres, ils le laissaient sur la bière. Le mort restait dans cet état pendant sept jours, et était porté ensuite dans le Temple. *

(*b*) Cela me rappelle l'aventure d'une dame qui voyant passer un Seigneur de la Cour de *Louis XV*, grand, beau, bien fait, et sachant qu'il était impuissant, s'écria: Ah! qui n'y serait attrapé? *

* COMBALET.

Si l'on s'en rapporte à ce qui vient d'être récemment imprimé sous le titre de *souvenirs* d'un homme qui aurait pu être bien informé des faits qu'il raconte, *Marie de Medicis* se vengea des fréquentes infidélités que lui faisait *Henri IV*, avec *Concini*, son Ecuyer, qui étoit né à Florence. Ce fut, ajoute l'auteur, pour posséder seule cet amant singulier, que la Reine lui fit épouser *Leonore Galli-gaï*, la plus laide et la plus adroite de toutes les créatures, et ce fut en supportant patiemment la conduite de son époux avec la Reine, que cette femme vit augmenter sa faveur auprès de la Princesse.

On sait que ce *Concini*, après l'assassinat de *Henri IV*, se vit élever à une fortune et à des honneurs auxquels il ne pouvait pas s'attendre. Il fut d'abord Gentilhomme de la chambre du jeune Roi *Louis XIII*, ensuite Marquis d'*Ancre*, Gouverneur de Normandie et de la citadelle d'Amiens; enfin Maréchal de France, conduisant l'État et la Régence pendant la minorité du Roi.

L'histoire, jusqu'à ce moment, nous avait dit que c'étaient les ennemis que le Maréchal d'*Ancre* s'était faits par sa hauteur et son insolence, qui avaient causé sa perte et sa mort. L'auteur des souvenirs attribue tout cela à un autre motif, et il va nous le faire connaître.

« Dans le tems de la plus haute faveur du Maréchal d'*Ancre*, parut à la Cour *Jean Armand Duplessis*, Évêque de Luçon, âgé de vingt-deux ans, bien fait, spirituel, adroit, actif, entreprenant, qui revenait de Rome, et qui eut bientôt de l'accès auprès de la Reine mère, par la faveur du Maréchal d'*Ancre*, auquel il s'attacha d'abord. Ce jeune Prélat débita une morale si fine et si agréable à la Reine, que le crédit de *Concini* en diminua.

» Cette Princesse qui ne l'aimait plus, fut peut-être bien aise de voir abattre une tête qui lui faisait baisser les yeux. De concert avec l'Evêque de Luçon, qu'elle avait fait nommer Conseiller d'État, et qui avait déjà des gages d'un

crédit assuré, elle fit arrêter le Prince de Condé qui n'aimait pas le Maréchal, afin d'en faire tomber l'odieux sur *Concini*, pour animer le peuple contre lui. »

On sait que M. de *Vitry*, Capitaine des Gardes, massacra ce Ministre odieux : que la Reine mère qui passait encore pour la protectrice de *Concini*, fut envoyée à Blois, et que l'Évêque de Luçon fut exilé; mais l'esprit actif de ce Prélat, et son ambition ne le laisserent pas long-tems dans la disgrace que la jalousie du Duc de *Luynes* lui avait procurée. Il parvint à réconcilier la Reine mère avec son fils, « et le prix de cette paix fut un chapeau de Cardinal, » que ce Prélat adroit exigea de *Marie de Medicis*, pour » les consolations qu'il lui avait données dans sa solitude. »

Ce que je viens de dire, d'après l'auteur dont j'ai parlé, m'a paru un préliminaire nécessaire à l'anecdote qui fait l'objet principal de cet article, et dans laquelle j'aurai pour guide et garant le même auteur.

L'Évêque de Luçon étant rentré dans le Conseil d'État, crut devoir s'allier avec le Duc de *Luynes*, par le mariage du Marquis de *Combalet*, neveu du Duc, avec mademoiselle de *Pont Courlai*, nièce de l'Évêque.

« Lorsque cette demoiselle arriva à la Cour, tout le monde en fut ébloui, et son oncle même, qui ne l'avait vue qu'enfant, en baissa les yeux, non par modestie, mais par des raisons qui eurent d'étranges suites. Elle avait une majesté toute propre pour soutenir l'éclat d'une couronne, assez d'ambition pour y aspirer, tout l'esprit du monde dont on a besoin dans un si grand poste, et des yeux qui allaient chercher des tributs dans le fond des ames les plus insensibles. Cependant elle n'épousa que le pauvre *Combalet*, homme d'un petit mérite, et qui trouva son bonheur trop grand pour être de longue durée. Le Cardinal de la Rochefoucault bénit ce mariage qui se fit sous les auspices de la répugnance du côté de mademoiselle de *Pont-Courlai.* »

Son oncle étant enfin devenu Cardinal, ménagea moins la Reine mère de qui il avait obtenu tout ce qu'il désirait, et il ne s'occupa plus que de sa passion pour sa nièce. Il

avait d'autant plus d'espérance de réussir, que son pouvoir qui commençait à s'affermir, sur-tout après la mort du Connétable de *Luynes*, ne pouvait que flatter l'ambition de madame de *Combalet*, et qu'elle ne cachait pas la haine bien prononcée qu'elle avait pour son mari.

Ce fut dans des circonstances aussi favorables que le Cardinal de *Richelieu* fit à sa nièce une déclaration à laquelle elle s'attendait, et qu'elle reçut de maniere à augmenter les espérances du Cardinal. « En la quittant, dit notre auteur, il lui donna les vers suivans, la priant instamment d'y répondre :

Le Ciel vous donna tant de charmes.
Que mon cœur en ressent l'invincible pouvoir:
Ne vous souciez pas si de pareilles armes
Confondent mon pouvoir, et me forcent d'aimer.
On voit ma tristesse profonde;
Mes yeux n'ont plus d'éclat,
Mon visage est mourant,
Et je voudrais en vain cacher à tout le monde
Un mal que je soulage en vous le découvrant.
L'amour pourrait faire un miracle,
Si votre cœur touché m'écoutait tendrement;
Et votre indigne époux est un petit obstacle
Pour les ardens désirs d'un véritable amant.
La fortune est une surprise,
Un effet du hasard, un caprice du sort;
Et l'hymen étonné, lorsqu'il le favorise,
Méconnait son ouvrage, et s'en repent d'abord.
Ma passion n'est pas commune,
Par ses brûlans accès mon repos est trahi:
Gloire, biens, dignités, intérêt et fortune,
Depuis que je vous aime, hélas! j'ai tout haï. »

L'auteur après un très-long détail, que je crois devoir supprimer, fait donner par madame *Combalet* la réponse suivante à son oncle:

« Vous attaquez un cœur bien tendre
Par plusieurs endroits différens;
Et, comme les grands conquérans,
Vous concluez d'abord qu'on ne peut se défendre.

Vous avez mieux connu que moi
De quoi l'amour pour vous peut le rendre capable:
Il vous aime, il vous croit; songez qu'il est coupable,
Que vous seul lui faites la loi. »

Après un pareil aveu, le Cardinal ne tarda pas à voir réaliser ses espérances et à satisfaire ses désirs. Mais comme il jouissait de son bonheur aussi tendrement et aussi souvent qu'il le pouvait, *Marie de Médicis* s'aperçut bientôt de sa froideur et de sa négligence; elle lui en fit de vifs reproches, auxquels il répondit en s'excusant sur la multitude des affaires qui l'occupaient; et, en effet, comme premier Ministre, il était chargé non-seulement de la conduite du royaume, sous un Prince incapable, par faiblesse, d'y donner ses soins, mais les ennemis que le Cardinal s'était faits par son orgueil, sa hauteur et sa dureté, l'occupaient bien davantage.

Cependant *Marie de Médicis* qui savait apprécier à leur juste valeur les excuses du Cardinal, faisait épier avec le plus grand soin ses démarches et celles de sa nièce, dont elle soupçonnait vivement l'intrigue. Cet espionnage, dont il fut facile au Cardinal de s'apercevoir, le força à envoyer sa nièce, sous prétexte de maladie, à Ruelle, où il allait secrètement la voir le soir, dans l'équipage d'un cavalier, *avec des plumes et des habits en broderie.*

Cette maladie de madame de *Combalet* augmenta les soupçons de la Reine mère. Les espions qu'elle employa, et M. de *Combalet* lui-même, lui apprirent enfin les visites fréquentes que le Cardinal faisait à Ruelle. Voulant alors le convaincre de son infidélité, la Reine, suivant notre auteur, se déguisa en femme-de-chambre, et, accompagnée de madame *Dufargis*, elle se rendit le soir à Ruelle; elle surprit le Cardinal prêt à entrer, sous son déguisement, dans l'appartement de madame de *Combalet*: l'explication fut vive et insolente de la part du Cardinal qui menaça de se venger. Ce fut par une suite de cette menace et du caractère implacable de ce Prélat, qu'il fit exiler la Reine Mère, et la laissa mourir chez l'étranger,

dénuée de toute espèce de secours. Telle fut, suivant l'auteur, la cause de la disgrace étonnante de *Marie de Médicis*, et de l'ingratitude monstrueuse du Cardinal envers une Princesse qui l'avait comblé de bienfaits.

« Quant à madame de *Combalet*, ajoute l'auteur, elle triompha, et passa sa vie dans le luxe et la volupté. Quoique quelques personnes obligeantes adoptassent les fruits de son commerce criminel avec le Cardinal, il la fit passer pour séparée d'avec son mari, et si neuve qu'elle redevint mademoiselle de *Pont Courlai*, à la honte de *Combalet*, que ce Cardinal haïssait mortellement, et qu'il croyait ne pouvoir assez punir d'avoir découvert ses voyages à Ruelle.

« Enfin madame de *Combalet*, ou mademoiselle de *Pont Courlai* fut faite Duchesse d'Aiguillon, et scandalisa ce qu'il y avait de personnes modestes en France par sa conduite licencieuse. Son oncle l'aima toujours, et elle fit semblant de l'aimer aussi. Il lui laissa une fortune prodigieuse. An 1636. »

On verra à l'article *Anne d'Autriche*, le Cardinal de *Richelieu* persécuter cruellement cette Princesse, parce qu'il ne la trouva pas aussi favorable à ses désirs que *Marie de Médicis*. *

COMBAUD.

Robert de Combaud, Seigneur d'Arcys-sur-Aube, premier Maître-d'Hôtel de *Henry III*, Roi de France, épousa *Louise de la Béraudière de l'Isle de Rouet*. Cette demoiselle était la maîtresse déclarée d'*Antoine de Bourbon*, Roi de Navarre ; elle eut de ce commerce *Charles de Bourbon* qui mourut Archevêque de Rouen, * et qui a fourni un article à ce Dictionnaire. * On prétend même que le Roi de Navarre mourut, tant des blessures qu'il reçut au siège de Rouen, que des excès faits avec cette Maîtresse pendant sa maladie.

* Le Roi de Navarre, dit un historien, ayant été blessé au siège de Rouen, se fit porter dans la ville, quand elle fut

fut prise, et y reçut de fréquentes visites de mademoiselle *de Rouet*; et comme leur conversation était fort animée, la plaie de ce Prince s'envenima tellement qu'elle devint mortelle. « Cette blessure était un coup d'arquebuse qu'il avait reçu à l'épaule gauche, tandis qu'il satisfaisait à un besoin naturel; ce qui lui fit faire l'épitaphe suivante par un plaisant du tems:

> Amis Français, le Prince ici gissant
> Vécut sans gloire, et mourut en pissant. * (*a*)

En faveur du mariage de M. de *Combaud* avec mademoiselle de *Rouet*, on donna au mari le revenu de l'Évêché de Quimper-Corentin ou de Cornouailles, lorsqu'il viendrait à vaquer. On fit à cette occasion les vers suivans:

> Pour épouser *Rouet* avoir un Évêché,
> N'est-ce pas à *Combaud* sacrilège péché,
> Dont le peuple murmure et l'église soupire?
> Mais quand de *Cornouailles* on entend dire le nom,
> Digne du mariage on estime le don,
> Et, au lieu d'en pleurer, chacun n'en fait que rire.

On trouve aussi, au sujet de ce mariage, ce titre dans la bibliothèque de madame de *Montpensier*: « Le Jouet du » Cocuage, par *Combaud*, premier Maitre-d'Hôtel du » Roi, avec une lamentation de n'y être plus employé, » par le même. »

Il ne sera pas inutile d'observer que l'amour du Roi de Navarre pour mademoiselle *Rouet* fut un des artifices qu'employa la Reine *Catherine de Médicis*, veuve de *Henri II*, pour éloigner *Antoine de Bourbon* des affaires, l'en faire juger incapable, et se réserver à elle seule toute l'autorité, ce qui lui reussit; elle fit même consentir ce Prince à ce qu'elle fût nommée Régente, au préjudice de

(*a*) * Ce Prince était fils de *Charles de Bourbon*, Duc de Vendôme, et de *Françoise*, fille de *René*, Duc d'Alençon. Il avait épousé *Jeanne d'Albret*, fille de *Henri II*, Roi de Navarre, et de *Marguerite de Valois*, sœur de *François Ier*. Il fut père du bon *Henri IV*. *

ses droits, comme Prince du sang; et ce ne fut pas la seule fois que cette Reine employa de pareils moyens. * La Duchesse de *Montpensier*, gagnée par *Catherine de Médicis*, avait été d'abord la première qui s'était servi de l'ascendant qu'elle avait sur l'esprit du Roi de Navarre, pour le faire renoncer aux droits que sa naissance lui donnait à la Régence; mais la Reine craignant que cette Duchesse ne prît trop d'empire sur le Prince, lui opposa mademoiselle *de Rouet*, et le Roi de Navarre accepta d'autant plus facilement cet échange, qu'il n'avait encore pu rien obtenir de la Duchesse. An 1562. *

COMMINGES.

Le Comte de *Comminges*, dont les malheurs ont été célébrés par le Duc de la *Valliere*, (*a*) et récemment par M. *Darnaud*, était d'une des plus illustres familles du royaume. Fils unique, il devait hériter d'un grand nom, appuyé d'une fortune considérable. L'amour, qui s'empara de son cœur dès l'âge le plus tendre, lui procura quelques-uns de ces plaisirs qui flattent si fort les amans; mais il fut enfin la cause des malheurs de sa vie, malheurs infiniment extraordinaires par les circonstances qui les accompagnèrent, et par les suites funestes qu'ils eurent, si toutefois on doit ajouter foi aux mémoires qui nous en instruisent.

Elevé dès l'enfance avec une cousine germaine, le Comte de *Comminges* avait pris la douce habitude de croire qu'ils étaient destinés à ne jamais se séparer. Des intérêts de famille dont le détail serait ici superflu, divisèrent les pères de ces deux jeunes et tendres amans, et engendrèrent une haine qui ne devait pas finir. Dès ce moment le Comte reçut la défense la plus absolue de voir sa cousine, nommée mademoiselle de *Lussan*, et son père ne fut occupé que des

(*a*) * Cet ouvrage parut d'abord sous le nom de ce Duc; mais on assure qu'il est de l'abbé de *Voisenon*; au moins il est imprimé dans ses œuvres. *

moyens de détruire et de ruiner son frère. Ces moyens existaient dans des papiers qui devaient enlever toute la fortune du Marquis de *Lussan*.

Le jeune Comte de *Comminges* était muni de ces papiers qu'il avait trouvés dans une abbaye, lorsqu'il rencontra mademoiselle de *Lussan*, dont les graces et la beauté qui s'étaient perfectionnées depuis la rupture des deux familles, ne pouvaient manquer de faire une vive impression sur un cœur déjà prévenu. Ce fut l'effet qu'elles produisirent dans celui du Comte. N'ayant plus d'autre désir que celui de plaire à sa belle cousine, il oublia que son père, homme dur et inflexible, ne consentirait jamais à une union que sa haine lui faisait paraître impossible. Il crut, et on sait que l'amour rend tout possible, il crut qu'en détruisant les papiers dont il était porteur, il forcerait son père à se réconcilier avec la famille de sa cousine. Plein de cette agréable idée, il jette au feu les papiers, parvient à obtenir de son aimable cousine un aveu qui augmente ses espérances, et part pour se rendre auprès de son père.

Ce fut alors qu'il s'aperçut que son imagination lui avait trop promis. Ses refus, ses prières, ses soumissions ne firent pas la plus légère impression sur son père. Il se serait même porté aux dernières extrémités contre ce fils plus imprudent que coupable, sans madame de *Comminges* qui parvint à apaiser sa fureur; mais il fallut que le jeune Comte se rendit dans un château qui était pour lui une honnête prison. Au moins la solitude entretenait son amour et ses espérances; d'ailleurs il est si doux de souffrir pour ce que l'on aime! Bientôt son père vient lui annoncer qu'il fallait se déterminer à épouser dans peu de jours une demoiselle de la maison de Foix. Le malheureux jeune homme adoucit son refus par les expressions les plus tendres et les plus respectueuses. Le père n'en fut pas moins inflexible, et ne regardant plus son fils que comme un ennemi qui le trahissait, il le fit resserrer dans une prison obscure. Ce fut là que, pour comble de malheur, il reçut une lettre de mademoiselle de *Lussan*, qui lui mandait qu'étant assurée que le seul moyen de lui rendre la liberté, était de donner

sa main à un autre, elle allait en faire le sacrifice, quelque dur qu'il fût pour son cœur. Cettre lettre fut un coup de foudre pour l'infortuné de *Comminges*; il se voyait enlever le seul bien qu'il désirait, sans pouvoir s'en plaindre, puisque c'était par un excès d'amour pour lui que sa maîtresse consentait à passer dans les bras d'un autre homme.

Il semble qu'il était tems alors d'étouffer une passion qui n'avait, jusqu'à ce moment, procuré que des malheurs, et qui ne pouvait plus être satisfaite: le Comte de *Comminges* était encore trop amoureux pour prendre un parti aussi sage. Instruit par un domestique qu'il avait gagné, que mademoiselle de *Lussan*, devenue femme du Comte de *Benavidès*, avait été emmenée du côté des Pyrénées, il adoucit son géolier, en obtint la liberté, et se rendit avec son domestique au château qui renfermait tout ce qu'il aimait dans le monde. Il parvient à s'y introduire sous la qualité de peintre. Plusieurs jours se passent sans qu'il puisse voir madame de *Benavidès*. Le hasard lui en fait trouver l'occasion; il en profita pour exprimer sa douleur, ses regrets, sa tendresse, etc.; il était aux genoux de sa cousine, lorsque le mari ouvre la porte. Se croyant trahi par sa femme, il met l'épée à la main pour la tuer elle et son amant. Le Comte de *Comminges* se met en défense, et voyant que son ennemi allait percer son épouse, il ne ménage plus rien, et l'étend sur le plancher. Les domestiques accourus aux cris de leur maîtresse, se saisirent de M. de *Comminges*, et l'enfermèrent. Le lendemain on lui rendit la liberté, et on le conduisit dans un couvent qui était près du château. Il y apprit que le Comte de *Benavidès* était guéri de sa blessure, et que son épouse était morte. On lui conseilla de se sauver pour éviter la poursuite d'un homme furieux.

Ne pouvant se dissimuler alors que par son imprudence il était la cause de la mort d'une femme qu'il adorait, le Comte de *Comminges* renonça au monde, et alla s'enterrer tout vivant dans l'abbaye de la Trappe.

* Il abhorre l'air qu'il respire,
Et, le désespoir dans le cœur,

Suivant un funeste délire,
Il vole à ce séjour d'horreur,
De la mort affreuse peinture,
Que la douleur amère offre à l'esprit troublé,
Et que fit exprès la nature. *

Là, semblable à la tendre et malheureuse Héloïse, *Comminges* offrit long-tems à l'image de madame de *Benavidès* dont il avait conservé un portrait, des vœux et des soupirs qui auraient dû n'être adressés qu'à Dieu. Il croyait au moins avoir épuisé tous les traits de l'infortune; le hasard lui en ménageait encore un qui fut le plus sensible de tous.

La cloche annonce aux religieux avec lesquels il vivait qu'un de leurs confrères se meurt. Ils se rassemblent aussitôt autour de lui pour s'édifier et apprendre à mourir:

* Il entend la cloche fatale
Qui rassemble tous les reclus,
Pour assister d'une ame égale
A la mort d'un de ses élus.
Un intérêt involontaire
Le surprend tout-à-coup; mais un tendre retour
Lui cause un repentir sincère
D'un sentiment qui semble offenser son amour.

Suivant un respectable usage,
Il se prosterne en frémissant.
Hélas! que devient son courage,
Qui peut peindre ce qu'il ressent,
Lorsque son oreille est frappée
De cette voix si douce et si chère à son cœur?
Toute son ame est absorbée,
Dans ses veines son sang s'arrête de douleur. *

C'était en effet *Adélaïde de Lussan*, qu'on avait mal-à-propos fait passer pour morte. Son mari étant décédé des suites de sa blessure, *Adélaïde* qui n'avait point oublié ses premiers feux, crut pouvoir retrouver son amant dans sa famille, et lui offrir un cœur qui n'avait jamais brûlé que pour lui. N'ayant pu se procurer de ses nouvelles, elle courut le monde pour le chercher, et étant entrée par ha-

sard dans l'église de la Trappe, elle y avait reconnu la voix de son amant.

* Ce désert s'offrit à ma vue,
Et, sans former aucun dessein,
L'attrait d'une force inconnue
M'entraîna dans ce temple saint.
De douleur je fus abîmée,
Lorsque parmi les voix qui chantaient le Seigneur;
J'en connus une accoutumée
A séduire mon ame, à pénétrer mon cœur.

Je crus d'abord m'être trompée,
Je crus que, par la passion,
L'imagination frappée
M'avait fait cette impression;
Mais, hélas! malgré les ravages
Que les austérités, la douleur et le tems
Avaient gravé sur son visage,
Je distinguai bientôt l'idole de mes sens. *

Madame de *Benavidés* s'étant déguisée en homme, fut reçue au nombre des religieux, et n'eut plus d'autre plaisir que de voir son amant, de le suivre, sans se faire connaître, sans lui parler.

* Cette solitude effrayante
Renfermait ce qui m'était cher.
Quelle volupté consolante
Que de respirer le même air!
Je n'osai m'en faire connaître:
Il troublait mon repos, je respectai le sien;
Mais un triste hasard fit naître
Un instant où mon cœur perdit tout son soutien.

Le jour où bravant la nature,
Pour voir tranquillement la mort;
Vous creusez votre sépulture,
Il remplissait avec transport
Cette pieuse barbarie.
J'approchai de plus près, il me perça le cœur,
Et mes sanglots m'eussent trahie;
Ma fuite déroba les cris de ma douleur.

O toi ! de mon erreur funeste
Trop cher auteur, trop cher amant !
Lève les yeux, vois ce qui reste
D'un objet aimé follement ;
Pense à ce moment redoutable :
J'y touche .... du trépas .... je ressens les horreurs :
Hélas ! le tien .... inévitable
Bientôt... peut-être... adieu, *Comminges*... adieu... je meurs. *

Adélaïde mourut après cet aveu qu'elle eut encore la force de faire. Ce spectacle affreux acheva de jetter l'infortuné *Comminges* dans le désespoir. Il fallut user de violence pour l'arracher de dessus le cadavre de son amante. Il obtint du père abbé la permission de se retirer dans l'hermitage, où il ne cessa de pleurer celle qu'il avait perdue.

* *Comminges* perd ce qu'il adore,
Il voit ses traits défigurés ;
Sur sa bouche entr'ouverte encore
Il fixe des yeux égarés :
Son air imprime l'épouvante ;
Il s'arrête, il s'élance, il retombe soudain,
Cherche l'ame de son amante ;
On dirait qu'il veut la recueillir dans son sein.

Arrête, arrête, Dieu terrible !
En vain tu réclames tes droits,
Pour punir un cœur trop sensible ;
En vain la mort vole à ta voix,
Elle va couronner ma flamme.
A ces mots, un effort de rage et de douleur
De ses jours vient couper la trame,
Et l'amour gémissant s'envola de son cœur. *

COMMODE.

COMMODE était fils du vertueux *Marc-Aurèle* et de l'infâme *Faustine.* * On le nommait *Lucius Celius Aurelius Commodus.* * Il eut, dit l'histoire, tous les vices de *Caligula*, de *Néron* et de *Domitien.* Avant que de monter sur le trône, il épousa *Crispine*, fille du Sénateur *Brutius Præsens*, l'une des femmes les plus aimables de Rome. Malgré ses grâces et ses qualités, elle ne put fixer le cœur de ce Prince natu-

rellement porté à la débauche la plus monstrueuse. Il s'y abandonna avec encore moins de retenue après la mort de *Marc-Aurèle*. *Crispine*, de son côté, se vengea des infidélités de son époux par ses prostitutions et sa lubricité. L'Empereur ne l'ignorait pas; il appellait même sa femme une concubine qu'il aimait; mais cette Princesse ne mettant aucune modération dans ses fantaisies scandaleuses, fut surprise en flagrant délit. L'Empereur ne put alors pardonner un outrage aussi public: il envoya *Crispine* en exil dans l'île de Caprée, où elle trouva l'Impératrice *Lucile*, sœur de *Commode*, et qui avait été sa concubine. (*a*) On ignore si la conformité de leur sort parvint à les réunir, au moins elles le furent par le même genre de mort.

Commode chercha à se consoler dans les bras d'une multitude de concubines qu'il entretenait. * « Il abusa de toutes » ses sœurs, il passa sa vie dans un sérail de six cents vic- » times de prostitution, et il n'est point de si monstrueuse » débauche dont il ne tint à honneur de se souiller. » * *Martia* était celle de toutes ses maitresses qui avait la préférence. Sa beauté, la finesse de son esprit, ses complaisances lui gagnèrent le cœur du Prince. On convient qu'elle n'abusa point de son crédit, et qu'elle ne donna que de bons conseils à son amant. Les Chrétiens lui furent redevables de la paix dont ils jouirent sous le plus cruel des Empereurs. * On fut seulement surpris de voir ce Prince aller chercher une concubine dans une maison ennemie. *Martia* avait été entretenue par *Quadratus* qui forma une conjuration contre la vie de l'Empereur, et y perdit la vie.*

La folie de *Commode* était de combattre avec des gladiateurs: il portait une peau de lion et une massue, comme Hercule, voulant ressembler à ce héros, au moins par ces marques extérieures. Quelquefois il montait sur le théâtre en habit d'amazone, parce que *Martia* lui plaisait infiniment sous ce costume. Enfin ayant résolu de paraître, le premier jour de l'an. et comme Consul, et comme valet de

(*a*) Voyez l'article *Pompéien*.

gladiateurs, il fit part de ce beau projet à *Martia*, à *Lætus*, Capitaine de ses gardes, et à *Electus* son Chambellan. En vain sa maitresse employa les prières, les caresses et les larmes pour le détourner d'une action qui ne pouvait que l'avilir aux yeux des Romains; ses Officiers firent inutilement les représentations les plus vives sur le même objet, *Commode* persista dans son projet, et furieux d'avoir trouvé des gens assez hardis pour s'opposer à ses caprices, il résolut de faire mourir *Martia*, *Lætus* et *Electus*, ainsi que beaucoup d'autres dont il écrivit les noms sur une liste qu'il mit sur un lit de repos. Un enfant qu'il aimait beaucoup, ayant trouvé ce papier, en faisait son amusement, lorsque *Martia* le lui prit; elle vit avec le plus grand étonnement qu'elle était destinée à périr.* « Je te loue, *Commode*, dit-» elle en elle-même, voilà la digne récompense de ma ten-» dresse pour toi, et de la patience avec laquelle je sup-» porte depuis tant d'années tes brutalités; mais ivre per-» pétuellement de vin et de débauches, comme tu fais » gloire de l'être, tu ne réussiras pas contre une femme » qui a toute sa tête et toute sa raison. » *

Elle se hâta de faire part de sa découverte à *Electus*, qu'elle aimait, dit-on, beaucoup plus que *Commode*, et, de concert avec *Lætus*, ils résolurent la mort de l'Empereur. *Martia* lui fit prendre un verre de vin empoisonné; mais le poison n'agissant pas assez promptement, on le fit étrangler par un athlète nommé *Narcisse*.

Pertinax, successeur de *Commode*, sentant qu'il devait l'empire à *Martia*, lui en témoigna beaucoup de reconnaissance. L'Empereur *Julien* ne pensa pas de même; il fit mourir cette courtisanne, ainsi que *Lætus* et l'athlète qui avait achevé *Commode*. An de Rome 943.

CONCARNEAU.

Les premiers États-Généraux tenus à Blois sous *Henri III* ayant révoqué le dernier édit donné en faveur de ceux qu'on appellait huguenots, le Roi de Navarre et le Prince de *Condé* prirent les armes, ce qui occasionna nécessai-

rement du trouble dans presque toutes les provinces. La ville et le château de *Concarneau*, en Bretagne, furent surpris par un gentilhomme nommé *La Vigne*, aidé d'un habitant du lieu, nommé *Caillebote*. Les Communes du pays accoururent pour reprendre cette ville, et le Prince de *Condé* envoya des ordres pour qu'on donnât du secours aux assiégés. Tandis qu'on se préparait de part et d'autre à une attaque et à une défense vigoureuse, *Caillebote* qui avait trahi sa patrie, s'aperçut que sa femme le trahissait aussi, et qu'elle vivait scandaleusement avec celui qui gardait les clefs de la ville. Le désir de venger cet affront le porta à poignarder celui qui le déshonorait; et, pour se soustraire à la peine due à son crime, il livra les clefs aux assiégeans. Par ce moyen ils s'introduisirent facilement dans la ville, et massacrèrent tous les soldats de *La Vigne*. An 1579.

CONDÉ (Louis I.er de)

Louise de Lustrac, que d'autres appellent *Marguerite*, avait épousé le Maréchal de *Saint-André*. Après la mort de son époux, qui fut tué à la bataille de Dreux, elle devint amoureuse de *Louis I.er*, Prince de *Condé*, devenu veuf en 1664, et fit l'impossible pour l'épouser.* On prétend même qu'aveuglée par sa passion, elle fit empoisonner *Catherine d'Albon de Saint-André*, sa fille, qui était au monastère de Lonchamp, et qui paraissait être un obstacle au mariage qu'elle désirait.* Mais n'ayant pu vaincre l'irrésolution du Prince, « elle se contenta du plaisir de coucher avec lui, et » son amour alla jusqu'à lui donner sa terre de Valery en » Bourgogne, et tous les meubles précieux qui étaient dans » cette belle maison. « Sa passion n'ayant plus de motif, elle épousa *Geoffroi de Caumont*. Il naquit de ce mariage une fille qui fut cause d'une sanglante querelle. (*a*)

* La terre de Saint-Valery que *Louis I.er* de *Condé* ob-

(*a*) Voyez l'article *Biron*.

tint d'une manière assez agréable, a été depuis la sépulture des Princes de la maison de *Condé*.

Celui dont il s'agit dans cet article, était frère d'*Antoine de Bourbon*, Roi de Navarre, père de *Henri IV*, et le septième et dernier des enfans de *Charles de Bourbon*, Duc de *Vendôme*. Il était bossu et petit, et en même-tems plein d'agrémens, spirituel, galant, et beaucoup aimé des femmes. On fit sur lui le vaudeville suivant :

Ce petit homme tant joli,
Toujours cause et toujours rit,
Et toujours baise sa mignone ;
Dieu gard de mal ce petit homme.

Ce Prince fut fait prisonnier à la bataille de *Jarnac*, et le Baron de *Montesquiou* le tua de sang-froid d'un coup de pistolet, pour plaire au Duc d'*Anjou* dont il était le Capitaine des Gardes. D'autres prétendent que ce fut pour se venger d'une sensible injure qu'il avait reçue du Prince ; enfin on dit que ce Prince ayant épousé en secondes noces mademoiselle d'*Orléans*, sœur du Duc de *Longueville*, la Maréchale de *Saint-André* fut si outrée de ce mariage, qu'elle donna au Baron de *Montesquiou* l'espoir de l'épouser, s'il tuait le Prince de *Condé*.

On connait nn roman intitulé *le Prince* de *Condé*, dans lequel on raconte plus en détail l'amour du Prince pour la Maréchale de *Saint-André*, et on y trouve les vers suivans faits à l'occasion du don de la terre de Saint-Valery :

Dans la guerre le *Grand Condé*
De la victoire est toujours secondé,
Et l'Amour croit qu'il y va de sa gloire
D'embrasser le parti qu'a choisi la Victoire.
A ce Prince craint et chéri,
Une maîtresse a donné Valery,
Vous jugez bien, et sans qu'on vous le nomme ;
A quel genre de jeu l'a gagné ce grand homme.

An 1569.*

CONDÉ. (Henri I.er de)

L'histoire nous apprend que *Charlotte Catherine de la Tremoille*, seconde femme de *Henri de Bourbon*, Prince de *Condé*, fut accusée d'avoir fait empoisonner ce Prince. Ce soupçon injurieux à la réputation de la Princesse, était accrédité par sa conduite trop libre, sans être licencieuse. Ce qu'il y a de sûr c'est que le Prince mourut à Saint-Jean-d'Angely, le second jour de sa maladie. Les chirurgiens qui ouvrirent son corps, annoncèrent dans leur rapport qu'ils avaient trouvé les marques d'un poison très-violent. *Brillant*, Contrôleur de la maison du Prince, fut condamné à mort, et tiré à quatre chevaux; ce qu'il y eut de plus extraordinaire, c'est qu'un Page du Prince, nommé *Belcastel*, qui passait pour avoir eu la plus grande part à cette intrigue, se sauva, et ne put être arrêté. La Princesse fut décrétée par les juges de Saint-Jean-d'Angely; mais l'affaire ayant été évoquée au Parlement de Paris, à cause du privilége de Princesse du sang, elle fut déclarée innocente, par arrêt du 24 juillet 1596: de sorte qu'il serait indécent d'accuser actuellement la mémoire de cette Princesse, comme coupable de la mort de son époux.

Il n'est pas si aisé de la justifier sur sa conduite. Si l'on s'en rapporte aux mémoires du tems, et à plusieurs historiens, le Roi de Navarre, qui fut depuis *Henri IV*, fut soupçonné d'avoir eu part aux faveurs de la Princesse de *Condé*. On dit même qu'il était le père de l'enfant qui naquit après la mort de *Henri I.er*, et qui fut connu depuis sous le nom de *Henri II*, Prince de *Condé*. Pour appuyer ce soupçon, l'auteur des mémoires pour l'histoire de France dit que la Marquise de *Verneuil* ayant su que *Henri IV* avait été voir en secret à Breteuil *Charlotte-Catherine* de *Montmorenci*, femme de *Henri II*, Prince de *Condé*, lui avait dit en bouffonnant : *N'êtes-vous pas bien méchant de vouloir coucher avec la femme de votre fils? car vous savez bien que vous m'avez dit qu'il l'était.*

On trouve encore le titre suivant dans la bibliothèque

de madame de *Montpensier* : « Invective contre la jalou-
» sie, imprimée de nouveau à Saint-Jean-d'Angely, par
» le Prince de *Condé.* » An 1585. *

* La Princesse de *Condé*, dont il est question dans cet article, était fille de *Louis de la Trémoille*, et de *Jeanne* de *Montmorenci*. Au reste on peut voir à l'article de *Henri III*, que *Henri I.er*, *Prince* de *Condé* n'avait pas été plus heureux avec *Marie* de *Cleves*, sa première femme. *

CONDÉ. (LOUIS II de)

LOUIS de Bourbon, second du nom, Prince de *Condé*, * et connu sous le nom du *Grand Condé*, était fils de *Henri II*, Prince de *Condé*.* Il venait de se couvrir de gloire à Rocroy et dans la campagne de Fribourg, dans un âge qui rehaussait encore le prix de ses victoires. Il jouissait de la plus grande considération à la Cour; la Reine *Anne d'Autriche* et le Cardinal *Mazarin* le comblaient de caresses, pour l'attacher à leur parti ; le peuple lui prodiguait les applaudissemens. Au milieu de cette brillante prospérité, le *Grand Condé* n'était pas content. L'amour, cette passion dont les héros ne savent pas toujours se défendre, l'amour rongeait le cœur du Prince, et lui causait de violens chagrins.

Pour plaire au Prince de *Condé*, son père, et pour ne pas attirer sur sa maison la haine implacable et toute-puissante du Cardinal de *Richelieu*, le jeune Prince avait épousé *Claire Clémence de Maillé Brézé*, nièce du Cardinal ; (*a*) mais il ne lui avait donné que sa main, son cœur était à mademoiselle *Duvigean*. Les vertus de la Princesse ne purent lui procurer que l'estime de son époux, (*b*) et sa

(*a*) * « On trouve dans une ancienne histoire qu'un *Maillé*, nommé *Jacquelin*, dans une bataille livrée par les Templiers, dont il était membre, contre les Sarrasins, combattit avec tant de valeur, qu'après avoir été tué, un ennemi, dans l'intention d'avoir un héritier de ce mérite, lui coupa de quoi pouvoir le susciter à sa femme. » *

(*b*) * Je crois, à cet égard, devoir rapporter une anecdote qui fit,

passion pour sa maîtresse devint si violente, qu'après la mort du Cardinal *de Richelieu*, il songea sérieusement à faire casser son mariage, pour épouser mademoiselle *Duvigean.* La Princesse de *Condé*, sa mère, eut même la faiblesse d'applaudir à ce projet. Tout paraissait devoir concourir à favoriser les désirs du Prince, lorsque sa maîtresse, dans l'ivresse de sa grandeur future, crut devoir en faire part à la sœur du Prince, *Anne-Geneviève de Bourbon*, Duchesse de *Longueville.* Elle ne pouvait choisir une confidente plus dangereuse.

Cette Duchesse qui, pendant une grande partie de sa vie, ne s'occupa que d'intrigues amoureuses ou politiques, jalouse de l'empire que mademoiselle *Duvigean* avait sur l'esprit de son frère, raconta à ce dernier ce qu'on venait de lui confier sous le secret. Le Prince fut si indigné du procédé et de l'indiscrétion de sa maîtresse, qu'il renonça dès-lors au projet de s'unir avec elle, sans pourtant cesser de l'aimer. Peu contente de ce premier succès, la Duchesse de *Longueville* voulut achever de perdre sans re-

---

dans le tems, beaucoup de bruit: « Il y a trois semaines, dit un auteur » contemporain, un des domestiques de la Princesse, qui a été valet- » de-pied du Prince, donna, dans l'hôtel de Condé, à madame la » Princesse, qu'il trouva à son avantage, un coup d'épée qui n'est pas » mortel. On parle ici à l'oreille de cette affaire, et fort diversement. » Le valet-de-pied, nommé *Duval*, a été condamné aux galères et » mis à la chaîne avec les autres, et ils ne sont point encore partis; mais » pour elle, on dit qu'elle partira bientôt, pour être menée à Château- » Roux en Berry, par commandement du Roi, et ordre de son mari; » on n'en sait pas le secret. »

Cette anecdote est racontée différemment dans d'autres mémoires. Le valet-de-pied, à qui la Princesse avait coutume de faire quelques largesses, vint lui demander de l'argent d'une manière malhonnête. Un gentilhomme qui se trouva là, se querella avec le valet-de-pied; ils mirent l'épée à la main, et la Princesse en voulant les séparer, reçut une blessure: on arrêta le valet-de-pied, à qui on fit son procès, et la Princesse fut envoyée à Château-Roux, où elle fut gardée long-tems par les gens du Prince.

Cette Princesse mourut en 1694.

tour mademoiselle *Duvigean*, eu faisant croire à son frère qu'elle lui était infidelle. Elle eut d'abord lieu de s'applaudir de ses démarches; le Marquis d'*Albret* se prêta à ses volontés. Sans aimer mademoiselle *Duvigean*, il joua son rôle avec tant d'adresse, en lui faisant la cour, que le Prince se crut trahi. *Chabot*, couseiller de la demoiselle, fit ouvrir les yeux au *Grand Condé*. Honteux d'avoir fait une semblable injure à une femme qu'il aimait véritablement, il éclata contre sa sœur; sa colère le porta même à conseiller au Duc de *Longueville* de faire renfermer la Duchesse, à cause de sa mauvaise conduite. « Cette » tracasserie domestique fut le germe d'où l'on vit éclore » les divisions des années suivantes, » et dont on peut voir le détail à l'article *Retz*.

Cependant la passion du Prince pour mademoiselle *Duvigean* était toujours si vive, qu'elle causait de grandes allarmes dans la maison de *Condé*. Le calme fut rétabli d'uue manière singulière. En partant pour l'Allemagne, en 1645, le Prince fut si affligé de se séparer de sa maîtresse, qu'il tomba évanoui. Après la bataille de Nordlingue, une maladie l'obligea de venir à Paris; cela occasionna chez lui une telle révolution, qu'il se trouva absolument guéri de sa passion; il ne songea plus à mademoiselle *Duvigean* qui alla consacrer à Dieu, dans un couvent, un cœur dont le *Grand Condé* seul était digne. Plusieurs historiens pensent que ce fut la seule femme qui toucha véritablement le cœur du Prince.

Il est vrai qu'il fut amoureux de madame de *Châtillon*, et voici ce que l'histoire nous apprend sur cette femme qui joua un si grand rôle pendant la minorité de *Louis XIV*. M. de *Châtillon*, frère du Comte de *Coligny*, qui fut blessé en duel par le Duc *de Guise*, était vivement épris des charmes de mademoiselle de *Boutteville*; mais leurs parens étaient fort éloignés d'applaudir à cette passion. Mademoiselle de *Boutteville*, fille de celui qui avait été tué en duel, n'était pas riche, et d'ailleurs était catholique; ces deux choses déplaisaient à la maison de *Châtillon*; d'un autre côté la famille des *Montmorenci* ne se souciait

pas que mademoiselle de *Boutteville* épousât un protestant, et un homme qui pourrait lui reprocher la médiocrité de sa fortune. Deux amans ne s'amusent point à calculer tant d'intérêts; les seuls qu'ils consultent, sont ceux que leur dicte le petit dieu qui s'est emparé de leurs cœurs. M. de *Châtillon* et sa maitresse étaient bien décidés à saisir tous les moyens permis ou non permis de satisfaire leurs désirs; l'amour qui les inspirait ne les abandonna pas.

C'était alors que le *Grand Condé* était passionné pour mademoiselle *Duvigean*, et qu'il paraissait avoir un véritable désir de l'épouser. Il apprend qu'il est question de marier cette demoiselle avec M. de *Châtillon* qui ne s'en souciait guères. Pour empêcher ce mariage, le Prince engagea le Comte à enlever mademoiselle de *Boutteville*, lui promettant de le soutenir de son crédit; l'enlèvement se fit sans grande résistance de la part de la demoiselle. Les *Montmorenci*, après avoir fait l'impossible, mais inutilement, pour animer la Reine, furent obligés de s'appaiser et de consentir à un mariage qui, par une suite assez ordinaire, et quoique formé par l'amour, ne fut pas heureux.

* Je ne puis passer sous silence le récit curieux que fait un historien contemporain de ce qui se passa chez la Reine, à cause de l'enlèvement de mademoiselle de *Boutteville*. La Princesse de *Condé*, mère du *Grand Condé*, se présenta chez la Reine avec madame de *Boutteville* : « Madame, dit la Princesse, en montrant madame » de *Boutteville*, voilà une pauvre femme qui est sensi» blement affligée du malheur qui vient de lui arriver; » elle vient vous demander justice contre M. de *Châtillon*, » qui vient d'enlever sa fille. Madame de *Boutteville* se » jette aussi-tôt aux pieds de la Reine; elle était toute » échevelée, son collet était déchiré, ses habits demi» rompus; elle faisait des cris, comme si en effet le Comte » de *Châtillon* eût été un voleur de grand chemin, et » comme si sa fille eût souffert la plus grande violence du » monde. Elle exagéra en termes fort éloquens la violence » que souffrait sa fille dans cet enlèvement, la peine que

sa

» sa vertu et sa modestie lui feraient souffrir, quand elle
» se verrait toute seule, sans femmes, au pouvoir d'un
» homme qu'elle n'avait jamais osé regarder sans sa per-
» mission, et dit à la Reine qu'après avoir été élevée
» dans cette retenue, c'était une chose bien horrible de
» se voir enlever par force, par un homme qu'elle ne
» pourrait jamais considérer que comme son tyran. Elle
» jettait tant de larmes, et poussait tant de sanglots de
» son cœur, qu'elle eut presque donné de la pitié aux té-
» moins de sa douleur, s'il eut été facile de croire que
» deux personnes de pareille condition, tous deux jeunes,
» qui se voyaient souvent et depuis long-tems, pussent
» n'être pas d'accord. Le Duc de *Danville*, de la maison
» de *Ventadour*, arriva là-dessus ; il était parent de ma-
» demoiselle de *Boutteville*, et, pour son malheur, amou-
» reux d'elle : dans le trouble où il était de cette aventure,
» il dit à la Reine que le Comte de *Châtillon* avait com-
» mis un attentat qu'il fallait punir ; que sa cousine n'était
» point d'une condition à être traitée de la sorte, et qu'il
» la suppliait d'envoyer ses gardes pour courir après elle.
» La Reine lui répondit un peu bas : Mon pauvre *Brion*,
» car il avait autrefois porté ce nom, je vois bien que vous
» êtes le plus fâché de la compagnie ; mais il n'y a re-
» mède, il faut s'y résoudre : votre cousine serait sans
» doute bien fâchée de ce secours, et, comme bon parent,
» il faut condescendre à ses inclinations. » *

Ce fut cette dame de *Châtillon* qui, après la mort de son époux, fit, dit-on, impression sur le cœur du *Grand Condé*, et s'empara avec encore plus de force de celui du Maréchal *de Turenne*. On raconte que lors de la liaison du Prince avec mademoiselle *Duvigean*, cette dernière voulant cacher son intrigue au public, exigea de son amant qu'il fît la cour à mademoiselle de *Boutteville* ; mais craignant bientôt que la beauté de cette demoiselle ne lui enlevât le cœur du Prince, elle le rappella. Ce fut peut-être par ressouvenir de cet amour feint que le *Grand Condé*, après la mort du Comte de *Châtillon*, qu'il avait beaucoup aimé, offrit ses hommages à sa veuve.

* On ne sera pas fâché de voir le portrait de cette femme célèbre par ses intrigues. « Madame de *Châtillon*, dit un » auteur contemporain, fille du Seigneur de *Boutteville*, » qui eut la tête coupée pour s'être battu en duel, contre » les Édits du père de *Louis XIV*, avait les yeux noirs et » vifs, le nez bien fait, la bouche rouge, petite et relevée, » le teint comme il lui plaisait, mais d'ordinaire elle le » voulait avoir blanc et rouge; elle avait un rire char- » mant qui allait éveiller la tendresse jusqu'au fond des » cœurs; elle avait les cheveux fort noirs, la taille grande, » l'air bon, les mains longues, sèches et noires, les bras » de la même couleur et carrés, ce qui tirait à de mé- » chantes conséquences pour ce qu'on ne voyait pas; elle » avait l'esprit doux, accort, flatteur et imaginant; elle » était infidelle, intéressée et sans amitié.... Pour de » l'argent et des honneurs, elle se serait déshonorée, et » aurait sacrifié père, mère et amant. » (*a*)

En 1650 les Princes de *Condé*, de *Conti* et de *Longueville* furent arrêtés et renfermés à Vincennes; ils n'en sortirent que l'année suivante, lorsque le Cardinal *Mazarin* fut forcé de quitter la Cour. Les Princes ne durent leur liberté, en apparence, qu'aux *frondeurs*, (*b*) qui avaient le peuple à leur dévotion; mais en effet une femme et l'amour furent les seules causes de tous ces événemens.

Le Prince de *Conti* était très-attaché à mademoiselle

(*a*) Voyez les articles *Retz* et *Nemours*.

(*b*) * L'origine du mot de *fronde* vint d'une bagatelle. Dans le commencement des troubles, le Parlement étant un jour assemblé, un Conseiller, nommé *Bachaumont*, parlant d'une affaire qu'il avait, disait de son parti : *Je te fronderai bien*. Quelques instans après *Barillon* l'aîné chanta la chanson suivante:

Un vent de fronde
S'est levé ce matin;
Je crois qu'il gronde
Contre le *Mazarin*:
Un vent de fronde
S'est levé ce matin. *

de *Chevreuse*: le *Grand Condé*, son frère, s'était toujours opposé à leur mariage; il promit enfin d'y consentir, et ce fut le fondement de toutes les intrigues qui se firent pour la liberté des Princes, et pour chasser le Cardinal *Mazarin*. Le Prince de *Condé*, hors de prison, oubliait sa promesse, et cependant voulait sauver les apparences. Son frère, qui était réellement amoureux, ne pouvait se prêter à cette politique, et il allait se marier, sans attendre la dispense qu'on avait demandée au Pape, lorsque le Prince, voulant absolument rompre ce mariage, se servit d'une voie qui réussit ordinairement. On fit entendre au Prince de *Conti* qu'en épousant mademoiselle de *Chevreuse*, il n'aurait que les restes du Coadjuteur de *Noirmoutier* et de *Caumartin*. La Duchesse de *Longueville*, qui avait un grand crédit sur l'esprit du Prince de *Conti*, et qui était infiniment jalouse de la beauté de mademoiselle de *Chevreuse*, ne contribua pas peu à dégoûter son frère. Aussitôt tout fut rompu, sans même observer aucune bienséance. A ce motif de mécontentement contre les Princes, se joignit celui de la Princesse *Palatine*, qui joua un si grand rôle dans ces tems-là, et dont il est fait mention en plusieurs articles. Elle était irritée de ce qu'on lui avait manqué de parole dans une affaire essentielle. Pour mettre le Duc de *Beaufort* dans le parti des Princes, elle avait été obligée de promettre cent mille écus à la belle madame de *Montbason*, maîtresse du Duc; cette promesse ne put être exécutée, parce que le Prince de *Condé* s'en mocqua, lorsqu'il fut sorti de prison. La *Palatine*, outrée de cette injure, quitta le parti des Princes.

Les choses changèrent alors de face; les *frondeurs* prirent le parti de la Cour contre le Prince de *Condé*, et le forcèrent de se jetter entre les bras des Espagnols, pour se venger du Cardinal *Mazarin* et des *frondeurs*. Ce n'est pas qu'il ne balança long-tems avant que de se décider à une action qui répugnait à son cœur; mais l'amour et les femmes, qui lui avaient fait faire les premiers pas, achevèrent de le persuader. Ce Prince était alors amoureux de madame de *Châtillon*; le Duc de *Nemours* qui était aussi

vivement attaché à cette dame, ne voyait pas tranquillement un semblable rival; et, comme la guerre seule pouvait rompre cette liaison, il exagérait au Prince la nécessité de prendre les armes. La Duchesse de *Longueville*, de son côté, qui avait pour le Prince de *Conti*, et pour d'autres, des sentimens trop tendres, soufflait de toutes ses forces le feu de la révolte, parce que le Duc de *Longueville*, son mari, qu'elle craignait et n'aimait pas, la pressant de l'aller trouver en Normandie, elle jugeait qu'il n'y avait que le désordre des affaires publiques qui pût justifier ses retardemens aux yeux d'un mari jaloux et capable de se porter aux dernieres extrémités. Le Prince fut encore beaucoup irrité de ce que le Duc de *Mercœur*, qui s'était retiré à Cologne auprès du Cardinal *Mazarin*, y avait secrètement épousé mademoiselle de *Mancini*, nièce du Cardinal, mariage auquel le Prince de *Condé* n'avait jamais voulu consentir. Voilà donc l'amour et les femmes causes d'une guerre civile, qui fit bien du mal à la France, et donna bien des regrets au *Grand Condé*.

* Madame de *Châtillon*, dont ce Prince était amoureux, méritait bien peu sa tendresse, si l'on doit ajouter foi à l'anecdote suivante. Le Duc de *Châtillon* venait de mourir des suites d'une blessure qu'il avait reçue au combat de la porte Saint-Antoine; sa mort laissait à sa femme la liberté de prouver au Duc de *Nemours* combien elle l'aimait, ce qu'elle n'avait osé faire jusques-là qu'avec de grandes précautions. Elle lui donna rendez-vous, le jour même de l'enterrement de son mari. Ces momens ordinairement pleins de charmes pour deux amans, furent troublés par les cris et les pleurs d'une des femmes de madame de *Châtillon*, nommée la *Bourdeaux*. Le Duc de *Nemours*, en homme adroit, ne voulant pas être troublé dans ses plaisirs, appaisa cette grande douleur, en promettant quatre mille écus à cette femme: les pleurs cessèrent, et le Duc jouit tranquillement de son bonheur. Il le méritait, si l'on en juge d'après son portrait fait par un de ses contemporains: « Le Duc de *Nemours* avait les cheveux fort » blonds, le nez bien fait, la bouche bien faite et de belle

» couleur; il avait la plus jolie taille du monde, et, dans » ses moindres actions, une grâce qu'on ne pouvait assez » admirer, l'esprit fort enjoué et badin, etc. » *

Le combat donné au faubourg Saint-Antoine, et dans lequel fut blessé le Duc de *Châtillon*, fut une suite de la guerre civile. Le Prince de *Condé*, à la tête des rebelles, avait été obligé de se retirer dans ce faubourg, où il était assiégé par l'armée royale commandée par le Vicomte de *Turenne*. Ces deux héros déployèrent dans cette action toutes les ressources de leurs talens, et donnèrent les preuves les moins équivoques d'une bravoure incroyable. Le Prince néanmoins, malgré son activité et sa valeur, était prêt de succomber, parce que les troupes royales étaient continuellement rafraichies; une femme le sauva. *Mademoiselle*, fille de M. le Duc d'*Orléans*, oncle du Roi, voulant la guerre pour se venger de la Reine et du Cardinal, qui l'empêchaient d'épouser *Louis XIV*, fit un effort sur l'esprit incertain de son père, et obtint qu'il se déclarât pour le Prince de *Condé*. Les portes de la ville furent ouvertes, et le canon de la bastille ayant commencé à tirer sur l'armée royale, elle se retira.

* *Le Grand Condé* mourut en 1686, laissant pour fils *Henri-Jules de Bourbon*, Prince de *Condé*.

« Le *Grand Condé* n'était pas beau: son visage était d'une laide forme; il avait les yeux bleus et vifs, et dans son regard se trouvait de la fierté. Son nez était aquilin; sa bouche était fort désagréable, à cause qu'elle était grande, et ses dents trop sorties; mais dans toute sa physionomie il y avait quelque chose de grand et de fier, tirant à la ressemblance de l'aigle. Il n'était pas des plus grands; mais sa taille en soi était toute parfaite. Il dansait bien, et avait l'air agréable, la mine haute et la tête fort belle. L'ajustement, la frisure et la poudre lui étaient nécessaires pour paraître tel; mais il se négligeait beaucoup.» *

* CONDÉ. (Louis-Henri, Prince de)

Louis-Henri, Duc de *Bourbon*, Prince de *Condé*,

plus connu sous le nom de *Monsieur le Duc*, fut nommé premier Ministre, après la mort du Régent. « Si, dit un » historien, M. le Duc d'*Orléans* avait été gouverné par » un vil intrigant, (le Cardinal *Dubois*) *M. le Duc* le » fut par une femme galante, qui voulut régner à sa place. » La Marquise *de Prie*, femme de l'Ambassadeur de » France à Turin, l'asservit au point de régir la France » au gré de son caprice. Cependant le peuple qui espère » toujours être heureux, et qui l'est si rarement, crut » qu'un changement dans le ministère allait améliorer » son sort; il vit avec plaisir *M. le Duc* succéder au Ré» gent. »

Un auteur fait de ce Prince le portrait suivant: « Moins » capable que son prédécesseur, mais autant livré que lui » à la débauche, il était grand, maigre, d'une figure peu » revenante, d'une humeur brusque et peu commode; » curieux, et aimant les choses rares et précieuses, pos» sesseur d'une très-belle femme dont il ne connaissait pas » tout le prix; cherchant ailleurs des plaisirs qu'il n'était » pas en état de goûter; faisant une belle et grande dé» pense, etc. »

Si au moins la Marquise *de Prie*, qui avait pris un si grand empire sur l'esprit de son amant, lui eût été fidelle; mais ayant oublié ce qu'elle devait à son mari, en outrageant publiquement son honneur, elle ne ménagea pas davantage celui de *M. le Duc*. Comme elle s'était attachée à lui plus par ambition que par amour, elle se laissa facilement séduire par les grâces et les talens du Duc de *Richelieu* qui, quoique jeune encore, avait déjà la plus grande célébrité auprès des femmes. « Il connaissait le caractère léger de » madame *de Prie*, et il se laissa gagner de primauté en » infidélité, pour qu'elle n'eût point de reproche à lui faire; » il sut faire valoir sa résignation, et resta son confident et » son ami. » Au moyen de cette prudente indulgence, la Marquise lui dévoilait les secrets les plus intéressans.

Telle était la femme qui tenait entre ses mains les destinées de la France. N'ayant d'ailleurs, pour remplir un objet aussi important, ni ces talens, ni ce courage, ni ces

grandes vues qui sont si nécessaires, uniquement occupée de son ambition, de son intérêt personnel, elle ne voyait rien au-delà, pas même ce qui pouvait attirer à son amant, à son bienfaiteur, cette estime et cette considération qui seules pouvaient le soutenir dans le poste qu'il avait demandé.

Je ne parlerai pas des premières opérations de son ministère relatives au déplacement de toutes les créatures du Régent : c'est ordinairement la première chose que fait un Ministre, un homme en place; on en trouve rarement qui aient l'ame assez grande, qui soient assez animés de l'amour du bien public pour ne pas détruire tout ce que leurs prédécesseurs ont fait, sans en excepter ce qui peut être utile et avantageux à l'État. Ce fut la conduite que tint *M. le Duc* pour le mariage de *Louis XV*, et en cela, comme presque en tout, il ne suivit que l'impulsion de sa maîtresse.

Depuis trois ans ce mariage avait été arrêté par le Régent avec l'Infante d'Espagne: cette Princesse était même en France depuis ce tems, attendant l'époque où ce mariage pourrait être célébré. Mais ce projet, quelqu'avancé qu'il fût, ne plaisait point à madame *de Prie*, parce qu'elle voulait donner au Roi une femme qui n'eût d'autre appui que celui de *M. le Duc* et le sien. Certainement cette façon de penser serait ridicule, quand il ne s'agirait que de l'établissement d'un simple particulier; mais lorsqu'il est question de marier un Roi, le chef d'une grande nation; lorsqu'en anéantissant un accord solennel, déjà presque effectué, on est sûr d'insulter gravement une nation puissante et amie; lorsqu'on doit prévoir que les suites de cette injure ameneront infailliblement la guerre, le plus grand fléau de l'humanité, il semble qu'on devrait y réfléchir sérieusement, et au moins n'agir que d'après des motifs qui puissent être approuvés du plus grand nombre. Toutes ces considérations n'arrêtèrent point madame *de Prie:* elle fit résoudre par son amant le renvoi de l'Infante, ensuite elle s'occupa à la remplacer.

D'abord il fut question de mademoiselle de *Vermandois*, sœur du Ministre. Elle était au couvent à Tours; madame

de Prie alla la voir sous un nom supposé. La Princesse la reçut avec hauteur, même avec mépris : dès ce moment tout espoir lui fut ôté.

Alors l'impérieuse favorite, toujours conduite par son égoïsme, jetta les yeux sur une Princesse de Pologne, fille de *Stanislas Leczinski*, Roi détrôné. « On fit entendre à madame *de Prie* qu'elle aurait le plus grand ascendant sur cette Reine ; qu'elle la gouvernerait, cette Princesse ne pouvant ignorer ce qu'elle aurait fait pour la mettre sur un trône qu'elle n'aurait jamais dû occuper. « En vain, dans un mémoire qu'on présenta à *M. le Duc*, on faisait observer « qu'il y avait une disproportion énorme de toutes choses entre un aussi grand Prince, (*Louis XV*) et une fille sans état, sans naissance que celle de la plus ordinaire noblesse de Pologne, d'un âge peu convenable, et d'avantages personnels médiocres, fille que le grand Chambellan de France se vantait hautement d'avoir refusée ; (*a*) qu'en contractant cette alliance, on prenait un fardeau plus pesant qu'on ne pensait, puisqu'on se chargeait de gens qu'on ne saurait contenter. On proposait ensuite deux Princesses d'une maison illustre, la fille du Duc régnant de

(*a*) On prétend que cette Princesse avait été proposée à un simple Colonel, le Comte, puis Duc et Maréchal *d'Estrées* ; on rapporte à cet égard une anecdote dont on assure la véracité. « Le Roi *Stanislas*, retiré à Weissembourg, y était sous la protection de la France, et, pour lui faire honneur, on entretenait quelques régimens dans cette place, dont les Officiers lui formaient une sorte de Cour. Entr'eux était le Comte, depuis Maréchal *d'Estrées*. Jeune alors, il était beau, bien fait, leste, et très-propre à plaire aux femmes. *Stanislas* s'aperçut que sa fille avait pris du goût pour lui : un jour il le tire à part, l'entretient là-dessus, et lui déclare que, n'ayant aucun espoir de remonter sur le trône de Pologne, il ne doute pas cependant qu'on ne lui fasse justice, et qu'il ne recueille les biens qui lui reviennent dans ce Royaume ; que cela le met dans le cas de donner une dot très-opulente à sa fille, et de lui faire épouser même quelque petit Souverain ; mais qu'il préfère le bonheur de cette enfant chérie à ce qui pourrait flatter son ambition ; qu'il a remarqué combien il lui plaisait, et qu'il n'était pas éloigné de la lui donner en mariage, si, à sa naissance déjà illustre, il peut joindre quelque dignité marquante pour sa postérité, comme un Duché-Pairie.

Saxe-Lezenoss, et celle du Duc régnant de *Saxe-Meinungen*. « Mais le parti était pris ; la fille d'un Roi détrôné, plus âgée que *Louis XV*, sans ressources, sans États, n'apportant que des prétentions chimériques, fut préférée aux plus grandes Princesses. Le crédit de la maîtresse de *M. le Duc* fut assez grand pour couvrir de honte la Nation Française par le renvoi de la jeune Infante d'Espagne dont le mariage était arrêté avec le Roi. On manquait, sans raisons, au petit-fils de *Louis XIV*, à *Philippe V*, oncle du Roi, pour faire un choix qui étonna l'Europe entière. Voilà un grand exemple du pouvoir sans bornes des Ministres qui sacrifient tout à leurs intérêts, à leur ambition, et souvent aux caprices de leurs maîtresses. »

Le mariage se fit, et quoiqu'il fût le fruit d'une plate intrigue, blâmable alors, il devint, par une suite d'événemens, très-utile à la France, en lui assurant l'acquisition des Duchés de Lorraine et de Bar dont le père de la Reine eut d'abord l'usufruit. Il faut convenir qu'une autre alliance avec les plus grands Monarques de l'Europe n'aurait jamais procuré d'avantages aussi solides au Royaume; mais ni *M. le Duc*, ni sa maîtresse ne voyaient si loin; ils ne consultaient tout uniment que leurs passions, et ne songeaient qu'aux moyens de satisfaire long-tems leur avidité.»

Ils s'aperçurent bientôt qu'ils s'étaient trompés dans toutes leurs démarches. Le Duc de *Richelieu* venait de finir glorieusement son ambassade à Vienne où on l'avait envoyé pour empêcher que l'Empereur ne partageât la colère du Roi et de la Reine d'Espagne, furieux de l'affront qui leur avait été fait par le renvoi de l'Infante, lorsqu'il apprit un grand changement arrivé à la Cour de France.

D'Estrées était ardent et empressé de faire son chemin. Après avoir répondu d'abord avec la modestie convenable, il avoua qu'une passion tendre et respectueuse l'enflammait pour la Princesse; mais qu'il n'aurait jamais osé porter ses vœux si haut ; qu'encouragé cependant par les bontés de Sa Majesté, il va tâcher de s'en rendre digne. Il partit enfin, et sollicita la dignité exigée; mais le Régent qui n'aimait pas les *Louvois*, rejetta la proposition. »

L'Évêque de Fréjus, depuis Cardinal de *Fleury*, qui avait été précepteur du Roi, était parvenu à faire exiler *M. le Duc* en 1726, et à se mettre à sa place, sans avoir le titre de premier Ministre, mais en ayant réellement toute l'autorité qu'il conserva jusqu'à la fin de sa longue vie.

Un auteur contemporain parle de madame *de Prie* de la manière suivante: « Il n'y avait rien d'aussi joli qu'elle quand elle partit pour Turin en 1714, pour suivre son mari qui y allait en ambassade. Elle était d'une taille déliée et au-dessus de la commune, une figure, un air de nymphe, le visage délicat, de jolies joues, le nez bien fait, des cheveux cendrés, des yeux un peu chinois, mais vifs et gais, et en tout une physionomie fine et distinguée. Tous les talens dont la coquetterie sait faire usage, la nature les lui avait donnés. Elle avait une voix légère comme sa figure; elle était grande musicienne, touchait bien le clavecin, enfin c'était de quoi faire la plus jolie maîtresse du monde; mais sa folie était de gouverner l'État, et quelque désir qu'elle eût d'acquérir du bien, elle se serait contentée d'une médiocre fortune, pourvu qu'elle eût dominé. Il est vrai que l'ambition ne pouvait rien sur la galanterie, elle était galante sans être sensible; pour avoir plus de quoi remplir son tems, elle menait de pair les amours et les affaires. Elle aimait le plaisir avec la même vivacité que les choses sérieuses; tout cela occupait sa tête, et la tenait toujours dans une espèce de convulsion et d'ivresse qui faisaient d'elle une personne véritablement singulière.

» Elle n'avait que quinze ans quand elle alla à Turin, et ce fut là qu'elle commença à entendre parler d'affaires, et à se mêler de celles de l'ambassade. Bientôt le mauvais état de la fortune de M. *de Prie*, et la chute totale de *Pleineuf*, son beau-père, fit penser à M. *de Prie* à quitter un emploi qu'il n'était pas en état de soutenir. Il imagina de faire partir madame *de Prie*, pour venir solliciter en France quelque pension qui les mît en état de subsister. Envoyer une femme de dix-huit ans à la Cour, belle comme le jour, on entend bien ce que cela veut dire. Madame *de Prie* entra de bien bonne foi dans les vues de son

mari, et arriva à Paris dans la ferme résolution de les remplir. »

Elle n'avait pas de projets médiocres, et sa coquetterie se tourna d'abord sur M. *d'Orléans;* ce n'est pas que ce fût une conquête difficile à faire, mais enfin c'était le premier homme de l'Etat, et, quelque décrié qu'il fût sur la galanterie, elle se flatta de lui plaire et de s'emparer de son esprit. L'un était plus aisé que l'autre; mais elle échoua à tous les deux, soit qu'elle ne plût pas à M. *d'Orléans*, soit qu'il la regardât comme maîtresse trop dangereuse. Madame *de Prie* voyant le peu de succès de cette première tentative, se retourna bien vite. On comprend que *M. le Duc* seul lui convenait, puisqu'il n'avait que M. *d'Orléans* au-dessus de lui. Elle alla souvent chez madame la Duchesse la jeune: elle y vit le Prince, bientôt elle l'eut rendu amoureux; il venait la voir dans un petit appartement qu'elle louait cinq-cents livres auprès de la Conception. *M. le Duc* quitta madame de *Sabran*, et il fut question de conclure. Quelque ambition qu'eut madame *de Prie*, quand elle se vit au moment de se livrer à un homme dont la figure était extrêmement dégoûtante, quoiqu'il fût assez bien fait, elle y sentit une répugnance horrible, et fut prête cent fois à renoncer à son projet. *Senneterre* qui était son ami, comme il l'avait été et l'était encore de sa mère, lui représentait l'état malheureux de ses affaires, et les avantages qu'elle pouvait tirer de cette liaison, tout cela ne rendait pas *M. le Duc* plus agréable à ses yeux. Il fallut pourtant enfin se décider, mais ce fut avec une horreur qu'elle témoignait par un torrent de larmes toutes les fois qu'elle allait le trouver. Elle renvoya M. d'*Alincourt* avec qui elle vivait. Il fallait faire ce sacrifice à son premier amant pour être en droit de ne lui en plus faire. On disait aussi qu'elle avait eu Milord *Stairs*. Quoi qu'il en soit, son affaire devint publique avec *M. le Duc*, et elle fut sa maîtresse déclarée.... L'empire qu'elle prit sur son amant fit que M. *d'Orléans* chercha à la gagner. Elle eut cent mille écus au renouvellement des fermes, et elle gagna quinze cent mille livres au système.

Cette femme était si fort l'esclave de ses plaisirs et de son tempérament fougueux, que, lorsqu'elle fut exilée à Courbe-Épine, et une heure avant son départ, elle passa dans son cabinet, où elle avait fait venir un amant obscur dont elle prit congé. Ils étaient apparemment trop occupés l'un de l'autre, ou trop pressés pour songer à fermer les fenêtres, de sorte que de celles d'une maison voisine, quelques personnes furent témoins de ces tendres adieux. Elles n'en gardèrent pas le secret; et comme elles n'étaient pas assez près pour distinguer exactement le rival favorisé de *M. le Duc*, et qu'elles étaient fort éloignées d'en soupçonner le secrétaire du mari, on en fit honneur et des plaisanteries au seul homme qu'on sut avoir dîné avec elle ce jour-là, et qui le conta à l'auteur qui rapporte cette anecdote.

Madame *de Prie* mourut à Courbe-Épine en 1727, un an après la disgrâce de *M. le Duc*, et à l'âge de vingt-neuf ans. (*a*)

Louis-Henri, *Prince de Condé*, mourut à Chantilly en 1740. *Marie-Anne de Bourbon*, fille du Prince de *Conti*, sa première femme, étant morte sans enfans, le Prince épousa la fille du Landgrave de *Hesse-Rhinfels-Rottembourg*, de laquelle il eut *Louis-Joseph*, Duc de *Bourbon*, Prince de *Condé*, qui vit encore. *

*CONFUCIUS.

« *Confucius*, ou *Cong-fa-tsé*, naquit à la Chine dans une ville du royaume de Lu, qui est aujourd'hui la province de Chantong, 551 ans avant Jésus-Christ, et deux ans avant la mort de *Talès*, l'un des sept sages de la Grèce. Il fut contemporain de *Pythagore* et de *Solon*, et antérieur de quelques années à *Socrate*. Son père nommé *Chelianghe*, descendait de *Tilsié*, vingt-septième Empereur de la seconde race de *Chang*; sa mère, qui se nommait *Ching*, tirait son origine de l'illustre famille de *Yeu*. »

Après avoir parcouru divers petits royaumes de la Chine,

(*a*) Voyez l'article *Prie*.

où *Confucius* entreprit, par ses exhortations et ses exemples, d'introduire l'amour et la pratique de la vertu, il fut rappellé dans le royaume de *Lu*, sa patrie, pour y remplir les premiers postes. » Il y recueillit de si heureux fruits de ses soins, que dans l'espace d'environ trois mois, le Roi, les Grands et le peuple changèrent entièrement de conduite. Une révolution si prompte allarma les Princes voisins, jusqu'à leur faire conclure que le Roi de *Lu* deviendrait trop puissant avec les conseils d'un tel Ministre.

« Le Roi de *Tsi* prit une voie fort étrange pour arrêter les progrès de cette réformation. Sous le voile d'une ambassade il envoya au Roi de *Lu* et aux principaux Seigneurs de sa Cour un grand nombre de belles filles, qui avaient été élevées dans l'exercice de la danse et du chant, et qui étaient capables d'amollir les cœurs par le pouvoir de leurs charmes. Ce stratagême ne réussit que trop heureusement; l'intérêt des mœurs et du bien public ne résista point à l'attrait du plaisir. En vain *Confucius* s'efforça, par ses remontrances, de ramener le Prince et ses sujets à la raison; dans le chagrin de ne pouvoir se faire écouter, il abandonna cette Cour et des emplois dont il n'avait plus d'utilité à tirer pour ses vues. » On sait que le Prophête *Balaam* donna le même conseil aux Madianites contre les Israélites, et qu'il eut au moins le même succès. (*a*)

Le sage *Confucius* mourut dans sa patrie à l'âge de soixante-treize ans; il fut pleuré de tout l'Empire. Dans les temples qu'on lui a fait bâtir, on lit en plusieurs endroits ces mots en gros caractères: *Au Grand Maître; au premier Docteur; au Saint; à celui qui a donné les instructions aux Empereurs et aux Rois.* On prononce tous les ans son éloge, qui ne contient jamais plus de sept à huit lignes.

Confucius était d'une taille haute et bien proportionnée; il avait la poitrine et les épaules larges, les yeux grands,

(*a*) Voyez l'article *Israélites*.

le teint olivâtre, la barbe longue, le nez un peu aplati, la voix forte et sonore.

Il ne sera pas inutile d'observer que la famille de *Confucius* passe encore aujourd'hui pour la plus noble, et pour la seule véritablement noble, tant par rapport au mérite extraordinaire de ce grand philosophe, que par rapport à son ancienneté. Tous les Empereurs ont constamment honoré un de ses descendans du titre de *Cong* ou de Duc, et la ville où est né ce sage est toujours gouvernée par un mandarin de sa famille. *

* CONSTANTIN VI.

L'Empereur *Leon IV*, surnommé *Chazare*, (*a*) fils de *Constantin Copronyme*, eut pour successeur son fils *Constantin VI*, qui, étant encore en bas âge et ne pouvant tenir les rênes de l'Empire, les laissa entre les mains de l'Impératrice *Irène*, sa mère, Princesse ambitieuse, capable de tout sacrifier, même les sentimens de la nature, au plaisir de régner. Elle était athénienne, « et, dit un historien, on n'aurait pu trouver dans toute l'étendue de l'Empire une épouse d'un génie plus vaste, plus souple et plus dissimulé, et en même tems plus hardi et plus ferme, plus capable à la fois d'actions héroïques et de grands crimes. »

On demanda d'abord en mariage pour le jeune Empereur une Princesse de France : c'était *Rotrude*, fille de *Charlemagne*, qui était déjà instruite de la langue grecque et des mœurs de l'Orient, par un eunuque resté à la Cour de France. La Princesse se préparait à partir pour Constantinople, lorsque *Irène*, craignant que cette jeune femme ne prît trop d'empire sur l'esprit de *Constantin*, et ne diminuât son crédit, fit rompre brusquement le mariage projetté, et fit épouser à son fils une fille nommée

(*a*) Il fut ainsi surnommé, parce que *Irène*, sa mère, était fille du Kan des *Chazares*, peuple qui habitait le pays qu'on appelle aujourd'hui Crimée.

Marie, parfaitement belle, qu'elle fit venir d'Arménie, mais d'une naissance obscure, et peu capable de porter ombrage à son ambition.

Cependant le jeune Empereur, las de se voir en tutelle, fit quelques démarches pour se saisir de l'autorité : ces démarches furent appuyées par une partie des troupes qui proclamèrent *Constantin* seul Empereur. *Irène* eut alors recours aux prières, aux caresses, et elle gagna son fils qui consentit à régner conjointement avec elle. Ce partage déplaisait encore beaucoup à *Irène ;* elle craignait même de se voir bientôt enlever ce qu'on venait de lui accorder avec tant de peine : l'amour la servit mieux qu'elle n'aurait osé l'espérer.

Constantin n'avait épousé *Marie* que malgré lui, et, par une suite de sa complaisance pour sa mère, « il la prit en » aversion, et chercha à rompre son mariage quand il se » vit le maître. *Irène*, sa mère, qui l'avait obligé à le » contracter, lui conseilla elle-même de le dissoudre ; » voulant le rendre odieux à tout le monde et ramener » ainsi à elle la souveraine autorité. Ce qui poussait prin» cipalement le jeune Empereur, était l'amour qu'il avait » conçu pour *Théodote*, une des filles de la chambre de » *Marie*, qu'il voulait épouser. »

Ce projet rencontra les plus grandes difficultés. *Constantin* disait en vain que *Marie* avait voulu l'empoisonner ; qu'il ne pouvait plus vivre avec une femme qui avait voulu attenter à sa vie, personne n'ajouta foi à cette accusation. On savait que l'amour de l'Empereur pour *Théodote* était le seul crime de *Marie*, et le Patriarche *Taraise*, homme respectable par ses vertus, refusa constamment de se prêter aux volontés du Prince. Cette résistance ne fit que l'irriter : il força *Marie* à se rendre dans un couvent de religieuses et à se faire raser. Alors, après avoir fait encore de nouveaux et de vains efforts pour engager le Patriarche à célébrer son mariage avec *Théodote*, il trouva un prêtre nommé *Joseph*, abbé et économe de l'église de Constantinople, qui se prêta à ses désirs, et fit la cérémonie.

« Cette action de l'Empereur causa un grand scandale ;
» non-seulement à Constantinople, mais dans les autres
» villes et les provinces les plus éloignées. Les Gouverneurs
» et les autres personnes puissantes suivaient l'exemple de
» l'Empereur; les uns chassaient leurs femmes, les autres
» en gardaient plusieurs à la fois, et la débauche était
» publique. »

Saint *Platon* et Saint *Théodore Studite*, son neveu, abbé du monastère de Saccudiou, qui jouissaient de l'estime générale, à cause de leurs vertus, crurent devoir s'opposer au scandale ; ils se séparèrent de la communion de l'Empereur. *Théodore* et plusieurs de ses moines, après avoir été déchirés de coups, furent envoyés en exil à Thessalonique par ordre de *Constantin; Platon* fut enfermé dans une cellule. Cette persécution excita le zèle des moines et des évêques de la Chersonnèse, du Bosphore, des côtes et des îles voisines, l'Empereur fut déclaré excommunié. Ce jeune Prince, sans expérience, ignorait combien était redoutable le crédit de cette foule de fainéans qu'il persécutait; et *Irène* voyant combien cette conduite lui faisait de tort dans l'esprit, même des gens de bien aveuglés par le fanatisme et les préjugés, prenait le parti des persécutés, pour rendre son fils encore plus odieux.

Lorsque cette Princesse ambitieuse eut amené les choses dans l'état qu'elle désirait, elle gagna les principaux Officiers; *Constantin* fut arrêté, renfermé dans une prison où on lui creva les yeux avec tant de violence qu'il manqua d'en mourir. Les exilés furent rappellés; le prêtre *Joseph* fut chassé et déposé, et *Irène* régna seule encore pendant cinq ans. Ce fut *Nicéphore* qui, s'étant fait déclarer Empereur, relégua *Irène* dans l'île de Lesbos, où elle mourut en 803.

Constantin VI, qui n'était alors âgé que de vint-sept ans, s'accoutuma à son malheur, et survéquit à sa mère. On lui a donné le surnom de *Porphyrogénète*. De son mariage avec *Marie*, il eut une fille nommée *Euphrosine*, qui épousa ensuite *Michel-le-Bègue*. *

CONSTANTIN IX.

CONSTANTIN IX.

Depuis long-tems *Zoé*, fille de *Constantin VIII*, Empereur de Constantinople, était accoutumée à donner l'empire avec sa main; et il fallait que le désir de régner fût bien puissant, puisque cette Princesse dont la conduite dissolue et criminelle était connue de tout l'empire, (*a*) trouvait des hommes assez hardis pour l'épouser. Elle avait fait périr *Romain III*, son premier mari; elle s'était débarrassée successivement de *Michel IV* et de *Michel V*, lorsqu'entraînée par l'habitude du libertinage, quoiqu'âgée de soixante-deux ans, elle voulut encore épouser un de ses amans nommé *Constantin-Artoclinès*. Malheureusement il était déjà marié, et sa femme ne voulant pas, comme celle de *Romain III*, céder un mari qu'elle aimait, voyant en même tems que sa résistance serait vaine contre l'autorité, elle aima mieux empoisonner *Constantin* que de le voir passer dans les bras d'une autre.

Zoé se consola facilement de cet événement; elle avait encore assez d'autres amans pour pouvoir choisir. Ce fut *Constantin-Monomaque* qui eut la préférence. Il épousa la Princesse, et fut couronné Empereur sous le nom de *Constantin IX*. Cependant il avait fait ses conditions: il vivait publiquement avec une jeune veuve parfaitement belle et d'une famille très-illustre, nommée *Selerene*, et fille de *Romain Selerus*. « Cette intrigue connue de *Zoé* » ne l'avait point dégoûtée de *Monomaque*; l'habitude de » la débauche avait émoussé en elle le sentiment de jalousie; le mariage n'était plus dans son esprit qu'une » affaire de politique; elle était disposée à passer à un mari » tous ses écarts, pourvu qu'il lui laissât la même liberté. »

L'Empereur en conséquence fit venir *Selerene* à Constantinople, l'environna de tout l'éclat de la majesté impériale, la logea même dans son palais, et ne mit plus de différence

(*a*) Voyez l'article *Romain III*.

entre elle et son épouse légitime. On rendait à ces deux femmes les mêmes honneurs. « On disait que, par un traité » secret, elles étaient convenues de posséder le Prince en » commun, et par indivis. Elles l'accompagnaient à droite » et à gauche, quand il paraissait en public; leur apparte- » ment n'était séparé que par celui du Prince. L'Impéra- » trice n'y entrait qu'après s'être informée s'il n'était pas » avec *Selerene*. Ce désordre avait pris une forme si régu- » liere qu'il semblait que la qualité de maitresse du Prince » fût devenue la première dignité du palais. On ne sait si » l'union de ces deux rivales, si contraire à la nature, au- » rait subsisté long-tems. *Selerene* arrivée, par l'infamie, » au comble de la gloire, fut emportée par une maladie ra- » pide, dans les premières années du règne de son amant. » Avant sa mort, elle fut cause de grands troubles dans l'empire.

Un Général grec, nommé *Moniacès*, envoyé en Italie par *Zoé*, avant son mariage avec *Constantin*, y rétablissait la réputation des armes de l'empire. Il avait battu les Lombards et les Normands; plusieurs villes s'étaient rendues; l'Apulie toute entière allait rentrer sous la puissance des Grecs, lorsque *Moniacès* tourna ses armes contre l'empire.

« Ce guerrier possédait en Orient de grandes terres qui touchaient celles de *Romain Selerus*, et ce voisinage donnait lieu à de vives contestations. *Moniacès* d'un caractère bouillant et impétueux, avait voulu plusieurs fois tuer *Selerus* qui n'avait évité la mort que par la fuite. Lorsque *Monomaque* fut Empereur, *Selerus* devenu puissant par le crédit de sa sœur *Selerene*, se vit en état de se venger de son ennemi. Il profita de son absence pour envahir une partie de ses terres, *il lui fit même l'affront le plus sensible en débauchant sa femme*, et, pour achever de le perdre, il engagea le Prince à le dépouiller du commandement, et à le rappeller à Constantinople. *Moniacès* au désespoir de voir que ses services n'étaient payés que par des outrages, et sentant bien qu'il serait mal reçu à la Cour, où la sœur de son ennemi était toute-puissante, résolut de n'y retourner qu'en maitre et les armes à la main. »

Cette révolte eut d'abord quelque succès: l'armée aux ordres de *Moniacès* embrassa vivement ses intérêts ; les troupes envoyées contre lui par l'Empereur furent taillées en pièces, et celui qui les commandait y perdit la vie. *Moniacès*, fier de cet avantage, prit la pourpre et le titre d'Empereur ; mais il fut battu par les Normauds qu'il n'avait pu gagner. Décidé alors à marcher contre Constantinople, il se met en route, et défait une armée qu'on envoyait contre lui ; mais sa victoire lui coûta la vie, il fut tué d'un coup de flèche en combattant à la tête de ses troupes.

Constantin IX, échappé à ce danger, en courut un autre l'année suivante, encore à cause de sa maitresse. On faisait une procession solennelle à laquelle assistait l'Empereur. Une voix qui s'éleve du milieu de la foule, s'écrie; *Point de Selerene, vivent nos Princesses Zoé et Théodora ; Que Dieu les préserve du malheur qui les menace.* On avait persuadé au peuple que *Selerene* voulait se défaire des deux Princesses. Heureusement elles apaisèrent le tumulte, en parlant aux séditieux, sans quoi *Monomaque* aurait été mis en pièces.

Zoé mourut en 1052, âgée de soixante-quatorze ans, et, malgré le scandale qu'elle avait donné dans l'empire, elle fut regrettée par *Constantin*. Ce Prince mourut lui-même deux ans après, et eut pour successeur *Théodora*, sœur de *Zoé*, déjà fort avancée en âge, et qui ne régna que deux ans. *Michel VI*, surnommé *Stratiotique*, lui succéda l'an 1056. *

* CONTI (Louis-Armand de)

Louis-Armand de Bourbon, Prince de *Conti*, était fils de *François-Louis de Bourbon*, Prince de *Conti*, et de *Marie-Thérèse de Bourbon-Condé*. Il épousa *Louise-Elisabeth de Bourbon-Condé*, fille de *Louis de Bourbon-Condé*. La jeune Princesse, obligée par état de fréquenter la Cour du Régent, y vit malheureusement et trop souvent des exemples scandaleux qui la séduisirent, et elle oublia

dans les bras de l'amour cette honnêteté et cette pudeur qui devraient toujours être le principal ornement du beau sexe.

Parmi tous les aimables débauchés qui étaient admis dans la faveur du Régent, on distinguait le Marquis de *La Fare*. Il chercha à plaire à la Princesse de *Conti*; il y parvint, et ne tarda pas à être heureux. Il est rare que deux amans soient long-tems sans avoir quelque dispute; c'est, dit-on, un des moyens employés par l'amour pour obtenir de nouvelles faveurs. Ce ne fut pas ce motif qui brouilla la Princesse avec son amant, elle n'avait plus rien à lui refuser; mais *La Fare* était devenu infidèle, et la jalousie fit sentir toutes ses fureurs à la Princesse.

Le Duc de *Richelieu*, qui avait envie d'ajouter cette conquête à tant d'autres, et de partager le bonheur de *La Fare*, « avait été témoin d'une scène de jalousie survenue entre les deux amans, où la Princesse montra un esprit et une sensibilité qui l'enchantèrent. Ayant trouvé l'occasion de lui parler en particulier, il la plaignit des chagrins qu'elle éprouvait, l'assura qu'elle méritait de trouver un homme qui lui sacrifiât toutes les autres femmes, et sur-tout il s'étudia à rendre *La Fare* bien coupable. La Princesse était dans un de ces momens où l'on est disposé à recevoir favorablement toutes les mauvaises impressions qu'on veut nous donner: elle était persuadée qu'elle n'aimait plus *La Fare* qui lui était infidèle, et *Richelieu* lui montrait la vengeance comme une chose indispensable. L'amant fut quelques jours sans venir faire la paix; le dépit augmenta, et l'éloquence du Duc fit le reste.

« La Princesse étonnée suivit une impulsion qu'elle prit pour de l'amour. Elle avait besoin que l'ivresse de ses sens lui ôtât tout autre souvenir; mais malheureusement celui de *La Fare* venait souvent troubler sa tranquillité. Elle avait des remords qu'elle ne pouvait éloigner, et, malgré elle, ils l'assiégeaient sans cesse. Enfin *La Fare* parut repentant: amoureux et toujours aimable, il n'avait jamais cessé de l'être à ses yeux; la jalousie lui avait seulement ôté ses attraits pour quelques instans. Ce cœur était à lui, ce cœur avait été égaré par des désirs qu'un homme adroit

avait fait naître; mais il se sentait entraîné plus vivement que jamais vers le premier objet qu'il avait choisi. *La Fare* fut donc écouté avec d'autant plus d'indulgence qu'il répandait des pleurs : la Princesse en fut attendrie, et y joiguit les siens ; un pardon réciproque fut donné et reçu dans toutes les règles.

» Cependant la Princesse avait été faible avec *Richelieu;* il avait une lettre d'elle, il pouvait être indiscret, et elle voulait avoir la gloire de pardonner à un coupable, sans éprouver l'humiliation de le paraître elle-même. Elle écrivit au Duc qui se trouva d'abord embarrassé du message, parce qu'il avait un rendez-vous pour la même heure avec mademoiselle de *Charolois ;* (*a*) mais comme il ne manquait jamais de raisons pour s'excuser, il se rendit à l'invitation de la Princesse de *Conti*. Il s'attendait à lui voir partager ses transports, et fut très-étonné de la scène qui se passa. La Princesse se servit de détours pour ne point humilier son amour-propre, et finit par lui avouer qu'elle était réconciliée avec *La Fare*. Elle lui dit qu'une première impression s'effaçait difficilement, et que la vue et le repentir de son amant avaient ranimé en elle des sentimens qu'elle croyait éteints ; qu'elle était persuadée qu'il était assez généreux pour ne plus troubler une liaison qui faisait son bonheur, et sur-tout pour ensevelir à jamais dans le silence la faiblesse qu'elle avait eue ; que sa tranquillité dependait de sa discrétion, et qu'elle ne rougissait pas de descendre à la prière pour qu'il lui rendît les seules preuves qui pouvaient l'attester ; qu'il aurait dans son cœur le premier rang après *La Fare ;* qu'il serait son ami, et que l'amitié la plus tendre lui tiendrait lieu de l'amour.

» *Richelieu* n'aimait point à être prévenu en rupture. Piqué de cette déclaration qui annonçait une préférence marquée pour *La Fare*, il demanda à la Princesse une nouvelle preuve de ses bontés pour lui, avant de lui accorder ce qu'elle demandait : elle fut inexorable, sans cependant

(*a*) Voyez l'article *Richelieu*.

irriter l'homme qu'elle redoutait. Toute femme a facilement le don des larmes ; elle s'en servit pour l'attendrir. Le Duc, persuadé que ses efforts seraient inutiles, ou qu'ils ne lui procureraient que des momens peu agréables, voulut paraître généreux ; il rendit à la Princesse la lettre et le billet qu'elle exigeait, et promit de respecter son amour. Il en avait eu assez de la Princesse pour satisfaire sa vanité ; elle avait été infidelle, tout en adorant *La Fare*, et ce triomphe était assez beau sans en exiger davantage. »

Le Prince de *Conti* mourut en 1727 âgé de trente-un ans. Il fut père de *Louis-François de Bourbon*, Prince de *Conti*, mort peu de tems avant la révolution ; et *Louise-Henriette*, sa fille, a été mère du Duc *d'Orléans* que nous avons vu se souiller de toutes sortes de crimes, et périr sur un échafaud. *

CORBEAU.

Un jeune gentilhomme de Sées, petite ville de Normandie, fut envoyé par ses parens en l'Université d'Angers, pour y étudier en droit. Il fit connaissance avec une fille jeune, sage, belle et pleine d'esprit, mais peu favorisée des dons de la fortune ; elle se nommait *Renée Corbeau*, * et était fille d'un bourgeois de la ville. * La passion qu'elle inspira à l'étudiant en droit, fit tenter à ce dernier tous les moyens de s'introduire dans la maison du père ; il parvint non-seulement à être introduit dans cette maison, mais encore à plaire à la jeune personne qui l'avait enflammé. Ces deux amans brûlèrent bientôt de la même ardeur et ne virent de félicité que celle d'être éternellement unis. L'espoir de légitimer son amour égara la jeune fille : sa faiblesse ayant eu des suites fâcheuses, elle fut obligée de révéler sa faute à ses parens. Les reproches étaient inutiles, on ne pouvait empêcher que la chose ne fût ce qu'elle était : après avoir tenu conseil, il fut résolu que *Renée Corbeau* profiterait d'une feinte absence de son père et de sa mère, pour donner un rendez-vous à son

amant, et qu'on le surprendrait avec elle, ce qui fut exécuté. La crainte, la honte, l'amour firent tout promettre au jeune amant, qui signa sur-le-champ un contrat de mariage.

Le jeune homme ayant réfléchi sur l'engagement qu'il venait de prendre, prit la fuite, et vint avouer sa faute aux pieds de son père, qui lui pardonna. Pour apporter un obstacle invincible au mariage qu'il avait promis de contracter, il entra dans l'état ecclésiastique, reprit le sous-diaconat et le diaconat.

Rénée Corbeau instruite de la conduite de son amant, s'abandonna à toute la douleur d'une femme sensible et indignement trahie; mais son père prit des voies plus sûres pour le consoler, il rendit plainte en rapt de séduction, et l'amant fut décrété de prise de corps. Sur l'appel qu'il interjetta, l'affaire fut portée au parlement. La perfidie du jeune homme parut si odieuse aux magistrats, qu'ils le condamnèrent à avoir la tête tranchée, s'il n'aimait mieux épouser celle qu'il avait séduite. C'était le condamner au supplice, puisque l'engagement qu'il avait contracté, en prenant les ordres sacrés, ne lui laissait pas la liberté de choisir. Il fut donc remis entre les mains de l'exécuteur, et on lui donna un confesseur pour l'assister dans ces derniers momens.

Son amante infortunée ayant appris son sort, se rendit aussitôt dans le lieu où les juges étaient encore assemblés, et, les yeux baignés de larmes, elle leur adressa, dit-on, ce discours: *Messieurs, je viens offrir à vos yeux l'amante la plus malheureuse. En condamnant mon amant, vous avez cru que je n'étais pas coupable, ou du moins que ma faute pouvait être excusée; cependant vous me faites mourir du même coup qui lui donnera la mort; vous me faites subir la plus cruelle destinée, puisque l'infamie de mon amant va retomber sur moi, et que je mourrai déshonorée aussi bien que lui. Vous avez voulu qu'il réparât l'outrage fait à mon honneur, et le remède que vous apportez à mon mal me rend l'opprobre de tout le monde, et, malgré l'opi-*

nion où vous êtes que je suis plus malheureuse que criminelle, vous me punissez de la plus horrible de toutes les peines...... Vous êtes hommes avant d'être juges; vous avez éprouvé le pouvoir de l'amour, et vous pouvez juger quel tourment doit sentir celle qui se reproche la mort de l'objet de son amour : nul supplice ne peut égaler cette idée insupportable..... Mais je vais, Messieurs, vous ouvrir les yeux : je vous ai caché mon crime; je croyais devoir le faire, afin qu'on jugeât que je méritais que mon amant réparât mon honneur offensé. Pressée par les remords de ma conscience, je me vois obligée de vous dire que c'est moi qui l'ai séduit : je l'ai aimé la première; je lui ai communiqué le feu dont je brûlais : changez d'idée, regardez-moi comme la séductrice, punissez-moi, et sauvez mon amant. Si la Justice demande une victime, c'est moi qu'il faut choisir..... Comment pouvez-vous faire un crime à mon amant de s'être engagé dans les Ordres sacrés? cette action n'était point son ouvrage, sa volonté n'était point libre; il a été tyrannisé par son père. Comment, après lui avoir donné l'option, pouvez-vous choisir pour lui?... Je suis bien coupable à vos yeux, si vous ordonnez qu'il subisse une mort infâme, plutôt que de m'épouser. Son état, direz-vous, l'en empêche : il le croit ainsi, mais il s'abuse. Quoique fille et ignorante, l'amour m'a bientôt éclairée dans cette triste circonstance. Je sais, et vous ne l'ignorez pas, Messieurs, qu'il peut se marier avec une dispense du Pape : on attend un Légat; je la solliciterai cette dispense, et mon amour se flatte de l'obtenir; il vaincrait de plus grands obstacles. Daignez donc, Messieurs, vous attendrir sur le sort de deux amans infortunés, et surseoir au moins l'exécution de ce cruel arrêt. Mon malheureux amant est trop puni par la crainte qu'a dû lui inspirer tout l'appareil d'un supplice infâme. Conciliez donc en cette fatale occasion la piété avec la justice; ou, si vous me refusez, que je partage au moins le supplice de celui dont j'ai partagé le crime.

La beauté, la jeunesse et les larmes de cette malheu-

reuse amante attendrirent tous les cœurs. On alla aux opinions, et, d'un commun suffrage, on prononça qu'il serait sursis à l'exécution de l'arrêt pendant six mois.

Le Cardinal de *Médicis*, depuis Pape sous le nom de *Léon X*, vint en France quelque tems après; mais, malgré les instances qu'on lui fit, il refusa la dispense. (*a*)

(*a*) * Ce Prélat ne devait pourtant pas être si difficile pour de pareilles affaires, si ce qu'on rapporte de son élection au Pontificat est vrai. Je citerai les paroles de l'auteur qui rapporte l'anecdote. « Il n'y » avait pas encore trois mois que le Cardinal de *Médicis* était rentré » dans Florence, lorsque la mort du Pape *Jules II* l'obligea d'en » sortir pour aller à Rome. Il se fit porter dans une litière, à cause d'un » abcès qu'il avait aux parties que la pudeur défend de nommer, et voya- » gea si lentement que les obsèques du Pape étaient déjà faites et le » conclave commencé, quand il y arriva. Le conclave n'eut pas sitôt fini, » parce que les jeunes et les vieux Cardinaux persistaient dans une » égale obstination, sans une aventure bizarre qui les mit d'accord. Le » Cardinal de *Médicis* s'étant agité extraordinairement par le nombre » de visites qu'il faisait chaque nuit aux Cardinaux de sa faction, son » abcès s'ouvrit, et le pus qui en sortit exhala une telle puanteur que » toutes les cellules qui n'étaient séparées que par de légères cloisons » furent empestées. Les vieux Cardinaux dont le tempérament était » moins capable de résister aux malignes impressions d'un air si cor- » rompu, consultèrent les médecins du conclave sur ce qu'il y avait à » faire pour eux, et les médecins qui voyaient le Cardinal de *Médicis*, » et jugeaient de sa constitution plutôt par les mauvaises humeurs qui » sortaient de son corps, que par la vigueur de la nature à les pousser » dehors, répondirent, après qu'ils eurent été gagnés par les promesses » de *Bibiane*, que le Cardinal de *Médicis* n'avait pas encore un mois à » vivre. Cette condamnation le fit Pape, en ce que les vieux Cardinaux » pensant être plus fins que les autres, leur voulurent donner une sa- » tisfaction qu'ils pensaient ne devoir pas être de longue durée. Ils les » allèrent trouver et leur dirent qu'ils cédaient enfin à leur opiniâtreté, » à condition qu'on leur rendrait la pareille une autre fois : ainsi le Car- » dinal de *Médicis* fut élu Pape sous un faux donné à entendre, n'ayant » pas encore trente-six ans accomplis; et, comme la joie est le plus » souverain des remèdes, il recouvra bientôt après une santé si par- » faite que les vieux Cardinaux eurent sujet de se repentir d'avoir été » si crédules. » Ce qu'il y a de sûr, c'est que *Léon X* mena une vie très-voluptueuse. « Les plaisirs où il se plongeait trop souvent, et les » impudicités qu'on lui imputait, ternirent l'éclat de ses vertus. » *

Rénée Corbeau désespérée, alla se jetter aux pieds du Roi; c'était *Henri IV*, * Prince qui connaissait parfaitement et par expérience les faiblesses de l'amour; * il fut touché du courage et de la constance de cette belle fille. Il voulut bien demander lui-même la dispense au Légat, qui ne put la lui refuser. L'amant perfide et volage rougit de l'horrible trahison qu'il s'était permise, et fut convaincu que son bonheur dépendait de son union avec l'amante qu'il avait voulu tromper. Leur mariage fut célébré avec beaucoup de pompe, et peu d'unions ont été plus heureuses. An 1594.

CORBIAN.

« Un gentilhomme de Bordeaux, nommé *Corbian*, après avoir fait à Paris une belle figure, et y avoir paru avec ce qu'on appelle un équipage de *Jean de Paris*, se trouvant enfin, par les révolutions du lansquenet, brouillé avec les espèces, résolut, pour se réconcilier avec la fortune, d'épouser quelque riche veuve; c'était l'unique ressource qui lui restait, et sa bonne mine pouvait lui être d'un grand secours dans son dessein.

» Après avoir cherché quelque tems ce qui lui convenait, il trouva justement son fait, et madame *Mouillet* fut celle à qui il adressa ses vœux. Elle n'était ni jeune ni belle, mais elle avait de grands biens, qui étaient tout ce que *Corbian* cherchait. Le voilà donc à filer le parfait amour auprès de sa divinité: les soupirs, vrais ou faux, ne coûtent rien, dit-on, à un gascon, non plus que les complaisances; ainsi *Corbian* jouait son rôle à merveille. Il était bien fait; la dame n'était pas insensible, et n'avait pas beaucoup de tems à perdre, c'est pourquoi elle se dépêcha promptement de le rendre heureux: il le fut effectivement dans le commencement de son mariage. La dame, parmi les libertés qu'elle lui permettait de prendre, lui donnait celle de fouiller de tems en tems dans le coffre-fort; mais comme on s'oublie souvent dans la bonne fortune, *Corbian* ne se mit pas en peine de ménager sa femme;

dès qu'il se vit en argent il reprit son premier goût pour le jeu et les plaisirs.

» On ne le voyait presque plus chez lui, et il n'y rentrait ordinairement qu'au jour, ce qui n'accommodait nullement la dame. Elle ne l'avait pas pris, disait-elle, pour passer les nuits au jeu, et elle croyait être en droit, pour son argent, de se faire servir à sa mode : elle fit des plaintes, même des menaces. *Corbian* qui se flattait d'avoir toujours de quoi l'appaiser, ne fit pas assez d'attention à ces plaintes : entièrement possédé par la passion du jeu, il continua à s'y livrer ; mais il fut bien surpris lorsque, se retirant un jour à quatre heures du matin, après avoir frappé long-tems à sa porte, un laquais, qui parut enfin à la fenêtre, refusa de lui ouvrir, en lui disant qu'il ne le connaissait pas. *Corbian* ne savait que penser de cette aventure, qui aurait eu quelque rapport avec celle d'*Amphytrion*, si on eu avait pu trouver entre sa femme et *Alcmène* ; mais ce n'était nullement le cas.

» Cependant comme l'impatient *Corbian* continuait toujours à frapper, madame parut elle-même ; et après lui avoir demandé du plus grand sang-froid à quel titre il s'avisait de frapper à sa porte à une heure indue, et de scandaliser le voisinage, elle le menaça de faire venir le Commissaire du quartier, pour lui apprendre à insulter ainsi une veuve. A ce mot de veuve *Corbian* se récria beaucoup, et lui demanda si elle ne le connaissait plus ; mais tout cela fut inutile, la dame ferma sa fenêtre, et le laissa se morfondre dans la rue.

» *Corbian* lui fit parler le lendemain par des prêtres ; il y envoya ensuite des gens de Justice, et tout cela inutilement. Elle avait eu la précaution, avant que de se décider au parti violent qu'elle prenait, de se procurer le registre des mariages de la paroisse, et elle avait arraché la feuille où le sien était inscrit. De vous dire comment elle fit cela, c'est ce qu'on ne sait pas : on ne doit pas croire qu'un curé fût capable de livrer les registres de son église pour de l'argent ; cependant il est sûr que madame *Corbian* arracha cette feuille, et qu'après l'avoir jettée au feu, elle dit

hardiment qu'elle n'était point mariée, et redevint madame *Mouillet*.

» Le pauvre *Corbian* n'ayant plus de preuves écrites, demanda à être reçu à ce qu'on appelle voie d'enquête, pour démontrer qu'ils avaient habité ensemble comme mari et femme. La dame n'en disconvint pas, et s'accusa publiquement d'avoir eu un commerce criminel avec lui; mais elle dit en même-tems que les remords de sa conscience l'avaient obligée à y renoncer, et qu'elle ne pensait pas qu'on dût et qu'on pût s'opposer au dessein qu'elle avait de se repentir. Une déclaration aussi hardie ferma, dit-on, la bouche aux Juges; il ne resta à *Corbian* de toute sa bonne fortune que le regret de l'avoir laissé échapper par sa faute. » An 1705. *

*CORDAY.

DANS le grand nombre de massacres qui ont eu lieu, au commencement de la révolution, presque sur tous les points de la France, lorsqu'on commençait à désorganiser les troupes, on a remarqué celui de M. de *Belsunce*, Major en second du régiment de Bourbon, dragons. Quelques soldats de ce régiment arrachèrent des rubans aux couleurs nationales qui étaient attachés à la boutonnière des habits de deux soldats du régiment d'Artois, qui passaient par Caen. Cet acte un peu violent, et sur-tout très-imprudent dans la circonstance, excita l'indignation des patriotes de Caen. On accusa M. de *Belsunce* d'avoir distribué de l'argent à ses dragons pour leur faire commettre cette violence, et *Marat*, l'infâme *Marat*, dans son journal de *l'ami du peuple*, ne manqua de désigner cet Officier à la justice nationale.

Bientôt un soulevement général dans la ville de Caen et dans les environs, fait craindre pour la vie de M. de *Belsunce*. On le fait passer à la maison commune, et de là dans la citadelle. Pendant ce tems, on fit partir de la ville le régiment de Bourbon. Alors les gens payés pour le crime arrachèrent de la prison M. de *Belsunce* dont le plus grand

crime était de n'être pas *Orléaniste.* On dépéça son cadavre, sa tête fut portée au haut d'un bâton; beaucoup d'habitans voulurent avoir un lambeau de sa chair; un homme, ou plutôt un cannibal, en envoya un morceau à un four de boulanger pour le faire cuire et en manger. « Une sage-» femme alla plus loin, elle n'eut point de relâche qu'elle » n'eût obtenu un fragment des parties sexuelles de la vic-» time, qu'elle conserva dans un bocal rempli d'esprit de » vin. »

Ce malheureux Officier, jeune et aimable, avait eu le talent de plaire à une jeune personne de la province. L'historien qui nous sert de guide, rapporte ainsi ce fait: « Le » jeune et beau *Belsunce* était tendrement aimé de la belle » *Corday*, jeune fille appartenant à une famille noble de » cette province. Dès ce moment, c'est-à-dire depuis le mas-» sacre de son amant, elle n'eut plus de repos qu'elle n'eût » vengé ce massacre sur la personne de celui qu'elle crut, » avec quelque apparence, la cause personnelle de cet hor-» rible attentat; elle se rangea du parti de ceux qu'on ap-» pellait *Fédéralistes*, et poignarda, au nom de la liberté, » l'infâme *Marat* qu'elle regardait comme l'assassin de son » amant. »

C'est cette *Marie-Anne-Charlotte Corday* qui montra tant de sang-froid et de courage pour approcher du monstre qu'elle voulait immoler; qui parut avec une tranquillité étonnante devant le tribunal de sang qui la condamna à mort; et qui enfin ne laissa paraître aucun mouvement de faiblesse en quittant, sur l'échafaud, une vie qui ne pouvait, à la vérité, que lui être odieuse, depuis qu'elle avait perdu son amant. Elle n'était âgée que de vingt-cinq ans.

Un autre historien qui a fait paraître plusieurs ouvrages assez médiocres, en rapportant l'anecdote de *Marie-Anne-Charlotte Corday*, ne parle point de M. de *Belsunce*, et prétend que cette fille courageuse ne se décida à tuer *Marat* que parce qu'elle le regardait comme un monstre. Elle écrivit, avant sa mort, deux lettres, l'une à son père, l'autre à *Barbaroux*. Le bourreau, après lui avoir tranché

la tête, prit cette tête par les cheveux, et la souffleta, ce qui excita l'indignation d'une partie des spectateurs. An 1793.

Cette infortunée victime de l'amour fut la cause bien innocente de la mort d'un député Mayençais, nommé *Adam Lux*. Il n'avait pu voir la belle *Corday* sans concevoir pour elle l'amour le plus vif. Ce sentiment lui fit commettre des imprudences, et il fut chargé de fers, dit un historien, à cause de son amour pour l'étonnante *Corday*. Il reçut à la prison de la Force son acte d'accusation; il le lut, et haussa les épaules. « Voilà, dit-il, mon arrêt de mort; ce tissu d'absurdités conduit à l'échafaud le représentant d'une ville qui m'envoyait pour se livrer à vous; et si j'ai mérité la mort, ce n'est pas au milieu des Français que je devais la recevoir. » Ce jeune homme, ajoute l'historien, déjeûna le lendemain avec appétit, et partit pour le tribunal avec la plus stoïque tranquillité. *

CORDELIERS.

« En ce même an, dit le journal de *Henri III*, fut prise » et découverte dans le couvent des *Cordeliers* de Paris, » une garce fort belle, déguisée et habillée en homme, » qui se faisoit appeller *Antoine*. Elle servoit, entre les » autres, frère *Jacques Berson*, qu'on appelloit l'enfant de » Paris et le cordelier aux belles mains; pensant, et eux » tous, ainsi qu'ils le disoient, que ce fût un vrai garçon, » dont on se rapporta à leur conscience. Et quant à cette » fille garçon, elle en fut quitte pour la gehenne et pour » le fouet que je lui vis donner dans le préau de la concier» gerie, qui fut grand dommage à la chasteté de cette » femme qui se disoit mariée, et, par dévotion, avoit » servi bien dix ou douze ans les beaux Pères, sans jamais » avoir été intéressée en son honneur. »

* Il paraît que l'auteur du journal doute que l'honneur d'une fille puisse être aussi miraculeusement préservé parmi les Révérends Pères Cordeliers, que le fut le prophète Daniel dans la fosse aux lions. * An 1577.

* CORNELIA.

L'Empereur *Domitien*, (*a*) naturellement cruel et barbare, pensa, dit un historien, que le supplice d'une Vestale enterrée toute vive, suivant l'ancien usage, serait une illustration pour son règne. Il attaqua la première des Vestales, nommée *Cornelia*. Déjà autrefois accusée, elle avait prouvé son innocence, ou au moins avait été déchargée de l'accusation. Cette fois-ci elle fut moins heureuse : *Domitien* présida au jugement, en qualité de souverain Pontife; il trouva *Cornelia* coupable, et voulut qu'elle subit toute la rigueur des anciennes lois.

Cette condamnation rigoureuse fit sentir toute la cruauté du Prince, sans prouver le crime de l'accusée. « Elle protesta de son innocence jusqu'au dernier moment : lorsqu'elle descendit dans le funeste caveau, sa robe s'étant accrochée, elle se retourna, et la ramena sur elle avec une attention qui donna une idée avantageuse de sa pudeur et de sa modestie. Le bourreau lui ayant tendu la main pour l'aider à descendre, elle refusa avec indignation un secours par lequel elle se serait crue en quelque sorte souillée. » Toutes ces circonstances firent impression sur le peuple; on regarda le supplice de *Cornelia* comme un acte non de justice, mais de tyrannie.

On avait arrêté également *Celer*, Chevalier romain, accusé d'être le complice et l'auteur du crime de *Cornelia*; il fut condamné. Pendant qu'on le battait de verges jusqu'à la mort, il nia constamment le fait pour lequel on le faisait périr, et il se contentait de dire : *Qu'ai-je fait? je n'ai rien fait.* Plusieurs autres impliqués dans la même accusation furent tourmentés si cruellement, qu'un des pontifes, nommé *Helvius Agrippa*, qui était présent, en fut attendri et saisi au point de mourir sur la place.

Quelqu'accoutumé que fût *Domitien* à braver les juge-

(*a*) Voyez l'article *Domitien*.

mens du public, les plaintes générales occasionnées par ces supplices le déconcertèrent. Pour se justifier, il fit mettre en cause *Valerius Licinianus*, ancien Préteur, l'un des premiers avocats de Rome, qui avait caché dans ses terres une affranchie de *Cornelia*; mais en même tems l'Empereur avait fait avertir *Licinianus* que, s'il voulait éviter le supplice des verges, il n'avait d'autre ressource que d'avouer. Il eut la faiblesse de le faire : alors *Domitien* enchanté, accorda à *Licinianus* un exil à son choix, lui permettant même de sauver une grande partie de ses biens, avant qu'ils fussent confisqués. « Ainsi finit cette affaire qui, dit un » historien, laisse un nuage sur l'innocence de la Vestale, » mais qui met en évidence la cruauté de *Domitien*. »

Ce Prince ne fut pas si sévère envers trois autres Vestales condamnées comme *Cornelia*. Il leur laissa la liberté de choisir un genre de mort. An de Rome 834. *

CORNEILLE.

Pierre Corneille exerça long-tems la charge d'Avocat-Général à la table de marbre à Rouen, sans se douter du talent que la nature lui avait donné pour la poésie. Ce fut une petite aventure de galanterie qui lui donna occasion de faire la première pièce qu'on ait vue de lui, intitulée *Mélite*. C'est donc à l'amour qu'on est redevable des chefs-d'œuvre de *Corneille*.

* Dans son épître intitulée *Excuses à Ariste*, on trouve ces vers:

> J'ai brûlé fort long-tems d'un amour assez grand,
> Et que jusqu'au tombeau je dois bien estimer;
> Puisque ce fut par là que j'appris à rimer.
> Mon bonheur commença quand mon ame fut prise;
> Je gagnai de la gloire en perdant ma franchise.
> Charmé de deux beaux yeux, mon vers charma la Cour;
> Et ce que j'ai de nom, je le dois à l'amour.

Cette maîtresse était madame *Dupont*, femme d'un Maître des Comptes de Rouen, qui était parfaitement belle,

belle, qui avait beaucoup d'esprit, qui corrigeait les vers de *Corneille* avec beaucoup de goût, de manière que ce grand homme a dit souvent qu'il lui était redevable de plusieurs endroits de ses premières pièces.

Un historien, sans nommer madame *Dupont*, raconte qu'un des amis de *Corneille* l'ayant conduit chez une femme qu'il aimait beaucoup, le nouveau venu prit bientôt la place de son ami dans le cœur de la demoiselle, et ce changement qui le fit poëte, fut le sujet de *Mélite*.

Dans l'extrait de la République des lettres, janvier 1685, on lit cette phrase : « C'est à une dame à laquelle on donnait à Rouen le nom de *Mélite*, que la France doit le Grand *Corneille*. » .*

L'amour fit aussi un singulier effet sur *Corneille*, lorsqu'il voulut se marier. Il se présenta un jour plus triste et plus rêveur qu'à l'ordinaire devant le Cardinal de *Richelieu*, qui lui demanda s'il travaillait. Le poëte répondit qu'il était bien éloigné d'avoir la tranquillité nécessaire pour la composition, et qu'il avait la tête renversée par l'amour. Il en fallut venir à un plus grand éclaircissement, et il dit au Cardinal qu'il aimait passionnément une fille du Lieutenant-Général d'Andely en Normandie, et qu'il ne pouvait l'obtenir de son père. Le Cardinal voulut que ce père si difficile vînt lui parler à Paris. Il y arriva tout tremblant d'un ordre si imprévu, et s'en retourna bien content d'en être quitte pour donner en mariage sa fille à un homme qui avait tant de crédit.

* *Pierre Corneille* mourut Doyen de l'Académie Française, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

« Il était d'un physique heureux, grand, assez plein, d'une figure agréable, ayant la bouche belle, les yeux vifs, pleins de feu; le nez grand, la physionomie ouverte, des traits fort marqués; mais tous ces avantages extérieurs étaient presque perdus par l'air simple ou plutôt commun de ses manières. » L'an 1684. *

* CORNU.

« Le treize du mois de Mai 1606, dès le matin, se

trouva mort à Paris un Avocat nommé *Cornu*, qu'on avait tué, et le corps duquel fut porté au Châtelet. On disait que c'était pour l'amour de quelque femme, chose assez commune à Paris, et où Dieu met ordinairement la main, au défaut des hommes. » *

* CORNU. (le)

Nicolas le Cornu, Conseiller d'État, fut fait Évêque de Xaintes en 1576. Il était, dit-on, le Directeur de *Françoise de la Rochefoucault*, Abbesse de Xaintes, et lorsqu'il la confessait, ce n'était point dans l'endroit ordinaire, mais bien en quelques lieux écartés et accommodés exprès. Alors, ajoute l'historien, tout le couvent était en dévotion, parce que Monsieur et Madame étaient allés faire œuvres *pies*; chacun était en peine quelles œuvres c'était; mais le Prieur du Pont, l'abbé, les ayant découverts, écrivit à *Potonville* ce que c'était, en ces termes :

L'Évêque et l'Abbesse de Xaintes,
Pour faire œuvres *pies* et saintes,
Vont au silence fort souvent :
La plus finette du couvent,
Y fait un trou, et les épie ;
Puis voyant presser flanc en flanc,
Le roquet noir, le surcot blanc,
Vit bien que c'était œuvre *pie*.

« Le roquet noir de l'Évêque et le surcot blanc de l'Ab-
» besse rendaient cette œuvre-là *pie*, en la même manière
» que certains religieux furent autrefois appellés *Frères*
» *Pies*; non pas qu'ils fussent plus dévots que le commun
» des moines, mais parce que leurs habits étaient en partie
» noirs et en partie blancs. » *Fratres Pies dicti, quidam religiosi et monachi*, dit M. *du Cange*, *quòd, instar picarum, albis et nigris vestibus unà et simul induerentur.*

Nicolas le Cornu mourut en 1617. *

CORNUEL.

Monsieur *Cornuel*, Président à la Chambre des Comptes de Paris, fut cocu; il le savait bien, et il y consentait. Il avait toute la direction des finances, tandis que M. de *Bullion* était Surintendant. « C'est que, dit un au-» teur, il était habile homme et avait une belle femme » dont on dit que le Surintendant était fort amoureux. La » complaisance de la femme et l'habileté du mari firent » entrer de grands biens dans leur famille. » * Ce Président disait à quelques-uns de ses amis que, pour devenir riche, il ne connaissait point de meilleur moyen que de se faire aimer d'un Surintendant. *

L'auteur que je viens de citer ajoute que M. de *Bullion* avait aussi grande confiance en un autre homme, nommé *Jacques Coquet*, * « qui entendait assez bien les finances, » mais encore mieux l'art de négocier en amour, s'il en » faut croire la Milliade qui dit :

« Le gros *Coquet*, ce gros taureau,
» Est son honnête maquereau. »

« *Cornuel* lui vendait sa femme, et *Coquet* des maî-» tresses. » (*a*) An 1636.

COSROÈS.

Pendant le tems de la guerre des Romains contre les Perses, sous les règnes de *Justinien* et de *Cosroès*, fils de *Cavade*, les troupes de ce dernier s'emparèrent par trahison d'un fort considérable, nommé Tzibilon, dans le pays des

(*a*) * Il y a eu une dame *Cornuel* connue par ses bons mots, et qui se nommait *le Gendre*; elle avait eu avant son mariage une fille du Marquis de *Genlis Brulard*. Cette fille se maria, malgré sa mère, à l'âge de quarante-cinq ans. Sur quoi la mère disait plaisamment qu'à l'âge qu'elles avaient toutes deux, il lui semblait qu'elles ne devaient plus recevoir d'autres sacremens que le Viatique et l'Extrême-Onction. *

Apsiliens. Ce fut un des principaux Seigneurs du pays, nommé *Tiderte*, qui, en haine de *Gubage*, Roi des Lazieus, introduisit les Perses dans ce fort. Cette trahison pouvait avoir les suites les plus fâcheuses pour les Romains, et ouvrait à leurs ennemis les voies pour s'emparer de la Lazyque et de l'Apsilie. Les troupes de *Justinien*, employées au siège de Pétrée, ne pouvant s'occuper des moyens de réparer cette perte, l'amour leur rendit ce service.

Le Gouverneur de Tzibilon avait une femme d'une singulière beauté; elle fit une vive impression sur le cœur du commandant des Perses. Il se présenta en vainqueur à cette femme qu'il adorait, persuadé qu'il n'éprouverait aucun refus; il trouva une résistance à laquelle il ne s'attendait pas. Enivré d'amour, et croyant n'avoir rien à redouter, il employa la violence, et satisfit ses désirs. Le mari instruit de l'affront fait à sa femme et à lui-même, chercha les occasions de s'en venger; il fut assez heureux pour en trouver une pendant la nuit. Au moyen de ses intelligences, il massacra l'Officier Persan avec toutes ses troupes, et recouvra ainsi, sinon son honneur, au moins le fort qui lui avait été enlevé. An 534.

* *Cosroès* fit la guerre aux Romains, les vainquit souvent et leur fit beaucoup de mal. Il mourut après un règne long et glorieux, et eut pour successeur son fils *Hormisdas II.* *

* COSSÉ.

ARTUS DE COSSÉ, Seigneur de Gonnor, était le cadet de *Charles de Brissac*, l'un des plus illustres Capitaines et l'un des plus grands hommes de son siècle. On peut voir à l'article *Montmorenci* que M. de *Cossé* fut enfermé avec ce Seigneur à la bastille, sur la fin du règne de *Charles IX*, et qu'il y resta pendant dix-sept mois. « Il avait, dit un historien, l'esprit vif, l'humeur libre et gaie, il aimait la table et beaucoup les femmes; mais jamais l'instant du plaisir ne l'emportait sur celui du devoir. » On cite, à cet égard, une anecdote qui, en faisant

honneur au courage de M. de *Cossé*, prouve combien, dans ce tems là, l'amour, dans le cœur d'un Chevalier français était subordonné à son devoir.

Mademoiselle *Ceton*, une des filles d'honneur de la Reine *Catherine de Médicis*, était remarquée parmi les jolies personnes de la Cour. Sa mère ayant arrêté son mariage avec un riche gentilhomme d'Écosse, où elle était née, et la conduisant à son futur mari, passa par Abbeville. M. de *Cossé* commandait un corps de troupes campées près de cette ville. Pendant la petite fête qu'il donna à madame *Ceton*, il eut tout le tems d'entretenir sa fille qu'il avait long tems aimée. Elle lui avoua alors qu'elle n'y avait pas été insensible : cet aveu rendit M. de *Cossé* plus pressant ; il s'exprima avec tant de feu et de passion ; sa tendresse, la douleur de toucher au moment d'être pour jamais séparé d'elle, étaient si bien peintes dans ses yeux, et achevèrent de le rendre si séduisant, que la demoiselle qui n'allait qu'à contre-cœur épouser un Ecossais, consentit à introduire l'aimable *Cossé*, la nuit, dans sa chambre.

Il en attendait le moment avec l'impatience d'un homme bien amoureux, lorsqu'on vint lui dire que le Capitaine *Coqueville*, à la tête de trois mille hommes, marchait vers Saint-Valery-sur-Somme, et qu'il n'y avait pas un moment à perdre, s'il voulait sauver cette place. « Parbleu, » dit-il, il est bien cruel de passer sur la selle et à com- » battre, une nuit qui aurait été si délicieuse ! Les Hugue- » nots me paieront le mauvais tour qu'ils me jouent. » Il monte à cheval, s'avance vers Saint-Valery, reprend d'assaut cette place dont *Coqueville* venait de s'emparer ; mais l'occasion perdue avec mademoiselle *Ceton* ne se retrouva pas. An 1570. *

* COUCY.

Le Châtelain de *Coucy*, vassal du Comte de Champagne, était un Seigneur gai, agréable et beau. Il aimait avec tout l'attachement possible la dame épouse du sieur *Faïel*, * Seigneur renommé du Vermandois. * Elle se

nommait *Gabrielle*, et était issue de l'ancienne maison des Seigneurs de Vergy, où de l'Évergies en Bourgogne. Cette dame, * plus distinguée encore par sa beauté que par sa naissance, * avait aimé *Raoul de Coucy* avant son mariage. En passant dans les bras d'un autre par ces raisons de convenance qui font souvent tant de malheureux, elle n'avait pu vraisemblablement oublier son amant. Ce tendre souvenir qu'elle conservait dans son cœur, lui fit apprendre avec une vive douleur que *Coucy* allait partir pour la Terre-Sainte avec le Roi et le Comte de Champagne; néanmoins elle ne fit aucune démarche pour s'y opposer, espérant que cette absence rétablirait le calme dans son cœur, et dissiperait la jalousie de son époux qui n'avait pas ignoré les premières amours de sa femme.

Le tems du départ étant arrivé, les deux amans qui avaient trouvé le moyen de se voir, se séparèrent après s'être donné des marques de la plus vive tendresse. Le Sire de *Coucy* qui aimait la poésie, laissa à sa maîtresse des vers qu'il avait faits en son honneur. *Gabrielle*, de son côté, lui fit présent de quelques bagues, de quelques diamans, et sur-tout d'un cordon qu'elle avait parfaitement travaillé, qui était tissu de ses cheveux mêlés avec de la soie, et ayant de gros boutons de perles aux extrémités. Ce cordon devait servir, suivant l'usage de ce tems-là, à lier un bourlet magnifique qui se mettait par dessus le heaume.

Des dons aussi précieux aux yeux d'un amant ne le rendent malheureusement pas invulnérable; c'est ce qu'éprouva *Raoul de Coucy*, il fut blessé mortellement au siège d'Acre. Sentant qu'il n'avait plus aucune espérance de vivre, il employa le peu de momens qui lui restaient à écrire à madame de *Faïel* dans les termes qu'il est aisé d'imaginer; ensuite il ordonna à son écuyer d'embaumer son cœur après sa mort, et de le porter à sa maîtresse avec la lettre, ainsi que les présens qu'elle lui avait faits, et qu'il avait toujours portés.

L'écuyer fidèle aux ordres de son maître, après lui avoir rendu les derniers devoirs, revint en France. Il s'agissait d'achever sa commission, et c'était le plus difficile.

Caché dans un bois, près du château où était *Gabrielle de Vergy*, le fidèle domestique épiait l'occasion favorable de pouvoir remettre le triste dépôt dont il était porteur. Il eut le malheur d'être rencontré par le Seigneur de *Faïel* qui le reconnut, et qui se doutant bien qu'il venait trouver sa femme de la part de son maître, dont il ignorait la mort, menaça de le tuer, s'il ne lui découvrait le sujet de son voyage. L'écuyer répondit que son maître était mort. De *Faïel* le traitant d'imposteur, se mettait en devoir d'effectuer sa menace, lorsque cet homme effrayé raconta tout, et remit le cœur et la lettre de son maître.

Ces tristes restes d'un tendre amant servirent à exercer la vengeance la plus horrible dont un jaloux puisse s'aviser. Le cuisinier de *Faïel* eut ordre de hacher avec d'autres viandes le cœur de *Coucy*, et d'en faire un ragoût qu'on savait être agréable à l'infortunée *Gabrielle*. Elle le trouva en effet très-bon, et en mangea beaucoup. Son barbare époux eut la cruauté de lui apprendre qu'elle avait mangé le cœur de son amant. Comme elle en doutait, et repoussait avec horreur une semblable idée, son mari lui fit lire la lettre de *Coucy*, et lui montra le cordon de ses cheveux, ainsi que les bijoux qu'elle lui avait donnés. Cette femme infortunée ne pouvant plus alors douter de son malheur, dit à son mari : « Il est vrai que j'ai beaucoup aimé ce » cœur qui méritait de l'être, puisqu'il n'y en eut jamais » de plus généreux ; et puisque j'ai mangé une viande si » noble, et que mon estomac est le tombeau d'une chose si » précieuse, je me garderai bien d'en mêler d'autres avec » celle-là. La douleur et la colère lui coupèrent la parole : » elle se retira dans sa chambre avec beaucoup de larmes, » où elle s'enferma, et n'ayant rien voulu manger pendant » quatre jours qu'elle y demeura, elle finit ainsi sa vie parmi les sanglots et les soupirs. » An 1191.

* Le bruit de cette tragique aventure s'étant répandu dans le pays, les parens et les amis de *Gabrielle de Vergy* se réunirent pour venger sa mort. Ils déclarèrent à de *Faïel* une guerre qui ne finit que par la médiation du Roi *Philippe Auguste* et des Barons voisins. Le corps de

Coucy fut rapporté et enterré à Foigny. On ajoute que le Seigneur de *Faïel* dévoré par le chagrin et les remords, ne survécut pas long-tems à l'horrible action qui les avait causés. *

Mezeray prétend que *Raoul de Coucy* périt dans la croisade de Saint Louis à la Massoure, avec *Robert*, frère du Roi. L'an 1246.

* Les sieurs Darnaud et du Belloy ont mis sur le théâtre cette anecdote. *

On peut la voir encore dans les anecdotes de la Cour de *Philippe Auguste*, par mademoiselle de *Lussan*.

* COURCELLE.

Un M. de *Courcelle* qui croyait avoir des preuves solides de l'infidélité de sa femme, rendit plainte contre elle en adultère. Tandis que ce procès se plaidait au Parlement de Paris, une dame écrivait à M. de *Bussy Rabutin* :

« On croit que l'affaire de madame de *Courcelle* ira bien pour elle, et que ce sera le mari qui sera rasé et mis dans un couvent. Madame *Cornuel* l'a averti d'y prendre garde, et l'a assuré que le Parlement de Paris ne croyait pas plus aux cocus qu'aux sorciers. » An 1672. *

COURTENAY. (Robert de)

Après la mort de *Pierre de Courtenay* qui, venant prendre possession de l'Empire de Constantinople, périt par la perfidie de *Théodore Comnène*, despote d'Épire, l'Empire fut offert à *Philippe* de *Courtenay*, Comte de Namur, fils aîné de *Pierre*; mais ce Prince peu ambitieux céda ses droits à *Robert*, son frère. A son arrivée à Constantinople, en 1220, *Robert* trouva beaucoup d'ennemis à combattre, et sur-tout *Jean Ducas* et le perfide *Théodore Comnène*. Pour comble de disgrâces, l'amour, ce tyran impérieux, cet ennemi qui est presque toujours sûr de la victoire, vint s'emparer du cœur de *Robert*, et le perdit sans ressource.

Une jeune demoiselle d'une rare beauté, originaire de la province d'Artois, fille de *Baudouin de Neuville*, Chevalier, qui s'était trouvé à la conquête de Constantinople, était fiancée avec un Seigneur Bourguignon. On la présenta à l'Empereur, pour obtenir son agrément. La beauté éclatante de cette jeune personne fit la plus prompte et, en même-tems, la plus vive impression sur le cœur de *Robert*. Il oublia qu'en écoutant cette passion naissante, il allait faire une grande injure à un Seigneur de sa Cour; qu'il mécontenterait nécessairement toute la noblesse: il oublia tout. Uniquement occupé de l'objet qui l'avait enchanté, il se hâta d'en jouir, et il épousa la belle *Neuville*, éblouie par l'éclat d'une couronne. D'autres prétendent qu'elle n'attendit pas la cérémonie pour accorder au Prince les dernières faveurs.

* « On prétend que la mère, à qui *Robert* s'adressa, » éblouie de la pourpre impériale, ne disputa l'honneur » de la parole qu'autant qu'il fallait pour donner du prix » à sa complaisance. Elle passa avec sa fille dans le Palais » de l'Empereur, soit après un mariage dans les formes, » comme le disent quelques auteurs, soit, selon d'autres, » sur une espérance qui meurt presque toujours avant que » de s'accomplir. » *

Quoi qu'il en soit, le Seigneur Bourguignon qui devait épouser la demoiselle, n'eut pas plutôt appris l'injure qu'on venait de lui faire, qu'il songea à s'en venger. * « Le cœur déchiré par un affront si sensible, il passa des » tendresses de l'amour à l'excès de la fureur. * » A l'aide de ses parens et de ses amis qui entrèrent dans son ressentiment, il eut l'adresse de s'introduire, pendant la nuit, dans le Palais. La mère *Neuville* et sa fille furent arrêtées: la première, enfermée dans un sac, fut jettée au fond de la mer; la fille en fut quitte pour avoir le nez et les lèvres coupées.

Robert de *Courtenay* résolu de punir une semblable audace, fut bien surpris de ne trouver personne qui voulût exécuter ses ordres. Ce mépris et ces insultes mirent le désespoir dans son ame; il s'embarqua pour l'Italie, dans

l'espérance d'y trouver des secours capables de le faire respecter de ses sujets. * Le Pape *Grégoire IX*, auquel il s'adressa, lui conseilla de retourner à Constantinople, et de tâcher d'y recouvrer son honneur et sa tranquillité par une conduite plus digne d'un Souverain. * Enfin après avoir erré de ville en ville, *Robert* mourut de douleur et de chagrin en Achaïe, en 1228; * et c'était, dit un historien, le dénouement le plus heureux d'une si horrible tragédie.

Robert de *Courtenay* eut pour successeur *Baudouin II*, son neveu, fils de *Pierre* de *Courtenay*, et dont *Yolande*, son épouse, était accouchée à Constantinople, pendant que son mari périssait dans l'Épire. Le jeune Prince n'avait que dix à onze ans, et comme il n'était pas en état de gouverner un Empire attaqué de toutes parts, on lui donna pour tuteur *Jean de Brienne*, Roi titulaire de Jérusalem, à qui on accorda le titre d'Empereur, et on arrêta le mariage de sa fille avec le jeune *Baudouin*. *

* COURTIN.

Le sieur *Courtin de Villiers*, âgé de vingt-un an, était en garnison à Metz, avec le régiment dans lequel il servait en qualité d'Officier. La plus grande et la principale occupation des militaires, dans une garnison, est, comme l'on sait, de faire leur cour aux dames; ils sont ordinairement le fléau des maris; ils inspirent les craintes les plus vives aux pères et mères qui ont de jeunes filles; mais malgré la jalousie et les surveillans, l'amour leur fait presque toujours remporter la victoire.

Le jeune *Courtin* eut occasion de voir une veuve à-peu-près de son âge, il fut épris de sa beauté; et comme il obtint avec assez de facilité la permission de lui présenter ses hommages, il ne douta pas du prompt succès de ses démarches. Cette veuve était fille de M. de *Lalande*, Brigadier des armées du Roi; elle venait de perdre un mari qu'elle avait tendrement aimé, et elle demeurait chez sa belle-mère chargée par le testament de son fils de nourrir

et d'entretenir sa veuve, pendant qu'elle resterait en viduité. Elle avait en outre un douaire de mille livres de revenu, qui devait s'éteindre à sa mort. Telle était la fortune et la naissance de cette femme dont les charmes firent une vive impression sur le cœur de M. *Courtin*. Il parvint à faire partager à sa maîtresse les sentimens qu'elle lui avait inspirés; elle lui en fit même le doux et charmant aveu; mais lorsqu'il voulut en obtenir ce qu'il appellait la récompense de ses soins et de son amour, il trouva une sagesse qui mit un obstacle invincible à ses désirs. Il employa tous les moyens de séduction que sa propre expérience put lui fournir, toujours il trouva un cœur tendre, une ame sensible, mais jamais de faiblesse.

Une conduite aussi rare, en augmentant la passion du jeune militaire, lui inspira l'estime la plus vraie pour sa maitresse. Convaincu que le mariage seul pouvait lui procurer les faveurs auxquelles il aspirait, il fit la demande dans les règles. La belle-mère, à qui il s'adressa, et qui avait pris de l'amitié pour lui, agréa sa demande; mais ce consentement ne suffisait pas, les deux amans étaient mineurs, ils ne pouvaient contracter un mariage sans l'aveu de leurs parens, et ils prévoyaient de grandes difficultés pour l'obtenir. Le sieur *Courtin* sur-tout, dont la famille était alliée à de grandes maisons, et qui connaissait la façon de penser de ses parens, n'osait se flatter d'arracher leur aveu pour un établissement qu'ils regardaient beaucoup au-dessous de leurs espérances et de leurs projets.

Cependant il parait que les jeunes amans avaient des désirs trop vifs pour se prêter à tant de délais. Aveuglés par leur amour, ils firent part de leur situation et de leur embarras à un Aumônier de l'armée, qui leur fit entendre qu'il pourrait les marier en Lorraine. Cette province soumise alors à un Prince particulier, suivait la discipline du Concile de Trente, qui ne requiert point le consentement des parens pour le mariage des mineurs.

La belle veuve trompée par ce simulacre de mariage, et peut-être encore plus par sa tendresse, n'opposa plus de résistance aux désirs de celui qu'elle regardait comme son

époux. Cette union, dans laquelle on n'avait consulté que l'amour, donna naissance à un fils qui fut baptisé sous le nom de *Tincour de Vérille*, anagramme de *Courtin de Villiers*. Alors le père et la mère de cet enfant ouvrirent les yeux sur l'irrégularité de leur mariage. Le sieur *Courtin* que la jouissance avait rendu plus amoureux, fit des démarches auprès du sieur de *Lalande* pour obtenir son agrément. Il n'éprouva d'abord que des refus accompagnés de toutes les marques de la colère et de l'indignation, cependant il parvint à le fléchir.

Mais il n'en fut pas de même des père et mère du sieur *Courtin*. Aussi-tôt qu'ils furent instruits de son mariage, ils rendirent plainte en séduction contre sa prétendue femme, et prononcèrent contre lui l'exhérédation, en cas que le mariage eût été contracté. La jeune épouse, d'après une information, fut décrétée d'ajournement personnel; elle se rendit appellante, et obtint un arrêt de défense, sous le nom de la veuve *Geofroi*. (C'était le nom de son défunt mari.) Le sieur *Courtin* fils demanda que dans le cas où la Cour ferait difficulté de déclarer qu'il n'y avait point d'abus dans son mariage, il lui fût permis de le réhabiliter. Le curateur de l'enfant demanda qu'il fût reconnu pour légitime, ou qu'il fût légitimé par un mariage subséquent, si celui qui existait était déclaré nul.

Ce fut dans cet état que commença une procédure longue et volumineuse. Les parens du jeune *Courtin* employèrent tous les moyens que l'orgueil et la colère purent leur suggérer pour faire annuller le mariage, et sur-tout ils insistaient pour qu'on ne permît pas de le réhabiliter. Leurs grands moyens étaient l'inégalité de la fortune et de naissence. Ils ménagèrent peu le sieur de *Lalande* qui, quand il n'eût pas été noble, aurait mérité au moins égards, des puisqu'il s'était acquis un titre respectable par sa bravoure et ses talens. Ils firent valoir l'autorité des pères et mères sur leurs enfans, etc. etc. Toute leur famille imbue des mêmes préjugés, s'était réunie à eux pour appuyer leur défense.

Celle de la veuve *Geofroi* fut sage et décente, mais ferme et concluante. Elle prouva que sa réputation avait toujours

été sans tache; que ni elle ni son père n'avaient séduit le sieur *Courtin*; et ce qui acheva de le démontrer, ce fut la conduite constante de ce jeune Officier: il résista aux prières, aux sollicitations, aux menaces, aux duretés de sa famille; l'amour et l'estime qu'il avait pour la femme aimable et intéressante que son cœur avait choisie, lui donna des forces pour ne pas succomber à tant d'attaques. Pendant cette contestation, les deux amans étaient devenus majeurs: ils inspirèrent un véritable intérêt à tous ceux qui connurent leur sort.

L'arrêt qui intervint déclara le mariage nul, déchargea la veuve *Geofroi* de l'accusation intentée contre elle en séduction, et permit au sieur *Courtin* fils de contracter mariage avec cette veuve, en gardant les formalités prescrites par les ordonnances, tous dépens compensés entre les parties. An 1708.*

COURTISANNES.

Un jeune homme était amoureux d'une célèbre *courtisanne*, mais elle mettait ses faveurs à un si haut prix, qu'il ne pouvait les payer. Cependant comme son imagination était échauffée par ses désirs, un songe heureux lui tint lieu de la réalité. La *courtisanne* qui en fut instruite, demanda que le jeune amoureux fût tenu de la payer, parce que le songe avait été un effet de ses charmes. Il fut ordonné que le jeune homme lui ferait entendre le son de l'argent qu'elle demandait.

« Un riche négociant de la Nouvelle Angleterre avait deux fils auxquels, par considération, on donnera les noms de *Nicanor* et de *Philotas*. Le premier fut envoyé dès sa tendre jeunesse en Angleterre, pour y être élevé, et il y resta jusqu'à la mort de son père. Se trouvant alors possesseur d'une fortune considérable, il prit le parti d'aller faire le tour de l'Europe. Étant à Rome, il vit une *Courtisanne* fameuse, nommée *Camille*, dont il devint éperdument amoureux. Il n'épargna rien pour satisfaire l'avidité et la vanité de cette fille qui eut l'adresse de lui persuader

qu'elle lui était fidelle, tandis qu'elle partageait ses faveurs entre plusieurs jeunes gens qui servaient à son avarice et à ses plaisirs. Le domestique de *Nicanor*, nommé *Parmenon*, aussi prudent que son maître était extravagant, déplorait l'aveuglement et les sottises de ce jeune étourdi, et il épiait toutes les occasions de surprendre *Camille* dans ses infidélités, pour pouvoir guérir son maître de la passion qu'il avait pour elle. Ces occasions n'étaient pas rares; mais *Camille* avait toujours l'adresse de tromper *Nicanor*, et de lui faire croire que des rivaux jaloux de son bonheur cherchaient à lui en imposer. Elle s'aperçut bientôt que c'était *Parmenon* qui lui rendait de mauvais offices, et elle engagea enfin son amant à le renvoyer. Ce fidèle domestique entra au service d'un autre Anglais qui aura le nom de *Trucmen*.

» Ce dernier reconnut bientôt les talens de son nouveau serviteur. Il les mit en usage pour servir l'amour que lui avait inspiré *Camille*. Elle reçut facilement les propositions de ce nouvel amant, et lui donna un rendez-vous dans une maison près de la porte *del Popolo*. *Parmenon* qui avait conduit toute cette intrigue, et qui était toujours attaché à son ancien maître, lui fit donner avis de ce rendez-vous. *Nicanor* s'y trouva, et ne pouvant plus douter de l'infidélité de son indigne maîtresse, il appella son rival en duel, et le blessa d'un coup mortel. Quelle fut sa consternation et son désespoir lorsqu'il apprit, quelques jours après, que l'homme qu'il avait tué pour la femme la plus méprisable, était son propre frère. *Philotas* avait été obligé de changer de nom pour une affaire d'honneur qu'il avait eu à Florence, et qui l'avait forcé de quitter cette ville pour venir à Rome. *Nicanor* confondu par cette horrible aventure, ne put résister à ses remords; la vie lui devint insupportable, et il se tua d'un coup de pistolet peu de jours après cette funeste catastrophe. »

* COZELLE.

Auguste, Electeur de Saxe, et Roi de Pologne, est très-connu par les disgrâces que lui fit éprouver *Charles XII*,

Roi de Suède, qui, comme l'on sait, le détrôna, et le força même de reconnaître pour Roi de Pologne *Stanislas Leczenski* qui l'avait remplacé. Les défaites de *Charles XII* ayant enfin rétabli *Auguste* sur le trône, ce Prince devint amoureux de la Comtesse de *Cozelle*. Cette intrigue présente des traits assez plaisans pour amuser le lecteur, surtout par la maniere dont elle est rapportée par un auteur très-aimable que je vais copier.

« La Comtesse de *Cozelle* est prisonnière dans un triste château à quelques lieues de Leipsick. Ce que l'on m'a appris de son aventure, est si extraordinaire que je ne puis me refuser à vous le raconter. Elle était maîtresse du Roi de Pologne, Électeur de Saxe, et avait pris sur lui tant d'empire, qu'aucune femme n'avait jamais eu autant de crédit dans cette Cour. La première déclaration d'amour de Sa Majesté fut faite, dit-on, d'une manière très-plaisante : le Roi entre chez la Comtesse, portant dans une main un sac contenant cent mille écus, et dans l'autre un fer à cheval; il dépose le sac, et rompt le fer en sa présence, lui laissant tirer la conséquence de cette double preuve de sa vigueur et de sa générosité. Je ne sais laquelle des deux la charma le plus, mais enfin elle consentit à quitter son mari, à se séparer même entièrement de lui par un divorce authentique qui, en Pologne, permet à chacun de se remarier. Dieu sait si ce fut à cette époque, dans un autre accès de belle passion, que le Roi eut la faiblesse de se lier par un contrat de mariage en bonne forme; mais cela est sûr. Il est vrai que, pendant la vie de la Reine, cela ne signifie rien du tout. Cependant la Comtesse, fière de ce succès, non contente d'en faire part à tout ce qui venait chez elle, avait pris absolument le ton d'une souveraine. Les hommes souffrent tout des femmes dont ils sont amoureux; mais la possession et le tems calment la passion. Sa Majesté commença à s'apercevoir des conséquences fâcheuses qui pouvaient résulter d'un tel acte, et voulut le retirer des mains de sa maîtresse. Mais elle aima mieux s'exposer aux plus violens transports de sa colère, que de se s'en dessaisir. Elle est connue pour l'une des femmes les plus avides de ce

pays-ci, quoique très-riche. Elle a refusé néanmoins avec fermeté l'offre qui lui a été faite de lui assurer en pension le traitement considérable que lui faisait le Roi, et la jouissance paisible des sommes énormes qu'elle a amassées; enfin elle a mis Sa Majesté dans la nécessité de la confiner dans ce château, où elle souffre les horreurs de la plus étroite prison, et jusqu'à présent elle résiste également aux promesses et aux menaces. La violence de ses passions est si grande, qu'elles lui donnent des accès qui font craindre pour sa vie. Je ne puis me refuser à quelque pitié pour cette femme qui, quoiqu'elle se méprenne sur le véritable honneur, souffre pour ce qu'elle appelle ainsi, et sur-tout dans un pays où, sur ce point, les femmes ne sont pas très-scrupuleuses. » An 1718. *

CRAGIUS.

Nicolas Cragius, né à Rypen en Jutlande, l'an 1549, s'est fait connaître par plusieurs ouvrages. Il fit ses études à Wittemberg, sous Melanchton. Etant de retour en Dannemarck, on le fit recteur de l'école de Copenhague. Il crut, pour ajouter à son bonheur, devoir prendre une compagne, et c'est ce qu'il fit en 1578. Il quitta peu après son rectorat, et se mit à voyager. Il reçut en route le degré de Docteur en droit, et, pendant ce tems, son épouse lui procurait un autre titre dont il ne parut pas si curieux; car, à son retour ayant trouvé qu'on voulait lui faire l'honneur de deux enfans nés pendant son absence, et à la paternité desquels il n'avait sûrement aucun droit, il n'eut pas la complaisance de les garder, et il s'en débarrassa ainsi que de la mère, en faisant déclarer nul son mariage. Après une semblable aventure, *Cragius* eut le courage de passer à de secondes noces, et n'eut pas lieu, dit-on, de s'en repentir. Il mourut en 1602.

* CREECH.

Thomas Creech, célèbre poëte anglais, naquit à Blandfort, dans le Comté de Dorset, en 1659. Ses ouvrages qui

qui sont en assez grand nombre, ne l'enrichirent pas, et il vécut toujours dans une espèce d'indigence. Étant devenu amoureux d'une fille qui fut insensible à ses hommages, quoiqu'elle fût assez humaine pour plusieurs autres, *Creech* ne put digérer cette disgrâce, et fut assez fou pour ne vouloir pas y survivre; s'étant barricadé dans son cabinet, il se pendit, et on le trouva dans cet état trois jours après. An 1700. *

* CRÉOLES.

Le lecteur ne sera pas fâché de trouver ici le portrait des mœurs *Créoles*, fait par un ancien Commandant d'une colonie.

« Nos Créoles, dit-il, ressuscitent les Sybarites qui étaient froissés en couchant sur des feuilles de roses pliées en deux, et qui tuaient les coqs, pour n'être pas éveillés par leur chant. A mon arrivée ici, j'étais porteur d'une lettre d'amitié ou d'amour pour une dame dont le soupirant était retourné en France, et lui avait laissé son portrait, en attendant qu'il vint lui offrir sa main. Je me fais annoncer: Madame repose dans un branlant voisin de celui de son complaisant, qui lui présente nonchalamment un bouquet de roses qu'elle voudrait tenir, mais qu'elle ne peut atteindre, n'ayant pas la force d'allonger la main, et le Monsieur étant trop mollement bercé pour descendre de son hamac. Une esclave aux pieds de la déesse, les lui chatouille pour appeller doucement Morphée, tandis qu'une autre lève sa jupe avec un *oualy-oualy*, (éventail de paille de palmier) pour ranimer l'haleine libertine d'un zéphyr artificiel. Le complaisant a aussi un nègre qui lui évente la figure. Un chat ose miauler; la négresse reçoit un soufflet, pour n'avoir pas éloigné un importun. J'entre au milieu de la scène: Madame ne me voit pas, tant elle est occupée de son prochain réveil. Le Monsieur ouvre les yeux nonchalamment, se remue en mesure, crache, tousse, se mouche sans bruit et sans précipitation, fait un effort pour prendre ma lettre, et me prie d'ap-

peller Madame, parce qu'il n'en a pas la force.... Elle s'éveille: ce n'est plus la molle indolence, c'est la sémillante Hébé; ses yeux pétillent de gaîté et d'esprit; elle est prévenante, aimable, vive: elle s'élance dans son salon, tire la gaze qui couvrait le portrait de la personne dont je lui remettais la lettre, la lui présente, la mouille de quelques larmes, remet la gaze, revient à nous, rit de ses pleurs, et me fait souvenir de la saillie de *Ninon*: *Le bon billet qu'a la Châtre*! » *

CRÉQUY.

Ceux qui ont lu l'histoire, connaissent l'insulte qui fut faite à Rome au Duc de *Créquy*, Ambassadeur de France. Ils connaissent également la satisfaction éclatante que *Louis XIV* exigea, et qui lui fut accordée. Si l'on en croit un auteur satyrique, cet événement qui fit alors tant de bruit, n'eut d'autre origine que l'amour. *Flavio* ou *Fabio Chigi*, neveu du Pape *Alexandre VII*, et Cardinal Patron, était uniquement adonné à ses plaisirs; ce fut, dit-on, à cause d'une de ses galanteries qu'on insulta l'Ambassadeur français. * Ce qu'il y a de sûr, c'est que lorsque ce Cardinal vint en France, deux ans après, on chantait par-tout le Royaume une infinité de vaudevilles sur son compte. *
An 1662.

CROMWEL.

Olivier Cromwel, le fameux *Cromwel*, est tellement connu par ses crimes et par le succès qui les a couronnés, que ce serait abuser de la patience du lecteur, en lui répétant ce qu'il a déjà vu ou pu voir dans tant de livres. On sait que son hypocrisie fut un des principaux moyens qu'il employa pour séduire le peuple et les soldats, pour leur inspirer cet enthousiasme qui enfante presque toujours des actions extraordinaires. Mais malgré cette hypocrisie, malgré même ses talens et son génie, car il en avait, peut-être serait-il resté dans la classe où la nature l'avait placé, sans l'amour.

Olivier épousa mademoiselle *Elisabeth Brenton*, fille d'un Chevalier Baronnet, douée des qualités de l'esprit et du corps, mais mal partagée du côté de la fortune. *Cromwel* venait de conclure ce mariage, lorsqu'il fit connaissance avec *Jean Williams*, Évêque de Lincoln, qui honoré du titre de Milord Keper, était Ministre d'Etat, et jouissait d'un grand crédit auprès de *Charles I er*. *Cromwel* prouva au Ministre qu'il était de la même famille que lui, et bientôt il fit de grands progrès dans son esprit. « Mais » un historien fait honneur aux charmes de la femme de » *Cromwel*, de l'amitié que l'Évêque témoigna au mari, » et dit que la vivacité de l'esprit de cette femme, et ses » manières engageantes firent en peu de tems bien du » chemin dans le cœur du Prélat. » On prétend même que ce fut cette passion qui fit que le Ministre fortifia *Cromwel* dans le dessein qu'il avait de voyager en Hollande, afin de pouvoir, pendant son absence, jouir plus facilement de sa femme. Il la présenta au Roi qui lui donna une médaille de cent guinées.

Cette dame accoucha d'un enfant mâle qui fut *Richard*, successeur de son père, et qui fut présenté au baptême par l'Évêque de Lincoln : tels furent les premiers pas que la fortune fit faire à *Cromwel*. L'amour seul l'avait engagé dans les liens du mariage, et ce mariage, dans lequel il n'avait consulté que sa passion, devint la source de son incroyable élévation; car l'Évêque de Lincoln l'appuya de tout son crédit.

* Un historien philosophe dit que *Cromwel*, à son retour de Hollande, où il avait fait une campagne dans l'armée du Prince d'Orange, *Frédéric Henri*, se mit au service de l'Évêque *Williams*, dont il fut le théologien, tandis que *Monseigneur passait pour l'amant de sa femme;* il fut chassé de la maison du Prélat qui était puritain. *

On ignore si *Cromwel* se douta de la passion de l'Evêque pour sa femme; en tout cas, il ne montra aucune espèce de jalousie; sa femme, à son tour, eut les mêmes égards. Lorsque la guerre eût été déclarée entre *Charles I.er* et le Parlement. *Cromwel* qui s'était déjà signalé, et qui com-

mandait les armées parlementaires avec *Fairfax*, devint amoureux d'*Akata*, femme du Général *Lambert*. * « Il » allait, dit un historien, la Bible sous le bras, coucher » avec la femme de son Major-Général. *Lambert.* » *

Cet Officier, dont la femme était très-jolie, et qui commençait à craindre ce qui lui arriva, voulut emmener son épouse à l'armée. Le Parlement, à la sollicitation de *Cromwel*, fit publier une défense aux maris de se faire accompagner de leurs femmes à l'armée. Cette défense cadrait si bien avec les craintes de *Lambert*, qu'elles ne firent qu'augmenter; ses soupçons se changèrent presque en certitude, en apprenant quelque tems après que sa femme était grosse; ce fut alors que sa patience échappa. On lui ferma la bouche en lui citant une loi qui porte que quand une femme devient grosse en l'absence de son mari, il faut qu'il reconnaisse l'enfant, pourvu qu'il ne soit pas sorti, pendant ce tems, des quatre mers des iles Britanniques. Le Pauvre *Lambert* savait bien ce qu'il en était; mais la réflexion le rendit prudent. Lorsque sa femme fut accouchée, il pria *Cromwel* d'être le parrain; ce dernier, par reconnaissance, fit nommer *Lambert* à un grade plus élevé; par ce moyen tout s'arrangea, et ils devinrent bons amis.

L'amour n'avait pourtant pas promis à *Cromwel* de lui être toujours favorable. *Akata* ne se piqua pas plus d'être fidelle à son amant qu'à son mari. Elle plut à *Henri Rich*, Comte de *Holland*, qui avait tout ce qu'il fallait pour plaire à une femme, et pour la subjuguer. *Akata* eut pour lui les mêmes complaisances, et même de plus grandes que pour *Cromwel*; toutefois elle eut le talent de sauver les apparences. Le Comte de *Holland* se servit de cette liaison pour pénétrer les secrets de son rival; et, comme il servait dans le parti royaliste, il sut en profiter. Ce fut par ce moyen qu'il prévint le siège de Colchester, et fit beaucoup fortifier cette place. *Cromwel* qui avait eu la faiblesse de faire part de son dessein à sa maitresse, mais qui était sûr de ne l'avoir pas confié à d'autre, voyant qu'on fortifiait cette ville, se douta de la trahison; il parvint à

gagner la femme-de-chambre d'*Akata*, et découvrit toute l'intrigue. Loin d'éclater alors en reproches, comme aurait fait un amant ordinaire, *Cromwel* ne cessa point de voir sa maitresse, sans lui laisser apercevoir qu'il connaissait sa liaison avec un autre. Voulant au contraire profiter de l'infidélité de cette femme, il continua à lui marquer la même confiance; mais c'était pour tromper les royalistes, et il réussit. Il dut à cette politique la victoire qu'il remporta à Naesby; car il fit croire à *Akata* qu'il allait porter ses armes en Écosse, tandis qu'il surprit le Roi qui ne l'attendait pas. * On ajoute qu'il fit prisonnier le Comte de *Holland*, et qu'il jouit du barbare plaisir de faire trancher la tête à son rival. *

C'était ainsi que *Cromwel* employait l'amour et ses plaisirs à faire réussir ses projets. On sait qu'après avoir fait périr son Roi sur un échafaud, il devint le protecteur du royaume d'Angleterre; que, sous ce titre modeste, il fut plus absolu qu'aucun Monarque anglais; qu'il se fit respecter par toutes les Puissances de l'Europe, qui recherchaient son alliance; qu'il mourut tranquillement dans son lit; et que si son fils *Richard* qui lui succéda, eût eu une partie des talens de son père, il aurait pu transmettre à ses descendans une puissance acquise par le plus horrible de tous les crimes.

* *Olivier Cromwel* descendait, par une fille, de *Thomas Cromwel*, fils d'un forgeron de Putnay, qui, de simple domestique du Cardinal *Wolsey*, était parvenu, par ses intrigues, au grade de premier Ministre, et qui, peu de tems après, finit sa vie sur un échafaud. *Olivier Cromwel* mourut en 1658. Lorsque *Charles II* fut remonté sur le trône, la veuve de *Cromwel*, qui se nommait *Bourhier*, se retira à Hambourg, où elle épousa un Ministre de village.

On dit que *Cromwel*, à l'âge de vingt-sept ans, n'avait encore eu aucun commerce avec les femmes. Il succomba enfin à la tentation, et devint amoureux d'une de ces jeunes intrigantes dont le talent est de faire des dupes. Ses progrès furent prompts; la demoiselle devint enceinte, et on voulut la lui faire épouser. Il en fut quitte pour

soixante guinées, et un présent qu'il fit au Commissaire qui cessa aussitôt ses poursuites. *

CUPIF.

François Cupif, né à Angers, était fils de *François Cupif* de *la Béraudière*, Avocat au Parlement de Paris. Il fut reçu Docteur en la Faculté de Théologie, et pourvu de la cure de Coutigni, au Diocèse d'Angers, où il se fit distinguer par le talent de la parole; mais en annonçant aux autres les vérités saintes d'une religion qui n'enseigne que le renoncement de soi-même, *Cupif* ne put oublier qu'il était homme. Il devint passionnément amoureux de mademoiselle *Reté* qui professait la religion Calviniste. Elle opposa deux moyens à la passion et aux vives instances de *Cupif*, son honneur et sa religion; elle finit par promettre à son amant de l'épouser, s'il voulait abjurer le Catholicisme. L'histoire est remplie d'exemples qui prouvent que l'amour est un des plus forts argumens qu'on puisse employer contre la religion. Comme *Cupif*, en prenant le bonnet de Docteur, n'avait rien appris qui fût capable de répondre à cet argument, il le trouva concluant, et ne tarda pas à annonçer dans ses sermons les dogmes de la nouvelle doctrine. L'Evêque d'Angers le força à se déclarer ouvertement; mais cette démarche éclatante, en le privant de sa cure, ne lui procura pas ce qu'il désirait. Mademoiselle *Reté*, qui vraisemblablement ne l'aimait pas, et qui avait seulement voulu faire un essai de ses charmes, refusa de l'épouser. Elle se contenta de lui répondre que, puisqu'il était infidèle à sa religion, elle ne devait pas espérer qu'il serait plus fidèle à son épouse.

Cupif honteux de se voir jouer par une femme, se retira à Paris, et de-là à Sedan, où il se maria deux fois. L'Evêque d'Angers ayant envoyé M. *Arthaud*, pour tâcher de ramener au bercail cette brebis égarée, *Cupif* fut, dit-on, ébranlé, mais non converti. Voilà, dit-il à M. *Arthaud*, en lui montrant sa femme et ses enfans, des liens trop forts pour pouvoir les rompre. An 1672.

* CURÉ. (un)

« Le Comte de *M*...., Colonel d'un régiment, avait épousé mademoiselle de *T*...., riche héritière. Il s'était retiré dans une de ses terres aussitôt après son mariage, pour pouvoir goûter plus tranquillement les douceurs de l'amour ; mais son devoir l'obligeant enfin de se rendre à son régiment, il fallut se séparer de sa jeune moitié qu'il aimait tendrement, et qu'il laissa à la campagne.

» Les adieux furent tendres et touchans de part et d'autre. L'épouse resta si desolée qu'elle eut besoin des consolations de son *Curé* pour soutenir toute la douleur que cette cruelle absence lui causait....

» L'historien qui rapporte cette anecdote, ne dit point si ce *Curé* était jeune, bien fait et aimable ; mais on peut aisément lui supposer une partie de ces qualités, puisqu'il parvint, en peu de tems, à donner des consolations efficaces, et même à faire oublier le mari. L'exemple de Joconde et de la Matrone d'Éphèse pourrait justifier la Comtesse de *M*...., mais ce sont des contes, et son aventure est une réalité. Elle servira à prouver de plus en plus que les absens ont grand tort. On dira peut-être qu'un prêtre n'est guère fait pour remplacer un jeune Colonel ; eh ! ne voit-on pas tous les jours que c'est sur-tout en amour qu'il ne faut pas disputer des goûts ? Peut-être aussi fut-ce faute de mieux, car à la campagne on n'a pas la facilité de choisir comme à *Paris*.

Amans heureux, que l'absence est cruelle !
Que de dangers on essuie en amour !
On risque, hélas ! dès qu'on quitte sa belle,
D'être cocu deux ou trois fois par jour.

» En effet l'intrigue fut bientôt formée entre le *Curé* et la dame, et, malgré les précautions de ces deux amans vraisemblablement encore un peu gauches dans les ruses d'amour, les domestiques s'aperçurent de leur intelligence. Ils prétendirent que ce commerce était criminel, et l'un

des plus zèlés pour l'honneur de son maître, se détermina à aller le préveuir de ce qui se passait chez lui, quoiqu'il fût bien sûr que de pareils avis sont toujours désagréables, et souvent mal reçus ; l'essentiel était de se hâter, crainte que l'avis ne vînt trop tard.

» Il prit donc la poste sous quelque prétexte, et arriva promptement auprès de son maître à qui il ne cacha rien de ce qu'il savait et de ce qu'il avait vu. Le Comte, sans s'amuser à faire des réflexions, comme Joconde, prit la poste à son tour, et se rendit incognito chez lui. Il se cacha de manière à se rendre certain par lui-même de ce qui se passait. Après avoir été convaincu de la vérité du rapport qu'on lui avait fait, avoir vu le pasteur charitable entrer le soir dans la chambre de sa brebis chérie, avoir entendu mettre le verrouil en dedans, le Comte sortit de son embuscade, fit enfoncer la porte de la chambre, et interrompit le *Curé* au milieu de sa période amoureuse. Alors, sans respecter son caractère, il le fit lier et garrotter ; dans cet état, on lui fit à l'instant la cruelle opération que l'oncle d'Héloïse fit subir au fameux Abailard, et, non content de cette vengeance, le pauvre *Curé* fut attaché à la queue d'un cheval qui le traîna jusqu'à la rivière, dans laquelle on le précipita, et où, en perdant la vie, il éteignit ses criminelles ardeurs.

» La Comtesse qui les avait fait naître, et qui les avait favorisées, s'attendait à un pareil sort ; mais son mari se contenta de la conduire dans un couvent où elle fut étroitement renfermée. Après cette cruelle et vigoureuse expédition, le Comte reprit la poste, et se rendit si promptement à son régiment, qu'on n'eut presque pas le tems de s'apercevoir qu'il s'était absenté.

» On ne fit aucune poursuite, pour l'honneur de la famille. Les parens du *Curé* reçurent une somme d'argent, afin d'empêcher l'éclat qu'ils auraient pu faire. Ainsi cette tragique aventure ne fit pas tout le bruit auquel on aurait pu s'attendre. Elle fut cependant connue ; mais comme le mari outragé n'avait eu tort qu'en se faisant justice lui-même, et que le *Curé* était réellement coupable, personne

ne s'avisa de se déclarer partie dans cette affaire; le Roi même fit toujours semblant de l'ignorer. An 1705. *

* Un *Curé* de Vitri-aux-loges, qui avait embrassé son état, sans avoir calculé ses forces pour savoir s'il pourrait résister aux tentations qu'excitait chez lui un tempérament vif et bouillant, maria une fille de sa paroisse, âgée seulement de quatorze ans, et qui ajoutait à la fraîcheur de la jeunesse tous les traits de la beauté. Le mari était un bon paysan, simple, mais extrêmement jaloux. La jeune femme qui avait dans son *Curé* toute la confiance que la religion inspire, et en même tems toute la simplicité qu'on a ordinairement au village, ne fut pas difficile à séduire, et bientôt elle oublia dans les bras du *Curé* la fidélité qu'elle avait promise à son mari. Aucuns scrupules ne venaient troubler ses plaisirs, le coupable ministre savait les lever en abusant de la simplicité de cette jeune femme; mais le mari gênait, parce qu'il s'opposait aux fréquentes visites de sa femme chez le *Curé*. Pour se défaire de cet obstacle importun, l'infâme *Curé* persuada à sa coupable amante d'empoisonner son mari, en lui donnant de l'arsenic dans du lait. Le crime fut découvert, et, par arrêt du 12 Septembre 1602, la femme fut condamnée à être pendue, ensuite brûlée. La servante du *Curé*, convaincue d'avoir préparé le poison, fut condamnée à être pendue, et le *Curé* convaincu d'inceste avec cette jeune femme, fut brûlé vif. *

* CYPRIEN (Saint)

Une aventure amoureuse fut, dit-on, cause de la conversion de *Saint Cyprien*.

« Pendant qu'il était dans les ténèbres du paganisme, dit un historien, il s'était adonné à la magie : ne connaissant point d'autres dieux que les démons, il les avait engagé à se soumettre à ses commandemens, en récompense du culte qu'il leur rendait. Un de ses amis, amoureux d'une jeune fille, dont il n'avait pu vaincre la vertu, s'adressa à lui, afin qu'il surmontât par les forces de la magie une ré-

sistance contre laquelle échouaient toutes les attaques ordinaires. *Cyprien* évoqua sur-le-champ le démon, lui ordonna de lier toutes les puissances de l'ame de cette fille, et de la livrer dans cet état à son ami. Le démon promit d'obéir; mais, peu de tems après, il vint dire qu'il n'avait aucun pouvoir sur cette fille, parce qu'elle était chrétienne, et, en cette qualité, sous la protection de Marie mère de Dieu. *Cyprien* lui demanda qui était ce Dieu dont il n'avait jamais entendu parler. Le démon forcé de lui répondre, et de rendre hommage au souverain Créateur de l'univers, dit que Dieu était son maître, et que tous les esprits infernaux lui obéissaient. *Cyprien* repartit qu'il avait cru jusqu'alors que le démon n'avait point de supérieur; mais que, puisqu'il en avait un, il aimait mieux le servir que de servir l'inférieur. »

Eh bien, cette fable aussi grossièrement controuvée fut citée par M. *Bignon*, Avocat-Général, dans une affaire très-importante, où il voulait prouver l'existence et la réalité de la magie. Au 1666. *

CYRINUS.

L'ÉCRITURE-SAINTE nous apprend que ce fut un nommé *Cyrinus* ou *Quirinus*, Gouverneur de Syrie, qui ordonna le recensement du peuple Juif, lors de la naissance de Jésus-Christ. Il est sûr au moins que *Cyrinus* amassa de grands biens dans son gouvernement. Plusieurs pensent que ce fut lui qui épousa *Emilia Lepida*, issue de l'illustre famille des *Emilius*, et qui comptait le Dictateur *Sylla* et le *Grand Pompée* au nombre de ses ancêtres. On soupçonne, et avec raison, qu'une femme d'une naissance aussi illustre ne consentit à donner sa main à ce nouveau parvenu qu'à cause de son grand âge et de ses richesses. En tout cas, elle lui fit payer bien cher l'honneur de son alliance. Comme elle le méprisait souverainement, elle s'abandonna au libertinage le plus outré, et *Cyrinus*, en la répudiant, ne lui donna que plus de liberté pour vivre dans le désordre.

Les délateurs de *Tibère*, * (d'autres disent que ce fut *Cyrinus* lui-même qui fut le dénonciateur *) accusèrent *Lepida*, 1°. d'avoir été infidelle à son mari, 2°. d'avoir attenté à sa vie par le poison, 3°. de lui avoir supposé un enfant qui n'était pas de lui, 4°. d'avoir consulté les Chaldéens sur la vie de l'Empereur et des Princes de sa maison. On peut croirè que ces accusations graves furent bien prouvées, puisqu'on interdit le feu et l'eau à *Lepida*. * Il est vrai que la cruauté de *Tibère* ne le rendait pas fort délicat sur les preuves, lorsqu'il voulait perdre ceux qui lui déplaisaient; mais il assura qu'il était prouvé par les dépositions des témoins que *Lepida* avait voulu se défaire de son mari par le poison.

Quoi qu'il en soit, le peuple vit avec peine la punition de cette dame, et il conçut une forte haine contre *Cyrinus*. On lui reprochait la bassesse de sa naissance, son crédit énorme fondé sur ses richesses, crédit dont il faisait un si indigne abus, en accusant une femme d'un grand nom, et qui avait été jugée digne par *Auguste* de devenir sa belle-fille. *Cyrinus* mourut l'année suivante. An de Rome 774.*

* DAGOU.

MONSIEUR *Dagou*, Capitaine des Gardes du Prince de *Condé*, était l'amant et l'amant aimé de madame de *Courtebonne*, dame attachée à la Duchesse de *Bourbon*. Ces sortes de liaisons amoureuses, fondées pour la plupart sur un hasard, sur une convenance du moment, et dans lesquelles le cœur n'entrait que pour peu de chose, étaient sujettes à beaucoup de variations et de changemens. On y était tellement accoutumé qu'après avoir dit pendant un jour : *Madame une telle n'a plus M...., c'est un tel qui le remplace*, on n'y pensait plus le lendemain; personne ne s'en fâchait, pas même le mari de la femme abandonnée ou abandonnant. M. *Dagou* qui éprouva ce désagrement, ne le supporta pas avec autant de tranquillité; la jalousie à laquelle il eut la faiblesse de se livrer, eut des suites qui auraient pu devenir infiniment graves.

Madame de *Courtebonne*, veuve et laide, âgée de plus de quarante ans, faisait encore des enfans, et inspirait des passions fort vives, ou au moins faisait naître des fantaisies. On ne doutera pas de ce phénomène, puisqu'elle eut le talent de plaire au Prince de *Condé* qui vivait depuis longtems avec madame de *Monaco*, dont la beauté justifiait l'attachement du Prince. Cet illustre amant fit oublier facilement M. *Dagou*. Celui-ci fut assez mauvais courtisan, et assez peu prudent pour tenir des propos outrageans sur le compte de son infidelle. Le Prince qui en fut informé, en témoigna son mécontentement en termes peu mesurés ; on dit même qu'il traita M. *Dagou* de calomniateur. Quoi qu'il en soit, on peut présumer que cet Officier crut son honneur très-compromis, puisqu'il se porta aux dernières extrémités.

D'abord il donna sa démission de Capitaine des Gardes; ensuite, lorsque le Prince de *Condé* changeait de chevaux à Sève, M. *Dagou* monta à la portière de la chaise, et témoigna au Prince la nécessité où il se trouvait de lui demander satisfaction, ainsi que le lieu, l'heure du combat et le choix des armes. Le Prince, en lui déclarant qu'il n'avait point eu l'intention de l'offenser, lui dit cependant qu'en considération du corps dont il avait l'honneur d'être membre, il voulait bien accéder à son désir : *au champ de Mars*, ajouta-t-il, *à huit heures*, *à l'épée*, et sur-le-champ il releva la glace.

« Le combat eut lieu dans toutes les règles. Il se donna en présence de M. *Dagou*, Officier des Gardes du corps, frère du combattant, et de M. *d'Autichamp* du côté du Prince. Ce dernier fut blessé. Après s'être fait panser, il alla à Versailles, et employa la médiation du Comte de *Maurepas*, pour obtenir la grace de M. *Dagou*. Ce Ministre, tout considéré, détermina le Roi à ne point se mêler de cette affaire, même à l'ignorer. »

En conséquence les deux *Dagou* continuèrent leurs services respectifs, l'un dans les Gardes du corps, l'autre dans les Gardes françaises. Madame de *Courtebonne*, cause de cette singulière querelle, resta attachée à madame la Duchesse de *Bourbon*. La Princesse de *Monaco* fut furieuse,

et regarda cet esclandre comme un congé que lui donnait le Prince; mais sa colère ne fut pas de longue durée. On sait qu'elle a suivi son amant, lorsqu'il a cru devoir quitter la France à cause de la révolution, et qu'elle l'a épousé. On peut se rappeller que lors de l'exil des Princes, à cause des changemens faits par le Chancelier *Maupeou*, entre autres moyens que ce dernier employa pour gagner et faire revenir le Prince de *Condé*, il sut mettre en jeu son attachement pour madame de *Monaco*. « On croit, dit un au» teur très-instruit, que la Princesse de *Monaco* ne con» tribua pas peu à sa défection. » An 1779.*

DAIN.

Olivier le Dain, ou *le Daim**, était fils d'un paysan de Thiele en Flandres. Le nom de sa famille était *le Diable*, qu'il changea en celui de *le Dain*. Après avoir été barbier de *Louis XI*, Roi de France, * il avait trouvé le secret de plaire à ce Prince, ce qui n'était pas chose aisée; il avait même obtenu ses bonnes grâces à un point qu'il en fut comblé de bienfaits. Il est très-difficile et très-rare de ne pas abuser de la faveur, et de ne pas se livrer à ses passions, quand on est presque sûr de l'impunité, c'est ce qui arriva à *le Dain*.

Un gentilhomme arrêté par ordre du Roi, était en danger de perdre la vie. Sa femme qui lui était tendrement attachée, sollicitait vivement sa grâce. Elle ne crut pas pouvoir employer de protecteur plus puissant qu'*Olivier le Dain*; elle était jeune et belle, ses larmes et sa douleur augmentaient et embellissaient encore ses appas; elle fit impression sur ce favori qui n'eut pas honte de promettre à cette femme éplorée la grâce de son mari, si elle voulait lui faire le sacrifice de son honneur. L'alternative était cruelle; l'honneur l'emporta.

Cette femme vertueuse obtint cependant la permission de voir son mari: elle lui fit part des propositions de *le Dain*. L'infortuné prisonnier conjura sa femme de lui sauver la vie, et eut assez d'ascendant pour la déterminer. Le

crime est consommé. Cette tendre victime de l'amour conjugal, se proposait au moins d'essuyer ses pleurs dans les bras de son mari; elle ne connaissait pas toute la méchanceté, toute la barbarie de son vil séducteur; elle ignorait que les faveurs qu'on venait de lui arracher, causaient la mort à son cher époux. Le féroce *Olivier*, pour posséder plus long-tems cette femme dont la jouissance l'avait rendu plus amoureux, donna ordre de jetter dans la rivière le gentilhomme cousu dans un sac. Le cadavre trouvé par des pêcheurs, apprit à cette femme son malheur. Elle garda le silence pendant la vie de *Louis XI*; ses larmes et ses gémissemens n'auraient pu parvenir jusqu'aux pieds du trône. Après la mort de ce Prince, et sous le règne de *Charles VIII*, elle se rendit l'accusatrice de *le Dain*. Ce malheureux fut pendu avec celui qui avait fait périr le gentilhomme. An 1484.

DAMES.

Une femme de qualité, avancée en âge, devint amoureuse d'un homme de la Cour; et comme elle se rendait justice sur son âge et sur ses attraits, elle crut ne pouvoir trop payer les soins qu'elle désirait de cet homme: elle lui fit présent d'une terre considérable. Cette donation, dont l'amour était la cause, fut attaquée en justice par une femme jeune et jolie, héritière de la donatrice. Un arrêt la débouta de sa demande. La jeune dame piquée de la perte de son procès, dit au donataire d'un ton ironique: « Il faut avouer, Monsieur, que vous avez acquis cette » terre-là à bon marché. -- Cela est vrai, Madame; mais » puisque vous savez ce qu'elle me coûte, je vous l'offre » au même prix. »

« Brantôme raconte ce que fit une belle et honnête » *Dame* de par le monde, que je sais, dit-il, laquelle » étoit la maitresse d'un grand Prince de France, et très- » fort aimée et favorisée de lui. Un jour, la femme de ce » Prince vint à la Cour, qui avoit entendu nouvelle de

» ses amours, et qui en étoit très-mal contente et fort ja-
» louse: et ainsi qu'elle vint à saluer toutes les dames et
» filles de la Cour, celle-ci se présenta à recevoir sa salu-
» tation et la baiser; mais cette Princesse se tourna aus-
» sitôt par derriere de l'autre côté, ne daignant la regar-
» der, ni faire cas, et va saluer d'autres. Cette *Dame* s'en
» sentant piquée, se mit à dire assez bas, et non tant que
» la Princesse ne l'entendit et d'autres aussi: Vous me
» tournez le cul, et, par Saint Jean, ce baiser refusé vous
» en coutera bien d'autres que votre mari ne vous donnera
» pas pour l'amour de moi. »

« Une *Dame* de qualité de Franche-Comté, se trouvant à Paris grosse de huit mois, son mari absent depuis un an arriva. Elle craint qu'il ne la tue; elle s'adressa à *Pierre Lainet*, Conseiller d'État; celui-ci consulte l'Ambassadeur d'Espagne, tous deux imaginèrent de faire enfermer le mari, par lettre de cachet, à la bastille, jusqu'à ce que la femme soit relevée de couche: ils s'adressent à la Reine. Le Roi, en riant, fait et signe lui même la lettre de cachet; il sauve la vie de la *Dame* et de l'enfant, ensuite il demande pardon au mari et lui fait un présent. » An 1664. »

* Lorsque *Louis XIV* passa par Toulouse, une *Dame* qui suivait la Cour accoucha dans une petite ville du Roussillon, et laissa son enfant à un bon paysan qui reçut une somme considérable pour avoir soin de cet enfant. On lui recommanda de l'élever comme s'il lui appartenait, jusqu'à ce qu'on vînt le réclamer. Cette convention faite, la *Dame* continue son voyage, sans qu'on sût à la Cour le motif du séjour qu'elle avait fait dans cet endroit, et elle laissa ignorer au paysan son nom et sa qualité.

Celui-ci remplit scrupuleusement ses engagemens. Il s'accoutuma à regarder la petite fille qu'on lui avait confiée comme si elle eût été à lui, et il lui donna une éducation conforme à cette idée.

Vingt ans se passèrent sans que personne se présentât

pour réclamer cet enfant, de sorte que le paysan ne comptant plus sur les espérances qu'on lui avait données, maria la jeune personne à un charpentier qui en était amoureux, et qui, en raison de sa passion, ne s'arrêta point à l'impossibilité où était son amante de prouver la légitimité de sa naissance. Peu de tems après M. le Maréchal de *Noailles* qui commandait en Roussillon, envoya ordre au paysan de venir le trouver, et lui demanda ce qu'était devenue une petite fille qu'on lui avait confiée dans une époque qu'il indiqua. Le bon homme déclara que n'ayant eu, pendant vingt ans, aucune nouvelle des parens de cet enfant, il l'avait élevé avec le même soin que s'il lui eût appartenu, et qu'il avait cru pouvoir en disposer, en lui faisant faire un mariage proportionné à son état et à sa fortune. M. de *Noailles* ayant fait venir la jeune personne, lui dit qu'il était chargé de la faire conduire à Paris, où elle devait recevoir cent mille francs, que sa mère, qu'on ne voulut pas nommer, avait laissés en mourant, entre les mains de son confesseur, pour la marier. Le Maréchal représenta au paysan que, n'étant pas le père de cet enfant, il n'avait pu en disposer, et qu'il était aisé de faire casser son mariage; que c'était le seul parti qu'il y avait à prendre, pour pouvoir recueillir les avantages qui lui avaient été accordés par le testament de celle qui lui avait donné la vie. La jeune femme, après l'avoir écouté, lui dit avec fermeté qu'elle ne quitterait pas son mari pour tous les biens du monde.

On fit venir ce mari, pour voir si une somme d'argent ne le rendrait pas plus traitable, et si on ne pourrait pas le faire consentir à céder sa femme; mais il répondit qu'on lui arracherait plutôt la vie. Ces deux tendres époux se réunirent alors, et protestèrent que rien ne pourrait les séparer. Cette scène qui peignait si bien la tendresse et l'amour, commençait à faire une assez vive impression sur M. de *Noailles*, lorsque le mari lui dit que si on voulait lui donner les cent mille francs, il était prêt d'aller à Paris, et qu'il saurait aussi bien faire le Monsieur qu'un autre; que sa femme serait madame, et qu'il avait ouï dire

dire qu'il y avait dans ce pays-là des Seigneurs qui n'étaient pas de meilleure maison que lui, ni peut-être si honnêtes gens. La femme joignit ses instances à celles de son mari, et M. de *Noailles* y acquiesça.

Après les avoir fait habiller proprement l'un et l'autre, et leur avoir donné l'argent nécessaire pour leur voyage, le Maréchal de *Noailles* les adressa à des personnes qui leur firent remettre les cent mille francs. Ils en firent le meilleur usage, et n'oublièrent pas sur-tout de récompenser l'honnête paysan qui était en grande partie cause de leur bonheur. On chercha à deviner qui était la mère de cette jeune femme, mais on ne put former tout au plus que des conjectures. Ce qu'on admira le plus dans cette aventure, ce fut la tendresse et le constant attachement que la jeune femme montra pour son mari, sans se laisser ébranler ni par l'ambition ni par les promesses. An 1698. *

* Je ne pourrais que diminuer le plaisir du lecteur en changeant quelque chose à la lettre que je vais copier. L'auteur a été avantageusement connu par ses talens et par les ouvrages qu'il a laissés. Cette lettre est ainsi conçue :

« Je vous prie, madame, que je vous fasse une histoire assez extraordinaire, mais dont je vous garantis la vérité, et qui est nouvellement arrivée ; elle vous donnera une frayeur salutaire des forces de l'amour, et servira à vous faire voir que dès qu'un amant est d'une certaine persévérance, il n'y a rien de mieux à faire que de s'accommoder avec lui.

» *La L.....* était amoureux depuis deux ans, et n'avait pu trouver le moyen de plaire ; soins, assiduités, respect, plaintes, larmes, fureurs, tout avait été inutile. A la fin un beau jour qu'il était dans le cabinet de la *Dame*, seul avec elle, il lui déclara que puisque rien n'avait été capable de la toucher, il était résolu de mourir. Jusques-là il ne tenait qu'un discours fort commun ; mais voici ce qu'il y eut de particulier : « et afin, lui dit-il, que vous jouis-
» siez pleinement de ma mort, et que vous ayez le plaisir
» de la voir arriver par degrés, je veux mourir de faim,

» ici dans ce cabinet. » Et sur cela il se jette à terre pour commencer de ce moment-là à mourir.

« La *Dame* ne fit que s'en moquer, et le laissa là, fort sûre qu'il n'y serait pas encore dans un quart-d'heure. Cependant le soir arrive, la nuit vient, et il est encore dans le cabinet. On va le trouver, on lui demande s'il est fou, s'il veut passer là la nuit; il ne répond pas un seul mot, et oblige la *Dame* à sortir. La nuit se passe : le lendemain on retourne de bon matin l'exhorter à résipiscence: il n'ouvre la bouche que pour répondre: « Madame, j'ai eu l'hon» neur de vous dire mes dernières paroles. » Il jette un regard languissant sur elle, pousse un soupir, et tourne la tête de l'autre côté.

» Le troisième jour, la *Dame* plus embarrassée que jamais, lui porte elle-même un bouillon : Dieu sait avec quel sourire dédaigneux il la regarda. Il paraissait considérablement affaibli; il avait déjà je ne sais quoi d'égaré dans l'air de son visage, et quelque chose d'éteint dans les yeux.

» Le quatrième jour, la *Dame* fit des réflexions profondes sur le scandale qui allait arriver. Un homme mort dans mon cabinet! mort par un désespoir! mort de faim! Je suis perdue; cela va faire un éclat horrible dans le monde; on ne croira pas la vérité, et on fera mille plaisanteries. Peut-être aussi fut-elle touchée d'une marque de passion si extraordinaire. Pourquoi non? Je croirais bien que cela fit autant d'effet sur elle que la crainte du scandale. Quoi qu'il en soit, elle l'alla trouver, et, après une dernière exhortation, qu'il paraissait même n'entendre pas, parce qu'il était déjà mourant, elle lui dit que, puisqu'on ne pouvait le faire sortir de là par aucune bonne raison, il en sortît à tel prix qu'il voudrait.

» Le pauvre moribond tourna languissamment les yeux sur elle, et demanda s'il avait bien entendu, ou si ce n'était point un songe qui se formât dans un cerveau malade et épuisé? On lui confirma ce qu'on lui avait dit : aussitôt la vie revint en lui, et non-seulement la vie, mais une vivacité surprenante avec laquelle il se fit payer de ce qu'il

allait sortir du cabinet : jamais il ne se fit une retraite plus honorable.

» Apparemment la *Dame* sut assez bon gré à ses charmes de ce qu'ils avaient le pouvoir de ranimer les mourans, et je ne doute pas qu'en effet ils n'aient eu bonne part au miracle ; mais il est constant qu'ils en doivent partager la gloire avec un grand pain et quelques bouteilles de vin que l'amant avait fait cacher adroitement sous un lit de repos qui était dans ce cabinet : car comme il avait prévu sa mort, il avait fait quelques préparatifs.

» Certainement, Madame, une pareille fourberie vous fait dresser les cheveux à la tête. O siècle ! ô mœurs ! dites-vous ; heureuse cependant, et trois fois heureuse qui a des amans qui savent fourber ainsi ! ou a l'honneur d'avoir fait l'inexorable, et le plaisir de ne l'avoir pas été. Je gage qu'on a bien senti l'obligation qu'on avait à notre ami *la L*.., et que, pour la reconnaître, on l'a renvoyé d'autres fois avec autant de contentement et moins de faim. Que ne mérite point aussi la gentillesse de son invention ! D'autres emportent les places qu'ils assiégent en les affamant ; lui, il a emporté celle à qui il en voulait, en s'affamant lui-même. Le stratagême est le plus joli du monde ; tout ce qu'il y a à craindre, c'est qu'une autre fois les *Dames* ne laissent crever les hommes qui voudront mourir. Je ne crois pourtant pas que ce péril-là soit bien grand. Vous voyez dans cette histoire qu'il eût fallu que le cavalier se fût retiré honteusement, si les provisions eussent manqué ; mais les rigueurs de la belle ne durèrent pas aussi long-tems que le pain et les bouteilles de vin. An 1699. *

* « Une *Dame* de Beaucaire ayant trouvé dans une assemblée une fille de condition, qui avait été autrefois la maîtresse de son mari, et qu'elle soupçonnait peut-être de l'être encore, lui dit des choses si piquantes, que la demoiselle qui n'était pas d'une humeur endurante, après lui avoir répondu quelques duretés, lui jetta un chandelier à la tête.

» Comme le reste de la compagnie était occupé au jeu, on

n'avait pas fait d'abord une grande attention à cette querelle ; cependant dès qu'on s'aperçut qu'on la poussait au-delà de l'invective, on fit ce qu'on put pour la terminer. Le coup du chandelier n'avait porté que contre la muraille, et par conséquent avait fait moins de mal que de peur. On obligea les *Dames* à s'embrasser, et l'on crut que c'était une affaire finie ; mais on se trompa, la demoiselle serra la main de son ennemie pendant qu'on les réconciliait, et, dès le lendemain matin, elle lui envoya un cartel en ces termes :

« Si voulez avoir raison du coup de chandelier d'hier au » soir, vous n'avez qu'à vous rendre sur les dix heures au » jardin de...., vous m'y trouverez avec deux épées, et » je serai fort aise que vous me donniez satisfaction sur tout » ce que vous m'avez dit d'injurieux ; mais sur-tout venez » seule, et ne parlez de ceci à personne, car il serait dan- » gereux d'embarrasser des hommes dans une querelle que » nous pourrons fort bien vider tête-à-tête, pourvu que vous » soyez de mon humeur. Je vous attends. »

La *Dame* n'eut garde de manquer au rendez-vous. La demoiselle lui donna le choix des deux épées, et, après avoir fermé en dedans la porte du jardin, elles commencèrent leur combat avec l'adresse que peuvent avoir deux femmes plus accoutumées à tenir une aiguille qu'une épée. Elles se chamaillèrent fort long-tems, et firent tant de bruit par le cliquetis de leurs armes, qu'on les entendit d'un jardin voisin. On crut que c'était des hommes qui étaient aux prises, et on avança pour les séparer ; mais comme les deux amazones avaient eu la précaution de se barricader, il fallut enfoncer la porte ; on craignait que ce retard ne fût funeste aux combattans. Enfin on entra, et on fut bien étonné de trouver deux femmes l'épée à la main, qui se portaient des bottes à tort et à travers. La chaleur du combat et la colère qui les animait les avaient empêchées de s'apercevoir et de sentir qu'elles étaient blessées. Dès qu'on les eut désarmées, et qu'elles virent couler leur sang, elles tombèrent toutes deux évanouies. On les emporta chez elles ;

et on trouva que la *Dame* avait un coup d'épée dans le sein gauche, et la demoiselle un dans la cuisse.

» Elles furent toutes deux assez malades. Pendant qu'on travaillait à leur guérison, les parens firent de part et d'autre de grandes procédures. L'affaire fut d'abord portée en première instance devant le Sénéchal de Nismes; on en appella ensuite au Parlement de Toulouse. M. de *Baville*, Intendant de la province, après avoir amusé le Roi de cette aventure, parvint à arrêter des poursuites qui ne pouvaient que faire rire le public aux dépens des parties. An 1705. *

Une *Dame* anglaise, d'une famille distinguée, perdit son mari, étant encore fort jeune. Elle en avait eu un fils qu'elle fit élever avec soin sous ses yeux. A peine fut-il parvenu à l'âge de seize ans, qu'enflammé d'une passion vive, il sollicita la femme-de-chambre de sa mère de vouloir condescendre à des désirs que son âge et son inexpérience rendaient fort ardens. Cette fille fit tous ses efforts pour engager ce jeune emporté à cesser ses poursuites; mais se voyant toujours indignement sollicitée et persécutée, elle en porta des plaintes amères à sa maîtresse, et dévoila tout le mystère. La *Dame*, sans doute dans le dessein de réprimer la brutale ardeur de son fils, dit à la demoiselle de lui donner rendez-vous dans son lit pour la nuit suivante : « J'y » tiendrai votre place, ajouta-t-elle, et, pris sur le fait, la » réprimande n'en aura que plus de force. »

» Tout réussit comme cette mère aveugle l'avait arrangé et prévu; le fils ne manqua pas de se trouver au rendez-vous à l'heure indiquée, et ..... le crime est consommé, sans que le jeune homme sache avec qui il a eu affaire. Le désespoir succéda à ce moment d'oubli, ou plutôt d'ivresse. Cette femme coupable, en horreur à elle-même, alla cacher sa honte dans une campagne reculée, où elle déposa le triste fruit de son inceste. Une fille en naquit, et fut élevée avec beaucoup de soin.

» Quelques années après, la mère crut trouver quelques

motifs de consolation dans la vue de sa fille, et elle l'introduisit dans sa maison, sous le nom d'une parente éloignée. Bientôt cette jeune personne, douée de toutes les grâces du corps et de l'esprit, inspira la passion la plus violente au fils de la maison, qui était encore garçon, et qui pouvait avoir alors trente à trente-deux ans. Elle repoussa avec force ses premières attaques, mais l'amour se mit de la partie; elle aima, elle fut faible, et consentit à donner en secret la main à son vainqueur. Enfin cet innocent criminel épousa sa propre fille.

» Ces deux époux vécurent dans la meilleure intelligence, et eurent plusieurs enfans. Cependant la mère savait tout, voyait tout, et portait, si on ose le dire, l'enfer dans son sein. Accablée par ses remords, elle s'adressa à un savant théologien qui a laissé cette histoire par écrit: « Voilà mon crime, lui dit-elle, il est d'autant plus hor-» rible qu'il se perpétue, et que, pour en couper les ra-» cines, il faut que je déchire le cœur de deux infortunés » qui ne méritaient pas d'être les victimes de ma lubri-» cité. Daignez m'éclairer; dois-je taire ce funeste secret? » dois-je le révéler? Madame, répondit le théologien, » vos vertueux enfans vivent dans l'ignorance, cachez-leur » votre crime, et gémissez: repentez-vous en silence de » votre abominable inceste. » *

* Lorsque la Sardaigne fut cédée par l'Empereur à *Victor Amédée*, Duc de Savoye, en 1718, ce Prince se trouva possesseur d'un pays qui pouvait être regardé comme habité par des sauvages. Les vols, les assassinats, et les crimes les plus atroces y étaient très-fréquens. Les Vice-Rois chargés du gouvernement de cette île songeaient moins à la tirer de la barbarie dans laquelle elle croupissait, qu'à s'y enrichir. Les habitans des villes trouvaient auprès de ces Vice-Rois, moyennant de l'argent, de même que les Seigneurs auprès des Magistrats, tout l'appui dont ils avaient besoin. L'impunité était toujours assurée au coupable qui pouvait l'acheter. *Victor Amédée* parvint à déraciner beaucoup de ces abus, en nommant des Vice-Rois

sur la fermeté et la probité desquels on pouvait compter. Ou cite, à cet égard, une auecdote arrivée à Cagliari.

« Le Comte d'*Apremont*, qui était Vice-Roi de Sardaigne en 1728, donna un exemple de sévérité autant que de justice. Une des premières *Dames* de Cagliari avait soupé tranquillement avec son mari qui jouissait de la meilleure santé, mais qui, le lendemain, fut trouvé mort dans son lit, sans aucune apparence ni de contusion, ni de blessure, ni de poison. Cette mort extraordinaire réveilla et excita l'attention du Vice-Roi. La *Dame*, malgré ses pleurs et la douleur dont elle paraissait pénétrée, fut d'autant plus aisément soupçonnée de ce meurtre, que l'on savait qu'elle était liée très-étroitement avec un Officier qui, dans ce moment, était absent. Le Comte d'*Apremont* prit toutes les précautions accoutumées pour faire examiner le cadavre, et pour découvrir la cause de sa mort. Les chirurgiens du pays l'ayant assuré qu'il ne leur était pas possible de la reconnaître, il donna ordre à son chirurgien d'aller lui-même en faire la visite. Celui-ci crut s'apercevoir que le cœur avait été percé avec une épingle, laquelle, vu l'embonpoint de l'homme, avait pu ne point laisser de trace extérieure. La *Dame* fut aussitôt arrêtée ; on lui trouva une grosse épingle d'or dont elle se servait pour relever ses cheveux, et avec laquelle elle avoua avoir percé le cœur de son mari, dans les premiers momens de son sommeil. Elle avait compté sur l'impunité, moyennant une somme d'argent, comme on le pratiquait auparavant, et c'est ce qui l'engagea à faire l'aveu de son crime. Le Vice-Roi la fit pendre le lendemain, malgré les instances et la réclamation de toute la noblesse de Cagliari. *

* DAMPIERRE.

François de Dampierre, Seigneur de Beaulieu, avait été pourvu, en qualité de simple clerc tonsuré, de deux prieurés, celui de Deuil et celui de Dampierre, produisant ensemble environ huit mille livres de rente. M. de *Dampierre* était du grand nombre de ceux qui oublient

facilement l'usage qu'on doit faire des biens de l'église, et leur véritable destination. Il oublia encore mieux la continence qui est si fort recommandée aux ecclésiastiques. L'amour, ce tyran de tous les âges, de tous les rangs, de tous les états, fit naître dans le cœur de M. de *Dampierre* une vive passion pour *Marie Charton*, fille d'un boucher de la ville de Chinon : sa jeunesse, sa beauté et ses grâces justifiaient la passion qu'elle inspira ; son esprit et ses talens la rendirent constante et durable. Vingt-deux ans, qui sont un long terme pour des amans, ne purent affaiblir ni diminuer l'attachement de M. de *Dampierre*. Il eut, pendant ce tems, de cette femme qui faisait son bonheur, seize enfans qui furent tous baptisés sous le nom de la mère, sans désignation d'aucun père quelconque.

« Enfin la passion de l'abbé de *Beaulieu* (on nommait ainsi M. de *Dampierre*) pour *Marie Charton*, et l'ascendant de cette concubine sur l'esprit et sur le cœur de son amant, furent portés à un tel excès qu'il renonça à toutes les gênantes précautions qu'il avait été obligé de prendre pour conserver ses bénéfices, et il se détermina à les perdre par un mariage solennel.

» Après avoir souscrit un contrat de mariage, dans lequel les futurs insérèrent la liste de leurs enfans vivans, et les reconnurent pour leurs héritiers légitimes, ils furent mariés par le curé de Deuil. Les huit enfans qui restaient furent mis sous le poêle, et quelques-uns d'entr'eux signèrent l'acte de célébration. Dans l'acte de mariage on déclara que *les parties contractantes étaient en bonne santé.*

» Le lendemain de la cérémonie, la nouvelle mariée accoucha de son dix-septième enfant. Le neuvième jour, elle fut attaquée d'une fièvre qui la mit au tombeau : douze jours après son accouchement, elle fut inhumée dans l'église de Deuil, en qualité de femme du sieur de *Beaulieu*.

Au moyen de l'éclat que fit ce mariage, les bénéfices dont jouissait M. de *Dampierre* passèrent dans les mains de ceux à qui il les avait résignés.

» Cependant ses frères, sœurs, neveux et nièces, qui étaient ses héritiers présomptifs, ne virent pas d'un œil tran-



quille un mariage qui leur enlevait l'espoir d'une succession que l'état clérical de leur parent les avait accoutumé à regarder comme assurée, mariage qui d'ailleurs introduisait dans leur famille les enfans d'une concubine de la lie du peuple; ils prétendirent que ce mariage était nul, parce que les conjoints n'étaient pas du diocèse du curé de Deuil.

» Sur cette dénonciation, le Promoteur de Xaintes interrogea le curé de Deuil, et fit même informer des vie et mœurs de *Marie Charton.*

» Les parens de cette dernière interjettèrent appel comme d'abus de son mariage, et ils furent soutenus et appuyés par les héritiers présomptifs de l'abbé de *Beaulieu*, qui intervinrent au procès. L'abbé, de son côté, interjetta appel comme d'abus de la procédure faite par l'Official, soutint la légitimité de son mariage et de ses enfans.

» Ses adversaires établissaient leurs moyens sur quatre propositions.

» 1.° *Le mariage n'avait point été célébré en présence et du consentement du propre curé des parties.* C'est que le curé de Deuil avait déclaré dans son interrogatoire que le sieur de *Beaulieu* et sa concubine avaient coutume de se confesser à Niort, à la fête de pâques; d'où l'on concluait que Niort était leur véritable domicile; que conséquemment ils avaient pu être mariés à Deuil, qui était du Diocèse de Xaintes.

» 2.° *Le mariage d'une femme enceinte, célébré la veille de son accouchement, et dont elle meurt douze jours après, est censé fait* in extremis; *il est donc nul.*

» Pour appuyer cette proposition, on citait la déclaration du 26 Novembre 1639, qui proscrit les mariages clandestins, et ceux qui se célèbrent à l'extrémité de la vie de l'un des contractans. Le curé de Deuil avait déclaré que *Marie Charton* s'était trouvée mal le soir du jour de son mariage, d'où l'on concluait qu'elle était, au moment de cet acte, attaquée de la maladie dont elle mourut. On ajoutait que l'état d'une femme enceinte est un état critique, puis-

qu'il ne peut être terminé que par un événement qui produit toujours une maladie aussi dangereuse qu'aucune de celles pour lesquelles tout l'art de la médecine et toute l'adresse du médecin sont nécessaires.

» 3.° *Les enfans naturels d'une concubine, qui ne sont point baptisés sous le nom de l'homme qui l'entretient, ne peuvent être reconnus par cet homme.*

» Il était démontré qu'à l'exception du dernier enfant dont était accouchée *Marie Charton*, tous les autres avaient été baptisés sous le nom seul de leur mère, sans désignation de père; d'où l'on concluait qu'ils ne pouvaient pas plus être reconnus pour enfans du sieur de *Beaulieu* que de tout autre. « Comment, ajoutait-on, le sieur de *Beaulieu* peut-il reconnaître pour ses enfans ceux qu'il veut ériger aujourd'hui en enfans légitimes ? L'information faite, de l'autorité de l'Official de Xaintes, prouve que *Marie Charton* vivait publiquement dans la débauche, et souffrait les privautés de plusieurs hommes à la fois; ses enfans sont donc le fruit d'une prostitution vague et incertaine, et qu'aucun de ceux qui ont coopéré à leur conception ne peut s'attribuer et reconnaître; le sieur de *Beaulieu* n'a donc pas plus de droit à cette paternité que ceux qui ont partagé avec lui les faveurs de sa concubine.

» 4.° *Les enfans d'un bénéficier, nés pendant qu'il jouit de ses bénéfices, ne peuvent être légitimés par un mariage subséquent.*

» Les enfans nés dans le concubinage, disaient les appelans, ne peuvent être légitimés par le mariage subséquent, que lorsque leurs père et mère, lors de leur naissance, avaient la liberté de contracter un mariage ; c'est pour cela que des enfans adultérins ne peuvent pas être légitimés par le mariage subséquent. Or le sieur de *Beaulieu* était bénéficier, lors de la naissance des enfans qu'il veut légitimer; le mariage et la possession d'un bénéfice sont essentiellement incompatibles par les lois et par les canons ; le sieur de *Beaulieu* n'a donc pas pu, etc. etc.

» Ce dernier, pour détruire toutes ces objections, répon-

dait qu'on ne pouvait tirer aucun avantage de l'interrogatoire du curé de Deuil, parce que l'Official n'avait pas eu le droit de l'interroger, sans une procédure préalable; parce que les réponses de ce curé se contredisaient avec ce qu'il avait inséré dans l'acte de mariage; et parce qu'enfin les actes émanés de l'Official étaient attaqués par l'appel comme d'abus interjetté par le sieur de *Beaulieu;* que d'ailleurs la grossesse n'a jamais été mise au rang des maladies comprises dans l'esprit de l'ordonnance, qui prive des effets civils les mariages contractés *in extremis;* qu'au reste la déclaration de 1639 ne parle que des pères qui épousent à l'extrémité;

» Que lorsque l'extrait baptistaire manque, et ne peut faire preuve de la naissance, c'est-à-dire de la descendance de l'enfant, il faut avoir recours à une autre preuve; qu'on ne peut pas en avoir de plus certaine de la paternité d'un homme, que sa co-habitation avec la mère de ces enfans pendant plusieurs années et pendant tout le tems de ses grossesses et accouchemens, événemens qui se passaient sous les yeux et dans la maison de celui dont on veut nier la paternité;

» Que les informations tendantes à faire croire la prostitution de *Marie Charton*, ne peuvent rien prouver, parce qu'elles ont été faites après sa mort, sans contradicteur légitime et sans autorité, puisque le mari seul peut accuser la conduite de sa femme;

» Qu'il est vrai que les enfans qui naissent de la débauche de ceux qui sont engagés dans le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise, sont adultérins, et ne peuvent jamais être légitimés par un mariage subséquent; mais vouloir étendre et appliquer cette loi aux clercs tonsurés, c'est combattre l'usage, la raison et les canons de l'église.

» D'après toutes ces raisons qui furent longuement développées dans les mémoires des parties, intervint arrêt qui déclara abusive la procédure de l'Official de Xaintes, confirma le mariage du sieur de *Beaulieu* et l'état des enfans reconnu par ce mariage. » An 1675. *

DAMVILLE.

Monsieur de *Damville*, fils du Connétable *Anne de Montmorency*, était Maréchal de France, et Gouverneur du Languedoc. La haute faveur des *Guise*, ennemis jurés de sa maison, et l'emprisonnement du Maréchal de *Montmorency*, son frère, firent que *Damville* se méfia de la Cour, ne voulut point en approcher, et se tint dans son Gouvernement, où il était aimé et tout-puissant.

Après le second édit de paix donné aux Huguenots par *Henri III*, le Maréchal de *Damville*, qui n'avait pas voulu sortir du Languedoc, devint amoureux d'une femme de Beaucaire, nommée *Tourette*, dont la beauté n'était pas ordinaire, et pouvait facilement faire naître des désirs : mais le titre de Gouverneur, la puissance et le crédit de *Damville* ne firent aucune impression sur le cœur de cette femme ; elle l'avait donné à *Parabère*, Gouverneur de Beaucaire, et, pour le voir plus facilement, elle était venue se loger aux pieds du château. * Le Maréchal parvint à connaître cette inclination, et ne voulant pas faire attention que l'amour ne sait distinguer ni les rangs, ni les dignités, il s'abandonna à sa jalousie, et eut la faiblesse d'employer les voies les plus iniques pour se venger d'un rival heureux. * Il anima quelques Officiers mécontens du Gouverneur, qui s'étant réunis avec quelques habitans, et même avec les parens de *Tourette*, assassinèrent lâchement *Parabère*, et s'emparèrent ensuite de la ville. Les soldats qui étaient dans le château, et qui n'avaient pas voulu se rendre, appellèrent *Châtillon* pour venger la mort de leur Gouverneur. Ce Seigneur s'introduisit dans le château avec trois mille hommes; la ville de Beaucaire allait être détruite pour la galanterie d'une femme, si la Cour et le Roi de Navarre n'eussent envoyé les ordres les plus prompts. An 1579.

* DANUS.

Un certain *Danus*, habitant de la Dalmatie, avait une jolie femme, avantage assez agréable, car enfin dans le

risque qu'on court, dit-on, en se mariant, il vaut mieux, ce semble, s'y exposer avec une jolie femme qu'avec une laide. Ce risque qui fait trembler tant de célibataires, ne consiste ordinairement que dans le cocuage; et, sur cela, l'expérience de tous les siècles a démontré que ce n'était un mal que pour ceux qui, le sachant, ont l'imprudence de s'en fâcher publiquement. Quelquefois, à la vérité, une femme infidelle, emportée par sa passion, cherche à se débarrasser du mari qu'elle n'aime plus, et qui la gêne; alors cela devient plus sérieux, et c'est le cas où se trouva *Danus*.

Un Officier de l'Empereur *Constance*, nommé *Ruffin*, chef des Officiers de la Préfecture, s'était aperçu de la beauté et des grâces de la femme de *Danus*. La nature humaine corrompue, dès son origine, par la faiblesse de nos premiers parens, ne nous fait que trop souvent convoiter la femme de notre prochain. *Ruffin*, qui se trouvait dans ce cas-là, et qui n'avait pas la grâce suffisante pour résister à la tentation, chercha et parvint à plaire à madame *Danus*. La jouissance n'ayant fait qu'augmenter sa passion, et ne voulant pas même partager avec le mari les faveurs de cette femme qu'il idolâtrait, il l'engagea à prendre la voie la moins périlleuse pour se défaire de ce mari; c'était de l'accuser d'une conspiration contre l'Empereur. Il connaissait assez ce Prince pour savoir qu'il écoutait facilement et même avec plaisir les délateurs qui assiégeaient sa Cour. * En conséquence, selon les instructions de ce fourbe adultère, la femme *Danus*, dont il était parvenu à corrompre le cœur et l'ame, supposa que son mari, aidé de plusieurs complices, avait dérobé le manteau de pourpre renfermé dans le tombeau de *Dioclétien*. *Ruffin* accourt à Milan, où était l'Empereur, pour lui déférer ce forfait. Heureusement pour l'innocence, *Constance* chargea de l'information deux hommes incorruptibles; c'était *Lollien*, Préfet du prétoire d'Italie, et *Ursule*, Intendant des finances. L'affaire est traitée à la rigueur; on met à la question les accusés. Leur constance à nier le crime embarrassait les commissaires. Enfin la vérité éclate: la femme, pressée elle-même par les tourmens, avoue son intrigue avec

Ruffin. Ils furent tous deux condamnés à mort, comme ils ne l'avaient que trop mérité. An 357.*

* DAUBIGNÉ.

Constant Daubigné, fils du célèbre *Théodore Agrippa Daubigné*, eut une jeunesse très-licencieuse. Son père, dans les mémoires de sa vie, dit en parlant de lui : « Ce misérable s'étant d'abord adonné au jeu et à l'i-
» vrognerie à Sedan où je l'avais envoyé aux académies ;
» s'étant ensuite dégoûté de l'étude, acheva de se perdre
» entièrement dans les musicos de Hollande. Ensuite re-
» venu qu'il fut en France, il se maria, sans mon consen-
» tement, à une malheureuse qu'il a depuis tuée. » Un auteur anonyme nous a donné le détail de cette tragique aventure.

« *Daubigné*, dit cet auteur, averti par un domestique que, lorsqu'il s'absentait, un gentilhomme du voisinage voyait madame d'un peu trop près, voulut s'en convaincre par lui-même, avant que de faire aucun éclat. Il prétexta un voyage de quelques jours : le galant ne manqua pas d'en être averti, et de venir occuper auprès de la dame la place de l'époux qu'on croyait absent ; mais il revint dès la même nuit, et ayant su de son domestique qu'il trouverait les choses telles qu'il les lui avait dites, *Daubigné* se prépara à interrompre des plaisirs qui faisaient son déshonneur. Il attendit la pointe du jour pour entrer dans la chambre, afin de ne pas manquer le coup qu'il avait médité :

A cause du grand chaud nos deux amans dormans,
Étaient sans drap, ni couverture,
En état de pure nature,
Justement comme on peint nos deux premiers parens.

» Pour empêcher le galant de faire résistance, il fut poignardé presque avant de pouvoir se reconnaître. Cette expédition faite, n'ayant rien à craindre de sa femme, *Daubigné* lui ordonna, pour le salut de son ame, de de-

mander à Dieu pardon de sa faute, puisqu'elle n'avait plus que quelques momens à vivre. Cette femme, en l'état qu'on peut se représenter, se jetta aux pieds de son époux, pour implorer sa miséricorde. ..... Cet époux outragé fut inexorable. il ordonna de nouveau d'un ton furieux à cette misérable de faire sa prière. Elle obéit, et fut poignardée aussitôt qu'elle eut fini.

» Après cette sanglante et affreuse scène, le meurtrier se rendit à Niort, où se promenant sous la halle, suivant sa coutume, il y rencontra le Grand-Prévôt qui était son ami, et lui demanda tranquillement ce qu'il ferait à un homme qui, ayant trouvé sa femme couchée avec un galant, les aurait tué tous deux. Le Grand-Prévôt répondit qu'il ne pourrait s'empêcher de faire le procès à cet homme, mais que le cas était graciable. Faites donc le mien, répliqua *Daubigné*; je pars pour Paris, et vais demander ma grâce. Il l'obtint; mais les parens de sa femme lui intentèrent un procès, pour le forcer à rendre la dot. Il plaida, et comme il avait affaire à des parties puissantes, ses affaires s'en trouvèrent dérangées. Pour remédier au délabrement de sa fortune, il donna retraite dans son château à des faux-monnayeurs avec lesquels il partageait le fruit de leurs friponneries. La chose ayant été découverte, *Daubigné* fut arrêté et transféré dans les prisons de Bordeaux. Ce fut là qu'il eut le talent de se faire aimer de la fille du géolier qui était jeune et jolie, et qui d'ailleurs ne laissait rien à balancer entr'elle et l'échafaud. Il se sauva avec elle, l'épousa et passa à Cayenne, où il eut deux enfans, l'un desquels est cette fameuse *Daubigné* si connue sous le nom de madame de *Maintenon*, comme on peut le voir à son article. »

* DAVERNE.

Ceux qui ont quelque connaissance des anecdotes de la Cour du Régent, *Philippe Duc d'Orléans*, oncle de *Louis XV*, ne feront aucune difficulté de mettre au nombre des c.... M. *Daverne*, dont la femme charmante par les agrémens de sa figure et de son esprit, fut aimée du Prince;

il lui donnait trois mille livres par mois, seulement pour sa table; le reste de sa dépense était proportionné.

Il n'est pas surprenant que cette femme, qui affichait sa honte et son déshonneur, ne fût pas plus fidelle à son amant qu'à son mari. Témoin des triomphes du jeune Duc de *Richelieu*, qui trouvait peu de cruelles, elle ne fut pas fâchée de recevoir ses hommages, et l'amour-propre de celui-ci, qui le portait à faire une ostentation fastueuse de ses conquêtes, ne lui fit pas négliger l'occasion qui se présentait, de manière que cette liaison fut bientôt formée. Mais l'inconstance du Duc fit sentir à madame *Daverne* que, malgré tous les plaisirs dont elle s'efforçait d'environner son amant, elle ne pourrait l'enchaîner qu'un instant. Ce qu'il y eut de plus fâcheux pour elle, c'est que ces plaisirs auxquels elle s'était livrée sans ménagement, eurent des suites qui l'embarrassèrent long-tems. Les lettres qu'elle écrivit à son amant peignent son amour et son embarras; j'en citerai quelques passages.

Je suis au désespoir: je sens que c'est tout de bon que je vous aime. J'ai cru badiner avec l'amour, et je m'étais imaginée qu'il ne pouvait faire impression qu'une fois; mais pour être toujours dans cette idée, ce n'était pas à vous qu'il fallait m'adresser. Pourquoi faut-il que dans une figure faite exprès pour charmer, il y ait un cœur si insensible et si volage?

Je ne sais si M. d'Orléans *a besoin d'un peu de jalousie pour réveiller son amour; mais ce qui est certain, c'est que les gens qui m'ont voulu nuire, m'ont plutôt servie.... Je crois l'avoir persuadé; cependant il faut toujours se méfier. A l'égard de ma santé, elle est toujours la même: je prends de vos bols depuis hier, elles ne m'ont encore rien fait; je suis au désespoir, après tout ce que j'ai souffert, de rester grosse. Dites à votre chirurgien qu'il n'a qu'à imaginer ce qu'il voudra, mais qu'à quelque prix que ce soit, j'en veux être débarrassée.... Je suis inconsolable d'être dans l'état où je suis, je hasarderai volontiers ma vie pour m'en tirer; je me flatte que vous obligerez votre chirurgien d'y réussir.*

Il m'a paru au ballet que vous tâchiez de vous raccommoder

moder avec mademoiselle de Charolais, (*a*) *et que vous entreteniez toujours connaissance avec la Marquise de* Villeroi. (*b*) *Le moins qu'un joli homme en puisse avoir, c'est cinq ou six. Vous en reviendrez quelque jour, et vous connaîtrez que tout cela ne vaut pas le plaisir d'être tendrement aimé d'une seule. Encore si vous donniez la préférence à celle qui vous aime le mieux, j'aurais un avantage bien décidé sur toutes les autres ..... Je ne saurais vous dire à quel point vous me tourneriez la tête, si vous le vouliez.*

Je vous rencontrai hier, comme vous alliez chez madame de Guesbriant. (*c*) *Je ne sais si vous me reconnûtes : il me prit envie d'arrêter ; j'aurais fait une belle sottise. M.* d'Orléans *était derrière ; il était monté sans que je m'en fusse aperçu ; mais je ne crois pas qu'il vous ait reconnu. Ma santé est toujours aussi mauvaise, et, quoi qu'en dise votre chirurgien, il n'est pas possible que rien ne me revienne, si je n'étais pas grosse. S'il a de l'opiat de fait, envoyez-m'en aujourd'hui, et mandez-moi la façon de le prendre.*

Cette liaison ne fut pas de longue durée, et finit d'une manière désagréable; c'est ce qu'on voit dans les passages suivans des lettres de madame *Daverne.*

J'avais bien raison de croire que vous cherchiez une occasion de rupture, puisque, après avoir fait tout ce que vous exigiez de moi, et avoir été assez sotte pour vous demander à vous voir, vous persistez toujours à ne plus vivre avec moi. Apparemment tout le goût que vous aviez pour moi, consistait dans le plaisir de faire le Régent cocu. Une telle façon de penser n'est digne que d'une tête aussi extravagante que la vôtre, et je me flatte que la médiocrité de la perte que je fais, me consolera promptement .... A l'égard de vos procédés, je les crains peu, puisque vous ne m'aimez plus. Vous m'avez fait le plus grand mal que vous

(*a*) Voyez l'article *Richelieu.*
(*b*) Voyez l'article *Villeroi.*
(*c*) Voyez l'article *Guesbriant.*

me puissiez faire, et tout le reste m'est indifférent. Adieu, Monsieur, vous n'entendrez jamais parler de moi. J'ai seulement une grâce à vous demander : Si je ne suis pas débarrassée de l'état où je suis, comme je le crains, malgré tous les remèdes que j'ai faits, je vous prie de permettre à votre chirurgien de me voir encore une fois, quand je le lui manderai; je ne vous crois pas assez indigne pour me le refuser, en étant la cause. Si j'étais en état de marcher, et d'aller dans une garde-robe; je vous renverrais votre portrait; mais ce sera pour la première fois que Voltaire *viendra chez moi.* An 1716. *

* DAVID.

On sait que *David*, Roi des Juifs, était fils d'*Isaïe*, bethlémite; que le Prophète *Samuel* le désigna, en le sacrant, pour être Roi; qu'il fut connu du Roi *Saül* par la défaite du philistin *Goliath*; qu'ensuite il excita la jalousie de ce Prince qui, après lui avoir donné une de ses filles en mariage, voulut plusieurs fois lui donner la mort, ce qui força *David* à se sauver et à se cacher jusqu'à la mort de *Saül*. Alors il rentra en Judée, fut élu Roi par la Tribu de Juda, les autres Tribus ayant reconnu pour Roi *Isboset*, fils de *Saül*; mais il fut bientôt délivré de ce concurrent, et régna seul sur tous les Israélites.

Ce fut dans une des courses qu'il faisait pour éviter la colère de *Saül*, que *David* se trouvant dans une grande nécessité, envoya vers *Nabal*, homme riche et puissant, pour le prier de lui donner quelques provisions. *Nabal* répondit d'une manière dure et offensante : *Qui est David*, dit-il, *et qui est le fils d'Isaïe ? Aujourd'hui est crû le nombre des serviteurs qui se débandent d'avec leurs maîtres.* *David* voulant se venger d'un pareil affront, ordonna à quatre cents hommes de ceindre leurs épées, et se mit à leur tête, en protestant *qu'il ne laisserait rien de reste de ce qui appartenait à Nabal.* Mais *Abigaïl*, femme de *Nabal*, étant venue au-devant de *David* à l'insçu de

son mari, et avec des rafraîchissemens, elle le gagna bientôt par sa beauté et par ses profondes soumissions.

L'Écriture-Sainte ne dit point si *Abigaïl*, malgré sa vertu et sa modestie, ne s'aperçut pas de l'effet qu'avaient produit ses charmes; elle se contente de nous dire que dix jours après cette entrevue, *Nabal* mourut, et que *David* épousa sa veuve. L'historien du Peuple de Dieu raconte de la manière suivante l'origine et les progrès de la passion de *David*.

« Dans le peu de momens qu'il avait vu *Abigaïl*, » *David* avait remarqué qu'elle était fort belle, mais encore plus distinguée par sa modestie; qu'elle était libérale, prudente, et remplie d'une haute piété. Il l'avait » plaint, en faisant réflexion qu'une femme si accomplie » était l'épouse d'un si méchant homme; mais il n'avait » pu que la plaindre. Il fit plus: quand il eut appris la » mort de *Nabal*, il la jugea digne d'un meilleur sort; il » souhaita de se l'attacher, et il ne crut pas trop faire pour » elle que de lui proposer l'alliance d'un homme que » Dieu destinait à être son Roi. Il avait déjà deux femmes; » mais comme la loi lui permettait d'en avoir plusieurs, » il ne crut pas pouvoir user plus à propos de son privilège » que dans l'occasion qui se présentait. Il laissa passer le » tems qu'*Abigaïl* devait à la bienséance, avant que de se » prêter à de nouvelles propositions, et, ce terme expiré, » il lui envoya quelques-uns de ses Officiers lui offrir en sa » personne un époux digne d'elle, dont la tendresse lui » ferait oublier les chagrins de son premier engagement.... » Moi! répondit *Abigaïl* aux envoyés de *David*, en se » prosternant jusqu'à terre, moi devenir l'épouse de » *David*, mon Seigneur et mon Roi! Dites à votre maître » que je suis la plus humble de ses servantes, que je ne » prétends qu'à l'honneur de laver les pieds de ses serviteurs, et que je m'estimerais trop heureuse, s'il me destinait à cet emploi. C'était en dire assez, et ce consentement n'était pas équivoque.... *Abigaïl* se prépara au » mariage avec toute la diligence que demandait d'elle

» la disposition de la providence. Il fut célébré dans le » désert de Faran, avec bien moins de magnificence qu'il » ne convenait à la dignité de l'époux, mais avec une » abondance des bénédictions du ciel, infiniment préfé- » rables aux pompes passagères des mariages des Rois. »

Ce goût de *David* pour la beauté ne diminua point pendant sa longue vie, et lui fit commettre des crimes dont il fit une sincère pénitence. On peut citer sur-tout ce que fit faire à *David* la beauté de *Bethsabée*.

Ce Prince après avoir vaincu plusieurs peuples de Syrie, se prépara à punir les Ammonites, qui avaient donné des secours à ses ennemis. Il confia le commandement de ses troupes à *Joab*, et lui ordonna de faire le siège de Rabba, ville capitale des *Ammonites*. Le siège dura long-tems, parce que les assiégés, qui s'y étaient attendus, avaient fait d'immenses provisions d'armes et de vivres, et qu'ils n'espéraient aucun quartier, s'ils succombaient. *David* connaissant les talens de son Général, et se reposant sur lui des succès de l'entreprise, demeurait tranquillement dans son palais. « La tentation l'y trouva moins occupé » qu'il n'eût fallu pour la prévenir, et trop peu en garde » pour la surmonter. »

« Un jour qu'il s'était jetté sur son lit, après midi, selon la coutume du pays, il se leva pour aller prendre l'air sur la haute terrasse de son palais. C'était là que l'ennemi l'attendait. En jettant indifféremment les yeux de tous côtés, il aperçut une femme d'une rare beauté, *pulchra valdè*, qui se baignait sur la terrasse de la maison voisine. Le pauvre Prince se sentit frappé, et se défendit mal du premier trait dont il fut atteint. Il envoya savoir qui était cette femme; ce n'était, ce semble, qu'une simple curiosité; mais cette curiosité, quoique légère en apparence, eut des suites bien funestes. On lui rapporta qu'elle s'appellait *Bethsabée*; qu'elle était fille d'*Éliam*, autrement nommé *Ammiel*, et épouse d'*Urie*, qu'on nommait le Hethéen. C'était en peu de mots bien des raisons d'éteindre la passion du Roi, si la passion savait céder à la raison. *Bethsabée* avait un mari: son père et son époux étaient

deux braves Officiers, qui actuellement s'exposaient à la mort pour le service de leur maître, et qui avaient tous deux une place distinguée dans la troupe des forts de *David*.... La Religion, l'honneur, les considérations dues à des hommes si estimables, tout fournissait au Roi des armes contre le crime; mais ce fut des armes dont il ne sut pas se servir, parce qu'il ne le voulut pas. *David*, aveugle et passionné, envoya chercher *Bethsabée*; il lui parla, et elle ne refusa pas de l'entendre: éblouie de l'éclat de la royauté, elle oublia son devoir, et elle eut la faiblesse de sacrifier sa conscience à son ambition. *Quæ cùm ingressa esset ad illum, dormivit cum eâ.* Quelque tems après, elle s'aperçut qu'elle était enceinte, et aussitôt elle envoya une personne de confiance en porter la nouvelle au Roi. *Mittensque nunciavit David, et aït: concepi.*

» La conjecture était embarrassante. L'époux de *Bethsabée* était absent depuis près de trois mois, et il n'y avait pas d'apparence, du caractère dont était *Urie*, qu'il dût se rendre à Jérusalem avant la prise de Rabba, dont le siège traînait en longueur. Il fallait cependant mettre à couvert l'honneur de deux coupables, et épargner surtout à *Bethsabée* la rigueur des peines portées par la loi. *David* s'imagina qu'il y réussirait, en faisant venir *Urie* sous quelque prétexte. » Ce brave homme arriva; mais, peu semblable aux militaires de nos jours, il eut la force de se priver du plaisir si naturel de coucher avec une belle femme, et, après avoir rendu compte au Roi de l'état où était son armée, il passa la nuit avec les soldats qui faisaient la garde à la porte du palais.

David fut informé de cette conduite si extraordinaire, et comme il avait le plus vif intérêt de faire croire à *Urie* qu'il était le père de l'enfant que portait son épouse, « il lui fit des reproches pleins de bonté. *Ne vous avais-je pas ordonné*, lui dit le Roi, *d'aller prendre du repos chez vous? Pourquoi donc, fatigué, comme vous l'êtes, n'êtes-vous pas entré dans votre maison depuis votre retour? -- Grand Prince*, répondit Urie, *me convenait-il de le faire? L'arche du Seigneur notre Dieu, les soldats d'Israël et de Juda re-*

posent actuellement sous des tentes ; Joab, *mon Général, et les autres braves de votre royaume couchent sur la terre ; je viens d'en être témoin : et l'on me verrait me livrer chez moi à la mollesse et au repos, boire et manger au milieu de ma famille, chercher les délices et les délicatesses de la vie !* et dormiam cùm uxore meâ *! Non, Prince, j'en jure par vous-même et par votre vie, je ne ferai point une action si lâche, et jamais on ne me reprochera rien de pareil. Au moins,* répondit David, *je veux que vous demeuriez encore un jour à Jérusalem ; je vous renverrai demain chargé de mes ordres.* »

Alors, pour vaincre l'opiniâtreté d'*Urie*, qui peut-être avoit été instruit de la visite que sa femme avoit faite au Roi, *David* le fit manger à sa table, et eut soin de le réjouir et de le faire boire; *et inebriavit eum*; mais *Urie* tint ferme, et coucha encore cette seconde nuit dans le corps-de-garde.

« *David* au désespoir, prit un parti extrême; et, pour couvrir son adultère, il se résolut à un meurtre. De grand matin il écrivit à *Joab* une lettre conçue en ces termes : *A la première attaque que vous ferez contre la ville, ayez soin d'exposer* Urie *au péril le plus certain, et de l'y abandonner, afin qu'il y périsse*, ut percussus intereat. *J'ai des raisons de le punir de la sorte; mais je veux que la chose soit secrète.* On ne reconnaît plus *David* à des traits si odieux; mais on y reconnaît sans peine le génie des passions violentes. La lettre fut confiée par *David* à celui-là même dont elle ordonnait la mort; et le vertueux *Urie*, charmé des fausses bontés d'un maître qui l'avait déshonoré, et qui demandait son sang, remit entre les mains de *Joab* l'arrêt de sa condamnation. »

Joab, semblable aux vils courtisans de tous les tems, qui ne regardent pas à un crime près, lorsqu'il s'agit de faire la cour à leur maître, exécuta ponctuellement les ordres de *David*, et eut soin de lui envoyer, peu de tems après, un courier, pour lui annoncer la mort d'*Urie*. Le Roi se hâta de faire dire à *Bethsabée* que son mari était mort, et que désormais elle pourrait être à lui sans re-

proche; cependant « elle garda les bienséances, elle prit le deuil avec éclat, et elle se renferma le tems ordinaire, *et planxit eum*. Mais *David*, impatient, leva le masque. A peine les jours marqués à la retraite des veuves étaient-ils écoulés, qu'il envoya prendre *Bethsabée* chez elle : il la fit conduire dans son palais, et il la mit publiquement au nombre de ses femmes. Elle accoucha à son terme d'un fils d'autant plus cher à *David* qu'il aimait plus tendrement la mère, et qu'il avait plus sacrifié à la conservation de son honneur.

« Cependant le Seigneur, aux yeux de qui cette sanglante action était encore un plus grand crime que l'adultère qui l'avait causée, était irrité, et méditait contre le coupable la plus terrible vengeance. » Il choisit le prophète *Nathan*, pour annoncer à *David* toute sa colère. Le prophète se servit de cette parabole : *Prince*, dit-il au Roi, *dans une des villes de votre royaume, on voyait deux hommes d'une condition bien différente : l'un regorgeait de biens, et l'autre était dans une médiocrité qui approchait de l'indigence. Celui-ci n'avait pour toutes richesses qu'une petite brebis qu'il avait achetée; il s'était fait un plaisir de l'élever et de la voir croitre sous ses yeux. C'était ainsi qu'il la gardait depuis quelques années; elle était dans sa maison, parmi ses enfans, familière et privée; il lui donnait à manger de son pain, elle dormait sur son sein, et il la chérissait comme sa fille. Le riche au contraire avait de grands troupeaux de moutons et de bœufs; il ne manquait de rien, et il vivait dans l'abondance. Un jour que ce riche recevait chez lui un étranger, vous ne le croiriez pas, Seigneur, il ne voulut point toucher à ses troupeaux de bœufs et de moutons, pour régaler son hôte, il enleva la brebis de ce pauvre homme, il la fit égorger, et il en prépara le festin à celui qui l'était venu visiter.* -- *Vive le Seigneur Dieu*, dit au prophète le Roi ému de colère, *cet homme est digne de mort*. Au moins rendra-t-il au quadruple la brebis qu'il a volée, et il ne portera pas loin l'impunité de son crime. *Prince*, reprit le prophète d'un ton plein de majesté, *vous êtes vous-même le coupable, et c'est vous que désigne la parabole*, tu es ille

vir... *vous avez porté un arrêt de mort contre l'innocent ; vous avez fait périr le vertueux Urie, et, au prix de ce meurtre, vous avez acheté la liberté d'épouser une femme que vous aviez séduite durant la vie de son époux. Homicide, adultère, scandale, voilà vos crimes, en voici le châtiment.... Je choisirai dans votre propre famille les ministres de ma vengeance; votre sang s'élevera contre vous; je permettrai qu'on prenne vos femmes à vos yeux, qu'un autre que vous s'en rende le maître, et qu'il les déshonore à la face du soleil;* et dormiet cum uxoribus tuis in oculis solis hujus. (*a*) *Vous avez péché en secret, et dans l'obscurité de votre palais; mais moi je souffrirai que votre affront soit public, qu'Israël en soit témoin, et que votre peuple en rougisse.*

La première punition qu'éprouva *David*, et qui lui avait été annoncée par le prophète, fut la mort de l'enfant que *Bethsabée* mit au monde. Il en parut inconsolable, mais il trouva dans sa résignation à la volonté de Dieu, et dans les bras de sa chère *Bethsabée* un adoucissement à son chagrin. Cette femme qui devint la plus chère de ses épouses, lui donna successivement trois Princes, et enfin « elle mit au » monde le fils de promesse, ce célèbre *Salomon* qui devait » être le Prince de la paix, le favori de son Dieu, le mi- » racle de son siècle, le fondateur du saint temple et le » père du Messie. » Ce fils si chéri, à qui *Nathan* donna le nom de *Jediniach*, ou de Prince aimable aux yeux de Dieu, ressembla beaucoup à son père par sa faiblesse pour les femmes; car, comme l'on sait, il eut sept cents concubines, ce qui annonce de grands talens.

Quelques philosophes ont cherché à s'égayer sur ce que Dieu avait voulu donner pour ancêtre à son fils un Prince

(*a*) C'est ce que fit *Absalon* lorsqu'il se révolta contre son père par le conseil d'*Architopel*. Il fit dresser une tente sur le haut d'une terrasse : tout Jérusalem y vit entrer l'incestueux *Absalon* avec les femmes de son père; il en abusa aux yeux de tout Israël. Le fidèle *Chusaï* ne s'opposa point à cet acte odieux, parce qu'il aima mieux voir *David* c..., que de le voir périr.

né d'un adultère; mais outre que la faible raison ne peut pénétrer dans les secrets de la divinité, c'est que *Salomon* naquit d'un mariage légitime. Ces philosophes ont encore remarqué que le prophète *Nathan*, qui était venu reprocher à *David* son adultère, le meurtre d'*Urie*, le mariage qui suivit ce meurtre, fut le même qui seconda depuis *Bethsabée* pour mettre sur le trône *Salomon* né de ce mariage sanguinaire et infâme.

Une autre punition de l'adultère de *David* fut l'inceste de son fils aîné *Amnon*, dont on peut voir le détail à son article. Au reste si *David* montra dans plusieurs circonstances de sa vie beaucoup de faiblesse, ou plutôt de tendresse pour le beau sexe; si, même à l'âge de soixante-dix ans, il chercha à se faire réchauffer, en tout bien et en tout honneur, par la jeune *Sunamite*, (*a*) il fit une pénitence austère et sincère de tous ses péchés. « En sorte, comme » le dit un historien, qu'on peut dire que *David* eût peut-» être été, ou qu'il eût paru un moins grand saint, s'il eût » jamais été un si grand pécheur. » An du monde 2964.

DAUMONT.

Le Maréchal *Daumont*, qui est si fort connu par son attachement pour sa patrie et pour son Roi, qui ne balança pas un instant à reconnaître *Henri IV*, et qui lui rendit les plus grands services; ce Seigneur, qui était si fort estimé dans les deux partis, que s'il eût fallu trouver un Chevalier sans reproche, tout le monde aurait jetté les yeux sur

---

(*a*) Cette Sunamite, qui était jeune et jolie, se nommait *Abisag*, et fut la cause, ou au moins le prétexte de la mort d'*Adonias*, frère de *Salomon*. Ce Prince exclu du trône par ce dernier, lui demanda pour toute grâce d'épouser *Abisag*. L'Écriture-Sainte ne dit point si *Salomon* disputait à *Adonias* la concubine de son père; mais elle dit que ce Roi, sur la seule demande de son frère, le fit assassiner. « Apparemment, ajoute un historien philosophe, que Dieu, qui lui donna » l'esprit de sagesse, lui refusa alors celui de justice et d'humanité, » comme il lui refusa depuis le don de la continence. » *

Daumont, ce digne serviteur de *Henri IV*, mourut pour s'être livré trop facilement à l'amour, dans un âge où cette passion commence à s'éteindre, et devient souvent un ridicule.

Daumont était Gouverneur de la Bretagne pour le Roi, et avait à combattre contre le Duc de *Mercœur*, qui était un des chefs de la ligue. *Anne d'Aligre*, veuve du Comte de *Laval*, fit impression, par sa beauté, sur le cœur de *Daumont*, et dans le même tems elle avait inspiré une vive passion à *Saint-Luc*, Officier-Général, qui servait sous les ordres du Maréchal. Cette Dame était fort intéressée à ce qu'on fit le siège de Comper; elle fit part de ses désirs à *Saint-Luc*, et cet Officier le fit savoir au Maréchal. L'entreprise de ce siège était au moins imprudente : la garnison de Comper était nombreuse et composée de troupes excellentes, la saison s'opposait à ce dessein; enfin la plupart des Officiers ne purent dissimuler que ce siège était impraticable dans la circonstance. Le Maréchal, qui se crut trop heureux de trouver une occasion de plaire à sa belle Comtesse, méprisa les difficultés, n'écouta point les avis, et entreprit le siège. L'envie de triompher malgré les obstacles, et sur-tout de pouvoir étaler ce triomphe aux yeux de la Comtesse de *Laval*, engagea le Maréchal à presser vivement le siège, et à s'exposer trop, car il reçut au bras droit un coup d'arquebuse qui lui cassa les deux os entre le coude et la main. On le conduisit à Montfort, dans le Comté de Laval, où était sa maîtresse. On eut d'abord quelque espérance de guérison, mais il mourut le seizième jour de sa blessure, âgé de soixante ans, regretté de son Roi et de tout le royaume. An 1595.

* DELISLE.

C'est à l'amour, dit-on, que nous sommes redevables du poëme des jardins, ouvrage qui a été tant critiqué et tant applaudi. (*a*) Voici ce qu'on en disait en 1782.

(*a*) Dans un vaudeville satyrique, on parlait ainsi de l'abbé *Delisle*:
Un poëte à front blême
Donna à certain poëme

« On prétend que c'est pour une femme très-aimable que » le poëme des jardins a été enfanté en grande partie. On » nomme même madame *Le Coutteux de Moley*. On ra- » conte qu'étant à la campagne à la Malmaison, nom du » château de cette dame, l'abbé *Delisle* composait souvent » des madrigaux pour elle, des morceaux relatifs aux cir- » constances, aux fêtes, aux travaux qu'il voyait; que sou- » vent même il les traçait avec un crayon sur les patrons » de broderie de cette belle, ou sur du papier servant d'en- » veloppe de sa tapisserie et autres ouvrages; qu'un jour, » en repassant tout cela, elle lui donna l'idée de lier ces » diverses parties dans un plan général, et d'en former un » tout dont est résulté le poëme des jardins. En effet l'o- » rigine s'en décèle dans les pièces de rapport dont il est » composé, et les connaisseurs croient en voir encore » par-tout les sutures. »

An 1783. *

Depuis que cet article a été fait, il a paru plusieurs autres Ouvrages de M. l'abbé *Delisle*, tels que *les Bucoliques*, *l'Enéide*, *l'Homme des champs*, *le poëme de l'Imagination*, *les Règnes de la nature*, *la Pitié*, *le Dithyrambe sur l'immortalité de l'ame*, *ses Poésies fugitives*, et autres, qui ont assuré et même augmenté sa réputation de poëte et d'un des meilleurs poëtes actuels. Il est mis sur les rangs, et ce sera vraisemblablement avec succès, pour les prix décennaux qui vont être distribués.

Sa sécheresse extrême,
Et son air minaudier.
Maint badaut imbécille
Va criant par la ville :
Messieurs, place à Virgile;
Mais il entend crier :
Changez-moi cette tête,
Cette plagiaire tête,
Changez-moi cette tête,
Tête de grimacier.

DELMANY.

« Des commis de la douane arrêtèrent près de Colchester une caisse, soupçonnant qu'elle contenait de la contrebande. Leurs soupçons augmentèrent, lorsqu'ils virent celui à qui elle appartenait mettre l'épée à la main, et menacer de tuer le premier qui tenterait de l'ouvrir, déclarant en même tems qu'elle contenait le corps de sa femme. On parvint à désarmer cet homme, et on trouva en effet dans le coffre le corps d'une femme. Le tout fut déposé dans une église; et comme on pouvait, dans ces circonstances, soupçonner un meurtre, on arrêta le prétendu mari, et on exigea qu'il se fît connaître. Il fondait en larmes, en affectant de ne parler que français. Il déclara qu'il était un Seigneur Florentin; qu'ayant fait, il y avait environ quatre ans, un voyage en Angleterre, il était devenu éperdument amoureux de la femme dont on voyait les restes; qu'il l'avait épousée et emmenée dans son pays, d'où il l'avait conduite dans la plupart des cours de l'Europe où il avait voyagé; qu'étant tombée malade pendant ses voyages, un moment avant que de mourir, elle avait demandé du papier, une plume et de l'encre, et avait écrit ces mots: *Je suis l'épouse du Révérend M. G...., Recteur de T.... en Essex; mon nom de fille est Caumont, et ma dernière volonté est d'être inhumée dans l'Eglise de T....* C'était, ajouta cet homme, en conséquence de cette disposition qu'il apportait en Ecosse les restes précieux d'une femme qu'il avait adorée.

» On fit des informations, et on découvrit que la déclaration était vraie, sinon que ce prétendu Seigneur Florentin était le lord *Delmany*, fils aîné du Comte de *Rosberry*, Ecossais. Il avait réellement épousé cette femme, et avait ignoré qu'elle fût mariée à un autre. Ce qu'il y eut de plus singulier, c'est que le Recteur de T.... vivait encore, et que lorsqu'il eut appris qu'un second mari lui apportait le corps de sa femme, il se livra aux transports les plus violens de la colère, en disant qu'il consentait à rendre à l'in-

fidelle les derniers devoirs dûs à ceux dont la mort a expié les fautes, mais que, pour le mari, s'il se déterminait jamais à le voir, ce ne serait que pour le poignarder.

» Le lord *Delmany* protestait, de son côté, qu'il ne perdrait pas de vue le corps de son épouse, qu'il ne l'eût déposé lui-même dans le tombeau qu'elle avait choisi, et que, si le recteur effectuait ses menaces, il lui rendrait un service essentiel, puisqu'il ne formait d'autre vœu que celui d'aller rejoindre sa chère épouse. Enfin le recteur comprit que le lord n'était pas coupable; il consentit à le voir: ils confondirent leurs larmes, prirent l'un et l'autre le grand deuil, et se réunirent pour rendre les derniers devoirs à celle dont la perte les affligeait tous deux, mais cependant d'une manière différente. » An 1752.

*(a) DÉMÉTRIUS.

BÉRÉNICE, femme de *Ptolomée Soter*, Roi d'Égypte; avait épousé en premières noces *Philippe*, Officier macédonien, ou plutôt avait été sa concubine. Elle avait eu de ce mariage, ou de cette liaison, un fils nommé *Magas*, à qui elle procura le gouvernement de la Cyrénaïque et de la Lybie. Sous le règne de *Ptolomée Philadelphe*, *Magas* se révolta, érigea en royaume la province qu'il gouvernait, et s'y maintint jusqu'à sa mort. Cependant voulant se réconcilier avec le Roi d'Égypte, dont il était frère de père, il lui proposa de donner en mariage sa fille à son aîné qui, par ce moyen, réunirait à la couronne les états de *Magas*. La mort surprit ce Prince avant l'exécution de ce projet.

Sa veuve, nommée *Arsinoé* ou *Apamée*, sœur d'*Antiochus Theos*, Roi de Syrie, qu'on n'avait pas consulté sur le mariage de sa fille *Bérénice*, fit dire à *Démétrius*, frère d'*Antigone Gonatas*, Roi de Macédoine, que s'il voulait se rendre auprès d'elle, il aurait en mariage *Bérénice* et la couronne. *Démétrius* enchanté d'une proposition aussi

---

(a) Cet article remplace celui de *Magas*.

avantageuse, se hâta de se rendre auprès de la Princesse. Il était bel homme: *Arsinoé*, en le voyant, conçut pour lui une passion violente; elle la lui découvrit, et se proposa pour femme à la place de sa fille. Elle était encore jeune et belle, elle avait l'autorité en main; *Démétrius* ne fit aucune difficulté de consentir à ce changement, et dès ce moment il négligea la jeune Princesse qui lui avait été destinée; il eut même l'imprudence de traiter avec hauteur les Ministres et les Officiers.

Il est rare qu'une femme souffre avec patience qu'on lui en préfère une autre, encore moins qu'on la méprise. *Bérénice*, outrée de l'affront qu'on lui faisait, s'unit avec les mécontens dont le nombre s'augmentait chaque jour; elle conduisit elle-même les conjurés dans la chambre de sa mère qui était couchée avec *Démétrius*, et ce Prince, malgré les pleurs et les efforts d'*Arsinoé* qui le couvrait de son corps, fut tué entre ses bras.

Après une vengeance aussi éclatante, *Bérénice* épousa le jeune *Ptolomée* auquel elle avait été destinée par son père. *Arsinoé* fut renvoyée en Syrie chez son frère, où elle excita une guerre longue et violente contre le Roi d'Égypte; *Antiochus* en fut la victime. Ce fut pendant qu'il employait toutes ses forces dans cette guerre, que se formèrent les royaumes des Parthes et de la Bactriane. An du monde 3748. *

DÉMÉTRIUS NICATOR.

DÉMÉTRIUS NICATOR, ou *Nicanor*, fils aîné de *Démétrius Soter*, (*a*) Roi de Syrie, vit détrôner son père

(*a*) Ce Prince, petit-fils d'*Antiochus le Grand*, avait été envoyé à Rome fort jeune en qualité d'otage. *Antiochus Épiphane*, son oncle, s'empara du royaume et y régna tranquillement jusqu'à sa mort. Il avait laissé un fils, encore enfant, nommé *Antiochus Eupator*; *Démétrius* demanda alors au sénat romain la permission de retourner en Syrie, pour monter sur un trône qui lui appartenait légitimement. L'injuste politique des Romains ne leur permit pas de céder à cette demande; le jeune Prince se sauva de Rome, revint en Syrie, où il fut reçu à bras ouverts, et il fut reconnu Roi, après avoir fait périr *Eupator*.

par un aventurier nommé *Alexandre Bala*, * qui se faisait passer pour fils d'*Antiochus Epiphane*, frère et successeur d'*Antiochus le Grand*. Il fut même soutenu par les Romains, quoiqu'ils connussent l'imposture, parce qu'ils n'aimaient pas *Démétrius Soter* qui avait quitté Rome malgré la défense du Sénat. *Bala* soutenu par les amis des Romains, vainquit *Demétrius Soter* dans une bataille, où ce dernier perdit la vie, et il monta tranquillement sur le trône de Syrie. *

Démétrius Nicator fut trop heureux d'éviter la mort par la fuite, avec son frère *Antiochus Sidètes*. Averti dans sa retraite que l'usurpateur était en horreur à tous ses sujets, il se présente pour remonter sur un trône qui lui appartenait. Sa démarche eut le plus heureux succès, * sur-tout lorsqu'il reçut des secours de *Ptolomée Philometor*, Roi d'Égypte, qui aida lui-même à détrôner son gendre *Alexandre Bala*; et lorsqu'il eut été vaincu et assassiné dans sa retraite, *Ptolomée* donna sa veuve *Cléopâtre* en mariage à *Démétrius*, qui, n'ayant plus de compétiteur, fut reconnu facilement Roi de Syrie.* Bientôt sa jouissance fut interrompue par le jeune *Antiochus Theos*, fils de *Bala*, et ensuite par *Tryphon* qui, après avoir paru prendre la défense du jeune *Antiochus*, le fit périr, et ne dissimula plus ses prétentions au trône. * Mais ce qui fit le plus de tort à *Démétrius*, ce fut sa conduite licencieuse qui lui aliéna le cœur de ses sujets, et principalement la confiance aveugle qu'il eut dans un Ministre abhorré. * Obligé de céder, et chassé d'Antioche, il se retira dans les provinces d'Orient, et porta ses armes contre les Parthes. Après quelques succès, il fut battu et fait prisonnier. * D'autres prétendent que ce fut *Tryphon* qui le fit prisonnier, et qui le livra à *Phraates*, Roi des Parthes; quoi qu'il en soit, * son vainqueur eut pour lui les plus grands égards, et, à la liberté près, il chercha à adoucir son sort autant qu'il le put.

Ce fut dans cet état que *Démétrius* oubliant qu'il avait épousé *Cléopâtre*, fille de *Ptolémée Philométor*, à qui il avait les plus grandes obligations, laissa surprendre son

cœur par les grâces et la beauté de *Rhodogune*, fille de *Phraates*, et consentit à recevoir sa main. Cette nouvelle étant parvenue aux oreilles de *Cléopâtre*, elle en conçut la plus violente jalousie, et s'en vengea cruellement.

D'abord, rendant infidélité pour infidélité, elle épousa *Antiochus Sidètes*, frère de *Démétrius*, * qui, après avoir vaincu *Tryphon*, et l'avoir obligé de se donner lui-même la mort dans une ville où il était assiégé, fut reconnu Roi de Syrie.* Après la mort de ce Prince, qui périt en combattant contre les Parthes, *Cléopâtre* refusa constamment de se réunir avec *Démétrius*, quoiqu'il fût revenu en Syrie, et eût remonté sur le trône.

Il n'en fut pas long-tems paisible possesseur : un nommé *Alexandre Zebina*, fils d'un fripier d'Alexandrie, se faisant passer pour fils de *Bala*, et aidé des secours de *Ptolomée Physcon*, Roi d'Égypte, se présenta pour disputer la couronne à *Nicator*, et le vainquit. Ce malheureux Prince, qui toute sa vie avait été en but aux caprices de la fortune, fut obligé de s'enfuir, et se retira vers Ptolémaïde, où *Cléopâtre*, son épouse, commandait. Il demanda à y être introduit ; mais la Princesse, qui n'avait pu encore lui pardonner son infidélité, lui fit fermer les portes de la ville. Alors il passa à Tyr, où il fut tué.

Il ne sera pas inutile de faire connaître en peu de mots la fin tragique de *Cléopâtre*. Des deux fils qu'elle avait eu de *Nicator*, l'aîné commençait à être en âge de régner, et se nommait *Séleucus*. Sa mère ambitieuse et barbare lui enfonça elle-même un poignard dans le sein, pour conserver son autorité. Lorsqu'elle vit que les peuples obéissaient avec peine à une femme, elle fit proclamer Roi *Antiochus*, son second fils, surnommé *Grypus*, à cause de son grand nez. Sa jeunesse l'empêcha d'abord de prendre part aux affaires, et *Cléopâtre* régnait seule. Elle s'aperçut que le jeune Prince, débarrassé de *Zebina*, qu'il avait fait périr, après l'avoir vaincu, voulait secouer le joug ; elle résolut de commettre un second crime pour satisfaire son ambition. * Son projet était, après avoir ôté la vie à *Grypus*, de mettre sur le trône un fils qu'elle avait

eu d'*Antiochus Sidètes*, et qui était encore trop jeune pour tenir seul les rènes du gouvernement. * Pour réussir dans ce criminel projet, *Cléopâtre* présenta à son fils une coupe pleine d'une liqueur empoisonnée, après un exercice violent qu'il venait de prendre. Le Prince qui en était prévenu, força sa mère d'avaler ce breuvage. Ainsi finit cette Princesse, femme de trois Rois, mère de quatre, qui avait fait périr deux de ses maris et tué un de ses fils. An du monde 3884.

On connaît la tragédie de *Rodogune*, par *Pierre Corneille*.*

* DÉMÉTRIUS POLIOCERTE.

On sait que la mort d'*Alexandre le Grand* laissa les affaires dans le plus grand désordre. Il avait un frère nommé *Aridée*; mais il était imbécille, suite d'un poison que lui avait, dit-on, fait donner *Olympias* : et si on lui donna le titre de Roi, ce fut pour la représentation seulement, le pouvoir réel resta entre les mains des Capitaines d'*Alexandre*, qui partagèrent entr'eux ses conquêtes. Ils parurent, pendant quelque tems, conserver quelques égards pour *Aridée*, et pour deux enfans d'*Alexandre*, encore en bas âge; mais bientôt l'ambition les arma les uns contre les autres, des ruisseaux de sang coulèrent; ils ne rougirent même pas de faire périr *Olympias*, mère d'*Alexandre*, sa sœur *Cléopâtre*, ses femmes *Barsine et Roxane* avec leurs enfans, et de détruire enfin toute la famille de ce Prince qu'ils avaient respecté pendant sa vie comme un héros, et qu'ils avaient chéri comme un père.

Antigone tenait un des premiers rangs parmi ces capitaines d'*Alexandre*. Il était parvenu, à force de crimes et de perfidies, au plus haut degré de puissance; il était maître de toute l'Asie, et il fut le premier qui prit le titre de Roi, après une victoire que son fils remporta contre *Ptolomée*, près de Salamine.

Ce fils, nommé *Démétrius Poliocerte*, (*a*) qu'il avait

(*a*) On lui avait donné ce surnom, qui veut dire preneur de villes, parce qu'il entendait parfaitement l'art des sièges.

eu de *Stratonice*, « était d'une beauté si excellente et d'une mine si relevée, qu'aucun des peintres et des sculpteurs qui en ont fait des portraits ou des statues, n'ont pu attraper son air ni sa ressemblance ; car on voyait sur son visage la douceur et la gravité, le terrible et l'agréable ; et parmi cet air de jeunesse, de vivacité et de férocité, on voyait éclater un air héroïque, très-difficile à imiter, et une majesté vraiment royale. On trouvait le même mélange dans ses mœurs, qui étaient également propres à étonner ou à charmer ; car, pendant qu'il n'avait rien à faire, il était d'un commerce délicieux. Rien n'égalait la somptuosité de ses festins, de son luxe et de toute sa manière de vivre : c'était le plus magnifique, le plus voluptueux, le plus délicat de tous les Rois; mais d'un autre côté, malgré ces voluptés et ces délices, quand il était question de quelque entreprise, c'était le plus actif, le plus terrible et le plus diligent des hommes: rien n'égalait sa vivacité et son courage que sa patience et son assiduité au travail. » Tel est le portrait que nous fait *Plutarque* de ce prince.

Il vint mettre le siége devant Athènes, qui appartenait alors à *Cassandre*, fils d'*Antipater*, et avait pour gouverneur *Démétrius de Phalérès. Poliocerte* ayant fait dire aux Athéniens que son intention était de leur rendre la liberté, et de les laisser vivre suivant leurs lois et leurs usages, on lui ouvrit les portes ; il fut reçu au milieu des acclamations de la joie la plus vive, et comme un libérateur ; en effet, il rendit, au moins en apparence, la liberté aux Athéniens.

De là *Démétrius* se rendit devant Mégare, où *Cassandre* avait mis une forte garnison. A son arrivée, il reçut un envoyé, qui, en flattant son amour-propre et son incontinence, l'exposa à perdre la vie. *Cratésipolis*, veuve d'*Alexandre*, fils de *Polysperchon*, résidait à Pâtres; elle était célèbre par sa beauté; sa démarche annonçait qu'elle l'était au moins autant par son inconduite. Elle fit dire à *Démétrius*, par cet envoyé, *qu'elle désirait passionnément de le voir et d'être à lui*. Le Prince enchanté d'une con-

quête aussi brillante, laisse son armée dans les terres de Mégare, et prend le chemin de Pâtres avec un petit nombre de geus pour l'accompagner. Voulant mettre du mystère dans son entrevue avec *Cratésipolis*, il fait tendre pour lui une tente à l'écart et loin de ses gens. Ce pavillon était d'une richesse immense; *Démétrius* y avait mis et resserré les présens les plus magnifiques pour la beauté qui allait se livrer dans ses bras. Plein de ces idées et de son bonheur futur, il attendait, presque seul, *Cratésipolis*, lorsque ses ennemis, avertis de ce rendez-vous et de son imprudence, vinrent l'attaquer, lorsqu'il s'y attendait le moins. « Il n'eut le tems que de prendre un méchant » manteau et de se sauver, et peu s'en fallut qu'il ne fût » pris de la manière du monde la plus honteuse, à cause » de son incontinence. Les ennemis emportèrent sa tente, » et toutes les richesses qui y étaient. »

Ce fut ce même *Démétrius* à qui les Athéniens, par la plus basse adulation, accordèrent pour logement le derrière du temple de Minerve, appellé *Parthenon*, et même les appartemens destinés aux vierges consacrées au service de la Déesse. Le Prince fit de cet endroit un lieu de prostitution, « les courtisannes y étaient bien plus honorées » que la Déesse même. Elles étaient les seules divinités » qu'il adorât; et en effet il leur fit dresser des autels par » les Athéniens, qu'il appella, à cette occasion, des lâches » et des malheureux véritablement nés pour l'esclavage. »

Peu de tems après *Démétrius* ordonna aux Athéniens de fournir et livrer incessamment deux cent cinquante talens (ce qui faisait deux cent cinquante mille écus.) Cet ordre fut exécuté avec la plus grande promptitude. Cette somme fut donnée à *Lamia* et aux autres courtisannes qui étaient avec elle, pour leur pommade et leur fard. Cet emploi fit rougir les Athéniens: bientôt ils furent encore obligés de donner de grosses sommes pour un festin que la belle *Lamia* voulut donner à *Démétrius*, « sur quoi un poëte comique de ce tems-là appella, non » moins plaisamment que véritablement, cette *Lamia*, » *Élepole*, nom d'une machine dont se servait *Démétrius*,

» pour prendre des villes. » C'était ainsi que les Athéniens avaient recouvré leur liberté.

Cette *Lamia* était fille d'un Athénien ; elle avait été la maîtresse de *Ptolomée I.er*, fils de *Lagus*, Roi d'Egypte, et faite prisonnière par *Démétrius Poliocerte*, dans un combat naval qu'il gagna sur le Roi d'Égypte. Les Athéniens et les Thébains élevèrent un temple à cette courtisanne, sous le nom de *Venus Lamia*.

Démétrius, après avoir vu périr son père dans la bataille d'Ipsus, devint Roi de Macédoine, d'où il fut chassé, et ayant voulu porter ses armes contre *Séleucus*, Roi de Syrie, son gendre, il fut vaincu, fait prisonnier, et mourut dans le château où il était enfermé, des suites de la débauche à laquelle il se livra, pour s'étourdir sur son malheur. L'an 283 avant Jésus-Christ. Il laissa plusieurs enfans de différentes femmes, entr'autres *Antigone Gonatas*, qui fut Roi de Macédoine. *

DÉMODICE.

DÉMODICE, femme de *Créthée*, Roi d'Iolcos dans la Thessalie, conçut un amour criminel pour le jeune *Phryxus*, fils d'*Athamas*, frère de *Créthée*. Le Jeune prince n'ayant pas voulu répondre à cette passion, *Démodice*, outrée d'un refus aussi humiliant, l'accusa devant le Roi du crime qu'il n'avait pas voulu commettre. *Créthée*, ajoutant foi trop facilement à cette accusation, condamna à mort *Phryxus*. L'arrêt heureusement n'était pas encore mis à exécution, lorsque le Roi découvrit l'innocence de son neveu. *Démodice* fut mise à mort.

* On connait une autre *Démodice*, sœur de *Critolaüs*, citoyen de Thégée en Arcadie, laquelle voyant revenir son frère vainqueur de trois frères nommés *Damostrates*, dont l'un était l'amant de *Démodice*, et n'écoutant que sa douleur, fit les reproches les plus amèrs à *Critolaüs* de ce qu'il la privait de son amant. Ce jeune vainqueur fut si irrité de ce que sa sœur préférait son amour à sa gloire et à celle de sa patrie, qu'il la tua. Le combat avait eu lieu

entre *Critolaüs* et ses deux frères contre les trois *Damostrates*, pour terminer la guerre qui durait depuis longtems entre les habitans de Thégée et ceux de Phénée, autre ville de Thessalie. *Critolaüs*, accusé devant le Sénat de la mort de sa sœur, fut absous par les Thégéates. Le combat des *Curiaces* n'est qu'une répétition de celui-ci. (*a*) An 146 avant Jésus-Christ. *

DEMPSTER.

Thomas Dempster, gentilhomme Écossais, qui se distingua par sa science, enseigna dans plusieurs Académies, * et notamment dans le collège de Beauvais à Paris, où il lui arriva une aventure qui le força de se retirer en Angleterre; * il y épousa une femme d'une rare beauté. Peu de tems après il l'emmena à Paris : se promenant un jour dans les rues avec cette femme qui montrait à découvert la plus belle gorge et les épaules les plus blanches, selon la coutume de son pays, ils se virent entourés d'une si grande foule, qu'ils manquèrent d'être étouffés. *Dempster* quitta un pays où l'on admirait de trop près les charmes de son épouse; il alla enseigner dans l'Académie de Pise : ce fut là qu'il se convainquit encore plus combien une jolie femme est un meuble difficile à garder; car, revenant un jour du collège, il trouva qu'on lui avait enlevé sa chère moitié, sans qu'elle eût fait la moindre résistance. * Il sut même que ses écoliers avaient donné les mains à ce rapt. * On dit qu'il s'en consola en vrai philosophe. * D'autres assurent qu'il fit beaucoup de démarches pour connaître les ravisseurs. Ce qu'il y a de sûr, c'est que comme son aventure prêtait beaucoup à la plaisanterie, il quitta Pise et se retira à Boulogne, où il professa pendant le reste de sa vie. Il y mourut l'an 1625. *

DENAIN.

On sait que, lors de la bataille de *Denain*, la France était à deux doigts de sa perte. Ses ennemis, vainqueurs

(*a*) Voyez l'article *Horatia*.

depuis plusieurs années, faisaient les progrès les plus rapides, et étaient aux portes de Reims. Le Maréchal de *Villars* commandait la dernière et la seule armée des Français, inférieure à celle des ennemis qui avaient pour Général le Prince *Eugène*. On sait encore que le Maréchal de *Villars* força les lignes des ennemis ; qu'il s'empara de Marchiennes, où il fit quatre mille prisonniers ; que quarante bataillons mirent bas les armes ; que le nombre des morts fut très-grand ; qu'enfin ce succès sauva la France et hâta la paix d'Utrecht.

On est étonné de voir le Prince *Eugène*, qui jouissait, et à juste titre, de la réputation d'un des plus grands Capitaines de l'Europe, faire des fautes grossières. « On soutient que ses lignes étaient trop étendues; que le dépôt » de ses magasins dans Marchiennes était trop éloigné; » que le Général *Albermale*, posté à *Denain*, entre Marchiennes et le camp du Prince, n'était pas à portée » d'être secouru assez tôt, s'il était attaqué. » Ce qui pourrait justifier ces reproches, c'est le succès des Français, et qu'en effet *Albermale* fut attaqué, battu et fait prisonnier.

On a assuré en même tems que l'amour avait été cause en partie de la défaite du Prince *Eugène*. Ce Général, dit-on, avait pour maîtresse une belle Italienne, qui était dans Marchiennes, ce qui avait fait choisir ce lieu pour servir d'entrepôt.

Il est difficile de se persuader qu'une femme ait pu influer à ce point sur des arrangemens de guerre faits par un Général du mérite du Prince *Eugène* ; on pourrait croire plutôt que ce Prince, enivré de ses succès, méprisait un ennemi qu'il était accoutumé de vaincre. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il entretenait réellement alors une Italienne fort belle.

Tout engage à croire que ce fut cette même maîtresse qui occasionna une disgrâce au célèbre *Jean-Baptiste Rousseau*. Ce fameux poëte, après l'arrêt du Parlement qui le bannit du royaume, accompagna à Bade le Comte *du Luc de Ventimille*. Ce fut là qu'il fit connaissance avec

le Prince *Eugène*, qui se l'attacha, et l'emmena avec lui à Vienne. Trois ans après on fit quelques couplets de chansons contre la maîtresse du Prince; on prétendit que *Rousseau* y avait travaillé : il fut forcé d'avouer qu'il avait corrigé quelques expressions ; en conséquence il fut chassé de la maison du Prince.

Le véritable auteur de ces chansons était le Comte de *Bonneval*; (*a*) cest aiusi qu'il en parle dans ses mémoires : « Le Prince *Eugène* avait une maîtresse qui le déshono» rait ; mon amitié pour lui m'engagea à lui en par» ler sur ce ton. Le Prince me répondit, d'un air un » peu sec, qu'il ne s'était jamais mêlé de mes amours, et » qu'il me priait d'en user de même avec lui. Il avait rai» son dans le fond, et j'avoue que je ne fus pas assez rai» sonnable pour le sentir. Je me piquai aussi mal à propos » qu'on le puisse : la vanité, la fierté me firent agir. Je » plaisantai sur sa maîtresse, j'en fis des railleries, quelques » chansons même que je chantai devant lui. » An 1717.

DENYS.

Denys, tyran d'Héraclée, n'avait conservé son autorité qu'à force de souplesses, sous *Alexandre le Grand* * qui, excité par les bannis d'Héraclée, voulait détrôner *Denys*; ce dernier eut recours à *Cléopâtre*, sœur d'*Alexandre*, et se soutint par son crédit. Car, comme le remarque un historien, « on ne fait rien sans le sexe ; il y a » par-tout quelques femmes qu'il faut mettre dans ses in» térêts, si on veut faire réussir ses entreprises. »* Après la mort d'*Alexandre*, *Denys* eut encore beaucoup de peine à apaiser *Perdiccas*. Une femme enfin le mit à l'abri de toute crainte.

Amestris, cousine germaine de *Statira*, femme de *Darius*, dernier Roi de Perse, et qui était elle-même nièce de ce Prince, était depuis long-tems femme de *Craterus*, l'un

(*a*) Voyez l'article *Bonneval*.

des successeurs d'*Alexandre*. Cet Officier, ainsi que tous ses confrères, étant devenu un puissant Prince, après la mort de son Roi, se dégoûta d'*Amestris*; il consentit qu'elle passât dans les bras de *Denys* qui se trouva trop heureux d'obtenir la tranquillité, en épousant cette Princesse.

Après la mort de *Denys*, *Lysimachus* épousa *Amestris*; mais des raisons d'intérêt, et peut-être l'amour, lui ayant fait demander et obtenir en mariage *Arsinoé*, fille de *Ptolomée Philadelphe*, Roi d'Égypte, il abandonna lâchement *Amestris*. Cette infortunée Princesse, si illustre par sa naissance, après s'être vue le jouet des Officiers d'un Roi qui avait détruit sa famille, fut mise à mort par ordre des deux fils qu'elle avait eu de *Denys*. Ce crime fit horreur à tous ceux qui en eurent connaissance. *Lysimachus* se crut obligé plus qu'un autre d'en tirer vengeance. Il fit périr les deux fils dénaturés d'*Amestris*, et rendit la liberté aux habitans d'Héraclée.

C'était une femme qui avait conservé et protégé *Denys* dans sa tyrannie; c'était à cause d'une femme que les habitans d'Héraclée avaient recouvré le premier de tous les biens, la liberté; et ce fut pour plaire à une femme qu'elle leur fut bientôt ravie. *Arsinoé* demanda à *Lysimachus*, son époux, Héraclée et deux autres villes qui en dépendaient: elle essuya d'abord un refus; * mais comme elle était adroite, jeune et jolie, et qu'il commençait à être *bon homme*, à cause de son grand âge,* l'amour l'emporta. *Lysimachus* permit à son épouse d'envoyer à Héraclée un Gouverneur qui traita fort durement les habitans. An 324 avant Jésus-Christ.

* DEPRAS.

« Le mardi, vingt-trois de ce mois, (décembre 1603) fut pendue en Grève la servante d'un nommé *Depras*, Huissier de la cinquième chambre des enquêtes, pour avoir vendu et livré entre les mains d'un certain jeune homme, une fort belle petite fille de son logis, âgée seulement de neuf à dix ans, que ce misérable ayant en sa pos-

session, avait vilainement forcée et gâtée, au grand regret et déplaisir dudit *Depras*, son père, et de tous ses parens.» Le journaliste ne dit pas si on punit le jeune débauché qui était au moins aussi coupable que la malheureuse servante qu'il avait séduite.*

DESBARREAUX.

JACQUES DE VALLÉE, Seigneur *Desbarreaux*, si connu par son esprit et son libertinage, était Conseiller au Parlement de Paris. (*a*) L'amour, qui fut presque toujours sa divinité favorite, l'obligea à se défaire de sa charge, et à sortir du royaume. Au moins c'est ainsi que le rapporte un historien dont j'emprunterai les expressions :

« Le Cardinal de *Richelieu* vit *Marion de Lormes*, sans » en être vu, et la trouva mille fois plus belle qu'il ne se » l'était imaginé. Il voulut savoir si *Cinq Mars* en était » aimé, et il donna la commission à *Boisrobert* de le dé- » couvrir. Cet abbé ne tarda guères à donner à son émi- » nence l'éclaircissement qu'elle souhaitait, et il lui ap- » prit que dans les complaisances que *Marion de Lormes* » avait pour le favori du Roi, la vanité y avait plus de » part que l'amour, et que toute la tendresse de cette fille » était pour *Desbarreaux*, Conseiller au Parlement, jeune » homme, bien fait de sa personne, d'un esprit vif et » d'une conversation enjouée, mais débauché et impie » au dernier point. Le Cardinal fit proposer à *Desbarreaux*, » par *Boisrobert*, que s'il voulait lui céder sa maîtresse, » et l'engager à répondre à sa bonne volonté, on aurait tant » de reconnaissance pour ce sacrifice qu'on ferait pour sa for- » tune tout ce qu'il pourrait désirer. *Boisrobert* s'acquitta

---

(*a*) * On dit qu'il ne voulut jamais rapporter de procès. S'étant cependant une fois chargé d'un rapport, et étant pressé par les parties, il les fit venir, brûla les pièces en leur présence, et paya de son argent ce qu'on demandait.

Il était fils de *Jacques Vallée*, Seigneur *Desbarreaux*, Maître-des-Requêtes, et Président au grand Conseil, et de *Barbe Dalu*.

» de sa commission avec beaucoup d'adresse ; mais *Des-*
» *barreaux* ne répondit à cette ouverture qu'en plaisantant,
» et feignant toujours de croire le Cardinal incapable d'une
» telle faiblesse. Ce Ministre en fut si irrité qu'il persécuta
» *Desbarreaux* tant qu'il vécut, et l'obligea à se défaire
» de sa charge et à sortir du royaume. »

* Ce fut, dit-on, M. de *Cinq Mars* qui donna au Cardinal de *Richelieu* le désir de voir *Marion de Lormes*, par le portrait qu'il lui en fit. Pour y parvenir, le Cardinal se servit de l'abbé *Boisrobert* qui était lié avec *Ninon de Lenclos*, amie de *Marion*, et qui donna à ces deux femmes une fête magnifique à Ruel, ce qui donna au Cardinal la facilité de voir la belle *Marion*. Il la trouva beaucoup plus belle qu'il ne se l'était imaginé. Après s'être débarrassé de *Desbarreaux* par l'acte despotique dont je viens de parler, il fit faire sa déclaration à *Marion*, en l'accompagnant d'un présent qui était estimé plus de vingt mille francs, somme considérable pour ce tems-là ; c'étaient des chenets d'argent et un candelabre. Ces nouveaux meubles excitèrent la jalousie de M. de *Cinq Mars* qui, soupçonnant *Émeri*, Contrôleur-Général, résolut de lui faire donner des coups de bâton, et l'aurait fait, si *Émeri*, averti à tems, n'eût rompu tout commerce avec *Marion*.

La passion de M. *Cinq Mars* devint si vive pour cette belle fille, qu'il eut envie de l'épouser. Sa famille craignant qu'il n'en fît la folie, s'adressa au Roi ; on décerna un décret de prise de corps contre *Marion*. Ce fut à cette occasion qu'on fit l'ordonnance du 26 Novembre 1639 contre les mariages clandestins. Le Roi était déjà infiniment mécontent de son favori, parce qu'il était instruit de sa conduite, et qu'il haïssait la débauche ; en conséquence il bouda pendant quelques jours. Toutes ces contrariétés irritèrent tellement ce jeune présomptueux, qu'il se porta facilement à entrer dans la conjuration qui lui coûta la vie ainsi qu'à M. *de Thou*.

Qui sait, dit un historien, si la rivalité ne brouilla point le Cardinal et M. de *Cinq Mars* ? Nous avons sur les amours du Cardinal, pour *Marion de Lormes*, une lettre écrite,

dans le tems, à un Chanoine d'Amiens : elle mérite d'être connue.

« Monsieur, est-il bien vrai ce qu'on m'a voulu persuader, que notre *grand Pan* est devenu amoureux de .... (c'est *Marion de Lormes*), lui qui est les yeux de son Prince, qui veille incessamment pour le salut de l'État, et qui gouverne le destin et la fortune de toute l'Europe? Est-il possible que celui qui doit regarder à tout, ne regarde plus que *Leucothoé*, et qu'il arrête sur un beau visage des yeux qui doivent leur service à tout le monde, et qui sont destinés à conduire l'univers?

...... Quique omnia cernere debes,
Leucothoen spectas, et virgine figis in unâ
Quos mundo debes oculos.

» Ne vous trompez pas, Monsieur, à ce mot *virgine*, le nom de *vierge* se donne quelquefois à une femme, témoin *Pasiphaé* pour qui *Virgile* emploie ces termes:

Ah! virgo infelix, etc.

encore qu'elle eut un mari et un amant de plus, qui était un des plus beaux taureaux de l'île de Crète. Mais, Monsieur, nos philosophes diront-ils encore que la passion dont nous parlons est la maladie des ames oisives, après avoir vu que celle-ci, qui est si noblement occupée, a encore du loisir de reste pour faire une galanterie? Nous aurons le divertissement de considérer comment s'accordera la plus impérieuse des passions avec le plus impérieux de tous les esprits. Pour moi, quoi qu'en disent les spéculatifs, je crois que ce grand Ministre fera une esclave de sa maîtresse, et qu'il la fera servir à son intérêt et à son ambition. Son amour ressemblera, non pas à celui d'*Antoine*, mais à celui du premier *César*; ce ne sera pas un feu commun, ce sera un feu artificiel qui produira quelque chose d'extraordinaire et de surprenant. Eh! pourquoi pas, Monsieur, puisque le sage se sert quelquefois de la colère avec succès, comme un homme adroit se sert des armes à feu, qui sont si dangereuses entre les mains des enfans?

Pan est blessé de l'amour, de la gloire et de l'immortalité,

......Magno laudum percussus amore;

et qui est blessé de la sorte, ne songe guères qu'à sa plaie, et ne sent pas une légère piqûre; mais quand il aurait le cœur percé de part en part, et qu'il serait aussi bien qu'*Énée*,

Magno animum calefactus amore;

je ne laisserais pas de pouvoir ajouter ce qui est ensuite;

Et cependant il exécute courageusement les commandemens des dieux, et accomplit leurs volontés:

Jussa tamen divum exequitur.

» Mandez-moi, Monsieur, si je dois croire cette nouvelle si importante et si agréable. Je n'ai plus de créance qu'en celles qui viennent de vous, etc. » C'est ainsi que les savans écrivaient dans ce tems-là.

Cette belle *Marion de Lormes*, qui avait su plaire aux premiers de l'état, naquit en 1612 ou 1615, à Châlons-sur-Marne, d'une famille bourgeoise. Elle était fort liée avec *Ninon de Lenclos*, et je crois faire plaisir au lecteur, en lui mettant sous les yeux un parallèle assez bien fait de ces deux femmes illustres dans leur genre.

» Le génie de *Ninon* était ferme, étendu, élevé, noble, » celui d'un vrai philosophe; *Marion* n'était que vive, spi- » rituelle, amusante. L'une s'était fait un système de phi- » losophie, et raisonnait dans les bras de la volupté; l'autre » donnait tout au tempérament. L'esprit de *Ninon* guidait » le sentiment; le sentiment de *Marion* était le guide de » l'esprit. On était séduit par les charmes de *Marion*, mais » on pouvait s'en dégager par la réflexion; plus on réflé- » chissait sur le mérite de *Ninon*, moins on était disposé » à la quitter. Les infidélités de *Marion* chagrinaient ses » amans, et les écartaient; *Ninon* était infidelle avec tant » de raisonnement, qu'on se voulait du mal de l'en blâmer. » On ne se fut pas attaché à *Marion*, si elle n'eût pas été » belle, c'était son premier mérite; ce n'était que le se- » cond de *Ninon*, et, sans beauté, elle se fut fait une cour

» et des adorateurs : on oubliait presque ses charmes en » faveur de son esprit, de son caractère et de ses entre- » tiens; mais, avec *Marion*, on ne voyait qu'une créature » toutecharmante, qui avait de l'esprit et de l'enjouement, » parce qu'elle était belle. Un homme sage, sans passion, » pouvait aimer *Ninon*; il suffisait de penser auprès d'elle, » pour lui rendre hommage; mais on n'aimait *Marion* » que parce qu'elle était jeune, et qu'on oubliait et sagesse » et philosophie avec elle. La nature semblait s'être épui- » sée pour la figure de *Marion de Lormes*; ce n'était que » la moitié des dons qu'elle avait accordé à *Ninon*, les » plus précieux étaient ceux du caractère et de l'esprit. » Ajoutons, pour dernier coup de pinceau à leur portrait, » que l'une était, à la conduite près qu'on exige du sexe, » telle qu'on voudrait que fussent toutes les femmes; et » l'autre ce qu'elles sont ordinairement, lorsqu'elles sont » aimables et coquettes ».

Marion mourut en 1650. *Jean Loret* en parle ainsi dans une lettre :

La pauvre Marion de Lorme,
De si rare et plaisante forme,
A laissé ravir au tombeau
Son corps si charmant et si beau.
Quand la mort, avec sa faucille
Assassine une belle fille,
J'en ai toujours de la douleur,
Et tiens cela pour grand malheur.

Après la mort de M. de *Cinq Mars*, *Marion de Lormes*, renoua sa liaison avec Emeri, dont elle aimait plus la générosité que la personne. Cette générosité était si grande, qu'il paya au parfumeur de sa maîtresse cinquante mille écus pour les fournitures d'une année, et cependant sa maîtresse n'en était pas plus fidelle; car *Desbarreaux* étant revenu à Paris, après la mort du cardinal *Richelieu*, retrouva dans *Marion* la même tendresse et les mêmes complaisances. (*a*)

(*a*) Voyez l'article *Grammont*, relativement à *Marion de Lormes*.

Desbarreaux devint, dit-on, plus sage sur la fin de ses jours; on prétend même qu'il mourut très-chrétiennement à Châlons-sur-Saône. Quelqu'un, qui ne croyait pas vraisemblablement à la sincérité de sa conversion, fit cette épigramme:

Desbarreaux, ce vieux débauché,
Affecte une réforme austère;
Il ne s'est pourtant retranché
Que ce qu'il ne saurait plus faire.

On connaît le fameux sonnet qu'on lui attribue:

Grand Dieu, tes jugemens sont remplis d'équité, etc.

Il mourut en 1673.

* DESRUES.

Le fils d'un marchand de vin de Paris, nommé *Desrues de Boudreville*, se destinant à l'état ecclésiastique, passa plusieurs années dans le clergé de la paroisse de Saint-Paul; il obtint ensuite le degré de bachelier en théologie, et, sur un démissoire du cardinal de *Noailles*, archevêque de Paris, il reçut à Sens le sous-diaconat. Le cardinal, qui bientôt fut prévenu contre ce jeune homme, refusa pendant long-tems de lui donner le diaconat, et il ne consentit à le lui accorder que sur une attestation du curé de Saint-Jean en Grève, qui portait que l'abbé *Desrues* avait donné le meilleur exemple dans sa paroisse, et rendu des services essentiels à son clergé.

Comme le jeune *Desrues* craignait toujours la mauvaise volonté du cardinal de *Noailles*, et qu'il se rendait assez de justice, pour s'avouer intérieurement que sa conduite n'était pas à l'abri de tout reproche, il parvint, par ses talens qu'il fit briller en Sorbonne, à gagner l'estime de M. l'abbé *Bignon*, qui le nomma à une cure dans le diocèse de Noyon. Mais, pour remplir ce bénéfice, il fallait être prêtre, et l'abbé *Desrues* ne pouvait le devenir que du consentement de l'archevêque de Paris. Ce prélat le refusait obstinément; et, sur les sommations qui lui furent faites

de déclarer les motifs de son refus, il avait dit que, *pour des raisons dont il n'était tenu de rendre compte qu'à Dieu seul, il ne pouvait donner la prêtrise au sieur* Desrues, *ni lui accorder un démissoire pour la recevoir d'un autre évêque.*

L'abbé *Desrues* fit alors un mémoire rempli de citations, pour prouver que l'archevêque de Paris devait au moins donner les motifs de son refus; et déjà il avait eu le talent de prévenir le public en sa faveur, parce qu'on connoissait l'opiniâtreté du cardinal, et que d'ailleurs l'abbé *Desrues* avait eu l'imprudence de manifester des opinions absolument contraires aux sentimens du prélat sur les disputes du jansénisme, lorsque le Vice-Promoteur rendit plainte contre cet abbé et contre un de ses amis, nommé *Merlier*, diacre comme lui, avec lequel il vivait depuis long-tems. Dans cette plainte, on les accusait de fréquentation de personnes du sexe, avec tant de scandale que leurs maisons étaient regardées dans leur quartier comme des maisons de prostitution. Ils furent tous deux décrétés de prise de corps et emprisonnés sur les dépositions des témoins.

La sentence rendue par l'official « déclare le sieur *Des-* » *rues* atteint et convaincu de vivre » depuis plusieurs années, dans un commerce de débauche consommée, et d'habitudes criminelles avec différentes personnes du sexe, même d'avoir retenu en sa possession, près de trois mois, une fille de dix-huit ans, à l'insçu de ses parens, d'en avoir abusé, et de ne l'avoir rendue à sa famille que parce que sa mère et ses deux oncles, après l'avoir cherchée longtemps, sont venus chez lui, sachant qu'elle était en sa possession; de s'être découvert honteusement devant une religieuse, en présence d'une autre femme, dans le parloir d'un monastère de filles; et véhémentement suspect d'avoir attiré, sous prétexte d'ouvrage, chez lui, et dans d'autres maisons, de jeunes ouvrières, pour les corrompre et les livrer à d'autres. Le sieur *Merlier* atteint et convaincu de s'être abandonné à une débauche scandaleuse avec des personnes du sexe, même d'avoir prostitué de

jeunes filles, d'en avoir sollicité d'autres, et d'avoir fait de son appartement un lieu de débauche, d'excès et de scandale, y attirant des filles et des femmes de mauvaise conduite, et y recevant des hommes, pendant qu'elles y étaient, comme dans un lieu public; et en outre lesdits *Desrues* et *Merlier* atteints et convaincus d'avoir été compagnons de débauches. Pour réparation de quoi ils sont interdits pour toujours des fonctions de leurs saints ordres; déclarés incapables et inhabiles à être jamais promus à l'ordre de prêtrise, et de posséder aucun bénéfice à charge d'ames; le sieur *Desrues* privé de la cure à laquelle il avait été nommé; condamnés l'un et l'autre à demeurer pendant trois ans dans une communauté ou séminaire, de jeûner au pain et à l'eau les vendredis et samedis de chaque semaine, etc., et chacun en trente livres d'aumônes, etc., etc ».

Cette religieuse devant laquelle *Desrues* s'était indécemment découvert, était une fille qu'il avait déjà tenté de séduire, tandis qu'il faisait le catéchisme à la paroisse de Saint-Pierre-des-Arcis. On s'était aperçu sur la paroisse de Saint-Paul qu'il cherchait à séduire les jeunes filles qui allaient recevoir ses instructions, et on l'avait renvoyé sans scandale à cause de sa jeunesse, dans l'espérance que le tems et la réflexion le rendraient plus sage.

Ces deux ecclésiastiques si scandaleux ne cherchèrent point à se disculper des dérèglemens qu'on leur imputait; ils eurent recours à toutes les subtilités de la chicane, pour tâcher d'établir que, dans l'accusation contre eux intentée, il n'y avait aucun cas privilégié. On en faisait un de la séduction de cette jeune fille de dix-huit ans, appellée *Jeanneton Lefort;* mais l'abbé *Desrues* offrait de prouver que plusieurs personnes avaient participé à ses débauches, avant qu'il l'eût connue.

Les accusés appellèrent comme d'abus de la sentence de l'official, ainsi que de celle du juge royal. Ils publièrent des mémoires volumineux, pour faire valoir leurs moyens; ils tâchèrent de fléchir le cardinal de *Noailles*, en lui écrivant; mais ce prélat jugea que le scandale avait été porté

porté trop loin, pour autoriser les coupables à éluder ou pallier la réparation qu'ils devaient au public et aux ministres de la religion. Enfin l'affaire fut portée au Parlement.

« Nous souhaiterions, disait M. l'Avocat-Général, qu'il nous fût permis d'ensevelir dans une éternelle obscurité des faits qui déshonorent l'homme, et qui porteraient coup à la religion même, si elle ne les condamnait hautement, et si elle ne les punissait pas avec sévérité..... Parmi les témoins, qui n'étaient pas même récusés par les coupables, il y en avait qui parlaient de fréquentation de femmes et de filles que leur âge et leur figure suffisaient pour rendre suspectes; mais les motifs de cette fréquentation ne pouvaient être équivoques, par la liberté des discours, tant des accusés que de ces femmes et de ces filles. On les entendait employer, avec cette liberté qui annonce toute abnégation de pudeur, ces expressions que la débauche a consacrées à la célébration de ses mystères. On a vu quelques-unes de ces mêmes femmes et filles permettre avec complaisance ces libertés qui annoncent un usage familier du crime. En un mot, ces ecclésiastiques étaient si emportés dans leurs excès, qu'il leur est quelquefois arrivé d'oublier de prendre des précautions pour prévenir les surprises dans les momens où ils s'abandonnaient à la consommation du crime ».

Un premier arrêt décida qu'il n'y avait pas abus dans la senteuce de l'officialité. Par l'arrêt définitif, *Desrues* fut blâmé et condamné en dix livres d'amende envers le roi; *Merlier* fut admonété et condamné à trois livres d'aumône. Cette peine infamante subie par *Desrues*, lui ayant ôté tout espoir de parvenir jamais à l'ordre de prêtrise, de conserver ses bénéfices, et d'en pouvoir obtenir d'autres, il présenta une longue requête aux prélats composant l'assemblée du clergé; mais elle n'eut aucun succès. An 1727. *

DESTOUCHES.

C'est à l'amour que nous sommes redevables de la co-

médie du *Philosophe marié. Destouches*, chargé des affaires de France en Angleterre, y conçut une violente passion pour une demoiselle anglaise, née catholique, et d'une naissance distinguée. Il l'épousa dans la chapelle qu'il avait à Londres, en qualité de ministre de France. Ce fut son premier chapelain qui donna aux nouveaux mariés la bénédiction nuptiale, en présence de la sœur de l'épousée, de quatre témoins, et de leurs amis et confidens. Ce mariage fut quelque temps tenu secret; il est le sujet véritable de la comédie du *Philosophe marié.*

* *Philippe Néricault Destouches* a donné plusieurs pièces de théâtre; il était de l'Académie française, et il mourut l'an 1754, âgé de soixante-quatorze ans. *

* DESYVETAUX.

Nicolas Vauquelin Desyvetaux, fils de Jean Vauquelin, Seigneur de la Frenaye, fut pendant quelque tems précepteur de Louis XIII. On avait fait plus d'attention, dans ce choix, aux qualités brillantes de son esprit qu'à la pureté de ses mœurs et de sa morale. Il écrivait, en effet, très-purement en latin, en italien et en français, tant en vers qu'en prose; mais c'était un épicurien déclaré, et il fut toujours esclave du plaisir. Il sut cependant se contenir, tant qu'il fut auprès du prince; mais, après la mort de Henri IV, on le renvoya, et alors il se livra sans contrainte à la volupté.

On dit même que, sur le déclin de son âge, il s'abandonnait encore à des extravagances qui le rendirent ridicule, aux yeux même de ceux qui cherchaient à excuser ses faiblesses. Il devint amoureux, sur ses vieux jours, d'une pauvre femme, encore jeune, qu'il avait trouvée à sa porte, tombée en faiblesse. Il la prit chez lui, et s'imaginant que rien n'était comparable à la vie champêtre, il s'habillait en berger, avec la houlette, la panetière, le chapeau de paille doublé de couleur de rose, et conduisait avec sa bergère, le long des allées de

son jardin, des troupeaux imaginaires. Comme il ne s'était point trouvé d'emplacement assez grand pour former un jardin dans la rue des Marais, faubourg Saint-Germain, où il demeurait alors, il avait acheté une portion assez considérable des six arpens de terre que la reine Marguerite avait donné aux Augustins réformés, et, pour y communiquer de sa maison, il avait fait pratiquer une voûte sous terre, qui traversait la rue de la petite Seine, appellée aujourd'hui la rue des Petits-Augustins; c'est dans ce jardin que se représentaient les scènes pastorales dont on vient de parler.

Desyvetaux mourut à l'âge de quatre-vingts ans, comme il avait vécu. Saint Evremond parlant de sa mort, rapporte que, se voyant à l'extrémité, il fit jouer une sarabande, afin que son ame passât plus doucement. An 1640. *

* DEVAUX.

PARFAIT DEVAUX était fils d'un marchand de Paris; étant en pension au collége de Navarre, il lia amitié avec un de ses camarades, nommé *Jacques Garnier*, et ensuite avec un frère de ce dernier, dans la maison duquel il alla assidument, et on pourrait croire qu'il voyait avec beaucoup d'intérêt madame *Garnier*. Lorsqu'elle devint enceinte, le sieur *Devaux* dit en plaisantant que, si elle accouchait d'une fille, il en ferait sa femme. Ce fut en effet une fille, qui se nomma *Marie Marguerite Garnier*, et qui s'accoutuma, dès l'enfance, à appeller le sieur *Devaux* son mari. Comme elle était jolie, et que ses agrémens ne firent qu'augmenter, en grandissant, elle n'eut pas de peine à inspirer une véritable passion au sieur *Devaux*. On ignore les motifs qui l'empêchèrent de réaliser la plaisanterie qu'il avait faite; mais on ne peut douter qu'il ne fût très-bien avec elle, et ce fut de son consentement que cette jeune personne épousa *Nicolas Durand*, maître Tonnelier, ce qui fit donner, dans Paris, à sa femme le nom de *la Belle Tonnelière*. Le mari dont on connaissait les intentions complaisantes et pacifiques, et qui vrai-

semblablement avait intérêt de n'être pas jaloux, voyait avec la plus grande indifférence les assiduités du sieur *Devaux* dans sa maison.

Ce dernier avait fait une fortune assez brillante, qui l'avait mis dans le cas d'acheter des charges chez le roi et la reine. Voulant enfin jouir tranquillement du fruit de ses peines et de son travail, il se défit de tous les objets qui l'attachaient à la cour, et il fixa sa résidence à Paris.

Dès ce moment il se livra tout entier à sa passion pour la *Belle Tonnelière*, et comme il n'avait pas oublié les plaisirs que lui avait autrefois procuré la mère, il les recevait l'une et l'autre presque tous les jours chez lui, et ne les renvoyait que le soir. Il était assez surprenant de voir la femme d'un tonnelier ne pas quitter la table et la maison d'un homme qui tenait un certain rang; mais comme le mari pouvait seul s'en plaindre, et qu'il était fort éloigné de le faire, on ne faisait pas attention à cette familiarité, ou si on la remarquait, on trouvait tout simple qu'un garçon, riche et voluptueux, rendit hommage à la beauté par-tout où il la trouvait.

Cependant l'âge, et peut-être quelques-unes de ces imprudences que font commettre si facilement et si souvent l'amour et une jolie femme, procurèrent au sieur *Devaux* des infirmités; il devint valétudinaire. *La Belle Tonnelière* devint alors plus assidue; elle ne quittait pas son amant; c'était elle seule qui le soignait, et qui lui donnait les remèdes qu'on prescrivait.

Sans vouloir pénétrer le motif qui engageait une jeune et jolie femme à consacrer son tems et ses soins auprès d'un homme âgé et malade, cette conduite au moins annonçait de l'attachement, et méritait de la reconnaissance. Aussi le sieur *Devaux* fit un testament olographe, par lequel il institua la femme *Durand* sa légataire universelle. Pour mieux faire connaître encore sa tendresse pour cette femme, il déclara qu'il entendait qu'elle jouit seule du legs universel, sans avoir besoin de l'autorisation de son mari. Un an après, dans un premier co-

dicile, il confirma son testament, et fit des legs à ses héritiers paternels et maternels. Ces derniers étaient des enfans de sa mère qui avait convolé en secondes noces après la mort du sieur *Devaux*, son premier mari.

Quelque tems après, le sieur *Devaux*, toujours obsédé par la femme *Durand*, qui redoublait ses soins et ses attentions, lui fit une donation entre vifs d'un contrat de douze cents livres de rente, au principal de vingt-quatre mille livres. Il donna pour motif de cette libéralité la considération particulière qu'il avait pour la donataire, et l'attachement singulier qu'il avait toujours eu pour sa famille. Il prit aussi dans cet acte toutes les précautions nécessaires, pour que sa générosité tournât toute entière au profit de celle qui en était l'objet, voulant qu'elle fût à l'abri de toutes saisies de créanciers antérieurs et postérieurs, et que la donataire reçût les arrérages sur ses simples quittances, même le principal, en cas de remboursement, sans qu'il fût besoin de l'autorisation de son mari; mais il se réserva l'usufruit sa vie durant.

On prétend que, dans ces circonstances, le sieur *Devaux* annonça le dessein de se marier avec une veuve, ce qui fâcha et épouvanta beaucoup *la Belle Tonnelière*. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, par un second codicile, le sieur *Devaux* fit quelques legs au profit de cette veuve, et il mourut le lendemain.

Cette mort parut bien prompte; on crut apercevoir quelques symptômes qui faisaient soupçonner du poison, en conséquence le corps fut ouvert, et les médecins, qui assistèrent à cette opération, jugèrent que le défunt avait pris quelques médicamens corrosifs, qui avaient causé sa mort. Le Procureur du Roi au Châtelet rendit plainte, et fit faire la visite du corps par les médecins et chirurgiens du Châtelet; ils déclarèrent que le sieur *Devaux* était mort d'un poison corrosif.

L'information qui fut faite ensuite donna peu de lumières. Cependant on décréta de prise de corps *la Belle Tonnelière*, sa mère, et le laquais du sieur *Devaux*. On fit publier un monitoire : dans le nombre des témoins qui

furent entendus, il y eut un épicier-droguiste qui déclara d'abord avoir vendu une once d'arsenic au sieur *Durand*, tonnelier, et dans son récolement il dit lui avoir vendu une demi-once de sublimé corrosif. Sur ce témoignage qui parut suspect par la variation dans la déposition, et encore plus par la fuite que prit l'épicier, *Durand* fut emprisonné.

La sentence qui intervint ordonna un plus amplement informé pendant un an, et rendit la liberté au laquais, à la charge de se représenter. Par arrêt du Parlement, les autres accusés furent mis en liberté, à la charge de se représenter pendant qu'il serait plus amplement informé.

Pendant ce tems on plaidait au civil sur la succession du défunt. Ses frères utérins demandant main-levée des oppositions formées à requête de la femme *Durand*, comme légataire universelle, sentence survint qui accorda aux frères du défunt la jouissance des biens de sa succession, mais en donnant bonne et valable caution. Les deux parties appelèrent de cette sentence qui fut confirmée par arrêt.

Il serait autant inutile que superflu d'entrer dans le détail immense de toute cette procédure qui se prolongea pendant plus de vingt ans. Le grand moyen des héritiers du sieur *Devaux* était que l'arrêt, qui prononçait un plus amplement informé indéfini, rendait la femme *Durand* indigne et incapable de profiter des avantages que lui avait faits le sieur *Devaux*, parce qu'elle était toujours soupçonnée d'avoir empoisonné son bienfaiteur. Ce moyen fut adopté : l'arrêt déclara la veuve *Durand* non recevable, et la condamna aux dépens. Sa mère et son mari étaient morts. An 1765.*

DIANE DE POITIERS.

DIANE DE POITIERS, qui fut si fort connue à la Cour de France sous le nom de Duchesse de *Valentinois*, était fille de *Jean de Poitiers*, Comte de *Saint-Valliers*, et fut mariée à *Louis de Brézé*, Comte de *Maulevrier*, fils de *Jacques de Brézé* dont il est parlé en son article. Le père

de *Diane* ayant été convaincu d'avoir favorisé les desseins et la fuite du Connétable de *Bourbon*, fut arrêté à Lyon, et condamné à perdre la tête. *Diane*, sa fille, obtint sa grâce en accordant, dit-on, les dernières faveurs à *François Ier*. On prétend qu'elle était déjà mariée; ce qui prouverait que la famille de *Brézé* fut malheureuse en ce qu'on appelle l'honneur des maris. Quoi qu'il en soit, *Jean de Poitiers*, qui savait que son crime ne méritait aucune indulgence, et qui ignorait que sa fille ferait en sa faveur de si grands sacrifices, se croyant perdu sans ressource, en fut tellement affecté que ses cheveux blanchirent en une seule nuit, de manière que ses gardes le méconnurent le lendemain. Cette métamorphose, ou plutôt cette révolution, occasionna la fièvre qui fit périr le Comte, malgré la grâce que le Roi lui accorda; d'où est venu le proverbe de la fièvre de *Saint-Valliers*.

Diane, après la mort de *François Ier*, prit le plus grand empire sur l'esprit de *Henri II*, quoiqu'elle fût âgée de plus de trente-cinq ans, et gouverna le royaume en maîtresse absolue. (*a*) * Plusieurs historiens soutiennent qu'elle avait plus de cinquante ans. La Duchesse *d'Etampes*, qui lui avait enlevé le cœur de *François Ier*, se moquait d'elle en disant qu'elle était née le jour du mariage de *Diane*.* Le grand crédit que lui procura la faiblesse de *Henri II*, et vraisemblablement l'abus qu'elle en fit, avait facilement indisposé contre elle la Reine *Catherine de Médicis*, de sorte qu'après la mort de *Henri*, cette Princesse s'en vengea en persécutant vivement *Diane* qui avait alors le titre de Duchesse de *Valentinois*, et elle ne lui pardonna qu'en recevant d'elle sa belle maison de Chenonceaux sur le Cher. * On lui donna en échange le château de Chaumont sur les bords de la Loire, mais on l'obligea de rendre les pierreries et les meubles précieux que le Roi lui avait donnés.*

Un auteur qui, à coup sûr, ne connaissait pas les hommes, remarque, comme quelque chose de fort singulier, qu'aucun

(*a*) Voyez les articles *François Ier*, *Henri II* et *Taïs*.

de ceux que *Diane* avait comblé de bienfaits ne voulût ou n'osât prendre son parti pendant sa disgrâce. * On prétend cependant que le Maréchal de *Brissac* lui demeura fidèle; ce qui lui ferait infiniment d'honneur; car, à l'âge qu'avait la Duchesse, la reconnaissance seule pouvait lui conserver un amant.

Diane eut deux filles de son mari; la première, nommée *Françoise de Brézé*, épousa *Robert IV de la Marck*, Duc de Bouillon; *Louise de Brézé*, la seconde, fut mariée avec *Claude de Lorraine*, Duc d'Aumale, frère du Duc de *Guise*, tué par *Poltrot*. *Diane* mourut l'an 1566, et fut enterrée dans la chapelle qu'elle avait fait bâtir dans son château d'Anet.*

* DINA.

Le Patriarche *Jacob*, après vingt ans de séjour dans la Mésopotamie, songea enfin à retourner vers *Isaac*, son père. Pendant son voyage, il s'arrêta aux environs de l'île de Salem, et y demeura pendant cinq ans. Il n'avait aucune liaison avec les habitans du pays, conformément à ce qui lui était prescrit par le Seigneur. *Dina*, sa fille, qu'il avait eue de *Lia*, et qui était alors âgée de quinze ans, eut la curiosité d'aller à Salem, pour y voir de plus près les manières et les usages des femmes du pays. « Elle » était jeune, belle, bien faite. *Sichem*, fils d'*Hémor* » *Hévien*, Prince de ce canton, devint amoureux de *Dina*, » dès qu'il la vit..... Il enleva cette jeune étrangère dans » son palais, et, malgré toute la résistance de cette faible » enfant, il lui fit une brutale violence. »

Le Prince, quoiqu'ayant satisfait sa passion, n'en fut que plus amoureux. Il essuya les larmes de *Dina*, il chercha à la consoler, et lui promit de réparer l'affront qu'il venait de lui faire, en l'épousant. Pour prouver la sincérité de sa promesse, *Sichem* va trouver son père, et, après lui avoir avoué son crime et sa passion, il le conjure de lui permettre d'épouser *Dina*. *Hémor* se rendit aux vœux et aux sollicitations de son fils; tous deux se transportèrent à l'habitation de *Jacob*, pour faire la demande

de sa fille. *Hémor* fit les propositions les plus honnêtes, et *Sichem*, comme plus intéressé à la chose, enchérit encore: « Faites monter, dit-il, la dot de *Dina* aussi haut que » vous voudrez, et demandez pour vous-même les pré» sens qui vous conviendront, vous ne me verrez point » contester avec vous; que j'obtienne seulement pour » épouse la fille de *Jacob*, et, à quelque prix que vous » mettiez sa possession, je ne croirai point l'acheter trop » cher. »

L'injure faite à *Dina* était grande, son père et ses frères ne pouvaient se dispenser d'en témoigner le plus vif ressentiment; mais la démarche des deux Princes réparait le mal, et semblait devoir les apaiser. Il parut en effet, à leur réponse, qu'ils pardonnaient l'outrage fait à *Dina*; ils consentirent à son mariage; ils promirent même de faire une alliance particulière avec les habitans de Salem; ils ne mirent qu'une seule condition, qui était que tous les mâles, à commencer par le Roi et son fils, se feraient circoncire. Cette condition, quoique dure et humiliante, fut acceptée par *Hémor* et par ses sujets. « Pour *Sichem*, il » était si éperdument amoureux de *Dina* que, sur-le» champ, il passa à l'exécution sur sa propre personne; » et il était si considéré à la Cour du Roi son père, qu'au» cun homme ne put se défendre de l'impression de son » exemple. Dès le même jour tous les mâles furent cir» concis, sans en excepter même le vieux Roi. »

Les habitans de Salem n'avaient point aperçu le piège qu'on leur tendait: ils ne tardèrent pas à être les victimes de leur simplicité et de l'amour de *Sichem*. *Siméon* et *Lévi*, frères utérins de *Dina*, plus violens que leurs frères, profitèrent de l'état de faiblesse où étaient réduits les Salémites, par la douloureuse opération qu'ils avaient soufferte; ils entrèrent dans la ville, accompagnés d'une partie de leurs gens, massacrèrent tous les hommes, sans exception, même l'infortuné *Hémor* et l'amoureux *Sichem*, et ramenèrent *Dina* dans la tente de leur père. Leurs frères voulant aussi avoir part à la vengeance, se répandirent dans la malheureuse ville de Salem, et, après l'avoir mise au

pillage, ils emmenèrent en esclavage les femmes, les filles et les petits enfans, avec tous leurs troupeaux ; en un mot, excepté l'incendie, ils n'épargnèrent rien. Lorsque *Jacob* reprocha à ses fils leur conduite barbare, ils se contentèrent de lui répondre : *Pourquoi a-t-il traité notre sœur comme une paillarde ?*

C'était assurément venger bien cruellement la perte d'un p........ ; mais les habitans de Salem faisant partie des Chananéens, étaient proscrits aux yeux du Seigneur, et on ne peut blâmer cette action de zèle, après l'éloge qu'en a fait l'Esprit-Saint par la bouche de *Judith*, fille de *Siméon*. An du monde 2274. *

*DIDAR KHAN.

« On vit, dit un historien, sous le règne d'*Aureng-Zeb*, arriver un accident bien funeste, qui fit grand bruit dans Delhi, principalement dans le sérail, et qui désabusa quantité de personnes qui avaient peine à croire que les eunuques devinssent amoureux comme les autres hommes.

Un des premiers eunuques du sérail, nommé *Didar Khan*, à qui il ne restait plus rien des marques de son sexe, devint néanmoins très-amoureux d'une belle fille, sœur d'un écrivain gentil, et, ce qui véritablement est très-extraordinaire, c'est qu'il était, ou au moins paraissait aimé de cette fille. Il est à croire que les riches présens de l'eunuque étaient le vrai mobile de cette singulière passion. Elle dura assez long-tems, sans que personne parût y faire attention, parce que c'était un eunuque qui a le droit d'entrer par-tout. Mais la familiarité devint si grande et si extraordinaire, que les voisins se doutèrent de quelque chose, et en badinèrent publiquement l'écrivain. Il menaça sa sœur de la tuer, ainsi que son amant, s'ils ne cessaient de se voir. Cette menace ne fit aucun effet, et les ayant trouvé couchés ensemble, il les poignarda. Tout le sérail, femmes et eunuques, se ligua contre le cruel écrivain, pour le faire mourir ; mais *Aureng-Zeb* se moqua de leurs brigues, et se contenta de faire embrasser au coupable le mahométisme. An 1661. *

DIOGÈNE.

L'Amour, ce petit dieu, dont je cherche à peindre les caprices, l'empire et la puissance, ne se montra jamais plus grand, que lorsqu'il s'empara de *Diogène*. Il devait être plaisant de voir ce philosophe cynique, amoureux, se livrer aux transports de sa flamme. Il est pourtant certain que ce *Diogène* qui, dit-on, n'avait d'autre demeure qu'un tonneau, dont tout l'extérieur n'annonçait que la pauvreté et la malpropreté, devint amoureux de la fameuse *Laïs*, courtisanne établie à Corinthe; et ce qu'il y a de plus singulier, c'est que cette *Laïs*, qui mettait ses faveurs à un prix très-haut, et qui encore voulait choisir, non-seulement ne fut point rebutée par l'extérieur dégoûtant de *Diogène*, mais elle lui accordait, même *gratis*, ce qu'elle vendait bien cher à d'autres. * Le valet d'*Aristippe*, philosophe, amoureux de cette courtisanne, lui disait: *Vous lui donnez tant d'argent, et elle se vautre avec ce chien de Diogène, sans en tirer une maille.* (a)

Diogène était né à Sinope, ville du Pont, et fut chassé de sa patrie pour crime de fausse monnaie. On dit qu'il ne connaissait nullement les premières règles de la pudeur et de la décence, et qu'il se livrait brutalement à ses désirs en présence du public. Ce n'est point un péché, disait-il, de dîner, donc ce n'est point un péché de dîner dans les rues; il appliquait ce principe à toutes les nécessités naturelles. Il mourut âgé de près de quatre-vingt-dix ans. L'an 323 avant Jésus-Christ. *

DIOMÈDES.

Diomèdes, * Roi d'Étolie, était fils de *Tydée*. Il fut du nombre des Princes grecs qui marchèrent contre la ville de Troïe, à cause de l'enlèvement de la belle *Hélène*, et on dit, qu'après *Ajax* et *Achille*, il fut le plus brave

(a) Voyez l'article *Laïs*.

des Grecs.* Avant son départ pour cette guerre, *Diomèdes* avait épousé *Égialée*, fille d'*Adraste*, Roi d'Argos. Pendant son absence, cette Princesse s'abandonna sans réserve au libertinage le plus immodéré, puisque, si l'on en croit quelques auteurs, elle courait après les jeunes gens. Mais son principal favori, celui qui l'emporta enfin sur tous les autres, et parut fixer l'inconstance d'*Egialée*, se nommait *Comètes*, fils de *Sthénélus*, à qui *Diomèdes* avait confié le gouvernement de son royaume.* « On ne sait pas, » dit un historien, s'il s'acquitta bien de cette charge; » mais pour cette autre sorte de vicariat qui ne lui avait » pas été commise, j'entends la lieutenance de mari, » il s'en acquitta d'autant plus soigneusement, qu'il la » remplissait par inclination; car il était amoureux » d'*Egialée*. »

Diomèdes de retour à Argos, n'en fut pas quitte pour avoir la certitude la moins équivoque de son déshonneur, il vit encore ses jours en danger, et le temple de Junon, dans lequel il se réfugia, fut le seul asyle qu'il put trouver contre les assassins envoyés contre lui par *Égialée*.* D'autres disent qu'il se réfugia en Italie, où il s'établit, pour ne plus voir sa femme, et où, dit-on, il fut tué par *Enée*.

Je crois devoir placer ici des réflexions relatives au cas où se trouva *Diomèdes*. « Si, dit un fameux critique, on » avait le catalogue de toutes les femmes qui ont imité » *Égialée*, je veux dire qui, après avoir manqué de fidé» lité à leurs maris, ont tâché encore de les faire mourir, » on aurait un fort gros recueil; mais quelque grand que » soit le nombre de cette sorte de femmes, il est pourtant » beaucoup plus petit que celui des femmes qui se bornent » à l'adultère, et qui, à cela près, sont commodes et offi» cieuses envers leurs maris, moyennant qu'ils soient » patiens; car, si vous y prenez garde, vous trouverez » que presque toutes les femmes galantes, qui se défont, » ou qui tâchent de se défaire de leurs maris, ne se portent » à cet attentat que parce qu'ils sont jaloux, et qu'ils » mettent des obstacles à la liberté que leurs épouses

» veulent avoir de se divertir. Banissez du cœur des maris » cette jalousie inquiète qui les porte à traverser les galanteries de leurs femmes, vous mettrez leur vie à couvert » de l'assassinat et du poison. Ne m'allez point dire que » les gazettes, et sur-tout dans l'article de France, nous » parlent souvent de certains procès-criminels intentés à » des épouses dont les maris ont été tués ou l'ont pensé » être ; car qu'est-ce, je vous prie, en comparaison de » tant d'autres qui vivent tranquillement, jusqu'à ce » qu'une mort naturelle les sépare de leurs femmes adultéresses? Au reste cela est moins fréquent actuellement ; » car à mesure que la corruption s'augmente, on s'apprivoise avec le cocuage, on le compte pour peu de chose, » on souffre patiemment, et par là on désarme l'adultéresse, on ne l'oblige point à recourir aux bras de ses » galants, ou au poison. » Il est bon de remarquer que l'auteur qui faisait ces réflexions, vivait dans le dix-septième siècle. S'il existait actuellement, il verrait que l'indulgence des maris s'est beaucoup augmentée.

A propos du cocuage, je dirai, une fois pour toutes, qu'une des imprécations d'*Ovide* contre un homme qu'il haïssait mortellement, était de lui souhaiter une femme comme *Égialée*. On souhaitait aux malfaiteurs que leurs femmes les déshonorassent. Ceux qui juraient un traité de paix, souhaitaient aux infracteurs, entr'autres peines, celle du cocuage. Les Lacédémoniens souhaitaient trois ou quatre choses à ceux à qui ils voulaient du mal, entr'autres des galans à leurs femmes, *ut eorum uxores adulteris delectarentur.* *

DION.

DION, Syracusain, est connu par son goût pour la philosophie, par son amitié avec *Platon*, par sa science, et sur-tout par sa probité, dont il ne cessa de donner des preuves, au milieu de la corruption qui régnait dans la Cour de *Denys l'ancien*, tyran de Syracuse. Ce Prince cruel et inhumain avait épousé *Aristomaque*, sœur de

Dion; la vertu de ce dernier, plutôt que les liens du sang, lui donnèrent un accès libre auprès du Prince, et il était le seul qui osât lui dire la vérité.

Après la mort de ce Prince, *Denys le jeune*, son fils, lui succéda. *Dion* s'efforça alors de former à la vertu le cœur de ce jeune Prince; pour mieux réussir, il l'engagea à faire venir *Platon* à sa Cour. L'arrivée de ce philosophe, et le changement subit qu'il opéra dans le Prince, déplurent infiniment aux courtisans, qui ne se plaisent ordinairement qu'à favoriser les passions du maître, et ne craignent rien tant que de lui voir pratiquer la vertu. Ils se réunirent alors pour perdre l'auteur de ce changement, et ils parvinrent à persuader à *Denys* que *Dion* était un traître, qui ne cherchait qu'à le détrôner, pour faire régner les enfans de sa sœur *Aristomaque*. *Denys* ayant eu la faiblesse d'ajouter foi à ces calomnies, exila *Dion*. L'absence de cet homme vertueux encouragea ses ennemis à le perdre sans retour dans l'esprit du Prince. Pour rendre leur haine irréconciliable, *Denys*, à leur sollicitation, exigea qu'*Arète*, sa sœur, femme de *Dion*, qui n'avait pu suivre son mari en exil, épousât *Timocrate*.

Dion avait supporté son exil en philosophe; mais il n'en fut pas de même de ce dernier affront; il ne put le pardonner, et il ne songea qu'à la vengeance. Son nom seul et sa réputation lui procurèrent des troupes, avec lesquelles ils s'avança contre Syracuse. Après avoir reçu de ses concitoyens des remercîmens, il força enfin *Denys* à se sauver; * mais sa fuite ne mit pas fin à la guerre: il avait laissé son fils dans la citadelle, avec un bon nombre de troupes étrangères. Pendant que le jeune Prince se défendait avec courage, les Syracusains, gagnés par les ennemis de *Dion*, le forcèrent de se retirer, et ne le rappellèrent que lorsqu'ils ne virent plus d'autre moyen de résister à l'ennemi. *Dion* oubliant les injures qu'on lui avait faites, revint avec ses troupes, et força enfin le fils de *Denys* à se retirer en Italie.

En entrant dans la citadelle, *Dion* trouva sa sœur *Aristomaque*, qui lui présenta *Arète* fondant en larmes. Ces

larmes que vous voyez couler de ses yeux, lui dit-elle, *dans le tems que votre présence nous rend la joie et la vie, son silence, et cette honte peinte sur son visage, vous marquent assez que vous seul avez possédé son cœur. Vous embrassera-t-elle comme son époux, ou bien expirera-t-elle à vos pieds, sans avoir jamais manqué volontairement à la fidélité qu'elle vous devait? Dion*, que cette scène avait vivement ému, embrassa sa femme, lui remit entre les mains son fils, et lui rendit toute sa tendresse. * Alors, pour prouver la pureté de ses intentions, il rendit la liberté aux Syracusains, et se préparait à établir un Gouvernement solide dans sa patrie, lorsqu'il fut assassiné par les émissaires de *Callippe*, Athénien, le plus intime de ses amis, * chez lequel il avait logé pendant son exil.

Ce scélérat, à qui l'ambition avait fait commettre ce crime, s'empara de Syracuse, dont il devint le tyran le plus dur et le plus cruel. Son règne heureusement ne fut pas de longue durée; car étant retiré à Rhège, il fut tué avec le même poignard qui avait donné la mort à *Dion*.

Arète, femme de ce dernier, qui avait été arrêtée avec *Aristomaque*, par ordre de *Callippe*, fut quelque tems après obligée de s'embarquer, et ceux qui la conduisaient, la noyèrent avec sa sœur.

On sait que *Denys* s'empara une seconde fois de Syracuse, qu'il en fut chassé par *Timoléon*, qui l'envoya à Corinthe, où il devint maître d'école, et, comme le dit *Cicéron*, exerça sur des écoliers la tyrannie qu'il ne pouvait plus faire valoir contre les Syracusains. An 350 avant Jésus-Christ. *

* DOBOZI.

Après la bataille de Moacs, dans laquelle les Turcs remportèrent une victoire complette contre les Hongrois qui furent taillés en pièces, et y perdirent *Louis II*, leur Roi, les Barbares vainqueurs ne trouvant plus d'obstacle capable de les arrêter, se répandirent dans la Hongrie, et y commirent les plus grands ravages; ils égorgèrent les

femmes, les enfans, les vieillards; on vit des femmes enterrer leurs enfans tout vivans, de peur d'être trahies par les cris de ces infortunés. Depuis les rives de la Drave jusqu'à celles du Raab, tout le pays fut dévasté par le fer et par le feu.

Une forteresse, dans laquelle s'étaient réfugiés des soldats, des paysans, des femmes et des enfans, opposa une résistance de deux jours aux assauts meurtriers des Turcs; enfin ils furent forcés et massacrés. Un Capitaine, nommé *Dobozi*, qui avait partagé la défense de ces malheureux, trouva le moyen de s'enfuir à cheval, emmenant son épouse en croupe derrière lui. Cette femme généreuse, dit l'historien, et digne des plus beaux siècles de la Grèce et de Rome, voit les Turcs qui accourent: en ce moment elle déteste ses charmes qui peuvent lui sauver la vie; elle prévoit qu'on va l'arracher des bras de son époux pour la destiner aux plaisirs de quelque Pacha; elle conjure *Dobozi* de lui donner la mort. Son époux frémit à cette proposition; il presse son cheval, mais les Turcs approchent; il va être enveloppé. Sa femme se jette à terre: Vois, lui dit-elle, de quelle main tu veux que je périsse. *Dobozi* tremble, pâlit, descend de cheval, prend son arc d'une main tremblante, place le javelot sur le cœur de son épouse, de cette femme qu'il adorait, et le lance en détournant les yeux. Tirant alors son sabre, il remonte à cheval, court sur les Turcs, se précipite au milieu d'eux, en renverse plusieurs, et tombe enfin percé de coups. An 1526.*

DOLABELLA.

Publius Cornelius Dolabella, gendre de Cicéron, était un esprit turbulent, qui ne suivait guères les avis de son beau-père. Pendant qu'il fut Tribun du peuple, il excita de grands troubles; il voulait sur-tout établir des lois pour l'abolition des dettes, moyen sûr pour gagner l'affection du peuple, et pour s'acquitter lui-même envers ses créanciers. Déjà une troupe considérable était assemblée pour favoriser les projets du Tribun factieux.

Marc-Antoine

Marc-Antoine s'y opposa, ce qui occasionna une sédition dans laquelle périrent plus de huit cents Romains.

Était-ce l'amour de la patrie qui, dans ce moment, fit agir *Marc-Antoine*? Tout porte à croire qu'il était animé par des motifs de vengeance personnelle. *Dolabella* avait séduit *Antonia*, épouse d'*Antoine*; au moins ce dernier publia lui-même son déshonneur en plein Sénat, et répudia *Antonia*. Cicéron employa vainement son éloquence pour prouver l'innocence de cette femme, le public fut persuadé du contraire. Ainsi, comme le remarque Plutarque, les galanteries de la femme de *Marc-Antoine* rendirent un grand service à la patrie; elles furent cause que tous les desseins d'un Tribun factieux furent renversés; * car si cette femme avait été vertueuse, la ville de Rome serait tombée dans une affreuse confusion, par la bonne intelligence qui aurait régné entre les deux plus grands perturbateurs du repos public qui fussent alors en Italie. Cependant ces deux rivaux se réconcilièrent, car ils étaient Consuls ensemble l'année que *César* fut assassiné. Comme *Dolabella* se déclara avec *Marc-Antoine* contre les assassins de *César*, il fut assiégé dans Laodicée par *Cassius*, et obligé de se donner la mort, pour ne pas tomber vivant entre les mains de ses ennemis.* Cicéron fut par la suite la victime de la dispute de son gendre avec *Marc-Antoine*. (*a*) An de Rome 706.

DOMINGUE. (Saint)

« Un colon de *Saint-Domingue*, très-riche et horriblement jaloux de sa femme, épia tellement ses démarches, qu'il parvint à se procurer des preuves incontestables de son infidélité. L'ayant surprise au lit, dans sa propre maison, avec son amant, il fit lier les mains de celui-ci, et, après lui avoir mis un bâillon dans la bouche, le fit traîner par trois ou quatre esclaves dans un endroit écarté et presque inaccessible, au milieu d'un bois dépendant de son habita-

(*a*) Voyez l'article *Antoine-Marc*.

tion ; puis, l'ayant fait attacher par terre avec des piquets et des cordes, il le fit déchirer à coups de fouet, le taillarda lui-même à coups de sabre, et finit par la plus cruelle mutilation. La fureur de cet impitoyable jaloux n'étant pas encore assouvie, il fit enfoncer dans les plaies dont il avait couvert le corps de ce malheureux, des morceaux de bois résineux, appellé candlewood, qu'il alluma, et il s'amusa à les voir brûler, jusqu'à ce qu'ils gagnassent la chair. Après avoir savouré à longs traits les tourmens de cette victime de sa jalousie, il alla chez lui chercher de l'argent, et prit la fuite. »

* C'est à l'amour que l'île de *Saint-Domingue* doit son établissement, au moins c'est ainsi que le rapportent les historiens.

Colomb venait de faire les premières découvertes dans le nouveau monde; déjà il avait bâti une ville nommée *Isabelle*, en l'honneur de la Princesse qui avait accueilli et favorisé ses projets. L'envie, la jalousie, ces passions malheureusement si vives et si fréquentes parmi les infortunés humains, ne tardèrent pas à attaquer la gloire de *Colomb*. Il fut accusé à la Cour d'Espagne, et les Princes eurent la faiblesse d'ajouter foi à ces viles accusations. *Colomb*, sûr de son innocence, se rendit auprès de ses maîtres, et se justifia facilement. Tandis qu'il confondait ses ennemis, son frère *Dom Barthelemi*, qu'il avait établi Adelantade et Commandant à *Isabelle*, s'aperçut que le terrein de cette nouvelle ville n'était pas heureux pour un établissement solide; il cherchait à en trouver un plus favorable, d'après les idées que lui communiqua *Colomb*, lorsque le hasard, ou plutôt l'amour lui procura ce qu'il désirait.

« Un jeune Arragonais, nommé *Michel Diaz*, qui était à *Isabelle*, s'était battu contre un espagnol, et l'avait dangereusement blessé. La crainte du châtiment le fit fuir; il prit sa route avec cinq ou six de ses amis vers la partie orientale de l'île, d'où cotoyant le rivage au sud, il fut arrêté par l'embouchure d'un fleuve, sur la rive duquel il trouva une bourgade. Les habitans, qui n'avaient point en-

core été maltraités par les Espagnols, ne firent pas difficulté de le recevoir. Une femme, que les historiens ont nommé *Catalina*, conçut de l'inclination pour lui; elle lui découvrit des mines qui n'étaient qu'à sept lieues de sa demeure; et, dans la crainte de perdre un homme qui lui était devenu cher, elle lui proposa d'engager les Espagnols à s'établir sur ces terres.» Ce pays était agréable et fertile; *Diaz* ne balança point à saisir cette occasion pour se réconcilier avec sa colonie. *Catalina* lui donna pour guides quelques habitans dont elle lui garantit la fidélité. Arrivé secrétement à *Isabelle*, *Diaz* apprit que son adversaire était guéri de sa blessure; il se présenta devant *Dom Barthelemi* qui fut enchanté de le voir et de ses offres.»

Il partit aussitôt avec *Diaz* et les plus robustes de ses gens. Il arriva au bord d'une rivière nommée *Ozama* par les habitans; il y trouva un port sûr et capable de recevoir des vaisseaux de plus trois cents tonneaux; il ne balança point à tracer le plan d'une nouvelle ville, à l'embouchure du port, sur la rive orientale. Il y fit venir, en peu de tems, la plus grande partie des habitans d'*Isabelle*, et la ville prit le nom de *San-Domingo*; les uns disent du nom du père des *Colomb* qui s'appellait *Dominique*; les autres du jour où l'Adelantade y était arrivé, qui était la fête de ce saint, et un dimanche. Telle est l'origine d'une ville qui est devenue une des plus florissantes colonies françaises. An 1497. *

DOMITIEN.

Sous l'empire de *Tite* et de *Domitien*, vivait *Elius Lamia*, de l'ancienne famille des *Lamia*, qui prétendait descendre des dieux: il avait épousé *Domitia Longina*, fille de *Domitius Corbulon*, qui fût une des victimes de la cruauté de *Néron*. La mort de cet illustre romain fut une perte irréparable pour sa fille. Privée des conseils d'un père aussi vertueux, elle écouta avec trop de complaisance les soupirs d'une foule d'adorateurs que lui attirait sa beauté; sa vanité lui fit sur-tout distinguer *Domitien*. On crut qu'en recevant les assiduités du Prince, elle ne résistait

point à ses désirs; on n'en douta plus lorsqu'on vit que *Domitien* l'enleva à son mari, en recevant le titre de César. La jouissance ne fit qu'accroître la passion de ce Prince, et il ne tarda pas à en donner la preuve la moins équivoque.

L'Empereur *Tite*, son frère, voulut lui donner en mariage sa fille *Julie*, qui égalait *Domitia* en beauté, et qui de plus apportait pour dot l'espérance du trône. *Domitien* résista, et vit avec indifférence le mariage de sa nièce avec *Sabinus*. Mais bientôt l'amour se plut à montrer ses caprices. *Domitien* devint passionnément amoureux de cette même *Julie*, qu'il n'avait pas voulu épouser, et on prétend que la Princesse ne fut pas cruelle. La mort de *Tite* arrivée trop tôt pour le bonheur des peuples soumis à son empire, mit *Domitien*, qui lui succéda, dans le cas de ne plus se gêner, et alors il vécut publiquement avec sa nièce. Il s'avisa néanmoins d'être encore jaloux de *Sabinus*, qu'il déshonorait, et, comme le crime ne lui coûtait rien, il fit mourir ce romain sous divers prétextes, * et l'on doit remarquer que ce *Sabinus* était cousin germain de *Domitien*, étant fils de *Flavius Sabinus*, frère de *Vespasien*, qui fut massacré sous le règne de *Vitellius*.

L'infortuné *Lamia*, qui avait cru pouvoir se venger de la perte de son épouse, par quelques railleries, perdit la vie. *Domitien* le louant un jour sur sa belle voix : *Hélas !* répondit *Lamia*, *vous devriez plutôt louer mon silence*. *Tite* exhortant le même *Lamia* à prendre une autre femme: *Eh quoi !* répondit-il, *auriez-vous aussi envie de vous marier ?* Ces plaisanteries ne furent point alors punies, parce que *Domitien* n'avait pas l'autorité en main; mais comme il les avait profondément gravées dans sa mémoire, lorsque la mort de *Tite* l'eut laissé maître absolu, il fit mourir *Lamia*. On croit que ce romain s'était aussi permis quelques plaisanteries sur le commerce scandaleux du Prince avec *Julie*; ce qui le rendit encore plus odieux. *

Tandis que *Domitien* commettait tant d'injustices et de cruautés à cause de *Domitia*, cette Princesse crut qu'il lui était permis de se venger de l'infidélité de son époux, et elle le fit sans aucune modération. Tout le monde savait à

Rome que le comédien *Pâris* était le favori de l'Impératrice. *Domitien*, qui ne put l'ignorer, « fit tuer son rival » en pleine rue, pour avoir eu la hardiesse de jouir de » l'Impératrice, » puis il répudia cette Princesse. * Un élève du comédien fut mis à mort, parce qu'il ressemblait à son maître. L'Empereur fut assez cruel pour le faire périr, quoiqu'il n'eut pas encore quatorze ans. On soupçonna aussi *Tite* d'avoir cocufié son frère avec *Domitia*; mais elle le nia avec serment, et on la crut, « parce qu'au lieu » de nier de semblables aventures, elle avait coutume de » s'en vanter. » *

Cependant *Julie* était devenue enceinte, et l'Empereur qui, par un reste de pudeur, voulait cacher aux yeux des Romains le scandale d'une nièce enceinte par les suites d'un commerce incestueux avec son oncle, lui donna un breuvage pour faire périr son fruit: *Julie* en fut la victime. *Domitien* eut alors la faiblesse de reprendre *Domitia*, ce qui le rendit la fable et la risée du public. Les railleries qu'on se permit à ce sujet, donnèrent occasion à l'Empereur d'exercer sa cruauté. *Helvidius* fut mis à mort pour avoir fait des vers sur le divorce du Prince; ce fut pour le même sujet qu'on fit périr *Hermogène*, natif de Tarse; *Glabrion*, personnage consulaire; *Flave Clément*, cousin germain de *Domitien*, et *Flavie Domitille*, sa cousine, etc. La fureur de ce Prince n'était pas encore assouvie par tant de sang répandu; le libertinage de *Domitia* lui revenait continuellement à l'esprit, et, las d'un souvenir aussi désagréable, il résolut de faire périr, dans un seul jour, l'Impératrice et plusieurs autres personnes illustres, dont il écrivit les noms. Cette liste de proscrits tomba par hasard entre les mains de *Domitia*: pour prévenir sa perte, elle conjura avec *Parthénius* et *Etienne*, désignés pour partager son sort, et *Domitien* fut massacré dans son appartement.

On sait que *Domitien* était fils de l'Empereur *Vespasien* et de *Flavia Domitilla*. Quelques auteurs l'accusent d'avoir fait périr, par le poison, son frère *Tite*. Il avait près de quarante-cinq ans lorsqu'il fut mis à mort, et avait

régné quinze ans et cinq jours. Il était grand de taille, bien fait de sa personne : son visage annonçait la modestie, vertu qu'il ne connaissait pas, et il rougissait très-aisément. Il devint chauve de bonne heure, et en fut très-mortifié : il était mou et nonchalant. On l'a comparé à *Néron*, à cause de sa cruauté; mais il avait, dit-on, plus de ressemblance avec *Tibère*, par l'humeur sombre, par la méchanceté réfléchie, par une politique aussi artificieuse que cruelle. Il eut de *Domitia* un fils qui mourut jeune, et fut mis au rang des dieux. Quant à cette Princesse elle mourut sous l'empire de *Trajan*. An de Rome 846. *

DOMITIUS ŒNOBARBUS.

Agrippine, dont le nom est devenu célèbre, parce qu'elle fut mère de *Néron*, était fille du vertueux *Germanicus*, l'amour et les délices du peuple Romain, et d'*Agrippine*, petite-fille d'*Auguste*. Après la fin triste et funeste de *Germanicus*, *Tibère* maria la jeune *Agrippine* avec *Domitius Œnobarbus*, allié à la maison de *César*, mais le plus méchant de tous les hommes. Il en était lui-même si persuadé qu'il disait que, de son mariage avec *Agrippine*, il ne pouvait naître rien que de pernicieux à la république. Il ne se trompa pas, puisqu'il fut père de *Néron*, ou au moins il en eut le titre, car l'histoire nous apprend qu'*Agrippine* ne fut rien moins que fidelle. Elle est accusée d'avoir vécu incestueusement, même avant son mariage, avec *Caius Caligula*, son frère, et on prétend que le mariage ne fit pas cesser cette familiarité criminelle. *Sigellin* fut banni pour avoir, dit-on, violé l'honneur de cette Princesse, et *Marcus Lépidus*, son cousin germain, ou, selon d'autres, son beau-frère, fut mis à mort pour avoir reçu d'elle des faveurs criminelles. Son inconduite devint si grande et si publique, que l'Empereur *Caligula* l'envoya en exil dans l'île Pontia, * avec sa sœur *Julie*, après les avoir déshonorées toutes deux; mais comme il était plus irrité contre *Agrippine*, il voulut qu'elle portât dans ses bras, durant tout le voyage de Gaule à Rome, les cendres

de *Lépidus*. * Elle ne fut rappellée de son exil que sous le règne de *Claude*, pour le malheur de ce Prince imbécille, encore plus pour celui de la république et pour le sien même. (*a*) *Domitius Œnobarbus* mourut pendant l'exil de sa femme. An de Rome 789.

* DONGÉ.

Monsieur *Dongé*, Fermier-Général, vieux libertin très-riche, voyait en société une femme de condition, qui était venue à Paris avec son mari pour solliciter à la Cour quelque grâce. Elle était fraîche, aimable, enjouée; elle avait donné dans l'œil du Turcaret; celui-ci avait essayé de s'insinuer auprès d'elle, mais sans succès, ce qui n'avait fait qu'irriter ses désirs. Il va trouver madame *Gourdan*, ressource ordinaire des libertins; il lui fait part de son amour, et déclare qu'il est disposé à tous les sacrifices pécuniaires, si elle peut déterminer cette beauté à lui être favorable. Il ajoute qu'il sait qu'elle n'est pas à son aise, et il l'autorise à faire des propositions solides, aussitôt que l'exigeront les circonstances; du reste il promet de forts honoraires à l'entremetteuse.

« La *Gourdan* commence par faire connaissance avec la femme-de-chambre; elle se ménage un accès chez la maîtresse, comme marchande à la toilette, qui vient lui faire voir des bijoux, des étoffes et autres effets précieux à acheter. Cette visite lui fait bientôt découvrir le faible de la dame: elle a le plus grand goût pour les diamans; mais elle ne sait comment faire, elle manque d'argent.

» *La petite Comtesse*, (c'est le nom qu'on donnait à la *Gourdan*) vient rendre compte au financier de sa commission: elle lui dit que l'ouverture est faite, mais que la négociation est chère; qu'il s'agit d'un écrin de dix mille écus. M. *Dongé*, ladre par caractère, était trop épris pour écouter cette vile passion en pareil cas; il va chez un bijoutier, se munit de la plus belle garniture en diamans,

---

(*a*) Voyez les articles *Caligula*, *Claude* et *Néron*.

et la confie à l'appareilleuse, qui ne doute plus d'éblouir la provinciale avec des offres aussi brillantes. Comme la commission devenait de plus en plus délicate, à cause de l'époux, la *Gourdan* engage la dame à venir chez elle secrètement, pour voir les diamans qu'elle annonce très-beaux, point chers, et dont le propriétaire est forcé de se défaire à bon compte.

» La jeune femme qui, à l'exemple de plusieurs de ses semblables, traitait tout cela à l'insçu de son mari, accepte le rendez-vous comme plus commode. Elle logeait dans le quartier de la Comédie Italienne. Un dimanche, sous prétexte d'aller à l'église, et enveloppée d'une calèche, elle va chez la prétendue marchande à la toilette, qui, de son côté, n'avait pas manqué de prévenir le Fermier-Général, et de lui annoncer que la beauté, docile à ses désirs, consentait à une entrevue à telle heure.

» Lorsque la jeune femme est arrivée, la *Gourdan* lui déploie les diamans et les lui essaie; elle lui met les girandoles aux oreilles, la bague au doigt, le collier au cou, etc. La dame se livrant à la vanité assez ordinaire à son sexe, s'admire dans cet état: mais, dit elle, tout cela sera bien chèr.--Non, madame, répond l'entremetteuse; faisant entrer en même tems le financier, voilà le propriétaire, ajoute-t-elle, vous vous arrangerez à merveille ensemble; je vous quitte: elle sort aussitôt, ferme la porte, et laisse la victime en proie aux désirs effrénés du vieux paillard qui, s'imaginant que ses propositions étaient acceptées, fait les déclarations les plus chaudes, et se met en devoir de recueillir le fruit de ses avances.

» Tout cela s'était passé si brusquement, que la dame, pétrifiée, n'avait pas reconnu d'abord le Fermier-Général; elle lui témoigne sa surprise, et le repousse avec indignation. Étonné à son tour, M. *Dongé* demande si on s'est flatté de recevoir un cadeau de cette importance impunément: il s'en suit une explication affreuse; la provinciale apprend où elle est: en vain elle veut sortir, point de clef à la porte; elle a beau sonner, personne ne répond. L'infâme hôtesse du lieu voyait le combat par une ouverture

secrète; elle se flattait toujours que les diamans opéreraient leur effet, ne pouvant concevoir qu'une femme résistât à un pareil appât: cependant il fallut terminer cette scène qui ne prenait pas décidément la tournure convenable, et qui commençait à fatiguer le paillard publicain. Il remit ses diamans dans sa poche, puisqu'ils devenaient inutiles à ses projets. La provinciale furieuse menaça la *Gourdan* de la faire mettre à l'hôpital: tout considéré néanmoins, de peur que l'aventure ne vînt aux oreilles du mari, elle trouva plus prudent de rester tranquille, de profiter de la leçon, de renoncer aux diamans, et sur-tout de ne point voir de marchande à la toilette. » An 1772. *

* DOPPY.

MONSIEUR *Doppy*, ancien Grand-Bailli d'épée de Douay, avait épousé une femme qui se laissa entraîner dans le libertinage, et s'y livra avec si peu de retenue, si peu de prudence, que son histoire, après avoir fait un grand éclat, donna lieu à un procès criminel. Elle fut trouvée un jour chez la dame *Gourdan*, fameuse prêtresse de Vénus; on la conduisit à Sainte-Pélagie, maison où l'on renfermait les femmes de mauvaise vie. Quelque tems après M. *Doppy* alla reprendre sa femme, et la ramena dans sa terre à la Flèche, où elle devait vivre avec lui, sans pouvoir se montrer à Paris, sous quelque prétexte que ce fût. Il parut alors se réconcilier sincèrement avec elle, et assurément c'était un grand acte d'indulgence, ou la preuve d'un amour très-extraordinaire; mais, soit qu'elle ne crût pas à la sincérité de cette réconciliation, soit qu'elle eût une haine profonde contre son mari, elle s'évada et se retira en Angleterre. Le mari outré de ce second esclandre, poursuivit en justice son épouse, et la fit condamner par contumace aux peines de l'authentique.

Madame *Doppy* voulant se pourvoir contre ce jugement, revint en France, se constitua prisonnière, et publia un mémoire pour sa justification. Elle y soutenait qu'elle n'avait été chez la *Gourdan* que par la perfidie d'un homme

qui l'y avait introduite, sous prétexte de la mener chez une femme de condition comme elle, et cet homme était un Chevalier de Saint-Louis, qu'elle avait vu en Flandre chez ses beaux-frères. Elle ajoutait que si elle s'était retirée en Angleterre, c'est parce qu'on l'avait avertie que son mari voulait la faire enfermer une seconde fois irrévocablement. Intimidée, disait-elle, du trouble, de la contrariété et de l'agitation que son mari dissimulait mal, elle trouva un moment favorable pour fouiller dans ses poches; elle y trouva une correspondance odieuse, dont le résultat était un plan concerté de l'arrêter de nouveau, et de l'enfermer le reste de ses jours dans un couvent. Elle rejettait tout le tort de son mari sur ses frères et sœurs qui l'obsédaient, et voulaient la priver des avantages considérables qu'il lui avait faits par son contrat de mariage. Elle disait que tandis qu'un Inspecteur de police et un Commissaire l'arrêtaient chez la *Gourdan*, le Chevalier de *Gricourt*, son beau-frère, voyait tout, entendait tout d'un appartement voisin; qu'il était le chef secret et invisible de l'exécution, et que, sans égard à ses réclamations, à ses larmes, à ses sanglots, il la fit conduire à Sainte-Pélagie.

Le Bailliage du Palais, devant lequel madame *Doppy* avait été renvoyée, prononça un plus amplement informé, et ordonna son élargissement provisoire. Trois prêtresses de Vénus avaient été impliquées dans cette affaire : deux furent condamnées à être enfermées à Sainte-Pélagie, et la fameuse *Gourdan* contumace, à être promenée sur un âne, le visage tourné vers la queue, etc.

Cette femme se confiant dans les protections puissantes que lui avait procurées son infâme métier, vint se constituer prisonnière, et demanda à être jugée. Son effronterie eut tout le succès qu'elle en attendait; elle fut élargie et mise hors de Cour, parce qu'on trouva très en règle le livre sur lequel elle inscrivait les noms de tous ceux qui allaient dans son couvent, avec des notes y relatives. On prétendit que M. de *Gourgues*, Président de Tournelle, avait trouvé ce livre si curieux qu'il l'avait gardé. C'est, dit-on, sur les renseignemens qu'on y trouvait, que M. de *Sartines* faisait

rédiger une gazette galante et luxurieuse, qui faisait les délices de *Louis XV* et de la Comtesse *Dubarry*. An 1776.

Cette dame *Gourdan* qui joua un si grand rôle dans l'affaire de madame *Doppy*, et dont il est fait mention en plusieurs articles de ce Dictionnaire, était appellée *la petite Comtesse*. Elle mourut en 1783, presque subitement, et au sortir de souper; ce qui fit soupçonner du poison. Les rapports que son métier lui donnait avec ce qu'il y avait de plus grand, la mettaient dans le cas de se faire beaucoup d'amis et d'ennemis.*

* DORMY.

Claude Dormy, dont on voyait le tombeau et la figure à genoux dans l'église des Jacobins, avait été moine de Clugny, Prieur de Saint-Martin-des-Champs; en 1600 il fut nommé Évêque de Boulogne. Au mois de juillet 1604, on le soupçonna d'avoir fait quelques charmes et sorcelleries contre la vie du Roi. On remarqua qu'il rendait de fréquentes visites à une demoiselle nommée *Montpellier*, et que, dans ces visites, il mettait beaucoup de mystère. Il n'en fallut pas davantage pour accréditer les soupçons. Afin de prévenir les desseins criminels qu'on lui supposait, il fut arrêté et conduit à la Bastille. La demoiselle chez laquelle il se rendait si souvent et si mystérieusement, fut prise dans le même tems, et conduite dans la même prison. On fit ensuite une exacte perquisition dans la maison de la femme et dans celle de l'Évêque; on parcourut tous leurs papiers, et on trouva plusieurs lettres qui prouvaient incontestablement que, dans le fait du Prélat, il n'y avait rien de bien sorcier; que lui et la demoiselle ne connaissaient d'autre magie que cette douce impulsion de la nature qui rapproche un sexe de l'autre, et qu'au lieu de s'occuper à diminuer les jours de leur souverain, ils travaillaient constamment l'un et l'autre à lui donner des sujets. Quand on eut bien connu le motif de leur secrète intelligence, ils furent mis en liberté.

Claude Dormy mourut en 1626.*

* DOUCIN.

Sous le règne de *Philippe IV*, dit *le Bel*, Roi de France, il parut quelques hérétiques, et entr'autres un nommé *Doucin*, fils d'un prêtre italien. Il dogmatisa aux environs de Verceil, et répandit une doctrine qui fut depuis embrassée par un certain *Amauri de Leva*, qui la publia dans le voisinage de Montfort. *Doucin* disait que l'ancienne loi avait été le règne du Père; que le Fils avait régné depuis son incarnation jusqu'à sa mort; que le Saint-Esprit régnait depuis sa descente sur les Apôtres, et régnerait jusqu'à la fin du monde; que la première loi était une loi de justice, la seconde une loi de sagesse, la troisième une loi d'amour; que tout ce qui était accordé par charité, la prostitution même, n'était point un péché; et, ce qui paraîtrait incroyable, s'il n'était attesté par une foule d'écrivains véridiques, qu'une femme ne pouvait sans péché refuser un homme qui, sous le beau nom de charité, la sollicitait à son déshonneur.

On se persuade facilement qu'une semblable doctrine qui autorisait si ouvertement la passion favorite du cœur humain, et qui levait tous les scrupules que l'éducation et la modestie inspirent au beau sexe, dut trouver beaucoup de partisans. On fut obligé, dit un historien, de publier une croisade contre ces infâmes sectaires qui, réduits à s'enfuir des villes, vivaient sur les montagnes et dans des forêts comme des bêtes. *Doucin* fut pris avec *Marguerite de Trente*, sa concubine, qui passait pour sorcière : tous deux furent déclarés hérétiques, livrés à la Cour séculière, démembrés, coupés en pièces et brûlés; ce qui, ajoute l'historien, n'éteignit point la secte. An 1303.*

* DOUGLAS.

« Sous le règne de *Jacques II*, Roi d'Ecosse, le Comte *Guillaume Douglas* avait pris tant d'ascendant sur l'esprit du Monarque, que ce Prince lui avait abandonné la con-

duite de l'État, et le soin de sa gloire. *Douglas* en abusa pour commettre une infinité de violences et d'injustices. Les plaintes qu'elles occasionnèrent furent si multipliées qu'elles parvinrent aux oreilles du Roi. Il éloigna de sa personne son indigne favori, et lui donna pour successeur le Comte *des Orcades*, son ennemi. Leur querelle avait eu les deux causes ordinaires de division entre les Grands, l'ambition et l'amour; mais le Comte *des Orcades* n'avait obtenu que la moitié du triomphe, en renversant la fortune de son rival. *Douglas* aimé de sa maîtresse, eut la satisfaction de la trouver déterminée à le suivre; et la crainte d'être puni des excès de son ministère l'ayant fait passer chez les Anglais, il se crut dédommagé par cette conquête de tous les avantages qu'il perdait en quittant sa patrie. Le Comte *des Orcades* en eut la même opinion, puisqu'il ne trouva point de repos dans la possession de la faveur dont il jouissait, qu'il ne se fût saisi des deux amans. Une noire trahison lui fit obtenir tout à la fois, et le bien qu'il désirait, et l'avantage de se venger.

» Sur le bruit de quelques desseins de guerre que *Douglas* avait inspirés au Roi d'Angleterre, le Comte *des Orcades* persuada à son maître que, pour éviter le péril qui le menaçait, il n'avait point d'autre voie que la ruse, et il le détermina à faire offrir à *Douglas*, non seulement la liberté de revenir en Écosse, mais son rétablissement à la Cour, avec une augmentation de fortune et de faveur. *Jacques II* n'était pas naturellement perfide; mais sa facilité le rendait capable de toutes sortes d'impressions. Il fit faire cette proposition au Comte qui l'accepta, avec un sauf-conduit signé de la propre main du Monarque. Il partit avec ce gage de la protection de son Roi; mais à peine fut-il en Écosse, que sa maîtresse lui fut enlevée par une troupe de gens armés. Ne doutant pas alors que cette insulte ne vint du Comte *des Orcades*, et manquant de force pour se venger, il mit toute sa confiance dans la bonté du Roi, à qui il se hâta d'aller porter ses plaintes. Ce Prince le reçut avec de grands témoignages d'amitié, et il n'y eut personne qui ne le crut plus affermi que jamais dans la fa-

veur. *Jacques* prit *Douglas* à l'écart, le mena dans son cabinet, et là, feignant de lui parler avec la même affection, il lui enfonça un poignard daus le sein.

» Cependaut le Comte *des Orcades* qui avait conduit e dirigé cette trame odieuse, voulant jouir du fruit de son crime, avait donné ordre que la femme pour laquelle il l'avait commis, fût conduite dans une des îles dont il portait le nom. Son dessein était, non-seulement qu'elle fût gardée soigneusement pour ses plaisirs, dans un lieu dont il était maître absolu, mais que la solitude et l'éloignement l'empêchassent d'apprendre la mort de *Douglas*, ou du moins la part qu'il y avait eue par son conseil. Elle l'ignora effectivement jusqu'à la première visite qu'il lui fit; mais son arrivée ne lui laissa aucun doute sur ses intentions. Elle lui reprocha sa trahison avec tant d'indignation; le nom de *Douglas* fut mêlé tant de fois dans son discours, et d'une manière si offensante pour son rival, que ce vil tyran lui déclara la mort de son amant.

» Quoiqu'il dût s'attendre à tout ce que la douleur et l'amour ont de plus furieux dans leurs emportemens, il en éprouva bientôt des effets qui surpassèrent toutes ses craintes. Premièrement elle refusa de lui parler, avec tant d'obstination qu'il fut obligé de partir, sans avoir obtenu d'elle aucun mot de réponse. Ayant donné ordre qu'elle fût gardée avec douceur pendant son absence, cette amante infortunée apprit de ses gardes les circonstances de la mort de *Douglas*. Sa fureur n'ayant fait qu'augmenter à ce récit, elle mit pendant la nuit le feu au château qui la renfermait, sans être effrayée du risque qu'elle courait d'être brûlée la première. Elle se sauva heureusement, tandis que tout le monde était occupé à arrêter l'incendie, et elle goûta dans un lieu voisin le plaisir de voir réduire en cendres un des plus beaux édifices de l'Ecosse, qui appartenait à l'assassin de son amant.

» De là passant dans les Comtés de Lochabar et d'Athol, où cet ennemi avait d'autres possessions considérables, elle trouva le moyen d'en détruire une partie par les flammes; ensuite sa hardiesse paraissant augmenter par

le succès, elle se rendit à Édimbourg, dans l'intention de faire usage de l habileté qu'elle avait acquise à se servir du feu, pour ensevelir le Comte *des Orcades* dans l'incendie de sa maison. Elle tenta cette furieuse entreprise, mais ayant été surprise et arrêtée en l'exécutant, elle n'attendit point qu'on employât la violence pour lui faire avouer ses motifs et les autres excès dont elle s'était rendue coupable dans le même genre; le seul regret qu'elle témoigna fut de n'avoir pas réussi dans sa dernière entreprise. »

Le Roi qui fut informé de cette étrange aventure, eut la curiosité d'en voir l'héroïne. Loin de paraître honteuse et abattue de ce qu'elle avait fait, elle demanda justice contre le Comte *des Orcades* qui, disait-elle, avait fait périr *Douglas*; c'était s'adresser mal, puisque le Prince était le coupable. Cependant il eut assez d'indulgence pour pardonner aux fureurs d'une amante; et se réservant à décider lui-même de la punition, il la borna à une prison perpétuelle dans un monastère. *

* DOUZE.

Le Marquis *de la Douze* avait, comme presque toutes les personnes de son rang, épousé une femme par convenance de famille et de fortune. L'amour qui n'avait pas été consulté, s'en vengea, en inspirant au Marquis une passion violente pour une demoiselle *Pichon*, fille d'un Président au Parlement de Bordeaux. Cette jeune personne eut la faiblesse d'écouter M. *de la Douze*, et bientôt cette liaison devint si forte que les deux amans n'hésitèrent pas de commettre un crime pour pouvoir s'unir plus étroitement. La Marquise *de la Douze*, qui était le seul obstacle à leurs désirs, fut sacrifiée; on l'empoisonna, et elle fut aussitôt remplacée par mademoiselle *Pichon*. Elle ne jouit pas long-tems des fruits d'un crime auquel elle avait peut-être coopéré, au moins par son assentiment: son mari fut arrêté et condamné à mort.

Voici les détails que nous donnent sur cette affaire deux lettres écrites, dans le tems, au Comte de *Bussy Rabutin*:

« Le Marquis *de la Douze* fut arrêté, il y a quelque tems, étant accusé d'avoir empoisonné sa femme, pour épouser la fille du Président *Pichon*, de Bordeaux. Celle-ci, dit-on, conspira avec son mari la mort de la Marquise *de la Douze*, à qui elle a succédé. Cette dame voyant son mari arrêté, se déguisa en homme pour venir lui demander des conseils et pour concerter avec lui les moyens de se défendre; le malheur voulut pour elle qu'elle fut reconnue et arrêtée; ce même malheur a fait trouver des conjectures très-fortes qu'elle a trempé au meurtre de sa devancière: on les doit juger demain tous deux; c'est un aussi fameux procès qu'on ait vu au monde: il y a des difficultés et des incidens dignes de mémoire; si je me trouve assez d'habileté pour vous les conter dans quelque tems, je le ferai, sinon vous vous en passerez. »

L'autre lettre écrite deux mois après, portait ce qui suit:

« Je vis l'autre jour mourir le Marquis *de la Douze*: c'était un garçon de trente-cinq ans, beau, et d'un air fort noble: tout ce qu'il fit et dit depuis la lecture de son arrêt jusqu'au coup qui lui trancha la tête, fut héroïque, sans affectation. L'amour l'a établi pour un de ses martyrs. Aussitôt que son arrêt fut lu, et qu'il l'eut écouté, sans s'émouvoir, il s'approcha de l'autel, et levant les mains au ciel, il dit: *Vous le voulez, Seigneur, et moi je le veux bien aussi*, puis se tournant vers le Commissaire: Je vous remercie, Monsieur, lui dit-il, d'avoir opiné pour moi; je sais de quel avis vous avez été, et Dieu m'est témoin que, si je pouvais, je vous donnerais des marques de ma reconnaissance: cependant j'atteste ce même Dieu que je meurs innocent, puis il demanda une écritoire pour écrire à sa femme; ce fut en ces termes: »

« Ma très-chère et très-aimable enfant, je m'en vais
» mourir très-satisfait, puisque Dieu le veut; le seul dé-
» plaisir qui me reste est de n'avoir point vu mon fils, je
» vous le recommande et vous prie de le faire élever en la
» crainte de Dieu; je suis un bel exemple. »

« Un certain homme de ses amis était présent, assis et pleurant

pleurant, et *la Douze*, se promenant sans pleurer, se tourna tout-à-coup, et lui dit: Ah, Monsieur, je vous demande pardon, si je me promène sans m'entretenir, l'état où je suis est un peu violent, et l'action me soulage. Vers le soir, on le mit dans un tombereau avec deux cordeliers et le bourreau. Ayant vu à une fenêtre une dame qu'il avait fort aimée, il la salua deux fois avec un profond respect.... Le bourreau lui dit: Monsieur, j'ai un grand déplaisir de commencer le métier par vous. Hélas! lui répondit-il, mon ami, tu es ici le seul qui me regrette. »

« Sa femme fut renvoyée de l'accusation. »

La condamnation du Marquis *de Douze* arriva peu de tems après le jugement du Marquis *de Ganges*, au même Parlement de Toulouse. Ce qui rendit les juges si sévères envers le premier, c'est que, comme on l'a déjà observé, lorsque ses parens demandèrent sa grâce à *Louis XIV*, Sa Majesté répondit: Il n'a pas besoin de grâce, puisqu'il est au Parlement de Toulouse; le Marquis *de Ganges* s'en est bien passé. An 1669. *

* DRUIDESSES.

« AVANT que le christianisme eût dissipé les ténèbres de l'idolâtrie, le Mont Saint-Michel s'appellait le Mont *Bellin*, parce qu'il était consacré à *Bélénus*, l'un des quatre grands dieux qu'adoraient les Gaulois. Il y avait sur ce mont un collège de neuf *Druidesses*; la plus ancienne rendait des oracles. Elles vendaient aussi aux marins des flèches qui avaient la prétendue vertu de calmer les orages, en les faisant lancer dans la mer par un jeune homme de vingt-un ans, qui n'avait point encore perdu sa virginité. Quand le vaisseau était arrivé à bon port, on députait ce jeune homme, pour porter à ces *Druidesses* des présens plus ou moins considérables. Une d'entr'elles allait se baigner avec lui dans la mer, et recevait ensuite les prémices de son adolescence, en l'initiant aux plaisirs qu'il avait jusqu'alors ignoré. Le lendemain, en s'en retournant, il s'attachait sur les épaules autant de coquilles qu'il s'était initié de fois pendant la nuit. » *

DRUSUS.

Drusus, fils de *Germanicus*, et frère d'*Agrippine*, mère de *Néron*, conçut les plus grandes espérances de parvenir à l'Empire, après la mort funeste de *Drusus*, fils de *Tibère*, dont on peut voir l'histoire à l'article *Séjan*; mais cet indigne favori qui n'avait commis tant de crimes que pour se frayer un chemin au trône, n'avait garde de ménager le fils de *Germanicus*. Ce jeune Prince accusé injustement, fut mis en prison par ordre de *Tibère*, qui ne voyait alors que par les yeux de *Séjan*, et on l'y laissa mourir de faim. Si on en croit l'histoire, *Drusus* trouva son plus grand ennemi dans la personne qui aurait dû, plus que toute autre, veiller à sa conservation. *Æmilia Lépida*, son épouse, qui l'avait déshonoré en s'abandonnant publiquement à un esclave et à plusieurs autres, fut elle-même sa délatrice. Cette action révoltante ne tarda pas à être punie : *Æmilia Lépida* sachant que ses crimes étaient découverts, se fit périr elle-même, lorsqu'elle vit qu'elle ne pouvait éviter le supplice qu'on lui préparait.

* Si ce fait est vrai, les deux *Drusus* furent les victimes de l'infidélité de leurs femmes. * An de Rome 772.

* DUBARRI.

On peut placer dans le nombre des cocus volontaires le fameux *Dubarri* le *roué*, beau-frère de la trop célèbre maîtresse de *Louis XV*. Après la mort de ce Prince, *Dubarri* ne pouvant plus vivre aux dépens des faveurs et des trésors que lui prodiguait sa belle-sœur, il chercha, en vrai *roué*, à tirer parti de sa femme : elle était jeune et jolie, d'une bonne naissance et assez bien élevée, pour ne pas vouloir, malgré la contagion de l'exemple, faire des infidélités à son mari. Cette vertu si rare alors, et encore plus depuis, déplaisait beaucoup à M. *Dubarri*. Pour lever cet obstacle qui contrariait ses infâmes projets, il amena sa femme à Paris; il chercha alors à lui inspirer du dégoût pour lui par une conduite dure et bisarre; il tenta

de la familiariser avec le vice, en lui donnant le spectacle de ses propres débauches, et en faisant venir sans cesse sous ses yeux toutes sortes de coquines. Enfin lorsqu'il crut que la corruption commençait à germer dans le cœur de son épouse, il la fit connaître au Contrôleur-Général, M. *de Calonne*, et elle ne tarda pas à faire les honneurs de sa table. Avant ce tems, c'était la Vicomtesse de *Laval* (*a*) qui n'avait pas eu honte de devenir la maîtresse favorite du Contrôleur-Général; mais outrée de la préférence qu'il donna à madame *Dubarri*, elle se retira, et se jetta de dépit dans les bras de M. *Michault d'Harvelay*; c'est ce qu'on voit dans une chanson qui fut faite, quelque tems après, sur M. *de Calonne*, et sur l'air de *la bonne aventure, ô gué*; le cinquième couplet était ainsi conçu :

Car j'ai le cœur inconstant,
La tête légère;
Pour *Dubarri* j'ai laissé
La *Laval* à d'*Harvelay*;
J'ai mon protocole, ô gué,
J'ai mon protocole.

An 1784.

Puisque cette anecdote met dans le cas de parler de M. *de Calonne*, il ne sera pas inutile d'en dire deux mots.

Il était infiniment généreux dans ses galanteries. Il donna, dit-on, en 1786, pour étrennes à madame *le Brun*, de Paris, une poignée de pistaches en papillotes : en les lui présentant, il l'avertit de ne pas défaire les papillotes sans précaution. Il fallait une bonbonière pour mettre les pistaches, le galant ministre en offrit une en or, enrichie de diamans; mais quelle fut la surprise de madame *le Brun*, ouvrant la boîte, de la voir pleine de louis neufs, et en défaisant les papillotes, d'y lire autant de billets de la caisse d'escompte, chacun de la valeur de trois cents livres !

Peu de tems après M. *de Calonne* lui fit un présent plus essentiel; il lui donna *Moulin-Joli*, endroit délicieux,

(*a*) Elle était fille de M. *de Boullongne*, Receveur des finances, et avait épousé le second fils du Duc de *Laval-Montmorenci*.

chanté par l'abbé *Delille* dans son poëme des jardins, et qui avait été le théâtre des amours de M. *Watelet* avec madame *le Comte*, femme d'un Procureur au Parlement. Le Contrôleur-Général conduisit madame *le Brun* à *Moulin-Joli*, et, après lui en avoir fait parcourir tous les détails charmans, il lui demanda comment elle s'y trouvait, si elle s'y plairait. Elle répondit avec les acclamations de l'enthousiasme : Hé bien, madame, *Moulin-Joli* est à vous, lui répliqua le Ministre des finances, et en même tems il lui remit les titres d'acquisition.

Il est vrai que madame *le Brun* nia le fait dans les papiers publics; mais on ne le regarda pas moins comme certain, et ce fut à cette occasion qu'un galant lui adressa le couplet suivant, sur l'air de *Joconde* :

Souffrez qu'un critique poli
En public vous réponde :
Vous possédez *Moulin-Joli*,
Le plus joli du monde ;
Pourtant ne l'avez acheté,
Meunière jeune et tendre,
Et l'on enrage, en vérité,
Qu'il ne soit pas à vendre.

L'année suivante 1787, M. de *Calonne* fut disgracié et exilé, avec défense de recevoir personne. M. *de Breteuil*, quelque tems après, ayant demandé au Roi la permission pour une dame de la Cour, l'une des maitresses connues de l'ex-Ministre, d'aller le voir dans son exil ; le Roi, de mauvaise humeur, s'écria : *Qu'elle aille se faire*..... A quoi M. *de Breteuil* répondit : Mais, Sire, c'est pour cela même; et Sa Majesté de rire et d'accorder la permission.*

* DUBOIS.

« UN Milord avait entretenu pendant quelque tems mademoiselle *Dubois*, actrice de la Comédie française, renommée sur-tout par ses galanteries. S'apercevant toujours de ses infidélités en faveur d'un nommé *Dauberval*, danseur de l'Opéra, le Lord avait pris son parti, et l'avait

quittée ; mais, pour son malheur, il va à la Comédie française, un jour que mademoiselle *Dubois* jouait dans l'Iphigénie de Racine : elle était vêtue on ne peut pas plus voluptueusement ; elle rendit son rôle avec une ame, un intérêt qui étonnèrent tous les spectateurs. C'en était trop pour ne pas rallumer un feu mal éteint ; Milord vole sur-le-champ à la loge de la séduisante actrice, se jette à ses genoux, s'avoue le plus coupable des hommes......; plus il s'humiliait, plus notre Iphigénie montrait de fierté.... Il va mourir s'il ne rentre dans ses bonnes grâces ; il a cinq cents louis à lui sacrifier, si, le soir même, il obtient son pardon : quel cœur ne s'humaniserait pas à pareil prix ? On veut bien le recevoir pour qu'il ne se tue pas ; on va l'attendre, et pendant qu'il court chercher son or, on écrit à *Dauberval*, qu'on avait mandé pour la nuit, de ne point venir.

» Milord, muni des cinq cents louis, ramène l'actrice chez elle, et se met à table. Cependant *Dauberval* qui n'avait point reçu le billet du contre-ordre, arrive fort empressé ; il rencontre la femme-de-chambre qui l'arrête, lui dit que sa maîtresse est avec Milord, qu'il n'y a rien à faire ce soir-là, qu'ils sont raccommodés...... Qu'importe, dit le danseur, mademoiselle *Dubois* sait bien ce qu'elle fait ; voilà sa lettre. Au reste, répond la femme-de-chambre, Milord ne couche jamais ici, vous en serez quitte pour attendre. Elle le conduit en même tems par l'escalier dérobé à la chambre à coucher, le fait déshabiller, serre tous ses vêtemens, et il se met au lit.

» Cependant les amans réconciliés s'échauffaient à table. Mademoiselle *Dubois* voyant approcher le moment de gagner les cinq cents louis, parle d'une estampe délicieuse qui est dans sa chambre à coucher : on s'y transporte ; rien de si luxurieux que cette estampe, on veut la réaliser : une chaise longue se présente, et offre à *Dauberval* un spectacle auquel il ne s'attendait pas ; l'Iphigénie en donnait à Milord pour son argent : il fut si surpris, si étonné de cet excès de tendresse, qu'en revenant à lui, il dit à son amante : Ah çà, il me semble que vous m'aimez un peu:

c'est donc bien vrai ? plus de *Dauberval* .... Eh ! fi donc, Milord, pouvez-vous croire qu'un polisson comme cela, un saltimbanque, une espèce qui n'a que l'animal, puisse entrer en concurrence avec vous ? Je conviens avoir eu quelques bontés pour lui, mais c'est l'occasion, c'est le délire d'un moment; on en revient toujours aux gens comme il faut: il n'est que vous autres hommes de Cour pour avoir de l'ame et du sentiment. -- Vous convenez donc que ce *Dauberval* est un drôle ? -- Ah ! je vous l'abandonne, Milord, vous pouvez lui donner cent coups de canne, si vous le trouvez ici.

» *Dauberval* qui entendait et voyait tout, tremblait de tous ses membres; il n'osait souffler, et se promettait bien de profiter du premier instant pour regagner l'escalier dérobé. On peut se peindre son état, ou plutôt il faudrait y avoir passé pour le concevoir. A peine les amans sont-ils passés dans le salon, qu'il se lève tout doucement, cherche ses habits, et ne les trouvant point, il s'affuble d'une robe de chambre d'hermine et de pantoufles qu'il trouve sous sa main. Dans sa frayeur, il n'a rien de plus pressé que de descendre et de gagner le premier fiacre; comme il était dans l'escalier, il se trouve en face de quelqu'un qui lui présente une lanterne sourde sous le nez, et crie qui va là ? Le pauvre diable plus mort que vif, tombe aux genoux du galant, tel qu'il soit, et demande grâce. Celui-ci examine, tâte, reconnaît sa robe de chambre, veut savoir ce que cela signifie. *Dauberval* est obligé de conter son histoire de point en point.... Faquin, lui dit l'homme à la lanterne, je veux bien vous faire grâce; mon carrosse est là bas, vous pouvez vous en servir pour retourner chez vous; et le danseur de s'enfuir bien vite.

» Ce *quidam* était le Duc de *Fitz-James* qui, revenant de Compiegne, venait à la hâte passer une nuit avec mademoiselle *Dubois*. De tout tems il avait eu les entrées les plus secrètes, les clefs, les passe-partout les plus mystérieux, etc. Cette rencontre le fait changer de goût, et lui donne l'envie de se procurer un plaisir nouveau. Il se dés-

habille, cache ses habits dans l'armoire où l'on serrait sa robe de chambre, et se met au lit.

» Dans cet intervalle Milord était parti, et la femme-de chambre, fort empressée, venait gronder sa maîtresse de son étourderie, lui conter l'esclandre qui aurait pu arriver, si son intelligence ne l'avait prévenue. Mademoiselle *Dubois*, fort étonnée, se rappelle tout ce qu'elle a dit de *Dauberval* : oh! s'écria-t-elle, nous raccommoderons cela. Elle entre, en riant, dans sa chambre à coucher, vole au lit, se jette sur le prétendu *Dauberval*, lui fait bien des excuses de ce qui s'est passé, rejette tout cela sur la nécessité, se plaint de son état qui l'oblige à feindre ainsi, mais lui déclare que son cœur est toujours à lui, etc. Le faux amant continue à jouer le rôle de celui qu'il représente, et contrefaisant sa voix, il semble lui pardonner, en lui disant en termes énergiques de se coucher. Quand elle est au lit, il feint quelque jalousie, non contre Milord, mais contre le Duc de *Fitz-James*, curieux de savoir de cette femme ce qu'elle pense sur son compte. Celle-ci le rassure, et s'explique très-cavalièrement sur ce Seigneur; elle ne l'a et ne le conserve que pour la liste des amans de pareils noms. Elle n'avait pas fini lorsqu'un nouvel incident lui coupa la parole.

» Milord avait un de ses gens, espèce de mentor, qui déplorait ses égaremens, et à qui son maître confiait ses faiblesses. Comme il allait monter en carrosse, ce domestique lui dit qu'on lui en fait accroire, et que *Dauberval* était entré dans la maison tandis qu'il y était; que le Duc de *Fitz-James* y était aussi venu, mais qu'il s'était promptement retiré en robe de chambre; il est vrai qu'il ne savait pas pourquoi ce travestissement. Quant au premier, il l'assura qu'il devait y être; que c'était le moment d'ouvrir les yeux, et de se guérir d'une passion folle, ou jamais.

» Milord furieux fait allumer les flambeaux de ses gens, remonte chez mademoiselle *Dubois*, entre brusquement dans la chambre à coucher, court au lit, ouvre les rideaux, apostrophe l'un et l'autre des épithètes les plus fortes. Quel

spectacle ! l'actrice s'évanouit, le Duc se jette au bas du lit : Arrêtez, Milord, s'écria t-il, je suis *Fitz-James ;* j'ai peut être autant que vous à me plaindre de mademoiselle ; dans l'instant même elle me traitait de freluquet, de fat, de pauvre sire, etc ; mais elle n'est digne que de nos mépris ; laissons la à sa honte et à ses remords ; je vais m'habiller dans un moment ; je vous conterai tout ce qui s'est passé, et comment vous me rencontrez à la place de *Dauberval.*

» Pendant ce tems la femme-de-chambre était accourue, et cherchait à faire revenir sa maitresse. Celle-ci tourne les yeux, et, pour surcroît de confusion, reconnait le Duc déjà habillé ; elle se désespère, s'arrache les cheveux, veut parler, et ne peut s'exprimer. Ces Messieurs peu touchés de ces grimaces dont ils savent apprécier la valeur, s'en vont sans daigner en entendre davantage.

» L'affligée comédienne n'était pas encore revenue de son étonnement, et avait passé une fort mauvaise nuit, lorsque le matin elle reçoit une lettre qui met le comble à son ignominie ; elle était de *Dauberval*, et conçue dans le style d'un pareil histrion, ce qui ne permet pas de la rapporter, c'était le coup de pied de l'âne. » An 1767.

Quelques années après mademoiselle *Dubois* eut envie d'épouser ce même *Dauberval* avec qui elle n'avait pas tardé à se raccommoder ; et comme elle jouissait de quelque crédit auprès de madame *Dubarri*, elle employa cette dame pour parvenir à son but ; mais *Dauberval* qui avait aussi le talent d'amuser madame *Dubarri*, donna de si bonnes raisons pour refuser, que la chose n'alla pas plus loin. Cette anecdote qui perça dans le public, donna lieu à un auteur anonyme de publier les deux lettres suivantes : la première est de mademoiselle *Dubois* à madame *Dubarri*, et ainsi conçue :

« MADAME, par obéissance à vos ordres, je m'étais décidée à remonter sur le théâtre, et à tâcher de perfectionner mes faibles talens, pour vous amuser encore ; malheureusement je m'y suis prise trop tard ; ma part est distribuée, et mes camarades m'ont fait sentir quel désordre

» j'allais occasionner parmi eux. Ils m'ont assuré que les » gentils-hommes de la chambre s'étaient chargés de vous » mettre sous les yeux un mémoire qui vous exposerait plus » clairement l'impossibilité de ma rentrée actuelle. Puis- » siez-vous rester convaincue par là, madame, de tout le » zèle que j'ai mis dans mes sollicitations, et de l'empresse- » ment que j'aurais eu de contribuer à vos plaisirs dans ces » momens précieux où votre génie se repose des impor- » tantes occupations qui l'exercent!

» Mais, madame, vos boutés m'enhardissent à vous en » demander une autre. Permettez que mon cœur s'ouvre » devant vous; le vôtre est trop sensible pour n'avoir pas » égard aux faiblesses de l'amour. Depuis plus de douze » ans j'aime *Dauberval*. Heureuse si sa passion pour moi » avait été aussi soutenue que la mienne! A combien » d'autres l'infidèle n'a t-il pas fait depuis les mêmes ser- » mens qu'à moi! J'ai cependant un gage cher de cette » union, un enfant, l'objet de ma tendresse maternelle. Je » ne puis, sans gémir, faire réflexion à l'illégitimité de sa » naissance. Je voudrais la réparer par le mariage. Je suis » riche aujourd'hui; je ne lui demande que du retour et sa » main. Cette bonne action, madame, est digne de vous; et » quoique j'aye vécu dans le désordre, mon cœur a tou- » jours eu des sentimens honnêtes. Vous savez ce que c'est » que la jeunesse d'une fille qui a quelques attraits, que » sa position met à portée d'être séduite par les hommages » des Seigneurs les plus aimables de la Cour : le moyen » qu'elle résiste à tant de corrupteurs! Cependant je n'ai » jamais été heureuse dans le tourbillon du théâtre; un » fond de religion m'est demeuré; j'ai une conscience ti- » morée qui s'alarme aisément. Les craintes de l'avenir » m'ont troublée sans relâche au sein des voluptés. La » perte de mon dernier amant m'a jettée dans une mélan- » colie profonde; sa fin sinistre, à la fleur de l'âge, m'a » fait trembler pour moi. Voilà, madame, le principal » motif qui m'avait fait quitter la scène. Vous avez semblé » désirer que je reparusse, j'ai vaincu mes scrupules et » ma répugnance : les circonstances s'opposent à votre vo-

» lonté. Daignez, madame, compléter le bonheur que j'ai
» de vous occuper quelques instans de moi, en m'accor-
» dant une protection que je réclame, ou, pour mieux
» dire, une autorité qui ne peut jamais mieux être em-
» ployée. Je suis persuadée d'ailleurs que *Dauberval* ne
» pourra se refuser à un devoir qui lui sera dicté par vous;
» et j'aurai une consolation de plus dans cet hymen, c'est
» que ne pouvant désormais vous délasser au théâtre dans
» vos nobles loisirs, je contribuerai encore à vos amuse-
» mens par un autre moi-même, par un mari qui y sera dé-
» voué, tant qu'il sera assez heureux pour vous plaire.» Je
» suis avec le plus profond respect, etc. Paris le 22 avril 1775».

On fit faire à *Dauberval* la réponse suivante à la lettre que madame *Dubarri* était censée lui avoir communiqué.

» Madame, je ne connais pas l'amour aussi bien que
» M.elle *Dubois*; mais s'il consiste à recevoir un homme
» dans son lit, il est certain qu'elle en a beaucoup pour
» moi. Cependant comme je ne pouvais pas l'occuper tous
» les jours, et qu'il fallait sans doute qu'elle eût absolument
» de l'amour, elle donnait souvent ma place à d'autres, et
» nous nous relayons ainsi tour-à-tour quatre ou cinq, et
» quelquefois plus. De tout ce mélange il est résulté un
» petit garçon: elle m'a fait la faveur de m'en nommer le
» père; je l'ai reçu avec d'autant plus de reconnaissance
» qu'elle pouvait lui en choisir un bien plus distingué,
» soit entre plusieurs Seigneurs de la Cour, ou parmi les
» gens de la haute robe, ou dans les matadors de la finance.
» Quoi qu'il en soit, j'ai accepté cet honneur, et j'ai voulu
» prendre soin de l'enfant; mais sa mère qui a regardé cet
» enfant comme un joujou créé exprès par la providence
» pour l'amuser, a voulu s'en emparer et en faire son passe-
» tems. Je lui ai alors déclaré que je ne l'entendais pas
» ainsi, et que je renonçais à la paternité. Aujourd'hui
» que le hochet n'est plus si plaisant, ni si docile, qu'il
» l'embarrasse et lui pèse sur les bras, elle voudrait bien
» s'en décharger et me le renvoyer, mais elle a eu le bé-
» néfice, il faut qu'elle ait la charge, d'autant qu'elle est
» très-conforme à la vie bourgeoise qu'elle veut mener, aux

» sentimens maternels dont elle sent ses entrailles émues,
» ainsi qu'à ceux de la religion qu'elle affiche à présent.
» Je sais qu'elle a la tête très-faible; je craindrais que le
» mal ne me gagnât, qu'elle ne me fît tourner la mienne.
» Elle a peur du diable, et moi aussi; c'est ce qui m'em-
» pêche de l'épouser. C'est un démon incarné qui fait en-
» rager père, mère, sœurs, amans; jugez ce qu'il arri-
» verait du pauvre mari.

» Vous m'avez permis, madame, de vous parler libre-
» ment sur cet objet, et je me conforme à votre intention.
» Puisse ma sincérité vous égayer un instant! J'imagine
» que c'est tout ce que vous avez eu en vue dans cette né-
» gociation trop au-dessous de vous par ceux qu'elle inté-
» resse, mais admirable par cette bonté d'ame qui carac-
» térise toutes vos actions. Le plus grand malheur de ma-
» demoiselle *Dubois* sera, sans doute, de ne pouvoir plus
» contribuer à vos plaisirs; et quant à moi, je n'ai pas be-
» soin de l'épouser pour vous être dévoué, je veux avoir
» tout le mérite à moi seul de l'hommage le plus volontaire.

» A l'égard de mademoiselle *Raucourt* dont, madame,
» vous avez bien voulu me proposer le mariage au défaut
» de mademoiselle *Dubois*; c'est encore un effet bien neuf
» qui doit nécessairement entrer dans le commerce, et
» dont je ne me soucie pas d'être le premier tireur, ni
» même l'endosseur. Quand il aura circulé, nous verrons
» à qui il restera. Je suis avec un profond respect, etc.
» Paris le 30 avril 1773. » *

* DUFRESNY.

CHARLES RIVIÈRE DUFRESNY passait pour être le petit-fils de *Henri IV*, et lui ressemblait. Il fut valet-de-chambre de *Louis XIV*, et Contrôleur de ses jardins. Sa prodigalité l'empêcha de profiter des bienfaits du Roi, et son amour pour la liberté le fit retirer à Paris, où il travailla pour le théâtre en société avec Regnard. « Il était réduit à se faire servir par une fruitière qui était vis-à-vis de ses fenêtres. Cette femme avait deux filles, l'une de

treize ans, l'autre de quatorze. La dernière vint un jour chez *Dufreny*, prit ses plumes, et les rompit, après avoir jetté beaucoup de pâtés d'encre sur son papier. Le poëte impatienté donna le fouet à cette fille, mais doucement, comme Vénus le donnait à l'Amour avec des roses. La petite fille en rendit compte à sa mère qui envoya la cadette chez *Dufreny* pour y faire la même espiéglerie; elle reçut le même traitement. La mère très-contente assigua *Dufreny* pour cause de viol. L'affaire allait devenir très-sérieuse; enfin on l'arrêta avec six cents livres que le poëte emprunta pour calmer la fruitière qui tira plus de profit du fruit défendu de ses filles que de celui qu'elle vendait. *Dufresny* comprit que le semblant du viol coûtait plus cher que le viol même.

« Un jour sa blanchisseuse vint lui présenter un mémoire; mais comme il n'avait pas de quoi la payer, il changea le mémoire en contrat, et l'épousa. Cela le mit bien en linge blanc. Il reprochait un jour à l'abbé *Pellegrin* que le sien était noir: Tout le monde, lui répliqua l'abbé, n'est pas assez heureux pour pouvoir épouser sa blanchisseuse. »

Voici comment Le Sage dans son *Diable boiteux* parle de ce singulier mariage: « Je veux envoyer aux petites mai- » sons un vieux garçon de bonne famille, lequel n'a pas » plutôt un ducat qu'il le dépense, et qui, ne pouvant se » passer d'espèces, est capable de tout faire pour en avoir. » Il y a quinze jours que sa blanchisseuse, à qui il devait » trente pistoles, vint les lui demander, en disant qu'elle » en avait besoin pour se marier à un valet-de-chambre » qui la recherchait. Tu as donc d'autre argent, lui dit-il, » car où est le valet-de-chambre qui voudra devenir ton » mari pour trente pistoles? Hé mais, répondit-elle, j'ai » encore outre cela deux cents ducats. Deux cents ducats! » répliqua-t-il avec émotion, male-peste! tu n'as qu'à me les » donner à moi, je t'épouse, et nous voilà quitte à quitte. »

Dufresny mourut en 1724, âgé de soixante-seize ans.*

* DUNOYER.

Monsieur *Dunoyer*, Capitaine au régiment de Tou-

louse, épousa mademoiselle *Petit*, née à Nismes dans la religion protestante, et qui, après avoir voyagé en Suisse, en Angleterre, etc, vint à Paris, fut enfermée dans un couvent, et fit abjuration. Dépourvue des agrémens de son sexe, elle ne put engager M. *Dunoyer* à l'épouser qu'à cause de sa fortune, et d'une pension de neuf cents francs que le Roi lui faisait. Il espérait au surplus être à l'abri des dangers qui menacent l'honneur d'un mari, en raison de la figure peu séduisante de son épouse; mais il éprouva, comme tant d'autres, qu'une femme laide n'est pas toujours un remède efficace contre le cocuage. Je vais lui laisser raconter à lui-même sa triste aventure.

« Il faut avouer, dit-il, que nous autres Parisiens nous sommes de bons humains. Nous aimons à avoir les coudées franches; la jalousie n'est pas notre vice dominant, nous lâchons librement la bride sur le cou de nos femmes, et je puis avec justice avancer que Paris est le centre des bons maris. J'avais cependant l'œil à mes affaires: j'appris que ma femme ne bougeait de l'église des grands Cordeliers, et que deux religieux de ce couvent, visages à moi très-inconnus, venaient quelquefois au logis. Je consentais bien que les moines partageassent les charmes de mon épouse; mais comme ces sortes de commerce, sur-tout avec de laides femmes, se trouvent toujours beaucoup plus dangereux pour la bourse que pour cet honneur que les hommes y ont attribué, je fis sentinelle à tout. Qu'ils bussent mon vin, mangeassent ma soupe, je traitais cela de bagatelle; mais madame *Dunoyer* ne s'en tenait point là: je voyais tous les jours mon argent diminuer, ma table rognée, quelques diamans égarés, et insensiblement, si je n'y eusse mis ordre, je crois que la maison aurait été bientôt démeublée. Je lui en fis de très-vives plaintes; elle me répondit d'un air simple et modeste que je n'ignorais pas que le principal chemin du ciel, dans notre religion, était de faire du bien à l'église; qu'elle avait eu quelqu'apparition du bienheureux Saint François-d'Assise; qu'elle s'était engagée à faire du bien à ses disciples; que depuis qu'elle avait mis en pratique ces sortes de bonnes œuvres, elle avait ressenti une

grâce toute singulière, et qu'enfin elle ne doutait nullement que le tems et les exhortations de ces vénérables Pères ne détruisissent entièrement le peu de penchant qui lui restait pour le calvinisme.

« Ce pernicieux et diabolique commerce ne parut que trop tôt. Madame *Dunoyer* le ressentit vivement: son teint rembruni devint livide et abattu; elle était accablée des maux de tête, de reins, et quelquefois si fort, que j'eus peur d'une paralysie; mais l'épilepsie étant venue au secours, je conjecturai d'abord de la vérité de ses maux; j'envoyai chercher médecins et chirurgiens : elle ne voulut point avouer la dette, cependant il fallut en convenir; mais ce ne fut qu'après avoir traité cela de vision, après avoir dit qu'elle se portait très-bien; après avoir juré par tous les saints et saintes du paradis, qu'elle était la femme du monde la moins infidelle, et enfin qu'elle était la plus malheureuse de toutes les créatures. »

Il est assez ordinaire qu'une femme qui se conduit comme madame *Dunoyer*, ferme les yeux sur la conduite de son mari, use envers lui de toute l'indulgence dont elle a besoin elle-même, et souvent même le comble de caresses; c'est ce qui a fait dire qu'il n'y a rien de si heureux qu'un cocu. Madame *Dunoyer* s'écarta de cette règle générale; elle s'avisa d'être jalouse de son mari, et, malgré les libertés qu'elle se permettait avec quelques enfans de Saint François, elle sentait, de tems en tems, renaître sa jalousie, si elle apprenait que M. *Dunoyer* allât d'habitude chez quelques femmes. Cela donna lieu à une scène très-plaisante pour le public, mais fâcheuse et plus que désagréable pour la jalouse. Ce sera encore son mari qui en fera le récit.

« Elle me détacha, dit-il, quelques espions, qui lui confirmèrent mes fréquentes visites chez madame *Boulanger*; elle s'imaginait que j'étais fort avant dans les bonnes grâces de cette aimable dame, et elle se trompait. Que fait cette folle, elle va un matin à la friperie, y achète un habit de livrée complet; et, sur le soir, ainsi déguisée, elle vient à la porte de cette dame, se glisse dans la cour,

lorsqu'un carrosse y entrait, et va se cacher dans une écurie, non pas si à couvert qu'un cocher, en y entrant, ne l'aperçût.

» Le cocher n'en fit aucun semblant; la peur même le saisit: il ferma les portes, assembla les domestiques, et d'un air égaré, monta à l'appartement de madame, où nous étions: *Au secours*, nous cria-t-il, *au secours, Messieurs!* la maison est pleine de voleurs, je les tiens enfermés dans mon écurie.

» Les dames se crurent perdues; les robins et les financiers ne savaient où se fourrer: pour moi qui, autrefois avais affronté le canon et le mousquet, je me déclarai le chef des exterminateurs de tous les voleurs qui étaient cachés; je pris un bon fusil, je fis armer les domestiques; chacun prit ce qu'il rencontra sous sa main: le cocher nous conduisit à l'écurie; tous les combattans tombèrent dessus à grands coups de fourches et de bâtons; le voleur tomba bientôt les quatre fers en l'air, criant miséricorde: et qui était ce voleur? madame *Dunoyer*. Sa voix que je sus aussitôt distinguer, me jetta dans la dernière surprise: je fis cesser les coups, mais non pas si promptement, qu'elle n'en reçut encore quelques-uns qui la mirent hors de connaissance; je fis retirer tous les domestiques, et appeller mes gens: mon carrosse était par bonheur dans la cour; je la fis porter et mettre comme un sac de bled dedans; on la mit ensuite au lit, et elle y resta trois bonnes heures sans sentiment. »

Cette femme singulière ne pouvant, ou ne voulant plus vivre avec son mari, qui vraisemblablement la méprisait et la négligeait, quitta la France, avec ses deux filles, et embrassa de nouveau la religion protestante. Ce fut dans ses courses errantes de pays en pays, qu'elle composa *les lettres historiques et galantes* qui ont fourni quelques articles à ce Dictionnaire. On verra à l'article *Voltaire*, que ce grand homme, étant encore jeune, devint amoureux en Hollande, d'une des filles de madame *Dunoyer*. Cette dernière mourut en 1720. *

DURAND.

Durand, ancien poëte français, qui vivait vers l'an 1500, devint amoureux d'une demoiselle de la maison des Comtes de *Balbi*. Suivant l'usage de ce tems-là, *Durand* fit tirer l'horoscope de sa maîtresse: on lui dit qu'on verrait des choses surprenantes à sa mort, qui ne devaient pourtant arriver qu'après une vie assez longue.

Quelque tems après la demoiselle fut attaquée d'une maladie si violente qu'on la crut morte. On se préparait à la faire enterrer, lorsque *Durand* apprit cette triste nouvelle; soit qu'il oubliât alors l'horoscope de sa maîtresse, soit qu'il ajoutât peu de foi à ces prédictions, il ne s'occupa que de sa douleur; elle fut si grande qu'il en mourut.

Cependant la demoiselle donna quelques signes de vie lorsqu'on allait la mettre en terre; on la rapporta chez elle. Sa santé étant parfaitement rétablie, on ne put lui cacher la mort de *Durand*, et la cause de cette mort. Touchée d'une passion si vive et qui avait eu une fin si funeste, elle se fit religieuse, et mourut à l'âge de soixante ans.

* DURAND.

Une actrice de Marseille, jeune, aimable, et assez jolie, voyait une foule de jeunes gens empressés à lui plaire, elle en distingua un, et parut s'attacher sincèrement à lui. Ce jeune homme enchanté d'une conquête qui flattait sa vanité, et qui peut-être avait séduit son cœur, n'était occupé que du soin d'enchaîner, par ses attentions et par ses bienfaits, l'objet de sa passion. Malheureusement pour lui il vit avec des yeux jaloux un nombre de rivaux qui entouraient trop souvent mademoiselle *Durand*, (c'était le nom de son amante) il fit des plaintes qui furent étouffées dans de nouvelles caresses. Mais comme l'actrice ne pouvait se décider à renvoyer des adorateurs qui, en rendant hommage à ses charmes, lui donnaient une célébrité que les femmes de son espèce cherchent toujours avec empressement, l'amant fit des reproches très-vifs, et même des

des menaces; on y répondit par des protestations qui, comme on le sait, ne coûtent guères, et on ne se corrigea pas. Enfin le jeune amant, dont les soupçons fondés ou non augmentaient tous les jours, rompit avec sa maîtresse.

On se doute bien que cette brouillerie ne dura pas longtems; le jeune homme revint plus vif et plus empressé auprès de cette femme qu'il adorait. Après la représentation, il l'emmena à un bal paré, y passa la nuit avec elle, et la conduisit ensuite chez lui pour dissiper entièrement tous les nuages qui avaient paru obscurcir leur intelligence.

Le lendemain, on donnait une pièce dans laquelle mademoiselle *Durand* devait jouer un rôle intéressant: comme elle ne paraissait point, on commença toujours, dans l'espérance qu'elle arriverait; mais lorsque son tour vint de se montrer sur le scène, on la chercha inutilement, on ne la trouva point chez elle: on se présente chez le jeune homme, dont les portes étaient fermées; on fait venir un Officier de police, qui ayant fait enfoncer la porte de la chambre, trouva mademoiselle *Durand* baignée dans son sang, sans vie, et le jeune homme qui s'était donné un coup de pistolet, mais qui donnait encore quelques signes de vie. An 1802. *

* DURAS.

Le Marquis de *Duras*, père du Maréchal de ce nom, mort en 1789, avait une femme belle, vive, enjouée, et fort amoureuse de son mari. Malheureusement ce dernier, après ces premiers transports qu'excite presque toujours la jouissance d'une jolie femme, négligeait un peu la sienne; plus malheureusement encore la Marquise de *Duras* parut au Duc de *Richelieu* un triomphe digne de lui, et on sait qu'il ne trouvait guères de cruelles. Cependant la jeune Marquise, tout en convenant que le Duc était infiniment aimable, fit d'abord une belle résistance, et si elle s'accoutuma à recevoir les soins et les hommages de cet homme dangereux, elle se persuada, ou plutôt elle voulut se persuader qu'elle n'avait que de l'amitié.

« Tandis que l'amour s'emparait de son cœur sous le voile de l'amitié, elle apprend qu'elle a une rivale dangereuse. La jalousie et l'amour-propre s'emparent d'elle ; le désir de fixer un homme dont l'inconstance était connue ; le désir, plus vif encore, de l'emporter sur une rivale ; tous ces sentimens réunis et confondus dans le cœur de madame de *Duras*, aplanissaient beaucoup les difficultés que le Duc de *Richelieu* avait d'abord trouvées, et son expérience ne lui laissait échapper aucun de ses mouvemens. En vain une ancienne et véritable amie du Duc tenta de soustraire la Marquise au péril qu'elle-même n'avait pas su éviter ; en vain elle lui représenta le Duc volage, inconstant, ne s'occupant qu'à séduire indifféremment toutes les femmes, sans s'attacher à aucune ; ces conseils arrivèrent trop tard, et l'amour avait fait des impressions trop profondes. Il ne s'agissait plus pour le Duc que de trouver le moment favorable ; il le rencontra dans un accident qui arriva dans une maison de campagne où était la Marquise.

» Le feu prit à une cheminée : comme madame de *Duras* en fut très-épouvantée, le Duc la suivit dans son appartement pour la rassurer ; il lui témoigna tant d'amour, que la Marquise entraînée par le sien, oublia les excellens conseils de son amie : sa raison s'égara ; son cœur parlait pour son amant qui n'était pas homme à laisser échapper une si belle occasion : il la saisit très-habilement, et voulut même passer la nuit avec la nouvelle victime de sa séduction ; mais elle n'y consentit pas, refusant de mettre sa femme-de-chambre dans le secret.

» Il s'agissait donc d'éloigner, pour une autre fois, cet obstacle. *Richelieu*, fertile en expédiens, assura la Marquise que rien n'était si facile ; qu'elle n'avait qu'à dire que, depuis quelque tems, cette fille était somnambule ; qu'elle parlait haut, se levait souvent, et que, la nuit dernière encore, elle l'avait empêchée de dormir.

» Madame de *Duras* rit beaucoup de cette belle invention, et promit d'en faire usage. Effectivement elle se plaignit à sa femme-de-chambre même d'un défaut qu'elle n'avait pas, et qui l'étonna fort. La pauvre fille s'excusa

auprès de sa maîtresse, et lui dit qu'elle ne s'était jamais aperçue de cette maladie. La Marquise qui vit son chagrin, eut besoin de l'assurer que cette incommodité ne lui nuisait pas dans son esprit; qu'elle était contente de son service, mais qu'il fallait seulement qu'elle couchât loin de sa chambre. »

Tout le monde crut dans la maison ce que dit madame de *Duras* sur cette somnambule. On lui donna une chambre écartée, et les deux amans débarrassés de leur argus, s'arrangèrent de façon à profiter de son absence.

« Cette liaison durait déjà depuis long-tems lorsque madame de *Duras* devint grosse; elle s'empressa d'en faire l'honneur à son amant. Le bon *Duras* qui aimait plus Bacchus que sa femme, quoiqu'il fût très-libertin, s'était éloigné depuis plusieurs mois du lit nuptial; il fallut l'y rappeller, pour que cette grossesse ne lui parût point extraordinaire, et sa femme employa, pour y parvenir, ces caresses et ces complaisances dont les femmes savent si bien se servir, quand elles trompent le mieux. M. de *Duras* regarda l'enfant qui survint comme le fruit des tendres avances de sa chère moitié, et ce ne fut que par la suite qu'il conçut quelques soupçons. Il est vrai que madame de *Duras* ne se gêna pas trop : tout le monde trouvait que son enfant ressemblait au Duc de *Richelieu*, et quand ses amis lui en témoignaient quelqu'étonnement, elle leur répondait que rien n'était si naturel, puisqu'il était son fils.

» M. de *Richelieu* qui ne doutait pas de sa paternité, sollicita, pour ce fils chéri, auprès de *Louis XV*, la place de premier Gentilhomme de la chambre. Le Roi qui était prévenu défavorablement contre M. de *Duras*, refusa d'abord son consentement; il se rendit ensuite aux instances de son favori : il lui écrivit cependant assez durement, en lui mandant qu'il accordait cette grâce à son protégé. « Je veux bien, lui marquait-il, donner la charge au » petit *Duras*, pour lequel vous ne cessez de me parler et » de m'écrire; puisque vous le désirez si fort, j'y consens, » mais dites-lui de ma part qu'il se conduise mieux à l'a» venir, sinon je le chasse. » M. de *Duras* n'eut pas plus

tôt cette charge, qu'il contraria en tout M. de *Richelieu*; ce qui fit dire plusieurs fois à ce dernier, étant ainsi contrarié par son fils dans quelques années de service, qu'il n'avait été malheureux que par ses enfans; et on sait en effet combien M. de *Fronsac* lui causa de chagrins.

Voltaire, dans une lettre au Maréchal de *Richelieu*, lui mandait : « Je ne suis pas assez heureux pour avoir la » plus légère correspondance avec M. le Duc de *Duras*; » s'il m'honorait de ses bontés et de sa familiarité, comme » vous le prétendez, vous ne le trouveriez pas mauvais: » *bon sang ne peut mentir.* » An 1727. *

* DUREL.

Guillaume-Jacques-Germain Durel-de-Vidonville, Écuyer, Contrôleur, Clerc d'office de la maison du Roi, était beau-fils et petit-fils d'un apothicaire de Caen. Né avec les passions les plus fougueuses, sans délicatesse et sans décence dans ses plaisirs, il ne s'occupait qu'à les varier et à augmenter le nombre des malheureuses victimes qu'il séduisait.

On sent facilement qu'avec une façon de penser si contraire aux bonnes-mœurs, et avec une conduite aussi indécente, le sieur *Durel* ne pouvait rendre heureuse la femme qui avait eu le malheur de l'épouser. Témoin des désordres de son mari, cette infortunée n'avait que le nom de sa femme, ne vivant pas même avec lui.

Déjà ce riche libertin avait abusé de sa fortune, de son crédit, et d'autres moyens encore plus vils pour séduire plusieurs filles, lorsqu'il vint fixer sa résidence à Neauphle-le-Château, Comté de Pontchartrain. Il s'y fit remarquer par la richesse de ses habits, par des aumônes assez abondantes qu'il variait suivant l'âge et la beauté des quêteuses; mais ne fréquentant personne, ne formant aucune société, retiré dans une maison, presque hors de la ville, on ne le voyait qu'à l'église. De là, de cet endroit qui ne devrait inspirer que l'amour de la vertu, il épiait les filles qu'il voulait faire servir à sa lubricité.

Parmi toutes celles qui habitaient cet endroit, il distingua *Marie-Anne Marchebout*, âgée de quinze ans, et remarquable par sa beauté. Comme elle était ouvrière en linge, le sieur *Durel* crut que c'était une occasion favorable à ses vues; il fit venir la mère *Marchebout*, lui dit qu'il avait beaucoup d'ouvrage à faire, et qu'il désirait que sa fille vint en journée chez lui, attendu que son ouvrage demandait beaucoup d'attention. Le père et la mère de la jeune fille étaient dans l'indigence, c'était un moyen de leur procurer quelques secours : le sieur *Durel* passait pour être généreux; d'ailleurs sa réputation, jusqu'à ce moment, était intacte, que de motifs de confiance! La jeune *Marchebout* fut donc envoyée chez lui, sans qu'on soupconnât même le plus léger danger pour son honneur.

Déjà deux journées s'étaient écoulées avec la plus parfaite tranquillité; mais à la troisième le sieur *Durel* se présenta, fit l'éloge de l'adresse de la jeune personne, de ses grâces, de sa beauté, et bientôt il fut entreprenant. Comme il trouva une résistance à laquelle il ne s'attendait pas, il voulut employer la violence; la jeune fille se défendit vigoureusement, blessa le sieur *Durel*, et s'échappa de ses mains et de sa maison.

Un autre que ce vil séducteur, dégoûté d'une entreprise qui avait eu aussi peu de succès, et qui pouvait faire éclat, y aurait renoncé; mais accoutumé depuis longtems à ne pas se rebuter, et à employer toutes sortes de moyens, le sieur *Durel* ne perdit point espérance. Un de ses domestiques parfaitement éduqué, et qui n'était pas novice en de semblables affaires, est envoyé à la suite de la jeune fille. L'ayant rencontrée, il lui persuade que son maître désolé de tout ce qui s'est passé, va partir pour Paris, afin de la délivrer de toute crainte; il l'engage, à force de promesses, à ne point parler de son aventure et à venir continuer son ouvrage. Elle cède; en entrant dans la maison, elle n'aperçoit plus la voiture du sieur *Durel*; les domestiques lui certifient qu'il est parti; elle le croit, et se met à l'ouvrage. Bientôt elle voit entrer son infâme séducteur: seule avec lui, sans espérance de secours, elle

employa toutes ses forces pour sauver son honneur ; sa résistance fut inutile ; *Durel* poussa la violence au comble, et triompha enfin des efforts d'un enfant de quinze ans, qui n'avait que cette ressource contre la brutalité de son ennemi.

Après cette honteuse victoire, *Durel* caresse sa victime, il cherche à l'apaiser; il lui fait les plus belles promesses, et parvient à achever de séduire le cœur innocent de cette jeune fille. Dès ce moment asservie aux volontés du malheureux qui avait abusé de sa simplicité, elle ne fut occupée qu'à répondre à ses désirs, à ses empressemens. Ses parens avertis d'une liaison dont tout le public murmurait, lui défendirent d'aller chez le sieur *Durel*; « mais cette défense » acheva de la perdre : le plaisir avait séduit les sens, et » le cœur avait été séduit par les sens. Le ravisseur s'étant » emparé de ce cœur sans expérience, et cette malheu» reuse victime de la séduction n'ayant plus assez de vertu » pour résister au penchant qui l'entraînait vers son séduc» teur, se soumit à tout ce qu'il exigea d'elle. »

Elle part pour Versailles dans l'intention d'y attendre son amant. Son père qui heureusement en fut instruit, va la chercher, et la ramène. Peu de jours après, le domestique de *Durel* parvient encore à l'emmener; des cavaliers de maréchaussée envoyés par le père, la trouvent en route, et la font revenir avec son ravisseur.

Tant de démarches inutiles et même dangereuses ne rebutèrent point *Durel*; son fidèle domestique épie pendant plusieurs jours la *Marchebout*. Sûr qu'elle ira, un certain jour, à la promenade avec quelques-unes de ses compagnes, il en avertit son maître; le cabriolet se trouve aussitôt dans l'endroit indiqué : *Durel* parle à sa maîtresse, la sépare insensiblement de celles qui l'accompagnaient : « Vous m'avez promis, lui dit-il, d'être à moi, » et je ne puis vivre sans vous; je vous tiendrai parole, » fiez-vous à moi; il n'y a pas un moment à perdre, par» tons à l'instant. Comme il achevait ces mots, ses domes» tiques qu'il avait prévenus, la saisirent, et l'ayant por» tée dans la voiture, malgré sa résistance et ses cris, il » monta avec elle, et partit pour la Normandie. »

Ce fut là que *Durel* fit prendre à sa maîtresse le nom de *Victorine*. Après avoir parcouru avec lui différentes terres, elle arriva enfin dans celle où demeurait l'épouse de son amant : d'abord elle eut quelque crainte de se trouver dans le même endroit où était une femme qu'elle offensait ; son séducteur la rassura, en lui protestant qu'il ne vivait point avec sa femme ; et que, quoiqu'ils logeassent dans la même maison, leurs ménages étaient séparés. Cependant la curiosité fit désirer à *Victorine* de voir une femme qu'on traitait si mal ; le hasard lui procura ce qu'elle cherchait. Après une conversation assez détaillée : « Je vous plains, » dit à *Victorine* madame *Durel*, du malheur que vous » avez eu de tomber entre les mains de mon mari : c'est » un homme sans mœurs qui, depuis long-tems, ne s'attache qu'à séduire des enfans de votre âge ; il a déjà enlevé une fille de ce pays, qu'il a conduite à Saint-Germain, où ses parens l'ont fait arrêter. Cette infortunée » est actuellement enfermée à Caen, dans le couvent de » l'abbaye aux Dames, et je crains bien qu'il ne vous fasse » subir le même sort. »

Le cœur de *Victorine* était égaré, mais il n'était pas corrompu. Le discours de madame *Durel* réveilla dans son ame les sentimens de l'honnêteté que son éducation vertueuse et naturelle y avait mis ; elle sentit l'horreur de son état ; ce qui acheva de lui ouvrir les yeux, d'éteindre l'amour qui l'avait enchanté, et de lui inspirer des sentimens de haine et de mépris pour le monstre qui l'avait asservie, ce fut le conseil affreux qu'il lui donna d'étouffer et de faire périr dans son sein l'enfant dont il était le père ; elle eut le courage de ne pas l'écouter, ce qui lui procura des traitemens durs et barbares.

Absolument décidée à rentrer chez ses parens, *Victorine* eut l'adresse de dissimuler sa haine et ses sentimens, jusqu'à ce qu'elle eût trouvé une occasion d'instruire ses père et mère de son repentir. Sur la plainte de rapt et de séduction que rendirent ces infortunés parens, ils obtinrent une sentence qui les autorisa par provision à reprendre leur fille que *Durel* retenait.

L'exécution de cette sentence procura la liberté à *Victorine* qui fit aussitôt une déclaration de sa grossesse, et rentra dans la maison paternelle; l'affaire s'instruisit ensuite. Il serait superflu d'entrer dans tous les détails de cette procédure, pendant l'instruction de laquelle *Durel*, l'infâme *Durel*, mit en usage tous les incidens, tous les moyens inventés par l'astucieuse chicane, pour lasser la patience des pauvres gens qui le poursuivaient. La Justice enfin n'eut aucun égard au rang et à la fortune; par arrêt du 19 Février 1777, *Durel* fut condamné à se charger de l'enfant dont la fille *Marchebout* était accouchée, etc. en six mille liv. de dommages-intérêts, par forme de réparation civile envers l'infortunée victime de sa lubricité, non comprise une provision de six cents liv. déjà payée; et comme *Durel* avait poussé l'infamie jusqu'à accuser de vol domestique la mère et la fille, elles furent déchargées de l'accusation; leur accusateur fut condamné en trois mille liv. de dommages-intérêts envers la mère, en dix mille envers la fille, avec permission de faire imprimer et afficher l'arrêt aux dépens de *Durel*. *

* DURFORT.

Monsieur de *Durfort*, fils du Duc de *Duras*, suivant l'usage scandaleux et trop fréquent de son tems, ne vivait point avec sa femme. Elle était jeune et jolie; elle avait tous les jours sous les yeux des exemples qui l'engageaient à se venger de l'indifférence de son mari. La fragilité humaine l'entraîna : par une suite de son imprudence elle devint grosse et accoucha. Cette aventure devenue publique donna lieu à la chanson suivante, faite par le Chevalier de *Bouflères*, et pour l'intelligence de laquelle il est bon de savoir que le nom de baptême de madame de *Durfort* était *Marie*:

Votre patrone
Fit un enfant sans son mari;
Bel exemple qu'elle vous donne!
N'imitez donc pas à demi
Votre patrone.

Pour cette affaire,
Savez-vous comme elle s'y prit?

Comme vous, n'en pouvant pas faire,
Elle eut recours au Saint-Esprit,
Pour cette affaire.

La renommée
Vanta par-tout ce trait galant;
Elle n'en est que mieux famée:
Ne craignez pas, en l'imitant,
La renommée.

Beau comme un ange,
Sans doute Gabriël était:
Vous ne devez pas perdre au change;
L'objet qui plaît est en effet
Beau comme un ange.

Belle Marie,
Si j'étais l'archange amoureux
Destiné pour cette œuvre pie,
Que je vous offrirais de vœux,
Belle Marie!

An 1771. *

* ÉCUYER. (un)

On trouve dans les lettres de Guy Patin une anecdote qui mérite une place dans ce recueil.

Un *Écuyer* du Comte de *Crussol* aimait depuis long-tems une femme qu'il ne put rendre sensible. Au lieu de chercher à éteindre une passion qui faisait son tourment, ce malheureux amant se donna un coup de poignard aux pieds de sa cruelle maîtresse. On fit à cette occasion l'épigramme suivante:

Angustâ in lupard miserum carpebat Alexin
Longus amor, nec spes ulla salutis erat.
Rumpebat querulus duras Amarillydis aures;
Surda sed assiduis questibus illa manet.
Quanta fides, ubi nulla fides! solatia morte
Quærit, et immeritum perfodit ense latus.
Ah! crudelis amor, quàm magno constat amore!
Quàm Veneris sævi sunt in amore joci!

Guy Patin, en parlant de cet amant insensé, disait: Il n'est pourtant pas encore mort; s'il en meurt, on le mettra dans la confrairie des amoureux fous dont parle Virgile:

Proxima deinde tenent mœsti loca, qui sibi lethum
Insontes peperère manu, etc.

An 1669. *

EDGAR.

Edgar, surnommé *le Pacifique*, succéda à *Edwy*, son frère, Roi d'Angleterre. Il se livra à l'amour avec encore plus de violence que son prédécesseur; mais il fut plus heureux. Épris de la beauté d'une religieuse nommée *Editha*, il força les portes du monastère, enleva sa maîtresse, et employa, dit-on, la violence pour satisfaire ses désirs. *Saint Dunstan* gouvernait alors le royaume : on verra à l'article d'*Edwy* que ce Prélat punit bien cruellement une faute moins grande : mais *Edgar* était en quelque façon l'ouvrage de *Saint Dunstan*; il avait beaucoup contribué à le mettre sur le trône, et il proportionna la punition à son attachement pour le Prince : il fut condamné à ne pas porter sa couronne pendant sept ans, pour avoir violé une religieuse; * à fonder un monastère de filles, et à mettre des moines à la place des clercs mal-vivans. (*a*)

Editha fut bientôt dans le cas de rentrer dans son monastère, * quoiqu'elle eût donné une fille au Roi. * Ce Prince passant chez un gentilhomme d'Andaver, devint éperdument amoureux de sa fille qui était un prodige de beauté. Comme il ne connaissait rien qui pût arrêter l'impétuosité de ses désirs, il déclara sa passion à la mère de cette jeune beauté, et demanda la permission de passer la nuit suivante avec elle. Cette demande était un ordre auquel il eût été dangereux de résister. Cependant la dame était vertueuse, et ne voulait pas déshonorer sa fille : pour se tirer d'embarras, elle mit dans le lit du Roi une fille de sa suite, d'une figure assez agréable. *Edgar* le lendemain s'aperçut de la supercherie; mais comme il avait été content de sa nuit, il garda cette fille, et en fit sa maîtresse.

(*a*) * Dans un Concile qu'*Edgar* fit assembler, ce Prince disait, en parlant des ecclésiastiques séculiers : « Ils passent leur vie dans les » jeux, dans les festins, dans l'ivrognerie, dans l'impureté. On peut » dire qu'aujourd'hui les maisons des prêtres sont autant de lieux de » débauche, de théâtres de comédiens, et de réceptacles de gens qui » mènent la vie la plus scandaleuse. Là se trouvent le jeu, la danse, » les chansons impures; là on entend ces malheureux pousser leurs dé- » bauches jusques bien avant dans la nuit. » *

Ce singulier attachement fut rompu par le mariage du Roi. On ne parlait dans tout le royaume que de la beauté d'*Elfrida*, fille et unique héritière du Comte de *Devonshire*. *Edgar* enflammé par tous les rapports qu'on lui faisait, voulut savoir si la renommée n'en imposait pas. *Ethelvold*, son favori, fut chargé de cette commission. Il arrive chez le Comte sous le prétexte de quelques affaires, voit sa fille, et la trouve si belle qu'oubliant les intérêts de son Roi, de son ami, il conçut la passion la plus violente, et résolut de tout sacrifier pour se rendre heureux. Il rapporte à *Edgar* que la beauté d'*Elfrida* était beaucoup au-dessous de ce qu'on en publiait, et il n'eut pas de peine à faire oublier une femme qu'on n'avait désirée que parce qu'on lui avait supposé des charmes extraordinaires. Quelque tems après *Ethelvold* représente au Roi que puisque *Elfrida* ne pouvait plus lui convenir, il serait trop heureux lui-même de l'épouser, à cause de sa naissance et de sa fortune. *Edgar* qui aimait son favori, se prêta volontiers à ses désirs, le protégea auprès de la famille d'*Elfrida*, et le mariage se fit.

Il s'agissait de cacher aux yeux du Roi cette beauté dont la vue seule pouvait découvrir l'imposture d'*Ethelvold*, et le perdre. Il y réussit pendant quelque tems; mais comme les favoris des Rois ont nécessairement des ennemis, il s'en trouva qui informèrent *Edgar* de la vérité. Pour se rendre certain de la perfidie de son favori, le Prince lui annonce qu'il veut aller le voir dans son château, et qu'il désire faire connaissance avec sa jeune épouse. *Ethelvold* n'osaut répliquer, demanda seulement la permission de précéder le Roi de deux heures. Il profite de ce tems pour raconter à son épouse ce qu'il avait été obligé de faire pour s'unir avec elle, et il la conjura de cacher une partie de ses attraits. « *Elfrida* promit tout, quoiqu'elle fût très-éloignée » de vouloir tenir parole. Il s'en fallait de beaucoup qu'elle » sût gré intérieurement à *Ethelvold* d'une passion qui » l'avait privée d'une couronne, et connaissant le pouvoir » de ses charmes, elle ne désespéra pas encore de parvenir » au rang dont les artifices de son époux lui coûtaient la » perte. Elle parut donc devant le Roi avec tout ce que la

» magnificence, le bon goût et le désir de plaire peuvent » ajouter à la beauté. Elle alluma à la fois dans le cœur » d'*Edgar* la plus vive passion pour elle, et le plus furieux » désir de vengeauce contre *Ethelvold.* Il réussit cepen- » dant à dissimuler ces deux passions, et avec un front » calme, il engagea cet ancien favori à une partie de chasse » dans une forêt, où il le poignarda de sa propre main. Il » épousa publiquement *Elfrida* peu de tems après. »

* On donne encore à *Edgar* une maîtresse nommée *Elflede*, de laquelle il eut *Edouard*, qui lui succéda en 975. Cependant, malgré le libertiuage et les violences scandaleuses de ce Priuce, comme il avait été favorable aux moines, leurs écrivains ont eu la hardiesse, non-seulement de prétendre « qu'il a été aux Anglais ce que *Romulus* fut » aux Romains, *Cyrus* aux Perses, *Alexandre* aux Ma- » cédoniens, *Arsace* aux Parthes, et *Charlemagne* aux » Français; mais, ce qui paraîtrait incroyable, si les an- » cieus calendriers n'en faisaient foi, ils l'ont placé au rang » des saints. Ils ont écrit que son corps ayant été tiré du » cercueil, pour être enfermé dans une châsse, on ne lui » avait trouvé aucun signe de corruption; et, sur d'autres » preuves de la même force, qui ne permirent pas dans » les siècles suivans de douter de sa sainteté, on le plaça » sur le grand autel de l'église de Gastombery, où l'on pu- » blia qu'il faisait des miracles. »

Il en fit réellement un pendant sa vie, ou plutôt il rendit un service bien important à ses sujets, en faisant détruire tous les loups qui étaient en Angleterre, de manière que depuis ce tems-là, dit-on, on n'y en a pas vu.

Je dois observer qu'*Edgar*, en mourant, laissa un fils légitime, nommé *Ethelred*, ce qui fit naître une contestation assez vive entre ce Prince et *Edouard*, pour savoir à qui des deux appartieudrait la couronne. Comme ce dernier avait eu pour mère une concubine, il aurait vraisemblablement échoué, s'il n'eût pas eu l'appui de *Saint Dunstan.* Ce Prélat sûr de gouverner pendant la minorité d'*Edouard* qui n'avait que douze ans, lui fit donner la préférence.*

ÉDOUARD II.

Edouard II, Roi d'Angleterre, était fils d'*Edouard Ier.* Il est connu par la faiblesse de son caractère et par ses malheurs qui en furent la suite. Incapable par lui-même de gouverner, il lui fallait nécessairement un favori, et il eut la mal-adresse de ne choisir que des gens qui s'attiraient la haine des Grands et du peuple. *Gaveston* (*a*), son premier favori, venait de périr par la main du bourreau. *Hugues Despencal*, ou *Spenser* qui lui succéda, ne fut ni plus sage, ni plus modéré, et excita des troubles affreux.

Au milieu du tumulte, l'Angleterre menacée d'une guerre avec la France où régnait *Charles IV*, dit *le Bel*, crut devoir envoyer à ce Prince la Reine *Isabelle* qui était sa sœur, pour tâcher de terminer les différends, et prévenir la guerre. Ce fut pendant le séjour de cette Princesse en France que l'amour forma cette fameuse conspiration qui enleva à *Edouard II* le trône et la vie.

Du nombre des Barons anglais exilés à cause de *Spenser*, et qui s'étaient retirés à la Cour de France, « était le jeune » *Mortimer*, Baron puissant sur les frontières de Galles, » anciennement forcé, comme ses pareils, de se soumettre » au Roi, condamné depuis à mort pour haute trahison, » mais dont la peine avait été commuée, par grâce, en » une prison perpétuelle à la Tour. Il avait été assez heu» reux pour s'évader, était venu en France, et s'y trouvant » un des plus grands Seigneurs du parti abattu, ainsi qu'un » des plus animés contre *Spenser*, il n'avait pas eu de peine » à obtenir la permission de faire sa cour à *Isabelle*. Les » agrémens personnels de *Mortimer*, et la dextérité de son » esprit captivèrent promptement l'affection de cette Prin» cesse. Il devint son confident et son conseil en toute oc» casion, et faisant chaque jour de nouveaux progrès dans » son cœur, il l'égara enfin jusqu'à lui arracher le sacrifice

(*a*) * Il était fils d'un Gentilhomme gascon, et avait rendu de grands services à *Édouard I.er* *

» de tout sentiment d'honneur et de fidélité pour son époux. » Haïssant alors le Prince qu'elle venait d'outrager, et » qu'elle n'avait jamais estimé, elle entra dans la conspi- » ration de *Mortimer*, se rendit adroitement maîtresse du » jeune *Edouard*, héritier du royaume d'Angleterre, et » résolut la perte du Roi et de son favori. »

Un autre historien prétend que la passion de la Reine pour *Mortimer* avait commencé avant son voyage en France; que *Spenser* en avait averti *Edouard*, et que ce Prince avait conçu le plus grand dégoût pour la Reine; que même il l'avait privée de son apanage qui était dans le Comté de Cornouailles. Il est au moins certain qu'*Edouard II* fut informé de la liaison scandaleuse de la Reine avec *Mortimer*, pendant son séjour en France, ce qui l'obligea de redemander plusieurs fois cette Princesse, et d'employer même pour cela la médiation du Pape. Enfin le Roi de France, après avoir traité très-froidement sa sœur, se préparait, dit-on, à la faire arrêter avec son amant, lorsqu'elle prit le parti de se sauver dans le Hainault. Là elle s'allia avec le Comte de Hollande, en fiançant le jeune *Edouard* avec la fille de ce Prince; et *Jean de Hainault*, frère du Comte, s'étant déclaré le Chevalier d'*Isabelle*, la conduisit lui-même en Angleterre, à la tête de trois mille hommes.

Le peuple qui haïssait mortellement le favori, et méprisait le Roi, se déclara ouvertement pour la Reine. *Spenser* finit sa vie, comme *Gaveston*, par la main du bourreau; on associa à son malheur son père, Seigneur respectable, âgé de plus de quatre-vingts ans. *Edouard* lui-même, errant et fugitif, fut arrêté, et enfermé dans le château de Kenilwort. Bientôt *Isabelle* convoqua un Parlement: après y avoir fait exposer que le Roi était incapable de gouverner, on le déposa solennellement, et on mit sur le trône le jeune *Edouard*.

Ce ne fut pas là la fin des infortunes du Roi, les Anglais commençaient déjà à déplorer son sort; la conduite scandaleuse de la Reine avec *Mortimer* n'aida pas peu à ouvrir les yeux de la nation sur l'injustice du procédé de ces deux

amans envers leur Souverain. *Mortimer* qui s'en aperçut, voulant se débarrasser de toute espèce de crainte, ordonna aux personnes chargées de garder le Roi, de le faire périr. Ces ames vénales et féroces se saisirent de l'infortuné *Edouard*, et le firent mourir cruellement, en introduisant au travers d'une corne un fer rougi au feu, dans ses entrailles. Ainsi périt *Edouard II*, victime de sa faiblesse pour ses favoris, et encore plus de l'aveugle et infâme passion de la Reine pour *Mortimer*.

Ce Seigneur reçut encore pendant quelque tems les caresses de la fortune; « mais ne demeura guères, après grant » infamie issit sur la mère du jeune Roi, ne sai pas » se vrai étoit; mais commune voix disoit qu'elle étoit » enceinte, et encoulpoit-on de ce fait le Seigneur de *Mortimer*.» Sur ces soupçons qui n'étaient que trop fondés, il fut arrêté sous les yeux, et dans la chambre de la Reine, malgré les prières et les gémissemens de cette Princesse qui criait: *Mon fils, mon cher fils, épargnez le gentil Mortimer*. Il fut pendu, mutilé et écartelé. La Reine fut aussitôt dépouillée de son autorité, et confinée dans le château de Resing, où elle vécut encore, dit-on, vingt-huit ans. An 1331.

EDOUARD III.

On sait que l'ordre de la jarretière en Angleterre doit son origine et son établissement à l'amour d'*Edouard III*, Roi d'Angleterre, pour la belle Comtesse de *Salisbury*. M. Hume parait assez pancher à donner une semblable origine à cet ordre, à cause des mœurs du siècle, absolument portées à la galanterie.

On dit qu'*Edouard*, dans un bal, ayant relevé la jarretière bleue de la belle Comtesse, cette action fit rire les courtisans, et rougir la dame. Le Roi qui s'en aperçut, voulant montrer qu'il n'avait aucun dessein malhonnête, s'écria: *Honni soit qui mal y pense*, ajoutant avec serment que tel qui s'était moqué de cette jarretière s'estimerait heureux d'en porter une pareille. En effet, ayant assemblé sa Cour, il institua l'ordre de la jarretière, sous les auspices

de *Saint-Georges*, protecteur des Anglais. Les Chevaliers fixés au nombre de quarante, reçurent de la main du Roi un manteau de velours violet, doublé de damas blanc, sur lequel il y a une croix rouge dans un écu d'argent, avec une jarretière bleue, couverte d'émail, attachée à la jambe gauche, et pour devise, *honni soit qui mal y pense.* M. Hume dit que les Chevaliers ne sont qu'au nombre de vingt-quatre, sans compter le Souverain.

La passion d'*Edouard* pour la belle Comtesse de *Salisbury* prit naissance pendant la guerre contre *David Brus*, Roi d'Écosse, que le Monarque anglais avait détrôné. *Brus*, avec les secours de la France, était repassé en Écosse, y avait fait des progrès rapides, et assiégeait le château où était renfermée la belle Comtesse, lorsqu'*Edouard* l'obligea de se retirer. Le Roi d'Angleterre charmé de la belle résistance qu'avait faite la Comtesse, alla lui en témoigner sa reconnaissance, et, enchanté de sa beauté, il lui fit cette déclaration: « Jamais ne vis si noble, si frisque, ni si belle » dame. Le doux maintien, le parfait sens, la grâce, la » grande noblesse et la beauté que j'ai trouvées en vous, » m'ont si fort surpris qu'il convient que je vous aime, » car nul éconduit ne pourroit m'en ôter. »

La réponse fut noble, mais désespéra le Roi; il fit de nouvelles instances, et n'obtint rien. Ce fut à cause de cette passion qu'*Edouard* donna un grand bal où se trouva la Comtesse, et où elle laissa tomber sa jarretière, comme on vient de le dire. Au reste on prétend qu'elle se lassa enfin d'être vertueuse, et qu'elle céda aux désirs de son Roi. On ajoute que le Comte de *Salisbury*, pour venger cet outrage, découvrit au Roi de France les secrets de l'Anglais, et lui nomma les Seigneurs Français qui avaient fait des traités particuliers avec *Edouard*, ce qui fit arrêter, dit-on, plusieurs Seigneurs Bretons et Normands qui furent exécutés à Paris.

Pour faire honneur à la beauté de la Comtesse de *Salisbury*, on a prétendu que *Jean II*, Roi de France, qui en était devenu amoureux, pendant sa prison en Angleterre, n'y retourna qu'à cause des beaux yeux de la Comtesse.

Cette

Cette anecdote est actuellement regardée comme une fable. On peut voir un roman imprimé en 1680, et intitulé *la Comtesse de Salisbury*.

Edouard III ne fut pas toujours si heureux en amour. Tant que ce Prince et son fils eurent des succès en France, et les batailles de Crécy et de Poitiers avaient porté ces succès au plus haut degré, les Anglais furent remplis de vénération pour leur Roi; mais lorsque la fortune changea, que la vieillesse d'*Edouard* et la maladie du Prince de *Galles* eurent donné aux Français, sous le règne de *Charles V*, la facilité de réparer leurs pertes, le Monarque anglais ne trouva plus dans son peuple la même docilité.

Ce Prince, dans un âge avancé, et étant veuf, devint amoureux d'*Alix Pierce*, femme d'esprit et de mérite. *« Il » avait alors plus de soixante ans. Le peuple mécontent » d'ailleurs ne put lui pardonner cet attachement : on » oublia ses vertus; on lui fit un crime d'une faiblesse que » le dernier et le plus inutile des hommes ose se croire » permise. »*

Lorsque l'amour s'empare d'un vieillard, il exerce sur lui son empire avec plus de force que sur un jeune homme; c'est ce qui arriva à *Edouard*. Il paya les complaisances de sa maîtresse, en lui accordant une autorité absolue: le peuple en fut irrité, et le Roi qui avait eu l'ambition d'envahir la couronne de France, qui avait été dans le cas d'espérer plus d'une fois qu'il réussirait, se vit obligé d'éloigner sa maîtresse, pour satisfaire le Parlement.

Cette *Alix Pierce*, ou *Peters*, était Dame d'honneur de la feue Reine. « On l'accusait d'aller dans les Cours de justice, » de s'asseoir sur le tribunal avec les Juges, et de leur » dicter les jugemens. On lui reprochait de se tenir près » du chevet du lit d'*Edouard*, dans le tems que les courti- » sans attendaient à la porte de la chambre. »

La passion d'*Edouard* pour cette femme donna lieu à une calvacade superbe. La belle *Alix* fut créée Dame du Soleil; le Monarque et sa maîtresse étaient montés sur un char de triomphe; plusieurs dames de la plus grande distinction les suivaient, et menaient chacune un Chevalier

attaché au frein de son cheval. On alla à une des principales portes de la ville, et là on commença un tournois qui dura sept jours.

Après la mort du Prince de *Galles*, * plus connu sous le nom du *Prince noir*, qui jouissait de la réputation la plus brillante et la mieux méritée, et qui était l'idole des Anglais, * *Alix* fut rappellée à la Cour, et reprit un empire encore plus grand sur l'esprit du Roi. Lorsque ce Prince fut prêt de mourir, sa maîtresse ne laissa entrer dans son appartement que ceux dont elle était sûre. Elle s'empara de tous les effets précieux qui se présentèrent sous ses yeux ; et peu sensible à la perte d'un Roi qui l'avait tendrement aimée, elle arracha de son doigt, même avant sa mort, une bague qui lui restait.

* *Edouard III* était fils d'*Edouard II*. Il eut pour successeur *Richard*, son petit-fils, dont la minorité causa beaucoup de troubles en Angleterre.* An 1377.

EDOUARD IV.

Richard de Newic, Comte de *Warwic*, avait détrôné *Henri VI*, Roi d'Angleterre, pour mettre la couronne sur la tête du Duc d'*Yorck*, qui prit le nom d'*Edouard IV*. * Il se nommait le Comte de *la Marche*, et était fils de *Richard*, Duc d'*Yorck*, qui avait péri en combattant pour détrôner *Henri VI*.*

Par cette révolution le parti de la *rose rouge*, qui était celui de la famille de Lancastre, se vit écrasé par le parti de la *rose blanche*, qui tenait pour le Duc d'*Yorck*, et rien ne paraissait pouvoir troubler ni inquiéter le nouveau Roi. Il savait qu'il était redevable de ses succès au Comte de *Warwic*; pour lui témoigner sa reconnaissance, et lui prouver la confiance qu'il avait en lui, il le chargea d'aller traiter de son mariage avec *Bonne de Savoye*, sœur de la Reine de France. Les conditions furent bientôt arrêtées ; on n'attendait plus que la signature d'*Edouard*, l'amour dérangea tout.

Le Roi « était allé à la chasse vers Grafton, et était entré

» chez le Baron de *Rivers*, pour rendre une civilité à sa » femme. Elle avait sa fille avec elle, qui étant veuve du » Chevalier *Jean Gray*, tué au service de *Henri VI*, à la » seconde bataille de Saint-Alban, avait perdu une partie » de son bien, dans la confiscation de celui de son mari. La » jeune veuve voulant profiter d'une occasion si favorable » de recouvrer ce qu'on lui avait fait perdre, prit adroite- » ment son tems, durant cette visite, pour demander cette » grâce au Roi.* Vêtue d'un long habit de deuil, tenant » ses enfans par la main, elle entra dans la chambre où le » Roi s'entretenait avec sa mère, et vint subitement se » précipiter à ses pieds, en le conjurant d'avoir pitié de » sa malheureuse famille. Elle était belle : son attitude, » ses pleurs lui prêtaient encore de nouveaux charmes; » *Edouard* en fut ébloui. Dès cet instant il conçut pour elle » la passion la plus violente. »*

Elle obtint ce qu'elle demandait. Le Roi crut pouvoir aussi demander quelque chose : « Je ne m'estime pas assez, » lui répondit la veuve, pour croire que je puisse être » Reine; mais je ne m'estime pas assez peu, pour me ré- » soudre à être maîtresse. Je ne puis aimer qu'un mari ; » puisque vous ne le pouvez être, contentez-vous que je » vous honore comme mon Roi, et que j'aie pour vous » toute la reconnaissance qu'on doit à son bienfaiteur. Elle » acheva de l'enflammer par les remontrances qu'elle lui » fit, pour lui persuader d'étouffer la passion qu'il avait » pour elle. Quand elle le vit tout-à-fait hors d'état de » profiter de ses leçons, elle le mena si loin, par cet artifice, » qu'il résolut de l'épouser, quelqu'engagement qu'il eut » d'ailleurs, et quelqu'effort que fit, pour l'en détourner, » la Duchesse d'*Yorck*, sa mère. * Cette Princesse poussa » la chose jusqu'à solliciter une des maîtresses du Roi, » nommée *Élisabeth de Luci*, de déclarer que ce Prince » inconstant lui avait engagé sa foi, et qu'elle ne s'était » abandonnée à lui qu'en conséquence de la promesse qu'il » lui avait faite de l'épouser. La Duchesse retarda de quel- » ques jours le mariage du Roi, son fils, par le bruit de cet » engagement, et par la dénonciation qu'elle en alla faire

» elle-même à l'Évêque; mais, le fait bien examiné, on » trouva, par le témoignage de la personne intéressée, » qu'elle s'était laissée séduire par l'espérance, mais non » pas par la promesse du mariage. Cet obstacle étant donc » levé, et rien n'étant donc plus capable d'en faire aux vo- » lontés du Roi sur ce point, il épousa madame *Gray* » avec toutes les solennités et toute la pompe d'une noce » royale *.

» Dès ce moment, n'ayant d'autres volontés que celles » de la Reine, ce Prince la laissa maîtresse absolue des » grâces. Le père de la Reine fut fait Connétable et Tré- » sorier du royaume. Les places ne furent données qu'à » la faveur. »

Le Comte de *Warwic* n'eut pas plutôt appris ce changement opéré par l'amour, qu'il crut qu'on l'avait joué, et qu'on avait voulu le rendre la fable de l'Europe. * « Pour » comble d'outrages, il apprit que le Monarque débauché » avait tenté la pudeur de sa nièce, d'autres disent de sa » sœur, et avait voulu faire une maîtresse dans sa famille, » pendant qu'il prenait une femme dans une autre. » * *Warwic* s'abandonna alors à toute sa colère, et ne songea qu'à tirer une vengeance éclatante du mépris qu'on lui marquait. Profitant du mécontentement qu'avait inspiré aux Anglais le mariage du Roi, le Comte entreprit de chasser du trône celui qu'il y avait placé.

D'abord il mit dans son parti le Duc de *Clarence*, frère d'*Edouard*, en faisant briller à ses yeux l'éclat d'une couronne. Il eut d'autant moins de peine à réussir, que le Duc était son gendre. Mais il fit une grande faute qui rompit toutes ses mesures; il donna une de ses filles en mariage au Prince de Galles, fils de *Henri VI*.

Cependant la révolte éclata dans le nord de l'Angleterre. Les Généraux d'*Edouard* ayant été battus, les mécontens se firent livrer à Grafton le Comte de *Rivers* et *Jean de Wodville*, son fils, qui périrent sur un échaffaud. Peu de tems après, *Edouard* lui-même fut fait prisonnier. La guerre paraissait alors finie; mais ce Prince ayant eu le bonheur d'échapper de sa prison, se mit à la tête de ses

troupes, et remporta une victoire complète sur les rebelles. *Warwic* et le Duc de *Clarence* se retirèrent en France : ils y trouvèrent *Marguerite d'Anjou*, épouse de l'infortuné *Henri VI*, qui y sollicitait des secours. Leurs malheurs communs les ayant réunis et réconciliés, ils repassèrent en Angleterre avec les secours que le Roi *Louis XI* leur donna.

Les amis de *Warwic* avaient si bien préparé toutes choses, qu'*Edouard* se vit abandonné de ses troupes, et trop heureux de pouvoir s'enfuir. Il se sauva à Lynne où il trouva des vaisseaux qui le transportèrent en Hollande avec le Duc de Glocester, son frère. *Warwic*, maître du royaume, se rendit à Londres, tira *Henri VI* de sa prison, et lui restitua une couronne qu'il lui avait enlevée. Ce bonheur inattendu ne fut que d'un instant pour ce malheureux Prince. Le Comte de *Warwic* était trahi, sans s'en douter, par le Duc de *Clarence*, qui n'avait pu voir, sans indignation, le mariage de sa belle-sœur avec le Prince de *Galles*. *Édouard* sûr du succès, repassa en Angleterre, avec un petit secours que lui donna le Duc de *Bourgogne*, * son beau-frère, *Charles-le-Téméraire.* * Il n'éprouva aucune opposition ; Londres lui ouvrit ses portes sans qu'il y eût de sang répandu. Son frère, le Duc de *Clarence*, ne voulant plus dissimuler, passa de son côté avec douze mille hommes. Une bataille qui se donna entre Saint-Alban et Londres, décida cette importante querelle : *Warwic* y fut tué, ainsi que son frère le Marquis de *Montaigu*.

Il restait encore un parti considérable contre *Édouard* ; il avait pour chefs le Prince de *Galles* et *Marguerite* d'*Anjou*, sa mère. *Edouard* les ayant attaqué à Teukesbury, remporta une victoire complète. Les historiens varient sur la manière dont périt le Prince de *Galles* : les uns prétendent qu'il fut tué dans l'action, d'autres disent qu'ayant été fait prisonnier, il fut poignardé de sang-froid par ordre du Roi, et que le Duc de *Glocester* qui courut sur-le-champ à Londres, plongea dans le sein de *Henri VI* le poignard encore teint du sang de son fils.

Philippe de Comines prétend que l'amour contribua beaucoup à faire ouvrir les portes de Londres à *Édouard* : « plu-

» sieurs femmes d'état, dit-il, et riches bourgeoises de la » ville, dont autrefois il (le Roi *Edouard*) avoit eu » grande privauté et accointance, lui gagnèrent leurs ma- » ris et leurs parens. * Ce Roi, dit le même historien, » étoit fort beau, plus que nul Prince que j'aye jamais » vu de ce tems-là .... Il avoit jà accoutumé ses aises et » ses plaisirs douze ou treize ans, plus que le Prince qui » ait vécu de son tems; car nulle autre chose n'avoit en » pensée qu'aux dames, et trop plus que de raison. » *

La veuve *Gray*, qui fut cause des révolutions dont je viens de parler, était fille de l'amour. *Jacqueline de Luxembourg*, sa mère, après la mort du Duc de *Bedfort*, son premier mari, « sacrifia sa fierté à sa tendresse, et épousa » en secondes noces Sir *Richard Woodville*, simple gen- » tilhomme, créé dans la suite Comte de *Rivers*. » Ce fut de ce mariage, formé par le tendre amour, que naquit la belle et charmante *Élisabeth* qui épousa Sir *John Gray de Groby*, et qui, autant par ses charmes que par son adresse, parvint à monter sur le trône.

Ce qu'il y eut de singulier, c'est que, quoique cette Princesse ait joui du titre de Reine, sans aucune contradiction, et qu'elle eût eu d'*Édouard IV* des enfans sur la légitimité desquels on ne s'avisa pas de former aucun doute, néanmoins, après la mort du Roi son époux, le Duc de *Glocester*, dévoré par une ambition excessive, et voulant usurper la couronne, à quelque prix que ce fût, s'efforça d'établir comme un fait certain « qu'*Édouard IV*, avant » d'épouser *Élisabeth Gray*, avoit été amoureux d'*Éléo- » nore Talbot*, fille du comte de *Schrewsbury*, et que, » trouvant une résistance invincible dans sa vertu, il n'a- » voit pu satisfaire ses désirs qu'en consentant à un ma- » riage clandestin, célébré sans témoins, par *Stillington*, » Évêque de Bath, qui en avoit ensuite révélé le secret, * » lequel Évêque disoit que le Roi *Edouard* avoit promis » foi de mariage à une dame d'Augleterre, qu'il nom- » moit, pour ce qu'il en étoit amoureux, pour en avoir » son plaisir, et en avoir fait la promesse entre les mains » dudit Évêque, et sur cette promesse, coucha avec elle,

» et ne le faisoit que pour la tromper. J'ai veu, ajoute » Brantôme, beaucoup de gens de Cour qui n'eussent » point perdu une bonne adventure qui leur eut placé en » tel cas, par faute de promettre. Ce mauvais Evêque » garda cette vengeance en son cœur, par adventure, » vingt ans. » *

De tout cela le Duc de *Glocester* concluait que les enfans d'*Édouard* et d'*Élisabeth Gray* étaient illégitimes. Quoi qu'il en soit, les deux fils d'*Edouard* furent sacrifiés à l'ambition du Duc, leur oncle, qui monta sur le trône sous le nom de *Richard III*; * et cependant, par une inconséquence digne d'un tyran, ce Prince, pour affermir son usurpation, voulut épouser la fille de son frère et d'*Élisabeth Gray*; mais la jeune Princesse refusa constamment de donner sa main au bourreau de ses frères. Elle se nommait *Élisabeth*, comme sa mère, et elle épousa depuis *Henri VII.* *

Il est assez plaisant que *Richard III*, pour appuyer encore ses droits à la couronne, n'ait pas eu honte d'avancer et de soutenir que la Duchesse d'*Yorck*, sa mère, avait mené la conduite la plus déréglée; qu'*Édouard IV*, son frère, était né des amours illégitimes de cette Princesse, et que lui seul était fils du Duc d'*Yorck*, ce qu'il prétendait prouver par la parfaite ressemblance qu'il avait avec son père.

Enfin ce Prince aussi cruel qu'ambitieux, voulant se défaire du Lord *Hastings*, l'un des plus grands Seigneurs du Royaume, et qui n'avait pas voulu entrer dans ses vues criminelles, le fit massacrer, sous prétexte qu'il était amoureux de *Jeanne Shorc*, depuis la mort d'*Édouard IV*, dont elle avait été la maîtresse, ajoutant que cette femme employait la magie contre lui Duc de *Glocester*. Il était vrai que le Lord *Hastings* aimait *Jeanne Shorc*, mais il était faux que cette femme fût capable d'aucun mauvais dessein. Elle avait eu la faiblesse de céder aux désirs impétueux d'*Édouard* qui était assez aimable pour trouver peu de résistance; et elle avait racheté cette faiblesse par toutes les autres vertus que peut avoir une femme char-

mante. Malgré le crédit et la puissance de son accusateur, elle ne put être condamnée que pour ses faiblesses avec *Édouard*.

* Ce fut ce Prince qui se ligua avec *Charles-le-Téméraire*, Duc de Bourgogne, ligue qui aurait pu être infiniment funeste à la France, sans la paix que *Louis XI* fit avec *Édouard*, paix à la vérité honteuse pour la France, mais absolument nécessaire dans la circonstance. Les deux Rois se virent à Péquigny en Picardie. Ce fut là que *Louis XI* « qui avoit bien la parole à commandement, commença » à dire au Roi d'Angleterre, en se riant, qu'il falloit » qu'il vînt à Paris, et qu'il le festoyeroit avec les dames, » et qu'il lui bailleroit Monseigneur le Cardinal de *Bour-* » *bon* pour confesseur, qui étoit celui qui l'absoudroit très- » volontiers de ce péché, si aucun y en avoit commis. Le » Roi d'Angleterre le prit à grand plaisir; et parloient de » bon visage : car il savoit bien que le Cardinal étoit bon » compagnon. »

Mais *Louis XI* n'était guères content de voir qu'*Édouard* était si prêt de venir à Paris; car, disait-il, « c'est un très- » beau Roi, il aime fort les femmes; il pourroit trouver » quelque affétée à Paris, qui lui pourroit bien dire tant de » belles paroles, qu'elle lui feroit envie de revenir, et que » ses prédécesseurs avoient trop été à Paris et en Nor- » mandie, et que la compagnie de l'autre ne valoit rien » de-çà la mer; mais que de-là de la mer, il le vou- » loit bien pour bon frère et ami. »

Édouard IV mourut en 1483. *

ÉDOUARD.

Renaud de Nassau II, Duc de Gueldres, laissa en mourant deux fils, dont l'aîné, *Renaud III*, lui succéda. *Édouard*, son frère cadet, fut obligé de se conformer à la loi; mais son ambition n'en fut pas moins vive. Bientôt il s'éleva deux partis dans le Duché; chacun prit les armes, et le sort d'une bataille décida la querelle. *Renaud* fut battu et fait prisonnier; par ce moyen *Édouard*,

vainqueur, fut reconnu Duc de Gueldres. Cette usurpation ne fut pas tranquille : *Jean*, Duc de Brabant, beau-père de *Renaud*, prit les armes pour lui faire rendre la liberté ; il mourut sans avoir réussi. *Wenceslas*, son successeur, arma aussi contre *Édouard* et contre le Duc de *Juliers* : la fortune ne favorisa pas ses bonnes intentions, il fut fait prisonnier ; mais le vainqueur ne jouit qu'un instant du plaisir de sa victoire. On pense généralement qu'*Édouard*, après le combat, étant fort fatigué et échauffé, se coucha sur une pierre pour prendre un peu de repos, et qu'il leva le dessus de son casque pour respirer plus à son aise. On ajoute qu'un gentilhomme de sa suite, nommé *Herman de Brieu*, de Hesse, s'apercevant de cela, lui déchargea sur la tête un coup de barre de fer, dont le Duc mourut deux jours après. Le motif qui porta ce gentilhomme à commettre une action aussi noire, fut, dit-on, pour se venger de ce qu'*Édouard* avait abusé de sa femme. An 1371.

EDWY.

EDWY n'avait que seize ou dix-sept ans, lorsqu'il succéda à *Edred*, son oncle, au Royaume d'Angleterre. C'était malheureusement l'âge où les passions, et sur-tout celle de l'amour, commencent à se faire sentir avec violence. Le jeune Prince l'éprouva d'une manière bien cruelle.

Il y avait à la Cour une Princesse du sang royal, nommée *Elgiva* : sa jeunesse et sa beauté firent une vive impression sur le cœur sensible d'*Edwy* ; mais un obstacle considérable s'opposait au bonheur de ces deux amans, c'était le degré de parenté. D'ailleurs les Ministres s'y opposaient, et les Prélats du Royaume refusaient absolument d'y consentir. *Edwy* était Roi, jeune et passionnément amoureux ; il passa par dessus toutes les considérations, et épousa *Elgiva*. Il paya bien cher les plaisirs que lui procura cette tendre union.

Le fameux *Saint Dunstan* qui avait été Ministre absolu sous *Edred*, et qui s'était acquis sur le clergé et sur les moines la plus grande autorité, résolut de venger l'injure

faite à l'église par le Roi. Soit que ce Prince toujours amoureux, même après la jouissance, ne voulût écouter aucune représentation, soit que le Saint ne crût pas devoir employer les voies de la douceur, il usa de la plus grande sévérité. Le jour du couronnement d'*Edwy*, ce jeune Prince plus occupé de son amour que de la cérémonie, se déroba secrètement de l'assemblée, pour aller trouver sa chère *Elgiva*. *Dunstan*, qui s'aperçut de l'absence du Roi et qui en devina le motif, se fit accompagner d'*Odon*, Archevêque de Cantorbéry, et après s'être introduit de force dans l'appartement du Prince, il l'arracha des bras de son épouse, en l'accablant des reproches les plus durs, et le força de retourner à l'assemblée des Grands du royaume.

Humainement parlant, cette action du Saint était trop violente; *Edwy* le pensa ainsi, et crut être en droit de punir un sujet téméraire qui lui avait manqué essentiellement. *Dunstan* fut forcé de rendre compte de l'administration des finances, qu'il avait gérées sous le règne d'*Edred*. Ce compte fut vraisemblablement examiné avec des yeux trop sévères; on y trouva des abus, des malversations, et le Saint fut banni du royaume.

Cet exil, comme il est aisé de le croire, attira contre le Roi la haine du clergé et des moines, et cette haine se manifesta avec une grande fureur. *Elgiva* en fut la première victime. Arrachée du Palais par une troupe de soldats, et par l'ordre de l'Archevêque de Cantorbéry, cette jeune et charmante Princesse fut traînée en Irlande, après avoir eu le visage brûlé avec un fer chaud, pour détruire cette beauté qui était cause de tous les troubles. Cependant cette infortunée Princesse était parvenue à guérir ses blessures si parfaitement, qu'on n'en apercevait pas le plus léger vestige. Elle se hâtait de venir en Angleterre, pour rejoindre son amant, lorsqu'elle fut enlevée par *Odon*. Alors pour finir toute dispute à cet égard, on eut la barbarie de couper les jarrets d'*Elgiva* qui expira peu de jours après.

Le malheureux *Edwy*, quoique Roi, était obligé de dévorer sa douleur dans le silence, tant était grande alors la vénération du peuple pour les ecclésiastiques! Il sem-

blait au moins que la mort d'*Elgiva* devait appaiser les ennemis du Roi; mais *Dunstan* était toujours exilé, et ses partisans voulaient le venger d'une manière encore plus éclatante. Les peuples excités par les moines, se révoltent, mettent la couronne sur la tête d'*Edgar*, le plus jeune des frères d'*Edwy*, et chassent leur Roi légitime. Cette révolte fut approuvée et canonisée par *Dunstan* qui revint alors en Angleterre, et qui se déclara hautement pour *Edgar*. *Edwy*, proscrit, excommunié, et persécuté avec la plus grande fureur, mourut enfin, et laissa son frère paisible possesseur d'un royaume que le fanatisme lui avait procuré. *Tantæ nè animis cælestibus iræ!*

* Je crois devoir ajouter ici ce que dit un historien. « *Edwy*, Roi d'Angleterre, dit-il, était monté sur le trône » avec toutes les qualités qui annoncent les plus heureux » règnes; mais son mérite même ayant servi à lui faire re- » connaître que les moines avaient abusé de leur credit, » sous le gouvernement d'*Edred*, son prédécesseur, il » commença par les éloigner de sa Cour; et l'envie de jus- » tifier sa conduite aux yeux du peuple, lui ayant fait re- » chercher exactement leur conduite, il n'y trouva que » trop de sujets de leur ôter quantité de bénéfices qu'il » rendit au clergé séculier, qu'on en avait dépouillé en » leur faveur. L'unique reproche qu'il y eut à faire au ca- » ractère d'*Edwy*, était d'avoir une maîtresse; encore est- » il douteux s'il ne l'avait pas épousée. Cependant tout » l'ordre monastique déchainé contre lui, suscita une ré- » volte qui lui fit perdre la moitié de ses États, et qui le » conduisit au tombeau par la force du chagrin qu'il en » conçut. Pour faire encore plus d'impression sur l'esprit » du peuple, les moines écrivirent, après la mort de ce » Prince, que son ame avait été entrainée aux enfers par » une troupe de démons; et cette prétendue révélation » est passée à la postérité avec toutes ces circonstances. »

On trouve encore dans l'histoire un autre chef d'accusation contre *Edwy*. Il n'est point question d'une Princesse du sang, ni d'*Elgiva*; mais on prétend que le Roi vivait criminellement avec la femme d'un de ses courti-

sans, et que ce fut cet adultère qui irrita si vivement *Saint Dunstan.* * An 955.

ÉGINHART.

Éginhart, chapelain et secrétaire de l'Empereur *Charlemagne*, était allemand. * Il est le plus ancien historien qui soit connu dans cette nation. On a de lui l'histoire de *Charlemagne* et de ses successeurs. *

On dit qu'*Eginhart* eut la hardiesse de devenir amoureux d'*Emma* ou *Jemma*, fille de son maître, et le bonheur d'apercevoir que la Princesse le distinguait assez, pour augmenter ses espérances. Cette passion réciproque qui ne s'était encore fait connaître que par les yeux, ne suffisait pas à ces deux amans; ils auraient voulu trouver une occasion favorable pour s'expliquer librement; c'était là le point difficile. *Eginhart* résolut enfin de tout risquer: il se glisse, pendant la nuit, près de l'appartement d'*Emma*, frappe tout doucement à la porte, et est introduit comme un homme qui venait de la part de l'Empereur. Après avoir fait connaître le motif de sa démarche, son amour, ses désirs, il voulut en habile homme, profiter de l'occasion. On sent bien que la Princesse dut se fâcher et menacer; son amant fut assez heureux pour l'apaiser, et tout porte à croire qu'ils étaient de la meilleure intelligence, (*a*) lorsque la pointe du jour les avertit qu'il fallait se séparer. Ce moment fut douloureux; mais ce ne fut rien en comparaison de l'embarras dans lequel ils se trouvèrent. *Eginhart*, en voulant sortir, s'aperçoit qu'il était tombé beaucoup de neige pendant la nuit: grand sujet d'inquiétude! La trace des pieds découvrira le mystère, et fera connaître qu'un homme est sorti de l'appartement de la Princesse. On prétend que, dans ces cas-là, les femmes ont beaucoup plus d'esprit et d'adresse que les hommes: ce que fit *Emma* le prouverait; elle chargea sur ses épaules son amant, et

(*a*) * *Solus cùm solâ secretis usus alloquiis, et datis amplexibus cupito satisfecit amori.* *

le transporta ainsi hors de la Cour qu'il fallait traverser, persuadée que l'empreinte des pas de femme ne donnerait aucun soupçon.

Par un hasard singulier, *Charlemage* qui n'avait pu dormir pendant la nuit, s'était levé de grand matin, et regardant par la fenêtre, il aperçut et reconnut sa fille chargée de son fardeau : il ne dit rien. Cependant *Eginhart* qui ne croyait pas être découvert, mais qui craignait de l'être tôt ou tard, va se jetter le lendemain aux pieds de l'Empereur, pour lui demander la permission de se retirer, alléguant que ses longs services n'avaient pas été récompensés. *Charlemagne* répondit qu'il y penserait, et que, sous peu de jours, il lui ferait connaître ses intentions. Pendant cet intervalle, il assemble son conseil, et, après avoir déclaré le crime de son secrétaire, il demande l'avis de ses Ministres. Le cas était embarrassant, et d'autant plus que le Prince n'avait, en aucune manière, laissé voir sa façon de penser. Les uns opinèrent à une punition assez forte, pour intimider tout homme qui aurait la téméraire hardiesse d'imiter le coupable; les autres s'en rapportèrent à la prudence de l'Empereur. Il surprit tout le conseil, en déclarant que son intention était de marier *Eginhart* avec la Princesse, « ajoutant qu'il lui était plus facile d'élever » *Eginhart* à un état où il pût être digne de sa fille, que de » la faire déclarer fille de mauvaise vie. » Aussitôt on fait venir le coupable, et le Prince lui dit : « Pour vous payer » de vos longs services, je vous donnerai ma fille, cette » porteuse qui vous chargea si bénignement sur son dos. » Le mariage fut promptement célébré, et *Emma* fut dotée comme la fille d'un grand Prince.

Cette anecdote, vraie ou fausse, a été mise en vers flamands par *Jacob Catz*, Grand-Pensionnaire de Hollande, et traduite en vers latins par *Gaspard Barley*. * Dans une édition de l'ouvrage de *Catz*, faite en 1658, on voit trois tailles-douces : l'une représente *Eginhart* enseignant *Emma*, et ensuite se baisant de bout tous deux; ce qui rendrait le fait plus vraisemblable, en supposant qu'*Eginhart* était le précepteur de la Princesse, et que, profitant

de la facilité qu'il avait de la voir souvent, et seule, il eut la même hardiesse et le même succès qu'*Abailard*. La seconde figure représente *Emma* portant son amant sur ses épaules; *Charlemagne* les regarde par une fenêtre du palais, et deux de ses gardes les arrêtent par son ordre. La troisième représente *Eginhart* et la Princesse devant l'Empereur qui décide de leur sort. On prétend qu'après la mort de *Charlemagne*, *Eginhart* se sépara de son épouse, se consacra à l'état monastique, et fut abbé du monastère de Selgensted, qu'il avait fondé. Il mourut en 839. *

ELÉONORE.

Louis VII, dit *le Jeune*, Roi de France, et fils de *Louis VI*, dit *le Gros*, avait épousé *Eléonore*, ou *Aliénor*, fille et héritière de *Guillaume X*, Duc de Guyenne, de sorte que cette Princesse apporta à son époux de la beauté, car c'était une des plus belles femmes du royaume, et deux belles provinces, la Guyenne et le Poitou.

*« *Eléonore*, dit un historien, était à peine âgée de seize » ans, à la mort du Duc d'*Aquitaine*, son père. La nature » semblait avoir épuisé pour elle toutes ses faveurs: au rang » le plus élevé, à la dot la plus riche, *Eléonore* joignait tous » les charmes de la figure la plus touchante; une bouche » admirable, les plus beaux yeux du monde, un regard » doux, un air affable, une beauté achevée. Son esprit naturellement vif, orné et poli, répondait au mérite dont » les yeux sont les juges...... »*

Malheureusement *Eléonore* ne fut pas aussi sage que belle, et *Louis* montra toute la sensibilité qu'inspire une grande jalousie.

Ce Prince étant passé en Palestine, y conduisit la Reine, et, après son retour, dit un historien, « il fit » casser son mariage avec *Eléonore d'Aquitaine*, sous prétexte qu'ils étaient parens; mais en effet pour punir cette » Reine d'un commerce suspect qu'elle avait eu en Orient » avec un turc nommé *Saladin*, et d'autres débauches trop » publiques, pour ne point être scandaleuses et punies. »

*« Le chagrin, dit un autre historien, lui fit faire ce divorce avec si peu de précaution, que, contre toutes les règles de la politique, il renvoya *Eléonore* dans son pays qu'il lui rendit, ne croyant peut-être pas qu'il y eût, ou un homme assez hardi pour épouser une Princesse qu'il aurait répudiée, ou un Prince assez peu délicat pour prendre une femme décriée, et, dont il avait eu deux filles. L'événement fit voir qu'il s'était trompé. »*

« Ce fut elle, (*Eléonore*) dit l'auteur des annales galantes, qui charma le courage du brave *Saladin*, chef de l'armée des Sarrasins, et qui lui ayant fait connaître qu'elle ne croyait les protestations d'amour que dans sa langue, força ce grand Capitaine à cet effet d'amour surprenant, d'apprendre la langue française dans quinze jours. »

Brantôme, après avoir parlé d'une autre Princesse, dit: « Je m'en rapporte à notre Reine *Léonore*, Duchesse de Guyenne, qui accompagna son mari outre mer, et en la guerre sainte, pour pratiquer si souvent la gendarmerie et la soldatesque : elle se laissa fort aller à son honneur, jusques-là qu'elle eut affaire avec les Sarrasins, dont pour ce le Roi la répudia..... Pensez qu'elle voulut éprouver si ces bons compagnons étoient aussi braves champions à couvert comme en pleine campagne, et que possible son humeur étoit d'aimer les gens vaillans, et qu'une vaillance attire l'autre, ainsi que la vertu : car jamais celui ne dit mal qui dit que la vertu ressemble la foudre qui perce tout. * Il ne fut jamais, dit encore Brantôme dans un autre endroit, que les belles et honnêtes dames n'aimassent les gens braves et vaillans, encore que de leur nature elles soient poltrones et timides; mais la vaillance a telle vertu à l'endroit d'elles, qu'elles l'aiment: ce que c'est que de se faire aimer de son contraire, malgré son naturel ! »*

On voit autre part que *Louis* arrivé à Antioche, fut pressé vivement par *Raymond de Poitiers*, oncle paternel de la Reine, de lui aider à chasser les Musulmans qui l'environnaient, et que la Reine *Eléonore* fit à cet égard les instances les plus pressantes. « L'intérêt du Prince son oncle

» n'était pas le seul motif qui la faisait agir. On prétend que
» cette Princesse, peu scrupuleuse sur ses devoirs, et de-
» venue éprise d'un jeune turc baptisé, nommé *Saladin*,
» ne pouvait se résoudre à s'en séparer. Elle eut bien sou-
» haité, pendant que le Roi aurait marché contre les en-
» nemis de son oncle, qu'il l'eût laissée dans Antioche. Le
» Roi qui commençait à soupçonner quelque chose d'un
» si indigne commerce, pour en éviter les suites, ne trouva
» point d'autre remède que de la tirer, la nuit, d'Antioche,
» et de lui faire prendre la route de Jérusalem. »

*« Ce fut dans ce voyage, dit un historien, que la Reine ayant entendu vanter les grandes qualités de *Saladin*, neveu du Soudan de Damas, eut envie de le connaître. Pour y parvenir, elle lui fit demander la liberté de *Saudebreuil*, Seigneur de Sauzay, qui avait été fait prisonnier. Il fut sur-le-champ renvoyé sans rançon. L'historien ajoute que *Saudebreuil* procura une entrevue à la Reine avec *Saladin*, dans une partie de chasse, et, qu'après avoir eu avec lui une longue conversation dans un bois de palmiers, elle lui fit présent d'une écharpe en broderie, qui lui servait de ceinture. Cet historien assure qu'il y eut plusieurs autres rendez-vous dont le Roi fut informé, ce qui l'engagea à quitter Jérusalem. Cependant il est à présumer qu'il se réconcilia avec cette Princesse avant que de rentrer en France, puisqu'elle devint grosse pendant son voyage, et qu'elle accoucha, à son retour, d'une fille nommée *Alix* qui épousa *Thibaut*, Comte de Blois. » *

Le Père Daniel est le seul qui ne parle pas de *Saladin*, et qui soutient que c'était *Raymond*, oncle de la Reine, qui avait su plaire à cette Princesse ; que le Roi avait sur cet article plus que des soupçons. « Il est surprenant, ajoute
» cet historien, qu'une Reine de France fût venue de si
» loin, et par dévotion, et au travers de tant de périls,
» pour se déshonorer ainsi elle-même et le Roi son mari. »
Louis fut obligé d'user de finesse pour sortir d'Antioche, et emmener la Reine ; car le projet de *Raymond* était de forcer le Roi à laisser la Princesse, tandis qu'il irait combattre les infidèles.

* « Ce

* « Ce n'était pas, dit un autre historien, le seul intérêt
» de l'état et de la religion qui portait *Raymond* à sou-
» haiter que la Cour de France fit quelque séjour à An-
» tioche; il avait été élevé avec *Eléonore*, et quoiqu'il fût
» son oncle, il n'avait guères plus d'âge qu'elle. Cette grande
» fréquentation avait fait naitre entr'eux une passion plus
» tendre que n'en devaient avoir deux personnes si proches;
» et *Raymond* n'avait fait le voyage de la Palestine que
» pour se guérir de cette passion, lorsqu'il avait vu sa nièce
» mariée avec le Roi de France. La présence de l'objet
» aimé ralluma ses premiers feux; et comme il trouva la
» Reine aussi favorable à ses désirs qu'elle l'avait été à
» Bordeaux, il ne put se résoudre à s'en séparer si promp-
» tement. »*

Quoi qu'il en soit, il est sûr que ce fut l'inconduite d'*Eléonore* qui força *Louis* à la répudier. * Qu'on lise ce que dit l'Évêque de Langres dans l'assemblée qui fut tenue par les Prélats à cause de ce divorce: « Vous savez, Messieurs, » dit-il, jaçois ce que Notre Seigneur Jésus-Christ ait dit, » que l'homme ne peut séparer ceux que Dieu a conjoints » par mariage toutefois; il en a excepté un cas qui est, » quand l'un ou l'autre commet adultère; car s'il advient, » peuvent être dissous et séparés. Or, Messieurs, il est vrai, » comme le Roi me fait dire, qu'au voyage d'outre-mer, » (duquel, à dieu grâce, il est retourné) par le grand » amour qu'il avait à madame *Eléonore*, son épouse, il la » mena avec lui, tant pour visiter les lieux saints de Jé- » rusalem, que voir *Raymond*, Duc d'Antioche, oncle de » madicte dame, et par le moyen duquel le Roi s'attendoit » bien à avoir secours et aide audit pays, pour parfaire » son entreprise. Néanmoins madicte dame, sans propos, » cause, ne raison, et par une légèreté, voulut laisser le » Roi son époux, et s'abandonner au Souldan *Saladin* dont » elle avoit vu l'image et pourtraiture, et, en ce faisant, » trahir le Roi et toute son armée, le tout par le conseil » dudit *Raymond* son oncle, laquelle mauvaise et damnée » entreprise ne fut exécutée, comme Dieu le voulut, au » moyen de la grande diligence que le Roi feit, de se re-

» tirer de ce danger dont il ne se déclara jamais à madicte
» dame. Toutefois il a toujours porté ce faix sur le cœur,
» et ne se fie aucunement en elle; et voudroit bien faire
» divorce, s'il voyoit que la chose fût raisonnable; car,
» ainsi qu'il dit, ne sera jamais assuré de la lignée qui
» viendra d'elle... »*

Ce divorce fit, dit-on, autant et même plus de plaisir à la Reine qu'à son époux qu'elle n'aimait pas. Étant à Antioche, elle disait à *Raymond*, en se moquant de *Louis*, qu'elle avait épousé non un Roi, mais un moine. «* L'un » né grave et sérieux fuyait les plaisirs et les amusemens; » l'autre, naturellement coquette, s'y livrait sans mesure » et sans retenue. *Louis* était d'une simplicité de colombe, » d'une douceur que rien n'égalait, d'une humilité quel- » quefois peu séante pour un Prince; *Éléonore* joignait à » la galanterie la plus décidée, la fierté la plus insultante » et le mépris le plus outrageant. Le Prince ne cessait de » gémir en secret sur les désordres d'une femme qui ne » ménageait point son rang ni sa personne; la Princesse » affectait de se plaindre hautement d'avoir épousé un » homme plus propre pour le cloître, ou moine enfin, » plutôt qu'un Roi. »*

Le plus grand malheur, dit-on, qui résulta de ce divorce, c'est que le Roi, en répudiant *Eléonore*, fut assez peu politique pour lui rendre les provinces qu'elle avait apportées en dot, ce que ne fit pas *Marc-Aurèle* dans un cas semblable. Ces provinces, comme on la vu, étaient la Guyenne et le Poitou. *Louis*, ajoute-t-on, ne commit la lourde faute de restituer cette dot, que parce que *Suger*, son Ministre, était mort. « Les plus gens de bien trou- » vèrent étrange cette scrupuleuse restitution, et les gens » d'honneur s'étonnèrent de voir que *Henri* épousât cette » Princesse dont le libertinage était si public, que le Roi » n'eût jamais pensé qu'un simple gentilhomme eût eu la » lâcheté de mettre un déshonneur dans sa maison. »

Par ce mariage qui fut fait peu de mois après le divorce, deux belles provinces passèrent entre les mains de l'ennemi de la France, et c'est vraisemblablement ce qui déter-

mina *Henri II*, qui n'était alors que Duc de Normandie, à n'y pas regarder de si près.

* « On a soupçonné, dit un historien, et avec assez de » vraisemblance, qu'avant d'en venir à la séparation, elle » (*Eléonore*) était en liaison avec *Henri*. Ce qui donna du » poids à ce soupçon, c'est qu'elle épousa ce Prince six se» maines après le divorce. »*

« Quant à cette Princesse, si l'on en croit Mezeray, » comme elle était coquette, et brûlait d'amour et d'am» bition, elle préféra *Henri*, parce qu'il était jeune, ardent » et rousseau, et bien capable de contenter tous ses désirs.» Cet historien ajoute : « Cette femme consommée en toutes » sortes de méchancetés, vécut plus de quatre-vingts ans, » entretint la guerre plus de soixante, et laissa entre la » France et l'Angleterre une haine qui a duré plus de trois » siècles, de sorte qu'avec raison on pourrait dire d'elle ce » que le poète grec a dit de la femme de *Ménélas*, qu'on » a souffert, non pas dix ans, mais quatre cents pour une » telle femme, et le fer et la flamme. »

* *Eléonore*, dont on peut voir le reste de la vie à l'article *Henri II*, Roi d'Angleterre, mourut en 1204. On peut remarquer que cette Princesse voulut être enterrée à Fontevrault, dont elle avait pris l'habit, et que dans le nécrologe de cet ordre, on la représente comme une des plus vertueuses Princesses du monde, tant il est vrai qu'il suffisait d'enrichir les moines pour avoir une attestation de bonne vie !

Louis VII mourut en 1180. Après son divorce, il avait épousé *Constance*, fille d'*Alphonse VIII*, Roi de Léon et de Castille. Après la mort de cette Princesse, *Louis* se maria avec *Adélaïde*, fille de *Thibaut* Comte de Champagne, Princesse d'une rare beauté. Il en eut *Philippe II*, dit *Auguste*, qui lui succéda, et deux filles, dont l'une est cette *Alix* dont il est beaucoup parlé à l'article de *Henri II*, Roi d'Angleterre.*

* ELEUTHÈRE.

ADRIEN II, qui monta sur la Chaire de Saint Pierre en 867, avait été marié dans sa jeunesse; mais, soit par amour

de la continence, soit par ambition, il embrassa l'état ecclésiastique, du consentement de *Stéphanie*, son épouse, de laquelle il avait eu une fille qui vivait avec sa mère dans la retraite. L'élévation d'*Adrien* procura à cette jeune personne des amans, et entr'autres un jeune homme d'une des plus nobles maisons de Rome. Sa recherche ayant été agréée, il fut fiancé avec la fille du Pape, et le jour était fixé pour la bénédiction nuptiale, lorsque des événemens tragiques dérangèrent absolument ces projets.

La fille d'*Adrien* ne consentait qu'à regret de donner sa main à l'homme que sa famille avait choisi. Son cœur ne lui appartenait plus; elle l'avait donné à un nommé *Eleuthère*, frère d'*Anastase*, noble romain et Cardinal du titre de Saint-Marcel. Cet amant profitant de l'ascendant qu'il avait sur l'esprit de sa maîtresse, lui inspira facilement du dégoût pour celui qu'elle devait épouser, et, après l'avoir entièrement séduite, il l'enleva, de son consentement, et se maria avec elle.

Le Pape *Adrien* vivement irrité d'un semblable attentat, parvint à retirer sa fille des mains de son ravisseur. Ce dernier désespéré d'avoir perdu l'objet de sa tendresse, et n'écoutant que sa fureur, s'introduisit dans la maison de *Stéphanie*, et tua la mère et la fille. Sa raison était tellement égarée, qu'il ne songea point à prendre la fuite; de sorte qu'il fut arrêté et mis en prison. Son crime ne pouvait être pardonné; cependant l'Empereur *Louis II*, sollicité par le père du coupable, et encore plus par *Angilberge*, son épouse, empêcha pendant long-tems la punition de ce crime. Enfin *Adrien II* obtint des Commissaires qui jugèrent *Eleuthère* suivant les lois romaines, et le condamnèrent à mort.*

ELISABETH.

* *ELISABETH* était fille de *Henri VIII*, Roi d'Angleterre, et de la fameuse *Anne de Boleyn*.* Lorsqu'elle monta sur le trône, après la mort de la Reine *Marie*, sa sœur, elle trouva son royaume moitié catholique, et moitié pro-

testant. Chaque parti se flattait de triompher sous ce nouveau règne, et la Reine qui était assez indifférente sur ces deux opiuions, aurait vraisemblablement favorisé le catholicisme, sans la réponse dure que le Pape fit à son ambassadeur. Ce Pontife, qui était *Paul IV*, de la maison de *Caraffe, homme terrible à qui on n'osait parler*, fut assez peu prudent pour répondre à l'envoyé d'*Élisabeth* : « que » cette Princesse n'avait aucun droit à la couronne; qu'il » ne pouvait révoquer les bulles de *Clément VII* et de » *Paul III*; que cependant, si elle voulait renoncer à ses » prétentions, et en remettre la décision à lui et au Saint-» Siège, il tâcherait de lui donner des marques de son » affection. »

Dès ce moment *Elisabeth* résolut de renoncer à une religion dont le chef exigeait d'elle de si grands sacrifices; mais comme la Reine *Marie* avait rétabli autant qu'elle l'avait pu, la religion catholique en Angleterre, sa sœur ne laissa pas que de trouver des obstacles dans son projet.

Les plus grands étaient, sans contredit, de la part du Duc de *Nortfolck* et du Comte d'*Arondel*, tous deux zélés catholiques, et les deux plus puissans Seigneurs du royaume. *Élisabeth*, pour les gagner, se servit de l'amour, et réussit. Elle savait que le Duc de *Nortfolck* aimait passionuément une de ses cousines germaines, et qu'il sollicitait en vain, depuis trois ans, une dispense en Cour de Rome, pour l'épouser. La Reine lui donna d'abord la charge de Grand-Maréchal du royaume, à son frère celle d'Amiral, et promit positivement au Duc de lui procurer la dispense qu'il désirait si fort, et qui devait faire le bonheur de sa vie.

Le Comte d'*Arondel* avait toutes les qualités nécessaires pour se faire aimer et respecter. Bien fait de sa personne, jouissant d'une fortune brillante, et sur-tout ayant un grand crédit en Angleterre, il se flatta qu'il pouvait prétendre à la main d'*Elisabeth*. Dans cette agréable illusion, il en devint réellement si amoureux que, selon l'expression d'un historien, il se serait fait turc, et non pas protestant, pour l'épouser. Cette Princesse était trop habile pour ne pas s'apercevoir de la passion du Comte, et pour n'en pas pro-

fiter. Afin de le gagner entièrement, elle fit toutes les démarches que son rang et la bienséance lui permettaient, dans l'intention de rendre cette passion encore plus vive. Flatteries, caresses, marques d'affection, confidences, tout fut mis en usage : enfin elle fit le Comte son premier maître-d'hôtel, charge qui l'obligeait de se tenir toujours auprès d'elle, ce qui ne pouvait qu'augmenter ses espérances. Lorsque le Parlement envoya une députation à la Reine pour la supplier de se marier, elle répondit, entre autres choses, « que si elle venait à se marier, elle saurait » choisir un mari aussi agréable pour elle, que bien in» tentionné pour les intérêts de la nation. » En prononçant ces paroles, elle jetta un regard plein de bonté sur le Comte d'*Arondel*, de sorte que ce Seigneur ne s'attendait qu'au moment de voir combler ses désirs.

Les choses étant ainsi arrangées, *Élisabeth* permet qu'on délibère dans le Parlement sur les affaires de la religion. Le parti protestant y parut le plus fort ; et, comme le Duc de *Nortfolck* et le Comte d'*Arondel*, chefs du parti catholique, les seuls qui, par leur crédit et leur puissance, auraient pu balancer l'influence des protestans, ne dirent rien et ne s'opposèrent à rien, parce qu'ils craignaient d'offenser la Reine de laquelle leur bonheur dépendait, on fit passer, sans bruit et sans opposition, un acte solennel par lequel on déclarait la Reine *Elisabeth* « Souveraine Gouvernante » de l'église dans son royaume, tant au temporel qu'au » spirituel. »

Il est à présumer qu'*Elisabeth* chercha plus les intérêts de sa politique que ceux de son cœur, en paraissant favoriser l'amour du Comte d'*Arondel* et celui du Comte de *Leicester*; car on verra plus bas, et à l'article de la Reine *Marie*, qu'*Elisabeth*, s'il est possible de connaître ses véritables sentimens, n'aima sincèrement que les Comtes de *Devonshire* et d'*Essex*.

Plusieurs prétendent à la vérité qu'elle aima aussi le Duc d'*Alençon*, frère de *Henri III*, Roi de France, et qu'elle était décidée à l'épouser; d'autres pensent que ce n'était qu'un jeu de sa part. Pour mettre le Lecteur à portée d'en

juger, je vais mettre sous ses yeux ce qui se passa de plus intéressant dans cette intrigue.

Il fut d'abord question de marier *Elisabeth* avec le Duc d'*Anjou* qui depuis régna sous le nom de *Henri III.* * Ce fut *Catherine de Médicis* qui, désirant vivement ce mariage, en fit faire les premières propositions. *Élisabeth* qui était bien éloignée d'y consentir, parut plutôt se décider pour le Prince de *Navarre*, qui fut depuis *Henri IV*; mais, dans le fait, elle n'avait aucun désir de se marier.

Cependant le Comte de *Leicester* avait été envoyé en France pour négocier le mariage de la Reine avec le Duc d'*Anjou*. Comme cet ambassadeur passait pour être fort bien avec *Élisabeth*, et qu'il avait l'air de vouloir sérieusement ce mariage, le Maréchal de *Tavannes* dit un jour au Duc d'*Anjou*: « Le Milord *Robert Leicester* veut vous » faire épouser son amie, faites-lui épouser *Châteauneuf* » qui est la vôtre, vous lui rendrez le pennache qu'il veut » vous donner. » *

Lorsque le Duc d'Anjou fut monté sur le trône, après la mort de *Charles IX*, on fit des démarches pour le Duc d'*Alençon*, son frère, et la Reine d'Angleterre parut elle-même désirer ce mariage. Ce fut elle qui engagea les Flamands à choisir ce Prince pour leur souverain, promettant, à cette condition, de les secourir. Tout le monde crut alors qu'elle était décidée à épouser le Duc. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'après le traité fait avec les Flamands et les Hollandais, le Duc d'Alençon écrivit à *Élisabeth* la lettre suivante :

« Madame et ma chère Reine, j'envoie à Votre Ma- » jesté le traité qui fut signé hier au soir, je ne l'appelle » pas mien, parce que je sais que c'est un fruit de votre » politique, de vos soins et de l'affection dont vous m'ho- » norez. C'est pour cela que j'ai tâché de le faire le plus » avantageux qu'il a été possible au bien de mes affaires, » parce que je l'ai regardé comme vous appartenant bien » plus qu'à moi, par l'intérêt que vous prenez à mes af- » faires. Je vois bien que cette nouvelle dignité serait pour » moi une rose qui ne serait pas sans épines, et que je pour-

» rais bien risquer ma réputation, mes biens, et ma
» vie, si je n'y considérais autre chose; mais, comme un
» autre Jason, je m'expose volontiers à toutes sortes de
» travaux et de périls, par l'espérance que j'ai de rem-
» porter, non pas une toison d'or, mais la plus riche et
» la plus précieuse récompense dont aucun Prince de la
» terre puisse se flatter. Votre Majesté a cru qu'il était de
» son intérêt de m'ouvrir le chemin à une si grande fortune:
» je la regarde effectivement comme telle; mais, avec tout
» cela, ce n'est encore rien, si elle n'achève ce qu'elle a
» commencé, en me mettant en possession du seul bien
» qui peut faire ma félicité, et qui est le seul après lequel
» je soupirerai toute ma vie, et que je regarde comme
» un astre favorable qui répandra des douces influences
» sur nos desseins, pour les faire réussir, puisque nous
» n'avons qu'un intérêt commun....... Je m'embarque
» dans cette entreprise, sous l'espérance que Votre Ma-
» jesté m'y donnera tous les secours nécessaires; et comme
» je veux faire de ses intérêts les miens, je lui proteste que
» je veux entièrement dépendre de ses ordres et de sa
» bonne conduite, et ainsi je pars avec beaucoup de joie,
» n'ayant d'autre chagrin que celui que me donne l'impa-
» tience de me voir uni avec Votre Majesté d'un lieu in-
» séparable; c'est à quoi je pense uniquement, comme
» à la seule chose qui peut faire ma grande félicité. La
» Reine, ma mère, et le Roi, mon frère et Monseigneur,
» croient qu'il serait bon de consommer notre mariage,
» avant que j'aille en Flandres, afin d'encourager davan-
» tage les Hollandais, et de donner plus de crainte aux
» ennemis; mais on ne se promet rien que de la bénédic-
» tion du ciel et des résolutions de Votre Majesté, etc. »

Dans la réponse qu'*Élisabeth* fit à cette lettre, elle mandait positivement, « qu'elle approuvait l'avis de la Reine
» et du Roi; mais qu'elle croyait qu'il serait plus glo-
» rieux pour lui et pour elle, qu'il fût en possession de son
» nouveau gouvernement, et qu'il eût fait quelque action
» d'éclat, avant que leur mariage fût consommé; qu'elle
» le ferait avec d'autant plus de plaisir, non-seulement

» parce qu'il y allait de son intérêt, mais aussi par l'in-
» clination particulière qu'elle avait pour Son Altesse
» Royale, et parce qu'elle regardait sa gloire comme la
» sienne propre, puisque bientôt ils devaient être unis par
» les liens d'un mariage qu'il souhaitait avec passion, et
» qu'elle ne désirait pas moins que lui. Elle finit par sou-
» haiter à Son Altesse Royale toute sorte de bonheur,
» avec toute la tendresse d'un cœur qu'elle lui a consacré. »

Lorsque le Duc d'*Alençon* eut passé en Flandres et eut forcé le Duc de *Parme* à lever le siége de Cambrai, la Reine *Élisabeth* lui envoya le Comte d'*Essex*, pour le féliciter, et lui remettre son portrait, avec la lettre suivante:

« A son Altesse Royale, *François de Valois*; frère
» unique du Roi Très-Chrétien, Duc d'Alençon, d'Anjou
» et de Brabant, Comte de Flandres, etc.

» Votre Altesse Sérénissime m'a fait le plus grand plaisir
» du monde de m'apprendre, et son départ de France,
» et son expédition de Cambrai, dont le succès lui est si
» glorieux, qu'il a forcé l'ennemi à lever le siége de cette
» place, lorsqu'il était sur le point de s'en rendre le maître.
» Comme je suis la personne du monde qui s'intéresse le
» plus à votre gloire, vous devez être aussi persuadé que je
» suis celle qui a ressenti le plus de joie d'un si heureux
» succès, et de vous voir entrer dans le gouvernement de
» Flandres par de si heureux commencemens, qu'il semble
» que Votre Altesse porte la victoire par-tout où elle va,
» et que la fortune est jointe inséparablement en vous
» avec la valeur. Je vous prie de ne pas prendre ce que je
» viens de dire comme un effet de l'affection que j'ai pour
» vous; car quoiqu'elle soit bien grande, et que je sente
» une certaine joie intérieure d'en parler, il est pour-
» tant vrai que c'est ce que la joie publique dit de vous.
» Si des raisons d'état qui ne permettent jamais aux sou-
» verains, et encore moins à des personnes de mon sexe,
» de suivre toutes leurs passions, ne me tenaient attachée
» dans mon royaume, je serais venue en personne vous fé-
» liciter de tous ces heureux événemens: cela ne se pou-
» vant pas, j'espère que Votre Altesse agréera que je lui

» envoie le Comte d'*Essex*, un de mes Ministres les plus » affectionnés; il a ordre, en même tems, de vous pré- » senter mon portrait. Je suis fâchée de n'avoir pu lui » donner la faculté de parler, afin qu'il eût pu vous assu- » rer de bouche que mon cœur est compris dans le pré- » sent que je vous fais: j'espère que Votre Altesse en sera » persuadée, et que, comme nos souhaits s'accomplissent » heureusement à l'égard des affaires d'état, ils s'accom- » pliront aussi à l'égard d'une autre alliance plus étroite. » Je vous prie d'ajouter foi à tout ce que vous dira le Comte » d'*Essex* de ma part: il a ordre de vous parler des affaires » de la guerre contre les Espagnols, et de croire que je suis » avec attachement votre très-affectionnée servante et » bonne amie, *Elisabeth*.

» A Londres, ce 30 Septembre 1581. »

Il était difficile au Comte d'*Alençon* de douter de l'amour de la Reine, après des preuves aussi claires et des expressions aussi peu équivoques. Il en fut encore plus persuadé, peu de tems après, lorsqu'il apprit que les articles de son mariage avaient été arrêtés sous les yeux de la Reine. Comptant alors sur son bonheur, il se hâta de passer en Angleterre: les honneurs qu'il y reçut, les caresses que lui fit *Elisabeth*, tout lui présageait son mariage comme quelque chose d'assuré et de prochain. Cependant deux mois s'écoulèrent au milieu des fêtes et des divertissemens, et le Duc, malgré les raisons que lui donna la Reine, convaincu qu'il était joué, repassa en Flandres, d'où il fut bientôt obligé de se retirer, après avoir échoué dans son entreprise sur Anvers.

Il y en a qui pensent que le Duc d'*Alençon* ne se porta à cette action violente que pour plaire à *Elisabeth*, parce qu'elle lui avait dit qu'elle se ferait un point d'honneur d'épouser un Prince qui ne serait pas Souverain, et que c'était ce qui lui faisait différer son mariage. Quoi qu'il en soit, le Duc obligé de repasser en France, y tomba malade de chagrin, et mourut en 1584.

Plusieurs prétendent qu'*Elisabeth* aimait ce Prince, d'autres soutiennent qu'elle ne se conduisit avec lui que

comme avec plusieurs autres qu'elle amusa et refusa : il est toujours certain que cette habile Princesse profita de la passion du Duc d'*Alençon*, pour fomenter et entretenir les troubles des Pays-Bas. Ainsi, soit qu'on attribue la rupture de ce mariage à l'inconstance très-connue d'*Elisabeth*, et à son dégoût très-décidé pour ce sacrement; soit qu'on veuille en trouver la cause dans la politique de la Cour de France, qui craignait qu'un Prince qui pouvait succéder à *Henri III*, n'embrassât la religion anglicane; soit enfin qu'on regarde comme auteurs de cette rupture les Comtes d'*Essex* et de *Leicester*, qui en détournèrent la Reine, il n'est pas moins vrai que l'amour, en cette occasion, fut cause de l'entrée du Duc d'*Alençon* en Flandres, et de tout ce qu'il y fit.

* On rapporte une anecdote plaisante sur *Elisabeth*. « Un » jour *Nicolas de Harlay*, appellé *Sancy*, étant à l'au- » dience de la Reine d'Angleterre, *Elizabeth*, lui coula » quelques mots de mariage avec son maitre. *Il ne faut* » *pas songer à cela*, répondit-elle, *mon Gendarme*, (c'est » le nom de guerre qu'elle donnait à *Henri IV*) n'est pas » mon fait, ni moi le sien, *non pas que je ne sois encore* » *en état de donner du plaisir* à un mari qui me convien- » drait, mais pour d'autres raisons. Là-dessus levant ses » jupes et le bas de sa chemise, elle lui montra sa cuisse; » *Sancy* mit un genou en terre, et la lui baisa. *Elisabeth* » s'en fâcha, ou fit semblant de s'en fâcher, comme d'un » manquement de respect. *Madame*, dit-il, *pardonnez-moi* » *ce que je viens de faire, c'est ce qu'aurait fait mon maitre*, » *s'il en avait vu autant*. Cette excuse plut à la Reine qui » se connaissait fort en galanterie, et *Henri IV* en loua » *Sancy*. »

J'ajouterai une autre anecdote qui prouvera combien la Reine d'Angleterre était flattée de passer pour belle. Dans une audience qu'elle donna à des ambassadeurs hollandais, elle remarqua un jeune homme de leur suite qui, en la regardant, parlait souvent et avec feu à un anglais. Après l'audience elle voulut savoir de ce dernier ce qu'avait dit le jeune hollandais, et elle apprit qu'il avait conçu

une passion fort vive pour sa personne royale. Elle ne dit rien; mais, dans les présens qu'elle fit aux ambassadeurs, on remarqua que celui du jeune hollandais était le double des autres. *

Cependant, malgré l'inconstance d'*Elisabeth*, il paraît que les sentimens sont moins variés sur la sincérité du tendre attachement qu'elle eut pour le Comte d'*Essex*, et sur les suites funestes de cette passion pour l'un et pour l'autre. On n'examinera pas jusqu'où cette Princesse porta la faiblesse dans ses intrigues amoureuses: les uns affirment qu'elle mourut vierge, d'autres prétendent qu'elle voulut connaître les plaisirs que promet l'amour heureux; ce qu'on peut assurer, c'est qu'elle donna des preuves assez peu équivoques de son affection pour le Comte d'*Essex*, et que cette passion le fit mourir, si l'on s'en rapporte à un auteur dont on va citer les expressions:

» Il ne sera pas inutile ni désagréable, dit-il, d'ajou-
» ter ici ce que le Prince *Maurice* tenait de M. *Carleton*,
» ambassadeur d'Angleterre en Hollande, qui est mort
» Secrétaire d'État, si fort connu sous le nom de Milord
» *Dochester*, homme d'un très-grand mérite, que la Reine
» *Élisabeth* donna une bague au Comte d'*Essex*, dans la
» plus grande ardeur de sa passion, lui disant qu'il la gar-
» dât bien, et, quoi qu'il pût faire, en lui rendant ce
» dépôt, qu'elle lui pardonnerait. Depuis les ennemis
» du Comte l'ayant emporté sur l'esprit de la Reine, et
» d'ailleurs se trouvant irritée du mépris que le Comte fai-
» sait de sa beauté, que l'âge minait, elle lui fit faire son
» procès: et, dans le tems de sa condamnation, elle atten-
» dait toujours qu'il lui rendit cette bague, pour lui donner
» grâce, selon sa parole. Le Comte, dans la dernière ex-
» trémité, eut recours à la femme de l'Amiral *Howar*,
» sa parente, et la fit supplier par une personne confidente
» de bailler cette bague à la Reine en mains propres; mais
» son mari, l'un des ennemis capitaux du Comte, à qui
» elle le dit imprudemment, l'ayant empêchée de s'ac-
» quitter de sa commission, elle consentit à sa mort. in-
» dignée contre un esprit si rogue et si altier, qui aimait

» mieux mourir que de recourir à sa clémence. Quelque » tems après, cette Amirale étant tombée malade, et abandonnée des médecins, envoya dire à la Reine qu'elle » avait une chose de grande importance à lui révéler. La » Reine étant au chevet de son lit, ayant fait retirer » tout le monde, lui rendit, hors de tems, cette bague » du Comte d'*Essex*, s'excusant de ne lui avoir pu donner » plutôt, sur ce que son mari l'en avait empêchée. La » Reine se retira aussitôt frappée d'une douleur mortelle, » fut quinze jours à soupirer, sans rien prendre du tout, » se couchant tout habillée, et se relevant cent fois la » nuit. Enfin elle mourut de faim et de douleur d'avoir » consenti à la perte de son amant qui avait recouru à sa » miséricorde. »

J'ajouterai à ce récit qu'au commencement de la disgrâce du Comte d'*Essex*, à son retour d'Irlande, d'où il était parti malgré les défenses de la Reine, il tomba dangereusement malade. Tant que le danger dura, *Elisabeth* lui envoya quelques potions, et lui fit dire que, si la démarche était déceute, elle irait le voir elle-même. Enfin après deux ans de prison, pendant lesquels le Comte montra beaucoup d'obéissance et de soumission, il perdit patatience, s'abandonna à toute l'impétuosité de son caractère, se révolta, et, comme son crime était public, il eut été difficile de l'absoudre. Ce fut depuis sa condamnation jusqu'à l'exécution, que la Reine éprouva un combat violent et perpétuel, entre la vengeance et l'inclination qui dominait encore dans son cœur. « Dans cet état de » trouble, peut-être cette Princesse était-elle encore plus » à plaindre que le Comte d'*Essex* lui-même. Elle signait » et révoquait alternativement : elle reprenait la résolution de le livrer à la mort, et sentait bientôt un nouveau » retour de tendresse, qui défendait sa vie. » Enfin les ennemis du Comte achevèrent de le perdre, et sur-tout l'obstination que la Reine lui supposa de ne pas vouloir implorer sa clémence.

Un autre historien dit que lorsque la Comtesse de *Nortkingham* (l'Amirale *Hovar*) eut révélé à la Reine le se-

cret de la bague, « cette Princesse traita la Comtesse avec » l'emportement le plus extrême : elle s'écria que Dieu » pouvait lui pardonner, mais qu'elle ne lui pardonnerait » jamais; elle l'accabla de reproches, et sortit avec la rage » dans le cœur. Cette malheureuse Princesse livrée au dé- » sespoir, rejetta toute espèce de consolation, et refusa » même de prendre des alimens. » An 1603.

* Si l'on en croit Voltaire, le goût d'*Elisabeth* pour le Comte d'*Essex* était à l'abri de tout soupçon, parce qu'elle avait cinquante-huit ans, lorsqu'elle eut cette fantaisie, comme s'il était impossible qu'une Reine qui, de l'aveu de tous les historiens, avait eu toute sa vie les plus grandes prétentions à la beauté, qui avait toujours montré l'envie de plaire, eût encore la fantaisie, à l'âge de cinquante-huit ans, de vouloir captiver un jeune homme d'une figure noble et aimable; comme si on ne voyait pas tous les jours de pareils exemples parmi de vieilles coquettes qui n'ont pas l'avantage d'être Reines. Il est à présumer, sans doute, que l'ambition avait plus de part dans la conduite galante du Comte d'*Essex*, que le plaisir des sens; mais si l'amour ne fût entré pour rien dans le cœur de la Reine, comment souffrait-elle que le Comte portât toujours à son bonnet un de ses gants, ainsi qu'en convient Voltaire?

Le Comte d'*Essex* se nommait *Guillaume d'Evreux*, fils de *Gautier*. Il commença à se faire connaître d'*Elisabeth* et à lui plaire, par une galanterie assez délicate. Cette Princesse se promenait dans un jardin, et, sur son passage, il se présenta un endroit rempli de fange. Le jeune Comte détacha sur-le-champ un manteau broché d'or, qu'il portait, et l'étendit sous les pieds de la Reine : elle fut touchée de cette galanterie ; bientôt elle le fit Grand-Maître de l'artillerie; elle lui donna l'ordre de la jarretière, et enfin elle le mit de son conseil privé, où il eut long-tems le premier crédit.

Une anecdote qu'on trouve dans un recueil assez intéressant, prouve qu'*Elisabeth* avait un goût naturel pour la jeunesse; que la figure dirigeait souvent ses démarches, dictait ses discours, et distribuait ses bienfaits.

« *Charles Blount*, Lord *Montjoi*, depuis Comte de *Devonshire*, et Chevalier de la jarretière, parut à la Cour, pour la première fois, à l'âge de vingt ans. Cadet alors, et sans fortune, il n'avait pour lui qu'un grand nom, et les avantages naturels de son âge et de sa bonne mine. Ceux-ci ne manquèrent point d'attirer sur lui l'attention de la Reine. Assistant au diné de Sa Majesté, elle demanda son nom à l'écuyer tranchant, et cet officier ne le sachant point, elle fit à d'autres la même question, jusqu'à ce que sa curiosité fût satisfaite. Cette information, et ses yeux fixés sur ce jeune homme, le firent rougir; elle s'aperçut de son embarras, lui donna sa main à baiser, en l'encourageant par un discours gracieux, et par un coup-d'œil favorable; se tournant ensuite vers les dames et les courtisans: *Aussitôt*, dit-elle, *que je l'ai remarqué*, *j'ai vu qu'un sang noble coulait dans ses veines*; et après avoir laissé échapper quelques expressions de pitié sur le désordre de sa maison, *ne manquez point*, ajouta-t-elle, *de revenir à la Cour, et je songerai à vous faire du bien.* Malgré ce début si flatteur, la modestie et la timidité de ce jeune homme, son inclination pour les voyages et pour la guerre, l'auraient sans doute arrêté dans le chemin de la fortune, si les conseils de ses amis, et les ordres exprès de la Reine ne l'eussent obligé de faire une plus exacte résidence auprès de sa personne; car le jeune *Blount* s'étant dérobé trois ou quatre fois, pour aller servir dans les Pays-Bas et en Bertagne, où il avait une compagnie, Sa Majesté dépêcha enfin un courrier après lui, avec ordre à son Général, *Jean Norrys*, de le renvoyer sur-le-champ à la Cour. A son arrivée, elle lui fit de vifs reproches sur sa témérité, d'avoir osé partir sans son consentement: *Jouez-moi*, *une autre fois*, *de ces tours-là*, ajouta-t-elle d'un ton fort animé, *et je vous promets de vous mettre en un lieu où vous serez à l'abri de la tentation : vous n'aurez point de repos que vous ne vous soyez fait casser la tête comme cet étourdi de Sidney. Vous irez à l'armée quand je vous y enverrai; en attendant vous resterez à la Cour, où vous pourrez suivre vos études militaires*, *et parler de la guerre tant qu'il vous plaira.* »

« Une bienveillance si marquée ne mauqua point d'inspirer de la jalousie au Comte d'*Essex*, et il ne tarda pas à la faire éclater. Le Chevalier *Blount* ayant fait des merveilles dans une joûte, la Reine en fut si contente, qu'elle lui envoya, en signe de faveur, une reine des échecs richement émaillée. Le lendemain, *Blount* parut à la Cour, portant ce bijou attaché à son bras, avec un ruban cramoisi. Le Comte qui le remarqua, demanda ce que c'était, et l'apprit avec une émotiou qu'il ne put dissimuler. *Je vois bien*, dit-il, *qu'à présent chaque sot aura sa faveur.* Ce discours si public et si offensant parvint bientôt aux oreilles du Chevalier. Il envoya un cartel au Comte, et ils se battirent près de Marybout; le Comte fut blessé à la cuisse et désarmé. La Reine ne les voyant point, voulut savoir ce qu'ils étaient devenus; on le lui dit, et elle jura qu'elle en était fort aise. *Cela sied bien au Comte*, ajouta-t-elle; *il fallait que tôt ou tard quelqu'un lui apprît à vivre, autrement il n'y aurait eu plus moyen d'y tenir.* Aiusi, loin d'en savoir mauvais gré au vainqueur, elle prit même le soin de faire sa paix avec le vaincu. Cette réconciliation fut sincère, et dévint la source d'une amitié qui dura toute leur vie.

« Il y a cela de singulier et de très-remarquable dans la conduite de la Reine *Elisabeth*, qu'elle fit servir ses plaisirs à la politique, et qu'elle établissait ses affaires par où d'ordinaire les Princes les détruisent. Ses intrigues amoureuses étaient si secrètes, qu'à peine jusqu'à présent a-t-on pu en découvrir le mystère; mais l'utilité qu'elle en tirait, était publique, et allait toujours au bien de l'État. Ses galants étaieut ses ministres; ses ministres étaient ses galants: l'amour commandait, l'amour était obéi, et le règne de cette Princesse fut heureux, parce que c'était en effet un règue d'amour, dans lequel on prend en gré ses chaînes et son esclavage. » *

On verra à l'article de la Reine *Marie* ce qu'on doit penser de la passion d'*Élisabeth* pour le Comte de *Devonshire*, et à celui de *Seymour*, ce qui regarde le Comte de *Leicester*.

ÉMILIE.

ÉMILIE.

« Une jeune personne de Bresse, nommée la Comtesse *Emilie*, vivait avec un oncle qui l'aimait tendrement, et sous les yeux duquel elle avait été élevée. Elle conçut une passion violente pour le domestique de la maison, et l'oncle qui s'en aperçut, se hâta de le congédier. Irritée de cet acte de prudence et d'autorité, la jeune Comtesse en tira une vengeance cruelle; elle s'introduisit, la nuit suivante, dans la chambre de son oncle qui dormait profondément, et lui donna plusieurs coups de poignard dans le cœur. Après ce meurtre abominable, elle s'empara de tout ce qu'il y avait d'or et de bijoux dans la maison, et s'enfuit avec son vil amant, qui était sûrement le complice et peut-être le conseiller du crime qu'elle venait de commettre. Aussitôt que la mort de l'oncle fut connue, on suivit la trace des coupables, et ils furent arrêtés et conduits dans les prisons de Bresse. On ajoute que la peine de mort prononcée contre la Comtesse parricide, fut commuée, à la sollicitation de ses sœurs, en une prison perpétuelle; mais on n'a pas annoncé quel genre de punition on a infligé au domestique. » An 1777.

EMILIUS PAULUS.

La célèbre *Julie*, fille d'*Auguste* et de *Scribonie*, eut de son mariage avec *Agrippa* deux fils, *Caïus* et *Lucius*, et deux filles dont l'une, nommée aussi *Julie*, épousa *Lucius Emilius Paulus.* Il faut que sa conduite ait été à peu près la même que celle de sa mère, puisque l'Empereur *Auguste*, son aïeul, lors de l'exil de sa fille, la relégua aussi dans l'île de Tremete, vers les côtes de la Pouille. * Il défendit qu'on élevât le fils dont elle était accouchée depuis sa condamnation, parce que, sans doute, il le regardait comme illégitime. Un des corrupteurs de cette *Julie*, nommé *Decimus Silanus*, de la maison *Junia*, s'était exilé sous le règne d'*Auguste*. Après la mort de ce Prince,

il obtint la permission de revenir à Rome; mais il ne parvint point aux honneurs. * *Julie* languit pendant vingt ans dans son exil; elle y fut soulagée par les libéralités de l'Impératrice *Livie* « qui, après avoir ruiné, par des » machinations secrètes, toute la famille de son mari, » affectait publiquement de la sensibilité pour des malheurs dont elle était la cause. » *
Julie mourut l'an de Rome 780.

* EMMA.

EMMA, fille de *Richard II*, Duc de Normandie, épousa *Ethelred II*, Roi d'Angleterre, et en eut deux fils, dont l'un régna après la mort de son père, et est connu sous le nom de *Saint Edouard*. Il était naturel qu'*Emma* eût un grand crédit sous le règne de son fils, d'autant plus qu'elle avait de l'esprit et de l'ambition, et qu'*Edouard* était simple, doux, bénin, qualités essentielles à un saint, mais en général peu propres à conduire un royaume. Ce Prince écoutait donc avec docilité les avis de sa mère; mais *Godwin*, Comte de Kent, qui était son Ministre, et qui voyait avec peine son autorité partagée avec *Emma*, chercha à perdre cette Princesse. Il eut la hardiesse de l'accuser de différens crimes, et l'adresse de faire appuyer son accusation par plusieurs Grands de la Cour, mécontens comme lui du grand pouvoir d'*Emma*. Le Roi, sans prendre d'autres informations, dépouilla sa mère de toutes ses richesses, sous prétexte qu'elles avaient été mal acquises.

La Princesse qui connaissait parfaitement le caractère faible de son fils, ne s'abandonna pas dans sa disgrâce; elle eut recours à *Alwin*, Évêque de Winchester, son parent, dont le caractère sacré devait faire un grand effet sur l'esprit pieux d'*Edouard*. Le Comte de Kent qui le sentit bien, voulant écarter un protecteur aussi puissant, accusa la Princesse d'un commerce d'impudicité avec ce Prélat, sous prétexte qu'elle lui rendait de fréquentes visites. Cette nouvelle accusation appuyée par les ennemis du Prélat, fit im-

pression sur l'esprit du bon *Edouard*; il eut la faiblesse de mettre sa mère en jugement, et elle fut condamnée à se purger par l'épreuve du feu.

La coutume de ce tems-là voulait que la personne accusée passât, nuds pieds, sur neuf coutres de charrue rougis au feu, et la condamnation portait qu'*Emma* ferait neuf pas sur ces coutres pour elle-même, et cinq pour l'Évêque de Winchester, « dont elle avait fort à cœur la réputation. Elle accepta le parti, et passa en prières toute la nuit précédente auprès du tombeau de Saint-Suétin. Le lendemain, elle marcha sur les neuf coutres, au milieu de deux Évêques, étant habillée comme une petite bourgeoise, et nue jusqu'aux genoux. » Le feu ne lui fit aucun mal; de sorte que son innocence étant parfaitement reconnue, le Roi se jetta à ses pieds, lui demanda pardon; et, pour réparer l'injure qu'il lui avait faite, ainsi qu'à l'Évêque de Winchester, il se fit fouetter par les Évêques: action qui seule suffit, sans doute, pour attester la pieuse simplicité du bon *Edouard*.

Il faut pourtant convenir que ce Prince avait quelques motifs pour ne pas aimer sa mère. Elle avait épousé en secondes noces *Canut le Grand*, usurpateur du royaume d'Angleterre sur ses fils, et, en lui donnant la main, elle avait consenti que les enfans qui naîtraient de ce mariage, succéderaient à *Canut*, au préjudice d'*Alfred* et d'*Edouard*, ses fils du premier lit. Dans le fait, *Canut II*, surnommé *Hardi Canut*, monta sur le trône avant *Edouard*.

Emma mourut en 1052.

Edouard II qui, pour obtenir plus sûrement le ciel, avait vécu en continence avec son épouse, ne laissa point d'enfans, et désigna, dit-on, pour son successeur, *Guillaume*, Duc de Normandie, dit *le Conquérant*, comme on peut le voir plus en détail à l'article *Guillaume Ier* An 1066. *

* ENGELBERGE.

L'EMPEREUR *Louis II*, fils de *Charles le Chauve*, avait épousé *Engelberge*, ou *Ingelberge*, et sa tendresse, ou plu-

tôt sa faiblesse pour cette Princesse, ne lui permettant pas de lui rien refuser, son crédit devint immense, et excita la jalousie et la haine de tous ceux qui n'avaient pu parvenir à lui plaire. De ce nombre furent le Prince d'*Anhalt* et le Comte de *Manffeld*; ils accusèrent d'adultère l'Impératrice. On sait que les preuves, en pareil cas, ne sont pas faciles à acquérir : on peut avoir des soupçons qui paraissent fondés; mais rarement l'imprudence d'une femme mariée, et sur-tout d'une Princesse, quelque vive que soit sa passion, l'empêche de prendre des précautions qui couvrent et cachent les démarches que l'amour lui fait faire.

Les accusateurs d'*Engelberge* n'auraient pas été assez hardis pour l'attaquer dans un endroit aussi délicat, s'ils n'eussent été en état de citer et de prouver des fréquentations assidues, toutes les apparences du crime; mais la dénégation de la Princesse les embarrassait. Cependant comme, dans ces tems d'ignorance et de barbarie, on admettait les accusations sans preuve, il ne restait à l'Impératrice d'autre moyen de se justifier que l'épreuve du feu et de l'eau, mise en usage par la superstition, et consacrée par l'autorité ecclésiastique. Déjà *Engelberge* se disposait à subir ces épreuves, (et on sait qu'il n'était pas difficile de se procurer les moyens d'en sortir avec avantage) lorsque *Boson*, Comte d'Arles, se présenta pour être le champion de la Princesse, et offrit de prouver, les armes à la main, son innocence. Il savait peut-être mieux que personne ce qu'il en était. Quoi qu'il en soit, il défia, suivant l'usage, les accusateurs d'*Engelberge*; il les vainquit, il les terrassa et les obligea de rendre hommage à la vertu de l'Impératrice.

La récompense qu'on accorda à *Boson* fut proportionnée au service qu'il avait rendu; on lui donna le titre de Roi d'Arles, et il épousa *Ermengarde*, fille unique d'*Engelberge*. Cette Princesse, après la mort de *Louis II*, se fit Bénédictine, usage assez ordinaire dans ce tems-là pour les Princes et Princesses qui croyaient, en se couvrant d'un habit religieux, pouvoir effacer leurs crimes. *Engelberge* mourut en 890.*

ÉPERNON.

L'Amour, qui fait faire ordinairement tant de sottises, qui souvent même est la cause des crimes les plus atroces, procura vraisemblablement le bonheur éternel à mademoiselle d'*Epernon*, sœur du dernier Duc de *Candale*, et petite-fille du fameux Duc d'*Epernon*, favori de *Henri III*. Elle aimait éperdument le Chevalier de *Fiesque*, qui n'était pas riche. Le plaisir de cette tendre amante était de faire la fortune du Chevalier, en l'épousant : la providence dérangea cet agréable projet. M. de *Fiesque* fut tué au siège de Mardick, et mademoiselle d'*Epernon* ne trouvant plus rien dans le monde qui pût la dédommager de la cruelle perte qu'elle venait de faire, alla chercher sa consolation dans un couvent de Carmelites, où elle fit des vœux, malgré tous ses parens, et même malgré la Reine mère qui lui destinait un grand parti. L'auteur qui rapporte cette anecdote, ajoute : « Je ne doute point que les Carmelites » ne fassent écrire sa vie, où l'on trouvera bien autant » d'exemples d'humilité et de mortification, qu'il y en a » d'ambition, d'orgueil et de présomption dans celle du » Duc son aïeul. » An 1647.

EPONINE.

Julius Sabinus, de Langres, l'un des principaux auteurs de la révolte des Gaules, sous l'Empire de *Vitellius* et de *Vespasien*, aspira enfin lui-même à l'Empire.* Après avoir détruit les monumens de l'alliance avec les Romains, soit tables de bronze et colonnes sur lesquelles en étaient gravées les conditions, il prit publiquement le nom de *César*; et, comme si ce nom lui eut transmis les grandes qualités du conquérant qui l'avait porté, il * voulut commencer à réduire sous son obéissance la Franche-Comté qui n'avait pas pris part à la révolte. Il se mit à la tête d'une multitude mal armée et mal disciplinée, fut vaincu, et obligé de mettre le feu à une maison qui lui avait servi d'a-

syle, pour faire croire qu'il avait péri dans les flammes ; il se retira ensuite dans une caverne, ne gardant que deux de ses domestiques.

Eponine ou *Empone*, son épouse, qui l'aimait tendrement, le croyant mort, s'abandonna au désespoir. Bientôt elle fut secrètement avertie que son cher époux vivait encore; mais, comme il était infiniment dangereux que ce secret fût découvert, *Eponine* continua à donner des marques de la plus vive douleur. La nuit, elle allait voir *Sabinus* dans sa retraite souterraine, * et ensuite elle reparaissait, sans donner aucun soupçon d'un si étrange mystère. Peu-à-peu elle s'enhardit, ses absences furent plus longues, et elle s'enterra presque toute vive avec son mari, ayant seulement attention de se montrer de tems-en-tems à la ville.*

Au bout de sept mois, craignant qu'on n'épiât ses démarhes, elle fit transporter *Sabinus* dans sa maison ; mais il n'y resta pas long-tems, parce que sa tendre épouse, qui était obligée de recevoir beaucoup de monde, eut peur d'être trahie par l'inquiétude qui paraissait sur son visage. * Un historien prétend que, sur quelques espérances qu'on avait données à *Eponine*, elle conduisit son mari à Rome, après l'avoir si bien déguisé qu'il était méconnaissable ; mais n'ayant rien trouvé de solide dans ce qu'on lui avait fait espérer, elle ramena *Sabinus*, * qu'on reporta dans sa retraite, et où sa vertueuse épouse continua de le visiter aussi fréquemment qu'elle le put pendant neuf ans. Elle eut même l'adresse de cacher sa grossesse, et le courage de mettre au monde, dans cette caverne, deux jumeaux qu'elle nourrit.

Tant de vertu et de tendresse méritait un sort plus hereux. *Sabinus* fut enfin découvert et conduit à Rome avec *Eponine*. Les uns prétendent que *Vespasien* les condamna à mort l'un et l'autre, et ne fit grâce qu'aux deux enfans. D'autres soutiennent que *Sabinus* seul fut condamné ; mais ils ajoutent que sa vertueuse épouse ne voulut pas lui survivre.

* On dit que lorsqu'*Eponine* fut présentée à l'Empereur

avec son mari, et ce Prince étant étonné de la grandeur de son courage, elle lui dit d'abord, pour tâcher de l'attendrir, en lui présentant ses enfans : « *César*, j'ai mis au » monde ces tristes fruits de notre disgrâce, et je les ai al- » laités dans l'horreur des ténèbres, afin de pouvoir vous » offrir un plus grand nombre de supplians. Mais une raison » d'État mal entendue, et les maximes romaines de tout » tems cruelles à l'égard des étrangers, endurcirent l'Em- » pereur contre des prières si touchantes, et contre sa propre » clémence. Alors *Eponine* outrée, ne garda plus de me- » sure, et insultant audacieusement un Prince qu'elle ne » pouvait fléchir, elle lui dit : *J'ai vécu plus heureuse* » *sous la terre, dans les ténèbres, que toi à la lumière du* » *soleil, au faîte de la grandeur.* Le supplice de cette gé- » néreuse gauloise fit frémir tout Rome, et Plutarque at- » tribue à la vengeance que les dieux en tirèrent, la chûte » de la maison de *Vespasien*, qui s'éteignit dans ses deux » fils. » * An de Jésus-Christ 70.

* ERASME.

ERASME, dont le nom est célèbre parmi les savans, dut sa naissance à l'amour. *Gérard*, son père, d'une honnête famille de Tergaw en Hollande, devint amoureux de la fille d'un médecin de Zevenbeque, nommée *Marguerite*. Les parens du jeune homme n'approuvant pas son choix, ces deux amans pressés par leurs désirs, entraînés par la vivacité de leur passion, suivirent l'impulsion de leurs cœurs, et, par une suite ordinaire de cette imprudence, *Marguerite* s'aperçut qu'elle devenait mère. *Gérard* fit de nouveaux efforts auprès de sa famille, pour en obtenir la permission de réparer ses torts, en épousant sa maîtresse; il trouva toujours la même opposition, et voyant que son pere voulait l'engager à embrasser l'état ecclésiastique, il partit pour Rome.

Marguerite, dont la grossesse avançait, voulant sauver son honneur aux yeux du public, se retira à Roterdam où elle n'était pas connue, et y mit au monde un fils qui fut

d'abord appellé *Gérard*, du nom de son père. Comme ce mot, en hollandais, a quelque rapport avec celui de *Désiré*, le jeune homme prit le nom de *Desiderius*, et y ajouta celui d'*Erasme* qui, en grec, signifie à-peu-près la même chose.

Marguerite revint à Tergaw avec son enfant. La mère de *Gérard* se chargea de l'élever; et, toujours pour empêcher son fils de songer à une alliance qu'elle n'approuvait pas, elle lui manda que sa maîtresse était morte en accouchant. Cette nouvelle produisit l'effet qu'on en attendait. Pénétré de douleur, *Gérard* renonça au monde, se fit ordonner prêtre, et revint dans sa patrie. Quel fut son étonnement et son désespoir, lorsque, de retour à Tergaw, *Marguerite*, l'aimable *Marguerite* vint frapper sa vue! Elle remplissait encore son cœur, et il sentit renaître ses premiers feux; cependant fidèle aux nouveaux engagemens que la douleur lui avait fait contracter, il eut la force de réprimer ses désirs, et il vécut avec sa maîtresse dans les sentimens de l'amitié la plus pure. Il donna tous ses soins à l'éducation de son fils, et il fut secondé par la tendre *Marguerite*.

On sait que lorsque *Erasme* fut devenu célèbre par ses écrits, il reçut beaucoup de désagrémens et d'invectives sur sa naissance. Plusieurs écrivains, jaloux de son mérite, s'égayèrent par des plaisanteries; et, pour rendre leurs épigrammes plus piquantes, ils reprochèrent à *Erasme* de devoir le jour à un prêtre et à une prostituée; d'autres disaient à un curé et à sa servante. Les Magistrats de Roterdam, au contraire, lui firent élever une statue, et ils ordonnèrent que la maison où l'on croit qu'il naquit, fût décorée de cette inscription :

Hæc est parva domus, magnus quâ natus Erasmus.

Erasme mourut à Basle, en 1536. Il était d'une petite taille, mais beau, bien fait, et d'une complexion délicate. A l'égard de son caractère, voici comme il se peint lui-même dans une de ses lettres: « Vous trouverez en moi » un homme sans ambition, qui a beaucoup de penchant » à l'amitié, qui n'est que médiocrement versé dans les

» belles-lettres, mais qui en est l'admirateur passionné ;
» qui respecte sincèrement la probité des autres, sans van-
» ter la sienne; qui cède à tout le monde du côté de la
» doctrine; mais à personne pour la bonne foi; simple,
» franc, libre, incapable de dissimulation; parlant peu,
» et de qui vous n'avez rien à attendre que le cœur.»*

* ERIC XIV.

Gustave Vasa qui, presque seul de toute la noblesse suédoise, échappa à la fureur du cruel *Christiern*, Roi de Dannemarck et de Suède; qui, quoique jeune, proscrit, sans fortune et sans appui, trouva le moyen de s'opposer à la féroce tyrannie du Monarque danois, et de délivrer sa patrie de l'esclavage; qui enfin, par sa bravoure, ses talens et sa politique, amena les Suédois au point de lui offrir et de lui donner la couronne, *Gustave*, laissa en mourant quatre fils, *Eric* déjà désigné son successeur par les États du royaume, *Jean*, *Magnus* et *Charles*.

En héritant de la couronne du grand *Gustave*, *Eric* n'avait pas hérité de ses talens. On remarqua en lui une aliénation d'esprit assez fréquente, et une faiblesse inconcevable pour écouter et suivre les avis des courtisans durs et corrompus, qui lui attirèrent la haine de la nation, et finirent par le détrôner.

Dans les causes qui amenèrent cette catastrophe, « on
» allégua ses diverses amours qui donnèrent une mauvaise
» idée de sa personne, tant au-dedans qu'au-dehors du
» royaume. » On vit ce Prince avoir envie d'épouser *Elisabeth*, Reine d'Angleterre, *Marie*, Reine d'Écosse, la fille du Landgrave de Hesse : on n'entendait parler que des Ambassadeurs suédois, qui allaient en diverses Cours, et souvent en même-tems, pour demander des Princesses en mariage; « à quoi on peut ajouter le grand nombre de maî-
» tresses qu'il entretenait en Suède. Entre ces dernières,
» il y en avait une principalement qui s'était entièrement
» emparée de son esprit.... Elle se nommait *Catherine*,
» et était fille d'un paysan de Médelpad, nommé *Magnus*.

» Cette fille, durant sa jeunesse, avait vendu des noix et » et autres fruits semblables au marché de Stockholm. *Eric* » l'ayant vue un jour, fut charmé de sa beauté ; il lui fit » quitter son premier métier, et la fit mener dans l'appar- » tement des dames, auprès de la Princesse *Elisabeth*, » sa sœur, où elle fut très-bien élevée. Lorsqu'elle fut assez » avancée en âge, *Eric* également sensible à sa beauté et à » son esprit, en fit sa maîtresse ; il en devint tellement » épris que, pour s'attacher à elle seule, il abandonna » toutes ses autres maîtresses, et renonça même à tous les » mariages éclatans qu'il aurait pu faire. Il en fit à la fin » sa femme, et même une Reine de Suède. »

L'ascendant que cette jeune personne prit sur l'esprit d'*Eric*, était si grand, que plusieurs ont assuré qu'elle lui avait donné un breuvage amoureux qui, à la fin, lui fit perdre la raison. Après plusieurs démarches imprudentes, après plusieurs actes de cruauté, dont le détail est étranger à l'objet de ce Dictionnaire, *Eric*, qui avait toujours eu de violens soupçons sur la fidélité de ses frères, forma le barbare projet de les faire périr. Le tems, pour l'exécuter, fut fixé au jour où le Roi épouserait solennellement *Catherine*. Les Princes qui furent avertis de ce qu'on tramait contre eux, s'excusèrent, sous différens prétextes, d'assister à cette cérémonie. Ce fut à Stockolm qu'*Eric* épousa sa maîtresse. Ce mariage déplut infiniment aux Princesses *Sophie* et *Elisabeth*, sœurs du Roi, et en général à tout le monde. On ne voyait qu'avec indignation deux payans, frères de la mère de *Catherine*, décorés de la noblesse.

Les Princes, frères du Roi, profitant habilement du mécontement général de la nation, prirent les armes, et déclarèrent la guerre à *Eric*. Leur manifeste contenait plusieurs plaintes, et, entr'autres, ils reprochaient au Roi « qu'au » grand opprobre de la famille royale, de sa concubine, » femme d'une basse extraction, il en avait fait une Reine » de Suède. » Les États assemblés pour juger ce grand différend, déposèrent *Eric* par une sentence unanime. Il fut

condamné à une prison perpétuelle, et on donna la couronne à *Jean III*, son frère.

Eric fut traité indignement dans sa prison. Non-seulement on l'y laissa souvent manquer du nécessaire; mais, ce qui lui fut plus sensible, on le priva de tous ses livres qui avaient fait son amusement, son unique consolation; car on ne lui permit plus de voir ni sa femme ni ses enfans. *Jean* craignant encore les partisans d'*Eric*, lui envoya du poison. L'infortuné Monarque apprit avec une grande tranquillité le sort qu'on lui destinait : il prit le poison dans une soupe, et mourut bientôt après, dans la quarante-cinquième année de son âge, après une captivité de neuf ans, l'an 1579. Le Roi, son frère, et son bourreau, le fit enterrer avec solennité dans la cathédrale de Westéras, ayant le visage découvert, afin que personne ne doutât de sa mort, et qu'on ne pût se servir de son nom pour troubler le nouveau règne. On ajoute que le jésuite *Possevin*, Nonce du Pape, imposa au Roi *Jean*, pour pénitence de ce fratricide, de ne faire qu'un repas tous les mercredis; pénitence ridicule, dit un historien philosophe, mais qui montre au moins que le crime doit être puni.

Le malheureux *Eric* tint pendant quelque tems un journal de ce qui lui arrivait dans sa prison. On y voit que sa femme, quoique cause de son infortune, occupait continuellement son esprit, et que, pendant son absence, il lui écrivait presque tous les jours. Ses lettres étaient remplies des expressions du plus tendre et du plus vif attachement. Cette femme, de son côté, le paya constamment de retour, lui témoigna une grande tendresse, et contribua beaucoup par ses soins à adoucir son malheureux sort. Elle lui survécut de plusieurs années, et sa conduite prudente lui concilia même la faveur de *Jean III* et de *Sigismond*, qui lui payèrent une pension considérable, avec la permission de passer le reste de sa vie en Finlande, dans une parfaite tranquillité. De tous les enfans qu'elle avait eu d'*Eric*, deux seulement lui survécurent; *Sigreda* qui épousa le Comte *Totte*, et *Gustave* que son père avait fait reconnaitre pour son successeur au trône.

Ce jeune Prince, lors de la déposition de son père, fut arrêté et mis en prison. Lorsqu'on transféra *Eric* à Abo, pour l'enfermer plus étroitement, on fit mettre *Gustave*, encore enfant, dans un sac, et on donna ordre de le faire mourir et de l'enterrer à l'extrémité de la ville. L'Officier chargé de cette barbare exécution sortit, dans ce dessein, au point du jour, et le malheureux enfant allait périr, lorsqu'un gentilhomme suédois l'ayant rencontré, se fit ouvrir le sac, et se saisit de l'enfant. Les amis d'*Eric* le firent ensuite sortir de Suède, et l'envoyèrent étudier dans diverses écoles étrangères, où il fit de grands progrès. Il se distingua même tellement par son savoir en chymie, qu'on le nomma un second *Paracelse*. Il s'appliqua aussi à l'étude des langues, et son ardeur pour acquérir des connaissances ne put être ralentie par l'indigence à laquelle il était exposé : elle était telle, qu'il fut souvent obligé de faire les métiers les plus durs pour avoir de quoi vivre. Cependant il reçut dans la suite quelques secours de son cousin *Sigismond*, Roi de Pologne. Après avoir été abandonné de ce Prince, il fut bien reçu à la Cour de Russie, qui le traita d'abord d'une manière distinguée, et qui ensuite lui accorda une espèce de retraite qui ne fut, suivant quelques-uns, qu'un exil et une prison dans laquelle il termina sa malheureuse existence, l'an 1607.*

* ESPAGNOL. (un)

Un Cavalier *Espagnol* avait une femme très-vertueuse et très-belle, qualités, dit l'historien, qui se trouvent rarement réunies. L'union de ces deux époux était l'exemple et l'admiration de tous ceux qui les connaissaient; ni le tems, ni la jouissance, rien n'avait encore diminué ou affaibli leur tendresse. Toujours amans, quoiqu'époux, ils goûtaient les douceurs de l'amitié, en éprouvant souvent les vifs transports de l'amour. Une aussi grande félicité n'aurait dû être interrompue que par la mort; mais, hélas! il n'en est point de durable sur la terre. Ce couple trop heureux fit une dure épreuve de cette triste vérité.

Un maure était au service de la maison ; il fit une faute grave, et il fallait qu'elle le fût beaucoup, puisque sa maîtresse, malgré la douceur de son caractère, le fit châtier sévèrement. La vengeance est une des passions favorites des gens de cette nation : elle s'empara du cœur du malheureux qui venait d'être puni, et il l'exerça avec une méchanceté dont les suites furent affreuses.

Il avait une intrigue galante avec une des filles de sa maîtresse; il parvint facilement à la gagner, et elle promit de le seconder dans le coupable projet qu'il lui communiqua. Tous deux, et de concert, eurent l'audace d'accuser leur maîtresse d'infidélité. Sa vertu, sa conduite intacte ne purent balancer un instant, dans l'esprit d'un homme naturellement jaloux, une accusation dénuée de toute espèce de vraisemblance. Ces perfides domestiques persuadèrent à leur maître « que le jardinier rendait de fréquentes vi-
» sites à son épouse, et se chargèrent de le lui faire voir
» de ses propres yeux. Pour cet effet, l'un d'eux va secrè-
» tement trouver le jardinier, et lui dit que sa maîtresse
» veut lui parler; cependant l'autre court vers le mari,
» le prie de venir en diligence, et l'assure que le jardinier
» est dans cet instant avec sa femme. L'*Espagnol*, impa-
» tient, monte les degrés au plus vite, rencontre le jardi-
» nier sortant de la chambre, et le poignarde sans autre
» éclaircissement; il entre ensuite, et traite sa femme de la
» même manière. Comme il descendait, la suivante tou-
» chée d'un remords de conscience d'avoir été la cause d'un
» crime si noir, vint se jetter à ses pieds, lui confessa le
» fait, et lui déclara que sa maîtresse était innocente.
» L'*Espagnol* enragé de ce qu'il venait de faire, et au
» désespoir de tant de malheurs compliqués, poignarda
» cette fille et le maure, et, pour achever la tragédie, se
» poignarda enfin soi-même. » An 1644.

Malgré la jalousie dont sont tourmentés les Espagnols, et dont l'anecdote que je viens de rapporter est un terrible exemple, leurs femmes cependant trouvent encore le secret de les tromper. Au reste, pour montrer comment on fait l'amour dans cette nation, je me permettrai de rap-

porter ce qui se pratique à Madrid dans la semaine-sainte. Ce tableau peint par madame *Daulnoi*, est si éloigné de nos mœurs, qu'il ne peut que faire plaisir à la plupart des lecteurs.

« Personne, dit cet aimable auteur, ne se dispense, pendant la semaine-sainte, d'aller en station, particulièrement depuis le mercredi jusqu'au vendredi. Il se passe ces trois jours là des choses bien différentes entre les véritables pénitens, les amans et les hypocrites. Il y a des dames qui ne manquent point d'aller, sous prétexte de la dévotion, en de certaines églises, où elles savent, depuis un an entier, que celui qu'elles aiment, se trouvera, et bien qu'elles soient accompagnées d'un grand nombre de duegnes, comme la presse est toujours grande, l'amour leur donne tant d'adresse, qu'elles se dérobent en dépit des argus, et vont dans une maison prochaine qu'elles connaissent à quelque enseigne, et qui est louée exprès, sans servir à personne que dans ce seul moment. Elles retournent ensuite à la même église, où elles trouvent leurs femmes occupées à les chercher ; elles les querellent du peu de soin à les suivre, et le mari qui a gardé pendant toute l'année sa chère épouse, la perd dans le tems où elle devrait lui être le plus fidelle. La grande contrainte où elles vivent leur inspire le désir de s'en affranchir ; et leur esprit soutenu de beaucoup de tendresse, leur donne le moyen de l'exécuter.

» C'est une chose bien désagréable, continue madame *Daulnoi*, de voir les disciplinans ; le premier que je rencontrai pensa me faire évanouir : je ne m'attendais point à ce beau spectacle, qui n'est capable que d'effrayer ; car enfin, figurez-vous un homme qui s'approche si près qu'il vous couvre de son sang ; c'est-là un de leurs tours de galanterie. Il y a des règles pour se donner la discipline de bonne grâce, et des maîtres en enseignent l'art, comme l'on montre à danser et à faire des armes. Ils ont une espèce de jupe de baptiste fort fine, qui descend jusques sur les souliers ; elle est plissée à petits plis, et si prodigieusement ample, qu'ils y emploient jusqu'à cinquante aunes

de toile; ils portent sur la tête un bonnet trois fois plus haut qu'un pain de sucre, et fait de même; il est couvert de toile de Hollande; il tombe de ce bonnet un grand morceau de toile qui couvre tout le visage et le devant du corps; il y a deux petits trous par lesquels ils voient; ils ont derrière leur camisole deux grands trous sur leurs épaules; ils portent des gants et des souliers blancs, et beaucoup de rubans qui attachent les manches de la camisole, et qui pendent, sans être noués; ils en mettent aussi un à leur discipline; c'est d'ordinaire leurs maîtresses qui les honorent de cette faveur. Il faut, pour s'attirer l'admiration publique ne point gesticuler des bras, mais seulement que ce soit du poignet et de la main; que les coups se donnent sans précipitation, et le sang qui sort ne doit point gâter leurs habits. Ils se font des écorchures épouvantables sur leurs épaules, d'où coulent deux ruisseaux de sang; ils marchent à pas comptés dans les rues; ils vont devant les fenêtres de leurs maîtresses, où ils se fustigent avec une merveilleuse patience; la dame regarde cette jolie scène au travers des jalousies de sa chambre, et, par quelques signes, elle l'encourage à s'écorcher tout vif, et elle lui fait comprendre le gré qu'elle lui sait de cette sorte de galanterie..... Lorsque ces grands serviteurs de Dieu sont de retour chez eux, il y a un repas magnifique préparé de toutes sortes de viandes, et vous remarquerez que c'est un des derniers jours de la semaine-sainte; mais, après une si bonne œuvre, ils croient qu'il leur est permis de faire un peu de mal..... Chacun lui dit à son tour, que de mémoire d'hommes on n'a vu prendre la discipline de si bonne grâce; on exagère toutes les actions qu'il a faites, et sur-tout le bonheur de la dame pour laquelle il faisait cette galanterie.....

» Ne croyez pas au moins, ajoute madame *Daulnoi*, que je m'avise d'embellir l'histoire pour vous réjouir; tout cela est vrai à la lettre, et je ne vous mande rien que vous ne puissiez vérifier par toutes les personnes qui ont été à Madrid. » *

* ESTE.

La maison d'*Este* qui a été si fort illustrée, et qui subsiste encore dans la branche des Ducs de Modène et de Rhège, dut son origine à l'amour, ou plutôt elle se perpétua par l'amour. Elle est originaire d'Allemagne, et remonte jusqu'à *Charlemagne*. La célèbre Comtesse *Mathilde* qui, dit-on, fut la péuitente et la maîtresse du despote *Grégoire VII*, et qui, en mourant, donna tous ses biens à ce fier Pontife, était de la famille d'*Este*, et fille de *Boniface*, Marquis d'*Este*. Son cousin *Azon II* réunit quelques domaines, et fut le chef de cette branche d'*Este* qui eut le Duché de Ferrare.

Un de ses descendans, nommé *Obizon III*, fut marié avec *Jacqueline Pepoli*; et comme il ne pouvait en avoir d'enfans, il devint amoureux d'une fille nommée *Ariosta Lippa*: sa beauté, son esprit et ses grâces justifiaient le choix du Marquis; mais elle mérita son estime par sa fidélité et par son habileté politique. La jouissance, et une longue jouissance, ne diminua rien des sentimens d'*Obizon* pour une femme qui faisait son bonheur. Il lui en donna la preuve la moins équivoque, en l'épousant après la mort de sa femme, et en légitimant onze enfans qu'il avait eu d'elle. « Cette *Lippa Ariosta*, dit un historien, » rendit plus d'honneur à sa famille, qui était des plus » nobles de Ferrare, qu'elle ne lui en avait ôté par sa fai» blesse. »

Obizon III eut pour successeur *Aldobrandin*, l'aîné de ses fils. An 1352.

C'est à l'occasion de l'anecdote dont je viens de parler, qu'un fameux critique fait les réflexions suivantes, qui ne seront point déplacées ici.

« N'admirez-vous pas, dit-il, quelle force a l'usage, et quelle autorité dans le monde? Avec trois mots qu'un homme dit : *Ego conjungo vos*, il fait coucher un garçon avec une fille, à la vue et du consentement de tout le monde; et cela s'appelle un sacrement administré par une

une personne sacrée. La même action, sans ces trois mots, est un crime énorme qui déshonore une pauvre femme, et celui qui a conduit l'affaire s'appelle, ne vous en déplaise, un maq...... Le père et la mère, dans la première affaire, se réjouissent, dansent et mènent eux-mêmes leur fille au lit; dans la seconde, ils sont au désespoir, ils la font raser et la mettent au couvent. Il faut avouer que ces lois sont bien plaisantes; ce n'est point là le merveilleux de l'affaire, la principale singularité consiste dans l'effet rétroactif. Notre *Ariosta* avait été concubine, ses enfans étaient bâtards; c'était une tache à son honneur et à sa maison; mais tout cela est effacé, lavé et anéanti par les trois paroles du prêtre, *ego conjungo vos.* Le Marquis de *Ferrare* épousant cette maîtresse un peu avant que de partir de ce monde, la convertit en femme d'honneur, et donne la qualité de légitimes à des enfans qui étaient dûment chargés de la qualité contraire. »

Le lecteur judicieux saura apprécier cette plaisanterie du critique. *

ESTHER.

Lorsque *Nabuchodonosor*, Roi de Babylone, eut conquis la Judée et détruit Jérusalem, il emmena en captivité presque tous les Juifs. Quelque tems après, une partie de ces captifs fut transférée en Perse, où, par la suite, plusieurs familles juives s'établirent de leur plein gré; de ce nombre était un nommé *Mardochée*, de la tribu de *Benjamin*, et descendant de *Cis*, père de *Saül*. Par la mort d'*Abigaïl*, son frère, il se trouva chargé de l'éducation d'*Esther*, sa nièce; elle était âgée de quatorze à quinze ans, lorsqu'*Assuérus* (*a*) régnait dans les provinces de Perse, qu'il avait reprises sur *Nabuchodonosor*. Quoique la nature eut prodigué toutes ses faveurs à cette jeune juive,

(*a*) * Il y a des historiens qui prétendent que ce Prince est le même qu'*Artaxerce Longuemain*, petit-fils de *Darius*, et l'un des successeurs de *Cyrus*, qui avait formé l'Empire de Perse. *

elle était fort éloignée de penser que sa beauté lui procurerait le titre de Reine, et la mettrait dans le cas de sauver sa nation.

Vasthi, femme d'*Assuérus*, méritait son rang par sa naissance et par sa beauté; mais ayant eu le malheur de déplaire au Roi, elle fut disgraciée sans retour. Pour la remplacer, ce Prince donna ordre qu'on amenât dans son palais les jeunes vierges les plus belles et les plus accomplies de son royaume. Cet ordre fut exécuté, et *Esther* fut du nombre de celles qu'on choisit. « Le Roi en fut épris » dès qu'elle se montra; il ne fut plus maître de son es» time, et son cœur fut gagné par le premier des regards. »

Esther, en devenant Reine, n'avait point dit qu'elle était juive, et n'avait par conséquent point parlé de son oncle *Mardochée*. Cependant, comme il l'avait suivie sans se faire connaître, il continuait à la diriger par les avis qu'il avait trouvé le moyen de lui faire passer. Ce fut par cette voie qu'il fit découvrir à *Assuérus* une conjuration contre sa vie, service essentiel qui ne fut pas récompensé.

Jusqu'à ce moment, tout avait réussi à *Mardochée* et à sa nièce au-delà de leurs espérances; mais bientôt ils se virent au bord du précipice. *Aman*, premier Ministre et favori d'*Assuérus*, jouissait d'un si grand crédit, que tous les Persans, depuis les plus Grands Seigneurs jusqu'au peuple, fléchissaient le genou devant lui; *Mardochée* seul refusait de faire cet acte de soumission, parce que sa loi lui défendait d'adorer aucune créature: il n'en fallut pas davantage pour irriter le superbe *Aman*. La mort de *Mardochée* seul lui parut une trop faible réparation d'une semblable injure, il résolut de faire périr tous les Juifs. Le Roi qui ne pouvait rien refuser à son favori, fit publier un édit par lequel il ordonnait à ses peuples de mettre à mort tous les Juifs, sans exception, dans un seul jour qu'il indiqua. Quant à *Mardochée*, *Aman* lui réservait une mort plus éclatante; il fit dresser pour lui une potence élevée de cinquante coudées. Dieu seul pouvait détourner cet orage; il voulut bien le faire, et il se servit pour cela de la beauté d'*Esther*, et de l'amour que le Roi avait pour elle.

Son oncle *Mardochée* eut soin de la prévenir du danger qui menaçait les Juifs : elle ne balança sûrement pas à vouloir employer tout son crédit pour les sauver ; mais, avec toute sa bonne volonté, elle ne pouvait s'approcher du Roi, ni lui parler sans en avoir reçu l'ordre ; c'était une loi qu'on ne pouvait enfreindre sans encourir la peine de mort. Il n'y avait pourtant pas à hésiter : il fallait ou laisser périr les Juifs, ou s'exposer soi-même à perdre la vie. *Esther* fut assez généreuse pour prendre le dernier parti ; elle parut devant le Roi : l'éclat du trône et le danger auquel elle s'exposait, firent sur elle une telle impression, qu'elle s'évanouit entre les bras de ses femmes. Cette situation intéressante par elle-même, et sur-tout dans une belle femme qu'on aime, toucha le cœur d'*Assuérus* ; il descendit de son trône, et tâcha, par ses caresses, de ressusciter *Esther*. Quand elle eut repris ses sens, le Prince lui dit, avec transport : « Que souhaitez-vous du Roi votre époux,
» aimable Reine, et faut-il que l'objet de vos désirs vous
» ait coûté tant de maux, et à moi-même tant d'alarmes ?
» Ne me demandez-vous que la moitié de mon royaume ?
» parlez avec confiance, vous êtes en droit de tout exiger,
» et assurée de tout obtenir. »

Il semble que c'était là le moment de parler, et d'expliquer le motif de sa démarche ; mais *Esther*, qui ne se conduisait que par les ordres de son Dieu, borna alors sa prière à inviter le Roi à souper chez elle avec *Aman*, * dont la fierté et l'audace redoublèrent par cette invitation qui paraissait affermir de plus en plus son crédit. *

Ce ne fut cependant pas encore à ce repas qu'*Assuérus* put connaître ce que désirait sa chère *Esther*. Enfin, dans un second soupé, cette Princesse découvrit au Roi qu'elle était juive, et qu'elle était condamnée à périr avec tout un peuple innocent, parce qu'il avait eu le malheur de déplaire au fier *Aman* ; elle ajouta que ce Ministre tramait quelque chose de plus criminel encore, puisqu'il en voulait à la vie de son bienfaiteur et de son Roi. *Assuérus* ne crut pas qu'une jolie bouche pût lui en imposer : il ordonna sur-le-champ que le perfide *Aman* fût attaché à la

potence qu'il destinait à *Mardochée*; sa famille fut condamnée à mort; ses biens furent donnés à *Esther*. *Mardochée* le remplaça dans le ministère et dans la faveur; l'édit contre les juifs fut révoqué, et ce peuple jouit de la plus grande considération tant que régna *Assuérus*. L'an du monde 3455, 459 ans avant Jésus-Christ.

* On prétend que la tragédie d'*Esther* faite par Racine pour les élèves de Saint-Cyr, renfermait plusieurs allusions à quelques personnages de la Cour de *Louis XIV*, et on fit sur cela les vers suivans:

Sous le nom d'*Aman* le cruel,
Louvois est peint au naturel,
Et de *Vasthi* la décadence
Nous retrace un portrait vivant
De ce qu'a vu la Cour de France
A la chute de *Montespan*.
La persécution des Juifs
De nos huguenots fugitifs
Est une vive ressemblance;
Et l'*Esther* qui règne aujourd'hui,
Descend des Rois dont la puissance,
Fut leur asyle et leur appui. (*a*)
Mais pourquoi nommer *Assuérus*
Notre Roi, comblé de vertus,
N'a t'il point calmé sa colère?
Je vais vous le dire en deux mots.
Les Juifs n'eurent jamais affaire
Aux Jésuites et aux bigots. *

ETIENNE II.

ETIENNE Ier, Prince des Serviens, avait épousé *Eudocie*, fille de l'Empereur *Alexis Comnène II*. * Peu de tems après, renonçant à la couronne, il prit l'habit monachal, et céda ses états à son fils aîné de même nom que lui, qu'il avait eu d'une première femme. Le jeune Prince depuis long-tems était épris des charmes de sa belle-mère;

(*a*) Madame de *Maintenon* était petite-fille d'*Agrippa Daubigné*, qui passait pour être bâtard d'*Antoine de Bourbon*, père de *Henri IV*.

mais il n'avait pas osé faire connaître sa passion. Lorsqu'il se vit possesseur de la couronne, il traita *Eudocie* avec beaucoup d'honneur, il ne faisait rien sans la consulter; et après avoir flatté de toute manière l'ambition de la Princesse, il crut pouvoir lui présenter ses vœux et ses désirs. Sa hardiesse qui n'eut pas d'abord un grand succès, augmenta par la mort de son père; il renouvella ses instances; il fut pressant, *Eudocie* fut faible, et, « par un excès in-
» croyable dans un siècle et dans une nation moins barbare,
» elle consentit à épouser *Etienne II*; elle en eut plusieurs
» enfans.

» Une passion aussi violente s'éteignit au bout de quel-
» que tems, et eut les suites qu'elle méritait. Les époux
» incestueux en vinrent à se reprocher mutuellement leurs
» désordres. Ceux du Prince n'étaient que trop publics.
» La Princesse, soit qu'elle fût réellement coupable, soit
» qu'on la soupçonnât injustement, essuya le plus horrible
» traitement dont on puisse flétrir une vile courtisanne. »*

La jalousie, ce poison funeste, ce fléau des mariages, se glissa dans le cœur d'*Etienne*. Il se persuada que son épouse le déshonorait, et pour que personne ne pût en douter, il dépouilla *Eudocie* de ses vêtemens ordinaires, « lui
» coupa le devant de sa chemise, de manière qu'elle ne
» couvrait plus les parties que l'honnêteté ne permet pas
» de montrer, et la mit dehors en cet état, pour aller où
» il lui plairait.... »

Vulk, ou *Volk*, frère d'*Etienne*, n'ayant pu par ses représentations empêcher une action aussi indécente, fit conduire avec honneur *Eudocie* jusqu'à Duras, d'où l'Empereur son frère la fit revenir à Constantinople. Ce Prince chercha à se venger de l'affront fait à sa sœur; *Vulk* s'étant joint à lui, détrôna *Etienne*, et lui succéda. *

An 1202.*

ETHELBERT.

Une femme contribua beaucoup à l'établissement du christianisme dans le royaume de Kent. *Ethelbert*, qui régnait dans cette partie de l'Angleterre, épousa *Berthe*,

fille de *Caribert*, Roi de Paris. La Princesse était chrétienne, et une des premières conditions qu'elle exigea, en se mariant, fut qu'elle pourrait faire librement l'exercice de sa religion. Elle se fit aimer de son époux, adorer de ses sujets, de manière qu'il était difficile de se persuader que la religion d'une Reine aussi aimable ne fût la meilleure. Les esprits étaient ainsi disposés, lorsqu'*Augustin*, envoyé par le Pape *Grégoire*, se présenta dans le royaume de Kent pour y prêcher l'évangile. Il reçut l'accueil le plus gracieux, et ne tarda pas à faire de grands progrès. La mort d'*Ethelbert* détruisit les travaux de ce pieux missionnaire, et l'amour qui les avait favorisés, ramena l'idolâtrie.

« *Eadbald*, fils et successeur d'*Ethelbert*, était enivré » d'une passion dévorante pour sa belle-mère», et, comme le christianisme ne pouvait permettre ce commerce incestueux, ce Prince aima mieux renoncer à sa religion qu'à son amour. Ce qui doit paraître encore plus inconcevable, c'est que *Berthe* y consentit. Le peuple, fidèle imitateur de ceux qui le gouvernent, retourna à ses faux-dieux: les Évêques furent chassés, et ce ne fut qu'après plusieurs années qu'*Eadbald*, dégoûté apparemment de sa belle-mère, ou frappé d'un miracle qu'opéra, dit-on, *Laurentius*, successeur d'*Augustin*, ayant abjuré sa passion, rentra dans le sein du christianisme. An 630.

ETHELWOOPH.

Ethelwooph, Roi d'Angleterre, était fils d'*Egbert*; ce fut lui qui réunit toute l'Angleterre à sa domination. Étant déjà dans un âge avancé, il épousa *Judith*, fille de *Charles-le-Chauve*, Roi de France.

« *Ethelbald*, son fils aîné, amoureux de *Judith*, et indigné de voir cette jeune Princesse entre les mains d'un » époux sexagénaire, cabala contre son père, et le força de » lui céder le royaume de Wessex. *Ethelwooph* fut si sensible à cette disgrâce, qu'il en mourut de chagrin. Un » historien assure que les charmes de sa jeune épouse con- » tribuèrent plus à abréger ses jours que la révolte de son

» fils. Cependant *Gilles Nicole* prétend que *Judith* était » demeurée vierge, et *que pour sa grande jeunesse, le » Roi ne lui avait point touché.* » *Ethelbald* aussitôt après la mort de son père, en épousa la veuve.

* On verra à l'article *Baudouin I.er* ce que devint *Judith.* *

ETULA.

Pleurate, Roi d'Illyrie, laissa deux fils de sa femme *Eurydice.* L'aîné se nommait *Gentius*, et *Plator* était le nom du cadet. Leur père avait décidé le mariage de *Plator* avec *Etula* ou *Esteva*, fille du Roi de Dardanie, qui passait pour un prodige de beauté. L'inclination des futurs époux avait répondu à la volonté de leurs parens; ils s'aimaient tendrement, et n'aspiraient qu'après le moment qui devait les unir. La mort de *Pleurate* dérangea ces agréables projets, et l'amour acheva de rompre des liens qu'il avait lui-même formés. *Gentius* avait eu occasion de voir la belle Princesse dardanienne, et il avait conçu pour elle la plus vive passion; mais la crainte de déplaire au Roi son père retenait ses désirs. Lorsque la mort de ce Prince lui eut laissé la liberté de faire connaître son amour, il le montra ouvertement. Il restait toujours l'obstacle de *Plator* qui ne voulait pas céder un objet qu'il adorait. *Gentius*, fougueux dans ses volontés, ne balança pas à commettre un crime pour se rendre heureux: il fit périr son frère, et, par ce fratricide, il se vit tranquille possesseur de la couronne d'Illyrie et de la belle *Etula* qui fut forcée de passer dans les bras de l'assassin de son amant. Le coupable *Gentius* ne jouit pas long-tems du fruit de son crime: ayant eu l'imprudence de prendre le parti de *Persée*, Roi de Macédoine, contre les Romains, il n'eut pas le courage de le soutenir: la vue du Préteur *Anicius* le fit trembler; il se rendit lâchement, et fut conduit à Rome avec toute sa famille, pour y orner le triomphe du vainqueur. An de Rome 585.

EUDES.

Eudes, Duc d'Aquitaine, * était fils de *Bertrand*, aussi Duc d'Aquitaine, et frère puîné de *Saint Hubert.* * Il

ne voyait qu'avec des yeux très-jaloux la puissance et le crédit de *Charles Martel.* * Ce grand homme, fils de *Pépin d'Hérestal*, aïeul de *Charlemagne*, était véritablement Roi sous le titre de Maire du palais. * *Eudes*, dont toutes les démarches tendaient à faire croire qu'il voulait faire passer dans sa famille la couronne de *Clovis*, * prit le parti de *Chilperic II*; mais ayant été battu par *Charles Martel*, il ne lui remit le Roi entre les mains que sous la promesse qu'on lui fit de traiter ce Prince avec dignité. * Toujours guidé par son ambition, malgré le respect apparent qu'il montrait pour la famille royale, *Eudes* sentait bien qu'il ne pourrait parvenir à ses fins qu'en détruisant son heureux rival : aussi était-il bien décidé d'employer toutes ses forces contre lui ; mais le voisinage des Sarrasins qui le menaçaient à chaque instant, l'obligeait à se tenir sur ses gardes, et à ne pas dégarnir ses petits états. Dans cette situation, l'amour parut lui offrir les moyens qu'il cherchait.

Quelques disputes qui s'élevèrent entre les sujets d'*Eudes* et les Sarrasins, engagèrent le Duc à demander une entrevue à *Munuza*, Gouverneur de Cerdaigne. * Ce maure était dans les mêmes dispositions qu'*Eudes*; il supportait aussi impatiemment le joug des Gouverneurs d'Espagne et des Miramolins d'Asie, que le Duc d'Aquitaine souffrait celui de la monarchie française. *Eudes* avait soutenu *Chilpéric* contre *Charles Martel*, uniquement pour supplanter ce dernier. *Munuza* voulait se faire un état indépendant des provinces dont il était Gouverneur. Telles étaient les intentions d'*Eudes* et du Sarrasin, lorsqu'ils se virent... *

En discutant leurs intérêts, *Munuza* fit sentir au Duc qu'il pourrait disposer entièrement de lui, s'il voulait lui donner sa fille en mariage; * car son but principal était d'épouser la Princesse qu'il aimait avec passion. « L'amour » fut donc le grand principe de la révolte de *Munuza*. » *

La proposition seule d'un semblable mariage était révoltante sous tous les rapports. *Munuza* était un des hommes les plus laids qu'il y eut alors; sans naissance, mahométan, et connu par les persécutions qu'il avait fait éprouver aux chrétiens. * La fille d'*Eudes* était la personne la plus ac-

complie de son tems, d'une grande jeunesse, d'une beauté rare, et chrétienne; elle se nommait *Numérance.* * L'ambition du Duc d'Aquitaine le fit passer par-dessus toutes ces considérations: * l'intérêt d'état l'emporta sur la tendresse qu'il avait pour sa fille, sur la répugnance qu'elle témoigna pour une union si monstrueuse. * *Eudes* vit qu'en faisant une alliance aussi étroite avec *Munuza*, il garantissait ses états des incursions des Sarrasins, et pourrait employer toutes ses forces contre *Charles Martel.* Il accepta donc la proposition, mais il exigea que son gendre futur fit avec lui une alliance secrète contre les Sarrasins. *Munuza* ne balança pas un instant; croyant ne pas acheter trop cher, par cette trahison, une femme qu'il adorait; d'ailleurs les troubles qui étaient alors à Cordoue lui faisaient espérer que sa révolte aurait un heureux succès. Le traité fut conclu, et la fille d'*Eudes*, cette jeune et intéressante personne, malgré ses pleurs et son désespoir, fut sacrifiée à l'ambition de son père, et livrée au plus dégoûtant de tous les hommes, à un traitre enfin.

Munuza tint parole à son beau-père: il prit les armes contre les Sarrasins; mais le succès ne répondit pas à son courage. *Abdérame*, Gouverneur d'Espagne pour le Calife *Iskam*, battit *Munuza*, et le força de se renfermer dans Puycerdo: il en sortit ensuite secrètement avec son épouse, parce que la disette d'eau allait obliger les habitans de se rendre. On le poursuivit dans sa fuite, et pour ne pas tomber entre les mains de ceux qui le poursuivaient, et qui sûrement lui auraient fait souffrir de cruels supplices, il se précipita, dit-on, du haut d'une montagne. * D'autres prétendent qu'il fut pris, parce qu'il n'avait pas voulu se séparer de son épouse qui ne pouvait marcher aussi vite que lui, et, dans le premier mouvement de fureur, on le jetta dans un précipice, * après lui avoir coupé la tête qu'on porta à *Abdérame*: on lui présenta aussi sa femme; * ce Général fut ébloui de sa beauté; mais aussi sage que Scipion et Alexandre, il résista aux désirs qu'il sentit naître, et il en fit présent au Calife, dont elle s'attira l'amour.

« Destinée singulière, qui place une Princesse gasconne » dans le sérail du Souverain de Damas ! » *

Après cette victoire *Abdérame* instruit des conditions du traité fait entre *Munuza* et *Eudes*, conduisit son armée dans les états de ce dernier, et étendit ses ravages dans l'Angoumois, le Périgord, la Saintonge et le Poitou. Il menaçait la France entière, lorsque *Eudes*, qui venait de perdre une bataille près d'Arles, se vit forcé d'implorer le secours de *Charles Martel*, pour la perte duquel il avait fait des sacrifices aussi honteux et aussi déshonorans. Il y eut un grand combat, dans lequel *Abdérame* perdit la vie, ainsi que trois cent soixante-dix mille hommes de ses troupes, ce qui paraît une exagération un peu forte. Cette bataille se donna près de Tours, l'an 732.

* Bientôt *Charles* et *Eudes* rompirent une union, que le danger seul les avait obligé de former. Le Duc d'*Aquitaine* renouvella ses prétentions, et *Charles* le poursuivit avec tant de vigueur qu'il le força de fuir devant lui de place en place. Le chagrin que causa à *Eudes* la perte de toutes ses espérances le fit mourir. An 735. *

EULALIUS.

Eulalius, Seigneur auvergnat, avait épousé une femme nommée *Tetradie*, remarquable par sa beauté. *Didier*, Duc de Toulouse, eut occasion de la voir, et en devint amoureux. La déclaration qu'il lui fit de ses sentimens, eut autant et même plus de succès qu'il n'en attendait ; *Tetradie*, soit par légèreté, soit par ambition, abandonna son mari et se retira avec *Didier*. *Eulalius* fut obligé de dévorer cet affront dans le silence, parce qu'il ne pouvait se venger ; qu'il vivait dans un siècle où le déréglement des mœurs était public, et où la raison du plus fort était toujours la meilleure. Après la mort de *Didier*, qui fut tué en assiégant Carcassonne, *Tetradie* fut citée par son mari devant une assemblée d'Évêques : elle fut condamnée à lui rendre, outre ses propres biens, quatre

fois autant qu'elle en avait emporté de sa maison, et tous les enfans qu'elle avait eu de *Didier* furent déclarés bâtards. An 590.

EUNUQUE. (un)

Sir *Thomas Rawe*, anglais, fut envoyé en ambassade à la Cour du Grand Mogol, en 1616, pour faire un traité de commerce. Pendant son séjour dans la ville où l'Empereur faisait sa résidence, il arriva à la Cour un événement tragique. « On trouva un *Eunuque* couché avec une des femmes de la Sultane favorite. Il fut sur-le-champ poignardé par un de ses confrères, ce qui rendit publique cette singulière intrigue. Le corps du malheureux *Eunuque* fut jetté aux éléphans, et la femme qui n'avait dû goûter entre ses bras que l'ombre du plaisir, fut condamnée à demeurer trois jours et trois nuits enterrée jusqu'aux aisselles, sans aucune nourriture, et exposée à toute l'ardeur du soleil; mais à condition que, si elle n'en mourait pas, la faute serait pardonnée. » *

EUPHÉMIUS.

Sous l'empire de *Michel II*, dit *le Begue*, à Constantinople, la Sicile passa au pouvoir des Sarrasins par une aventure singulière. Un Officier des troupes de l'empire qui était en Sicile, et qui se nommait *Euphémius*, était devenu amoureux d'une religieuse, et lui avait inspiré la même passion. La difficulté de se donner des preuves de leur mutuelle tendresse irritait et augmentait les désirs; l'amour, pour se satisfaire, ne connait aucun obstacle: *Euphémius* enleva la religieuse; les frères de cette dernière portèrent leur plainte à Constantinople. Quoique l'Empereur *Michel* fût dans le même cas que celui dont on se plaignait, il envoya ordre au Gouverneur de la Sicile d'arrêter *Euphémius*, et de le punir. Cet ordre ayant été rendu public avant son exécution, le coupable qui était fort aimé des troupes, gagna une partie de ses camarades, et se trouva le plus fort, lorsqu'on voulut l'arrêter.

Ce commencement de révolte ne laissait à *Euphémius*, et à ceux qui avaient pris son parti, aucun espoir de pardon ; ils sentirent bien en même tems qu'ils n'avaient pas assez de force pour se soutenir. Dans cette extrémité *Euphémius* étant passé en Afrique, offrit à l'Émir de lui livrer la Sicile, à condition qu'il l'aiderait à se faire proclamer Empereur. L'offre était trop avantageuse pour être refusée: on donna à *Euphémius* une flotte garnie de troupes nombreuses, avec lesquelles il eut d'abord les plus grands succès ; presque toutes les villes de la Sicile le reçurent sans résistance, et le reconnurent pour Empereur. La ville de Syracuse seule fit quelques difficultés: le nouveau Prince y avait beaucoup d'intelligences, et il crut qu'il valait mieux entrer en négociation, que d'employer la force ; deux des principaux de la ville sortirent pour traiter avec lui: en l'abordant, ils le saluèrent Empereur ; mais comme il s'avançait pour les embrasser, l'un des deux lui coupa la tête d'un coup de sabre. Cette mort, en mettant fin à la révolte, ne sauva pas la Sicile ; les Sarrasins, qui étaient les plus forts, s'emparèrent de toute l'île, sans trouver beaucoup de résistance, * et en demeurèrent possesseurs pendant plus de deux cent dix ans. * Ils étendirent même leurs conquêtes jusques dans le continent de l'Italie. An 825.

* L'Empereur *Michel* mourut l'année suivante des excès de la table et de la débauche, laissant pour successeur son fils *Théophile*. On vient de dire qu'il était dans le même cas qu'*Euphémius* ; en effet il était encore marié avec *Thécla*, dont il avait eu *Théophile*, déjà déclaré Auguste, lorsqu'il devint éperdument amoureux d'*Euphrosine*, fille de *Constantin VI*, dit *Porphyrogénète*, et qui était religieuse. La mort de *Thécla* le débarrassa du premier obstacle, et il écarta le second par la faiblesse des Sénateurs, qui le prièrent de se remarier, et par la complaisance d'*Euphrosine*, qui se prêta facilement à cet arrangement incestueux. « Ce fut, dit un historien, ce qui causa la perte » de la Sicile ; parce que *Euphémius* se crut autorisé par » l'exemple du Prince. » *

EURIPIDE.

EURIPIDE, Poëte tragique, a laissé une réputation qui ne s'effacera jamais. Il fut le contemporain et le rival de *Sophocle*, et c'étaient deux champions dignes de se disputer la victoire. On trouve dans les tragédies d'*Euripide* beaucoup de traits malins lancés contre le beau sexe; il mérita même par là le titre fâcheux d'ennemi des femmes. On soupçonne qu'il avait ses raisons pour traiter si mal cette belle partie du genre humain : les uns croient que son humeur austère et indifférente le rendait ennemi des femmes; d'autres soutiennent, et avec plus de raison, que ce fameux poëte cherchait à se venger de ce que les femmes lui avaient fait souffrir. En effet, en ayant épousé une, nommée *Chærine*, il fut obligé de la répudier, à cause de son inconduite.

Ce premier malheur ne corrigea point *Euripide*; il voulut encore hasarder l'aventure, en prenant une seconde femme. Ce nouveau lien fut au moins aussi malheureux que le premier : *Euripide* fut convaincu par ses propres yeux de son mauvais sort; car on prétend qu'il trouva un de ses comédiens occupant sa place dans son lit. Cette aventure fit de l'éclat; les poëtes comiques s'égayèrent aux dépens du malheureux mari, ce qui lui fit quitter Athènes.

* Ce poëte aimait véritablement les femmes, malgré ses satyres contre elles. On en peut juger par la réponse que fit *Sophocle* à ceux qui disaient qu'*Euripide* haïssait beaucoup les femmes : *dans les tragédies*, répondit *Sophocle*, *j'en conviens; mais au lit, il les aime passionnément.* *

Il resterait à savoir, mais *Euripide* seul aurait pu nous l'apprendre, si ses succès dans ses pièces de théâtre l'emportaient sur ses chagrins domestiques, ou seulement les balançaient. C'eut été alors la compensation des biens et des maux dans cette vie.

* *Euripide*, qui s'était retiré à la Cour d'*Archélaus*, Roi de Macédoine, y périt d'une manière bien cruelle.

Les chiens du Prince l'ayant rencontré dans un endroit écarté, le déchirèrent en pièces. Il était âgé de soixante-quinze ans, d'autres ne lui en donnent que soixante-treize. Il avait, dit-on, composé quatre-vingt-douze tragédies, dont il ne nous en reste que vingt, qui ont été traduites par le père *Brumoy*, jésuite. *Euripide* était né à Salamine, environ l'an 480 avant Jésus-Christ. La nature l'avait favorisé en tout : sa taille était grande, ses traits étaient beaux, et sa physionomie sérieuse et prononcée annonçait son génie. *

* FALDONI.

Un maître en fait d'armes, nommé *Faldoni*, connu pour honnête homme, italien et jaloux, était amoureux de la fille d'une hôtesse de Lyon, et était payé du plus tendre retour. Il la demanda en mariage à ses parens qui la lui refusèrent, parce qu'il venait de recevoir un coup de fleuret à la gorge, et était condamné par toute la Faculté à ne pouvoir pas vivre au-delà d'un mois. *Faldoni* désespéré de ce refus, et encore plus de penser que sa maîtresse passerait dans les bras d'un autre, lui persuada de se donner la mort dans le même moment où il se tuerait lui-même. Pour être bien assuré que ce projet aurait son entier effet, il arrangea deux pistolets, dont les détentes de l'un et de l'autre tenaient à des rubans couleur de rose. La fille tourne le bout d'un de ces pistolets contre son front, *Faldoni* applique l'autre sur son cœur ; étant tous deux au pied d'un autel, dans une chapelle domestique à Irigny, l'amant tire la ficelle, les détentes partent ensemble, et les deux amans arrivent dans le même moment en l'autre monde.

On trouve cette aventure tragique augmentée, embellie et romantisée dans un petit ouvrage en deux volumes, intitulé : *Lettres de deux Amans, habitans de Lyon*, et imprimé en 1788. On y dit que le père de la demoiselle se nommait M. de *Saint-Cyran*, homme infatué de sa noblesse, qui préférant ses préjugés au bonheur de sa fille, dont il connaissait le tendre attachement pour *Faldoni*, voulait la marier à un noble sans mœurs et perdu de dé-

bauche. Cet acte d'autorité réduisit les deux amans au désespoir, et ils se donnèrent la mort. L'auteur fait répondre ainsi la demoiselle, qu'il nomme *Thérèse*, à une lettre dans laquelle son amant lui mande qu'il veut finir sa vie; qu'il va l'attendre, et qu'il est sûr de la revoir:

« Vous croyez donc, lui dit-elle, que nous nous reverrons dans cet abîme obscur et terrible?..... Eh bien, mon ami, venez, et nous mourrons ensemble: comment pourrai-je consentir à vous laisser aller seul, moi qui ne chérissais la vie que pour vous? Hélas! tu sais que j'aurais voulu l'employer à faire ton bonheur. O mon bien aimé! viens, je t'attends, et je suis prête à te suivre. Avec toi je consens d'être à jamais malheureuse ou fortunée; que m'importe mon sort, dès que je partagerai le tien? Pourrions-nous être ailleurs plus misérables que nous le sommes? Si nous souffrons, du moins nous ne nous quitterons plus. Mais pensez-y mûrement: je n'examine point si nous commettons un crime; si ce crime outrage la nature et les lois; s'il nous expose à d'éternelles douleurs; suis-je en état de rien voir? Ma faible raison m'a quittée; elle me quitta quand j'ouvris mon cœur à l'amour. Il me restait encore un peu de sens et de lumière; mais les maux ont achevé de me l'ôter. Je ne vois plus qu'un père menaçant, et l'affreuse union qu'il me destine, et vous, mon ami, et l'excès de votre infortune, et la foi que je vous ai promise: toutes ces idées me jettent dans la fièvre du délire. Comment échapper à mon sort? Si j'étais seule malheureuse! mais l'être avec vous; mais ajouter le parjure à ma misère! je ne pourrais y survivre; je mourrais plus tard, et nous ne serions plus ensemble. Qu'est-ce que dix ou vingt ans sur ma tête? Ils sont courts pour le bonheur; mais qu'ils seraient longs pour la peine. O mon ami! j'ai toujours regretté de ne pouvoir m'unir à toi. De quel amour j'aurais payé le tien! Dans quelle harmonie céleste auraient coulé nos jours! Non, tant de félicité nous aurait fait goûter sur la terre la condition des anges, et nous ne devions pas l'espérer. Qu'ils vivent donc ces hommes cruels dont nous sommes les victimes! qu'ils

vivent, et puissent-ils jouir de tous les biens qu'ils nous ravissent ! ce sont les vœux que je fais en les quittant. Puisse ce Dieu de bonté, que nous offensons peut-être, avoir pitié de nous ! je le conjure de nous faire grâce ; je lui demande à genoux de laisser arriver jusqu'à mes lèvres ce calice d'amertume qu'il a bu lui-même, et de pardonner à la fragilité humaine de rejetter loin d'elle un fardeau qui l'accable. Adieu, mon ami,.... adieu ! je vous reverrai donc une dernière fois !..... ce sera dimanche. Mon père est absent ; mais il va revenir, et l'occasion ne pourrait plus s'offrir ; venez à huit heures à la messe de la chapelle : ayez soin de vous déguiser pour n'être pas reconnu, et de vous cacher dans la foule des villageois : je serai dans la tribune ; je laisserai sortir tout le monde, j'éloignerai nos gens ; et alors....... O, mon cher *Faldoni* !..... songez à cette séparation redoutable qu'un avenir plus affreux peut suivre encore. O mon Dieu ! si nous ne devions plus nous voir ; si un silence éternel, une nuit immense allait nous envelopper sans retour ; si l'adieu que je te dirai, en recevant de toi le coup de la mort..... était le dernier !..... Cette pensée me glace d'effroi.... allons, soutenons notre courage. Ils nous verront les barbares qui nous persécutent ; ils nous verront frappés l'un par l'autre ; ils verront les ruisseaux de notre sang couler et se confondre ; ils gémiront d'en avoir été la cause, et le remords les saisira. »

Jean-Jacques Rousseau fit l'épitaphe suivante pour ces deux infortunés amans :

Ci gissent deux amans : l'un pour l'autre ils vécurent ;
L'un pour l'autre ils sont morts, et les lois en murmurent.
La simple piété n'y trouve qu'un forfait ;
Le sentiment admire, et la raison se tait.

Voltaire qui rapporte cette tragique aventure, et à peu près de la même manière, cite une autre épitaphe faite pour ces deux amans :

A votre sang mêlons nos pleurs :
Attendrissons-nous d'âge en âge

Sur vos amours et vos malheurs ;
Mais admirons votre courage.

An 1770.*

FARE. (M. de la).

CHARLES AUGUSTE, Marquis *de la Fare*, naquit au château de Valgorge dans le Vivarais, en 1644. Il fut Capitaine des gardes de *Monsieur*, frère de *Louis XIV*, et mourut en 1712, âgé de soixante-huit ans. Ce Seigneur s'est fait connaître par quelques poésies agréables, et ce fut l'amour qui lui découvrit son talent dans un âge déjà avancé.

Il était amoureux de la belle dame de *Caylus*, et ce fut pour elle qu'il fit les premiers vers, peut-être les plus délicats qui soient sortis de sa plume ; il était alors âgé de soixante ans.

M'abandonnant un jour à la tristesse,
Sans espérance et même sans désirs,
Je regrettais les sensibles plaisirs
Dont la douceur enchanta ma jeunesse.
« Sont-ils perdus, disais-je, sans retour ?
» Et n'es-tu pas, (*a*) cruel Amour,
« Toi que j'ai fait, dès mon enfance,
» Le maître de mes plus beaux jours,
» D'en laisser terminer le cours
« A l'ennuyeuse indifférence ? »
Alors j'aperçus dans les airs
L'enfant, maître de l'univers,
Qui, plein d'une joie inhumaine,
Me dit, en souriant : Tyrcis, ne te plains plus,
Je vais mettre fin à ta peine,
Je te promets un regard de *Caylus*.

* Le Marquis *de la Fare* était amoureux de madame de *La Sablière*. Cette liaison qui faisait leur bonheur, fut rompue. Madame de *Sévigné* raconte cette anecdote d'une manière si plaisante, que je crois faire plaisir au lecteur en copiant la lettre que cette dame écrivit à sa fille.

(*a*) * J'observerai qu'on trouve ces vers dans les œuvres de *Vergier*, comme appartenans à ce poëte.

« Vous me demandez, ma fille, ce qui a fait cette solution de continuité entre *la Fare* et madame de *La Sablière*, c'est la Bassette. L'eussiez-vous cru? C'est sous ce nom que l'infidélité s'est déclarée; c'est pour cette prostituée de Bassette, qu'il a quitté cette religieuse adoration. Le moment était venu que cette passion devait cesser, et passer même à un autre objet. Croirait-on que ce fut un chemin pour le salut de quelqu'un que la Bassette? Ah! c'est bien dit: il y a cinq cent mille routes qui nous y mènent. Madame de *La Sablière* regarda d'abord cette distraction, cette désertion; elle examina les mauvaises excuses, les raisons peu sincères, les prétextes, les justifications embarrassées, les conversations peu naturelles, les impatiences de sortir de chez elle, les voyages à Saint-Germain, où il jouait les ennuis, les ne savoir plus que dire. Enfin quand elle eut bien observé cette éclipse qui se faisait, et le corps étranger qui cachait peu à peu tout cet amour si brillant, elle prend sa résolution. Je ne sais ce qu'elle lui a coûté; mais enfin, sans querelle, sans reproches, sans éclat; sans le chasser, sans éclaircissemens, sans vouloir le confondre, elle s'est éclipsée elle-même, et sans avoir quitté sa maison où elle retourne encore quelquefois. Sans avoir dit qu'elle renonçait à tout, elle se trouve si bien aux incurables, qu'elle y passe quasi toute sa vie, sentant avec plaisir que son mal n'est pas comme celui des malades qu'elle sert. Les supérieurs de cette maison sont charmés de son esprit, elle les gouverne tous: ses amis vont la voir; elle est toujours de très-bonne compagnie. *La Fare* joue à la Bassette. Voilà la fin de cette grande affaire qui attirait l'attention de tout le monde; voilà la route que Dieu avait marquée à cette jolie femme: elle n'a point dit les bras croisés: *J'attends la grâce.* Mon Dieu, que ce discours me fatigue! et, mort de ma vie, la grâce saura bien vous préparer les chemins, les tours, les détours, les Bassettes, les laideurs, l'orgueil, les chagrins, les malheurs, les grandeurs: tout sert, tout est mis en œuvre par ce grand ouvrier qui fait toujours infailliblement tout ce qu'il lui plaît. »

On a de M. *de la Fare* des mémoires et réflexions sur les principaux événemens du règne de *Louis XIV*, écrits avec un grand air de liberté et de sincérité. *

* FARE. (M. de la)

On sait que *Philippe d'Orléans*, Régent de France après la mort de *Louis XIV*, se livrait sans pudeur et sans ménagement à la débauche la plus scandaleuse. Dans le nombre de ceux qu'il admettait à ses orgies, on connaît le Marquis *de la Fare*, vraisemblablement fils de celui dont on vient de parler dans l'article précédent. Il était jeune et aimable, puisqu'il sut captiver le cœur de la Princesse de *Conti*. A la suite d'une partie de débauche avec le Régent, il arriva au Marquis *de la Fare* une aventure incroyable, si elle n'était attestée par des auteurs dignes de foi, et qui étaient en même-tems acteurs dans cette partie.

Le Régent soupait chez la Duchesse de *Berry*, sa fille, avec mesdames *Daverne*, *de Parabère*, *de Gesvres* et *Dudéfant*. Les hommes étaient le Marquis *de la Fare*, *Rioms*, amant de la Duchesse de *Berry*, *Fargis* et le Duc de *Richelieu*. C'est ce dernier qui va raconter l'aventure dont il s'agit, et je ne changerai rien à son récit.

« Après le jeu, on se mit à table, et M. le Régent décida qu'il fallait griser les dames, pour connaître leur caractère dans le vin : la partie fut acceptée, et nous nous trouvâmes tous la tête échauffée. Le Régent encore plus étourdi par le vin que les autres, chanta des chansons plus que gaies, et les accompagnait de gestes encore plus expressifs pour les dames : chacun suivit son exemple. *La Fare* nous proposa de montrer une lanterne magique de sa composition. On prépara l'appartement, et il nous fit passer en revue une partie des gravures de l'Arétin, sur lesquelles il avait fait des couplets analogues. Pendant l'obscurité nécessaire pour ce spectacle, chacun s'était emparé d'une femme........

» Ce fut en sortant de ce souper qu'il arriva à M. le Régent une aventure singulière qui prouve à quel point il avait perdu la raison. Il était dans son carrosse avec *la Fare*

et *Fargis* : on garda quelque tems le silence, *Fargis* et *la Fare*, par respect, croyant le Régent endormi; mais bientôt il rompit ce silence, en s'adressant à *la Fare* : *Mon ami*, lui dit-il, *je te prie de me faire un plaisir*, à quoi l'autre répondit qu'il était prêt d'obéir..... *Il s'agit, mon ami, de ne pas me refuser.... Je veux que tu me coupes la main droite.....* *La Fare* crut qu'il plaisantait; mais le Régent ayant insisté, il répliqua qu'il ne lui obéirait certainement pas, et lui demanda ce qui le portait à prendre une résolution si étrange. Le Régent, plein de vin, lui répondit : *Comment, tu ne sens pas la puanteur qui sort de ma main, et qu'elle a contractée en caressant les femmes avec qui nous étions ? Je n'ai pu l'ôter, en me lavant même avec des odeurs, et ce mélange a produit un goût si pestilentiel, qu'il me fait un mal de tête horrible : je ne veux pas le souffrir davantage ; coupes-moi la main.* En même-tems il la porta au nez de *la Fare*, qui assura qu'il ne sentait rien. Ils se disputèrent tous deux, le Régent persistant dans la résolution qu'il lui coupât la main, et l'autre dans ses refus. Heureusement pour *la Fare* qu'ils arrivèrent, dans cet intervalle, au palais-royal, où le Régent, accablé de sommeil, oublia dans son lit la ridicule demande qu'il avait faite.

» *La Fare* encore tout étourdi de ce qui venait de lui arriver avec le Régent, aussi pris de vin que lui, eut l'imprudence de raconter cette aventure à *Turgi*. Elle vint aux oreilles de madame *de Parabère* qui reprocha au Régent l'état où il s'était mis. En vain madame *de Gesvres* lui remontra qu'elle devait ménager un amant qui devait être le maître de sa fortune, rien ne put l'arrêter. Les invectives continuèrent, sans doute comme ayant été du nombre de celles que le Régent avait accusées d'avoir répandu sur sa main une odeur aussi infecte. Il voulut connaître l'auteur d'un pareil propos, *la Fare* fut nommé ; il arriva, et le Régent, encore furieux, lui dit que s'il n'était pas aussi bon, il le ferait jetter par les fenêtres. *La Fare*, à genoux, lui demanda pardon, et dit pour excuse, qu'étant encore plus pris de vin que son Altesse Royale, il avait trouvé

son imagination de se faire couper le poignet si singulière, qu'il n'avait pu se dispenser d'en parler.

» Le Régent, toujours en colère, lui tourna le dos, et *la Fare* en fut si saisi que, disposé sans doute à une maladie par les fréquens excès auxquels il se livrait, il eut une fièvre très-violente, dont *Chirac* le tira par nombre de saignées et le fréquent usage de l'émétique. Cette maladie alarma les amis de *la Fare*, et sur-tout la jeune Princesse de *Conti* qui en était amoureuse. Le Régent, qui était bon, lui fit quelques visites, pour lui témoigner qu'il le remettait dans ses bonnes grâces, et elles hâtèrent sa convalescence. » An 1720.

Le Marquis *de la Fare* était gendre de *Paparel*, Trésorier de la gendarmerie, condamné à mort par la chambre de justice, et dont les biens furent confisqués au profit du Roi. Le Marquis eut la dureté de se faire adjuger les biens de son beau-père, de les dissiper en prodigalités et en débauches, sans vouloir adoucir le sort de *Paparel* dont, à la vérité, la peine fut commuée, mais qui fut réduit à la mendicité.*

*FARNÈSE. (Pierre Louis)

Pierre Louis Farnèse, qui fut le premier Duc de Parme et de Plaisance, était le fils naturel du Cardinal *Alexandre Farnèse*, qui devint Pape sous le nom de *Paul III*. Lorsqu'il fut monté sur le trône papal, il créa Prince son fils, le déclara Duc de Castro et de Camerino, ensuite Duc de Parme et de Plaisance. « Il n'était pas rare, dit un historien, » que des personnes obligées au célibat par la coutume et les » lois introduites dans l'église romaine, eussent et élevassent publiquement des enfans nés d'une union naturelle, » autorisée par les seules sûretés de la conscience. *Innocent VIII* et *Alexandre VI*, qui avaient régné depuis » peu, avaient donné l'exemple à *Paul III*. C'est pourquoi » celui-ci ne fit point un mystère qu'il eût des enfans, » et il leur procura ouvertement tous les avantages qu'il » put, dans le pouvoir souverain auquel il était élevé. »

Malheureusement *Pierre Louis Farnèse* ne se rendit pas

digne des places éminentes que lui procura son père. L'orgueil qui s'empara de lui, le fit haïr des peuples soumis à sa puissance, et qui avaient d'autant plus besoin d'être ménagés et traités avec douceur, qu'ils avaient joui pendant long-tems de la liberté. Mais le vice qu'on reprochait plus vivement au nouveau Duc, était l'incontinence. Son penchant pour les femmes était si violent, que celles qui avaient le malheur de lui plaire, étaient forcées de céder à ses désirs, ou d'éprouver les plus indignes traitemens.

Sa résidence ordinaire était à Plaisance où il avait fait bâtir un château. C'était là que ses vils satellites lui amenaient, de gré ou de force, les victimes de sa brutalité. Jamais il n'avait connu les douceurs de l'amour, ni cette gradation de plaisirs qui conduit insensiblement et si agréablement à la jouissance, et la rend beaucoup plus intéressante. Il n'avait jamais employé d'autres armes, pour subjuguer la beauté, que celles de la violence. Les larmes des victimes qu'on mettait dans ses bras, ne faisaient aucune impression sur son cœur, et ne l'empêchaient pas d'arracher des faveurs qu'il ne voulait pas se donner la peine de mériter. Une conduite aussi révoltante excitait des plaintes générales, sur-tout parmi la noblesse qu'il ne ménageait pas plus que le peuple.

Quatre gentilshommes, *Pallavicini*, *Landi*, *Anguisciola* et *Confalioneri*, dont les femmes ou les parentes avaient été déshonorées par le Duc, conspirèrent contre sa vie. Leur projet ne fut pas assez secret pour ne pas exciter les soupçons de *Farnèse* : il eut l'imprudence de laisser échapper quelques mots qui annonçaient sa colère ; les conjurés, qui en furent instruits, trouvèrent le moyen de s'introduire dans l'appartement du Duc, et le poignardèrent. Pour se mettre à l'abri de la vengeance papale, ils se mirent sous la protection du Gouverneur de Milan qui s'empara de Plaisance pour l'Empereur *Charles-Quint*.

Pierre-Louis Farnèse laissait un fils, nommé *Octavio Farnèse*, qui avait épousé *Marguerite*, fille naturelle de l'Empereur, et veuve d'*Alexandre de Médicis*, premier Duc de Florence. Ce titre et les instances de *Paul III* ne

purent engager *Charles-Quint* à rendre Plaisance à *Octavio*, qui n'obtint le duché de Parme que sous le pontificat de *Jules III*, en 1547. Il fut père d'*Alexandre Farnèse* si connu dans l'histoire. *

* FARNÈSE. (Le Cardinal)

Une veuve romaine n'avait pour tout bien qu'une fille unique, âgée de quinze ans, et pourvue de tous les agrémens de la beauté. Elle gardait ce trésor avec soin, et comme elle connaissait la corruption des mœurs qui régnait à Rome, elle faisait sentir souvent et amicalement à sa fille que le premier de tous les biens est la vertu; que l'innocence, une fois perdue, ne se recouvre plus; et que les hommes qui attaquent sans cesse et de tant de manières la vertu d'une jeune personne, la méprisent ordinairement et l'abandonnent, lorsqu'ils sont parvenus à la séduire. C'était en se fortifiant par les leçons de la sagesse que cette veuve, pauvre et vertueuse, accoutumait sa fille à se roidir contre l'infortune, à savoir se passer de peu, et à se procurer ce peu par le travail de ses mains. Malheureusement ce travail ne suffit pas pour payer une dette qui arrivait tous les ans, et qui était due sur la maison qu'occupait la veuve.

Le créancier, qui était riche, pouvait facilement accorder quelques délais à une femme respectable par sa misère et par sa conduite; vraisemblablement il l'eût fait, si l'amour, ou plutôt le libertinage n'eût corrompu son cœur. Voulant examiner par lui-même l'état de sa débitrice, il passa chez elle, et, en lui rappellant que le terme de sa dette était échu, il aperçut la jeune personne dont la beauté, la modestie, la candeur et l'innocence faisaient la principale parure. Formant aussitôt l'infâme projet de profiter de la circonstance, il insista plus vivement, et même avec dureté, sur le besoin qu'il avait d'être promptement payé, et se retira en menaçant la veuve de faire vendre ses meubles, si, dans un court délai qu'il lui fixa, elle ne s'acquittait envers lui.

Qu'on juge de l'étonnement et de l'affliction de ces deux infortunées. Sans ressource, sans moyens, elles ne voyaient par-tout que l'impossibilité de payer, et, par une suite nécessaire, la vente de leur médiocre mobilier, enfin la misère la plus effroyable. Après avoir déploré leur sort et versé beaucoup de larmes, la mère résolut d'aller trouver son créancier, espérant encore pouvoir l'adoucir, ou au moins obtenir un délai plus long, pendant lequel elle et sa fille travailleraient jour et nuit, pour pouvoir amasser la somme qu'elles devaient.

La triste veuve se présente chez l'homme dur de qui son sort dépendait. Elle lui fait la peinture de sa situation, lui représente avec cette éloquence que l'affliction rend si touchante les obligations qu'elle lui aura, la reconnaissance dont elle sera pénétrée, s'il veut bien attendre encore quelque tems, et ne pas la mettre dans le cas de s'abandonner au désespoir. Le créancier parut touché de l'infortune de cette femme intéressante. *Mais*, lui dit-il, *vous avez une ressource à laquelle vous ne pensez sûrement pas : vous avez une fille charmante ; vous l'enfouissez dans une solitude qui ne convient point à ses appas ; elle pourrait facilement, et sans se donner beaucoup de peine, acquitter ce que vous me devez ; j'ajouterai même quelques secours qui rendront moins dure votre situation : réfléchissez sur ce que je vous propose.*

Etonnée et confondue d'entendre de semblables propos, l'infortunée veuve n'eut pas la force de répondre ; la douleur et l'indignation l'étouffaient. Elle se retire, et va verser dans le sein de sa fille des larmes bien amères. Cependant, comme des pleurs ne la tiraient pas d'embarras, il fallut s'occuper à trouver d'autres moyens pour éviter le danger qui la menaçait. Elle avait entendu parler de la générosité du Cardinal *Farnèse*, qui se plaisait à secourir les malheureux, et qui, chaque semaine, admettait avec bonté ceux qui étaient dans le cas d'implorer son assistance. Elle savait bien, sans doute, que la pourpre romaine suivait souvent dans la pratique une morale un peu relâchée, et qu'il y avait bien quelque danger de présenter à un Cardinal une

fille intéressante par sa beauté et par quinze ans; mais la situation de cette veuve était si désespérée, qu'il fallait bien risquer quelque chose pour en sortir; d'ailleurs, malgré ce qui venait de lui arriver, elle croyait encore à la vertu, et, heureusement pour elle, elle ne se trompa pas.

Accompagnée de sa fille, elle se présente à l'audience du Prélat avec une foule de demandeurs. La modestie qui accompagnait sa démarche la fit remarquer par ce Cardinal qui lui demanda avec douceur en quoi il pouvait lui être utile. *Monseigneur*, dit la veuve en rougissant et en pleurant, *je dois cinq écus de rente pour ma maison, et mon malheur est si grand, que je n'ai, pour les payer, qu'un moyen qui me navrerait le cœur: mon hôte me force d'avoir recours à ce moyen, c'est-à-dire, de lui prostituer cette fille qui est mon unique, que j'ai élevée jusqu'ici à la vertu avec beaucoup de soin, et à qui j'ai inspiré de l'horreur pour un crime si odieux. Ce que je demande à Votre Éminence, est qu'elle interpose son autorité sacrée, et nous mette à couvert de la violence de ce barbare, jusqu'à ce que nous ayons gagné, par un honnête travail, de quoi le satisfaire.*

« Le Cardinal admirant la vertu et l'innocente modestie de cette femme, la pria de prendre courage; puis il écrivit incontinent un billet qu'il donna à la veuve, et lui dit: *Portez ce papier à mon maître-d'hôtel qui vous donnera cinq écus pour payer votre rente.*

» La pauvre veuve ravie de joie, fit mille remercîmens au Cardinal, et alla droit au maître-d'hôtel à qui elle remit le billet. Il ne l'eut pas plutôt lu, qu'il lui compta cinquante écus. Elle en fut surprise; et croyant que c'était un artifice du maître-d'hôtel qui voulait éprouver son honnêteté, elle n'en voulut prendre que cinq, disant qu'elle n'en avait pas demandé davantage à Son Éminence, et qu'elle était assurée que c'était une équivoque.

» Le maître-d'hôtel, de son côté, ne doutant point de l'ordre de son maître, voulait absolument l'exécuter; mais tout ce qu'il put faire fut inutile, et il n'y eut pas moyen de lui faire prendre au-delà de cinq écus. Pour finir la dispute, il lui offrit de retourner avec elle vers le Cardinal

qui déciderait la chose. Etant donc venus au Prélat, et l'ayant pleinement instruit du fait : *Il est vrai*, dit-il, *je me suis trompé en écrivant cinquante écus ; donnez-moi le billet pour le réformer.* Il en fit un autre, et dit à la femme en le lui donnant : *Tant de candeur et de vertu mérite récompense :* je te donne cinq cents écus ; si tu peux en épargner quelque chose, gardes-le pour marier ta fille. » An 1600.*

* FARNÈSE. (Alexandre)

ODOARD FARNÈSE I.er, Duc de Parme et de Plaisance, laissa, à sa mort, deux fils, *Rainuce II* et *Alexandre*. Le premier lui succéda, et ce fut lui qui perdit le duché de Castro que le Pape jugea à propos d'incamérer, comme on peut le voir à l'article *Castro*. Son frère *Alexandre* fut Gouverneur des Pays-Bas pour le Roi d'Espagne, puis Général des Vénitiens, et Grand d'Espagne. Il avait eu d'une maîtresse un fils naturel qu'on nomma *Dom Alexandre*, et qui fut envoyé à la Cour de son oncle *Rainuce II*, où on l'élevait d'une manière convenable à la qualité de son père. Lorsque *Rainuce* maria son fils *Odoard II* avec la Princesse *Dorothée-Sophie de Newbourg*, le jeune *Alexandre* se fit remarquer par les agrémens de sa figure ; il fit sur-tout une vive impression sur une Comtesse de Parme, d'une famille infiniment illustre. Le jeune Prince s'aperçut facilement de son triomphe, et il sut en profiter. La Dame, quoique mariée, fut enchantée de sa conquête, elle n'apporta aucune précaution, aucune prudence dans cette intrigue, de manière qu'elle fut bientôt connue de toute la Cour et de toute la ville.

Rainuce, qui en fut informé, et qui était extrêmement délicat sur cette matière, fit sentir à son neveu combien il était indécent et dangereux de déshonorer publiquement un Seigneur de sa Cour, et il lui défendit de voir davantage la Comtesse. Cette défense n'ayant servi qu'à rendre les amans un peu plus prudens, et le scandale étant toujours le même, le Duc traita sévèrement son neveu, et le menaça, s'il persévérait, de le priver de tout commerce avec

le sexe. Il ordonna en même temsque, lorsque la Comtesse irait au spectacle, elle serait placée dans une loge vis-à-vis de la sienne, afin qu'*Alexandre* ne pût profiter de cette occasion pour lui parler.

L'expérience journalière apprend que toutes les défenses, toutes les précautions deviennent inutiles contre les ruses de l'amour. *Alexandre* et la Comtesse trouvèrent toujours les moyens et les occasions de se voir; cependant impatientés de la contrainte qui les empêchait de se livrer à la fougue de leurs désirs, ils résolurent de se retirer à Naples, où ils pourraient jouir en liberté de leur amour. Pour exécuter ce projet, le jeune Prince se rend dans une maison de campagne de son amante, déguisé en postillon, et feignant d'être envoyé de la part du mari qui était à Parme, il fait monter en voiture la Comtesse, et il prend la route de Naples. Deux jours s'écoulèrent avant qu'on ne fût instruit de leur fuite. Le Duc *Rainuce* furieux contre son neveu, envoya des exprès à tous les Gouverneurs des principales villes de la Lombardie et de la Romagne, par où les amans fugitifs devaient probablement passer, avec leur signalement, et ordre de les arrêter. Ils furent pris à Aneduc, d'où on les fit conduire à Parme, sous l'escorte des gardes du Duc. A leur arrivée, *Dom Alexandre* fut condamné à une prison perpétuelle, et la Comtesse à passer le reste de ses jours dans un cloître. An 1690. *

FAUSTA.

FAUSTA, ou *Faustine*, femme de l'Empereur *Constantin le Grand*, était fille de *Maximin Hercule*, et sœur de *Maxence*. Ayant eu le malheur de concevoir une passion criminelle pour *Crispus*, fils de *Constantin* et d'une autre femme nommée *Minervine*, elle eut l'imprudence de faire connaître ses désirs à ce jeune Prince. Semblable à *Hyppolite*, *Crispus* résista courageusement. Il est rare que la fureur ne remplace pas l'amour dans le cœur d'une femme qui a fait des démarches honteuses et inutiles pour satisfaire ses désirs. *Fausta* n'ayant pu séduire *Crispus*, résolut

de le perdre ; elle l'accusa d'avoir attenté à son honneur. Jusqu'à ce moment, *Crispus*, déjà *César* depuis long-tems, s'était conduit de manière à mériter l'estime et l'amitié de l'Empereur son père, compagnon de ses victoires, il était adoré du peuple et des soldats. Mais pour se justifier du crime affreux dont on l'accusait, il n'avait que ses larmes et son innocence. D'un autre côté, il était difficile de se persuader que l'Impératrice en imposât dans une matière aussi grave. Le cas était embarrassant, et l'on doit croire que *Constantin* éprouva de grands combats dans son cœur. Sa faiblesse pour *Fausta* l'emporta; *Crispus*, * après avoir été d'abord relégué à Pola en Istrie, * fut mis à mort par le fer ou par le poison.

Peu de tems après la vérité fut reconnue, * par les soins d'*Hélène*, mère de *Constantin*. « Ce Prince accablé de re- » mords, passa quarante jours entiers, sans faire usage » du bain, sans prendre de repos. Il ne trouva d'autre » consolation que de signaler son repentir par une statue » d'argent qu'il fit dresser à son fils. La tête était d'or; sur » le front étaient gravés ces mots: *C'est mon fils injuste-* » *ment condamné.* » *

* FAVART.

Charles-Simon Favart, auteur et acteur comique, avait épousé *Benoîte-Justine de Roncerey*, connue sous le nom de *Chantilly*. Le Maréchal de *Saxe* leur donna la direction de la troupe des comédiens qui suivaient l'armée. « Il devint éperdu de madame *Favart* qui, par contrariété, redoubla d'amour pour son mari, et prit le Maréchal dans la plus grande aversion. Elle se déroba et vint à Paris, où elle débuta sur le théâtre italien, dans le Ballet des Savoyards ; elle attira toute la France. Le Maréchal piqué de la manière dont elle l'avait traité, la fit enlever, et la menaça de faire périr *Favart*, si elle ne se rendait pas. Elle fut effrayée, et, par amour pour son mari, elle lui fut infidelle. Le pauvre *Favart* désespéré, craignant les menaces continuelles du Général, se cacha dans une

espèce de souterrain où il gagna le scorbut, et ne vécut que du talent qu'il avait de peindre des éventails à la lumière. Après la mort du Maréchal de *Saxe*, madame *Favart* rentra avec son mari à la comédie italienne. »

Il paraît que *Favart* s'accoutuma enfin, comme tant d'autres, aux infidélités de sa femme. On l'a vu vivre dans la plus belle union avec l'abbé de *Voisenon*, qui passait pour être l'amant heureux de madame *Favart*, et qui, dit-on, contribua, avec ce couple aimable, à faire la jolie pièce d'*Annete* et *Lubin*, et plusieurs autres.

« Lorsque le Maréchal de *Saxe* était à la tête des armées, et la veille de la bataille de *Raucoux*, où le Prince *Charles* fut complètement battu, madame *Favart*, alors maîtresse du Maréchal, après le spectacle, fait son annonce, et dit : *Messieurs, demain relâche, à cause de la bataille; après demain, nous aurons l'honneur de vous donner*, etc. Ce propos, gasconnade dans un autre tems, n'était propre, en cette occasion, qu'à marquer la confiance des troupes dans leur chef, et la certitude de la victoire. » An 1740. *

FAVAS.

JEAN FAVAS, dont la réputation devint si grande dans le parti huguenot, était encore catholique, lorsqu'il résolut de procurer à un de ses parens, nommé *Gasque*, une femme fort belle, et unique héritière d'une personne de Bazas, qui avait épousé en secondes noces un Capitaine nommé *Bazas*. La mère et la fille consentaient aux propositions de *Favas*; mais le beau-père, qui voulait procurer ce parti à un de ses parens, s'y opposait vivement. *Favas* peu accoutumé à trouver de la résistance, fit assassiner le beau-père, enleva la fille, et la mit entre les mains de *Gasque* qui l'épousa.

Ce crime était trop grand pour rester impuni. *Favas* le sentant bien, abjura le catholicisme, et se jetta dans le parti du Roi de Navarre. Pour s'attirer quelque considération dans l'esprit de ses nouveaux maîtres, il s'empara d'abord de Bazas, où il pilla les ecclésiastiques et les or;

nemens sacrés. D'après ce début qui annonçait son zèle pour la nouvelle religion, *Favas* surprit encore la Réole, et la mit entre les mains du Roi de Navarre. An 1579.

FÉBOURG.

Jean Fébourg, premier Secrétaire de *Christiern II*, Roi de Dannemarck, abusant du crédit qu'il avait sur l'esprit de son maître naturellement cruel et soupçonneux, fit périr et exiler plusieurs nobles. Il conjura sur-tout la ruine de *Tornbern*, Gouverneur de la forteresse de Copenhague, et le plus Grand Seigneur du royaume. Pour y parvenir, il accusa cet Officier d'avoir part aux faveurs d'une femme nommée *Colombine* ou *Colombule*, que le Roi aimait passionnément. (*a*) *Tornbern* averti à tems de ce dont on l'accusait, crut pouvoir se servir des mêmes armes pour perdre son accusateur : il fit dire au Roi par les espions qui avaient ordre d'observer ceux qui allaient chez *Colombule*, que *Fébourg* y était un des plus assidus, et qu'il n'en était point haï. *Christiern*, qui faisait peu de cas de la vie d'un homme, ne prit pas la peine d'examiner si le fait était vrai, il envoya son secrétaire porter une lettre à *Tornbern*, par laquelle il lui commandait de faire mourir *Fébourg*, pour peu qu'on le trouvât coupable. Son procès, comme on peut le croire, fut bientôt fait, et il fut pendu. On prétend qu'il parut, pendant plusieurs jours, une flamme sur la tête de ce malheureux. On fit part de ce phénomène au Roi qui, profitant de l'ignorance et de la crédulité du peuple, pour assouvir sa haine et sa cruauté, fit mourir *Tornbern*, sous prétexte qu'il avait condamné injustement *Fébourg*. An 1525.

FEMME.

« Une *Femme* des environs de Marjevols, fort jalouse, apprenant, un dimanche de carnaval, que son mari était à danser dans une maison où se trouvaient plusieurs jeunes

(*a*) Voyez l'article *Christiern II*.

filles, attendit son retour au logis, dans l'état où pouvait la réduire la violente passion qui l'agitait. En le voyant entrer, elle s'emporta au point de s'évanouir. Son fils qui la crut morte, poussa des cris qui firent accourir tous les voisins. Cet évanouissement dura peu ; mais, en reprenant ses sens, elle s'écria qu'elle était empoisonnée. Son mari lui ayant demandé aussitôt qui elle accusait de ce crime ? C'est vous, répliqua-t-elle vivement. *Ah ! Messieurs*, répondit le mari, *on n'a qu'à l'ouvrir tout à l'heure, on verra la calomnie.* A ces mots chacun éclata de rire, la *Femme* même reprit sa bonne humeur, et se réconcilia, au moins pour le moment, avec son époux. An 1775. »

« Une *Femme* avait une intrigue, et tout son désir était d'épouser son amant. Pour cela il fallait se défaire de son mari qui occupait une bonne place dans la finance. Elle s'adressa en conséquence à un soldat, et promit de lui donner cinquante louis, lorsque l'ayant débarrassée de ce mari incommode, il lui rapporterait sa boucle de col, sa tabatière et sa canne. Le soldat feint d'acquiescer à tout, et va attendre l'époux qui soupait chez un de ses amis : en l'abordant, il lui dit qu'il est chargé de l'assassiner, mais que, fort éloigné de se prêter à une action aussi abominable, il vient l'avertir du danger qui le menace. Après que le mari fort épouvanté eut repris ses sens, et qu'il eut entendu l'histoire de ce noir complot, il promet au soldat les cinquante louis, s'il veut le servir ; il lui donne sa boucle, sa canne, sa tabatière, lui dit de les porter à sa femme, et qu'il va marcher sur ses pas pour se convaincre de la vérité du rapport. A peine la *Femme* voit les indices convenus, qu'elle court à son secrétaire pour y prendre la somme promise ; elle se retourne, et, au lieu du soldat, elle voit son mari accompagné d'officiers de police qu'il avait eu le tems de faire avertir. Ils se saisirent de cette malheureuse, et on l'enferma dans une maison de force. » An 1777.

Un auteur, qui a fourni plusieurs articles dans ce Dictionnaire, dit qu'il a existé une *Femme* qui avait un mari

si vif, si ardent, si amoureux, *qu'elle ne pouvait suffi. a à ses embrassemens.* Rassurée néanmoins par les motifs de conscience qui lui persuadaient qu'elle ne pouvait, sans crime, désobéir à son mari, sur-tout dans un article aussi essentiel, elle se soumettait patiemment à la rude épreuve à laquelle elle était condamnée. Il est rare que les *Femmes* ne racontent pas tout à leurs confesseurs, quand je dis tout, cependant cela veut dire beaucoup de choses. Celle-ci crut devoir faire confidence au sien du cas étrange dans lequel elle se trouvait; elle avoua en même tems que son mari était la victime de ses transports amoureux, et que sa santé dépérissait à vue d'œil. Le confesseur fit sentir à sa pénitente que, quoique en se mariant, elle eut promis d'être soumise à son mari, cette soumission ne devait pas s'étendre jusqu'à des choses qui pouvaient contribuer à la mort de son époux; ce conseil était raisonnable, mais il n'ôtait pas l'embarras. En ne se prêtant pas aux désirs d'un homme qu'elle aimait beaucoup, cette *Femme* le fâchait, pouvait lui faire naître des soupçons, et contribuer à faire un mauvais ménage; en obéissant, elle faisait périr son époux.* Quant à elle, l'auteur ne dit pas qu'elle en fût incommodée. * Pour se délivrer d'une alternative aussi cruelle, elle forma une demande en séparation d'habitation, et elle ne donna pas d'autre fondement à sa demande que le désir de conserver la vie de son mari. La loi et les cummentateurs n'ont point parlé d'une semblable cause de séparation. Ces cas-là, dit-on, sont même infiniment rares.

« Ce qui rendait cette demande singulière, c'est que la cause de ce procès n'était pas seulement la sagesse de la *Femme*, mais encore l'amour qu'elle avait pour son mari, qu'elle aimait plus que son plaisir. Elle disait dans son plaidoyer : *Je demande à me soustraire de l'empire que mon mari a sur mon corps, parce qu'il en abuse pour sacrifier sa propre vie. Délivrez-moi du spectacle de voir un mari amoureux, que j'aime avec la plus vive des passions, s'égorger lui-même, parce qu'il m'aime trop ardemment.* »

L'auteur

L'auteur, qui assure que le fait est vrai, et qui néanmoins ne cite ni le nom des personnages ni la date du procès, ajoute que les juges ne crurent pas devoir accorder à la *Femme* ce qu'elle demandait, et donner un exemple unique d'une séparation qui fût l'ouvrage de l'amour.

* « Une jeune *Femme*, fort bien vêtue, se jetta dans la Seine par-dessus le Pont-Royal: on ne put lui porter des secours assez-tôt pour la sauver. Lorsqu'on la retira de l'eau, elle avait au cou le portrait d'un jeune homme, enrichi de diamans, et, dans sa poche, un paquet de lettres d'amour, sans doute du même jeune homme qui, à ce qu'il paraît, l'avait séduite. Elle avait aussi dans sa poche un volume du roman de *Faublas* par Louvet; sur la marge d'une des pages on lisait ces mots: *Je fus séduite comme elle, comme elle je périrai.* Cette écriture était vraisemblablement celle de cette jeune femme. »

On sait que le modèle suivi par cette infortunée était la Comtesse de Lignoles, qui, trahie par *Faublas*, se jetta dans la Seine par-dessus le Pont-Royal. An 1796. *

* Une *Femme accusée* d'avoir tué son mari, et conduite devant le juge à Bruxelles, pour y subir interrogatoire, lui dit: « Pour abréger des procédures dont la lenteur serait pour moi pire que la mort même, daignez, Monsieur, entendre mon histoire. Vous ne me verrez en rien dissimuler, sauf ce qui touche ma naissance, qui vous importe peu sans doute, mais dont les tortures les plus affreuses ne pourraient m'arracher le secret.

» J'avais seize ans au plus, lorsqu'après avoir été la victime d'une séduction dont il est peu d'exemples, je me rendis à Paris sous un autre nom que le mien. Les mains dans lesquelles je tombai, achevèrent d'autant plus aisément de creuser l'abyme d'où je ne pus jamais me retirer, que mon inexpérience, jointe au défaut de tout secours, semblait m'en interdire jusqu'à l'espoir même.

» Après avoir passé par tous les degrés d'une vie aussi malheureuse que coupable, et dont les détails ne se pré-

sument que trop aisément, victime d'une maladie que la misère aigrissait encore, un homme du commun, il est vrai, c'est-à-dire, un des cochers du feu Prince de *Conti*, et le seul homme que j'eusse vraiment aimé, vint m'offrir des secours, au moyen desquels je revins à la vie que je jurai de lui consacrer toute entière.

» Pour comble de bonheur, un billet de loterie, qui me valut dix mille livres, me mit en état d'acquitter ma reconnaissance envers mon amant. La passion que nous conçûmes l'un pour l'autre, s'accrut bientôt au point, non-seulement de ne plus vivre désormais que pour nous seuls, mais, en renonçant sans retour à nos égaremens mutuels, de nous unir à jamais par un lien sacré, que nous jurâmes de respecter jusqu'à dévouer notre vie même à la vengeance de celui des deux qui se trouverait convaincu d'en avoir violé la loi. J'ose même affirmer, Monsieur, et le défunt en convenait, que ce devoir, à partir de cet instant, fut toujours un plaisir pour moi, bien que le retour de ma santé m'eût procuré plus d'une offre que mes refus rendaient encore plus pressantes.

» Tous deux heureux, en un mot dans un état de médiocrité qui nous mettait au-dessus des besoins, rien ne troubla notre bonheur que la mort du Prince auquel était attaché mon mari, et qui tout-à-coup emporta la moitié de notre petit revenu. Dans cette situation, M. le Comte de...... que mon époux avait autrefois servi, s'étant offert à lui procurer une place chez Son Altesse Royale, le Prince *Charles*, nous nous déterminâmes à partir pour Bruxelles, où j'employai les fonds qui nous restaient dans un petit commerce, en attendant la réussite de ce dont le Comte nous avait flatté.

» Mais l'oisiveté, source affreuse de tous les vices, et le défaut d'amusement, ayant bientôt attiré mon mari dans les guinguettes des fauxbourgs, le bruit d'une infidélité qu'il m'y faisait, étant parvenu jusqu'à moi, me mit dans un état qui lui fit craindre pour ma vie. Son repentir alors me parut si sincère, qu'après lui avoir rapellé vivement notre convention, je me laissai fléchir, en lui pro-

testant néanmoins, qu'au cas qu'il y manquât de nouveau, rien ne m'empêcherait de l'accomplir. Hélas! le traître me trompait encore, et je fus assez lâche pour lui pardonner cette nouvelle trahison.

» Enfin ayant appris, depuis peu, non-seulement qu'il me manquait sur de nouveaux frais, mais, qu'après m'avoir volé ce que j'avais d'argent et de bijoux, son projet et celui de ma rivale était de partir nuitamment pour Paris, rien ne pût me calmer, ni différer ma vengeance; dès la nuit même, pendant son premier sommeil, elle fut accomplie, et sa propre épée m'y servit d'instrument.

» J'aurais pu me sauver; j'avais au moins quatre heures devant moi. J'avais, à ce dessein, renvoyé ma domestique, et j'aurais été bien loin de Bruxelles avant qu'on y connût mon crime; mais, à la vue du sang de mon époux, de ce sang sortant à gros bouillons de sa blessure, et pour lequel j'aurais, deux mois auparavant, vu sans regret répandre tout le mien, saisie d'horreur, et perdant toute espèce de sentiment, je ne revins, quelque tems après, à la vie que pour le voir expirer dans mes bras. Reprenant alors le sanglant instrument de ma vengeance, ma main allait le plonger dans mon sein, lorsque m'arrêtant tout-à-coup: non, dis-je, non, ce supplice serait trop doux; le plus cruel ne saurait l'être assez pour expier un tel forfait.

» Vous savez le reste, Monsieur, continua cette femme coupable. Sans retour, affermie dans ma résolution qui semblait adoucir en quelque façon l'affreux tourment de mes remords, je ne songeai pas un instant à quitter le corps de ma victime, jusqu'à celui où la justice est venue s'emparer de celle qui n'implore d'elle aujourd'hui que de hâter la peine due au plus horrible des forfaits. »

Cette femme conduite devant le conseil souverain de Brabant, ne démentit en rien son caractère, si ce n'est au moment qu'elle s'entendit condamner à la roue. Après un cri perçant qui exprimait à la fois son indignation et sa surprise: *la roue*, s'écria-t-elle avec transport, *la roue! Oubliez-vous, Messieurs, que je suis femme?* Telle est,

lui dit-on, la loi de *Charles-Quint* contre celles qui sont convaincues d'un crime tel que le vôtre. *Le barbare!....* *Ah! si je l'avais su*, dit-elle alors d'un ton qu'étouffaient les sanglots. « Mais, en se reprenant l'instant d'après: *Pardon, Messieurs, pardon*, ajouta-t-elle, *il n'est sorte de tourmens et d'humiliations dont je ne sois en effet digne: permettez seulement que je ne paraisse sur l'échafaud qu'avec les voiles nécessaires pour dérober aux yeux des assistans honnêtes ce qui pourrait vraisemblablement les blesser.* »

En effet, elle se fit faire un pantalon de satin blanc qui la couvrait entièrement, et elle subit son supplice avec la piété la plus courageuse. Elle n'avait que vingt-sept à vingt-huit ans. An 1774.*

* « Un Directeur imprudent obligea une *Femme* qui était au lit de la mort, de révéler à son mari le mystère de la naissance de quatre enfans que l'amour illégitime avait introduits dans cette famille. Elle assembla son mari et ses enfans autour de son lit, pour leur faire part de secrets importans. Elle adressa ainsi la parole à son époux: *Monsieur*, (je n'ose pas vous donner un nom plus doux) *vous avez dormi jusqu'ici tranquillement dans l'opinion que vous avez que vous êtes le père de ces quatre enfans; ma conscience m'oblige de vous ouvrir les yeux. Pardonnez-moi le crime que j'ai commis, en vous donnant des héritiers malgré vous. L'aîné doit le jour à un abbé qui vint passer le printems dans notre maison de campagne. Dans la suite vous trouvâtes que je n'avais point la démarche assez belle: le maître à danser que vous me donnâtes, est le père du second. La Brie, ce laquais, dont vous admiriez vous-même la figure, m'enchanta: que vous dirai-je de plus? c'est le père du troisième.* Elle allait continuer, lorsque le quatrième enfant, âgé de neuf ans, mais plein d'esprit, l'interrompit: il avait observé que les inclinations de sa mère s'étaient avilies par degré; il appréhenda que le successeur d'un laquais ne fût le plus indigne des pères; il se jetta à genoux, tout en larmes, aux pieds du lit: *Ma mère*, s'écria-t-il d'un ton pénétrant, *donnez-moi un bon*

papa. La mère, alors aux prises avec la mort, ne put achever son récit; elle rendit un moment après le dernier soupir. On ne sait, ajoute l'auteur de cette anecdote, quelles furent les suites de cette singulière déclaration. »

Si elle est vraie, c'est une des plus imprudentes qui aient jamais été faites; car, outre le désordre qu'elle pouvait causer dans la famille, à moins que le mari ne fût impuissant, ou qu'il n'eût jamais vu sa *femme*, qui pouvait assurer qu'il n'eut pas quelque part à la naissance de ces enfans? Cette scandaleuse confidence ne pouvait que lui donner de la haine contre ces malheureux enfans, et lui apprendre ce qu'il est toujours désagréable de savoir, qu'il avait été c..*.

* Les Japonais sont extrêmement jaloux de leurs femmes, et ils ont le droit de les punir de mort, si elles leur donnent le plus léger sujet de soupçonner leur fidélité. Il est vrai qu'ils les renferment si bien, et observent leurs actions avec tant d'exactitude, que les exemples d'infidélité sont très-rares. Cependant l'amour a trouvé quelquefois moyen de franchir tous ces obstacles, et de rapprocher l'amant de sa maitresse. On cite, à cet égard, l'anecdote suivante.

« Un homme de médiocre condition, soupçonnant sa *femme* d'avoir une intrigue, feignit d'aller à la campagne; et étant revenu sur ses pas, il surprit un homme qui occupait sa place, et le tua. Il lia ensuite sa coupable épouse à une échelle, et la laissa debout toute la nuit. Le lendemain il invita toute sa famille et celle de sa *femme* à venir manger chez lui. Les femmes étant assemblées, demandèrent plusieurs fois à voir la maitresse de la maison; le mari leur répondait qu'elle était occupée à donner ses ordres pour les bien recevoir. Vers la fin du repas, il alla couper les parties viriles du galant, et les enveloppa de fleurs dans une boite; il délia ensuite sa *femme*, lui fit prendre un habit de deuil, et lui mettant la boite entre les mains: *Allez*, lui dit-il, *présenter ce régal à vos parens et aux miens*, et *voyez s'ils voudront intercéder pour vous*, et *me prier de vous faire grâce*. Cette malheureuse, demi-morte et toute échevelée, alla se présenter devant la compagnie, et se

mit à genoux, posant la boite sur la table, sans savoir ce qu'elle contenait. Quand on l'eut ouverte, et qu'elle vit ce qui était dedans, elle tomba évanouie, et dans cet instant le mari lui coupa la tête. On sent bien que les convives quittèrent la table, et chacun se retira chez soi. » *

* « Le Secrétaire de l'hôpital de Batavia, bien fait de sa personne, avait une *femme* qui passait pour belle, et qui l'était en effet; car, bien que Batavia fût le lieu de sa naissance, ses père et mère étaient hollandais. Ayant été six ou sept ans mariée, sans avoir d'enfans, et désespérant même d'en avoir jamais, elle résolut de satisfaire un de ses esclaves qui était bien fait, mais fort noir, aimant mieux lier commerce avec lui qu'avec quelque jeune hollandais dont les allées et les venues auraient pu donner quelques soupçons. Les dames de ce pays-là ont des filles esclaves, qui vont avec elles, et dont elles se servent souvent pour donner des rendez-vous; mais, comme elles veulent souvent imiter leurs maîtresses, elles en sont maltraitées, et, pour se venger, elles découvrent toutes leurs intrigues. Cette femme ne craignait pas de semblables indiscrétions, ayant son galant dans sa maison, et le voyant aisément, sans employer l'aide de personne.

» Mais ce commerce amoureux ne dura pas long-tems, sans qu'il en parût quelque chose; car la *femme* devint enceinte, et le mari, qui ne s'était aperçu de rien, en eut beaucoup de joie, ainsi que toute sa famille et ses connaissances. A l'accouchement, toute cette joie fut changée en deuil, et l'on fut fort surpris de voir un enfant tout noir. L'étonnement était d'autant plus grand que, d'ordinaire, quand le père ou la mère sont blancs, les enfans sont olivâtre, et en général ils tiennent plutôt du blanc que du noir.

» La mère de l'accouchée, qui était fort riche, dans la joie qu'elle avait eue de cette grossesse, avait fait beaucoup de dépenses pour l'accouchement, et même choisi le Général pour parrain de l'enfant. Le mari furieux de voir que cet enfant n'était pas de lui, cherchait tous les moyens de

faire mourir sa *femme*. Comme on s'aperçut de son dessein, on l'arrêta, et on avertit le Général qui le fit amener dans le fort où il resta près d'un an, sans voir son épouse. Au bout de ce tems, leurs amis parvinrent à les réunir. L'esclave seul fut sacrifié; on le condamna pour toute sa vie aux galères. » An 1649.*

* « La femme d'un des Conseillers de Batavia aimait tendrement un jeune marchand, très-bien fait de sa personne. En ce pays-là, en matière d'amourettes, ce sont les femmes qui paient les hommes, et qui fournissent à leur entretien. Il y avait déjà quelques années que madame la Conseillère avait soin qu'il ne manquât rien à son amant; de manière qu'il avait toujours de quoi paraître fort leste, et hanter les meilleures compagnies.

» Un jour, tandis que le Conseiller était en ambassade, et qu'il y resta plus long-tems qu'il ne pensait, l'argent commençant à manquer à la *femme*, et son amant en étant venu demander, elle lui donna une chaîne d'or de la valeur de quatre cents écus, ou environ, lui disant de la mettre en gage secrètement, jusqu'à ce qu'elle eût de l'argent pour la retirer. Le jeune homme ne trouvant pas aisément quelqu'un qui lui voulût prêter sur cette chaîne la somme dont il avait besoin, et étant pressé d'avoir de l'argent, la présenta à un orfèvre qui la reconnut, et cependant l'acheta. Comme on faisait le marché, un des esclaves de la dame passa devant la boutique de l'orfèvre, et voyant le jeune homme avec cette chaîne à la main, courut avertir sa maîtresse qui fut fort surprise de ce que son amant vendait cet objet, au lieu de le mettre secrètement en gage, comme elle le lui avait recommandé. Elle pensa bien que la chose éclaterait, et que lorsqu'on saurait qu'elle avait donné cette chaîne à ce jeune homme, on se douterait bien du motif de cette générosité; d'ailleurs, elle savait que son intrigue faisait déjà la matière des conversations. Tout cela lui fit prendre la résolution de perdre son amant, pour se sauver elle-même. En conséquence elle envoya avertir les orfèvres

de la ville qu'on lui avait volé une chaîne d'or, qu'elle les priait de la retenir, si on la leur présentait à vendre, et de lui en donner avis.

» La chaîne fut bientôt trouvée, et le jeune marchand mis en prison. On n'eut aucun égard aux raisons qu'il donna pour se justifier, et on le condamna, comme voleur, à servir toute sa vie sur une galère qui va sans cesse chercher de la pierre pour la forteresse de la ville. On savait bien que ce malheureux jeune homme n'avait pas volé la chaîne, et on disait tout haut de quelle manière elle lui était parvenue; mais, malgré cela, et malgré les démarches que fit sa famille, il servit pendant sept ans sur cette galère, et n'obtint sa liberté qu'à la prière de la femme du Général *Vanderlin.* » An 1650.*

* On trouve dans les lettres d'une aimable voyageuse l'anecdote suivante :

« Je suis liée, disait-elle, avec une *femme* de qualité chrétienne, qui a choisi librement un turc pour époux. Elle est aussi sensée qu'aimable. Son histoire est si extraordinaire, que je ne puis m'empêcher de vous la raconter; je vous promets que ce sera le moins longuement qu'il me sera possible.

» Elle est née en Espagne, et habitait Naples avec sa famille, lorsque ce royaume faisait partie de la domination des Espagnols. Elle en revenait sur une felouque avec son frère, lorsque son navire fut attaqué, abordé et pris par l'Amiral des Turcs. Je ne sais à présent comment vous conter avec décence le reste de son aventure : elle éprouva le même accident qui arriva, bien des années avant elle, à la belle *Lucrèce*; mais mon amie fut trop bonne chrétienne pour se donner la mort, comme fit l'héroïne romaine qui était idolâtre. L'Amiral fut si touché de la beauté et de la douleur de sa belle captive, qu'aussitôt, à sa demande, il donna la liberté à son frère et à toute sa suite. Celui-ci vola vers l'Espagne, et, quelques mois après, envoya une somme équivalente à quatre mille de nos liv. sterlings, pour la

rançon de sa sœur. Le turc remit cette somme entre les mains de la belle, et lui ajouta qu'elle était libre de disposer de sa personne. Elle fit beaucoup de réflexions sur la manière dont elle serait reçue vraisemblablement dans son pays natal. Le plus doux des traitemens qu'elle avait à espérer de la part de sa famille, devait être naturellement d'être enfermée dans un couvent pour le reste de ses jours. Son amant était mahométan, mais aussi il était beau, tendre et passionné; il mettait à ses pieds tout ce que la Turquie pouvait offrir de magnificence: elle lui dit avec beaucoup de fermeté que sa liberté ne lui était pas aussi précieuse que son honneur; qu'il n'y avait pas d'autre moyen, pour le lui rendre, que le mariage; qu'elle désirerait lui offrir pour dot sa rançon, et que cela lui procurât le bonheur de se dire à elle-même qu'aucun autre que son mari n'avait joui de ses faveurs. L'Amiral transporté de cette proposition renvoya l'argent à sa famille, en lui disant qu'il était assez heureux par la possession de sa personne. Il l'épousa, ne s'attacha depuis à aucune autre femme, et elle m'a protesté qu'elle ne s'était jamais repentie du parti qu'elle avait pris. Son mari est mort peu d'années après, et l'a laissée une des plus riches veuves de Constantinople. Mais comme une femme ne peut vivre dans cette ville avec considération, sans un mari, elle s'est déterminée à épouser celui qui a succédé au sien dans la place de Capitan-Bacha, ou Grand Amiral.

» Je crains, ajoute l'auteur, que vous n'imaginiez tout simplement que mon amie était éprise de son ravisseur; mais j'aime à croire, sur sa parole, qu'elle n'a agi que par des principes d'honneur. Pourrait-on même lui reprocher d'avoir été touchée de la générosité de son amour? De tels exemples ne sont point rares parmi les turcs d'un certain rang. » An 1716. *

Une personne jeune et belle épousa un homme qui lui était attaché depuis long-tems. Malheureusement il était jaloux, et cette passion impétueuse lui faisant désirer de savoir si sa femme avait toujours été sage, il eut recours à

un moyen fort extraordinaire, et qui eut des suites infiniment fâcheuses.

« Il s'avisa, dit l'auteur qui nous fournit cette anecdote, la première nuit de ses noces, au lieu de donner à sa femme des preuves d'une vive tendresse qu'elle méritait à tous égards, il s'avisa de lui faire les questions les plus injurieuses, et lui demanda fort sérieusement si elle avait favorisé aucun de ses amans, exigeant qu'elle affirmât la chose par serment, et ajoutant que cet aveu était nécessaire à son repos. Comme la jeune femme s'affligeait de ces soupçons injurieux, il crut qu'au lieu de les détruire de la manière qu'il le souhaitait, elle ne cherchait qu'à éluder la chose de peur de faire un faux serment, et prenant alors un ton plus sérieux : « Ah ! malheureuse, lui dit-il en fu-
» reur, vous n'osez jurer ! je vois à quoi je dois m'en tenir,
» et vous n'aurez jamais de repos avec moi que vous n'ayez
» dit que vous consentez que le diable vous emporte, si
» ce que je crains est véritable. »

« La pauvre femme qui vit bien qu'il fallait en passer par là, dit qu'elle consentait que le diable l'emportât, si elle était coupable; mais à peine avait-elle achevé de prononcer le mot, qu'elle se sentit enlevée par des mains velues, armées de griffes. Le fantôme qui lui parut d'une taille gigantesque, la mit sur son cou: en se débattant, elle sentit qu'il avait des cornes sur la tête, et enfin tout l'équipage qu'on attribue au diable. Elle fit des cris épouvantables. Le mari lui criait qu'elle n'avait qu'à avouer le fait, si elle voulait forcer le diable à lâcher prise, et que c'était là la punition d'avoir fait un faux serment; mais c'était des paroles perdues, sa femme n'entendait plus rien, tant la peur l'avait saisie.

» Le prétendu diable la transporta au plus haut de la maison, où il la laissa sans connaissance. Il revint aussitôt faire son rapport au mari qui s'empressa de porter des secours à cette infortunée victime de ses ridicules soupçons. On ne parvint qu'avec beaucoup de peine à la faire revenir; enfin à force de soins on la rappella à la vie; mais elle en resta paralytique. »

On devine facilement que ce diable était un valet qu'on avait ainsi déguisé, et qui était caché sous le lit pour jouer son rôle, au premier signal du mari. An 1695.

Ce pauvre mari aurait dû savoir que quand on se décide à épouser, le plus sûr, sans doute, est de ne jamais vouloir examiner trop scrupuleusement si sa femme peut avoir eu quelque faiblesse, parce que les signes sur tout cela sont si équivoques, parce que le beau sexe, dit-on, a inventé un raffinement d'adresse qui trompe les plus habiles; mais sur-tout on doit être bien persuadé que rarement, et très-rarement une femme se détermine à faire, en pareil cas, des aveux qui puissent compromettre son honneur. Un fait que j'ai vu arriver sous mes yeux, prouvera que les femmes ont raison de garder un secret aussi essentiel pour leur tranquillité.

Un mari dont je tairai le nom, parce qu'il vit encore, après avoir eu deux enfans de sa femme, la négligea absolument, et se livra à une dissipation un peu scandaleuse. La femme encore jeune, et pourvue d'assez d'attraits pour exciter des désirs, s'accoutumait difficilement à une pareille privation. Elle était dans cette heureuse disposition, lorsqu'un Officier de dragons, dont le régiment était en garnison dans la ville, instruit de tout ce qui se passait dans le ménage, trouve le moyen de s'introduire dans la maison : il fait une cour vive et assidue, et les choses étaient si bien préparées, qu'il ne tarda pas à être heureux. Le mari ne s'en aperçut pas, ou feignit de ne rien voir.

Cependant le régiment part, la femme croit sentir quelques signes de grossesse; elle ne pouvait pas espérer de faire croire à son mari qu'il était le père de l'enfant qu'elle soupçonnait être dans son sein. Comment faire pour sortir d'un pareil embarras? Elle n'imagine point d'autre moyen que de faire à son mari l'humiliant aveu de son infidélité, persuadée qu'il sera assez prudent pour éviter cet éclat qui ne pouvait que le déshonorer. Quand elle fut bien décidée à faire cette démarche délicate, elle choisit le moment où son mari était seul dans son cabinet, va le trou-

ver, se jette à ses genoux, et proteste qu'elle ne se relèvera pas qu'il ne lui ait donné sa parole d'honneur de lui pardonner la faute dont elle va lui faire l'aveu.

Le mari étonné de ce qu'il voit, de ce qu'il entend, ne pouvant en deviner le motif, et ne prenant plus, depuis longtems aucun intérêt à sa femme, lui promet tout ce qu'elle veut. Alors elle lui dit que cherchant à se venger du mépris qu'il lui témoignait, et dans le dessein de le ramener à elle, en excitant sa jalousie, elle avait écouté un tel, Officier de dragons, bien décidée à ne lui rien accorder qui pût blesser son honneur; mais qu'ayant trop présumé de ses forçes, et entraînée, presque sans s'en apercevoir, elle avait succombé à l'adresse et à la séduction d'un homme accoutumé à ces sortes d'intrigues; qu'elle craignait que sa faiblesse n'eût des suites, et que, s'il daignait lui pardonner, elle promettait de réparer sa faute par la conduite la plus mesurée, et par l'attachement le plus tendre.

Une franchise aussi rare, dans une semblable circonstance, fit impression sur le mari qui, sentant d'ailleurs que le parti le plus sûr et le plus sage était de garder le silence, prit avec sa femme toutes les mesures nécessaires pour que le public ignorât son aventure. Mais, peu de tems après, se laissant aller à l'impétuosité de son caractère, et d'autant plus imprudent que les craintes de sa femme sur les suites de sa faiblesse ne s'étaient point réalisées, il exigea qu'elle se retirât dans un couvent pendant six mois. Il fit plus, il eut la maladresse d'instruire, par lettres, son beau-père de tout ce qui était arrivé à sa fille. Ce beau-père qui était naturellement méchant et bavard, qui d'ailleurs n'aimait pas son gendre, ne manqua pas, à la première occasion de montrer ces lettres à plusieurs personnes, en leur recommandant le secret. On se doute bien qu'il fut mal gardé : le mari se vit exposé à toutes les railleries, à tous les sarcasmes qu'on se permet ordinairement en province en pareil cas : il fut chansonné, et, pour achever de faire rire à ses dépens, il fit revenir sa femme chez lui, et vécut avec elle de manière à vouloir persua-

der que tout ce qu'on avait débité sur son compte était faux.

Mais je sais bien qu'en éclatant,
Un époux doit toujours rougir de sa vengeance.
Quand l'hymen fait un *quiproquo*,
Le sage se résigne, il cède à son étoile,
Et sait, le front couvert d'un voile,
Jouer son rôle *incognito*.

An 1784.*

* Une belle marchande de Londres avait pris successivement six maris; le premier par obéissance pour ses parens, les cinq autres par son choix. Un anglais fut assez hardi pour l'épouser en septièmes noces. Les amours badinèrent autour des nouveaux mariés pendant quelques mois. Une tendresse excessive rend une femme indiscrète; celle-ci ne cessait de faire la satyre de ses derniers époux défunts, et dans les bras du septième. L'un, disait-elle, me déplaisait par son ivrognerie, les autres par leur mauvaise humeur ou leur libertinage; aussi, ajoutait-elle, je les ai peu regretté. Ce ton de sincérité déplut à l'époux; il voulut s'assurer du caractère de sa chère moitié. D'abord il s'absente, revient souvent tard, et affecte d'être ivre. La tendre *Femme* se plaint doucement; elle en vient bientôt aux reproches, et successivement aux menaces: rien ne put changer la conduite du mari. A quelque prix que ce fut, il voulait s'éclaircir sur la conduite de sa femme avec ses premiers maris. Un soir, à son retour, il feignit d'être plus ivre qu'à l'ordinaire, et de s'endormir profondément. L'honnête *Femme* saisit cette occasion pour devenir une septième fois veuve. Elle détache un plomb de sa robe, le fait fondre, et s'approche du faux dormeur, pour lui verser dans l'oreille, à l'aide d'un tuyau de pipe, le métal en fusion. Le mari certain de la scélératesse de sa femme, se lève, crie au secours, et appelle la Justice: la coupable est arrêtée, conduite en prison; on instruit son procès; on exhume les cadavres des défunts maris, et convaincue, elle est condamnée à mort.

C'est cette affreuse aventure qui a donné lieu à un réglement utile, par lequel il est défendu en Angleterre d'ensevelir aucun cadavre avant d'avoir appellé les experts jurés. Après l'examen du corps, ils doivent certifier que le fer et le poison n'ont point abrégé les jours du mort. *

* Une jeune *Femme* habillée en homme avait essayé de se pendre à Nord-Wood, en Angleterre; mais elle en avait été empêchée par quelques personnes qui l'avaient aperçue. On la transporta à Bath, où on lui donna des secours dont elle avait besoin; et de là elle fut remise entre les mains de ses amis. On trouva un papier attaché à un arbre, près du lieu qu'elle avait choisi pour son funeste dessein, et sur ce papier étaient écrits des vers dont voici le sens:

« Jeunes amans qui passez par ce lieu, jettez un œil » de pitié sur une femme infortunée, dont l'amour avait » égaré la raison. Quoique déguisée sous les vêtemens d'un » homme, elle chérissait l'honneur et la vertu. Quand vous » m'aurez trouvée, je ne vous demande qu'une bière et » un tombeau. Si on ouvre mon sein après ma mort, vous » y verrez un cœur déchiré par ses maux. *

* « Une jeune *Femme* de Limehouse avait eu la faiblesse de céder aux poursuites d'un matelot, et était devenue grosse. Sans égard pour son état, son séducteur la quitta et s'embarqua pour les Indes Orientales. Mais à peine eut-il gagné quelque argent dans son voyage, que l'amour et l'honnêteté rentrèrent dans son cœur. Il se rappellait sans cesse avec sensibilité cette malheureuse *Femme* qu'il avait déshonorée. Plein du désir de la revoir, et de réparer les torts qu'il avait eus avec elle, il abandonna son vaisseau, les apointemens qui lui étaient dus, et revint avec empressement dans l'endroit où demeurait sa maîtresse, avec l'intention de l'épouser. Son premier soin fut de demander de ses nouvelles dans l'hôtellerie où il descendit : on lui dit qu'elle était mariée, et qu'elle avait un enfant fort aimable. Le premier fait était faux; mais le

pauvre matelot le crut : il court par la ville en homme dont l'esprit était égaré ; on le prend de force, on le traine sur le Phœnix, vaisseau de guerre ; le désespoir s'empare de son cœur, et il se pend. *

* Il n'appartiendra qu'à l'histoire de nous donner des détails vrais sur la trop fameuse journée du 10 Août 1792, de nous en indiquer les motifs, de nous faire voir comment elle fut amenée, et de peindre en caractères de sang les horreurs en tout genre dont elle fut la cause. Je me contenterai de citer un fait qui honore l'amour conjugal. L'historien qui l'a rapporté était trop plein de son sujet pour que je change rien à sa narration.

« Au pied de la fontaine, dit-il, qui sépare la rue de l'Échelle de celle de Saint-Louis, et le lendemain du 10 Août, on venait de découvrir un cadavre mutilé, criblé de blessures, couvert de boue, et dont la chaleur excessive avait commencé la putréfaction. On se disposait à l'enlever, quand une jeune *Femme* qui cherchait son mari depuis vingt-quatre heures, accourt et se précipite au milieu des curieux que ce spectacle avait réunis. Elle était échevelée, à demi-nue, avait les yeux rouges, gonflés de pleurs, et portait sur sa figure l'empreinte du plus violent désespoir. On a su depuis qu'un de ses amis, que le hasard avait amené là, ayant reconnu dans le cadavre qui y gissait l'époux qui causait l'inquiétude de cette *Femme*, s'était empressé, officieux maladroit, de l'instruire de sa découverte. La malheureuse venait pour s'en assurer : à l'aspect de ce corps sanglant et défiguré, elle commença à s'évanouir. Recueillie dans les bras de la multitude, on agitait de la porter dans un café voisin, lorsqu'elle revint à elle. Tremblant alors de tous ses membres, la pâleur de la mort sur les traits de son visage, elle s'approche, plie un genou, sans éprouver la répugnance que la vue et la fétidité du cadavre pouvaient naturellement inspirer ; elle en soulève la tête, lui essuie le visage avec son mouchoir ; mais ne trouvant pas celui qu'elle cherchait dans ses traits horriblement défigurés, elle saisit la main droite du ca-

davre. Sous ses frottemens réitérés elle découvre un anneau nuptial : un cri perçant suivit cette funeste vue. Cette épouse infortunée n'avait plus même la consolation du doute ; c'étaient les restes de son mari égorgé qu'elle serrait dans ses bras. A la suite du cri qu'elle avait poussé, elle s'était précipitée sur ces tristes débris. Immobile, muette, sans soupirs et sans larmes, elle y restait étendue. Le cœur des spectateurs était épouvanté autant qu'ému de cette scène touchante et funèbre ; mais leur terreur, leur attendrissement augmentèrent, lorsque voulant arracher cette femme à son effroyable et cruelle jouissance, ils la trouvèrent sans couleur et sans mouvement : victime mémorable de l'amour conjugal ; elle n'avait pu survivre à son époux ; elle était morte en l'embrassant. *

« Ce jour, mercredi dix Mai 1606, la *Femme* d'un boulanger se voyant surprise en adultère se précipita du haut d'une fenêtre en bas, et se tua. *

» La nuit du douze au treize du même mois, un méchant garnement tua un bon père de famille à Paris, et puis emmena sa *Femme* avec lui, de son consentement, sans qu'on en ait pu encore avoir de nouvelles. » *

* FEMMES AMOUREUSES.

CHARLEMAGNE avait tâché de bannir absolument de Paris les *Femmes publiques* ; il avait ordonné qu'elles seraient condamnées au fouet, et que ceux qui les auraient logées, ou chez qui on les aurait trouvées, les porteraient sur leur cou jusqu'au lieu de l'exécution. L'expérience fit bientôt connaître que ces sortes de *Femmes* sont un mal nécessaire dans les grandes villes, et l'on prit le parti de les tolérer. Elles commencèrent donc à faire corps, à être imposées aux taxes, et à avoir leurs juges et leurs statuts. On les appellait *Femmes amoureuses*, *filles folles de leur corps*. Tout les ans elles faisaient une procession solennelle, le jour de la Madeleine. On leur désigna pour leur commerce les rues Froimentel, Pavée, Glatigny, Tiron,

Chapon,

Chapon, Tire-Boudin (*a*), Brise-Miche, du Renard, du Heurleur, de la Vieille Bouclerie, de l'Abreuvoir, Mâcon, et Champ Fleuri. Elles avaient dans chacune de ces rues un *Clapier* qu'elles tâchaient à l'envi de rendre propre, agréable, et commode. Elles étaient obligées de s'y rendre à dix heures du matin, et d'en sortir dès qu'on sonnait le couvre-feu, c'est-à-dire, à six heures du soir en hiver, et entre huit et neuf en été. Il leur était absolument défendu d'exercer ailleurs, même chez elles. Celles qui suivaient la cour étaient tenues, tant que le mois de Mai durait, de faire le lit du roi des *Ribauds*.

« Les *Filles-Dieu* avaient été fondées dès l'an 1226, pour retirer *des pécheresses qui, toute leur vie, avaient abusé de leurs corps, et à la fin étaient en mendicité.* Un cordelier institua les *Filles-Pénitentes.* Elles ne furent établies qu'en 1497; leurs statuts, que *Jean de Champigny*, Évêque de Paris, voulut lui-même dresser, paraîtront assez singuliers, et ne seront pas, je pense, déplacés dans un Dictionnaire consacré au détail historique de tout ce qui peut concerner l'amour. »

« On ne recevra, y est-il dit, aucune religieuse malgré » elle, aucune qui n'ait mené, au moins pendant quelque

(*a*) Cette rue s'appellait *Tire-V....* *Marie Stuard*, femme de *François II*, passant dans cette rue, en demanda le nom : il n'était pas honnête à prononcer; on en changea la dernière syllabe, et ce changement a subsisté. De toutes les rues affectées aux *Femmes amoureuses*, cette rue et la rue Brise-Miche étaient les mieux fournies. En 1387 le Prévôt de Paris rendit une ordonnance qui chassait ces *Femmes* de la rue Brise-Miche, à la requête du Curé de Saint-Merri, et attendu l'indécence de leur domicile si près d'une église et d'un Chapitre. Des bourgeois s'opposèrent à l'exécution de cette ordonnance, et entreprirent de maintenir les *Femmes amoureuses* dans l'ancienne possession où elles étaient de cette rue. Le Parlement, par arrêt du 21 Janvier 1388, admit l'opposition des bourgeois, sauf à prononcer définitivement le premier lundi de carême, sur les nouvelles raisons des parties. Quelque tems après, le Curé de Saint-Merri trouva le moyen de se venger d'un de ces bourgeois, en le faisant condamner à faire amende honorable, un dimanche, à la porte de la paroisse, pour avoir mangé de la viande le vendredi.

» tems, une vie dissolue; et pour que celles qui se présen-
» teront ne puissent pas tromper à cet égard, elles se-
» ront visitées en présence des mères, sous-mères et dis-
» crètes, par des matrones commises exprès, et qui fe-
» ront serment sur les saints évangiles de faire bon et
» loyal rapport.

» Afin d'empêcher les filles d'aller se prostituer, pour
» être reçues, celles qu'on aura une fois visitées et refu-
» sées, seront exclues pour toujours.

» En outre, les postulantes seront obigées de jurer, sous
» peine de leur damnation éternelle, entre les mains de
» leur confesseur et de six religieuses, qu'elles ne s'étaient
» pas prostituées à dessein d'entrer un jour dans cette
» congrégation; et on les avertira que si on vient à décou-
» vrir qu'elles s'étaient laissées corrompre à cette inten-
» tion, elles ne seront plus réputées religieuses de ce mo-
» nastère, fussent-elles professes, et quelques vœux qu'elles
aient faits.

» Pour que les *Femmes de mauvaise vie* n'attendent pas
» trop long-tems à se convertir, dans l'espérance que la
» porte leur sera toujours ouverte, on n'en recevra au-
» cune au-dessus de l'âge de trente ans. »

Cette communauté, dit un historien, était quelquefois assez nombreuse, et l'histoire parle d'un saint personnage qui prêchait à cheval dans des carrefours, et qui eut la satisfaction de voir quatre-vingts *Femmes de mauvaise vie* et trois publicains se convertir à un de ses sermons.

Au reste, tous les lieux de prostitution publique, après avoir été tolérés pendant près de quatre cents ans, furent abolis par l'article 101 de l'ordonnance des États tenus à Orléans en 1567. Le nombre des *Filles de joie* ne diminua pas, quoique leur profession ne fût plus regardée comme un état; et en leur défendant d'être nulle part, on les obligea de se répandre par-tout

Le Pape *Jules II*, en gémissant sur les désordres qui régnaient à Rome, donna une bulle, le 2 Juillet 1510, par laquelle il était permis aux courtisannes de s'établir dans le quartier qu'on leur désignerait. *Léon X* et *Clément VII*

confirmèrent cette tolérance, à condition que le quart des biens, meubles et immeubles de ces sortes de *Femmes* appartiendrait, après leur mort, au couvent des religieuses de Sainte-Marie-Madeleine. *

* FÉNÉLON.

BERTRAND de *Salignac*, Seigneur de *la Motte Fénelon*, était fils de *Hélie de Salignac* et de *Catherine de Ségur.* Il fut Capitaine de cinquante hommes des Ordonnances, et Chevalier des Ordres du Roi. L'amour s'empara de son cœur pour une personne jeune et aimable, dont l'histoire ne nous apprend pas le nom. Comme il était parvenu à s'en faire tendrement aimer, il n'aspirait plus qu'au bonheur de s'unir plus étroitement avec elle. Vraisemblablement le père de la demoiselle pensait différemment, et voulait absolument éloigner *Fénélon*. Quoi qu'il en soit du motif de sa haine, sur lequel l'histoire ne nous donne aucun renseignement, il força l'amant de sa fille à se battre contre lui, et malgré tous les ménagemens que ce dernier apporta contre un homme qui était le père de sa maîtresse, il eut le malheur de le tuer. La demoiselle alla enfermer dans un cloître son amour et son désespoir.

Cette retraite absolue enleva à M. de *Fénélon* toute espèce d'espérance; mais il ne put arracher de son cœur l'amour dont il brûlait. Il refusa la main d'une veuve, jeune, très-riche, très-belle et d'une grande naissance. Lorsqu'après quelques services distingués à la guerre, ou dans une ambassade, *Henri III*, ensuite *Henri IV* lui donnait les louanges qu'il méritait, sa mélancolie semblait augmenter, et l'on voyait ses yeux se couvrir de larmes. Ce qui peut paraître assez singulier, c'est qu'avant la perte de sa maîtresse, ayant reçu treize blessures en différens sièges ou combats, il n'en reçut aucune dans un tems où il cherchait la mort, et se précipitait dans tous les endroits où il espérait la trouver. Il mourut en 1599, n'ayant jamais pu aimer d'autre femme que celle qu'il regrettait sans cesse. Il était frère cadet d'*Armand de Salignac*, Seigneur de *la Motte Fénélon*, dont sont issus les Comtes de *Fénélon.* *

* FENOUILLOT.

M. *Fenouillot*, qui avait pris le nom de *Falbaire*, sans qu'on sût pourquoi, était né à Salins, en Franche-Comté, d'une famille honnête. Il s'était déjà attiré une espèce de considération par l'*Honnête Criminel*, comédie qui eut quelque succès, lorsqu'il épousa une demoiselle assez jolie; mais l'amour, plutôt que l'intérêt, avait formé ce mariage. Le hasard, ou, si l'on veut, ce même amour vint répandre sur ces jeunes époux toutes les faveurs de la fortune. La manière dont cela s'opéra devait peut-être répugner à la délicatesse du mari; mais il se vit associé, dans sa conduite, à tant de gens d'une naissance très-distinguée, qu'il crut devoir fermer les yeux, en se prêtant aux circonstances.

Il y avait, dans ce tems-là, un financier extrêmement riche et voluptueux, autant qu'il était possible de l'être dans sa situation. On prétendait qu'il était impuissant, et qu'il ne pouvait cocufier un mari dans les règles; à cela près, il se procurait toutes les jouissances que le libertinage le plus raffiné a pu inventer. Ses richesses immenses qu'il distribuait avec générosité, ne lui faisaient éprouver aucun refus de la part des femmes les plus jolies, de tout rang, de toute condition. On les appellait ses *Berceuses*, parce qu'elles l'accompagnaient jusqu'au lit, et l'endormaient par leurs contes et leurs cajoleries. (*a*) On voyait parmi ces femmes qui avaient renoncé à toute espèce de pudeur, des personnes de la plus haute qualité, tant était grand alors le déréglement des mœurs! tant l'amour de l'argent était capable de faire faire des bassesses et des infamies! On devine facilement que ce voluptueux financier était le millionnaire *Baujon*, banquier de la Cour.

(*a*) Cette dépense coûtait peut-être au financier deux cent mille francs par an. Quand il était assoupi, on descendait, on servait un splendide souper, et l'on s'amusait quelquefois jusqu'au réveil du financier, qui se levait à quatre ou cinq heures du matin.

Le hasard, ou peut-être quelqu'une de ses complaisantes, lui procura la connaissance de madame *Fenouillot*. Il en devint fort amoureux, et, en employant l'efficacité de ses moyens ordinaires, il ne tarda pas à obtenir de cette jeune femme tout ce que sa position lui permettait de désirer. Il fit d'abord avoir au mari complaisant un domaine du Roi, ayant pour titre la Baronnie de *Cangé*; de sorte que M. *Fenouillot* prit avec plaisir, et sans honte, le titre de Baron de *Cangé*. Les bienfaits du sieur *Baujon* ne s'arrêtèrent pas là. Il procura aux jeunes époux un quart de place de Fermier-Général, dont il fit les fonds; il leur fit douze mille livres de rente; il envoya à la femme, lorsqu'elle accoucha, un carrosse et des chevaux; en un mot, si on pouvait juger de l'étendue de son bonheur par celle de ses bienfaits, on dut croire que madame *Fenouillot* avait trouvé, plus qu'une autre, le secret d'amuser le sieur *Baujon*. Une singularité qui mérite d'être remarquée, et qui peut-être aida encore le sieur *Fenouillot* à se prêter aux vues du financier, c'est que, malgré son impuissance, il était extrêmement jaloux, et n'aurait pas souffert que ses complaisantes accordassent leurs faveurs à d'autres. An 1775. *

* FERDINAND I.er (a)

FERDINAND I.er, Roi de Portugal, était fils de *Pierre I.er*, et de *Donna-Constance Emmanuel.* Il monta sur le trône avec des qualités qui prévinrent tout le monde en sa faveur. Malheureusement il se livra trop au plaisir, et son imagination vive, forte et fougueuse l'entraîna dans des démarches qui firent le malheur de sa vie.

Pierre le Cruel, Roi de Castille, après avoir lutté quelque tems contre les attaques et la fortune de *Henri de Transtamare*, son frère naturel, perdit la vie, et laissa la couronne à son compétiteur. *Ferdinand I.er* crut que l'occasion était favorable pour réclamer cette couronne, en

(a) Cet article remplace celui qui était sous le nom de *Ferdinand IV.*

qualité d'arrière petit-fils de *Dom Sanche le Brave*. Pour mieux appuyer ses prétentions, il fit alliance avec le Roi d'Arragon, lui demanda sa fille *Eléonore*, déjà promise au Roi de Castille, et l'épousa par procureur.

Cette entreprise n'ayant pas eu le succès que *Ferdinand* en attendait, il fit la paix avec le Roi *Henri*, et promit d'épouser *Dona Éléonore*, sa fille, oubliant qu'il était déjà engagé avec l'Infante d'Arragon, et qu'il avait donné cent mille florins pour sa dot. Telle était la fâcheuse situation où ce Prince s'était mis par son imprudence, lorsque l'amour vint exercer sur lui tout son empire, et augmenter son embarras.

Dans une visite qu'il rendit à *Dona Béatrix*, sa sœur, il aperçut *Donna-Léonore Tellez*, fille de *Martin-Alphonse Tellez*, frère du Comte de *Barcelos*, et femme de *Jean-Laurent* d'*Acunha*. « A cette première vue, le Roi en devint si éperdument amoureux, qu'il oublia entièrement les Infantes de Castille et d'Arragon. Il fit d'abord part de ses sentimens à *Marie Tellez*, sœur de *Léonore*, et dame d'honneur de la Princesse *Béatrix*. Cette dame représenta très-sagement à *Ferdinand* qu'il ferait bien d'étouffer une passion incompatible avec l'honneur de *Léonore* et avec le sien propre; qu'il devait considérer qu'il était déjà marié, et qu'il serait également dangereux et honteux d'enlever une femme du lit de son mari, pour l'introduire dans le sien; qu'il était engagé avec une Princesse d'une naissance égale à la sienne, et, à tous égards, digne de la couronne; que cette alliance étant le principal article du dernier traité de paix, il devait craindre qu'en le violant d'une façon si injurieuse, il ne plongeât ses peuples dans les malheurs d'une nouvelle guerre. Un homme sourd à la voix de la raison et de la conscience, est incapable d'écouter des conseils; c'était le cas de *Ferdinand*. Il répondit à *Marie* que le mariage de sa sœur était nul, à cause de la parenté qu'il y avait entr'elle et son mari, et qu'ils s'étaient mariés sans dispense; qu'il trouverait bien moyen de se dégager de l'Infante de Castille, et qu'il ne lui serait pas difficile d'engager le peuple à prendre les intérêts de son souverain. »

Marie Tellez peu sensible à l'honneur que pouvait procurer à sa famille la passion du Roi, crut qu'elle gagnerait davantage sur l'esprit de sa sœur, en lui représentant le tort qu'elle ferait à sa réputation, si elle cédait aux désirs de *Ferdinand*; mais elle s'aperçut que l'ambition, et peut-être l'amour, l'emportait sur toutes les considérations. Un amant couronné a tant d'avantages pour obtenir la préférence ! Le mariage de *Léonore* fut cassé, et son mari s'y opposa très-peu, soit par politique, soit qu'il fût dégoûté d'une femme qui méritait si peu son estime. On dit qu'il se retira en Galice, et qu'il portait sur son chapeau des cornes d'argent, comme un témoignage de son déshonneur et de l'intempérance de son Roi.

Ferdinand fit dire au Roi de Castille que son intention était d'entretenir la paix, et de tenir toutes les conditions dont on était convenu; mais qu'il ne pouvait épouser l'Infante sa fille, parce qu'il avait une autre inclination. *Henri* répondit que le Roi de Portugal était le maître d'épouser qui il lui plairait. En conséquence *Ferdinand* se maria secrètement avec la belle *Léonore*, et l'emmena à Lisbonne.

Ce mariage excita une révolte dans la capitale, ce qui obligea le Roi à se retirer dans une province où il fit faire publiquement la cérémonie de son mariage, en présence de ses frères, ainsi que de plusieurs Prélats et Seigneurs qui tous baisèrent la main de la nouvelle Reine, excepté l'Infant *Dom Denis*, dont le refus mit le Roi dans une telle fureur qu'il voulut le poiguarder, et le jeune Prince fut forcé de se retirer en Castille.

La jouissance qui n'est que trop souvent le tombeau de l'amour, ne diminua point la passion du Roi; elle prit au contraire de nouvelles forces, et la Reine acquit un tel empire sur l'esprit de son époux, qu'il ne voyait que par ses yeux : elle en donna une preuve bien forte, qui augmenta la haine que les Portugais lui avaient vouée.

Marie Tellez, sa sœur, étant devenue veuve, inspira des sentimens très-tendres à *Dom Juan*, frère de *Ferdinand*. Les tentatives que ce Prince fit pour ébranler la vertu de sa maîtresse, ayant été inutiles, il se décida à l'épouser

secrètement. La Reine qui en fut informée, et qui n'avait pu pardonner à sa sœur l'opposition qu'elle avait apportée à son élévation, fit venir *Dom Juan*, et lui représenta que le mariage qu'il venait de faire était absolument contraire à ses intérêts; que son intention avait été de lui donner pour épouse la jeune *Dona Béatrix* qu'elle avait eue du Roi, et qui lui aurait apporté en dot la couronne. L'Infant crédule, violent et ambitieux, tua *Dona Marie* de deux coups de poignard; mais il s'aperçut bientôt qu'il avait commis un crime inutile, et que la Reine l'avait trompé; il fut même averti qu'elle cherchait à le faire périr, ce qui le força de se retirer en Castille.

Un historien donne une autre cause et plus vraisemblable à ce tragique évènement. Il dit que la Reine irritée contre sa sœur, fit insinuer à *Dom Juan* que sa femme le déshonorait avec le Maître d'Avis dont elle était follement amoureuse. « *Dom Juan*, transporté de douleur et de colère, » courut à Conimbre pour surprendre sa femme avec son » amant. Les ombres de la nuit augmentèrent son trouble, » et son mauvais génie le conduisit avec une funeste vitesse » dans ce lieu malheureux qui allait être le théâtre d'une » sanglante tragédie. En arrivant à Conimbre il trouva les » portes de son palais fermées, et son transport plein de » fureur l'obligea à les enfoncer. La Princesse qui n'était » pas encore couchée, s'émut à ce bruit; mais, hélas! quelle » fut sa surprise lorsqu'elle vit entrer celui qu'elle aimait » mille fois plus qu'elle-même, l'air terrible et un poi- » gnard à la main! Elle courut à lui les bras ouverts; mais » au lieu de regarder cette beauté qu'il avait adorée, il » enfonça son poignard dans un cœur qui n'était plein que » de son image. » *Dom Juan* ne tarda pas à reconnaître l'innocence de la malheureuse victime qu'il avait immolée à sa jalousie, et il se retira en Castille.

Telles étaient les suites funestes de la perfidie de la Reine *Léonore* : abusant de la faiblesse du Roi, elle l'engagea dans des guerres ruineuses et dans des démarches imprudentes; enfin oubliant tout ce que ce Prince avait fait pour elle, et se livrant impudemment à une galante-

rie qui devint publique, elle acheva de prouver combien le Roi était aveuglé sur son compte. Le favori de cette infâme Princesse était *Dom Juan Fernandez d'Andégro*, Seigneur castillan. « Cette femme, dit un historien, qui » avait sacrifié son honneur et son mari au Roi, immo- » lait à présent le Roi à son nouveau galant. » Elle le fit Comte d'Ouren, et lorsque *Ferdinand* envoya offrir sa fille à *Juan*, Roi de Castille, et fils de *Henri*, ce fut *Andégro* qu'on chargea de cette brillante ambassade. « Son » équipage était si magnifique, et il fit tant de dépense à la » Cour de Castille, que les Castillans lâchèrent quelques » traits fort vifs qui ne faisaient pas honneur à la Cour qui » l'avait envoyé. »

Tandis que la Reine conduisit ensuite sa fille au Roi *Juan*, *Ferdinand* découvrit l'infidélité de cette Princesse, et, dans le premier mouvement de sa colère, il ordonna au Grand Maitre d'Avis de le défaire du Comte d'Ouren. On ignore pourquoi cet ordre ne fut pas exécuté; ce qui est plus étrange, c'est que la Reine n'en eut jamais connaissance, et le Roi mourut sans avoir fait punir ceux qui le déshonoraient. Comme il ne laissait point d'enfant mâle, la couronne paraissait dévolue au Roi de Castille qui avait épousé l'Infante *Béatrix*; c'était même une des conditions du mariage.

Pendant qu'on discutait cette intéressante question, et que les Portugais marquaient assez ouvertement leur aversion pour la réunion de leur royaume à celui de Castille, *Dom Juan*, Grand Maitre d'Avis, assassina *Andégro*, et fut établi Régent du royaume. La Reine douairière, furieuse de la perte de son amant, implora le secours du Roi de Castille, son gendre. Il vint en effet avec une armée pour faire valoir ses droits; mais ayant été convaincu que sa belle-mère avait tenté de le faire assassiner pour épouser *Alphonse*, son cousin, il fit enfermer en Castille cette perfide Princesse. Voyant ensuite que ses démarches étaient inutiles, et que les Portugais avaient élu pour Roi le Grand Maitre d'Avis, il fut obligé de renoncer à ses prétentions.

Le nouveau Roi de Portugal était *Juan I.er*, fils naturel

de *Pierre I.er* et de *Dona Thérèse Lorenzo*, demoiselle galicienne. An 1385. *

* FERDINAND. (le Catholique)

Ce Prince qui, par une suite de son mariage avec *Isabelle*, sa première femme, possédait plusieurs royaumes, entraîné par le désir d'avoir des enfans, épousa en secondes noces *Germaine de Foix*. « Il n'ignorait pas le commerce » que le Vice-Chancelier d'Arragon avait avec la Reine; » mais le désir d'avoir des enfans mâles, pour les faire ré- » gner à l'exclusion de ceux de sa fille *Jeanne*, le déter- » mina à fermer les yeux sur son déshonneur, et à n'en » jamais parler. Sur quoi un Cavalier arragonais a dit que » *Ferdinand* mourut *como buen casado*, *conel dedo en la* » *boca*. »

Ce Prince mourut d'hydropisie, causée, dit-on, par un breuvage que *Germaine de Foix* lui avait donné pour le rendre capable de faire des enfans. On sait que *Jeanne*, sa fille, épousa *Philippe*, fille de l'Empereur *Maximilien I.er*, et fut mère de *Charles-Quint*.

Germaine de Foix était fille de mademoiselle d'*Orléans* et de *Jean de Foix*, Vicomte de Narbonne; elle était sœur de *Gaston de Foix*, qui fut tué dans le royaume de Naples. Il y a un roman intitulé *Germaine de Foix*. L'auteur présente bien le Chancelier d'Arragon comme amoureux de la Princesse; mais, suivant lui, il soupira vainement, et la Reine, après la mort de *Ferdinand*, épousa le Duc de *Calabre*. *

FERNAND.

La cruauté qu'*Ordogno II* exerça envers les Comtes de Castille, en leur faisant couper la tête, lui aliéna le cœur des Castillans. Ces peuples, après la mort d'*Ordogno*, et sous le règne de *Froïla II*, aspirèrent à la liberté, et parvinrent à la recouvrer. Pour gouverner leurs États, ils nommèrent deux Juges: ce fut de l'un d'eux que naquit *Dom Gonsalve Nugnès*, qui eut pour successeur le fameux *Dom Fernand Gonsalve* son fils. Il fut fait Comte héréditaire de

Castille, et il doit être reconnu comme le fondateur de ce nouvel État. Ce Prince pendant plusieurs années eut l'adresse de faire respecter sa nouvelle domination par les Rois de Léon : il fit même des conquêtes considérables sur les Sarrasins ; mais des circonstances où l'amour entra pour beaucoup manquèrent de lui faire perdre tout le fruit de ses victoires, et même la vie.

Dans une bataille que ce Prince livra contre *Sanche-Abarca*, Roi de Navarre, ce dernier avait été tué de la main de *Dom Fernand.* Une des filles de *Sanche*, nommée *Thérèse*, qui avait épousé *Ramire II*, et qui fut mère de *Sanche le Gros*, Roi de Léon, successeur de *Ramire*, projetta de venger la mort de son père. Sous prétexte d'une grande assemblée des États de Léon, le Comte de Castille y fut invité ; mais, comme il parut bien accompagné, la Princesse *Thérèse* ne pouvant employer la force, eut recours à la ruse. Elle caressa beaucoup *Dom Fernand*, lui fit naître le désir le plus vif d'épouser *Sancha*, sa sœur qui, par sa beauté et par ses autres qualités, faisait l'ornement de la Cour de Navarre. *Gonsalve* empressé de posséder une Princesse charmante, se préparait à aller lui-même en faire la demande au Roi *Garcie II*, * lorsqu'il apprit que ce Prince, profitant de son absence, avait porté la guerre dans ses États : il le battit, et le força de se retirer en Navarre.

Ce contre-tems avait dérangé les projets de *Thérèse* ; mais elle sut le faire tourner à son avantage ; elle renoua ses intelligences avec *Fernand*, et lui proposa de nouveau le mariage de *Sancha*, comme un moyen sûr de faire la paix avec *Dom Garcie.* Il donna dans le piège, et alla en Navarre. * Le complot était formé ; au lieu d'une femme dont il était très-épris, le Comte trouva des fers et une prison. Il n'attendait que la mort, lorsque l'amour vint lui procurer la liberté.

« *Sancha* touchée du malheur d'un héros qui ne périssait que pour l'avoir aimée, entreprit de le délivrer. » Les moyens qu'elle employa nous sont inconnus ; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle brisa ses fers, et comme l'amour avait au moins autant de part à ses démarches que la re-



connaissance, elle suivit le Prince à Burgos où elle l'épousa. Le Roi de Navarre déclara la guerre au Comte pour se venger de sa fuite et de son mariage : elle lui réussit si mal, qu'il tomba entre les mains de son ennemi qui le retint en prison pendant treize mois, et ne le relâcha qu'à la prière et aux sollicitations de *Sancha*, son épouse.

La paix ne fut pas de longue durée. La Princesse *Thérèse* n'avait point renoncé au plaisir de la vengeance. Ses mauvais succès au contraire l'animaient encore davantage; elle trouva enfin l'occasion de se satisfaire. *Fernand* appellé aux États de Léon eut l'imprudence de s'y rendre peu accompagné : il fut arrêté et mis dans une étroite prison. Il était encore réservé à l'amour de briser ses chaînes. La Comtesse *Sancha*, sa tendre et vertueuse épouse, instruite de son malheur, vole dans le royaume de Léon : après avoir mis en usage, mais en vain, les prières, les larmes, les soumissions, elle obtint au moins la permission de voir l'infortuné *Gonsalve*. Sans s'amuser à verser des larmes stériles, elle fait consentir son époux à se déguiser avec ses habits, à sortir de sa prison à la faveur de ce déguisement, et à se sauver sur des chevaux qu'elle avait fait préparer. *Dom Fernand* aimait trop tendrement son épouse pour l'exposer au plus léger danger; mais il crut qu'étant sœur de la Reine mère, et tante du Roi, elle n'avait rien à craindre. Dans cette persuasion, il prend les habits de *Sancha*, passe auprès des gardes sans être reconnu, et est en sûreté avant qu'on s'aperçoive de sa fuite. Le premier mouvement du Roi fut de se livrer à sa colère : revenu ensuite à lui-même, il ne put refuser à l'action généreuse de *Sancha* l'admiration qu'elle méritait; il la fit reconduire en Castille avec un train magnifique.

* *Fernand Gonsalve* mourut peu de tems après, et eut pour successeur *Garcie Fernand*, son fils. An 970. *

FER D'OR.

Dans le nombre des ordres de chevalerie que l'amour a fait instituer, on ne doit pas oublier celui du *fer d'or*.

Jean, Duc de Bourbon, en fut l'instituteur. Il se proposa, dit-on, d'acquérir de la gloire et les bonnes grâces d'une dame qu'il aimait. Le but de ceux qui entrèrent dans cette société, était aussi de se rendre plus recommandables à leurs maîtresses. Les Chevaliers devaient porter à la jambe gauche un *fer d'or* pendant à une chaîne, et les Écuyers en portaient un semblable pour la forme, mais d'argent. Le dessein du Duc de Bourbon était d'aller en Angleterre, accompagné de ses Chevaliers, pour s'y battre en l'honneur des dames, armés de haches, de lances, d'épées, de poignards, ou même de bâtons, au choix des adversaires. Les Chevaliers devaient faire peindre leurs armes dans la chapelle de Notre-Dame-de-Grâce, où ils prirent leur engagement; et y mettre un *fer d'or* en forme de chandelier, pour y placer un cierge allumé qui brûlât continuellement jusqu'au jour du combat. Tous les jours on devait dire une messe en l'honneur de la Vierge; et si les Chevaliers revenaient victorieux, chacun d'eux devait fonder une messe et un cierge à perpétuité. Mais si quelqu'un d'eux était tué, ses confrères lui feraient dire un service et dix-sept messes, auxquelles ils assisteraient en habits de deuil. Cette société, mélange singulier de galanterie et de dévotion, ne fut que projetée : son chef *Jean*, Duc de Bourbon, fut fait prisonnier de guerre, et conduit en Angleterre où il mourut sans avoir pu obtenir sa liberté. An 1414.

* FERMIER (un)

Un *Fermier* de M. le Duc de *Gèvres* fut condamné à être roué vif pour un crime d'une nature si extraordinaire, qu'il mérite d'être consigné dans ce Dictionnaire. Dans un rendez-vous donné à une femme qu'il aimait, au lieu des caresses qu'elle en attendait, il lui introduisit dans un endroit que la pudeur ne permet pas de nommer, un bâton armé de toutes ses épines; nouveau genre de supplice qui fit bientôt mourir cette malheureuse dans les douleurs les plus horribles.

» Le coupable, dans la vie duquel on ne trouvait d'ail-

leurs aucun trait qui désignât un caractère atroce, convint du fait. Il déclara qu'il avait autrefois vécu avec cette femme, mais sans beaucoup de goût, et par une sorte de complaisance; qu'il n'avait jamais couché avec elle que quatorze fois; que, marié depuis peu, il avait rompu ce commerce criminel; qu'elle, toujours folle de lui, ne cessait de le provoquer; et que, dans l'espoir de s'en débarrasser et de lui ôter toute envie de le tourmenter désormais, il avait imaginé ce moyen qu'il n'aurait jamais cru pouvoir être si funeste, et la faire périr. » An 1783.*

FERRAND.

M. *Ferrand*, Président aux requêtes du palais du Parlement de Paris, avait épousé demoiselle *Anne de Bélisany.* Au bout de dix ans de mariage, des dérangemens arrivés dans la fortune de ce Magistrat lui donnèrent de l'humeur contre sa femme. Il est à présumer que la jalousie y entra aussi pour quelque chose. Quoi qu'il en soit, il se fit entr'eux une séparation volontaire de corps et de biens.

Au bout de sept mois madame *Ferrand* accoucha d'une fille qui fut envoyée à Saint-Sulpice pour être baptisée sous le titre de fille de M. et de madame *Ferrand*; mais comme le cortège de cet enfant n'était composé que de gens inconnus, et annonçait la misère, le Curé ne donna à l'enfant que le nom de *Michelle*, et laissa en blanc les noms du père et de la mère. Le lendemain, M. *Ferrand* que sa jalousie rendait inquiet et clairvoyant, et qui avait appris l'accouchement de sa femme, se rendit à Saint-Sulpice avec un Notaire, et protesta contre le baptême qu'on aurait pu donner à un enfant sous son nom. Le Curé raconta ce qui s'était passé, et le tout fut inséré dans un procès-verbal.

Plusieurs années s'écoulèrent sans qu'on entendît parler de cet enfant. M. *Ferrand* étant mort sans postérité, ou au moins le croyant ainsi, sa succession passa à ses héritiers collatéraux. Enfin au bout de quarante-neuf ans paraît une fille qui s'annonce comme l'enfant de M. *Ferrand*. La veuve qui vivait encore, soit par faiblesse, soit par amour pour

la vérité, refusa de la reconnaître. Les héritiers collatéraux qui, si cette fille était déclarée légitime, se voyaient obligés de restituer de grands biens et les revenus, crièrent à l'imposture et s'appuyèrent beaucoup sur la déclaration de madame *Ferrand* qui, en effet, pouvait être d'un grand poids dans cette affaire. Il s'éleva un grand procès; la demoiselle produisit son extrait baptistère, le procès-verbal dressé à la requête de M. *Ferrand*; elle prouva qu'elle avait été dans plusieurs couvens, toujours entretenue aux dépens de madame *Ferrand*. Par arrêt du mois de Mars 1738, elle fut reconnue pour fille légitime de M. et de madame *Ferrand*.

* FERRIER.

PARMI les cent mille et un faits qu'on pourrait citer pour prouver que l'établissement de l'inquisition ne doit son origine qu'au fanatisme le plus absurde, à l'ignorance la plus profonde, à la démence même et à la stupidité, il suffirait de rapporter ce qui arriva à *Louis Ferrier*, poëte français, né à Avignon. Il avait fait un poëme intitulé: *Préceptes galans*; on y trouvait ce vers:

L'amour pour les mortels est le souverain bien.

C'est une vérité gravée dans tous les cœurs, inspirée par la nature, et nécessaire pour la conservation de notre espèce; c'est une suite du précepte donné à nos premiers parens par la divinité même, lorsqu'elle leur dit: *Crescite et multiplicamini*. Eh bien, les barbares, les stupides inquisiteurs d'Avignon virent un crime dans ce vers, et firent enfermer *Ferrier* dans leurs horribles prisons. Ses amis heureusement le firent absoudre, et il se hâta de quitter un pays aussi ennemi de la raison. Il vint à Paris, éleva les fils du Duc de *Saint-Aignan*, et mourut en 1721. On a de ce poëte trois tragédies, *Adraste*, *Anne de Brétagne* et *Montezuma*. *

* FERTÉ. (le Maréchal de la)

LE Maréchal *de la Ferté* qui vivait sous le règne de *Louis XIV*, avait épousé une femme jeune et jolie, dont

il était extrêmement jaloux. On sait que c'est un moyen presque sûr de hâter le malheur que l'on craint. Il y avait encore une autre raison pour engager la Maréchale à tromper son mari; il était vieux et goutteux: d'ailleurs elle avait les passions très-vives; elle vivait dans une Cour galante, comment résister à des occasions qui se présentaient fréquemment et d'une manière si séduisante? Comment conserver sa sagesse au milieu de la corruption qui l'environnait? L'histoire dit qu'elle ne fit pas une grande résistance, et, malgré les soins qu'elle prit pour voiler ses intrigues à cause de la colère du Maréchal, le public fut bientôt instruit de plusieurs anecdotes qui prouvaient sa lubricité. Une entr'autres mérite d'être connue par sa singularité.

Le Marquis d'*Effiat*, homme dont la noblesse n'était pas fort ancienne, mais qui était très-riche, ce qui souvent tient lieu de noblesse et de talens, faisait depuis quelque tems la cour à madame *de la Ferté*; il était écouté assez favorablement, et il voyait l'amour prêt à couronner ses vœux, lorsqu'il fut congédié tout-à-coup, et d'une manière assez brusque. Cette disgrâce à laquelle il était loin de s'attendre, l'engagea à examiner avec plus d'attention la conduite de la Maréchale : il sut bientôt et il se convainquit que le Duc de *Longueville* était l'heureux mortel qui l'avait remplacé. Emporté alors par sa passion, il eut la hardiesse de proposer au Duc de mettre l'épée à la main. Le Prince lui répondit qu'il devait apprendre à se connaître; qu'il pouvait se battre contre ses égaux, mais que pour lui il avait appris à ne jamais se commettre avec des gens dont il n'y avait pas long-tems qu'on connaissait les ancêtres. Cette réponse dure et mortifiante irrita encore davantage le Marquis d'*Effiat*; et ce qui acheva de lui faire perdre la raison, c'est qu'il apprit que le Duc de *Longueville* avait fait sur son compte des plaisanteries. Il épia ses démarches, et l'ayant rencontré seul dans une chaise à porteur, à deux heures après minuit, il le força de sortir de sa chaise : mais sans lui laisser le tems de mettre l'épée à la main, il lui donna quelques coups de canne et se sauva.

Un

Un semblable affront fait à un Prince, dans un tems où les préjugés de la naissance avaient le plus grand crédit, ne pouvait être lavé que dans le sang. Le Marquis, qui le sentait parfaitement, ne sortit plus que bien accompagné, et se tint sur ses gardes. Peu de tems après son ennemi accompagna le Roi qui venait de déclarer la guerre à la Hollande. On sait que M. de *Longueville* ayant passé le Rhin, s'avisa de tirer un coup de pistolet contre les ennemis qui parlaient de se rendre, et qu'il fut tué dans une décharge que firent les troupes qu'il attaquait si imprudemment.

Cette mort délivra le Marquis d'*Effiat* de ses craintes; mais elle porta le désespoir dans le cœur de la Maréchale *de la Ferté*. Son vif attachement pour le Duc de *Longueville*, jeune et vigoureux, avait eu des suites; ce n'était qu'avec une peine infinie, et au moyen des plus grandes précautions, qu'elle était parvenue à cacher aux yeux de son mari une grossesse dont il ne pouvait être l'auteur. Elle accoucha dans sa maison, en présence de son amant qui était ravi de se voir renaître, et qui donna deux cents pistoles à l'accoucheur pour l'engager à garder le secret. On prétend qu'après la mort de ce Seigneur on trouva dans ses papiers un testament qu'il avait fait avant son départ pour l'armée; il y reconnaissait pour être à lui le fils dont était accouchée la Maréchale, et lui laissait cinq-cent mille francs, dans le cas où il viendrait à mourir sans être marié. On ajoute que le Roi ordonna au Parlement de légitimer cet enfant adultérin, sans nommer la mère, voulant vraisemblablement accoutumer le public à voir légitimer de pareils enfans, à cause de ceux qu'il avait eus de madame de *Montespan*, et qu'il légitima effectivement avant sa mort.

Ce fils que M. de *Longueville* eut de madame *de la Ferté*, se nommait le Chevalier d'*Orléans*. Il fut tué au siège de Philisbourg en 1688. M. de *Longueville* était fils de cette madame de *Longueville* qui fit tant parler d'elle pendant la minorité de *Louis XIV*. An 1660.

La Maréchale *de la Ferté* fut soupçonnée, ainsi que beaucoup d'autres femmes, de quelques empoisonnemens, et

fut en conséquence citée devant la commission établie à l'arsenal pour juger les coupables. Son mari vole aussitôt à Versailles, et représente à *Louis XIV* qu'il est inouï que des juges commis pussent décréter une Duchesse et Maréchale de France, le décret ne pouvant être valablement décerné contre la femme d'un Officier de la couronne, et Pair du royaume. « Quant au fond, Sire, ajouta-t-il, j'ose » assurer Votre Majesté que la Maréchale est calomnieu- » sement accusée; peut-être est-elle tombée dans quel- » ques-unes de ces fautes dont les maris sont toujours moins » instruits que les autres; mais quant à l'empoisonnement, » on a d'autant plus de tort de l'en accuser, que si elle en » était coupable, il y a plus de vingt ans que je ne serais » plus au monde. » *

* FERTÉ. (la)

Mademoiselle *Dumesnil*, connue à l'Opéra sous le nom de *Cécile*, était une jeune danseuse qui, par ses talens et par ses grâces, faisait un des principaux ornemens de ce spectacle. M. *de la Ferté*, Intendant des menus, Commissaire du Roi pour la direction du théâtre lyrique, distingua bientôt cette jeune et jolie actrice. Comme il était financier, il ne soupira pas long-tems, et, en devenant heureux, il se plut à combler de biens sa maîtresse, prévenant même ses désirs; et on sait que les femmes de cette espèce en ont beaucoup. La vanité et l'amour-propre de M. *de la Ferté* étaient infiniment flattés de cette jouissance qui de tems-en-tems lui donnait des enfans qu'il croyait bonnement lui appartenir. Son enchantement était si grand qu'il se disposait à épouser sa fidelle amante et à reconnaître ses enfans, lorsque la mort vint déranger ce beau projet, et lui apprendre ce dont il ne se doutait pas.

Mademoiselle *Cécile* ayant eu une couche malheureuse, fut prévenue du danger qui menaçait sa vie. Elle fit venir un confesseur qui exigea non-seulement qu'elle éloignât M. *de la Ferté*, objet d'un scandale public, mais qu'avant cette douloureuse séparation elle lui déclarât que les en-

fans nés durant leur union n'étaient pas même de lui. Pour augmenter l'humiliation du financier, cette déclaration fut faite en présence de tous les habitans de la maison appellés en témoignage, et devint bientôt publique. Quel coup de poiguard !

Cette actrice, qui avait été élève du sieur *Gardel* aîné, avait débuté avec un grand succès en 1776, et n'était âgée que de vingt-un ans lorsqu'elle mourut en 1781.

La leçon désagréable que venait de recevoir M. *de la Ferté* ne put le guérir du goût qu'il avait pour les courtisannes; car, trois ans après, quoique dévot et marié, il devint amoureux de mademoiselle *Maillart*; et, pour lui plaire, il manqua de faire renoncer au théâtre madame de *Saint-Huberty*, parce qu'il voulait lui enlever le rôle de *Didon* dans l'Opéra de ce nom, et dont elle s'acquittait avec beaucoup de succès, pour le donner à sa maîtresse. *

FESTAU.

MONSIEUR *Festau*, célèbre chirurgien à Paris, avait conçu pour madame de *Villacerf* des sentimens très-tendres. Comme il avait assez d'esprit pour sentir le ridicule de cette passion, le respect lui ferma toujours la bouche, et son cœur seul fut le confident de ses sentimens. Cette dame qu'il adorait, le fait venir un jour pour la saigner. La blancheur de la peau, la beauté du bras, tout rappelle au chirurgien sa malheureuse passion; il en est si ému qu'il pique l'artère. On fait une assemblée de médecins et de chirurgiens: le résultat de la consultation est qu'il faut couper le bras. Cette opération faite, on décide que madame de *Villacerf* a tout au plus vingt-quatre heures à vivre. Elle montra dans toute cette affaire, quelque sérieuse et intéressante qu'elle fût pour elle, un courage héroïque: elle ne se permit pas la plus légère plainte contre M. *Festau*, elle voulut qu'il assistât à toutes les consultations, et enfin elle lui laissa par son testament une somme suffisante pour réparer le tort que cet accident pourrait faire à sa réputation.

* FIEF.

« Les mœurs, dit un historien moderne, dans les tems barbares où commença le règne de *Hugues-Capet*, étaient respectées. Ce que nous ne nommons aujourd'hui que galanterie, fut regardé alors comme une félonie. Un commerce galant avec la femme ou la fille de son Seigneur, et même avec une autre personne qu'il aurait confiée à la garde de son vassal, entrainait la perte de son *Fief*. Sans doute que si l'on n'était pas alors discret par honneur, on le devenait par intérêt. Aussi l'amour fut-il toujours enveloppé du mystère, et la discrétion poussée au-delà des bornes que prescrit la raison. De là cette galanterie rafinée et romanesque de nos anciens Chevaliers, qui était sans doute bisarre, et qui nous paraîtrait cependant moins ridicule si des hommes agréables, mais sans mœurs, ne nous avaient presque persuadé qu'il y a quelque gloire à déshonorer des femmes.

» Le suzerain, de son côté, continue l'historien, pour conserver sa souveraiuté, était également obligé à respecter la vertu de la femme et des filles de son vassal. Celui-ci cessait alors de relever de son Seigneur direct, et portait immédiatement son hommage au suzerain dont il n'avait été jusques-là que l'arrière vassal, ou le vavasseur :

» *Se uns gentishome baille une pucelle à garder à un autre gentishome, son home, et soit de son lignage ou d'autre, si il la dépucelloit, et il en porroit être prouvé, il en perdroit fié, tant fust-ce à la volonté de la pucelle. Si il gesoit à la fame de son home, ou à la fille, si elle étoit pucelle, ou se i gout avoit aucune de ses parentes. et elle fust pucelle, et il l'eût baillée à garder à son Seigneur, et il li dépucellast, il ne tendra jamais rien de lui.* » *

FILLES.

« Une jeune *Fille* de Marseille était couchée avec un jeune homme qu'elle aimait. Elle se sentit tout-à-coup passer une main sur le visage, et dans le même instant elle fut blessée à la joue d'un coup de pistolet. Ses cris et le

bruit du coup firent accourir la domestique ; la *Fille* elle-même s'était déjà levée et tirée des mains de son assassin. On entendit un second coup de pistolet, et ceux que le bruit avait attirés trouvèrent l'amant de la *Fille* étendu dans la rue où il s'était sans doute précipité. Il vivait encore : on le conduisit à l'Hôtel-Dieu ; il mourut dans le trajet. »

Les papiers publics, en rapportant ce fait, annonçaient qu'on n'avait encore pu découvrir l'assassin. On ne peut soupçonner qu'un amant jaloux de la préférence qu'on accordait à son rival. An 1775.

« Un italien laissa en Allemagne une *Fille* qu'il entretenait : soit par misère, soit pour ne pas perdre l'habitude de son état, elle ne tarda pas à se pourvoir d'un autre amant ; c'était un espagnol qui lui fut long-tems fidèle : il l'était encore lorsque l'italien revint au bout de trois ans, se ressouvint de sa maîtresse, et se rendit chez elle sans façon, comme s'il ne l'eût jamais quittée, quoiqu'il fût exactement informé de ses nouveaux engagemens. Celle-ci fut effrayée de cette apparition inattendue. Toutes les fureurs de la jalousie s'annonçaient dans les yeux de cet ancien favori, qui ne s'était pas même donné la peine de cacher un grand poignard dont il s'était armé. Elle sut néanmoins déguiser son trouble, et trouver le moyen de faire avertir l'espagnol de venir chez elle bien armé, et préparé à tout événement. En attendant, elle offre à souper au nouveau venu qui ne le refuse point, et voit arriver son rival avec un ami, sans se déconcerter. Après le soupé, l'heure de se retirer étant venue, l'espagnol et son ami invitent l'italien à les suivre ; celui-ci refuse en disant que depuis long-tems il avait son lit à la maison : on insiste, il répond par un coup de poignard qui atteint au visage l'ami de l'espagnol, et le renverse étourdi ; il attaque en même-tems son rival qui, malgré sa défense, reçut plusieurs blessures, et aurait infailliblement succombé, si son ami, revenu de son étourdissement, ne se fût relevé, et n'eût étendu l'italien mort sur le carreau. La *Fille*, retirée dans un cabinet voisin, at-

tendait tranquillement l'issue du combat pour couronner le vainqueur; mais elle fut bientôt arrêtée avec le meurtrier. » An 1775.

« Une jeune *Fille* de Pizigithone, âgée de seize ans, aimait un jeune homme qui n'en avait que dix-neuf; mais les parens de la *Fille*, peu curieux de satisfaire sa passion, résolurent de la faire religieuse. On sent bien que ce projet mit la désolation dans le cœur de ces jeunes amans. Ils tinrent conseil pour aviser aux moyens d'éviter le malheur qui les menaçait, et ils n'en trouvèrent point d'autre que de prendre la fuite; la nuit fut choisie pour exécuter leur dessein. L'amant attendait avec des chevaux sa maîtresse dans un lieu convenu; elle échappe à la vigilance de sa famille, et déjà elle s'avançait avec vivacité vers le lieu du rendez-vous; malheureusement elle passa auprès d'une sentinelle qui cria: *qui vive*; plus malheureusement encore la jeune *Fille*, soit qu'elle fût étourdie de sa position, soit qu'elle ignorât ce qu'il fallait répondre, ne répondit rien, et, après trois cris, elle fut tuée d'un coup de fusil. Son amant qui n'était pas loin, accourt au bruit, reconnaît sa bien-aimée, et se perce de son épée. » An 1776.

« L'Amour a montré toutes ses fureurs dans une action atroce commise aux environs de Tarbes. Une *Fille* recherchée en mariage par deux amans, a été assassinée par celui qu'elle a refusé; il la tua presqu'au moment qu'elle allait épouser son rival. Il lui coupa le sein en morceaux, ainsi que la main, aux doigts de laquelle étaient les bagues et l'anneau de fiançailles; ensuite il l'empala, et jetta son corps dans la rivière de l'Adour. » An 1778.

* « Sous le pontificat de *Sixte-Quint* un Avocat de Pérouse alla s'établir à Rome. Son fils devint éperdument amoureux d'une *Fille* de famille honnête; il la demanda en mariage, et fut refusé. Les parens de la jeune personne espéraient que sa beauté lui procurerait un parti plus relevé et plus avantageux.

» Le jeune homme, désespéré de ce refus, s'avisa d'un stratagême singulier pour obtenir ce qu'il désirait. Il épia le moment où sa maîtresse sortirait; l'ayant arrêtée dans la rue, il leva le voile qui lui couvrait la figure, et la baisa au visage, malgré elle et malgré sa mère qui l'accompagnait. Il crut qu'une faveur ainsi arrachée publiquement la déshonorerait, et qu'on serait forcé, pour réparer son honneur, de la lui faire épouser.

» La mère alla sur-le-champ demander justice au Pape dont elle connaissait la sévérité, et qui ordonna en effet qu'on fit le procès au jeune homme. Cependant comme il était protégé des Colonnes, on gagna les parens de la *Fille*; le mariage fut arrêté et célébré.

» Au milieu du festin de la noce une troupe de sbires vint arrêter l'époux par ordre du Gouverneur de Rome. Son père et la mère de l'épouse coururent chez le Gouverneur qui les renvoya au Pape.

» Le lendemain ils se prosternèrent aux pieds du Saint-Père, et lui représentèrent que le mariage avait réparé l'honneur de la *Fille*. *Vous êtes donc satisfaits*, leur dit-il, *j'en suis fort-aise; mais il faut savoir si la justice est satisfaite aussi; et il ne faut pas qu'elle ait lieu de se plaindre:* puis s'adressant au Gouverneur: *C'est vous*, dit-il, *qui stipulez ses intérêts, êtes-vous satisfait?* Il répondit que la justice n'était point dédommagée du mépris que l'accusé avait témoigné pour l'autorité souveraine, en faisant violence en pleine rue à une honnête fille, et qu'il en demandait réparation. *Vous la pouvez poursuivre*, lui dit le Pape, *jusqu'à ce que la justice soit satisfaite.*

» Le procès fut fait à l'époux qui fut condamné aux galères pour un tems. Tout le crédit des Colonnes fut inutile; le coupable fut attaché à la chaîne dans le lieu même où le crime avait été commis, et la douleur conduisit peu de jours après sa malheureuse épouse au tombeau.» An 1590.*

* « Un Seigneur japonais devint éperdument amoureux d'une *Fille* qu'il avait enlevée à la veuve d'un soldat. La mere apprenant la fortune de sa fille, lui écrivit pour ob-

tenir d'elle quelques secours, attendu qu'elle était dans la misère. Cet écrit fut découvert entre les mains de la *Fille* par son amant qui voulut absolument le lire. Ne voulant pas faire connaître ce qu'elle regardait comme une honte pour sa mère, elle prit le parti d'avaler le billet, mais avec tant de précipitation qu'elle en fut étouffée. Un mouvement de jalousie porta son amant à lui faire ouvrir le gosier. Il trouva le fatal papier qui l'instruisit de tout. Dans sa douleur il ne trouva d'autre soulagement que de faire venir la mère qu'il entretint dans l'abondance jusqu'à la mort. » *

* « Une malheureuse *Fille* qui s'était vue forcée de prononcer des vœux pour satisfaire l'ambition de ses parens, avait eu le malheur de succomber à l'amour, et celui, plus grand encore, de ne pouvoir cacher les déplorables suites de sa faiblesse. M. *Fléchier*, Évêque de Nismes, apprit que la supérieure avait puni cette infortunée religieuse de la manière la plus cruelle, en la faisant renfermer dans un cachot, où couchée sur de la paille, et réduite à un peu de pain qu'on lui donnait à peine, elle attendait la mort comme le terme de ses maux.

» Le Prélat se transporta dans le couvent, et, après beaucoup de résistance, se fit ouvrir la porte du réduit affreux où cette triste victime de la cruauté monacale se consumait dans le désespoir. Dès qu'elle aperçut son pasteur, elle lui tendit les bras comme à un libérateur. Le Prélat ému jusqu'aux larmes, et jettant un regard d'indignation sur la supérieure : « Je devrais, lui dit-il, si je n'écoutais » que la justice humaine, vous faire mettre à la place de » cette victime de votre barbarie; mais le Dieu de clémence » dont je suis le Ministre, m'ordonne d'user envers vous » de l'indulgence que vous n'avez pas eue pour elle, et » dont il usa à l'égard de la femme adultère. » Il fit aussitôt sortir la religieuse de cette horrible demeure, et ordonna qu'on en eut le plus grand soin; mais ces ordres respectables ne purent la rendre à la vie; elle mourut après quelques mois de langueur, en bénissant le nom de son vertueux Évêque. » An 1707. *

* « Un particulier riche et voluptueux, qui demeurait à Lyon, ayant séduit une jeune personne, elle se trouva enceinte. Le séducteur lui proposa de la marier, et lui laissa le choix d'un époux. Elle jetta les yeux sur un jeune homme qui souscrivit à toutes les conditions, et qui seulement, le jour des noces, promit à son épouse de la respecter parfaitement. Cette femme accoucha une fois, deux fois, trois fois, et à chaque naissance d'enfans, l'homme riche dotait par testament le nouveau né, fils de tel et telle. Cet homme mourut. Le mari tomba malade; et, dans cette maladie qui fut mortelle, on reconnut en lui une femme déguisée. Les héritiers de l'homme riche firent constater juridiquement le fait, et ils demandèrent la nullité des legs faits aux enfans nés d'un mariage qui n'avait pu être consommé, et lesquels par conséquent étaient adultérins. Cela fit la matière d'un procès fort singulier dont on ne nous apprend point le résultat. » An 1786. *

* « Dans la paroisse de Saint-Ange à Naples, un fruitier de profession épousa, quelque tems après son veuvage, une femme également veuve, qui avait une *Fille* du premier lit. Ayant encore perdu cette seconde femme, il resta avec sa belle-fille qu'il éleva honnêtement, et dans les plus sages maximes de la religion; mais cette jeune *Fille* se laissa séduire par un garçon pêcheur qui avait des mœurs peu réglées. Son beau-père qui désirait de l'établir plus avantageusement, et qui lui destinait à cet effet mille écus de dot, lui fit toutes les représentations que son amitié lui inspira, et même employa son autorité pour l'empêcher de voir un homme qui ne pouvait que la rendre malheureuse. L'amour avait jetté de trop profondes racines dans le cœur de cette jeune personne, pour qu'elle pût être docile aux conseils de la raison; entraînée et subjuguée par son vil séducteur, elle se livra au crime. Ayant surpris de nuit son beau-père au lit, elle l'égorgea avec l'aide de son coupable amant. Les locataires et voisins entendant la voix du malheureux vieillard qui demandait des secours, et qui faisait des reproches à sa *Fille* ingrate et dénaturée, accou-

rurent et frappèrent à la porte; mais la *Fille* répondit que son père tourmenté par quelques douleurs, était du reste sans aucun danger. Ces voisins feignirent de la croire, et cependant ayant été aux écoutes toute la nuit, ils entendirent un bruit continuel : le lendemain, ne voyant point l'homme sortir à son ordinaire, ils conçurent de violens soupçons. Ayant de nouveau fait des questions à la *Fille*, lorsqu'elle allait et venait, ils n'en obtinrent que des réponses vagues et ambiguës, de sorte qu'ils crurent devoir en faire part au Curé qui sur-le-champ en informa la justice. On se transporta à la maison où la *Fille* était encore : on trouva la chambre et le lit pleins de sang ; après avoir fait des perquisitions exactes, on découvrit à la fin le cadavre du beau-père coupé en plusieurs morceaux cousus dans un linceuil, et mis, en cet état, dans un coffre. Le juge ayant été appellé avec un notaire et un chirurgien, on dressa un procès-verbal du fait, en présence de la malheureuse *Fille* qui fut ensuite conduite en prison. Elle n'avait point l'âge prescrit par les lois, et c'était le premier délit commis depuis le code récemment publié par *Pie VI.* ». An 1788. *

* « Une jeune *Fille* d'un endroit appellé Liancourt, était devenue grosse des œuvres de son Curé qui avait peu survécu à ce commerce scandaleux : soit par honte pour elle-même, soit par égard pour la mémoire de son pasteur, elle n'avait point fait la déclaration prescrite par les ordonnances, et, par une suite de maladie que le chagrin et l'inquiétude lui avaient occassionnée sans doute, elle était accouchée d'un enfant mort. Le fait parvenu à la connaissance des premiers juges, ils avaient condamné cette malheureuse à être pendue, comme coupable de l'avortement, faute d'avoir satisfait à la loi qui était formelle sur cet article. La sentence venait d'être confirmée au Parlement, et la prisonnière devait être conduite sur les lieux, pour être exécutée.

» Un mousquetaire noir, nommé M. *de Mandeville* entendit raconter cette histoire dans une maison. Touché de

compassion, ainsi que les autres personnes qui étaient avec lui, il proposa de dresser sur-le-champ un mémoire de cette affaire, et d'aller à Marly, où la Cour était alors, demander la grâce de la coupable. Le cas bien exposé, il partit. Il se présenta chez madame *Dubarri* qu'il ne connaissait pas, mais dont il se flatta d'émouvoir les entrailles. Il réussit; elle trouva le cas très-graciable, et sur-le-champ elle écrivit de sa main une lettre à M. le Chancelier; on en retint des copies, et elle était ainsi conçue :

« Monsieur le Chancelier, je n'entends rien à vos lois; » mais elles sont injustes et barbares. Elles sont contraires à » la politique, à la raison, à l'humanité, si elles font pendre » une pauvre fille accouchée d'un enfant mort, sans l'avoir » déclaré. Suivant le mémoire ci-joint, la suppliante est » dans ce cas : il parait qu'elle n'est condamnée que pour » avoir ignoré la règle; et pour ne s'y être pas conformée » par une pudeur très-naturelle. Je renvoie l'examen de » cette affaire à votre équité; mais cette infortunée mérite » de l'indulgence. Je vous demande au moins une commu- » tation de peine; votre sensibilité vous dictera le reste. » J'ai l'honneur d'être, etc. »

« M. *de Mandeville* porta lui-même cette lettre à M. le Chancelier qui ordonna un sursis, et sur le compte rendu des faits, fit avoir la grâce à la *Fille*. » *

* Une *Fille*, à Philadelphie, qui portait des fruits de son incontinence, accusa un jeune homme de l'avoir violée. On confronte l'accusatrice et l'accusé : celui-ci, suivant l'avis de son avocat, ne répond rien à tout ce qu'on lui demande, jettant les yeux sur les juges, et ouvrant la bouche avec la plus grande attention, lorsqu'il les voit parler. On le condamne à rester en prison, jusqu'à ce que la *Fille* soit satisfaite. Le *constable* ou l'huissier l'approche et lui crie trois fois cette sentence dans l'oreille. A ces cris l'accusé demande pardon à ses juges, s'il n'a pas répondu à leurs questions; il s'en excuse sur ce qu'il a perdu l'ouï par les cris effroyables qu'avait poussé son accusatrice, au moment du délit dont elle l'accusait. La fille qui

était présente, réplique aussitôt avec vivacité: « Com-
» ment, insigne menteur, pouvez-vous avancer un pa-
» reil fait? Je n'ai pas seulement dit une parole. » Le jeune homme en convint en effet, et la remercia poliment de cet aveu. Les juges demandent à la *Fille* pourquoi donc elle n'a pas crié? C'est, répond-elle, parce qu'elle ne pensait pas qu'un seul fait eût des suites si visibles. Cette réponse fit rire tout l'auditoire, et le jeune homme fut renvoyé absous. *

« La *Fille* d'un pauvre huissier, qui était belle, était entretenue par un Monsieur qui n'avait pas voulu la faire sortir de chez ses parens, de peur d'un trop grand scandale, ou d'une trop grande dépense. Cet amant en titre fut averti par quelque fâcheux qu'il avait un rival favorisé; qu'il y avait un certain *Médor* qui s'introduisait de tems-en-tems, les nuits, chez son *Angélique*. Il l'épia, fut convaincu du fait par lui-même, et s'en vengea de la manière suivante:

» Elle logeait au premier, sur le devant, dans une rue fort étroite; il trouva moyen de louer une chambre qui donnait vis-à-vis de la sienne, et qui dominait tellement, que l'on pouvait voir facilement de là tout ce qui se passait chez elle, et même se parler sans forcer sa voix. Quand il se fut assuré de cette chambre, il s'y renferma quelques heures avant celle à laquelle il était averti qu'on avait donné au galant le rendez-vous nocturne. Il le vit effectivement de sa fenêtre entrer chez sa princesse, et refermer doucement la porte. Il avait tout fait préparer: une demi-heure après que son rival fut entré, il fait attacher une barre de fer à la porte, par un serrurier qu'il avait très-bien payé pour cette opération; il se met ensuite à sa fenêtre, en attendant tranquillement, autant qu'il le peut, la fin du rendez-vous. C'était en été à quatre heures, il entend mon petit greluchon qui veut sortir, qui tourne cent fois la clef dans la serrure, et qui trouve que la porte ne peut s'ouvrir. Après avoir pendant trois-quarts d'heure, fait tout seul ce qu'il pouvait pour en venir à bout, il re-

tourne conter le cas à son infante : ils descendent ensemble ; leurs efforts réunis n'y font rien ; ils remontent, et elle se détermina à voir par sa fenêtre si elle pourrait en dehors apercevoir l'obstacle qui empêchait cette damnée porte de s'ouvrir ; mais à peine a-t-elle mis la tête à la fenêtre, que le premier objet qui la frappe est son entreteneur qui était à celle vis-à-vis. Ce n'était point un méchant homme, comme vous allez voir. Après qu'il l'eut raillée un peu cruellement, tenue en échec pendant quelques instans, et enfin traitée comme elle le méritait, il ne voulut pas que la chose allât plus loin, et que le père sût cette aventure. Il envoya donc le serrurier ôter la barre ; le petit homme à bonne fortune sortit, et lui la quitta. »

Cette aventure ne fit aucun tort à la réputation de cette fille ; car l'auteur qui vient de raconter cette anecdote ajoute qu'elle fit ensuite un mariage infiniment avantageux ; elle se nomma madame de *B*.... eut quarante à cinquante mille livres de rente, et sa fille fut mariée à un homme de condition. An 1750. *

« **Une jeune personne, sur une promesse de mariage, se laissa séduire par son penchant, et par les larmes et les transports de son amant. Cet amant devint tout-à-coup très-riche, et ne voulut plus tenir sa promesse. Les parens de la *Fille* poursuivirent son séducteur, malgré elle, en justice, et le firent condamner à l'épouser, ou à lui donner cent mille francs. Je refuse l'un et l'autre, dit-elle, quand on vint lui annoncer cet arrêt ; je ne veux ni vendre ma pudeur, ni être la femme d'un malhonnête homme ; elle se fit religieuse. Je voudrais, ajoute l'auteur qui rapporte cette anecdote, pour le supplice d'un coquin, que, pendant quelques heures de chaque jour, il pût avoir le cœur d'un honnête homme. » ***

*** « Un particulier jouissant d'une fortune assez considérable, la laissa, en mourant, à sa *Fille* unique, et il nomma son frère exécuteur de son testament, et tuteur de l'héritière. Elle avait environ dix-huit ans ; et, dans le**

cas où elle mourrait sans être mariée, ou dans celui où s'étant mariée, elle n'aurait point eu d'enfans, son bien revenait à son tuteur, ou aux héritiers de ce tuteur. Cette circonstance fit que plusieurs parens de la jeune personne répandirent dans le monde qu'il était imprudent de la laisser demeurer chez son oncle, soit qu'ils y crussent du danger, soit qu'ils fussent mécontens de la disposition qui, en effet, était très-préjudiciable à leurs intérêts et à leurs espérances. Quoi qu'il en soit, l'oncle, sans avoir égard à ces propos, emmena sa nièce dans une maison de campagne, qu'il avait près de la foret d'Esping, et peu après elle disparut.

» On fit de grandes recherches à ce sujet, et comme on disait qu'elle était sortie avec son oncle pour aller dans la forêt, et qu'il était revenu sans elle, on l'arrêta. Quelques jours après il subit un long interrogatoire, dans lequel il convint d'être sorti avec sa nièce, et assura que, comme il revenait à la maison, elle s'était amusée derrière lui; qu'il l'avait recherchée avec soin dans le bois, sans pouvoir la retrouver; qu'il ne savait pas d'ailleurs où elle était, ni ce qu'elle était devenue.

» L'intérêt qu'il avait à la mort de sa pupille, et le zèle intéressé des autres parens fortifièrent les soupçons contre lui, de sorte qu'on le retint en prison. Le lendemain, de nouveaux faits fournirent les plus fortes preuves contre lui. On apprit qu'un gentilhomme du voisinage avait fait sa cour à sa nièce; que quelques jours avant qu'elle disparût, il avait fait un voyage vers le nord; que la jeune demoiselle avait déclaré vouloir se marier avec lui à son retour; que l'oncle avait souvent désapprouvé ce mariage avec les termes les plus forts; qu'elle avait beaucoup pleuré, et lui avait reproché ce procédé, ainsi que l'abus de son autorité sur elle. Une femme déposa et jura qu'ayant passé par la forêt d'Esping, vers les onze heures du matin, le même jour que la jeune *Fille* avait disparue, elle avait entendu une voix de femme qui disputait avec chaleur, sur quoi elle s'était approchée de plus près, et, sans voir personne, elle avait entendu la même voix prononcer ces mots: *Ne*

me tuez pas, *mon oncle*, *ne me tuez pas*; qu'étant fort effrayée, et ayant entendu un coup de fusil du même côté, elle avait fait beaucoup de diligence pour s'éloigner; que d'ailleurs elle n'avait point eu de repos qu'elle ne fût venue déclarer ce qui lui était arrivé.

» Il parut sur ces preuves qu'on trouva évidentes, que cet homme avait assassiné sa nièce, pour hériter de son bien. L'impatience de le punir d'un crime si atroce, fut telle, qu'on le condamna promptement à mort, et qu'il fut exécuté avec la même diligence.

» Environ dix jours après l'exécution la jeune *Fille*, qu'on croyait morte, revint à la maison. Il se trouva que tous les faits qui avaient induit en erreur les juges et le public, n'étaient pas moins vrais; et voici comment tout s'était passé.

» La jeune *Fille* déclara qu'elle était convenue avec son amant de se sauver avec lui. Il avait répandu le bruit qu'il allait faire un voyage dans le nord, et il s'était caché dans une petite cahute de la forêt. Elle ajouta que le jour de sa disparution, il avait des chevaux prêts pour elle, pour lui-même et pour deux domestiques; qu'elle était sortie, comme on l'avait dit, avec son oncle; qu'en revenant, ce dernier lui avait reproché la résolution dans laquelle elle persistait d'épouser quelqu'un qu'il n'agréait pas; qu'après beaucoup de débats, elle avait dit avec émotion: « Que voulez-vous? J'ai placé en lui mes inclinations; » si je ne l'épouse pas, ma mort en résultera; *ne me tuez* » *pas*, *mon oncle*, *ne me tuez pas*; » que précisément, comme elle prononçait ces mots, elle avait entendu près d'elle un coup de fusil qui l'avait fait tressaillir, et qu'aussitôt elle avait vu sortir du bois un homme tenant un pigeon ramier qu'il venait de tirer; qu'étant près de l'endroit fixé pour le rendez-vous, elle avait imaginé quelques prétextes pour que son oncle prît les devants, et que son amant lui ayant présenté un cheval qu'il tenait tout prêt, elle était montée dessus, et s'était éloignée rapidement; qu'au lieu d'aller vers le nord, ils s'étaient retirés dans un logement que l'amant avait retenu près de Windsor, où ils s'étaient

mariés le même jour, et qu'au bout d'une semaine ils avaient fait, pour leur plaisir, un petit voyage en France, au retour duquel ils avaient appris la catastrophe malheureuse qu'ils avaient occasionnée bien innocemment à leur oncle. » *

* FLAMARENS.

Dans le nombre de ceux que le Maréchal de *Richelieu* a rendu dignes d'être placés dans la liste des cocus, on ne doit pas faire difficulté de compter M. de *Flamarens*. Son épouse, après avoir résisté pendant quelque tems au torrent qui entraînait tant de femmes dans les bras du Duc de *Richelieu*, subit le sort des autres, sans posséder davantage l'art de le fixer. Par une suite de cette liaison, il arriva une aventure assez plaisante, et que je vais citer sur la foi de l'historien dont j'emprunterai les expressions, comme je le fais dans les articles qu'il m'a fournis.

« Madame de *Flamarens*, dit-il, avait une belle-mère dévote, qui, malgré sa dévotion et sa vieillesse, prenait grand plaisir à entendre le Duc de *Richelieu*. Elle lui trouvait de l'esprit, de la vivacité, et il se conduisait devant elle de manière à diminuer la réputation qu'il avait d'être libertin. Il était trop adroit pour ne pas saisir le faible de cette femme, toutes les fois qu'il la rencontrait chez madame de *Flamarens*; aussi en était-il toujours bien reçu, et pouvait-il voir librement sa maîtresse. Un jour qu'il était venu prendre du thé chez elle, se trouvant libre et loin des importuns, il crut devoir mieux employer son tems qu'à déjeûner. Madame de *Flamarens* très-disposée à recevoir la moindre preuve de son amour, s'abandonna sans réserve à celles qu'il voulut lui en donner; elles furent multipliées, et le Duc qui avait eu d'autres femmes à convaincre de sa tendresse, se trouva très-fatigué. Il se disposait à sortir pour aller prendre un restaurant, quand la bonne belle-mère arriva.

» Son premier soin fut de retenir l'amant qui se plaignit de se santé. Il lui dit que, depuis plusieurs jours, il était incommodé; qu'il avait fait diète, et qu'il se trouvait un peu

peu faible. Cette bonne dame avait coutume de faire mettre chez sa femme de chambre un pot au feu, pour avoir un meilleur potage: elle offrit au Duc un bon bouillon pour le restaurer. En vain voulut-il s'opposer à sa bonne volonté, elle exigea qu'il l'acceptât, et prétendit même le lui donner de sa main. Elle sortit aussitôt, en lui ordonnant de l'attendre, et nos amans rirent beaucoup de ce qu'une dévote mettait tant d'ardeur à réparer les forces d'un homme qui venait de les perdre avec sa belle fille. Ils admirèrent le pouvoir de la dévotion qui faisait de si belles choses. La dévote revint, le bouillon fut prêt, et le Duc de *Richelieu*, après l'avoir bien remerciée, l'assura que jamais bouillon n'avait été accepté dans un moment plus favorable. » An 1723. *

FLAMINIUS.

TITUS FLAMINIUS, qui vainquit *Philippe*, Roi de Macédoine, qui rendit la liberté aux Grecs asservis par ce Prince, et dont la réputation devint si grande par ses belles actions, eût la douleur de voir son frère *Lucius Quintus Flaminius* rayé de la liste des Sénateurs, sans pouvoir le rétablir, malgré son crédit et son nom. Ce fut *Caton* le censeur qui, pendant sa censure, chassa du Sénat *Lucius Flaminius*. Il disait, pour justifier cet acte de sévérité, que *Flaminius* commandant les armées, conduisait avec lui une jeune personne qu'il aimait passionnément, et qu'un jour, dans un festin, cette courtisanne dit à son amant qu'elle avait renoncé à voir un combat de gladiateurs pour le suivre, quoiqu'elle n'eût jamais vu tuer un homme, ce qu'elle désirait pourtant beaucoup; que *Flaminius*, pour plaire à sa maîtresse, avait fait amener sur-le-champ un prisonnier condamné à mort, et l'avait fait exécuter. * Un historien rend encore ce fait plus grave en disant qu'un transfuge gaulois étant venu avec sa femme et ses enfans à la porte de *Flaminius*, dans l'instant où il venait de promettre à sa maîtresse de lui donner le plaisir de voir mourir un homme, « *Lucius* le fit entrer

» sur l'heure dans la salle du festin, et le tua lui-même
» de sa propre main. » *

Tel était le crime que *Caton* reprochait à *Flaminius*. Depuis, *Titus*, son frère, étant censeur, força *Caton* de déduire devant le peuple les motifs de sa conduite contre *Lucius*; ce que *Caton* fit hardiment, et même déféra le serment à l'accusé. Comme il garda le silence, le peuple le crut coupable, et jugea qu'il avait mérité la note d'infamie. Tout cela acheva d'irriter *Titus Flaminius* contre *Caton*, et le rendit son ennemi déclaré. Cependant, quelque tems après, le peuple romain fit grâce à *Lucius*, et le força de s'asseoir, dans les jeux publics, parmi les consulaires. An de Rome 555.

* FLORENT V.

Florent V, Comte de Hollande, était fils de *Guillaume*, Roi des Romains. Devenu son maître, par la mort de son père, dans un âge où les passions ont le plus grand empire, il ne sut ni les vaincre ni les réprimer. Lorsqu'il fut sorti de tutelle, et qu'il eut pris en main le gouvernement de ses Etats, il vit l'épouse d'un gentilhomme nommé *Gérard de Velsen*; ses grâces et sa beauté firent une vive impression sur le cœur du jeune *Florent*. L'historien ne nous apprend pas si cette femme fut instruite de la passion du Comte, ni si elle y répondit. Vraisemblablement la jalousie du mari ne permettait pas toutes les explications nécessaires en pareil cas. Quoi qu'il en soit, *Florent* impétueux dans ses désirs, excité peut-être par ces vils courtisans qui ne trouvent leur avantage qu'en favorisant honteusement les déréglemens du Prince, fit enlever la femme de *Gérard*. L'historien ne nous dit point encore si elle se prêta à cet enlevement, si elle s'en fâcha, ni comment elle se conduisit dans cette circonstance délicate; il nous apprend seulement que le mari furieux fit assassiner *Florent* de trente-deux coups d'épée. Ce malheureux, qui avait vengé si cruellement son déshonneur, fut arrêté, conduit à Leyde, enfermé dans un tonneau

hérissé de clous, et roulé ainsi par toute la ville, jusqu'à ce qu'il eût rendu le dernier soupir.

On trouve dans un autre historien des détails plus circonstanciés sur cette aventure tragique. On dit que *Gérard de Velsen* ayant refusé d'épouser une femme que le Comte avait eue, ce Prince lui dit que, quelque femme qu'il prît, elle serait marquée au coin de son Souverain. *Velsen* ayant épousé, peu de tems après, la fille de *Woerden*, *Florent* profita de son absence pour s'introduire dans le château où était la jeune femme, et la viola. Le mari, à son retour, trouva son épouse dans le deuil et dans les larmes. Lorsqu'il fut instruit du sujet de sa douleur, il associa à sa vengeance les parens de sa femme; et ils tuèrent *Florent* dans une partie de chasse. Les conjurés furent punis par différens supplices, et leurs parens, jusqu'au neuvième degré, furent massacrés.

Florent V mourut l'an 1296, et eut pour successeur *Jean I.er*, son fils. *

* FONTAINE.

Tandis que le Duc de *Mercœur* soutenait sa rébellion en Bretagne, et refusait de reconnaître *Henri IV* pour son Roi, il pratiqua quelques intelligences dans la ville de Saint-Malo. *Honoré de Beuil*, Comte de *Fontaine*, qui en était Gouverneur pour le Roi, ayant eu quelques soupçons des pratiques du Duc de *Mercœur*, en fit part au Prince de *Dombes*, qui commandait les troupes de *Henri IV* en Bretagne, et le pria de lui envoyer deux régimens. Ils n'avaient pas encore eu le tems d'arriver, lorsque quelques partisans du Duc de *Mercœur* escaladèrent les murs du château de Saint-Malo, à l'aide de deux échelles de corde qu'un canonnier de la ville attacha à deux canons sur la plate-forme. Une partie de la garnison fut égorgée, et le Comte de *Fontaine*, réveillé par le bruit et les cris, ayant mis la tête à la fenêtre de sa chambre, fut tué roide d'un coup d'arquebuse.

C'était à lui principalement qu'on en voulait; car, sui-

vant l'historien, le canonnier qui favorisa cette escalade, était un de ces hommes qu'on ne peut pas dire délicats, mais brutaux sur l'honneur du sexe. Sa fille, qui était fort jolie, avait plu au Comte de *Fontaine* qui l'avait séduite par ses présens, et le père s'en vengea comme on vient de le voir.

Ce Comte de *Fontaine* était de l'illustre maison de *Sancerre*, et Chevalier des ordres du Roi. An 1600. *

FOUQUET.

Nicolas Fouquet, Marquis de Belle-Isle, et Surintendant des finances sous *Louis XIV*, est connu par ses profusions, ses largesses et sa magnificence. * Il était fils d'un Conseiller d'État, et de *Marie de Maupeou.* * Peu de tems avant sa disgrâce, il donna un fête superbe au Roi dans sa belle maison de Vaux, maison qui lui avait coûté dix-huit millions, qui en vaudraient aujourd'hui près de quarante. *Louis XIV* fut outré de voir qu'un de ses sujets avait une maison de campagne qui l'emportait sur les palais de Saint-Germain et de Fontainebleau; il était déjà irrité contre le Surintendant, par la cabale de M. *Colbert*, de sorte que M. *Fouquet* fut arrêté peu de tems après avoir donné cette fête trop belle. On eut beaucoup de peine à lui sauver la vie, et il fut relégué pour le reste de ses jours dans la citadelle de Pignerol. Les uns soutiennent qu'il y mourut, d'autres disent qu'il en sortit; ce fait n'a jamais été bien éclairci. Quoi qu'il en soit, la chute de cet homme célèbre doit être attribuée, en grande partie, à l'amour: c'est ainsi qu'en parle un auteur très-connu.

« Ce qui augmentait le ressentiment du maître, c'est » que mademoiselle de *la Vallière*, pour qui le Roi com- » mençait à sentir une vive passion, avait été un des objets » des goûts passagers du Surintendant qui ne ménageait » rien pour les satisfaire. Il avait offert à mademoiselle » de *la Vallière* deux cent mille livres, et cette offre avait » été reçue avec indignation, avant qu'elle eût aucun des- » sein sur le cœur du Roi. Le Surintendant s'étant aperçu

» depuis quel puissant rival il avait, voulut être le con-
» fident de celle dont il n'avait pu être le possesseur, et
» cela même l'irritait encore. » *

* « Ces déprédations, dit un autre historien, en parlant
» de M. *Fouquet*, les alarmes que donnaient les fortifica-
» tions de Belle-Isle, les tentatives qu'il avait faites sur
» le cœur de mademoiselle de *la Vallière*, tout servit à
» irriter *Louis XIV* contre son Ministre. »

Enfin, dit un autre historien, on accusa *Fouquet* de pé-
culat et de crime d'État; mais, ajoute-t-il, « On ne pro-
» duisit pas le troisième grief qui tenait, sans doute, plus
» au cœur du Roi que les deux premiers, c'était d'avoir
» voulu débaucher *la Vallière*. Cette fille, fière de la con-
» quête du Roi, d'ailleurs désintéressée, se plaignit d'un
» sujet assez insolent pour avoir voulu chasser sur les
» plaisirs de son maître, et le maître, jaloux, n'en put par-
» donner le désir. » *

On pourrait ajouter que, dans le nombre des papiers de
M. *Fouquet* qu'on saisit après sa détention, on trouva un
mémoire qui contenait la liste de celles des plus grandes
dames de la Cour qui lui avaient vendu leurs faveurs, ce
qui augmenta considérablement le nombre de ses ennemis.

* « On lut ses papiers et ses lettres, dit un auteur
» contemporain; on en trouva de plusieurs personnes de
» la Cour, les unes pleines de beaucoup d'intrigues poli-
» tiques, et les autres de beaucoup de galanteries. Par elles
» on vit qu'il y avait des femmes et des filles qui passaient
» pour sages et honnêtes, qui ne l'étaient pas; et on con-
» nut manifestement que s'il avait beaucoup d'ambition,
» il n'avait pas moins d'emportement pour la volupté. Il
» y en a même de celles-là qui souffrirent pour lui, qui
» firent voir que ce ne sont pas toujours les plus aimables,
» les plus jeunes et les plus galans qui ont les meilleures
» fortunes, et que c'est avec raison que les poëtes ont feint
» la fable de Danaé et de la pluie d'or. »

M. *Fouquet* mourut, dit-on, à l'âge de soixante-six ans
dans la citadelle de Pignerol. On prétend cependant, dans
un ouvrage très-récent, que M. *Fouquet* a été l'homme au

Masque de fer, sur lequel on a formé tant de conjectures. Lors de la démolition de la Bastille, en 1789, les dépôts de papiers renfermés dans cette prison d'État, furent à la merci de la multitude qui n'en soupçonnait pas l'importance. Parmi ces papiers se trouvaient plusieurs cartes signées par des Ministres, et qui contenaient des notes relatives aux prisonniers. « Une de ces cartes, sous le » numéro 64, 389, 000, contenait ces mots : *Fouquet* » *arrivant des Isles Sainte-Marguerite avec un Masque* » *de fer*, ensuite trois x x x, et au-dessous *Kersedion.* J'ai » vu cette carte, dit l'auteur, entre les mains de celui » qui venait de la trouver, et qui ne voulut pas me la cé- » der. » *Fouquet*, ajoute cet auteur, s'était échappé de la citadelle de Pignerol, sans qu'on sache où il mourut. On croit qu'il finit sa vie en 1704; dans ce cas il aurait été âgé de quatre-vingt-neuf ans.

Il est inutile de remarquer combien cette conjecture paraît peu fondée. *Fouquet* n'était pas un personnage assez important pour être traité avec le respect, les soins et les attentions qu'on avait pour le *Masque de fer.* etc. *

FOURELAVILLE.

Un gentilhomme normand, nommé *Fourelaville*, maria sa fille qui était jeune et belle, avec un Receveur des tailles en la Généralité de Normandie, homme fort âgé. Elle en eut néanmoins deux enfans. Insensiblement elle fit attention à l'âge de son mari; le dégoût fut la suite de cette réflexion. Elle eut la criminelle faiblesse d'écouter son frère, et de s'abandonner à lui; elle devint grosse, et comme, par des raisons à elle connues, son mari aurait pu soupçonner qu'il n'était pas le père de cet enfant, elle s'enfuit avec son coupable amant. Après avoir parcouru quelques provinces, ils vinrent se réfugier à Paris, comptant y être à l'abri de toute découverte; le mari cependant en ayant été informé, les fit arrêter. Ils furent convaincus de leur commerce incestueux, et condamnés à avoir la tête tranchée en place de Grève, ce qui fut exécuté, quoique le père de ces

malheureux se fût jetté aux pieds de *Henri IV*, non pour demander grâce entière, mais pour faire commuer la peine de mort en une prison perpétuelle. On prétend que le Roi refusa cette grâce parce que l'adultère était joint à l'inceste. Au 1603. *

FOURREUR. (un)

Le journal de *Henri IV* rapporte le fait suivant : « Le » lundi 29 (Mai), fut pendu à Paris, au bout du pont » Saint-Michel, un adultère qui entretenoit la femme d'un » *Fourreur*, et lui avoit vendu sa fille, laquelle étant prête » d'être conduite au supplice, dit qu'elle étoit grosse, et » fut ramenée à la prière même de son joubet de mari qui » alla coucher la nuit avec elle, et se fâchoit de sortir » d'une tant honorable compagnie que celle des cocus, dont » il étoit des plus avant et des moins prisés. » An 1606.

FRANÇOIS I.er

Brantôme, après avoir dit que *François I.er*, Roi de France, était le premier qui avait fait venir beaucoup de dames à la Cour, et après avoir fait voir les avantages et les inconvéniens qui pouvaient en résulter, ajoute : « Quant » à moi, je conclus que pour n'avoir vu cette grande Cour » de Roi, mais les autres venues après, que rien ne fut ja- » mais mieux introduit que la Cour des dames. Bien sou- » vent ai-je vu nos Rois aller aux champs, aux villes et » ailleurs, y demeurer et s'y ébattre quelques jours, et n'y » mener point les dames ; mais nous étions si ébahis, si » perdus et si fâchés que, pour huit jours que nous faisons » de séjour, séparés d'elles et de leurs beaux yeux, ils nous » apparoissent un an, et toujours à souhaiter quand serons- » nous à la Cour, n'appellant la Cour bien souvent où étoit » le Roi, mais où étoient la Reine et les dames..... De » plus, quand on alloit aux guerres ou à quelques voyages, » qu'est-ce qui réjouissoit un gentilhomme, quand il par- » toit de la Cour, que d'emporter une faveur de sa maî- » tresse, et se hasarder à tous les périls à la bien employer

» pour l'amour d'elle et pour son Prince, et puis s'en re-
» tourner avec le contentement de recevoir force bons vi-
» sages de sa dame, et force accolades, après celles de son
» Roi. Aussi ce grand Roi (*François I.er*) disoit que les
» dames rendoient aussi vaillans les gentilshommes de sa
» Cour que leurs épées. Pour fin, une Cour sans dames est
» une Cour sans Cour, pour dire le vrai. » Cette citation
de Brantôme ne paraîtra pas déplacée à ceux qui sauront
que *François I.er* a été l'un des plus galans Rois de France.

* Un autre fait rapporté par le même auteur confirmera cette vérité. « Le Roi *François*, dit-il, a bien ai-
» mé les dames, et encore qu'il eût opinion qu'elles fus-
» sent fort inconstantes et variables, ne voulut point qu'on
» en médît en sa Cour, et voulut fort qu'on leur portât un
» grand honneur et respect. J'ai ouï raconter qu'une fois,
» lui passant son carême à Meudon, près de Paris, il y
» eut un sien gentilhomme servant, qui s'appelloit le
» sieur de *Pressmbourg*, de Xaintonge, lequel servant le
» roi de la viande, dont il avoit dispense, le Roi lui com-
» manda de porter le reste, comme l'on voit quelquefois
» à la Cour, aux dames de la petite bande, que je ne veux
» nommer de peur de scandale. Ce gentilhomme se mit
» à dire parmi ses compagnons et autres de la Cour, que
» ces dames ne se contentoient pas de manger de la chair
» crue en carême, mais en mangeoient de la cuite, et tout
» leur saoul. Les dames le surent, qui s'en furent plaindre
» au Roi aussitôt; il entra en si grande colère qu'à l'ins-
» tant il commanda aux archers de la garde de son hôtel
» de l'aller prendre et pendre sans aucun délai. Par cas,
» ce pauvre gentilhomme en eut le vent par quelqu'un de
» ses amis, qui en évada et se sauva bravement; que s'il
» eût été pris, pour le sûr il eût été pendu, encore qu'il
» fût gentilhomme de bonne part; tant on vit le Roi,
» cette fois-là, en colère, n'y faire plus de juremens. Je
» tiens ce conte d'une personne d'honneur qui y étoit, et
» assuroit que le Roi avoit dit alors tout haut que qui-
» conque toucheroit à l'honneur des dames, sans rémis-
» sion il seroit pendu. » *

François I.er poussa même trop loin sa complaisance et son attachement pour les femmes; et si elles le rendirent vaillant, comme il le dit lui-même, elles furent la cause de presque tous ses malheurs. * « Ce Prince, dit un historien, avait toutes les qualités qui peuvent faire un » grand Monarque; il était bien fait de sa personne; il » avait l'abord doux et facile; il était libéral et magnifique » en toutes choses; il avait l'esprit vif et le discernement » juste; il était brave et intrépide dans les dangers; infatigable dans le travail, et constant dans la mauvaise fortune; il aimait les sciences et faisait du bien aux savans. » Il est à croire qu'avec tous ces talens, il aurait poussé loin » ses conquêtes, si l'excessive complaisance pour sa mère » et ses maîtresses ne lui eût fait commettre des fautes dont » il eut peine à revenir. » *

Ce Prince possédait enfin le Milanès qui avait déjà souvent été arrosé du sang des Français. Le Connétable de Bourbon avait eu pendant quelque tems le Gouvernement de ce Duché. On lui avait donné pour successeur le Maréchal de *Lautrec*; quoiqu'il ne dût sa place qu'à la recommandation de madame de *Châteaubriant*, sa sœur, maîtresse de *François I.er*, il eût peut-être justifié ce choix, sans des intrigues de Cour occasionnées et amenées par l'amour.

La Duchesse d'Angoulême, mère du Roi, accoutumée à gouverner le royaume, ne vit pas sans douleur la vive passion de son fils pour madame de *Châteaubriant*. Elle craignit de perdre son pouvoir et son autorité par l'ascendant que cette femme belle et aimable avait sur l'esprit de son amant. Pour écarter et même perdre une maîtresse aussi dangereuse, elle crut devoir mettre le Maréchal de *Lautrec* dans la dure nécessité de se laisser enlever le Milanès, persuadée que la perte d'un État dont la conquête avait si fort flatté *François I.er*, entraînerait nécessairement la disgrâce du Maréchal et de sa sœur.

En donnant à M. de *Lautrec* le Gouvernement du Milanès, on lui avait promis de lui faire passer des sommes assez considérables pour payer les troupes. La Duchesse d'An-

goulême retint cet argent, en forçant M. de *Samblançay* de le lui donner pour ses pensions, et en alléguant l'autorité de mère du Roi. Alors *Lautrec* ne fut plus le maître de son armée, et sur-tout des Suisses * que le Cardinal de Sion lui débaucha, en leur donnant l'argent qui leur était dû. Ils forcèrent le Maréchal de livrer bataille, à la Bicoque, en lui disant ces trois mots: *argent*, *congé* ou *bataille*. Il fut vaincu, et le Milanès retomba au pouvoir des ennemis de la France.

* On attribue aussi la perte de cet État à la dureté et à la sévérité de *Lautrec*. On en fit souvent des plaintes au Roi; « mais, dit Brantôme, madame de *Châteaubriant*, sœur » de M. de *Lautrec*, et très-belle et honnête dame que le » Roi aimoit, et faisoit son mari cocu, en rabattoit tous » les coups, et le remettoit toujours en grâce; si bien que » le proverbe en couroit pour lors: *Milan a fait Meuillan*, » *et Châteaubriant a défait et perdu Milan*. Cela vouloit » dire que des gains et profits que fit M. le Grand-Maître » de Chaumont, quand il en étoit Gouverneur, en fit faire » le château et la maison de Meuillan en Bourbonnais; et » les fautes que fit M. de *Lautrec*, étant Gouverneur du- » dit Milan, rabattues par madame de *Châteaubriant*, à » l'endroit du Roi, défirent et perdirent Milan; et aussi » que l'on disoit que ladite dame avoit fait donner ledit » Gouvernement à son frère. » *

Jusqu'alors le projet de la Duchesse d'Angoulême avait eu tout le succès qu'elle avait espéré; mais elle ne put empêcher *Lautrec* de se justifier, et de prouver qu'on ne lui avait point envoyé l'argent qu'on lui avait promis. *François I.er* furieux, voulut approfondir le mystère; il découvrit en effet que M. de *Samblançay*, Surintendant des finances, n'avait point envoyé la somme. En vain ce Ministre voulut s'excuser, en disant qu'il avait donné les quatre cent mille écus à la Duchesse d'Angoulême, il ne put produire les quittances qu'il disait avoir eues de cette Princesse, et il fut puni du dernier supplice. L'amour, dit-on, lui enleva les moyens de se justifier. *Gentil*, son premier Commis, avait remis à la mère du Roi ses quit-

tances, parce qu'une des filles de cette Princesse, dont ce Commis était amoureux, exigea ce sacrifice. Ce *Gentil* eut le même sort que son maître; il fut pendu quelques années après.

* Un auteur très-instruit rejette cette anecdote de *Gentil* dont il fait toujours un traître, mais à l'égard de *Jean Poncher*, Général des finances, qui fut aussi pendu; et il prétend que ce fut un nommé *Prévot*, Secrétaire de *Samblançay*, qui le trahit. *

Quelques historiens attribuent la haine de la Duchesse d'Angoulême contre *Lautreç* à quelques railleries que ce dernier s'était imprudemment permises sur les amours de la Princesse.

On verra à l'article *Bonnivet* que ces tracasseries de Cour et de maîtresses forcèrent le Roi de passer en Italie pour reconquérir le Milanès: d'où s'en suivit la bataille de Pavie et la prison de *François I.er* Tandis que ce Prince assiégeait Pavie; et qu'*Antoine de Lève* qui y commandait, se défendait avec beaucoup de courage, le Connétable de Bourbon, que l'amour et les femmes avaient rendu traître à sa patrie, chercha à rendre un service essentiel à l'Empereur, son nouveau maître, en levant à ses dépens une troupe de Lansquenets qu'il réunit à l'armée impériale. Pour exécuter ce projet, il fallait avoir de l'argent, et c'était ce qui manquait absolument au Duc de Bourbon; il avait encore moins de crédit. Le désir de se venger de *François I.er*, et son courage, lui firent vaincre ces obstacles: il part, et va trouver le Duc de Savoie. Ce Prince, frère de la Duchesse d'Angoulême, avait toujours été attaché aux Français; c'était lui qui, en 1515, leur avait ouvert une route à travers les Alpes, et dont le zèle ne s'était pas encore refroidi. Ce fut cependant ce même Prince qui prêta en secret au Duc de Bourbon des pierreries et de l'argent, ce qui lui donna le moyen de lever douze mille Lansquenets qui contribuèrent beaucoup à la célèbre victoire que les Impériaux remportèrent devant Pavie, et dans laquelle *François I.er*, après avoir fait tout ce qu'on peut attendre d'un héros, fut fait prisonnier. Si l'on examine d'où pro-

venait le changement du Duc de Savoie, dans une circonstance aussi essentielle, on trouvera que ce fut l'ouvrage d'une femme. Ce Prince, depuis trois ans, avait épousé *Béatrix* de Portugal, sœur d'*Isabelle*, qui fut Impératrice peu de tems après. Ce fut pour plaire à cette jeune épouse que le Duc de Savoie, oubliant ses anciens engagemens et son amitié pour sa sœur, pencha du côté des Impériaux.

A son retour d'Espagne où *Charles-Quint*, pour son honneur et pour ses propres intérêts, avait retenu trop long-tems et avec trop peu d'égards un rival qu'il estimait, mais qu'il n'aimait pas, *François I.er* devint amoureux de mademoiselle de *Heilly* * qui se nommait *Anne de Pisseleu*, et fut depuis Duchesse d'*Etampes*. Elle était fille d'honneur de la Reine mère, et était fille de *Guillaume de Pisseleu* et d'*Anne Sanguin*. * Cette nouvelle inclination fit oublier au Roi madame de *Châteaubriant*, son ancienne maîtresse, *ainsi qu'un clou chasse l'autre*, dit Brantôme. Mademoiselle de *Heilly* prit bientôt un tel ascendant sur l'esprit de son amant, qu'elle le força de demander à madame de *Châteaubriant* les bijoux qu'il lui avait donnés, bijoux plus précieux par les devises charmantes qui y étaient, que par l'or et les pierreries. Madame de *Châteaubriant* répondit à l'envoyé du Roi qu'elle ne pouvait lui obéir à l'instant, parce qu'elle était malade; mais que dans trois jours elle rendrait le tout. Pendant cet intervalle elle fit fondre tout l'or qui était à ces bijoux; par ce moyen les devises furent perdues. « Allez, dit-elle à celui qu'elle chargea de re- » mettre les lingots, portez cela au Roi, et dites-lui que, » puisqu'il lui a plu me révoquer ce qu'il m'avait donné » si libéralement, je le lui rends et lui renvoie en lingots » d'or. Quant aux devises, je les ai si bien empreintes et col- » loquées en ma pensée, et les y tiens si chères, que je n'ai » pu permettre que personne en disposât et jouît, et en » eût du plaisir que moi-même. » Le Roi sentit alors que sa complaisance pour sa nouvelle maîtresse lui avait fait faire une démarche peu décente et peu délicate. Il renvoya tous les lingots à madame de *Châteaubriant*, en lui faisant dire que les devises étant perdues, il se souciait fort peu du reste.

La Duchesse *d'Etampes* influa bientôt sur des objets plus intéressans pour le royaume. * *Charles-Quint* comptant sur le caractère noble et franc de *François I.er*, et sur la faiblesse des Français, eut l'imprudence de passer par la France pour aller châtier les Gantois qui s'étaient révoltés. Arrivé à Paris, il y fut reçu avec une magnificence incroyable. Le Roi eut pour lui les plus grands égards, et lui montra une entière confiance. Cependant il s'était formé à la Cour un parti pour faire arrêter l'Empereur; la Duchesse *d'Etampes* sur-tout engageait le Roi à saisir l'occasion que lui présentait la fortune, pour réparer le dommage que lui avait causé le traité fait durant sa prison; mais *François I.er*, inébranlable dans la parole qu'il avait donnée, se contenta d'en parler à *Charles* en badinant: « Voyez-» vous, lui dit-il, mon frère, en lui montrant la Duchesse » d'*Etampes*, cette belle dame; elle est d'avis que je ne vous » laisse point sortir de Paris que vous n'ayez révoqué le » traité de Madrid. L'Empereur craignant que l'amour ne » l'emportât tôt ou tard sur la vertu, ne fut pas tranquille » sur ce qu'il venait d'entendre. Il crut qu'il ne pourrait » s'assurer du Roi que par madame d'*Etampes*, et il s'y prit » pour la gagner, d'une manière tout-à-fait galante. Un » jour qu'il lavait ses mains pour se mettre à table, il laissa » tomber exprès un anneau enrichi d'un diamant de très-» grand prix. La Duchesse qui présentait la serviette, le » releva et voulut le rendre: *Non*, *Madame*, lui dit-il, *il* » *est en de trop belles mains pour le reprendre; je vous* » *prie de le garder pour l'amour de moi.* Madame d'*Etampes* » qui avait de la délicatesse dans l'esprit, fut charmée de » l'adresse de l'Empereur qui lui faisait un présent ma-» gnifique, dans une conjoncture où le Roi pouvait agréer » qu'elle l'acceptât. La reconnaissance ne la porta pas à » le servir, mais elle cessa de le traverser. » Par ce moyen l'Empereur sortit de la France avec la plus grande tranquillité. On oublia même, pendant son séjour, de lui faire ratifier la promesse qu'il avait faite de donner l'investiture du Milanès au Duc *d'Orléans*. Aussi, lorsqu'il eut quitté la France, il soutint qu'il n'avait rien promis. *

Peu de tems après, ce Prince et *Henri VIII*, Roi d'Angleterre, formèrent le projet de s'emparer du royaume de France. Quelque difficile que parût cette entreprise, elle aurait pu avoir un heureux succès, au moins en partie, si les deux Princes associés eussent agi de concert, et s'ils ne se fussent amusés, chacun de son côté, à assiéger des villes, au lieu de marcher droit à Paris. *Charles-Quint*, qui avait un peu pénétré dans le royaume, se trouva tout-à-coup sans vivres, et sans espérance d'en avoir. Les intrigues de deux femmes le sauvèrent. La Duchesse d'*Etampes* voulant se procurer une retraite assurée après la mort de *François I.er*, contre la jalousie de *Diane de Poitiers*, maitresse du Dauphin, fit, dit-on, livrer à l'Empereur les magasins des Français, sur la promesse que fit ce Prince de donner en mariage sa fille ou sa nièce au Duc *d'Orléans*, ennemi ou au moins rival du Dauphin son frère, et ami de la Duchesse.

L'Empereur qui, dans plusieurs occasions de sa vie, fut facile à promettre, et lent à s'en ressouvenir, n'eut pas plutôt approvisionné son armée, qu'il marcha vers Paris; mais bientôt les vivres lui manquèrent de nouveau, et la retraite devint très-dangereuse, pour ne pas dire impossible, par la sage manœuvre de l'armée française. La Duchesse *d'Etampes*, profitant de l'ascendant qu'elle avait sur l'esprit du Roi, sauva une seconde fois *Charles-Quint*, en faisant conclure la paix qui fut signée à Crespi, malgré le Dauphin et ses partisans; ils firent même des protestations contre cette paix par laquelle on sacrifiait tout pour l'agrandissement du Duc *d'Orléans*, sans autre certitude que la parole de l'Empereur.

Ce qu'il y a de sûr c'est que la Duchesse *d'Etampes* entretenait des correspondances avec ce Prince, et l'avertissait des résolutions du conseil et de l'armée; elle employa même la trahison. L'Empereur était prêt de voir échouer ses forces devant Saint-Dizier qu'il assiégeait depuis longtems, lorsque le Comte de *Sancerre*, Gouverneur de cette ville, reçut une lettre en chiffre du Duc de *Guise*, Gouverneur de la province, qui lui conseillait de se rendre,

et lui ôtait toute espérance de secours ; en conséquence il capitula. On découvrit après que cette lettre n'était pas du Duc de *Guise*, mais de *Granvelle*, Ministre de l'Empereur, qui avait le chiffre du Duc par le canal de la Duchesse *d'Etampes*. * « Une femme, dit un historien, fut la cause » de tout ce désordre : une femme eût alors renversé la mo» narchie, si la tête n'eût tourné à *Charles-Quint*, ou plu» tôt s'il ne se fût élevé des jalousies secrètes entre lui et *Henri VIII*, Roi d'Angleterre. » *

Les historiens, en général, se sont étudiés à faire l'éloge du Connétable *Anne de Montmorenci*. Si on lui a reproché de la dureté, de la sévérité, on a admiré ses talens supérieurs dans le militaire, dans toutes les parties de l'administration, une vertu quelquefois un peu austère, mais digne de *Caton*. Ce fut sous *François I.er* que ce grand homme parut avec le plus d'éclat, soit dans les armées, soit dans le ministère ; la récompense de tant de services fut une disgrâce; *François I.er* l'éloigna de la Cour et des affaires. On ne s'arrêtera point à discuter les différens sentimens des historiens sur les motifs de cette disgrâce; presque tous conviennent que deux femmes en furent la cause, la Duchesse *d'Etampes* et *Diane de Poitiers*. La première voyait avec un vif chagrin que *Diane*, devenue la favorite du Dauphin, faisait ombrage à son autorité, qu'elle se moquait de son âge, et insultait à sa beauté. Ces deux femmes se haïssaient mortellement, et cette haine s'étendait aux partisans de l'une et de l'autre. Le Connétable montra peut-être trop de préférence pour *Diane*: il était attaché singulièrement au Dauphin, et ce Prince qui régna depuis sous le nom de *Henri II*, regardait le Connétable comme son maître et son père. Le Roi qui trouvait mauvais qu'on s'attachât trop à son fils, animé d'ailleurs par sa maîtresse qui voulait enlever à sa rivale un appui aussi fort, se dégoûta du Connétable et le disgracia.

L'Amiral *Brion Chabot* eut le même sort, sa hauteur et sa fierté furent les causes apparentes de son malheur. *François I.er* le fit arrêter, et lui fit faire son procès. Par l'arrêt qui intervint, il fut condamné à une amende de

quinze cent cinquante mille liv. tournois, et au bannissement perpétuel. Il est vrai que cet arrêt ne fut point exécuté, qu'il fut même cassé par le Parlement; que l'innocence de l'Amiral fut pleinement reconnue, et que le Roi chercha à lui faire oublier sa disgrâce; mais le coup était porté, et *Chabot* en mourut de chagrin peu de tems après. Mézerai et l'historien de *François I.er* attribuent la cause de tout cela à l'amitié, peut-être un peu trop tendre, qu'avait conçue pour l'Amiral la Duchesse *d'Etampes*. Le Roi ne put souffrir cette rivalité, et s'en vengea cruellement.

Le Chancelier *Poyet* qui s'était livré avec un acharnement fort vif à la perte de l'Amiral, ne tarda pas à en être puni. La Duchesse *d'Etampes*, pour ne pas augmenter la jalousie du Roi, n'avait osé solliciter ouvertement pour *Chabot*; mais elle se promit bien de punir le Chancelier, et elle y parvint. Elle pria ce Magistrat de signer des lettres d'évocation dans un procès qu'avait *la Renaudie*, gentilhomme Périgordin, contre *du Tillet*, Greffier du Parlement; le Chancelier refusa. A ses prières la Duchesse joignit un ordre du Roi; *Poyet* n'y obéit pas. *François I.er* ne pouvait rien refuser à sa maîtresse; le Chancelier fut arrêté, son procès fut fait et ne finit que trois ans après. L'arrêt qui le destituait, le déclarait incapable de posséder aucun office, le condamnait à cinq mille liv. d'amende et à cinq ans de prison. Personne ne le plaignit: les avocats, dans l'ordre desquels il voulut rentrer, pour gagner sa vie, le rejettèrent; il mourut dans l'opprobre et la pauvreté. * Il fut remplacé par *Monthelon* qui avait plaidé la cause du Connétable de Bourbon contre la Comtesse d'Angoulême. *

La Duchesse *d'Etampes*, cette maîtresse impérieuse qui avait gouverné le royaume avec un despotisme odieux, se vit obligée, après la mort de *François I.er*, de se retirer dans une maison de campagne où elle mourut haïe et méprisée même de ceux qu'elle avait protégés. * Elle n'osa pas même chercher à apaiser son mari; elle l'avait trop peu ménagé dans le tems de sa faveur, non qu'il n'eût supporté peut-être avec patience son déshonneur, si on avait eu soin de l'adoucir par quelques bienfaits. Aussi voyant qu'on

qu'on le négligeait et qu'on le méprisait, il crut s'en venger en faisant faire une enquête juridique qui prouva clairement qu'il était cocu. (*a*) Cette conduite enleva à la Duchesse toute espérance de réconciliation, et la laissa exposée à toute la fureur de *Diane de Poitiers* qu'elle avait irritée par ses railleries. Celle-ci ne lui pardonna jamais de lui avoir enlevé le cœur du Roi; elle lui pardonna encore moins d'avoir dit méchamment qu'elle était née le jour que *Diane* avait été mariée, injure que les femmes n'oublient pas facilement. Cependant la Duchesse conserva les grands biens qu'elle avait amassés. Au reste elle vécut si ignorée dans sa retraite, qu'on ne connaît pas l'année de sa mort. Elle n'eut point d'enfans de son mari qui mourut avant elle. *

L'amour qui fit faire tant de fautes à *François I.er*, qui lui causa tant de pertes, tant de chagrins, lui procura la mort.

Ce Prince avait eu pour maîtresse une femme nommée *la belle Ferronière*. Son mari, qui était un avocat selon les uns, et un marchand de fer selon d'autres, ne pensait pas comme une infinité de gens qui se croient fort honorés, ou au moins très-heureux de voir leurs femmes servir aux plaisirs de leur maître. Il voulut se venger, et il le fit d'une manière cruelle. Il alla prendre dans un mauvais lieu ce poison que les Français, dit-on, avaient apporté de Naples en 1494, le communiqua à sa femme, et le Roi ne tarda pas à s'en ressentir (*b*). *La belle Ferronière* en mourut; son mari qui avait pris promptement des précautions, fut guéri; le Roi fut mal traité: les premiers symptômes de cette maladie parurent à Compiegne en 1538; cela changea absolument le caractère du Prince. Il avait toujours fait l'ornement de sa Cour par sa gaieté, par son enjouement; dès ce moment il devint sombre, triste, mélancolique; enfin, après avoir beaucoup souffert pendant neuf ans, il en mourut l'an 1547.

(*a*) Voyez l'article *Brosse*.

(*b*) * Le Parlement de Paris rendit, le 6 Mars 1696, un arrêt par lequel tous les vérolés qui n'étaient pas bourgeois de Paris, eussent à sortir dans vingt-quatre heures, sous peine d'être pendus. *

* L'historien qui prétend que ce fut la femme d'un avocat qui fit à *François I.er* la galanterie de la v.... raconte ainsi le fait : « *François I.er* rechercha la femme d'un avocat » de Paris, très-belle et de bonne grâce, que je ne veux » nommer ; car il a laissé des enfans pourvus de grands » états, et qui sont gens de bonne renommée, auquel cette » dame jamais ne voulut oncques complaire, ains au contraire le renvoyoit avec beaucoup de rudes paroles, dont » le Roi étoit contristé. Ce que connoissant aucuns courtisans, maquereaux royaux, direut au Roi qu'il la pourroit prendre d'autorité, et par la puissance de la royauté ; » et de fait l'un deux l'alla dire à cette dame, laquelle le » dit à son mari. L'avocat voyoit bien qu'il falloit que lui » et sa femme vuidassent le royaume, encore auroient-ils » beaucoup à faire de se sauver, s'ils ne lui obéissoient. » Enfin le mari dispensa la femme de s'accommoder à la » volonté du Roi, et afin de n'empêcher rien à cette affaire, » il fit semblant d'avoir affaire aux champs pour huit ou » dix jours. Cependant il se tenoit caché dans la ville de » Paris, fréquentant les bordeaux, cherchant la v..... » pour la donner à sa femme, afin que le Roi la prît d'elle, » et trouva incontinent ce qu'il cherchoit, et en infecta sa » femme, et puis elle après le Roi, lequel la donna à plusieurs autres femmes qu'il entretenoit, et n'en put jamais bien guérir ; car tout le reste de sa vie il fut malsain, chagrin, fâcheux, inaccessible. » Brantôme dit que le Roi donna cette maladie à la Reine *Claude*, son épouse, fille de *Louis XII* et d'*Anne de Bretagne*. La Reine de Navarre, dans son Heptaméron, raconte encore différemment cette anecdote.

Un historien dit qu'on montrait encore de son tems à Lodi la maison, la chambre et le lit où *François I.er* épris des charmes d'une jeune boulangère, prit avec elle la maladie qui le conduisit au tombeau. Cette maison, dit-il, toujours habitée par un boulanger, occupe un coin de la place qui fait face à la cathédrale.

Un historien moderne prétend que ce mal terrible qui fit périr *François I.er*, lui fut donné par la femme d'un

marchand de fer nommé *Lunel*. Un moine espagnol, dit-il, aumonier dans les troupes de *Charles-Quint*, passant par Paris pour se rendre en Flandres, se trouva plusieurs fois avec ce *Lunel*, et le vit si irrité de son accident, qu'il espéra d'en faire et qu'il en fit un fanatique. « Votre Roi, » lui dit-il, protège le Luthéranisme en Allemagne, et ne » tardera pas, sans doute, à l'introduire en France; ser- » vez, en vous vengeant de lui et de votre femme, servez » la religion; communiquez-lui ce mal auquel on n'a pas » encore trouvé de véritable remède. Ah! répondit *Lunel*, » comment voulez-vous que je le lui communique? Nous » ne l'avons ni moi ni ma femme. Mais moi je l'ai, répliqua » le moine, introduisez-moi seulement une demi-heure, » la nuit, à votre place, auprès de votre infidelle, et je » vous réponds, » etc. etc.

On voyait en 1719 à Fontainebleau, dans le cabinet de la Reine, le portrait de la *belle Ferronière*. *François I.er* avait voulu qu'on le peignît de profil. On fit le couplet suivant sur la mort de ce Prince :

Le Roi *François* est mort à Rambouillet,
De la v . . . . . qu'il avait,
L'an mil cinq cent quarante-sept.

Quelques auteurs donnent à *François I.er* un fils naturel, nommé *Étienne Dolet*, qu'il avait eu, dit-on, d'une orléanaise, nommée *Cureau*. Ils ajoutent que le Roi ne voulut pas reconnaître cet enfant, parce que sa mère avait eu une intrigue avec un Seigneur de la Cour. Quoi qu'il en soit de cette anecdote qui est au moins douteuse, cet *Étienne Dolet*, qui était imprimeur, poëte, orateur et humaniste, fut brûlé à Paris comme athée.

On sait que *François I.er* était fils de *Charles* d'*Orléans*, Comte d'Angoulême, et de *Louise de Savoie*. Il succéda à *Louis XII*, son oncle. Après la mort de la Reine *Claude*, il épousa *Éléonore*, sœur de *Charles-Quint*, et veuve du Roi de Portugal, de laquelle il n'eut point d'enfans.

Ce Prince qui était si galant, n'avait vraisemblablement

pas été convaincu de la fidélité des femmes ; car il avait écrit, dans une chambre à Chambord, ces mots : *Toute femme varie.* Le concierge qui montra cela à Brantôme, ajouta : « De toutes les femmes que je lui (au Roi) ai ja-» mais vues et connues, je n'en ai vu aucune qui n'allât » au change plus que ses chiens de la meute à la chasse du » cerf. Voyez, s'il vous plait, ajoute Brantôme, de ces » femmes qui ne se contentent, ni de leurs maris, ni de » leurs serviteurs, grands Rois et Princes et grands Sei-» gneurs ; mais il faut qu'elles aillent au change. »

On dit que *François I.er* étant arrivé à Manosque en Provence, alla loger chez un particulier dont la fille lui avait présenté les clefs de la ville. Elle était dans la première fleur de la jeunesse, et sa figure réunissait tous les attraits de la beauté. Le Monarque né avec une sensibilité que le feu de l'âge rendait encore plus vive, ne put la voir sans émotion. Ses regards fixés sur elle trahirent le mouvement de son cœur. La jeune personne s'en aperçut, et aussitôt elle se détermina au plus grand sacrifice que puisse faire la femme la plus vertueuse ; elle se retira dans sa chambre, et se défigura le visage à une fumée brûlante. *François I.er* instruit de cette action vraiment héroïque, se montra aussi généreux qu'il avait paru ardent dans ses désirs ; il fit compter une somme considérable à la demoiselle, pour lui tenir lieu de dot, et pour être en même tems un gage de son estime. *

Je finirai cet article par l'anecdote suivante : « J'ai ouï » conter, dit Brantôme, que le Roi *François*, une fois, » voulut aller coucher avec une grande dame de sa Cour, » qu'il aimoit ; il trouva son mari, l'épée à la main, qui » l'alloit tuer ; mais le Roi lui porta la sienne à la gorge, » et lui commanda sur la vie de ne lui faire nul mal, et » que s'il lui faisoit la moindre chose, qu'il le tueroit, ou » qu'il lui feroit trancher la tête ; et, pour cette nuit, » l'envoya dehors et prit sa place.... Oncques depuis le » mari ne lui osa rien dire, ains lui laissa du tout faire à » sa guise. »

* *François I.er* eut pour successeur *Henri II*, son fils. *

FRATRICELLI.

Les *Fratricelli*, autrement *Fratricelles*, *Begards* ou *Beguines*, hérétiques du treizième siècle en Italie, n'eurent d'autre but dans leur institution que de pouvoir satisfaire avec plus de facilité leur goût pour le beau sexe. Ils eurent pour chefs quelques religieux apostats qui, sous prétexte de spiritualité, menaient une vie fainéante, vagabonde et fort déréglée. On prétend que ces nouveaux anachorètes s'assemblaient la nuit; qu'après avoir chanté quelques hymnes, ils éteignaient les chandelles, et prenaient chacun alors la femme que le hasard leur procurait. * On ajoute que les enfans issus de ce commerce étaient portés dans l'assemblée, et qu'on se les passait de main en main, à la ronde, jusqu'à ce qu'ils expirassent. Celui entre les mains duquel ils mouraient, était élu Grand Pontife. Ils brûlaient l'un de ces enfans, et jettaient les cendres dans un vase qu'ils remplissaient de vin, et en faisaient boire à ceux qu'ils initiaient dans leur confrairie. * Au reste ces mêmes reproches ont été faits à plusieurs autres hérétiques, et même aux chrétiens dans les plus beaux siècles de l'église. Les erreurs des *Fratricelli* furent proscrites dans le treizième concile général à Vienne, sous le pontificat de *Clément V*. L'an 1311.

Mademoiselle *Desjardins*, dans ses annales galantes, raconte ainsi l'origine et les motifs de cette hérésie : « Le » bruit des prouesses amoureuses ayant donné l'allarme » aux maris soupçonneux, ils augmentèrent le nombre des » espions, en sorte que le commerce en fut absolument » interrompu. Quelques jeunes-gens furent fort affligés de » cette réforme...... Voyant donc que l'éclat et la ga- » lanterie déclarée avaient été la cause du désordre, ils » résolurent de traiter l'amour à la sourdine, et de sauver » les apparences qui effarouchaient les maris. Ils affec- » tèrent de vivre dans la retraite; ils étudièrent un exté- » rieur mortifié, et formant un nouvel ordre de religieux, » sous le nom de *Fratricelles* ou *Frérots*, ils furent bientôt

» si révérés par la piété apparente qu'ils pratiquaient, » qu'on ne parlait plus d'eux que comme de nouveaux » anachorètes. Quelques époux des plus inquiets et des » plus mal partagés de chastes épouses, eurent la curio» sité de voir ces dévots personnages. Les gens travaillés » du souci domestique font un grand usage de confé» rences, et trouvant la conversation des *Fratricelli* fort » édifiante, il n'y en eut aucun qui n'espérât, de leurs » charitables remontrances, l'entière conversion des » épouses les plus coquettes. Ils avaient l'impatience » d'être chez eux pour vanter la nouvelle institution, et » les femmes regardant tous les prétextes de visites comme » autant de pas vers la liberté, elles témoignèrent autant » de désirs de voir les *Fratricelles* qu'on en avait de les leur » montrer. Voilà donc nos frères agréablement visités, » et les maris très-contens des visites qu'on leur rendait; » car pour établir leur nouvelle domination, ils ne prê» chaient que la fidélité à la foi conjugale, l'obéissance » des femmes envers leurs maris, et quantité d'autres pré» ceptes tous fort utiles pour la tranquillité du ménage, » et de grande édification pour messieurs les époux; mais, » comme ce qui est bon à dire pour les uns n'était pas » agréable pour les autres, ils exhortaient les dames à » venir les voir en particulier, afin, disaient-ils, de mettre » la cognée à la racine des arbres, et de travailler utile» ment à leur entière conversion. Ils n'eurent pas de peine » à obtenir d'elles cette marque de leur déférence; elles » aimaient bien mieux de venir au sermon que de ne sor» tir point, et les instructions secrètes des *Fratricelles* ne » leur paraissant pas aussi difficiles à suivre que celles » des directeurs ordinaires, elles les recevaient avec do» cilité, et s'y soumettaient sans répugnance. »

* Un auteur très-ancien parle des fourberies des *Fratricelli* et de leurs débauches avec les femmes qu'ils trompaient sous le voile de la religion. On trouve dans des livres du Droit canonique, au titre *de Decimis*, *qu'une femme réservait la dîme du droit conjugal à son Curé.* « Au reste » dit un philosophe, il n'y a point eu de chef de sectes,

» point de fondateur de conventicules, quelque abomi-
» nables que les pratiques en fussent, qui n'ait trouvé des
» disciples très-dociles dans l'autre sexe, et quand on voit
» le soin extrême que prennent ces sortes de gens d'attirer
» les femmes, il faut avoir une grande charité, pour ne
» pas croire que leur but est plutôt le corps qu'elles ont
» reçu de la nature, que l'ame qu'elles ont à sauver; et
» il y a long-tems, sans-doute, que l'on chante en d'autres
» termes par tout pays :

» . . . . bourgeois de Sodôme,
Voyant Dom Côme,
Dit en courroux :
Ces bigots sont tous en prière,
Ils font tous au ciel les yeux doux,
L'oraison ne leur sert de guère;
En amour ils sont tous
Moins bêtes et plus fripons que nous. »

Il ne sera pas inutile de remarquer que quelques-uns ont pris le parti des *Fratricelli*, ou *Frérots*, en disant qu'ils n'ont été persécutés que parce qu'ils blâmaient les vices des prêtres, et que d'ailleurs s'ils couchaient avec des femmes, ce n'était pas pour *paillarder*, *mais pour rendre leur continence plus pénible, et par conséquent plus recommandable.* En cela ils imitaient le bienheureux *Robert d'Arbrisselles* qui allait dans les lieux de débauche et de prostitution, pour y convertir celles qui les habitaient, et qui choisissait les plus jeunes et les plus jolies filles pour les faire coucher avec lui, afin de remporter une victoire plus éclatante en résistant à la tentation.

On dit que celui qui était appellé à la vocation de la vie fratricellite n'était admis qu'aux conditions suivantes:

1.° « D'aimer et d'honorer la dame qui lui sera donnée à diriger, comme si elle était la chair de sa chair et les os de ses os; car ceux que l'amour unit, ne sont qu'une ame divisée en deux corps.

2.° » Il conservera l'honneur de cette femme par toutes les voies possibles, licites ou illicites, naturelles ou contre

nature ; car le premier de ses devoirs est de sauver les apparences contraires à la réputation de sa communauté.

3.° » Il entretiendra une union parfaite entre la femme et le mari ; en sorte que la confiance de l'époux assure la félicité de l'amant. La prudence est le fondement solide d'un commerce amoureux ; et le cœur d'une femme est assez vaste pour contenir un amour permis et un amour défendu, sans que l'un embarrasse l'autre.

4.° » Il ne prononcera jamais le nom d'amour en public, si ce n'est sous l'apparence de l'amour divin. Le secret est le sel d'une intrigue, et c'est un sacrilège digne de mort que de faire part des mystères amoureux aux gens indifférens.

5.° » Il aura toujours deux langues dans la bouche, comme le souffleur de la fable : il saura écrire de deux caractères différens et de deux stiles opposés ; en sorte que de la même main dont il trace un point de méditation aux jeunes frères, il puisse tracer un madrigal à sa maîtresse.

6.° » Il étudiera incessamment tous les mouvemens de son visage, et le changera comme s'il le démontait; car les yeux dont on regarde la maîtresse ne doivent être pris que pour elle, et il en faut de baissés vers la terre ou de tendus vers le ciel pour tout le reste du monde. » *

FRÉDÉRIC.

Frédéric, Comte Palatin de Saxe, fut la victime de l'amour. Sa femme, nommée *Adélaïde*, avait eu la faiblesse d'écouter les discours galans et séducteurs de *Louis*, Landgrave de Thuringe, et déjà elle avait oublié avec cet amant la fidélité qu'elle devait à son époux. Le crime, en pareil cas, effraie ordinairement peu. L'épouse de *Frédéric*, après avoir sacrifié son honneur, n'eut pas honte de résoudre, avec son amant, la mort d'un mari qu'elle n'aimait plus, et qui la gênait. Cet horrible plan étant concerté, le Landgrave * accompagné d'une troupe de cavaliers, fait appeller *Adélaïde*, et, après s'être entretenu avec elle, * il va chasser dans la garenne du Comte. Ce dernier crut devoir venger cette insulte ; il y fut même

excité par son épouse * qui alla le trouver dans le bain, et faisant semblant d'être fort en colère, lui reprocha sa lâcheté de permettre que le Landgrave chassât sur ses terres. * *Frédéric* se présente; mais comme il trouva son ennemi bien accompagné et qui l'attendait, il fut tué, et peu de tems après son assassin épousa sa veuve.

Adalbert, Archevêque de Brême, et frère de *Frédéric*, qui gouvernait alors l'Empire sous *Henri IV*, fit en vain des perquisitions pour découvrir les auteurs de la mort de son frère. Les coupables avaient pris des précautions si justes, que leur crime resta long-tems enseveli dans les ténèbres. Enfin, quelque tems après, on se procura quelques claircissemens qui confirmèrent les soupçons qu'on avait déjà. Le Landgrave fut cité pour se justifier : sur le refus qu'il fit de comparaître, on le mit au ban de l'empire. Ayant été arrêté, il fut enfermé dans le château de Gibigheinstein, d'où il se sauva en se précipitant dans la rivière de Saal, ce qui lui fit donner le nom de *Sauteur.* Il obtint du Pape l'absolution de son crime; mais l'Empereur refusa constamment de lui pardonner. Après s'être échappé encore deux fois de prison, il s'enferma volontairement dans un cloître. On ignore ce que devint sa coupable épouse. An 1065.

FRÉDÉRIC.

Frédéric, Comte de Cylley, est connu dans l'histoire pour s'être livré sans réserve à l'amour et à la débauche. Tandis qu'il était marié avec une femme de la maison des Comtes de Croatie, il entretenait publiquement et aimait avec fureur une concubine nommée *Véronique.* Il était rare apparemment dans ce tems-là, de trouver une femme qui souffrît patiemment que son mari portât ailleurs des vœux et des hommages qu'elle croyait lui appartenir exclusivement, car on remarque que l'épouse du Comte de Cylley lui fit des reproches sur sa conduite; vraisemblablement elle les fit avec trop peu de ménagement, car le Comte outré de fureur, la tua. *Herman*,

son père, indigné d'une violence aussi criminelle, fit noyer *Véronique*, comme l'auteur de tout le mal. *Frédéric* se livra alors à toutes sortes d'excès, même dans un âge où l'on ne peut tout au plus avoir que des désirs. Il alla à Rome, sous le Pontificat de *Nicolas V*, pour gagner les indulgences du Jubilé : à son retour, quoiqu'il eût quatre-vingts ans, il reprit ses anciennes habitudes. Comme on lui demandait à quoi lui avait servi son voyage, puisqu'il ne se corrigeait pas, il répondit assez peu chrétiennement : *Mon cordonnier a aussi été à Rome, et, à son retour, il s'est remis à faire des bottes.* An 1450.

* FRÉDÉRIC III.

« *Frédéric Guillaume Ier*, Roi de Prusse, était, dit un historien, un véritable vandale qui, dans tout son règne, n'a songé qu'à amasser de l'argent. Jamais sujets ne furent plus pauvres que les siens, et jamais Roi ne fut plus riche. Une fille faisait-elle un enfant, il fallait que la mère ou le père, ou les parens donnassent de l'argent au Roi pour la façon. La Baronne de *Knipausen*, la plus riche veuve de Berlin, c'est-à-dire, qui possédait sept à huit mille liv. de rente, fut accusée d'avoir mis au monde un sujet du Roi, dans la seconde année de son veuvage, *Guillaume* lui écrivit de sa main que, pour sauver son honneur, elle envoyât sur-le-champ trente mille francs à son trésor ; elle fut obligée de les emprunter ; et fut ruinée. »

Ce fut ce Prince qui donna le jour au grand *Frédéric III* qui s'est fait une réputation si brillante par ses victoires, par sa politique et par les talens de son esprit. Son père le traitait avec la plus grande dureté. Quand il lui voyait un livre entre les mains, il le jettait au feu ; quand il le voyait jouer de la flûte, il cassait l'instrument ; en un mot, il traitait si mal ce jeune Prince, qu'il avait pris la résolution de s'enfuir. On rapporte, entr'autres, une anecdote qui peint parfaitement la dureté du père et la triste situation du fils.

« Ce jeune Prince avait une espèce de maitresse, fille d'un maitre d'école de la ville de Brandebourg, établie à

Potsdam. Elle jouait du clavecin assez mal, le Prince l'accompaguait de la flûte; il crut être amoureux d'elle, mais il se trompait. Cependant comme il avait fait semblant de l'aimer, le père fit faire à cette demoiselle le tour de Potsdam, conduite par le bourreau qui la fouettait, sous les yeux de son fils. Après l'avoir régalé de ce spectacle, il le fit transférer à la citadelle de Custrim, située au milieu des marais. C'est-là qu'il fut enfermé six mois, sans domestique, dans une espèce de cachot.

» Cette pauvre maîtresse qui avait été fouettée pour lui par la main du bourreau, se maria dans la suite à Berlin au commis du bureau des fiacres, et son ancien amant qui était alors sur le trône, lui faisait une pension de soixante-dix écus, qui lui a toujours été bien payée. Elle s'appellait madame *Thommers*, grande femme, maigre, qui ressemblait à une Sibylle, et n'avait nullement l'air d'avoir mérité d'être fouettée pour un Prince. » En tout cas on doit convenir que la modique pension de soixante-dix écus était une bien faible récompense de ce que cette femme avait souffert pour un Roi, et des faveurs qu'elle lui avait peut-être accordées. An 1740. *

* FRÉRON.

Pour peu qu'on ait quelque connaissance des massacres qui se sont commis dans le midi, et sur-tout à Marseille et à Toulon, pendant le tems de la terreur, on doit n'avoir pas oublié le nom de *Fréron*, l'un des Proconsuls envoyés par la Convention dans ces départemens. On sait qu'il était fils de ce fameux critique qui a si souvent mis en mouvement la bile de Voltaire, et qui faisait lire avec tant de plaisir son *Année Littéraire*, lorsqu'il se donnait la peine d'en rédiger les articles. Son fils, après avoir continué avec moins de succès ce journal, adopta les principes de la révolution avec un enthousiasme qui lui mérita une place dans cette assemblée conventionnelle dont l'histoire la plus impartiale passera pour une fable dans l'esprit de nos descendans.

Le détail des fureurs de *Fréron*, de ses crimes, de ses

dilapidations n'est pas fait pour entrer dans ce Dictionnaire; ce sera à l'histoire à apprendre combien la plupart des députés de cette Convention, qui avaient le droit de vie et de mort, ont abusé cruellement de leurs pouvoirs. Plût à Dieu qu'ils se fussent contentés, comme fit *Fréron* dans le cas dont je vais parler, d'éloigner et de destituer ceux qui étaient assez hardis pour rivaliser avec eux dans leurs amours !

« Pour délasser ce Proconsul de ses arrêtés fulminans, et des actes de cruauté qu'il faisait exercer, il fallait bien des objets de distraction et d'amusement. Parmi les Laïs que le théâtre offrait sans cesse à ses regards, il avait distingué la jeune *Masson*.

» Aussitôt un honnête agent, dont le nom obscur mérite peu d'être cité, est chargé des premières propositions; mais, au grand étonnement de celui qui disposait de tout à son gré, il n'est pas écouté. On apprend que la refusante a pour chevalier le Colonel du Régiment de hussards Berchiny, alors en garnison à Marseille. Aussitôt le Proconsul fait signifier à cet Officier nommé *Bougon*, l'ordre de quitter la ville dans le jour, sous peine d'être traduit au tribunal révolutionnaire, et au régiment celui de partir dans la nuit. »

Lors de sa seconde mission dans le midi, *Fréron* ayant encore trouvé M. *Bougon*, et voyant toujours en lui un rival dangereux, le destitua de sa pleine autorité. Ce militaire dont on vante la bravoure et l'intrépidité, mourut à l'armée d'Italie. An 1794. *

* FRONSAC.

On sait que le Duc de *Fronsac* surpassa le Maréchal de *Richelieu*, non dans le nombre de ses exploits amoureux, ni dans les talens aimables qui en faisaient un homme si dangereux pour la vertu des femmes qui excitaient ses désirs, mais dans les moyens, souvent atroces, qu'il employait pour satisfaire sa lubricité. Un seul fait assez connu suffira pour le peindre. Il avait découvert une jeune personne

charmante de figure, qui vivait avec sa mère. N'ayant pu parvenir à la séduire, ni par son or, ni par d'autres moyens mis en usage par ses vils émissaires, dans le délire de sa passion effrénée, et comptant sur une indulgence que le Gouvernement avait trop souvent pour une caste privilégiée, il se rendit coupable de trois crimes à la fois, l'incendie, le rapt et le viol. Il fit mettre le feu dans la maison où demeurait la jeune personne, la fit enlever au milieu du tumulte qu'occasionna l'incendie, et la fit conduire dans un lieu où il assouvit sa brutale passion. Il la fit asseoir dans un fauteuil de son invention : dès qu'on y était, le mouvement du corps faisait jouer une bascule; le dos se renversait et la personne aussi ; on se trouvait les jambes écartées et enlacées mollement, ainsi que les bras en croix. Le local était disposé de façon que le bruit des plaintes, des sanglots, des hurlemens même n'aurait pu se faire entendre au-dehors. Ce ne fut qu'au bout de quelques jours qu'au moyen des recherches de la police, on découvrit la mégère, complice des crimes du Duc. *Louis XV* instruit des faits, se contenta d'exiler de la Cour cet infâme Seigneur. On commença une information, et l'argent fit le reste.

M. Gilbert, dans une satyre intitulée *Mon Apologie*, après avoir peint, sans le nommer, le Duc de *Fronsac*, ajoute ces vers :

Cependant une vierge aussi sage que belle,
Un jour à ce Sultan se montra rébelle.
Tout l'art des corrupteurs auprès d'elle assidus,
Avait, pour le servir, fait des crimes perdus.
Pour son plaisir d'un soir que tout Paris périsse!
Voilà que dans la nuit, de ses fureurs complices,
Tandis que la beauté, victime de son choix,
Goûte un chaste sommeil, sous la garde des loix,
Il arme d'un flambeau ses mains incendiaires,
Il court, il livre au feu les toits héréditaires
Qui la voyaient braver son amour oppresseur,
Et l'emporte mourante en son char ravisseur.
Obscur, on l'eut flétri d'une mort légitime;
Il est puissant, les lois ont ignoré son crime.

An 1768. *

* FROTHON III.

Frothon III, surnommé *l'Auguste du Nord*, succéda au royaume de Dannemarck à *Fridlef*, son père. Ayant entendu parler d'*Hannonde*, fille du Roi des Huns, qui surpassait en beauté toutes les Princesses de son tems, il envoya des Ambassadeurs chargés de la demander en mariage. On les fit accompagner par une magicienne qui promettait, avec le secours de son art, d'enflammer la Princesse. Sa magie fut toute naturelle, elle peignit *Frothon* aux yeux d'*Hannonde* comme le plus beau, le mieux fait, le plus vigoureux, le plus adroit de tous les habitans du Nord. Il combattait des deux mains, nageait avec grâce, domptait le cheval le plus fougueux; enfin il devait être aussi tendre avec son épouse, que redoutable à ses ennemis. La Princesse fut aisément séduite par ce portrait. Ayant obtenu avec peine le consentement de son père, elle partit avec les Ambassadeurs Danois, et pendant toute la route elle occupait agréablement son imagination et son cœur de l'époux qu'elle allait trouver. Mais lorsqu'elle le vit, elle s'aperçut facilement que la magicienne l'avait trompée; cependant elle s'unit avec lui, et le dégoût suivit de près le mariage.

Il était difficile qu'une Princesse jeune et belle ne trouvât pas dans sa Cour de quoi se dédommager de l'indifférence qu'elle avait pour son mari. Un jeune Seigneur danois, nommé *Gripa*, fils de celui qui avait été Régent du royaume pendant la minorité de *Frothon*, était déjà célèbre par plus d'une aventure galante. Il s'aperçut que la Reine n'avait pas trouvé dans le mariage ce qu'elle désirait; il lui fit la cour, et parvint à lui plaire. Cette intrigue était enveloppée du mystère, ce qui la rendait nécessairement plus piquante, plus agréable, et les amans jouissaient dans le secret de tous les plaisirs que l'amour sait procurer.

Il y avait alors à la Cour de Dannemarck un Prince nommé *Eric*, qui était l'espion du Roi de Norwege, et qui avait su gagner l'amitié et la confiance de *Frothon*. *Gripa*

ayant surpris la correspondance de ce traître, en fit part à son Roi, l'engageant à se défaire d'*Eric*. *Frothon* rejetta ce conseil avec horreur. *Eric* qui fut informé du danger auquel il venait d'échapper, et voulant se venger de *Gripa*, parvint, en faisant épier ses démarches, à decouvrir sa liaison criminelle avec la Reine. Il en avertit le Roi, et le mit dans le cas de s'assurer par lui-même de la réalité de son déshonneur. Il renvoya *Hannonde* chez son père; donna sa sœur en mariage à *Eric*, pour le récompenser du service qu'il lui avait rendu, et demanda la main de la fille du Roi de Norwege. Ce Prince opposa des difficultés, promit, différa, délibéra. Comme cette lenteur ne s'accommodait pas avec l'impatience de *Frothon*, *Eric* qui lui était alors totalement dévoué, enleva la Princesse et la lui amena.

Bientôt le Roi de Norwege prit les armes pour venger l'affront qu'on lui avait fait. Le Roi des Huns excité par sa fille qui, comme on s'en doute bien, protestait de son innocence, voulut aussi punir *Frothon*. Mais si ce Prince n'avait pas le talent de plaire à une femme, il avait celui de se bien battre; il vainquit tous ses ennemis, s'empara de la Suède qu'il donna à *Eric*; passa en Angleterre où il se fit payer un tribut, et finit glorieusement sa vie, l'an 19 de Jésus-Christ. Il eut pour successeur *Fridlef II*, son fils ou son parent. *

GALBA.

Si *Mécènes*, comme on peut le voir à son article, eut à se plaindre de la conduite de son épouse, il chercha à s'en venger sur d'autres; et dans le haut degré de faveur où il était, il n'est pas surprenant qu'il réussit. Il allait souvent chez *Sulpicius Galba*, et il y allait sur-tout après dîné, tems où *Galba* dormait, ou au moins faisait semblant de dormir; car on rapporte un fait qui prouve qu'il ne dormait pas toujours. Ayant un jour invité *Mécènes* à dîner, il s'endormit après le repas, pendant que le favori du Prince caressait sa femme, ou plutôt, pour me servir des expressions du traducteur de Plutarque, « il laissa doucement aller sa » tête sur le coussin, comme faisant semblant de dormir

» en voyant que *Mécènes* commençait à escrimer des yeux » et de petits regards amoureux avec sa femme. » Un valet qui crut que son maître dormait réellement, crut pouvoir profiter de l'occasion, et il prit dans une bouteille un verre d'excellent vin. *Coquin!* lui dit *Galba*, *sais-tu bien que je ne dors pas pour tout le monde? Puer, non omnibus dormio.*

* On sait que *Galba* parvenu aux honneurs, dans sa jeunesse, par la protection de *Livie*, femme d'*Auguste*, passa ensuite une partie de sa vie dans l'indolence. Il avait près de soixante-dix ans lorsqu'il se révolta contre *Néron*, et fut proclamé Empereur par les soldats; mais son règne ne fut pas de longue durée; il fut massacré avec *Pison* qu'il avait adopté, et eut pour successeur *Othon* dont on peut voir la fin tragique à son article. An de Jésus-Christ 69. *

GALLES.

Le Prince de *Galles*, fils aîné *d'Edouard III*, Roi d'Angleterre, autrement connu sous le nom de *Prince Noir*, « fut, sans contredit, un des plus grands hommes de guerre » que l'Angleterre ait produit. Intrépide à la tête des ar- » mées, terrible dans le combat, toujours vainqueur; af- » fable et modeste après la victoire, généreux, libéral, » juste appréciateur du vrai mérite, ami du genre humain, » fils respectueux, soumis et tendre. » Ce Prince si digne d'une longue vie, mourut à l'âge de quarante-six ans; il fut pleuré universellement par les Anglais, et il emporta même au tombeau les sincères regrets des Français. *Charles V*, leur Roi, lui fit faire un service dans l'église de la Sainte-Chapelle à Paris. On ne peut parler de ce Prince, sans se rappeller les journées de Crécy et de Poitiers, si funestes aux Français, et si glorieuses pour le Prince de *Galles*. Croirait-on qu'un Prince qui réunissait en sa personne tant de belles qualités, n'ait pu avoir une femme fidelle? c'est cependant ce qu'on disait publiquement.

Jeanne de Kent, connue sous le nom de la *belle Jeanne*, avait eu pour premier mari le Comte de *Salisbury*, et avait vécu avec lui six années. Le Comte crut alors devoir se séparer

parer d'elle, parce qu'il apprit qu'avant son mariage elle avait été fiancée à *Thomas de Holland*, *qui même l'avoit cognue charnellement. La belle Jeanne*, après cette séparation, épousa le Comte *de Holland*, son premier amant, et lorsqu'elle fut devenue veuve, elle plut au Prince de *Galles* qui l'épousa. Ce Prince que l'amour seul avait dirigé dans cette union, fit attention, quelque tems après, que le premier mariage de son épouse avec le Comte de *Salisbury* n'avait point été annullé ; qu'il était même parent de *Jeanne*; en conséquence il se proposait de la répudier, d'autant plus qu'elle ne lui avait point encore donné d'enfans. « Ce fut alors qu'on répandit dans le public que, » pour éviter l'affront d'être renvoyée, la Princesse de » *Galles* immola sa vertu au désir de devenir mère, et » que les enfans qu'elle avait mis au monde, depuis qu'elle » était Princesse de Galles, étaient les fruits d'intrigues » criminelles. La médisance autorisée par ces bruits, pu» bliait que *Richard II*, qui succéda à *Edouard III*, était » fils d'un clerc ou d'un chanoine de Bordeaux. Pour ac» créditer ces odieuses anecdotes, on observait qu'alors » il y avait toujours dans le palais du Prince de *Galles* » *des clercs et des chanoines moult jeunes et beaux.* » Le Duc de Lancastre voulut se servir de ces bruits pour empêcher *Edouard III*, son frère, de nommer pour son successeur *Richard*, fils du Prince de *Galles*; mais le Roi aurait cru déshonorer la mémoire de son fils en ajoutant foi aux propos injurieux qu'on tenait, et *Richard II* monta sur le trône. An 1375.

* GAMACHES.

Mr. LE PRÊTRE DE LA MARTIÈRE, Officier, Chevalier de Saint-Louis, fils d'un Trésorier de l'ordinaire des guerres, avait une femme jeune et jolie, sur la conduite de laquelle il voulut avoir les yeux trop ouverts. Cette curiosité, presque toujours imprudente dans un mari, fit croire à M. *le Prêtre* que le Comte de *Rouault Gamaches* était l'amant aimé de sa chère moitié ; il est vrai que la

public le croyait aussi. Quoi qu'il en soit, poursuivi par les idées noires qu'inspire la jalousie, M. *le Prêtre* qui suivait les démarches de son épouse, la surprit à la comédie italienne dans la loge du Comte. Croyant alors son honneur outragé, il proposa un défi qui fut accepté. Le Comte de *Gamaches* blessé à mort sur le champ de bataille, fut transporté chez un chirurgien, où il expira sans vouloir nommer son adversaire. Pendant ce tems, M. *le Prêtre* rentra chez lui, et montrant à sa femme son épée encore teinte du sang du Comte : Vous l'avez voulu, madame, lui dit-il, reconnaissez ce sang. Elle tomba sur-le-champ dans un état affreux, où elle resta pendant plusieurs jours. Lorsqu'elle reprit connaissance, elle demanda un confesseur et son mari ; mais celui-ci s'était soustrait aux regards du public, et même avait quitté Paris, pour éviter le premier éclat d'un duel. Ayant appris que le Roi qui voulait assoupir cette affaire, avait déclaré que M. de *Gamaches* était mort d'un coup de sang, M. *le Prêtre* revint auprès de sa femme qu'il trouva dans un état à peu près désespéré ; et on disait que la mort était ce qui pouvait lui arriver de mieux dans la circonstance. An 1775. *

GARCIE.

Dom Garcie Ferdinand II succéda dans le Comté de Castille à *Dom Sanche Garcie*, son père, dont il est parlé à l'article *Ogna Sancha*. Le jeune *Garcie* était destiné à épouser *Sancha*, sœur de *Veremond III*, Roi de Léon. Pour aller célébrer les noces, il alla prier *Sanche le Grand*, Roi de Navarre, son oncle, de l'accompagner. Ils ne tardèrent point à se mettre en route ; mais comme des Princes accompagnés d'une suite nombreuse marchent lentement, et que cette lenteur convenait peu au désir ardent qu'avait le jeune *Garcie* de voir sa future épouse, dont il était devenu amoureux en voyant seulement son portrait, il voulut prendre les devants. Pour faire plus de diligence encore, il se fit accompagner par peu de personnes. Il n'était occupé que de fêtes et de plaisirs, lors-

qu'il fut assassiné par des gens dont il ne pouvait soupçonner la fidélité, puisque l'un d'eux était son parrain. C'était les fils de *Vigila*, Prince d'Alava, qui s'étant révolté contre le fameux *Fernand Gonsalve*, avait été obligé de se réfugier chez les Maures; et, après avoir fait à sa patrie tout le mal dont il fut capable, il inspira à ses enfans la même haine qui le dévorait. Leur conduite cependant avait pu faire croire qu'ils ne songeaient pas à venger leur père; ils étaient revenus en Castille, y avaient vécu en paix comme des sujets soumis, et l'aîné fut le parrain du jeune *Garcie*. Pour augmenter le cortège de ce Prince, dont ils épiaient attentivement les démarches, lorsqu'il se fut séparé de son oncle par son impatience amoureuse, et qu'il était suivi d'une faible escorte, son parrain s'approcha de lui comme pour lui baiser la main, et lui perça le cœur. * Ses assassins se sauvèrent à Mouçon, place forte, où ils se croyaient en sûreté; mais ils furent arrêtés et condamnés à être brûlés vifs. *

La mort de *Garcie* fit passer la Castille sous la puissance du Roi de Navarre qui avait épousé *Dona Nugna Mayor*, tante de *Garcie*.

* La Princesse *Sancha* qui devait donner sa main à ce jeune Prince, après avoir donné des larmes sincères à son malheur, dont elle était la cause innocente, épousa *Ferdinand*, fils cadet de *Sanche le Grand*, qui fut Roi de Castille et de Léon. * An 1028.

GARCIE IV.

GARCIE IV succéda à *Sanche le Grand*, son père, au royaume de Navarre. Il se trouvait dans la situation la plus florissante; plusieurs victoires, par lui remportées sur les Maures, avaient augmenté et étendu les limites de son royaume. Une dispute qu'il eut avec *Ferdinand*, son frère, Roi de Castille et de Léon, fut la première cause de sa mort, et son amour pour les femmes en fut la seconde.

* *Sanche le Grand*, comme on peut le voir à son article, avait laissé l'Arragon à *Ramire*, son fils naturel, et la Cas-

tille à *Ferdinand*, son second fils. *Garcie IV* qui avait eu la Navarre, fâché d'un semblable partage, avait déjà dépouillé *Ramire* de ses États. L'ambition, ou, si l'on en croit l'histoire, le ressentiment lui mit les armes à la main contre *Ferdinand.* Quoi qu'il en soit, * les armées des deux frères étaient en présence : malgré les prières et les exhortations de quelques personnes, *Garcie* voulut combattre. La victoire balançait à se décider, lorsque deux navarrois mécontens de leur Roi, parce qu'il avait dépouillé l'un de ses biens, et séduit la femme de l'autre, passèrent dans l'armée ennemie. Au fort de la mêlée, ils cherchent *Garcie*, parviennent jusqu'à lui, et l'un deux le tua d'un coup de lance.* Il eut pour successeur *Sanche IV*, qui fut assassiné par son frère. * An 1055.

* GARDEL.

Le sieur *Gardel*, écuyer, ancien trésorier des fortifications, entraîné par la passion du jeu, avait totalement dissipé sa fortune. Dans cette fâcheuse position, il fut assez heureux pour faire connaissance avec M. de *Béon Luxembourg*, Marquis de *Boutteville*. Ce Seigneur, dit-on, s'empressa de réparer les torts que sieur *Gardel* avait eus, et, par des bienfaits répandus à propos et continués, il soutint la maison de son ami.

C'est sans doute le plus bel usage qu'un grand Seigneur pouvait faire de ses richesses et de son crédit, que de s'en servir pour soulager l'indigence ; c'est la preuve la plus sûre d'une sincère et solide amitié, que de partager sa fortune avec un ami malheureux. Mais comme les exemples de ces deux vertus sont infiniment rares ; que l'histoire nous présente peu d'hommes infortunés qui aient conservé des amis ; que l'expérience confirme malheureusement tous les jours le proverbe qui dit : *Ami jusqu'à la bourse* ; qu'il paraissait d'ailleurs peu vraisemblable que le Marquis de *Boutteville*, homme de la plus grande naissance, eût contracté ce qu'on appelle une véritable amitié avec un homme d'une naissance très-inférieure, et qui

ne devait attribuer qu'à son inconduite la perte de sa fortune. La malignité humaine toujours portée à soupçonner le mal, prêta au Marquis de *Boutteville* des motifs intéressés dans sa conduite avec le sieur *Gardel*, et sur-tout dans son assiduité à fréquenter sa maison. Ce qui augmenta les soupçons, ce qui les confirma même aux yeux du public, c'est que ce Seigneur était séparé de son épouse, sous prétexte d'incompatibilité d'humeur, et qu'il vivait à Paris, tandis que la Marquise était retirée en Lorraine; c'est qu'enfin M. de *Boutteville* était galant, et que madame *Gardel* était jolie et aimable.

Cette union si belle, cette amitié si rare, entre le Marquis de *Boutteville* et le sieur *Gardel* existait depuis plus de deux ans, sans aucune interruption, sans aucun nuage, lorsque madame *Gardel* accoucha d'une fille qu'on nomma *Anne-Charlotte Gardel*. Le Marquis fut son parrain, et se chargea du soin de son éducation. « La petite fille était » charmante: les grâces du corps et de l'esprit annonçaient, » dès cet âge, ce qu'elle devait être un jour. Ses charmes » naissans lui attachèrent le Marquis, et cet attachement » se fortifiait à mesure que croissaient les grâces qui l'a- » vaient fait naître. D'un autre côté la reconnaissance at- » tacha la petite *Loloite* (c'est ainsi qu'on nommait cet » enfant) à son bienfaiteur. Elle le regardait comme son » véritable père, et, dans ses caresses innocentes, elle » s'accoutuma à lui donner certains noms de tendresse, » dont elle conserva l'habitude dans un âge plus avancé, et » que l'on prit pour des preuves d'une amitié criminelle.»

Il est vrai que si l'attachement du Marquis pour la jeune *Gardel* n'eut rien de coupable, au moins il en eut toutes les apparences. Il la mit au couvent, y paya sa pension, fournit généreusement à tout ce qui pouvait contribuer à lui donner une éducation brillante, et elle resta au couvent jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans; mais elle en sortait souvent, et c'était presque toujours pour aller voir son parrain. Quand elle voulait sortir, on supposait des ordres de sa famille.

Cependant sa mère qui s'aperçut facilement de la rareté

des visites du Marquis, éclairée par sa jalousie, n'eut pas de peine à croire que sa fille était sa rivale, sur-tout lorsqu'elle fut instruite de ses sorties fréquentes du couvent. On voit clairement les preuves de sa jalousie et de sa colère dans une lettre qu'elle écrivit à l'Abbesse des religieuses anglaises du faubourg Saint-Antoine. « Mes » enfans, lui disait-elle, sont nés volontaires par la faute » du père qui a une indulgence coupable, et qui appré- » hende le reproche de ses enfans sur ce qu'il a perdu » tout son bien au jeu....... Ma fille étant à la *Miséri-* » *corde*, donna des fausses permissions de moi à la supé- » rieure...... Je vous demande en grâce de m'écrire les » raisons pour lesquelles M. l'abbé de *Bourlemont*, supé- » rieur de ce couvent, a voulu que ma fille sortît. Cela » est nécessaire, Madame, car ma fille est un diable sous » la figure d'un ange. Elle me livre la guerre, m'insulte, » m'injurie, séduit tous mes amis qu'elle rend mes en- » nemis..... Cette fille a toujours aimé l'indépendance, » et ce serait un grand malheur pour moi de vivre avec » elle. Le couvent était le remède à l'aversion réciproque » que nous avons l'une pour l'autre, et pour vous dire le vrai, » Madame, on l'a chassée de quatre autres, avant d'aller » chez vous... Mademoiselle *Gardel* a loué je ne sais quel » appartement; mon fils m'en fait un mystère; je ne cro- » yais pas qu'un appartement pût être secret, etc. etc. »

Dans une autre lettre écrite par madame *Gardel* à l'abbé *de Bourlemont*, elle lui marquait que le Marquis de *Boutteville* lui avait refusé sa porte, afin qu'elle ne vît pas quand sa fille serait chez lui.

Il parait donc, clairement démontré qu'il y avait une liaison très-intime entre le Marquis de *Boutteville* et mademoiselle *Gardel*. Était-ce uniquement pour la dérober à la colère de sa mère, avec laquelle, comme l'on voit, elle n'était pas bien? c'est ce qu'il sera facile de juger d'après la conduite que tint cette jeune personne.

Le Marquis devint âgé, sa santé était chancelante; sa conscience pouvait avoir quelques reproches à se faire; il était prudent et nécessaire de le faire penser à son salut.

On ne le croirait pas, ce fut mademoiselle *Gardel* qui entreprit et qui opéra cette conversion. Elle ne pouvait mieux, sans doute, lui témoigner sa reconnaissance pour tous ses bienfaits. Les lettres qu'elle lui écrivit à ce sujet, peindront mieux que je ne pourrais le faire le motif qui l'animait :

« Ce vendredi.

» Rien dans le monde, disait-elle, n'est si malheureux » que moi, sans le mériter. Vous me percez le cœur, et » si vous continuez à être dans la tristesse qui était peinte » hier sur votre visage, j'irai expirer à vos yeux ; aussi- » bien est-il impossible de tenir à tous les combats que » vous me livrez, et que je me livre à moi-même. Je n'ai » ni paix, ni repos ; *accablée de remords et de tendresse*, que » faire et devenir ? enfin puisque nous avons commencé un » si beau dessein, et si nécessaire à exécuter, il faut tâcher » d'avoir la force d'en venir à bout. Pour moi, je ne vois » qu'une alternative assez cruelle à prendre ; c'est que si » je perds tout espoir de vivre avec vous, vous voir et vous » rendre les petits soins dont je pourrais être capable, je » n'hésite pas, dans l'instant, je me jette aux carmelites, » trop heureuse, *ne pouvant vivre pour vous*, de mourir » à tous les maux de ce monde-ci. Mais, après tout, vous » en direz ce que vous voudrez, je ne crois point qu'un » confesseur ni un directeur, quelque sévère qu'il puisse » être, vous prive d'un commerce innocent ; et la dévotion » ne prive pas de toutes les consolations de la vie. Je pense » de façon à ne pas vous détourner du bon chemin. Si nous » avions des tentations, ce ne serait au contraire, en résis- » tant, que des sujets de mériter : et pourquoi ne pourrions- » nous pas nous sanctifier ensemble, et nous affermir par » de bons exemples ? Enfin je ne crois point du tout que » l'on nous prive de l'unique consolation qui nous reste, » sur-tout le sacrifice étant volontaire, *et coûtant déjà assez*. » Après tout, ces gens ne sont ni des turcs ni des barbares, » et tu verras que tu en seras content, et qu'ils t'ôteront ta » tristesse.

» J'étais si troublée hier de te voir comme tu étais, que » j'oubliai de te dire que le Père *Mauve* m'avait dit que, » comme les vacances allaient venir, le Père *Bisault* serait » quelque tems à la campagne; qu'il fallait commencer » cette connaissance-là plutôt que plus tard; et que tu n'a- » vais qu'à choisir le jour que tu voudrais voir le Père » *Bisault*, et même le Père *Mauve*, si tu veux dans la se- » maine qui vient....... Si tu veux, j'irai dîner lundi » avec toi; tu me manderas aussi si cela te convient; j'y » passerai la journée; mais je ne veux point que tu t'abymes, » ni t'abandonnes à la tristesse; c'est me porter des coups » qui font que je ne sais pas où j'en suis, et qui me feraient » devenir folle. Je ne dînai point hier, et il ne fut pas diffi- » cile de voir combien j'étais plongée dans la douleur.... » *Voilà ce que coûtent les passions, beaucoup de peines pour* » *jouir des plaisirs qu'elles promettent, et bien davantage* » *pour s'en détacher, ou du moins pour les réduire à la rai-* » *son.* Voilà pourtant ce parfait détachement dont vous » m'accusez, et ce peu de tendresse dont mon cœur et mes » lettres sont remplis. Il est pourtant certain que si c'est » une consolation pour vous *que de vous savoir uniquement* » *aime jusqu'au dernier moment de ma vie, et d'être le té-* » *moin que je ne serai jamais à d'autres, vous aurez lieu* » *d'être content.* Adieu; car je ne fais que vous accabler: » tâchons de nous mettre au-dessus de nos maux, et de » nous bien porter. Adieu. *Je vous embrasse de tout mon* » *cœur, et vous aimerai uniquement tant que je respirerai.* » Je vous donne le bon jour. »

« *Enfin*, mon *cher Roi*, disait-elle dans une seconde » lettre, *je te suis tout ce que tu as de plus cher au monde,* » *et tant que l'ame te battra dans le corps, tu chercheras* » *à me le prouver.* Il est bien juste que je te rende le réci- » proque: je ne pourrais même faire autrement; *car ma* » *tendresse est plus forte que moi.* Mais je t'aime pour l'a- » mour de toi-même. Il faut que tu me permettes de par- » ler à cœur ouvert, et personne ne pourrait s'en acquitter » ni plus sincèrement, ni avec plus de désintéressement » que ta *Lolotte à qui tu es mille fois plus cher que sa* » *propre vie*, et qui la sacrifierait bien volontiers pour toi

» Tout ce discours va à te dire qu'enfin, *mon cher fils, il*
» *faut nous convertir, ne point perdre, ni ne point différer*
» *les instans du salut.* Plus nous résistons, plus nous sommes
» coupables, et nous aurons des comptes à rendre à Dieu.
» Ne songeons point à contester les vérités de notre reli-
» gion; trop de foi ne peut nous perdre; cherchons donc
» à en avoir assez: *rompons les obstacles qui sont entre Dieu*
» *et nous, qui sont comme autant de voiles obscurs qui*
» *nous aveuglent, et nous empêchent d'avoir les lumières*
» *nécessaires pour nous sauver, et nous en fait chercher*
» *dont nous n'avons que faire.* Personne ne sait son heure,
» et l'on attend que l'on soit au lit de la mort pour faire
» pénitence...... Qu'on est donc fou de mettre son bon-
» heur aux hommes et aux biens de ce monde, de ce mi-
» sérable passage où les plus grands Princes de la terre sont
» souvent étouffés presqu'au berceau, avec tous les hon-
» neurs dont ils étaient flattés! Fais donc réflexion, mon
» cher enfant, sur toutes les choses de cette vie, tu n'hé-
» siteras pas à retourner à Dieu..... Quel ouvrage, mon
» fils, que celui de la conscience! pardonnes-moi cela;
» car quand on n'est point dans la vertu, on est dans le
» crime. Ce ne sera pas l'ouvrage d'un jour; tu ne peux t'y
» prendre trop tôt, ni avec trop de recherches..... J'ai
» pour cela, si tu veux, un Père de l'Oratoire: cela va t'ef-
» frayer; mais il n'est rien moins qu'effrayant, c'est un
» homme qui a infiniment de mérite et de zèle dont je
» suis persuadée que tu seras content....... Tu enverras
» chercher cet homme-là à tes points et aisemens, et chez
» toi, à tête reposée; tu verras à faire tout pour le mieux...
» Relis ma lettre plus d'une fois; ne me refuse pas de faire
» attention à tout ce qu'elle contient, et songes qu'elle part
» d'un cœur bien pénétré de toutes ces vérités. *Puisque je*
» *suis la première victime du sacrifice, et que je t'aime*
» *assez pour préférer ton bonheur éternel au mien présent,*
» *tu n'ignores pas que je t'aime plus que jamais: que je ne*
» *suis occupée que de toi; ce n'est pas par inconstance que*
» *je parle ainsi; car tout le prouvera: tu n'auras qu'à or-*
» *donner de ma destinée, je ferai entièrement tout ce que tu*

» *voudras. Si tu veux que je sois religieuse, pour t'assurer* » *que je ne serai jamais à d'autres, je le serai; si au con-* » *traire tu me juges propre à t'être de quelque satisfaction,* » *je resterai dans le monde pour faire tout ce que tu vou-* » *dras, pourvu que ce soit sans crime, et que je ne sois pas* » *un obstacle à ton salut...... Si je t'aimais moins, je* » *m'épargnerais tant de soins, et ne songerais, comme bien* » *d'autres, qu'à bien faire mes affaires, et à t'entretenir* » *dans une folle passion; mais j'abandonne tout.... Tu* » *as confiance en ta maman, du moins tu dois l'avoir; elle* » *a confiance en ta tendresse:* c'est pour cela qu'elle ose te » tout dire, et voulait te conduire dans le bon chemin... » Dieu se sert de tous les moyens; il faut que la tendresse » que tu as pour une *Lolotte* qui pense comme personne » ne fait, soit cause de ton salut, au lieu de l'être de ta » perte. *Songes que je suis la première victime de ce sacri-* » *fice, et que les passions sont encore plus vives à mon âge* » *qu'au tien, et qu'il n'est pas bien facile de se détacher de* » *son fils d'une certaine façon....... Je t'abandonne ma* » *destinée, et* t'en fais l'arbitre; quelque chose que tu » m'ordonnes, je ne cesserai jamais de t'aimer unique- » ment, etc. etc. »

TROISIÈME LETTRE.

« .... J'AI appris avec bien du plaisir qu'un généreux » effort vous avait fait prendre le parti de les aller trouver, » (les Pères *Mauve* et *Bisault*) et qu'aujourd'hui vous » aviez dû envoyer chercher le Père *Bisault*........ Te » voilà présentement en fort bon train; mais je ne croyais » pas mériter si peu de confiance: et pourquoi me laisser » revenir dans la gêne d'esprit où j'étais, sans me donner » la satisfaction de me dire ce que vous aviez fait, ni sa- » voir ce que j'avais à faire? *Je vois bien que ce seront-là* » *de mes moindres épreuves: celle de voir que vous n'avez* » *ni assez de tendresse, ni d'estime pour moi, pour me re-* » *garder autrement que comme votre maîtresse, n'en est pas* » *une petite; mais, n'importe. Je suis,* dites-vous, *incom-* » *patible avec de bons sentimens; m'en dût-il coûter la vie,*

» *ce serait le moins de ce que je voudrais sacrifier pour* » *votre repos temporel, à plus forte raison pour votre repos* » *éternel.* J'attends : prononcez mon arrêt ; ordonnez de » mon sort.. *Mais, après tout, quel effet et que voulez-* » *vous que l'on dise ; quand l'on dira : il est dans la dévo-* » *tion, et il ne la voit plus? Ah ! mon Dieu, je m'y perds.* » *Ce sont sans doute aussi des lumières particulières qui te* » *rendent mon éloignement nécessaire ; il faut, je te l'a-* » *voue, bien de la vertu pour s'y soumettre; tu ne peux* » *douter de l'excès de ma tendresse, ni combien elle est par-* » *faite ; plus tu m'aimes, et plus tu dois sentir quel est mon* » *état* ; et il est vrai que je ne crois pas qu'on puisse jamais » avoir tant de peine à mourir que tout ceci m'en fait. » *Si j'avais le choix d'une pareille séparation, ou de la* » *mort, je n'hésiterais pas à choisir la mort : c'en est une* » *à ses passions, à laquelle je me résous, en faisant réfle-* » *xion que ce n'est pas une maîtresse qui vous rend heu-* » *reux, vous m'avez telle qu'il n'y en a point. Cependant* » *votre cœur est-il content? Non.....* J'aurai la consola- » tion de ne t'avoir donné aucun sujet de te plaindre de » moi, ni rien à me reprocher; *mais s'il faut consentir à* » *ne te plus voir, il est bien sûr que je n'y résisterai pas,* » *et que rien ne pourra calmer ma douleur ; car tu t'ima-* » *gines bien que tu me seras plus cher que moi-même.* »

Quatrième Lettre.

« Si mon amour vous est cher, mon cher fils, vous de- » vez être content de votre *Lolotte* qui ne respire que pour » vous..... *Quand nous verrons-nous, et pourrons-nous* » *trouver les moyens d'assurer mon petit ami que son Lolo* » *a pour lui une vivacité et une tendresse inexprimables,* » *et le souhaite avec une ardeur extrême? Mais je ne sais* » *par quel malheur nous ne trouvons jamais d'occasion que* » *quand je ne me porte pas bien. Venez toujours dès que* » *vous le pourrez ; peut-être en trouverons-nous...... Je* » *finis en vous assurant que je vous aimerai toute ma vie* » *avec une fidélité inviolable. J'ai toutes les impatiences* » *du monde de vous voir.* »

Le Marquis de *Boutteville* ainsi dirigé et sanctifié par l'amour le plus adroit, et par des directeurs qui paraisseut avoir eu de l'indulgence, fit un testament olographe, dans lequel, entr'autres dispositions, il donnait et léguait à mademoislle *Chalotte Gardel*, fille majeure, tout ce que la coutume lui permettait de lui donner; et voulait et entendait qu'elle en jouît librement, permettant cependant à ses héritiers de la rembourser en argent ou effets équivaleus, dont elle serait contente; et au cas que sa sœur ou ses enfans voulussent disputer directement ou indirectement les dispositions de soudit testament, il déclarait, voulait et entendait qu'ils fussent privés de sa succession, sans pouvoir jamais y prétendre, etc. »

Un mois après le Marquis fit un codicile conçu en ces termes: « *On ne doit point être surpris si, dans mon testament, je marque quelque reconnaissance à mademoiselle Gardel; je lui ai de si grandes obligations que je ne les oublierai jamais. Je ne parle point des soins assidus qu'elle m'a rendus depuis que je suis malade, dont je suis cependant fort reconnaissant; mais je lui dois le salut de mon ame, si jamais Dieu me fait miséricorde. C'est elle qui la première m'a excité à me convertir et à changer de vie, et qui m'a enfin déterminé à faire une confession générale, ce qui n'était pas un petit ouvrage. Dieu a béni ses bonnes intentions, et j'ai eu le bonheur de faire mes pâques cette année, ce qui ne m'était pas arrivé depuis long-tems. Je ne puis oublier un service comme celui-là. J'espère que Dieu l'en récompensera mieux que je ne puis faire. Il est trop juste pour laisser une si belle action sans récompense, qui ne peut être que son saint paradis où Dieu nous conduise l'un et l'autre.*

M. de *Boutteville* mourut trois mois après. Sa chère *Lolotte* ne le quitta point pendant sa dernière maladie, et l'assista de ses soins jusqu'au dernier soupir. Pour justifier la complaisance du Père *Bisault*, directeur, qui souffrait une semblable assiduité, on prétend que mademoiselle *Gardel* lui avait fait la confidence qu'elle était la fille du Marquis, qui avait vécu pendant quelque tems en mauvais commerce avec sa mère.

Il est encore à remarquer que la Marquise de *Boutteville* qui, depuis vingt-sept ans, ne vivait plus avec son mari, informée de sa maladie, arriva à Paris, quoiqu'il lui eût mandé que sa santé était meilleure. L'entrée de sa maison lui fut interdite, et tout ce qu'on put obtenir fut qu'elle ne verrait son époux qu'aux heures qui lui seraient les plus commodes, et qu'elle ne logerait point chez lui.

Après sa mort, mademoiselle *Gardel* demanda la délivrance de son legs, montant à soixante-dix mille liv. Madame de *Beaumont*, sœur du défunt, et son héritière, attendu qu'il n'avait point d'enfans, le refusa et demanda acte en justice de ce qu'elle mettait en fait que la demoiselle *Gardel* avait suggéré le testament du défunt ; qu'elle l'avait totalement obsédé jusqu'au moment de son décès ; *qu'ils avaient toujours vécu ensemble dans un commerce illégitime.* Elle demandait en conséquence que le legs fût déclaré nul.

Par une première sentence ce legs fut réduit à moitié ; les parties en appellèrent. Ce fut alors que M. *Cochin*, avocat de madame de *Beaumont*, fit valoir toutes les inductions qu'il tira avec avantage des lettres de mademoiselle *Gardel*. Celle-ci, de son côté, chercha à prouver par ces mêmes lettres son innocence et sa vertu. L'arrêt qui intervint, infirma la sentence, déclara le legs nul en totalité, et condamna la demoiselle *Gardel* aux dépens. Elle se pourvut en cassation, mais inutilement. An 1727. *

* GARDEL.

Une fille, nommée *Eugénie*, avait été femme-de-chambre de madame *Dubarri* ; comme elle était très jolie, elle ne tarda pas à donner de la jalousie à sa maîtresse, et, pour se soustraire à ses inquiétudes et à sa vengeance, elle fut obligée de prendre le voile dans le couvent de Saint-Mandé.

On se doute bien qu'une semblable vocation n'était guères sincère, et, en s'enfermant dans un cloître, sœur *Eugénie*, comme tant d'autres victimes de la dureté et de l'ambition de leurs parens, n'avait pu étouffer la sensibi-

lité de son cœur, ni effacer de son imagination la trace des plaisirs dont la nature lui rappellait trop souvent le désir. On ne nous apprend pas si, avant sa réclusion, sœur *Eugénie* avait connu et aimé le sieur *Gardel*, danseur de l'opéra, ni comment il parvint à s'introduire dans le couvent de Saint-Mandé; ce qu'il y a de sûr c'est qu'il fut trouvé couché avec la sœur *Eugénie*. Comme cette scandaleuse aventure fit éclat, la religieuse fut conduite dans une maison de force; et *Gardel* fut puni par une prison de quelques jours. An 1782. *

GARS.

PIERRE GARS, Procureur du Roi au siège de Meulan, avait épousé *Marie Joisel*, que l'histoire rapporte avoir été pourvue de toutes les grâces de son sexe. Peut-être que M. *Gars*, trop occupé de son état, négligeait sa femme; peut-être que la complexion amoureuse de cette jeune personne l'emporta sur les soins et les attentions du mari. Comme rien ne donne des éclaircissemens sur tout cela, le lecteur se contentera de savoir que madame *Gars* eut beaucoup d'amans, et qu'elle était si peu cruelle, qu'elle rendit plus d'une fois son mari témoin de son déshonneur et de ses infidélités. On a long-tems agité la question de savoir si un mari convaincu de son cocuage, doit se taire ou éclater, et généralement on a pensé que le silence, en pareil cas, était le parti le plus prudent. Ce n'était pas le sentiment de M. *Gars*; il poursuivit sa femme en Justice comme adultère, et il eut la triste satisfaction d'obtenir un arrêt qui condamna *Marie Joisel* à être mise dans un couvent, où elle serait récluse le reste de ses jours, en cas que son mari ne voulût pas la reprendre dans deux ans. Il ne crut pas devoir le faire, et il mourut sans avoir voulu pardonner à sa femme.

Depuis onze ans cette malheureuse faisait une pénitence austère au Réfuge à Paris, lorsqu'un de ces hasards qu'on ne peut prévoir, et qu'on croit même difficilement, vint lui rendre la liberté, et la remettre dans la société. * Elle

avait déjà tenté de briser ses fers, en formant une demande en Justice, tendant à réclamer sa liberté, puisque la personne intéressée à la lui contester n'existait plus; mais elle avait trouvé une forte opposition de la part du tuteur de ses enfans, secondé par les parens paternels. Cette discussion était ouverte, * lorsqu'un médecin de Lyon, nommé *Thomé*, par un goût bisarre, demanda à épouser *Marie Joisel*. La retraite n'avait fait aucun tort à sa beauté, et elle n'avait encore que trente ans: M. *Thomé* s'imagina vraisemblablement que onze ans de pénitence suffisaient pour engager cette femme à être plus sage à l'avenir, indépendamment de la reconnaissance qu'elle devrait avoir pour un homme qui était assez hardi pour vaincre tous les préjugés, en l'épousant. Il restait à savoir si *Marie Joisel*, ayant été authentiquée, pouvait se remarier. Cette question donna lieu à un procès considérable. Les parens de cette femme soutenaient qu'elle le pouvait; les parens du défunt mari et le tuteur des enfans s'y opposaient vivement.

* L'avocat de M. *Thomé* représenta « que la demande qu'il faisait était d'autant plus favorable, que ce n'était ni le bien, ni les richesses qui le faisaient agir en cette occasion, puisque l'arrêt qui avait condamné *Marie Joisel*, en lui ôtant sa dot et ses conventions matrimoniales, ne lui avait laissé pour tout patrimoine que les larmes et la douleur en partage; qu'enfin il espérait que la Cour lui permettrait d'exercer la plus haute charité chrétienne qui ait jamais paru dans aucun tribunal de justice; qu'on ne pouvait assez exagérer les qualités de celle qu'il demandait pour femme; que, par onze ans de pénitence, elle était devenue un modèle de sagesse et de dévotion; qu'une vie si exemplaire était une dot qui, venant de la main de Dieu, était infiniment plus précieuse que celle que les hommes lui avaient ôtée. »

Sur cette demande intervint arrêt qui permettait aux parties de contracter mariage; mais le tuteur des enfans et les parens paternels y formèrent opposition. Je n'entrerai pas dans le détail des moyens employés par les parties,

je me contenterai, pour faire connaître le goût du siècle, de dire que l'avocat de M. *Thomé* allégua l'exemple du Prophète *Ozée*, à qui Dieu ordonna de prendre une femme de débauche, qui en eut trois enfans, d'où sont venus les enfans d'*Israël*; il citait encore le Pape *Clément III*, « qui compte comme une grande œuvre de charité celle » de se choisir pour femme, dans un lieu de débauche, » une personne qui est actuellement dans une prostitution » publique. Il veut même qu'une action si chrétienne soit » suffisante pour obtenir la rémission de ses fautes, parce » qu'elle met dans la voie du salut celle qui marchait » dans le chemin de la perdition. » *

Par arrêt du 21 Juin 1684, il fut permis à *Marie Joisel* d'épouser M. *Thomé*, ce qu'elle fit. On ne nous apprend pas si ce mari eut lieu de s'applaudir de sa hardiesse.

* GASBERT.

Gasbert de Poycibot ou *Poggibot*, gentilhomme limousin, entra fort jeune dans le monastère de Saint-Léonard. Mettant à profit le loisir que lui donnait sa retraite, il s'appliqua à l'étude des Belles-Lettres et de la musique; de manière qu'il chantait agréablement, jouait bien de plusieurs instrumens, et savait faire des vers. Une dame de ses parentes, qui allait quelquefois le visiter, l'engagea à renoncer à l'état auquel il se destinait. Elle lui représenta qu'avec les talens agréables qu'il avait acquis, il pouvait espérer de réussir dans le monde, et que, dans tous les cas, il devait avoir honte de croupir dans la paresse et l'inutilité. Le jeune cénobite, dont la vocation n'était que très-faible, céda facilement à ses remontrances; il dépouilla l'habit monachal, et alla se présenter à *Savari de Mauléon*, qui accueillait avec plaisir et générosité les gens de mérite. Il combla de présens le jeune *Gasbert*, et le fit connaître avantageusement à tous les Seigneurs de son voisinage.

Le cœur de *Gasbert* s'ouvrit bientôt à des plaisirs très-différens de ceux qu'il avait connus jusqu'alors. L'amour s'y

s'y introduisit, et lui inspira une tendre passion pour *Barassa*, dame provençale, de la maison de *Barras*. Il lui exprima ses vœux et ses désirs dans plusieurs pièces de poésie qui augmentèrent sa réputation; mais sa maitresse, quoique sensible à ses hommages, n'écoutant que la fierté de sa naissance, lui déclara qu'elle ne consentirait à l'épouser que lorsqu'il aurait été reçu Chevalier. *Gasbert* qui aurait tout entrepris pour posséder l'objet de ses vœux, eut recours à *Savari*, son protecteur, qui le fit armer Chevalier, et lui donna même un revenu assez considérable. Alors *Barassa* consentit à lui donner sa main.

L'union la plus tendre régnait entre ces deux époux, lorsque *Gasbert*, qui n'avait rien à refuser au généreux *Savari*, se vit obligé de l'accompagner en Espagne, où il allait en ambassade. Sa femme parut désespérée de ce départ.

« Quoi! tu me quittes, disait-elle!
» As-tu bien l'ame assez cruelle,
» Pour préférer à ma constante amour
» Les faveurs de la Cour ?

. . . .

» Crois-moi, ne quitte point les hôtes de tes bois,
» Ces fertiles vallons, ces ombrages si cois,
» Enfin moi qui devais me nommer la première:
» Mais ce n'est plus le tems, tu ris de mon amour.
» Va, cruel, va montrer ta beauté singulière;
» Je mourrai, je l'espère, avant la fin du jour.

. . . .

. . . .

» Vous autres, bonnes gens, eussiez cru que la dame
» Une heure après, eut rendu l'ame;
» Moi qui sais ce que c'est que l'esprit d'une femme,
» Je m'en serais à bon droit défié. »

En effet un Chevalier anglais, aimable et galant, apprenant que *Barassa* est seule et désolée, se présente chez elle, et cherche à la consoler. Après quelques visites il y parvint, et, pour prouver d'une manière non équivoque combien les absens ont tort, il décida la femme de *Gasbert* à le suivre jusqu'à Arles, où il l'abandonna bientôt après, sans même lui dire adieu.

Par un hasard singulier, *Gasbert* revenant d'Espagne, passe par Arles, et loge dans la maison d'une pauvre femme qui lui dit qu'elle avait chez elle une très-jolie personne qui serait à son service, s'il le voulait. Il accepta l'offre pour la nuit : il n'eut pas de peine à reconnaître sa femme, et, le lendemain, il l'obligea de revenir à Avignon avec lui.

Jusqu'à ce moment les torts étaient égaux de chaque côté ; car s'il était prouvé que madame *Gasbert* avait été infidelle, il l'était aussi que son mari avait le même reproche à se faire, puisqu'il avait consenti de passer la nuit avec une femme à Arles, sans savoir que c'était la sienne ; mais, comme le remarquent les femmes, quelquefois avec raison, ce sont les hommes qui ont fait la loi, et d'ailleurs le préjugé est si fort, et si bien établi, qu'en conséquence *Gasbert*, moins sage que Joconde, ne crut pas pouvoir décemment pardonner à sa femme, et il la fit enfermer dans un couvent. Ce ne fut pas la seule faute qu'il fit : s'abandonnant au chagrin que lui causait sa disgrâce maritale, lorsqu'il fut de retour chez lui, il vendit tout ce qu'il avait, et alla se faire moine, « où depuis il ne voulut plus » absolument, ni chanter, ni faire des vers, quelque » prière que lui fissent les plus grands Seigneurs et ceux » qui faisaient le plus de cas de ses poésies. Il avait fait » un poëme sous ce titre : *Las Bausias d'amours*, les » joies de l'amour. »

Gasbert mourut dans son monastère, en 1263. *

* GASCON.

Madame la Comtesse d'*Aulnay*, avantageusement connue dans la littérature, raconte dans la relation qu'elle a faite de son voyage en Espagne, une aventure plaisante qui lui arriva sur la rivière d'Andaye. Pour passer cette rivière, madame d'*Aulnay* entra dans un petit bateau ; sa suite l'accompagna dans d'autres barques de même espèce. « Nos petits bateaux, dit cet auteur agréable, étaient ornés de plusieurs banderoles peintes et dorées ;

ils étaient conduits par des filles d'une habileté et d'une gentillesse charmantes. Il y en a trois à chacun; deux qui rament, et une qui tient le gouvernail.

» Ces filles sont grandes; leur taille est fine, le teint brun, les dents admirables, les cheveux noirs et lustrés comme du jais; elles les nattent, et les laissent tomber sur leurs épaules avec quelques rubans qui les attachent. Elles ont sur la tête une espèce de petit voile de mouseline brodée de fleurs d'or et de soie, qui voltige et qui couvre la gorge. Elles portent des pendans d'oreille d'or et de perles, et des colliers de corail; elles ont des espèces de juste-au-corps, comme nos bohémiennes, dont les manches sont fort serrées. Je vous assure, continue madame d'*Aulnay*, qu'elles me charmèrent. L'on me dit que ces filles au pied marin nageaient comme des poissons, et qu'elles ne souffraient entr'elles ni hommes ni femmes; c'est une espèce de petite république, où elles viennent de tous côtés, et leurs parens les y envoient jeunes.

» Quand elles veulent se marier, elles vont à la messe de Fontarabie; c'est la ville la plus proche du lieu qu'elles habitent. C'est là que les jeunes gens viennent se choisir une femme à leur gré. Celui qui veut s'engager dans l'hyménée, va chez les parens de sa maîtresse leur déclarer ses sentimens, régler tout avec eux, et, cela étant fait, l'on en donne avis à la fille; si elle en est contente, elle se retire chez eux, où les noces se font.

» Je n'ai jamais vu un plus grand air de gaieté, que celui qui paraît sur leurs visages: elle ont de petites maisonnettes qui sont le long du rivage, et elles sont sous de vieilles filles auxquelles elles obéissent, comme si elles étaient leurs mères. Elles nous contaient toutes ces particularités en leur langage, et nous les écoutions avec plaisir, lorsque le diable qui ne dort point, nous suscita noise.

» Mon cuisinier, continue madame d'*Aulnay*, qui est gascon, et de l'humeur vive des gens de ce pays-là, était dans un de nos bateaux, assez proche d'une jeune biscayenne qui lui parut très-jolie. Il ne se contenta pas de le lui dire, il voulut lever son voile, et il le voulut

bien fort : elle n'entendit point de raillerie, et, sans autre compliment, elle lui cassa la tête avec un aviron armé d'un croc, qui était à ses pieds. Quand elle eut fait cet exploit, la peur la prit; elle se jetta promptement à l'eau, quoiqu'il fit un froid extrême. Elle nagea d'abord avec beaucoup de vitesse; mais comme elle avait tous ses habits, et qu'il y avait loin jusqu'au rivage, les forces commençèrent à lui manquer. Plusieurs filles qui étaient sur la grève, entrèrent vite dans leurs bateaux pour la secourir. Cependant celles qui étaient restées avec le cuisinier, craignant la perte de leur compagne, se jettèrent sur lui comme deux furies; elles voulaient résolument le noyer, et le petit bateau n'en allait pas mieux, car il pensa deux ou trois fois se renverser. Nous voyions du nôtre toute cette querelle, et mes gens étaient bien empêchés à les séparer et à les appaiser.

» Je vous assure que l'indiscret *Gascon* fut si cruellement battu, qu'il en était tout en sang. Enfin nous primes terre, et nous étions à peine débarqués, que nous vîmes cette fille que l'on avait sauvée bien à propos; car elle commençait à boire lorsqu'on la tira de l'eau. Elle venait à notre rencontre avec plus de cinquante autres, chacune ayant une rame sur l'épaule; elles marchaient sur deux longues files, et il y en avait trois à la tête, qui jouaient parfaitement bien du tambour de basque. Celle qui devait porter la parole, s'avança, et en nommant plusieurs fois *Andria*, qui veut dire *Madame*, (c'est tout ce que j'ai retenu de sa harangue) elle me fit entendre que la peau de mon cuisinier leur resterait, ou que les habits de leur compagne seraient payés à proportion de ce qu'ils étaient gâtés. En achevant ces mots, les joueuses de tambours commencèrent à les frapper plus fort; elles poussèrent de hauts cris, et ces belles pirates firent l'exercice de la rame, en santant et dansant avec beaucoup de disposition et de bonne grâce.

» On distribua quelques patagons à la troupe maritime. A cette vue elles firent des cris encore plus grands et plus longs que ceux qu'elles avaient déjà faits, et elles me

souhaitèrent un bon voyage et un prompt retour, chacune dansant et chantant avec des tambours de basque. » An 1690. *

GASTON.

Gaston, dit *Phœbus III*, Comte de Foix, et Vicomte de Béarn, avait épousé *Agnès de Navarre*, fille de *Philippe III*, Comte d'Évreux, Roi de Navarre, et de *Jeanne II de France*, fille de *Louis X*, dit *Hutin*, Roi de France. Cette union semblable à tant d'autres, ne put procurer à *Agnès* le cœur de son époux. Il entretenait publiquement une maîtresse qu'il adorait. Cette passion devint si violente, que la Comtesse, qui vraisemblablement voulut en témoigner son mécontentement, fut renvoyée. D'autres prétendent que le motif de son départ fut d'aller solliciter à la Cour de Navarre le paiement d'une somme qui était due à *Gaston*, et ils ajoutent que, n'ayant pu réussir, elle n'osa retourner auprès de son époux.

C'était alors *Charles II*, dit le *Mauvais*, frère d'*Agnès*, qui régnait en Navarre. On sait que ce Prince, par ses noirceurs, ses trahisons et ses crimes a déshonoré l'humanité. Il ne tarda pas à rendre plus amère la triste situation de la Comtesse, sa sœur. Le jeune *Gaston*, Prince de Foix, désirant reconcilier son père avec *Agnès*, vint à la Cour de Navarre. Le Roi, son oncle, le reçut avec tous les dehors de l'amitié et de la tendresse; il applaudit à ses vues, et, feignant d'y entrer, il donna une poudre à ce jeune Prince, en lui persuadant que, s'il pouvait en faire prendre à *Phœbus*, son père, il oublierait aussitôt ses honteux engagemens avec sa maîtresse, et rappellerait *Agnès*. * *Beau neveu*, lui dit *Charles*, *il me déplait de la grande haine qui est entre ma sœur et votre père, toutefois pour l'éteindre, vous prendrez de cette poudre, vous la mettrez adroitement sur les viandes qu'on sert devant votre père, et dès qu'il en aura mangé, il ne songera autre chose que ravoir sa femme, et, par ce moyen ils seront inséparablement réunis; mais sur-tout gardez qu'on ne vous voia, car tout serait perdu.* *

Gaston était vertueux, mais jeune; il aimait tendrement sa mère, il n'aspirait qu'après le bonheur de la voir réunie à son époux. Rien ne pouvait lui inspirer des soupçons contre *Charles* : ce Prince était son oncle, il l'avait comblé de caresses, et il n'avait pas encore eu l'occasion de dévoiler son ame criminelle. Enchanté du moyen qu'on venait de lui indiquer, le jeune *Gaston* se hâta de retourner à la Cour de son père. Il crut devoir faire part de ses projets et de ses espérances à un frère naturel, nommé *Yvain*, qui était élevé avec lui. Son confident le trahit, et instruisit *Phœbus* de ce qu'il savait. On saisit la poudre dont *Gaston* était porteur, et après en avoir fait l'essai, on reconnut que c'était du poison. On juge facilement de l'étonnement et du désespoir du jeune Prince qui, par sa droiture et sa simplicité, s'était mis dans le cas de commettre le plus grand des crimes; mais toutes les apparences étaient contre lui. Après avoir essuyé les reproches les plus vifs, il fut arrêté et jetté dans une étroite prison, où, dit-on, il mourut d'ennui. D'autres prétendent que son père fut son bourreau. Quelques-uns, pour pallier ce crime, soutiennent que le jeune Prince refusant de prendre de la nourriture, *Phœbus* alla dans sa prison, et lui mettant un poignard sur la gorge, menaça de le tuer, * en lui disant : *Ah ! traitre, pourquoi ne manges-tu pas ?* * et que, comme ce mouvement fut fait brusquement et avec colère, le poignard ouvrit une veine qui fit périr le Prince. An 1362.

* GAUD.

Henri Gaud naquit à Utrecht d'une famille illustre. son goût le porta à la gravure, et il s'y distingua : il avait gravé, entr'autres, sept pièces d'une singulière beauté, d'après les tableaux d'*Adam*. Sa réputation, ou sa figure, ou sa fortune, inspira une vive passion pour lui à une jeune fille, et malheureusement il n'y répondit pas. Après avoir employé, sans succès, tous les moyens que la nature apprend si facilement au beau sexe pour plaire, la jeune amante désespérée de l'inutilité de ses démarches, et vou-

lant cependant, à quelque prix que ce fût, se faire aimer de *Gaud*, lui fit prendre un philtre qu'on lui avait indiqué, comme capable d'opérer l'effet qu'elle en attendait : mais, soit qu'elle se trompa dans la composition, soit qu'elle mesura la dose à la grandeur de ses désirs, cette potion, au lieu de donner de l'amour à l'insensible graveur, lui fit perdre la tête. « Il devint extrêmement hé- » bêté, et il le paraissait toujours, excepté quand on lui » parlait de peinture, sur laquelle il raisonna très-bien » jusqu'à sa mort, arrivée vers l'an 1630. » *

GAUFRIDY.

Louis Gaufridy, que l'aveuglement de son siècle et sa fin funeste ont rendu si fameux, était fils de *Momet Gaufridy*, berger à Beauveser, près de Grasse en Provence. Il avait un oncle, nommé *Christophe Gaufridy*, Curé de Pourrières, village près de Beauveser. Cet oncle prit soin de l'éducation du jeune *Gaufridy* ; il le fit étudier à Arles et à Marseille ; il fut enfin ordonné prêtre à Arles, et obtint la cure des Accoules à Marseille.

Son oncle étant prêt de mourir, lui envoya pour tout héritage un cahier manuscrit concernant la magie. * Il contenait environ six feuillets remplis de quarante caractères en chiffres, et de deux vers français au bas de chaque page. * Cinq ans s'écoulèrent sans que *Louis Gaufridy* eût la curiosité d'ouvrir et d'examiner ce manuscrit : elle lui vint un jour, et à peine eut-il lu quelques vers français, que *Lucifer* lui apparut sous la figure d'un homme de condition. Après lui avoir déclaré naïvement qu'il était le diable, il lui demanda ce qu'il désirait de lui. La présence du diable, d'après les idées qu'on nous en donne, est assurément faite pour intimider ; ce fut l'effet qu'elle produisit d'abord sur *Gaufridy*. Insensiblement cependant il se rassura, et il conclut un marché par écrit avec *Lucifer*. Ce dernier promit au Curé une grande réputation de sagesse, et le pouvoir de jouir de toutes les femmes et filles dont il aurait envie. *Gaufridy*, de son côté, s'engagea de rapporter au diable

ses bonnes œuvres, excepté néanmoins les sacremens. Telles furent les clauses de ce marché singulier.

Le pouvoir sur les femmes consistait à souffler sur elles, et sur-le-champ elles devenaient amoureuses de *Gaufridy*. * Il n'était pas même nécessaire qu'il soufflât de trop près; il suffisait que la personne qu'il voulait réduire sentît ce souffle. * Ses premiers essais furent, dit-on, sur *Madeleine de Mandols de la Pallue*, fille d'un gentilhomme, âgée de neuf ans. Il semble qu'il est inutile d'employer la magie pour séduire un enfant de cet âge; cependant l'histoire rapporte que *Gaufridy* fut obligé d'employer d'autres sorcelleries que son souffle, car il fit manger à la jeune personne une moitié de pêche ensorcelée, et il lui donna une noix qui acheva de réduire sa vertu. Dès ce moment ce ne fut pas de l'amour, mais une rage; elle cherchait par-tout son cher *Gaufridy*, jusque dans l'église. Ce fut alors qu'elle se donna tout de bon au diable par le conseil de son amant; elle en signa plusieurs cédules avec son sang; aussi elle jouit de tous les priviléges d'une magicienne: elle voyageait dans les airs avec une facilité étonnante; elle assistait au sabbat, etc. etc.

* Ce fut dans un couvent d'Ursulines où *Gaufridy* acheva de séduire mademoiselle de *Mandols*; jusque-là, à cause de sa trop grande jeunesse, il n'avait eu avec elle que quelques privautés; mais lorsqu'il crut que l'âge avait mis la dernière main aux grâces de cette jeune personne, il la fit sortir du couvent, et rentrer dans la maison paternelle où il triompha de sa vertu. Il lui écrivait tandis qu'elle était au couvent, mais toujours en caractères diaboliques. Un jour, entr'autres, il lui envoya une lettre conçue en ces termes: *Je vous prie de croire que l'amour que je vous porte, est si grand, que je désire que mon cœur soit entrelacé et anéanti dans le vôtre.* Après ces paroles, il y avait deux cœurs entrelacés et percés de deux flèches qui se croisaient, avec ces mots: *Voilà comme je désire que votre cœur soit avec le mien.* Mademoiselle de *Mandols* présenta cette lettre à la supérieure qui n'y vit que des caractères, où étaient des

chiffres brouillés ou effacés ; elle seule pouvait y lire des lettres distinctes. *

Malgré le pouvoir de *Gaufridy* sur le beau sexe, il n'en abusa pas. On cite seulement encore *la Corbie*, femme de *François Perrin*, hôtelier à Marseille ; *la Bouchette*, de la même ville, et *la Pintade*, sa servante. C'était avoir assez de modération.

Six années s'écoulèrent dans cet état. Le diable, malgré sa parole et son écrit, ne se pique pas toujours de bonne foi ; il abandonna le pauvre *Gaufridy*. Dès ce moment les yeux du public s'ouvrirent sur les démarches plus que scandaleuses de mademoiselle de *Mandols* et de *la Corbie* ; et ce qui n'aurait dû paraître qu'un libertinage dans *Gaufridy*, fut regardé comme un effet de la magie, parce qu'il était fils de berger, et neveu d'un homme qui avait passé pour sorcier. Les exorcistes achevèrent de le perdre. Un jacobin exorcisa la demoiselle de *Mandols* ; on lui trouva tous les caractères d'une possédée ; elle fut visitée par des médecins et des chirurgiens ; ils eurent la faiblesse ou plutôt l'imbécillité de dire qu'ils avaient trouvé sur son corps des marques qui avaient été imprimées par le diable ; on remarqua qu'elle avait été déflorée, et à-coup-sûr cela arrive tous les jours très-naturellement, sans le secours du malin esprit : elle raconta ensuite l'histoire de son ensorcellement ; ses visites au sabbat, etc. elle dit, en un mot, tout ce qu'une imagination échauffée et perdue peut inspirer.

Le malheureux *Gaufridy* fut arrêté, exorcisé, interrogé ; dans de certains momens, il croyait bonnement qu'il était sorcier, et alors il avouait son marché avec *Lucifer*, et les suites de ce marché. Dans d'autres momens, il niait tout cela, et convenait seulement d'avoir abusé de la jeunesse de mademoiselle de *Mandols*. Cette comédie finit enfin, mais bien tragiquement. Par arrêt du Parlement de Provence, du 30 avril 1611, *Gaufridy* fut condamné à être brûlé vif, ce qui fut exécuté. * « *Gaufridy*, dit un historien, aimait les plaisirs de la table et ceux de l'amour. Il avait » dans le caractère un grand fonds de gaieté, et possédait

» l'art de donner une face plaisante aux choses les plus
» simples. C'est avec ces sortiléges qu'il avait l'art de s'at-
» tacher les femmes dont il entreprenait la conquête. » *

La demoiselle de *Mandols* obtint sa grâce.

* GAULTHIER.

Le sieur *Gaulthier de Bermondet*, Lieutenant-Général au siège présidial de Limoges, eut huit enfans, quatre garçons et quatre filles. L'aîné des garçons fut Maître des Requêtes; le second, nommé *Jean*, fut reçu avocat à Bordeaux: il avait capté la bienveillance de son père qui lui fit donation d'une partie de ses biens. Il ne méritait pas cet attachement; car il ne fit usage des libéralités de son père que pour se plonger dans la débauche.

Son père qui en fut instruit, le rappella chez lui, espérant que ses exhortations le rameneraient aux sentimens d'honneur. Cette mesure, dictée par la sagesse, fut une source d'opprobre pour la famille du sieur *Gaulthier*.

De ses quatre filles trois étaient mariées; la quatrième, nommée *Françoise*, n'attendait que le moment de suivre l'exemple de ses sœurs, lorsque *Jean*, son frère, revint à la maison. Elle eut pour lui ces soins, ces attentions qui sont dus à un frère qu'on aime. Elle se livra à cette douce familiarité que la proximité du sang autorise; elle ignorait que, par ses innocentes caresses, elle allumait dans le cœur de son frère une flamme criminelle. Ce malheureux ne connaissait plus depuis long-tems les lois de la pudeur; accoutumé au libertinage, rien n'était capable d'arrêter la fougue de ses passions, ni de mettre un frein à ses désirs. L'art qu'il avait de séduire, fut employé vis-à-vis de sa sœur *Françoise*, et il eut le malheur de réussir. Ce commerce incestueux eut des suites qu'il ne fut pas possible de déguiser.

Les autres enfans du sieur *Bermondet* profitèrent de cet événement malheureux pour se venger de la préférence que leur père avait témoignée au coupable. Loin de prendre les mesures nécessaires pour ensevelir dans le silence la

honte de leur maison, ils la révélèrent avec éclat à ce père infortuné, qui chassa le criminel de chez lui.

Denué des secours nécessaires pour fournir à ses débordemens, *Jean Gaulthier* pilla et ravagea les fermes de son père, et força les fermiers à lui donner de l'argent. Le sieur de *Bermondet* instruit de ces nouveaux excès, désavoua, par un acte authentique, ce malheureux pour son fils, et fit publier le désaveu dans toutes ses terres.

Cependant *Jean* trahi par ses frères et sœurs, abandonné par son père, sans asile, sans ressource, était bien éloigné de se repentir des crimes qu'il avait commis. Toujours livré à son amour incestueux, il chercha encore les moyens de le satisfaire. Vraisemblablement sa coupable sœur était d'accord avec lui; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'avec l'aide d'un domestique que *Jean* gagna, il s'introduisit dans la maison paternelle, et s'insinua secrètement auprès de sa sœur qui devint enceinte pour la seconde fois.

Cette persévérance dans le crime acheva d'effacer dans le cœur du sieur *Gaulthier* père l'attachement qu'il avait eu pour son fils. Il rendit plainte de son inceste devant le Lieutenant du Sénéchal du Limousin: il déclara dans sa plainte qu'il désavouait le frère et la sœur pour ses enfans, et qu'il les déshéritait. *Jean* arrêté, et condamné à la question, avoua, dans la force des tourmens, que sa sœur avait porté deux fois dans son sein les fruits de leur inceste commun. Le lendemain, dans l'interrogatoire qu'il subit, il rétracta cette déclaration, en disant qu'elle était l'effet de la violence et de la douleur. *Françoise*, également interrogée, convint qu'elle était accouchée pour la seconde fois des œuvres de son frère, mais elle refusa de signer cet interrogatoire.

On continuait l'instruction de ce procès, lorsque *Jean Gaulthier* trouva le moyen de sortir de prison. Peu de tems après, son père mourut de chagrin. Dans son testament il confirma l'exhérédation des deux coupables, et il institua pour héritier de tous ses biens son fils aîné, Maître des Requêtes. *Jean* acquiesça à son exhérédation, et se réconcilia

avec ses frères. Sa sœur *Françoise* mourut, et institua pour son héritier universel son frère aîné. Le troisième et le quatrième frères étant décédés sans enfans, leur succession fut partagée entre *Jean* et le Maître des Requêtes. Ce dernier étant mort aussi sans enfans, on trouva un testament par lequel *Jean*, son frère, était institué héritier ; il eut son exécution : *Jean* s'arrangea avec une de ses sœurs, et se maria avec une demoiselle, nommée *Marguerite de la Jomont*.

Au moyen d'événemens aussi extraordinaires, *Jean Gaulthier* était parvenu à faire oublier sa conduite passée, il se voyait avec une fortune assez considérable, une femme aimable et des enfans; mais l'intérêt, ce mobile de presque toutes les actions humaines, vint troubler sa tranquillité, et lui faire subir la peine qu'il méritait.

Une de ses sœurs, qui avait épousé *Jean Singareau*, Chevalier de *Prissac*, avait renoncé, en se mariant, à toutes successions directes et collatérales; elle avait ensuite obtenu des lettres de rescision contre cette renonciation. Lorsqu'elle vit que son frère *Jean* avait recueilli les biens de la famille, elle résolut de se les approprier à quelque prix que ce fût. Elle reprit les poursuites jadis dirigées contre son frère pour l'inceste, prétendant que ce crime excluait le coupable de toutes successions; elle ajouta à cette poursuite l'accusation de bris de prison, d'empoisonnement fait à ses frères, et enfin elle s'inscrivit en faux contre le testament du Maître des Requêtes.

L'instruction de ce procès, dont le détail n'est pas de mon sujet, dura six ans; le Parlement de Paris rendit un arrêt qui confirma le testament du sieur *Gaulthier* père; annulla celui du Maître des Requêtes; déclara *Jean Gaulthier* atteint et convaincu d'inceste avec sa sœur, d'exactions et de violences; le condamna à avoir la tête tranchée; ses biens situés en pays de confiscation, furent confisqués, à l'exception de deux mille écus qui furent adjugés aux *Singareau*. On prétend que ce malheureux soutint jusqu'à la mort, qu'il était innocent de l'inceste pour lequel on le faisait mourir. An 1585.

Comme ses biens ne se trouvaient pas situés en pays de

confiscation, ses parens s'en mirent en possession; mais sa veuve, comme tutrice de ses enfans, revendiqua tous ces biens; ce qui donna lieu à un nouveau procès qui dura long-tems. Enfin, par arrêt du 24 mars 1603, on adjugea à *Marguerite de la Jomont*, comme tutrice des enfans et héritiers de *Jean Gaulthier*, tous les biens meubles et immeubles, terres et seigneuries qui avaient appartenu au Maître des Requêtes, comme étant échus à *Jean*, son frère et son héritier. *

* GAUTHIER.

MADEMOISELLE *Gauthier* fut reçue actrice au théâtre français, à l'âge de dix-sept ans, en 1716. Le dérangement de son père l'obligea de prendre cet état pour lequel, dit-elle dans ses mémoires, elle avait une grande répugnance. Mais, ajoute-t-elle, on persuade aisément la jeunesse. Elle était grande, bien faite, avait beaucoup de fraîcheur, et était d'un caractère violent. Elle était d'une force prodigieuse pour une femme, et peu d'hommes auraient pu lutter contre elle. Le Maréchal *de Saxe*, à qui elle avait fait un défi, et qui, à la vérité, l'emporta sur elle à la lutte au poignet, disait que de tous ceux qui avaient voulu s'essayer contre lui, il n'y en avait guères qui lui eussent résisté aussi long-tems qu'elle. Elle roulait une assiette d'argent comme une oublie.

Son état de comédienne et sa figure lui attirèrent bientôt une foule d'amans, et, malgré son horreur pour le vice, l'expérience lui apprit combien la perversion devient inévitable dans cet état. Dans le nombre de ses amans, on connaît sur-tout le Grand Maréchal de *Wirtemberg*, avec qui elle fit un voyage à la Cour du Duc. Ce Prince avait une maîtresse qu'il aimait beaucoup: soit que l'actrice française lui fût supérieure par la beauté, et qu'elle s'imaginât que le don de la nature dût régler les rangs entre celles qui tiennent de leurs charmes leur principal existence; soit caprice ou jalousie, mademoiselle *Gauthier* fit tant d'impertinences à la favorite, que le Prince ordonna à la première de sortir de sa Cour.

Revenue à Paris, le dépit d'avoir été renvoyée lui inspira le dessein de s'en venger sur sa rivale par une insulte d'éclat. Elle se rendit *incognito* à Wirtemberg, et s'y tint cachée pendant quelques jours, pour méditer sur sa vengeance. Ayant appris que la maitresse du Duc était à la promenade en calèche, elle en prit une, qu'elle mena elle-même avec deux chevaux très-vifs; passant avec rapidité derrière celle de son ennemie, elle enleva la roue, renversa la calèche, se rendit du même train à son auberge, où sa chaise l'attendait avec des chevaux de poste, et repartit à l'instant pour éviter le châtiment dont elle ne pouvait douter.

Quoique mademoiselle *Gauthier* eût eu des amans aimables, elle n'avait eu véritablement d'amour pour aucun; mais elle en conçut un violent pour *Quinault Dufresne*, son camarade à la comédie, de la figure la plus noble, et qui jouait avec les plus grands applaudissemens. Après avoir vécu quelque tems ensemble, mademoiselle *Gauthier*, en devenant chaque jour plus passionnée, voulut épouser son amant. Il parut d'abord y consentir; mais s'étant refroidi autant qu'elle s'était enflammée, il ne voulut plus entendre parler de mariage. Alors cette femme si violente et si absolue, tant qu'elle n'avait pas vraiment aimé, tomba dans l'abattement et la mélancolie. Dégoûtée du monde et de ses plaisirs, elle prit la ferme résolution d'y renoncer pour toujours.

Elle n'avait que trente-un ans, et elle avait encore toutes les grâces de la figure, lorsqu'elle prit cette singulière résolution. Après avoir été pensionnaire chez les Ursulines de Poudeveaux, où la discipline bien appliquée la délivra des vexations nocturnes qu'elle éprouvait, elle passa au couvent des Carmélites de Lyon, où elle prit l'habit, et fit ses vœux. « Pendant douze ans de suite, dit-elle, elle » s'exerça chaque jour à faire servir à la justice divine les » membres qui avaient servi à l'iniquité. » Elle devint aveugle dans les dernières années de sa vie. On prétend que le Pape lui avait donné un bref qui lui permettait de paraître au parloir à visage découvert. An 1750.

GEBHAR TRUCHSÉS.

Gebhar Truchsés, Baron de Walbourg, était fils de *Guillaume*, et neveu d'*Othon*, Cardinal d'Ausbourg, mort en 1575. Il fut élu Archevêque et Électeur de Cologne en 1577, à l'âge de trente ans. Il parut en qualité de député de l'Empereur à la fameuse assemblée de Cologne, pour tâcher de procurer la paix entre l'Espagne et les Provinces-Unies. Ce fut là que ce Prélat connut *Agnès*, fille de *Jean Georges*, Comte de *Mansfeld*, et Chanoinesse de Girrisheim; il en devint passionnément amoureux. Cette passion fit éclat, de sorte que les frères d'*Agnès*, irrités des assiduités scandaleuses de l'Électeur auprès de la Chanoinesse, menacèrent de laver dans son sang, et dans celui de leur sœur, l'injure qu'on faisait à leur maison. *Truchsés* était trop amoureux pour balancer un instant : il promit de renoncer à toutes ses dignités ecclésiastiques, et d'épouser *Agnès*. Cependant l'Archevêché de Cologne était un objet assez intéressant pour exciter des regrets; le Prélat aurait bien voulu ne pas quitter l'un, et posséder l'autre. Pour le déterminer, on lui fit entendre que la chose était facile, et qu'en embrassant le luthéranisme, il épouserait sa maîtresse, et demeurerait Archevêque de Cologne. L'amour le décida; il épousa *Agnès*, qu'il amena dans le palais archiépiscopal.

Ce mariage fut d'abord tenu secret pendant quelque tems; mais les soupçons devinrent si violens, que le Chapitre de Cologne voulut faire expliquer le Prélat, et prit les armes contre lui. Ce fut dans cette circonstance critique que *Truchsés* levant le masque, célébra publiquement son mariage à Rosenthal. Cette démarche imprudente hâta sa perte. L'Empereur *Rodolphe* se déclara pour le Chapitre; le Pape, après avoir balancé quelque tems sur la peine qu'il devait infliger, lança une excommunication contre *Gebhard*. Le Chapitre, de son côté, procéda à l'élection d'un Archevêque, et le choix tomba sur *Ernest de Bavière*, déjà Évêque de Fresingue, de Hildesheim et de Liège : il fal-

malheureux époux, qui finit sa vie dans la misère et dans la douleur. An 1584.

* GENÈVE.

CHARLES EMMANUEL, Duc de Savoye, voulant réparer les pertes que lui avait causé un traité qu'il venait de faire avec *Henri IV*, Roi de France, résolut de s'emparer de *Genève*, sur laquelle sa maison avait depuis longtems des prétentions. Après avoir fait tous ses préparatifs avec beaucoup de secret, il choisit l'obscurité de la nuit, pour attaquer la ville dont les paisibles habitans étaient ensevelis dans le sommeil. Déjà une partie de ses troupes était sur les murailles, lorsque les Génevois réveillés coururent aux armes, et l'amour de la liberté doublant leurs forces et leur courage, ils forcèrent l'ennemi de se retirer honteusement. Tous les prisonniers qu'ils firent furent pendus sans miséricorde. La femme d'un Officier savoyard ayant appris que son mari était prisonnier, et condamné à subir une mort honteuse, accourut pour obtenir la permission d'embrasser encore une fois cet époux qu'elle aimait tendrement. Ses prières et ses larmes ne firent aucune impression ; on n'eut aucun égard à son état de grossesse, et l'Officier fut pendu, sans qu'elle eût pu l'approcher. Elle s'assit devant le lieu où le corps était exposé ; elle y demeura sans vouloir prendre aucune nourriture, sans cesser un moment de regarder le triste objet de sa tendresse, jusqu'à ce que la mort lui fermât les yeux, et la rejoignît à son mari. An 1602. *

* GENGOULT. (Saint)

SAINT GENGOULT, d'après un bréviaire du ci-devant diocèse de Troyes, seul livre où j'ai trouvé les renseignemens qui le concernent, naquit en Bourgogne de parens illustres. Il servit avec distinction sous *Pépin*, Roi des Français, et il épousa une femme qui l'égalait en naissance, mais non en vertu. On peut croire que *Gengoult*, cherchant à gagner le ciel, imitait *Richard de Quinzica*, et alléguait à sa

femme *mainte fête*, *mainte Vigile et maints jours fériables*. Madame *Gengoult*, jeune et aimante, trouvait ces privations fort dures, et avait peine à se persuader que, pour être heureux dans l'autre monde, il fallût se priver si souvent dans celui-ci des plaisirs que le mariage permet et autorise. Elle était dans de semblables dispositions, lorsqu'elle fit connaissance avec un jeune homme aimable et peu scrupuleux : ses discours ne ressemblaient en rien à ceux du pieux *Gengoult*; il prêchait le plaisir; sa figure annonçait qu'il pouvait joindre l'effet à ses paroles; il était secondé par l'amour qui avait mis dans ses yeux quelques-uns de ses traits toujours victorieux. Il faut bien croire aussi que le diable s'en mêla : cet ennemi du genre humain, continuellement occupé à tromper les faibles mortels, trouva sûrement un plaisir digne de lui à tenter la patience de *Gengoult*, en le faisant cocu. Ce n'est pas qu'il n'y ait beaucoup de gens qui prétendent que ces sortes d'accidens arrivent souvent, sans que le diable y intervienne. Les hommes sont si séduisans, si hardis, si trompeurs ! Les femmes, dit-on, sont si douces, si faibles, si complaisantes ! Quoi qu'il en soit de ces faits et de ces réflexions, qui ne se trouvent pas dans le bréviaire, madame *Gengoult* succomba à tant d'attaques réunies. Le péché lui parut si joli qu'elle s'y livra bientôt sans scrupule, et, ce qui arrive souvent, sans précaution; de sorte que son mari la surprit sur le fait. Si le diable avait fait commettre ce péché pour tenter la patience du saint homme, il fut bien attrapé ; car *Gengoult* ne se fâcha point, il ne chercha point à laver son déshonneur dans le sang de son rival; ç'eut été commettre un crime : soumis aux décrets de la Providence, il se contenta de représenter à sa femme combien elle exposait son salut en se livrant ainsi aux mouvemens de la chair; il lui dit tout ce que sa charité et son zèle lui inspirèrent, pour la faire renoncer au malheureux penchant qui l'avait entraîné. Vaines paroles; efforts superflus! l'amour du plaisir l'emporta sur toutes les représentations. Alors *Gengoult* ne crut pas devoir rester plus long-tems avec une femme coupable et incorrigible; il

l'abandonna, et se retira à Avalon, où il se livra à tous les pieux exercices et à toutes les bonnes œuvres que lui inspirait sa dévotion.

Ce fut au milieu de ces saintes occupations que *Gengoult* devint la victime de la perfidie et de la scélératesse de son épouse. Non contente d'avoir, par son inconduite, déshonoré et éloigné d'elle un mari qui la gênait dans ses plaisirs, elle voulut s'en débarrasser entièrement en le faisant périr. Elle engagea son amant à aller assassiner *Gengoult*. Ce malheureux, entraîné par sa passion, n'exécuta que trop fidèlement les ordres de sa coupable maîtresse; ayant trouvé l'occasion favorable qu'il cherchait, il attaqua le saint homme, le perça de plusieurs coups, et lui fit des blessures si mortelles qu'il en mourut au bout de quelques jours. Plusieurs miracles, dit le bréviaire, firent connaître sa sainteté: son corps fut porté à Varennes, près de Langres, et enterré dans l'église de Saint-Pierre, qu'il avait fait bâtir. L'église de Troyes l'honore depuis long-tems, le 11 de Mai, comme un martyre.

Le hasard m'ayant procuré un cantique sur *Saint Gengoult*, je crois devoir en faire connaître une partie, parce qu'on y trouve des détails sur ses malheurs, sur sa mort et sur ses miracles.

CANTIQUE DE SAINT GENGOULT,

Sur l'air : *L'Amour m'a fait la peinture.*

Venez ouïr le Cantique
Du bienheureux *Saint Gengoult*:
Tout, dans cette œuvre mystique,
Est merveilleux, authentique,
Et même d'un nouveau goût.

Nous pouvons dire à la gloire
Du digne objet de ces vers,
Que de Cendrillon l'histoire
Semble aussi facile à croire,
Que ses miracles divers.

On le voit, dans son jeune âge,
Quoique noble et bourguignon,
Sobre, chaste, enfin très-sage;
Malgré cela son partage
Ne fut que peine et guignon.

Un jour il prit femme aimable,
Et fut cornard en effet;
Ce n'est pas là l'incroyable,
L'homme le plus respectable
Est du bois dont on les fait.

Le cœur saisi de tristesse,
En apprenant son malheur,
Au ciel il fit promesse
De punir cette traîtresse
Et son lâche suborneur.

Du *Grand Pépin*, Roi de France,
Lors il suivait l'étendard;
Mais lui racontant sa chance,
Il obtient obédience,
Il part roide comme un dard.

En route il voit une eau claire
Serpenter sur un coteau;
Gengoult mettant pied à terre,
Demande au propriétaire
S'il veut lui vendre cette eau.

Une dupe croyant faire,
Celui-ci l'offre accepta;
Sitôt il vit le contraire,
Car l'eau s'évadant sous terre,
Chez *Gengoult* se transporta.

Au bord de cette fontaine
Gengoult se plaignait un soir
A son épouse inhumaine,
Qui se moquait de sa peine,
Et bravait son désespoir.

Pour terminer la querelle:
« Ah! dans ce ruisseau naissant,
» Je consens, lui dit la belle,
» Si je vous suis infidelle,
» Que ma main brûle à l'instant. »

Aussitôt notre hypocrite,
Qui riait de son serment,
Dans cette source bénite
Un bras enfonça bien vîte,
Il rôtit dans le moment.

Son galant de l'aventure
Bientôt soupçonnant l'auteur,
De *Gengoult* le trépas jure ;
Mais ce monstre de nature
Frappe au c . . . , visant au cœur.

En dépit de la méprise,
Pas moins n'en mourut le Saint.
Son ame au ciel mise,
Il se vengea sans remise
De son cruel assassin.

Une colique intérieure
S'emparant de ce bourreau,
Il courut où l'on devine,
Et rendit dans la latrine
Jusqu'à son dernier boyau.

. . . .

Encore que l'église ordonne
De pardonner tout affront,
Au bon *Gengoult* elle donne
Du martyre la couronne,
Pour dédommager son front.

Que chaque époux, s'il est sage,
Lui fasse un salut profond,
Pour éviter cocuage,
Ou mettre à profit l'orage,
Comme tant d'autres le font. »

* GENIERS. (Saint-)

« Un amant du siècle de *Louis XIV*, à la fois abandonné et créancier de sa maîtresse, voulut faire valoir ses droits auprès d'elle. La belle, qui croyait qu'en amour l'argent prêté était donné, refusait de s'acquitter. C'était une Chanoinesse qui, vivement blessée des reproches de son im-

portun créancier, résolut de s'en venger. Ce ne fut pas assez pour elle de prendre un autre amant, elle projetta et disposa une autre vengeance.

» L'amant, à qui on ne voulait rendre ni tendresse ni argent, s'appellait le Chevalier de *Saint-Geniers*. Un soir qu'il passait près du logis de son ancienne maîtresse, il fut arrêté par cinq ou six hommes armés. Le chef de la bande saisit le Chevalier par le nez, et se mit en devoir de le lui couper. Les cris du patient empêchèrent l'amputation totale; le nez ne fut pas entièrement coupé, il tenait encore par un tendon.

» Comme on ne coupe pas le nez d'un galant homme impunément, cette affaire eut des suites fâcheuses pour plusieurs personnes distinguées, complices du délit. Celui qui avait voulu couper le nez fut pendu; mais ceux qui avaient commandé le crime ne le furent pas; ils étaient riches, et avaient beaucoup d'amis. Le nez fut recousu, mais pas assez proprement pour qu'il n'en parût rien, ce qui chagrina beaucoup le Chevalier. An 1695. » *

GENLIS.

Brantôme raconte que M. de *Genlis* passant un jour la rivière dans un bateau, devant le Louvre, avec sa maîtresse, celle-ci laissa tomber exprès dans l'eau un mouchoir de prix, et qu'elle pria son amant d'aller le rechercher. Malheureusement il ne savait pas nager: après avoir cherché à consoler sa maîtresse de la perte qu'elle venait de faire, il lui fit sentir qu'il ne pouvait lui obéir, sans s'exposer à perdre la vie. Elle insiste, et lui reproche même sa lâcheté. Ce reproche était alors la plus grande injure qu'on pût dire à un gentilhomme; aussi M. de *Genlis* n'hésita plus, et il sauta dans la rivière où il aurait infailliblement péri, si un bateau n'était venu à son secours. Les femmes sont actuellement plus raisonnables et moins exigeantes.

GENTILSHOMMES.

Un *Gentilhomme* anglais, qui était à Madrid, eut le malheur de se trouver de nuit dans les rues, d'y avoir une

fâcheuse rencontre, et de tuer un homme. Réfugié sous le portail d'une église, il fut bien surpris, en s'appuyant contre la porte, de sentir qu'elle n'était pas fermée, et d'apercevoir une faible lumière dans l'église. Il eut le courage d'y entrer, et de s'avancer du côté de la lumière. Quel fut son étonnement de trouver une femme vêtue de blanc, sortant d'un tombeau avec un couteau sanglant à la main. Cet objet s'approche du *Gentilhomme*, et lui demande ce qu'il vient faire en ces lieux. L'anglais, qui croyait parler à un esprit, lui raconte son aventure. *Monsieur l'étranger*, lui dit cette femme, *vous êtes en mon pouvoir : j'ai commis un meurtre aussi bien que vous ; sachez que je suis une religieuse d'une famille noble ; un lâche et un perfide, qui m'avait déshonorée, s'en étant vanté, je l'ai assassiné ; mais ma vengeance n'étant pas encore satisfaite, j'ai obtenu du Marguillier de cette église la permission d'entrer dans son tombeau, et je viens de lui arracher son perfide cœur que je vais traiter de la manière qu'il le mérite.* A ces mots elle le mit en pièces et le foula aux pieds.

« Un *Gentilhomme* de la Valteline s'étant fortement épris à Milan d'une jeune et jolie personne de l'âge de dix-neuf ans, la demanda en mariage à ses parens. Ceux-ci consentirent sans peine à une alliance aussi avantageuse pour leur fille, vu le nom et la fortune du jeune homme ; mais ils exigèrent de lui des papiers qui justifiassent son célibat et le consentement de son père. Au bout de quelques semaines le jeune homme se présenta à l'archevêché avec ses papiers, et on lui dispensa la permission de se marier. Les jeunes époux vécurent dans une parfaite union pendant quelques mois, au bout desquels le mari s'absenta, pour aller régler, disait-il, des affaires d'intérêt dans sa patrie ; mais avec promesse de revenir le plutôt qu'il pourrait.

Son absence, qui se prolongeait, ayant inquiété son épouse, elle lui écrivit vainement plusieurs fois : ayant persisté à l'importuner par ses lettres, elle reçut, vers le commencement de juin, une réponse, par laquelle son mari lui donnait avis de sa résidence à Côme, et l'enga-

geait à l'y venir trouver, pour ensuite s'en retourner ensemble chez lui. La jeune épouse n'hésita pas un moment, et partit avec un de ses frères. Elle trouva son mari : enchantée de cette réunion, elle passa avec lui quatre jours ; au cinquième, il disparut encore : toutes les recherches furent vaines, et la pauvre malheureuse en conçut le plus grand désespoir. Elle résolut alors de continuer son voyage jusqu'à la Valteline, où elle comptait obtenir de son beau-père quelques éclaircissemens sur la singulière conduite de son mari. S'étant présentée à la famille, quelle dût être sa douleur d'entendre le bon vieillard lui dire que son fils était un malheureux qui l'avait trahie ; qu'elle était la troisième femme qu'il avait épousée ; que la première et légitime s'était retirée chez lui et habitait sa maison ; que la seconde était à Naples et avait eu deux enfans ! La jeune femme s'évanouit à ce récit. Revenue à elle-même, elle s'éloigna de cette fatale maison, et retourna partager sa douleur avec son père à Milan. Ce dernier fut si frappé du malheur de sa fille qu'il en eut une attaque d'apoplexie qui, en peu d'heures, l'emporta au tombeau. » An. 1781.

Un Cadet *Gentilhomme* fut obligé d'entrer, sans vocation, dans un ordre religieux, triste victime de l'ambition de son père. Ayant fait ses vœux, il fit un voyage, n'étant point encore dans les ordres sacrés. Dans le cabaret d'une petite ville où il s'arrêta, il trouva toute la maison dans la douleur la plus profonde : la fille unique de la maison, et qui était d'une grande beauté, venait de mourir à la fleur de son âge. Comme on ne devait l'enterrer que le lendemain, on pria le religieux de la veiller pendant la nuit ; il y consentit. La curiosité, excitée par tout ce qu'il avait entendu dire, le porta à regarder ce cadavre qui n'était pas encore enseveli. Au lieu de voir sur son visage les horreurs de la mort, il y remarqua des grâces animées ; elle ressemblait à Vénus dans les bras de Morphée. Le jeune religieux sentit alors qu'il était homme, et il oublia tout le reste. Il remit le drap comme il était, et, honteux du crime qu'il venait de commettre, il partit le lendemain de très-bonne heure.

Cependant tout se préparait pour l'enterrement; on portait même déjà le corps, lorsqu'on sentit quelque mouvement dans la bière; on l'ouvre, et on trouve la fille vivante: elle finissait son sommeil léthargique. La joie du père et de la mère fut excessive. Quelques mois après des symptômes fâcheux annoncèrent que la belle ressuscitée renfermait dans son sein un dépôt que l'amour lui avait confié. On ne pouvait en découvrir l'auteur: comment la fille aurait-elle pu le dire? elle ne le connaissait pas elle-même. Enfin elle mit au jour un enfant, et ses parens persuadés qu'il était le fruit d'une honteuse intrigue, qu'elle ne voulait pas avouer, la reléguèrent dans un couvent.

Le religieux, auteur de tout le mal, ayant perdu son père et deux frères, devint la seule tige de sa famille: il réclama contre ses vœux dans les cinq ans, et rentra dans le siècle. Ses affaires l'obligèrent de repasser dans la petite ville où l'amour et la jeunesse lui avaient fait commettre un crime; il alla au même cabaret, et y apprit bientôt l'histoire de la fille; sans rien découvrir de ce qu'il en savait, il alla la voir au couvent, la trouva embellie; il l'avait aimée morte, pouvait-il ne pas l'aimer vivante? d'ailleurs il devait réparer ses torts. Il la demanda en mariage, et on la lui accorda.

L'auteur des causes célèbres, qui rapporte ce fait historique, prétend qu'il y eut à ce sujet un procès, et que le père de la fille voulut faire perdre la tête au *Gentilhomme*. Mais outre qu'il est difficile de se persuader qu'un cabaretier refuse de donner sa fille en mariage à un *Gentilhomme*, aîné de sa famille, et sur-tout dans les circonstances où il se trouvait, c'est que la conclusion fut toujours le mariage, accompagné, à la vérité, d'incidens multipliés, mais peu vraisemblables.

Madame de *Gomez* a su embellir ce trait historique dans son histoire du Comte *d'Hellemont*.

Un *Gentilhomme* aimait la suivante de sa femme, nommée *Marie*, et faisait tous ses efforts pour en obtenir ce qu'il désirait. Un jour il la pressa si fort qu'elle s'en plaignit à

sa maîtresse, et demanda son congé. La dame le lui refusa, et lui conseilla de donner rendez-vous à son mari, promettant de s'y trouver elle-même, et de faire tant de honte à son infidèle, qu'il n'y reviendrait plus. Le rendez-vous fut donné dans la grange, et la femme s'y rendit. Cependant le *Gentilhomme*, arrivé au moment qu'il avait tant désiré, réfléchit sur les suites qu'un pareil commerce pourrait avoir, et, rencontrant son valet, il lui dit : *Pierre, Marie m'attend dans la grange, vas-y tenir ma place, mais ne dis mot.* La dame qui croyait que c'était son mari, n'eut garde de s'opposer à rien, et sur-tout ne parla pas, remettant à faire son sermon lorsque le fait serait bien constaté. Pendant ce tems le *Gentilhomme* rencontre *Marie*; il lui demande avec étonnement si elle n'a pas été au rendez-vous; *c'est madame*, répondit-elle, *qui y est allée à ma place.* Le *Gentilhomme*, sans s'amuser à répondre, court vers la grange, et crie de toute sa force : *Pierre, ce n'est point Marie. Oh bien, Monsieur*, répondit *Pierre*, *Marie ou non, c'est fait.*

La veuve d'un Grand d'Espagne cédant à la passion que lui avait inspiré un de ses *Gentilshommes*, jeune, beau, et bien fait, voulut l'épouser. Le *Gentilhomme*, par une délicatesse assez rare, représenta à son amante qu'une alliance si disproportionnée la couvrirait d'un éternel opprobre. Pour toute réponse, elle fit couper les queues de deux beaux chevaux de carrosse, dont elle se servait pour ses visites et ses promenades. Cette bisarrerie fit d'abord l'entretien de tout le monde; insensiblement on n'y pensa plus. *Voilà ce qui nous arrivera*, dit la dame à son amant, en lui faisant observer ce qui venait de se passer : le mariage se conclut. Peu de tems après l'Empereur *Charles-Quint* arriva à Madrid ; il y parut surpris de voir parmi les Grands de sa Cour un homme qu'il ne connaissait pas, et qui avait le chapeau bas. On l'instruisit de son aventure. Alors ce Prince ordonna au nouveau marié de se couvrir : *Vous autres*, dit-il à ceux qui l'entouraient, *vous ne devez le titre de Grands qu'à la fortune et au hasard; celui-ci,*

ajouta-t-il en souriant, *le possède par la nature et l'amour.* An 1540.

Un *Gentilhomme* anglais, qui demeurait ordinairement à la campagne, veuf et possesseur de quinze à seize mille liv. de rente, vint à Londres pour solliciter un procès qu'il gagna. Ses affaires finies, il alla rendre visite à un Seigneur de la Cour, nommé *Killegrew*, qui était son cousin. Il eut occasion, pendant cette visite, de voir mademoiselle *Warmestré*, fille d'honneur de la Reine, et sur-le-champ il en devint amoureux. « Cela ne fit qu'augmenter, si bien » que n'ayant plus de repos ni le jour ni la nuit, il fallut » avoir recours aux remèdes extrêmes, c'est-à-dire, qu'un » beau matin il alla trouver son cousin *Killegrew*, lui » conta sa chance, et le pria bien instamment de demander mademoiselle *Warmestré* en mariage de sa part. » *Killegrew* pensa tomber de son haut, en apprenant son » dessein. Il ne pouvait cesser d'admirer quelle créature, » entre toutes celles de Londres, il s'était fourré dans la » tête, pour en faire sa femme. Il fut quelque tems sans » le vouloir croire; mais quand il vit que c'était tout de » bon, il se mit à lui faire le dénombrement des dangers » et des inconvéniens qu'il y avait dans une entreprise si » téméraire. Il lui dit qu'une fille élevée à la Cour était » un terrible meuble pour la campagne; que ce serait en » troubler le repos par tous les vacarmes de l'enfer, que » de l'y mener malgré qu'elle en eût; que s'il consentait » à ne l'y pas mener, il n'avait qu'à faire un petit calcul » de ce qu'il faudrait en équipage, en table, en habits, » et en frais de jeu, pour l'entretenir à Londres, selon » ses caprices; qu'il n'avait qu'à supputer ensuite combien lui dureraient ses quinze mille liv. de rente.

» L'autre avait déjà supputé tout cela; mais trouvant » sa raison moins pressante que son amour, il demeura » ferme dans sa résolution, et *Killegrew* cédant à ses importunités, fut offrir son cousin, pieds et poings liés, à » la victorieuse *Warmestré*. Comme il n'avait rien tant » appréhendé qu'une complaisance de sa part, rien ne

» l'étonna tant que le mépris avec lequel elle reçut sa proposition. . . . . .

» *Killegrew* se pressa d'annoncer ce refus, avec toutes » ses circonstances les plus offensantes, comme la nouvelle » la plus salutaire qu'il pût apprendre à son cousin ; mais » son cousin ne se le tint pas pour dit, il s'imagina que » *Killegrew* lui déguisait la vérité, par les raisons qu'il » lui avait déjà exposées ; et, n'osant plus lui en parler, » il prit la résolution de la voir lui-même. Il réveilla tout » son courage pour cette entreprise, et médita son com- » pliment ; mais, dès qu'il eut ouvert la bouche pour le » faire, elle lui dit qu'il aurait pu s'épargner la peine de » venir dans sa chambre, pour lui parler d'une sorte d'af- » faire dont elle avait donné la réponse à *Killegrew*, qu'elle » n'en avait ni n'en aurait de sa vie d'autre à lui faire. » Cela fut dit avec toute la dureté dont on accompagne les » refus qu'on fait aux importuns.

» Il en fut plus affligé qu'il n'en fut confus : tout lui de- » vint odieux dans Londres, et lui-même plus que tout le » reste. Il en partit sans voir son cousin, regagna sa mai- » son de campagne, et, croyant qu'il lui serait impossible » de vivre sans l'inhumaine, il résolut de faire son pos- » sible pour mourir. »

Cette conduite de mademoiselle *Warmestré* était d'autant plus inconcevable, qu'elle ne pouvait guères espérer une pareille fortune. Mais milord *Taffe*, fils aîné du Comte de *Carlingfort*, lui faisait la cour de très-près, et avait la plus grande confiance de l'épouser. Dans cette persuasion, elle n'avait pas été cruelle, et ayant mal calculé sur les suites de sa complaisance, elle accoucha au milieu de la Cour. La Reine, indignée de l'éclat d'une pareille aventure, ne fut apaisée que sur les assurances qu'on lui donna d'un mariage avec milord *Taffe*. Mais ce Seigneur répondit très-respectueusement à l'envoyé de la Reine, « qu'il ne reconnaissait ni mademoislle *Warmestré*, » ni son enfant, et qu'il s'étonnait comment on voulait plu- » tôt lui en faire honneur qu'à un autre. » L'infortunée

Warmestré quitta la Cour, résolue de renoncer au monde à la première occasion.

« *Killegrew*, sur le point de faire un voyage, quand cette » aventure arriva, crut qu'il ne ferait point mal de prendre » son chemin par la maison de son déplorable cousin, pour » lui en faire part; et, dès qu'il le vit, sans ménager la » délicatesse de son amour ou de ses sentimens, il lui en » fit durement le récit. Toutes les couleurs qui peuvent » donner de l'indignation, y furent employées pour le faire » crever de honte et de ressentiment: mais le tendre cou- » sin de *Killegrew* s'étant dévotement mis à genoux, leva » les yeux au ciel, et fit cette oraison: *Loué soit le Seigneur* » *d'une petite disgrâce qui fera peut-être le bonheur de ma* » *vie! que sait-on si la belle Warmestré ne voudra point* » *de moi à présent, et si je n'aurai pas le bonheur de passer* » *mes jours avec une femme que j'adore, et dont je puis es-* » *pérer des héritiers?* Oui-dà, dit *Killegrew*, plus confus » que l'autre n'aurait pu l'être, vous pouvez compter sur » l'un et sur l'autre. Je ne doute pas qu'elle ne vous donne » la main, dès qu'elle sera relevée, et ce serait une grande » malice à elle qui en sait faire, de vous laisser manquer » d'enfans; je vous conseille de prendre toujours celui » qu'elle vient d'avoir, en attendant les autres.

» Ce qui fut dit fut fait, nonobstant la raillerie. Cet » amant fidèle la rechercha, comme il eut pu faire la » chaste *Lucrèce* ou la belle *Hélène*. Sa passion ne fit » qu'augmenter après l'avoir épousée; et la généreuse *War-* » *mestré*, touchée d'abord de reconnaissance, la fut enfin » d'inclination, ne lui donna pas d'enfant dont il ne fût le » père, et depuis qu'il y a des ménages heureux et tran- » quilles en Angleterre, jamais il n'y en a eu de si for- » tunés. » An 1670.

Mr. CHEVREAU, dans ses œuvres mêlées, raconte un fait qui mérite d'être inséré dans ce recueil.

Un vieux *Gentilhomme* avait épousé une jeune femme, et lui avait fait une donation de la meilleure partie de son

bien. « Depuis ce tems, cette femme s'est mise en tête les
» ajustemens et la bonne chère, et payait de mépris ou
» d'indifférence toutes les caresses de son barbon.......
» Mais il y a quelque chose d'affligeant pour ce bon vieil-
» lard, et si vous le voulez savoir en peu de mots, c'est
» que, pour les personnes de son âge, *est indeclinabile*
» *cornu*; en effet, il a eu des preuves de la force des démons-
» trations de géométrie, que la galante avait fait de lui une
» bête à cornes, et que celle qu'il appellait ordinaire-
» ment son trésor, n'était qu'un trésor d'iniquités. Quel-
» ques raisons qu'aient pu trouver ceux de sa famille pour
» lui conseiller de ne point rendre, pour leur honneur
» propre, son chagrin public, il n'a écouté que sa colère
» et son désespoir, et s'est entêté de réduire cette dame
» dans un couvent, par le même arrêt qui casserait la do-
» nation qu'il lui avait faite. Il a puissamment sollicité,
» produit contr'elle beaucoup de papiers, et engagé même
» une jolie terre, pour fournir à ce qui pourrait avancer
» l'exécution de son projet. La dame a choisi un avocat
» qui s'exprime avec une facilité merveilleuse, qui n'est
» nullement intéressé, parce qu'il est aussi riche que vo-
» luptueux, et qui ne plaide jamais uue cause d'appareil
» pour une belle, que son plaidoyer, à ce que l'on dit,
» ne lui vaille une jouissance. Il exagéra, jusqu'à tout ou-
» trer, la naissance et le mérite personnel de la dame; sa
» vertu, dont même sa physionomie pouvait répondre;
» l'accablante jalousie de son mari, fondée sur des songes,
» et dans ce mari tout le dégoûtant et le ridicule de la
» vieillesse. On ajoute que cette action a été celle d'un ora-
» teur en corps et en ame, et que la galante l'a payé sur
» le même pied. La cause, qui avait duré deux audiences,
» a été renvoyée au mois de septembre, jusqu'après la
» fête de Saint-Martin. Les deux parties se sont retirées,
» le *Gentihomme* dans son village, et la dame dans la mai-
» son dont elle jouit par son contrat de mariage.

» Dans cet intervalle, un des neveux du vieux *Gentil-*
» *homme* le visita, pour savoir de lui les particularités de
» son procès, dont il n'était informé que par des bruits

» sourds ou passionnés; quoiqu'on lui eut dit que l'avocat » de la jeune dame l'avait accablé de la manière du monde » la plus outrageante. » Le neveu conseilla vivement à son oncle de renoncer au procès, et de le finir par une bonne réconciliation. Il lui cita les raisons les plus fortes; lui fit sentir que c'était s'exposer au mépris, en portant devant les juges des plaintes de cette nature, et que si la justice devait connaitre de tous les désordres de cette espèce, les Parlemens, les Présidiaux, les Bailliages et les Juridictions inférieures ne suffiraient pas à les régler. « Je vous avoue » franchement, repartit l'oncle, que le dernier plaidoyer » de l'avocat de mon infidelle m'a percé le cœur; et il n'a » nullement tenu à lui que je n'aie passé pour le plus fou » et le plus méchant de tous les hommes : vous saurez en- » core que je ne fus pas plutôt sorti de la chambre, que » j'entendis une voix confuse de libraires et d'autres mar- » chands, s'adressant à moi : *Voici*, *Monsieur*, *le Curieux* » *impertinent*, *le Cocu imaginaire*, *Peignes de corne*; et il » n'y eut pas jusqu'à un misérable garçon de boutique, » qui me suivit sur les bas degrés de la grande cour, et » qui, par une froide allusion, jouait à mes côtés de la » *cornemuse*. Là tous les marchands se récrièrent, d'un » commun concert, peignes de cornes; et j'essuyai toutes » les ordures, c'est-à-dire, toutes les méchantes plaisan- » teries des halles. » Le neveu se servit adroitement de ces circonstances, et persuada au mari de se réunir avec sa femme; il se rendit le médiateur de la réconciliation, et la termina heureusement.

* « Un *Gentilhomme* japonais, du Singo, avait une femme d'une beauté rare; l'Empereur le sut et lui fit ôter la vie. Quelques jours après, il se fit amener sa veuve, et voulut l'obliger de demeurer au palais : elle parut sensible à cet honneur, mais elle demanda trente jours pour pleurer son mari, et la permission de régaler ses parens. L'Empereur y consentit, et voulut être du festin. En sortant de table, la veuve s'approche d'un balcon, et feignant de s'y appuyer, elle se précipita du haut de la maison où la fête s'était célébrée. » *

* « Durant la guerre de la Ligue, dit Brantôme, un honnête *Gentilhomme*, brave, certes, et vaillant, étant sorti de sa place, dont il était Gouverneur, pour aller à la guerre, au retour, ne pouvant arriver d'heure en sa garnison, il passa chez une belle, et fort honnête et grande dame qui le convia à demeurer coucher céans; ce qu'il ne refusa, car il étoit las.

» Après l'avoir bien fait souper, elle lui donna sa chambre et son lit, d'autant que toutes ses autres chambres étoient dégarnies, pour l'amour de la guerre, et ses meubles serrés, car elle en avoit de beaux.

» Elle se retire dans son cabinet où elle avoit un lit d'ordinaire pour le jour. Le *Gentilhomme*, après plusieurs refus de cette chambre et de ce lit, fut contraint, par les prières de cette dame, de le prendre; et s'y étant couché et bien endormi d'un très-profond sommeil, voici la dame qui vient se coucher tout bellement auprès de lui, sans qu'il en sentît rien de toute la nuit, tant il étoit las et assoupi de sommeil. Il reposa jusqu'au lendemain que la dame s'ôta d'auprès de lui qui commençoit à s'éveiller. *Vous n'avez pas dormi sans compagnie*, lui dit-elle, *comme vous voyez; car je n'ai pas voulu vous quitter toute la part de mon lit, et parce que j'en ai joui de la moitié aussi bien que vous. Adieu; vous avez perdu une occasion que vous ne recouvrerez jamais.*

» Le *Gentilhomme* en maugréant et détestant sa mauvaise fortune, ou, pour mieux dire, sa bonne fortune faillie, (c'étoit bien pour se pendre) la voulut arrêter et prier; mais rien de tout cela, et fut fort dépitée contre lui, pour ne l'avoir pas contentée comme elle vouloit. » *.

* *Cujas*, fameux Jurisconsulte, était né à Toulouse; il enseigna le droit à Bourges, à Valence, etc. et sa réputation était si grande qu'il avait au moins huit cents écoliers. « Il ne laissa qu'une fille, nommée *Suzanne*, fameuse par » ses impudicités. Quoique le Président de *Thou*, qui s'é» tait chargé de l'établir, l'eût mariée à l'âge de quinze » ans, elle avait déjà prévenu le mariage, et elle conti-

nua

» nua depuis ses galanteries si ouvertement que son mari,
» qui était un honnête *Gentilhomme*, en mourut de cha-
» grin. Elle en épousa quelque tems après un autre, sans
» changer de conduite; elle alla au contraire de mal en pis,
» ce qui donna lieu à cette épigramme :

Viderat immensas Cujaci nata labores
Æternum patri commeruisse decus.
Ingenio haud poterat tàm magnam æquare parentem,
Filia, quod potuit corpore fecit opus.

Un collégue de *Cujas*, nommé *le Comte*, voyait sa fille souvent et de très-près. *Vous venez voir souvent ma fille*, lui dit *Cujas*, *que faites-vous ensemble ? Nous faisons de petits contes*, répondit-il.

« Il arrivait souvent que les écoliers quittaient assez volontiers les leçons du professeur, pour se rendre auprès de la belle qui ne s'inquiétait rien moins que des formalités. Ils appellaient cela *commenter les œuvres de Cujas.* » Ce professeur mourut en 1590. *

« * La fille d'un bourgeois de Nismes, âgée de seize ans, et pourvue de tous les agrémens que donnent la fraîcheur et la beauté, fut livrée à un vieux *Gentilhomme* qui était dans son année climatérique. L'ambition de ses parens leur fit faire ce mariage mal assorti, et la jeune personne y donna les mains par un esprit de vanité naturel aux personnes de son sexe et de son âge.

« On prit jour pour célébrer cette fête, et ce jour, qui aurait dû être le plus beau de ceux de la demoiselle, eut un destin bien différent. L'époux, par des raisons qu'on devinera facilement, alla dès le matin chez un apothicaire de ses amis, et le pria de lui faire une potion cordiale pour le soir. Il défendit qu'on l'apportât chez lui, de peur de donner lieu à de mauvaises plaisanteries, et promit de venir la chercher lui-même le soir. Il n'y manqua pas; mais, comme il faisait obscur, et que, pour ne pas être reconnu, il ne voulut point qu'on apportât de lumière dans l'endroit où on lui avait promis de mettre la bouteille, il la prit à tâtons. Malheureusement il y en avait deux; et, au lieu

de celle qui lui était destinée, il rencontra une copieuse dose d'émétique qu'on venait de préparer pour un malade, auquel ce *quiproquo* pensa coûter la vie; car la potion cordiale lui augmenta si terriblement la fièvre, qu'il manqua d'expirer cette nuit-là.

» Cependant le nouveau marié, qui ne se doutait point de l'échange, après avoir été dans son cabinet vider la petite bouteille, vint d'un grand air de confiance se coucher auprès de son aimable épouse; mais dès que les parens et les amis se furent retirés, pour laisser aux mariés la liberté que l'hymen donne en pareille occasion, voilà l'émétique qui commence à faire son effet. La petite femme épouvantée de cet accident, voulait appeller du secours, et ne savait à quoi attribuer tout cela. Peut-être s'était-elle formée d'autres idées de cette nuit-là; enfin elle se trouva dans un grand embarras. Son mari la pria en grâce de se taire; et comme elle n'osait lui désobéir, elle fut toute la nuit sur pied, pour lui donner ce dont il avait besoin, croyant à tout moment le voir expirer dans les efforts qu'il faisait. Cela dura jusqu'à ce que le remède eût achevé d'opérer; vers le matin, le mari se trouvant un peu soulagé, commença à reposer.

» Il était si faible et si abattu, et sa femme si fatiguée de cette terrible nuit, qu'ils avaient peine à se soutenir l'un et l'autre, de manière que quand on entra pour leur souhaiter le bonjour, on attribua leur abattement à une cause très-différente. Le vieux *Gentilhomme* n'eut garde de dire la vérité, et, de peur que sa femme ne fût plus ingénue que lui, il lui donna dix louis pour l'engager au silence, et pour la dédommager en quelque manière de la mauvaise nuit qu'il lui avait fait passer. La petite femme lui dit fort naïvement que s'il voulait lui en donner autant tous les matins, elle serait fort contente de lui, et ne lui demanderait jamais autre chose. Elle lui promit le secret, qu'elle lui garda fort religieusement, ce qui le garantit des railleries auxquelles il aurait été exposé.

» Il eut ainsi tout le tems de se rétablir; mais au lieu d'en faire l'usage qu'il devait, il s'avisa de se mettre mar-

tel en tête. Il s'imagina qu'une jeune et jolie personne ne se serait pas donnée ainsi à lui sans répugnance, si elle n'avait pas eu quelque raison pour cela; enfin il porta ses soupçons jusqu'à croire qu'on l'avait choisi pour couvrir les fautes d'autrui. Les railleries que l'on fait là-dessus aux nouvelles mariées, l'embonpoint de sa femme, tout le confirmait dans cette pensée, et lui faisait croire qu'il y avait quelque chose sur jeu, dont il savait bien qu'il n'était pas l'auteur; ainsi, pour s'éclaircir de la vérité du fait, il résolut de laisser écouler un certain tems, avant d'user des droits que l'hymen lui donnait sur sa femme, puisqu'aussi bien il en avait manqué l'occasion dans le tems convenable.

» Ils vécurent donc fort honnêtement ensemble, sans que personne s'aperçût de cette espèce de divorce, dont la femme n'avait garde de se plaindre, soit à cause de son innocence, soit pour d'autres raisons qu'il est facile de deviner.

» Lorsqu'après plusieurs mois, le mari, convaincu de l'injustice de ses soupçons, voulut prouver à sa femme qu'elle était mariée, il la trouva absolument rébelle à ses désirs. *Quoi! Monsieur*, lui dit-elle, *c'était donc par malice que vous en usiez ainsi? Je croyais que c'était par impuissance, et j'avais la discrétion de ne pas m'en plaindre; mais maintenant votre mauvaise volonté m'étant connue, je vous déclare que vous devez vous résoudre à vous passer toute votre vie de ce dont vous avez bien pu vous passer pendant neuf mois. J'ai pris mon parti là-dessus, prenez le vôtre: vivons honnêtement, pour ne pas donner à rire au public, et croyez que, quoi que vous puissiez faire, rien au monde ne pourra me faire changer de résolution.*

» Le mari fit tout ce qu'il put pour la faire revenir, mais ce fut en vain; il eut recours au père et à la mère de la jeune femme; ils voulurent inutilement interposer leur autorité, leur fille fut toujours inexorable. Cependant comme cette dispute singulière commençait à devenir publique, et à faire l'amusement des sociétés, les parens trouvèrent à propos de séparer ces deux époux. La sépa-

ration se fit de concert ; la femme retourua chez son père, où elle resta jusqu'à la mort de son mari qui lui payait une pension tous les aus, et qui échoua toujours dans les démarches qu'il fit pour ramener sa femme. An 1700. *

* Un *Gentilhomme* de Toulouse avait une femme jeune, jolie, qui aimait à plaire, et cherchait les lieux où l'on trouvait des plaisirs aualogues à son âge : le bal était surtout sa passion dominante, parce qu'elle dansait bien. Son mari, qui craignait qu'elle ne fit quelques faux pas, lui défendit absolument cet exercice, sous prétexte qu'il était trop violent, et qu'il pouvait nuire à sa santé. La dame obéit avec peine, et seulement parce que la raison du plus fort est la meilleure.

» Enfin après s'être fait pendant long-tems violence, elle se décida à tromper son mari, à la faveur du déguisement que le carnaval autorise, et elle alla en masque à un bal, pendant la nuit, croyant son époux profondément endormi. Mais comme les jaloux ne dorment jamais bien tranquillement, celui-ci s'éveilla dans le tems qu'on s'y attendait le moins, et son mauvais génie lui mit dans la tête des soupçons qui le firent lever et passer dans la chambre de sa femme, pour les éclaircir. Ne la trouvant pas dans son lit, ses soupçons se changèrent en certitude : ne doutant point alors qu'il ne fût trahi et déshonoré, il ne songea qu'au moyen de se venger. Comme il jugea bien qu'il trouverait son infidelle au bal, il les parcourut tous cette nuit-là, et s'arrêta enfin dans un lieu où il vit une femme masquée qui dansait à peu près comme la sienne, et dans laquelle il crut reconnaître sa taille et toutes ses manières.

» Après avoir examiné, pendant quelque tems, ce masque, persuadé de plus en plus que c'était là ce qu'il cherchait, et animé de rage et de fureur, il donne sur la tête de cette femme un coup de son gant qu'il avait eu soin de remplir de plomb : le masque tombe sur le carreau, étourdi du coup, chacun s'empresse de le secourir, et lorsqu'on lui eut découvert le visage, le jaloux fut bien

surpris de voir que ce n'était pas celle qu'il cherchait. Cette aventure ayant été sue dans le moment, la femme du jaloux ne voulant plus vivre avec un homme dont la fureur exposait ses jours, se retira chez ses parens, et forma une demande en séparation, fondée sur l'intention qu'il avait eue de la tuer. La dame, qui avait reçu le coup ne manqua pas de rendre plainte, animée par sa blessure, mais sur-tout par le désir de faire punir un homme jaloux, qui se conduisait avec tant de brutalité envers sa femme, et qui s'avisait de la gêner dans ses plaisirs. Ainsi le malheureux *Gentilhomme* se vit obligé de plaider contre deux femmes, dont l'une le poursuivait pour l'intention, et l'autre pour le fait. » An 1702. *

* « Depuis trois ans un *Gentilhomme* des environs de Poitiers était à Paris: il était bien fait, avait de l'esprit, une fortune raisonnable, et était de bonne compagnie; il devint amoureux d'une très-aimable demoiselle qu'il rencontrait souvent dans une de ses sociétés. Il lui déclara sa passion; ses vœux furent écoutés, et, après être convenus de leurs faits, ils en firent part à leurs parens.

» Leur bonheur était sur le point de s'accomplir, lorsque le *Gentilhomme* fut averti que sa mère était à l'extrémité. Il communiqua cette fâcheuse nouvelle à sa maîtresse, lui représenta la nécessité où il se trouvait de s'absenter pour quelque tems, lui promettant que sitôt la mort ou la convalescence de sa mère, il reviendrait. La demoiselle ne put s'empêcher d'approuver ces raisons: leur séparation fut telle qu'on devait l'attendre de deux personnes qui s'aimaient tendrement, et qui n'attendaient que le moment de s'unir. Dans les mesures qu'ils prirent pour se donner de leurs nouvelles, ils convinrent de les adresser à un ami commun, dans lequel ils avaient une entière confiance.

» Le *Gentilhomme* partit avec la douce persuasion d'avoir une maîtresse et un ami fidèles, chose assez rare, dit-on. Il écrivit aussitôt son arrivée; le confident fut infiniment exact dans les commencemens. La demoiselle lui

faisait part de toutes les lettres qu'elle recevait et qu'elle écrivait; il fut charmé de la délicatesse des sentimens dont elles étaient remplies : il découvrait tous les jours quelque nouvelle qualité dans cette aimable demoiselle, et enfin il lui en trouva tant, que celle d'ami et de confident qu'il avait, se convertit en celle du plus amoureux des hommes. L'horreur de se trouver coupable de perfidie envers son ami lui fit faire tous les efforts imaginables pour se guérir de sa passion ; mais ayant toujours l'objet présent à ses yeux, il lui reconnaissait un mérite infini. La confiance avec laquelle elle lui faisait part des plus secrètes pensées de son cœur, l'absence de son ami, tout enfin lui inspira l'envie de satisfaire, à quelque prix que ce fût, sa passion. Il imagina cent moyens; celui de brouiller les deux amans lui parut le meilleur; chose, à la vérité, bien difficile : mais il n'y a rien dont l'amour ne vienne à bout; il n'y a rien de plus entreprenant ni de plus industrieux qu'un homme amoureux; il s'expose à tout, il sacrifie honneur, biens, amis et tout ce qu'il a de plus cher au monde; c'est ce que fit le confident du *Gentilhomme.*

» Jaloux du prochain bonheur de son rival, il croyait que s'il n'y apportait aucun obstacle, il serait le plus malheureux des hommes. Il reçut des lettres de son ami, qui lui marquait que la maladie de sa mère le retiendrait plus long-tems qu'il ne se l'était imaginé; que c'était une maladie de langueur; il le priait de voir souvent sa maîtresse, de lui témoigner de sa part le chagrin qu'il ressentait de son éloignement; il joignait à cela une lettre qui renfermait d'une manière plus expressive sa douleur et ses tendres sentimens.

» L'absence de son ami que le confident prévit alors plus grande qu'il ne l'avait cru, lui donna tout le tems d'exécuter ses projets. Il commença par ne point remettre la lettre qu'il avait reçue, et en écrivit une à son ami, par laquelle il lui mandait que, depuis son départ, il avait appris de singulières nouvelles; que la maladie de sa mère était venue fort à propos, sans quoi il se trouverait embarqué dans une affaire bien désagréable; qu'il avait été

plusieurs fois chez sa maîtresse, sans qu'elle eut voulu le voir, ni recevoir sa lettre qu'il renvoya toute cachetée, en ajoutant qu'après de très-exactes perquisitions, il avait découvert qu'un dépit amoureux seul l'avait engagée avec lui, qu'elle avait un amant qui, pour une légère dispute, s'était brouillé avec elle; mais qu'il était revenu à ses genoux lui protester qu'il était le plus fidèle et le plus constant des amans; que ce raccommodement s'était fait de part et d'autre avec tant de sincérité que, dans deux jours au plus tard, ils devaient se marier.

» La confiance que le *Gentilhomme* avait en son ami; la lettre qu'on lui renvoya telle qu'il l'avait envoyée, ne lui firent nullement douter de la sincérité de cette nouvelle: le détail dans lequel il entrait à cet égard, fit même tant d'impresssion sur son esprit, que, se croyant sacrifié et méprisé, au lieu de se fâcher de la perte d'une semblable maîtresse, il en témoigna sa joie à ses amis, et sur-tout à son confident; il le remercia même avec les termes les plus expressifs des bons avis qu'il lui donnait, et il lui marquait à la fin de sa lettre qu'il se trouvait assez d'aimables demoiselles dans sa province, pour le venger de l'infidélité de la parisienne.

» Cette demoiselle, de son côté, surprise du silence de son amant, inquiète du motif qu'il pouvait avoir de la négliger, envoyait tous les jours chercher le confident, pour lui faire part de ses chagrins et de ses craintes. D'abord il lui donna de mauvaises raisons: tantôt il excusait son ami, tantôt il le blâmait; il parvint enfin dans l'esprit de cette amante sensible quelques soupçons d'infidélité: alors après s'être fait, un jour, vivement presser, il tira une lettre dont l'écriture était absolument semblable à celle de son ami: il y annonçait que la mort de sa mère avait considérablement changé sa position; que, par son testament, et pour des intérêts de famille, elle l'avait engagé à épouser une demoiselle de la province, et, dans le cas où il ne se conformerait pas à cette dernière volonté, elle le déshéritait; il ajoutait qu'il ne pouvait, sans se voir ruiné, ne point adhérer aux volontés de sa mère; qu'il le priait d'al-

ler trouver sa maitresse, de lui faire sentir toute l'horreur de sa situation, de l'assurer que, s'il suivait son inclination, il ne serait jamais à d'autre qu'à elle; qu'il avait fait consulter le testament par les plus habiles Avocats de la province, et que malheureusement on ne trouvait aucun moyen de le faire casser; qu'il était au désespoir de se voir forcé d'épouser une femme qu'il n'aimait pas; mais que deux jours ne se passeraient pas sans qu'il fît ce funeste engagement.

» *Il y a déja quelque tems*, ajouta le faux ami, *que j'ai reçu cette lettre. Je n'ai point osé vous annoncer de semblables nouvelles, avant que j'eusse la confirmation du mariage; c'est ce qu'il m'apprend aujourd'hui par une lettre que voici: vous y verrez qu'il ne peut s'empêcher de rendre justice à celle qu'il a épousée; que c'est une personne fort raisonnable, avec laquelle il espère passer heureusement ses jours. Il faut vous consoler, mademoiselle*, continua le perfide confident, *mon ami serait en quelque façon excusable, si vous n'étiez la personne du monde la plus parfaite: Pour moi, je vous avoue qu'il n'y a rien sur la terre que je ne sacrifiasse au plaisir d'être toute ma vie avec vous. -- Je vois bien*, répondit la demoiselle, *qu'il ne faut pas se fier aux hommes.* Ensuite elle demanda à rester seule, pour se livrer entièrement à sa douleur.

» Le faux confident enchanté du succès de sa perfidie, persuadé, d'après la correspondance qu'il entretenait avec son ami, qu'il ne pensait plus à sa maitresse, employa tous ses soins à la consoler de cette prétendue infidélité. La voyant peu-à-peu détachée de sa passion, il s'insinua dans ses bonnes grâces. Comme elle ne pouvait pas se douter du tour infâme qu'il lui avait joué, elle s'accoutuma à l'écouter favorablement, rendit même quelqu'espèce de justice aux prétendues raisons de son amant; elle retrouvait dans celui qui se présentait les mêmes convenances; le dépit s'en mêla peut-être: bref ils se marièrent et vécurent ensemble dans la meilleure intelligence pendant deux années, après lesquelles la dame fut attaquée d'une maladie qui la conduisit au tombeau.

» Le *Gentilhomme* poitevin, qui n'avait encore pu oublier sa maitresse, malgré la perfidie qu'il lui supposait, apprit dans ce tems-là de quelques-uns de ses voisins et amis, revenus depuis peu de Paris, que la nouvelle du mariage de sa maitresse avec un premier amant était fausse; qu'il avait été trompé par celui qu'il croyait son ami, et qui avait lui-même épousé cette femme dont il avait deux enfans. Le *Gentilhomme* furieux de cette trahison, prit sur-le-champ la résolution d'aller à Paris pour en tirer satisfaction.

» Le premier objet qui se présente à ses yeux, en arrivant, est un convoi funèbre qui l'empêche de passer dans la rue Saint-Méry. Il demanda qui était le corps qu'on portait à l'église: quelle surprise pour lui d'entendre le nom de sa maitresse ! Il descend à la première auberge, revient après le convoi, et assiste à la cérémonie, en versant des pleurs involontaires. Resté seul avec le fossoyeur, il lui propose d'ouvrir la fosse. *Je suis persuadé*, lui dit-il, *que cette dame qu'on vient d'enterrer n'est point morte.* Le fossoyeur le refuse, et lui dit que c'est une chose impossible. *Voilà cent pistoles, fais ce que je désire, mon ami*, réplique le *Gentilhomme; si la personne est morte, tu garderas l'argent; et si elle ne l'est pas, ne seras-tu pas content d'avoir la somme, et de racheter la vie à une aimable femme?* Les cent pistoles jointes à de si bonnes raisons firent aussitôt ouvrir la fosse et le cercueil. Le pressentiment du *Gentilhomme* se trouva juste; la prétendue morte débarrassée du linceul qui l'étouffait, n'eut pas plutôt respiré l'air, qu'elle donna quelques signes de vie, sans cependant aucune connaissance. Son ancien amant la couvrit de son manteau, et, à l'aide du fossoyeur, il l'emporta dans une chambre où il fit allumer du feu, bassiner un lit, et la secourut si à propos qu'en peu de tems elle reprit tous ses sens.

» *Où suis-je*, dit la belle ressuscitée, en revenant de sa léthargie, et en regardant de tous côtés? *Quel changement d'appartement! Je ne reconnais rien ici: qui peut m'avoir conduit dans ces lieux?* -- *Ne vous épouvantez point*,

lui dit son amant; *ne vous étonnez pas de me voir, ce sont des secrets que vous n'êtes point en état d'entendre, songez à votre santé. -- Ils sont bien grands pour moi*, répliqua-t-elle. *Par quel hasard me vois-je auprès de vous, le plus infidèle de tous les hommes? M'avez-vous enlevée d'auprès de mon époux? Parlez, votre silence m'accable.*

» *Tranquillisez-vous, madame*, repartit le *Gentilhomme : c'est l'amour qui vous a livré entre mes mains; tâchez de m'écouter avec tranquillité, et puisse le récit que je vais vous faire ne point altérer votre santé!*

» *Il n'y a que quatre jours que je suis parti de chez moi, ayant appris que celui que vous avez épousé, cet ami en qui vous et moi avions une entière confiance, était le plus perfide de tous les hommes. Il m'avait écrit qu'un dépit amoureux seul vous avait engagée avec moi; que votre amant était revenu vous demander pardon, et que vous vous étiez si sincèrement réconciliés, que vous étiez mariés ensemble. C'est, madame, ce que je n'ai su que depuis quatre jours. J'ai sur-le-champ pris la poste, pour venir punir l'infâme qui m'avait si cruellement trompé. En arrivant, j'ai trouvé votre convoi; l'appareil dont il était accompagné ayant excité ma curiosité, j'ai demandé le nom de celui où de celle qu'on portait en terre; on vous a nommé, madame; je vous ai suivi à l'église, et désirant vous donner, même après votre mort, des marques de ma tendresse, j'ai voulu avoir encore une fois le plaisir de vous voir, par un certain pressentiment que vous n'étiez pas morte, parce que je me suis rappellé une léthargie dont vous avez été attaquée, étant fille. Mes libéralités, mes instances ont fait ouvrir votre tombeau, et assez à tems pour vous délivrer des horreurs de la mort. Cet homme, que vous voyez ici présent, en est le seul témoin et l'exécuteur; songez maintenant à prendre des forces; songez, madame, que vous êtes entre les mains d'un homme qui ne fut jamais infidèle, et qui, sans la perfidie de cet indigne ami, se verrait entièrement à vous.*

» *Tout ce que vous me dites*, répondit l'aimable ressuscitée, *me paraît un songe. Ce que vous me racontez de*

ma mort, ce que vous m'assurez de votre fidélité, est-ce la vérité ? Quoi ! le testament de votre mère ne vous a point obligé, par des intérêts de famille, d'épouser une demoiselle de votre province ! C'est vous, Monsieur, en qui je trouve un amant constant et fidèle ! C'est vous qui m'avez arrachée des bras de la mort ! C'est vous qui m'exhortez à prendre soin de ma santé ! Y a-t-il des remèdes plus souverains que ce que vous me dites ? Oui, je serai morte pour ce traître. Je me remets entre vos mains, je suis à vous. — *Vos bontés pour moi*, repartit le fidèle amant, *la reconnaissance que vous me témoignez, font mon bonheur et ma félicité ; mais tranquillisez-vous, et songez à vous rétablir. Gardons sur-tout le secret ; il est de la dernière importance ; lorsqu'il sera tems, nous éclaterons.*

» Ces deux amans transportés de joie de se trouver au-delà même du trépas, constans et fidèles, se racontaient tous les jours la perfidie de leur confident et les moyens odieux qu'il avait employés pour les surprendre. La dame rétablit sa santé, bien résolue de ne jamais abandonner son amant, celui à qui elle était redevable de la vie. Elle resta cachée pendant que cet amant vaquait à leurs affaires communes. Il consulta ses amis, sans se nommer, sur son aventure : la plupart furent d'avis que la maîtresse devait rester à son amant. Les Avocats qu'il consulta furent, dit-on, de même avis.

» Plein de confiance dans cette opinion, le *Gentilhomme* se décida à aller rendre une visite à son perfide ami, comme nouvellement arrivé de province. Il en fut reçu avec tous les témoignages de l'amitié. L'habillement lugubre dont il était vêtu parut surprendre l'étranger ; il en demanda la raison : *Depuis que je vous ai vu, mon cher ami*, répondit l'époux, *je me suis marié : j'ai perdu ma femme depuis peu de jours ; voilà deux enfans qu'elle m'a laissé pour gage de notre amour ; je suis inconsolable ; j'ai perdu ce que j'avais de plus cher, en me séparant pour toujours d'une aussi aimable femme.*

» Le *Gentilhomme* feignant de ne rien savoir, écouta tout tranquillement, fit son compliment de condoléance,

et dîna chez son prétendu ami. Il l'engagea, en le quittant, à venir dîner avec lui le lendemain. Lorsqu'on fut au dessert, ils parlèrent de leurs anciennes amours ; le *Gentilhomme*, après avoir rappellé la mémoire de sa maîtresse, qui l'avait si bien sacrifié, ajouta : *J'ai appris sur cela de singulières choses ; on m'a dit que vous étiez le plus traître et le plus perfide de tous les hommes. Vous m'avez mandé que cette femme que j'adorais était une coquette, une infidèlle, qu'elle avait épousé son premier amant ; et c'est vous, ajoute-t-on, qui lui aviez annoncé que le testament de ma mère m'avait obligé d'épouser une demoiselle de ma province, contre ma volonté.* L'époux, qui croyait que le secret n'avait été connu que de sa femme, et qui n'imaginait pas qu'elle fût sortie du tombeau pour le révéler, répondit avec beaucoup d'assurance : *Qui peut vous avoir si mal informé ? Je me suis marié, il est vrai, avec la personne que vous aimiez ; mais c'est son inconstance qui vous l'a fait perdre ; c'est elle qui m'a engagé à vous écrire tout ce que je vous ai marqué ; la voyant détachée de vous, j'ai cru, sans blesser notre amitié, pouvoir l'épouser.*

« *Si je n'avais en main de quoi vous confondre*, répliqua le *Gentilhomme*, *vous pourriez peut-être encore m'en imposer.* Sortant sur-le-champ de table, il va chercher la ressuscitée, et rentrant avec elle : *Venez*, lui dit-il, *Madame, rendre témoignage à la vérité ; venez voir, après votre mort, le plus affreux des hommes.* -- *Que vois-je !* s'écria l'époux ; *où suis-je ? quoi ! ma femme en ces lieux ? par quel prodige ? Quoi ! c'est vous, ma chère femme, que je revois ?* -- *Arrête, infâme*, lui dit-elle, *ne dois-tu pas être content de m'avoir trahie vivante, et de m'avoir enterrée ? après ma mort, je ne suis plus à toi ; voici celui à qui j'avais donné ma foi, vivante ; je lui resterai après ma mort ; je ne serai jamais à d'autre qu'à lui.*

» L'époux voulut reprendre sa femme, et la conduire chez lui ; mais il fut obligé de se retirer. Il alla aussitôt chez un Commissaire porter sa plainte, et il intenta un procès qui excita la curiosité de Paris par sa singularité et par sa nouveauté. L'auteur qui fournit cette anecdote,

et qui, comme ou le voit, l'a sûrement beaucoup embellie, prétend que le Parlement décida que tout homme qui avait enterré sa femme, et qui en avait porté le deuil, ne pouvait pas la redemander, si elle n'y consentait. L'époux demeura chargé des enfans qui conservèrent leurs droits à la succession de leur mère, et les deux amans, ajoute-t-on, se marièrent ensuite. C'est dommage qu'une semblable décision ne se trouve que chez l'historien. An 1714. *

« Un honnête anglais, vieux, moins philosophe que simple ami de l'humanité, passait ses jours dans Londres à chercher les occasions de secourir les malheureux; mais convaincu que ses concitoyens répandaient leurs bienfaits sur toutes les branches visibles de la misère publique, il abandonna à leur bienfaisance les pauvres ordinaires, et chercha dans les réduits les plus cachés des objets dignes de sa charité.

» Un jour il rendit visite à une jeune fille qui aurait eu toutes les qualités propres à devenir la plus tendre des mères, la meilleure épouse, et la plus prudente maitresse de famille, si elle n'eût perdu son honneur. Le sensible anglais fut pénétré jusqu'aux larmes en réfléchissant sur tant de vertus devenues inutiles par une seule faute. Il interrogea la jeune fille sur la cause de sa chute; il lui raconta diverses aventures qu'il avait apprises dans ses courses journalières, et lui demanda si elle ne se reconnaissait pas dans l'un ou l'autre de ces cas. Non, répondit-elle, mais je vous en dirai une plus triste que celles-là, et qui vous attendrira sans doute, ensuite je vous apprendrai la mienne, puisque vous avez la curiosité de la savoir: »

« Une jeune demoiselle et un jeune *Gentilhomme*, tous deux d'une très bonne famille, dans le pays de Cornouaille, sentaient depuis long-tems une secrète passion l'un pour l'autre, lorsque les parens vinrent à l'apercevoir, et l'approuvèrent si bien, que le père de la demoiselle invita le jeune amant à venir librement chez lui. Enfin le mariage fut conclu, tous les actes passés, et la célébration devait se faire au bout d'une semaine. Libres de se voir en particu-

lier toutes les fois qu'ils le désiraient, et amoureux l'un de l'autre jusqu'à la folie. Par malheur, un jour que toute la famille était dehors, ils s'entretinrent de leur passion avec des termes si vifs, que le désir de jouir par avance du bonheur que le mariage devait leur procurer, les enflamma tous deux. L'amant dit à la future que dans l'état où en étaient les choses, ils pouvaient se regarder comme mari et femme, et il employa toute l'éloquence que l'amour ardent lui fournissait, pour lui faire approuver cette idée, dont son penchant ne la rendait que trop susceptible; de sorte qu'à demi-contrainte et presque convaincue qu'il n'y aurait point de mal à hâter le moment de sa défaite, elle se laissa gagner plutôt par complaisance que par aucune inclination vicieuse.

» Mais dès que le jeune homme, d'une humeur très-jalouse, eut satisfait ses désirs, il devint furieux; il s'emporta contre lui-même; il maudit sur-tout la crédulité de sa maîtresse; il la regarda avec mépris, et la soupçonna d'avoir du goût pour le libertinage. Pénétré de cet odieux soupçon, la veille du jour qu'on devait célébrer la noce, il sortit de la maison de son père, et n'y retourna plus.

» Cet événement imprévu mit le trouble et la désolation dans les deux familles; mais ce fut la demoiselle qui en ressentit les plus cruels effets. Elle se trouva enceinte, et devint l'objet de la honte publique. Son père inexorable, malgré tout ce qu'on put lui dire en sa faveur, ne voulut plus ni la voir, ni entendre parler d'elle, et il la chassa de sa maison, sans lui donner un sou. Sa mère, d'un naturel plus humain, et touchée des circonstances qui diminuaient la faute de sa malheureuse fille, lui donna tout ce qu'elle put ramasser en cachette d'argent monnoyé, de vaisselle et de bijoux. La pauvre demoiselle chargée du poids de son infortune, se rendit à Londres, où elle accoucha d'un enfant qui ne devait attendre, pour tout héritage, que l'opprobre et la misère. Au bout de trois années, cet enfant mourut, plus heureux au tems de sa mort qu'à celui de sa naissance, puisque sa mère n'avait plus rien, et qu'elle était endettée. D'ailleurs son cruel père avait écrit à tous

ses parens et amis de Londres de ne lui donner aucun secours, et ils avaient exactement obéi à cet ordre. Quoi qu'il en soit, résolue de ne s'abandonner jamais à aucun homme, et de faire pénitence le reste de ses jours, elle voulait se mettre dans le plus vil service, faute de recommandation. En un mot elle mourut de faim, et fut la victime de cet honneur qu'elle était incapable de perdre avec tout autre que celui qui aurait dû être son époux. »

» Le bon vieillard ne put retenir ses larmes. Si votre histoire est aussi triste, dit-il à la jeune personne, épargnez-m'en le récit, je ne pourrais l'entendre. Monsieur, lui répondit-elle, vous l'avez entendu ; je me regarde, par avance, comme morte, puisque je ne connais pas d'autre expédient pour gagner ma vie que celui dont je viens de vous parler, et que j'aimerais mille fois mieux mourir que de m'abandonner à la débauche.

» Après ce peu de mots, elle conduisit l'anglais à une armoire, où elle lui montra son enfant embaumé. A la vue de ce spectacle le bonhomme resta muet ; il jetta quelques guinées sur la table, et sortit précipitamment, bien résolu de ne pas permettre que cette fille manquât du nécessaire.

» Frappé de ce qu'il venait de voir et d'entendre, l'honnête vieillard entra dans un café pour se remettre de son émotion, et n'eut rien de plus pressé que de raconter cette aventure à quelques personnes de sa connaissance. A la fin de ce récit, un homme d'une mine grave et d'un âge avancé, qui y avait prêté beaucoup d'attention, tomba évanoui au milieu de l'assemblée. On lui donna les plus prompts secours : il revint ; mais une fièvre brûlante dont il fut attaqué sur-le-champ, l'obligea de se faire porter chez lui, et de se mettre au lit. A peine y fut-il, qu'il envoya prier le charitable anglais de passer chez lui. Monsieur, lui dit-il en le voyant, pourriez-vous trouver cette jeune personne dont vous avez raconté l'aventure ? c'est ma fille. Ayant appris que rien n'était plus facile, il envoya chercher un notaire qui écrivit ses dernières volontés. Il faisait sa malheureuse fille héritière de tous ses biens.

meubles. Sur ces entrefaites, il reçut une lettre du père du jeune *Gentilhomme*, conçue en ces termes :

« Auteur de ma ruine et de celle des miens, je puis bien » à présent vous donner ce titre dont vous avez été si » libéral envers moi. Je n'ai demeuré que deux jours en » ville, pendant lesquels j'ai eu la curiosité de voir les » petites maisons. J'y ai trouvé mon fils que je croyais » perdu. Hélas ! il est plus perdu pour moi, que si je ne » l'avais jamais recouvré. Je ne maudirai pas votre fille » comme vous avez maudit mon fils. Nos deux familles » ont été la ruine l'une de l'autre ; je vais le faire habiller, » afin que vous puissiez le voir. »

« Après avoir entendu la lecture de cette lettre, le bon vieillard alla chercher la fille du malade. Elle arriva assez tôt pour recevoir la bénédiction de son père, et le voir expirer. Son désespoir fut extrême, et elle fit entendre assez distinctement qu'elle avait un pressentiment qu'elle mourrait bientôt. Comme elle cessait de parler, le jeune fou entre dans la chambre ; il reconnaît sa maîtresse et devient furieux. Une épée se trouve sous sa main, il s'en saisit, assassine la jeune infortunée sur le corps de son père, et se poignarde ensuite. Le père du fou, instruit de cette sanglante catastrophe, en fut si frappé qu'il en perdit l'esprit, et extravagua le reste de ses jours. » *

Fin du second Volume.

TABLE
DES MATIÈRES
Contenues dans le second Volume.

A.

B.

D.

F.

G.

L.

M.

N.

O.

P.

R.

Fin de la Table des Matières.





